# LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 75 Ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Max.: 3 **(détail page 19)** Montréal, samedi 30 mars 1985

Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ **75 CENTS**



LOCATION NOMA L'AutoBall INC.
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220


# Tard hier soir, un dernier point achoppait encore entre les policiers de la SQ et le gouvernement

**MARIE-AGNÈS THELLIER**

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a révélé hier après-midi que le gouvernement et le syndicat des policiers de la Sûreté du Québec étaient sur le point d'en arriver à une entente, même s'il restait un dernier point d'accrochage entre les deux parties.

Ce point devait cependant s'avérer important puisqu'il n'était pas encore réglé tard hier soir. Après une pause au moment du souper, pause pendant laquelle les négociateurs gouvernementaux ont consulté le premier ministre, M. René Lévesque et le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, les négociations devaient se poursuivre cette nuit.

Cela démontre que les deux parties veulent régler le conflit qui les oppose depuis quatre mois et demi. En effet, l'échéance d'abord consentie aux négociations était hier midi. Aucune des deux parties n'avait hier soir décidé de rompre ces ultimes négociations.

Dans la journée d'hier, le syndicat des policiers et le ministère de la Justice ont poursuivi - d'abord par des pourparlers en comités restreints dans les chambres d'hôtel, puis autour d'une table de négociation, enfin par téléphone - les discussions reprises jeudi en fin d'après-midi, après la rencontre entre M. Lévesque et le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), M. Raymond Richard.

Alors que, quelques heures auparavant, on prévoyait que le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, aurait des choses à dire et donc qu'il pourrait convoquer une conférence de presse, le silence était encore de rigueur hier en début de soirée. Le porte-parole de M. Johnson ne pouvait alors préciser si M. Johnson rencontrerait la presse tard hier soir.

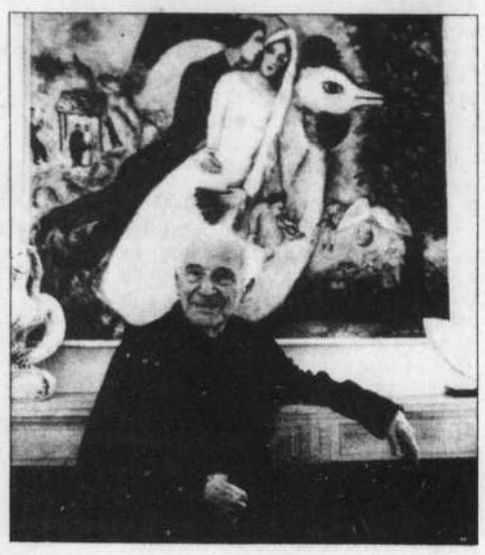
«D'après ce qu'on me dit, on est sur le point d'arriver à une entente», a pour sa part déclaré M. Lévesque lors d'une conférence de presse donnée à Gatineau en fin d'après-midi. L'entente aurait alors été presque complète sauf sur un point, dont le premier ministre n'a voulu révéler ni la nature, ni l'importance.

Selon certaines rumeurs hier soir, il pouvait s'agir, soit des mesures disciplinaires dont sont menacés environ 200 policiers à la suite de certains moyens de pression, soit de la durée du sursis accordé à l'actuel régime de retraite des policiers.

La Sûreté du Québec a notamment enclenché un processus qui ménera à des mesures disciplinaires contre la centaine de policiers de la région de Québec qui ont refusé d'obéir à des ordres de leurs supérieurs, les affectant durant la visite de M. Ronald Reagan à Québec. Par ailleurs, dans leurs dernières offres, d'une part le gouver-

**Voir page 12: Les policiers**

## AU SOMMAIRE



### MARC CHAGALL

À 97 ans, sans doute de vieillesse après une vie consacrée à l'art, le peintre Marc Chagall est mort, jeudi à Saint-Paul-de-Vence. Chagall, l'un des géants de la peinture avec les Picasso, Miro et Dali qui reste seul à vivre, laisse une oeuvre unique qui traversera le vingtième siècle comme ses personnages traversaient le ciel dans des lueurs de jours et de nuits entremêlés. Le DEVOIR a demandé à Mme Andrée Paradis, rédactrice en chef de VIE DES ARTS, qui avait rencontré le Chagall de 67 ans, de rappeler ce rendez-vous avec l'un des plus grands artistes de la couleur.

**Page 11.**



### VICTOR HUGO

Vingt-cinq ans après avoir lu pour la première fois *Les Misérables*, Victor-Lévy Beaulieu entretient toujours une exceptionnelle complicité avec Victor Hugo. Au sortir de l'adolescence et de Trois-Pistoles, Lévy Beaulieu a même emprunté au grand Hugo ce prénom qu'il a chaîné au sien pour suivre sa destinée littéraire. Aujourd'hui, pour célébrer l'année Hugo, cent ans après la mort de l'auteur de *La Légende des siècles* en 1885, le DEVOIR CULTUREL publie en exclusivité l'hommage de Victor-Lévy Beaulieu à Victor Hugo.

**Page 35.**

### CAP SUR L'EUROPE

À peine revenus de leur pèlerinage floridien, les Québécois songeront plus que jamais, cette année, à des vacances européennes rendues plus avantageuses par la solidité de notre dollar face aux devises du Vieux Continent et par une nouvelle guerre des tarifs aériens. L'itinéraire de ce spécial voyages nous mène de la Méditerranée à la Baltique, d'Italies méconnues jusqu'à Cracovie et Léningrad, en passant par la Camargue, le Languedoc-Roussillon et le pays d'Arles. **Page 23**

# Québec et Ottawa sur le point de s'entendre sur la péréquation et Domtar

**BERNARD DESCÔTEAUX**

OTTAWA — Le gouvernement québécois et le gouvernement fédéral sont sur le point de convenir d'une solution dans les dossiers de la péréquation et de Domtar qui ces dernières semaines ont fait l'objet de négociations au plus haut niveau.

En tournée dans l'Outaouais québécois hier après-midi, le premier ministre Lévesque a en effet indiqué que dans ces deux dossiers controversés les deux gouvernements étaient « proches d'une solution », précisant qu'il avait eu des signes positifs de la part du gouvernement fédéral à cet égard.

La solution trouvée serait rendue publique vraisemblablement lundi à Ottawa lors d'une rencontre qu'aurait M. Lévesque avec le premier ministre Brian Mulroney à la veille de l'ouverture de la conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones. En tournée dans sa circonscription de Manicouagan, M. Mulroney a aussi évoqué cette rencontre.

Le point final dans ces deux dossiers pourrait être mis au cours du week-end. M. Lévesque a en effet indiqué qu'il devait au cours des prochaines heures parler à M. Mulroney de ces deux dossiers. Même si les ministres concernés se sont rencontrés pour discuter des solutions envisagées, les pourparlers se sont déroulés sous la direction des deux premiers ministres directement.

Dans un cas comme dans l'autres, M. Lévesque n'a pas précisé la nature des solutions envisagées. Pour la péréquation, la solution ne peut être que budgétaire comme l'a expliqué plus tôt cette semaine le ministre des Finances du Québec, Yves Duhaime, qui s'était plaint d'un certain piétinement. Celui-ci avait d'ailleurs évoqué la possibilité que Québec lève une taxe spéciale pour compenser pour les revenus perdus.

Pour le Québec, le dossier de la péréquation n'est rien d'autre qu'un manque à gagner de $263 millions pour le prochain exercice financier. « C'est quand même de l'argent dans le budget d'une province », a lancé M. Lévesque hier. Selon lui, les accords

**Voir page 12: Péréquation**



Le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard et le directeur général du Musée des Beaux-Arts, M. Alexandre Gaudieri lèvent leurs verres de satisfaction à la suite de l'annonce du projet d'expansion du musée. Ottawa et Québec contribueront pour chacun $25 millions aux travaux.

## Subventions de $50 millions

# Le MBA agrandi à l'automne

**ALAIN DUHAMEL**

Avec une contribution de $50 millions des gouvernements du Canada et du Québec, le Musée des beaux-arts de Montréal peut, désormais, mettre en chantier dès cet automne le projet d'expansion auquel il rêvait depuis plusieurs années pour accroître son rayonnement dans tout le pays et dans le monde.

«Vous vous vouliez un grand musée d'art, c'est ce que nous aurons!» a proclamé le directeur, M. Alexandre Gaudieri, poing de la victoire levé.

Le ministre des Communications du Canada, M. Marcel Masse, et le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, venaient d'annoncer qu'ils contribueront chacun $25 millions à l'expansion du Musée des beaux-arts afin qu'il devienne le plus important musée du genre au Canada. Le Musée doit lancer en outre une souscription publique qui devrait lui rapporter $10 millions.

Son projet d'expansion, évalué au total à $60 millions, consiste à construire en face, du côté sud de la rue Sherbrooke, une nouvelle aile occupant, en gros, près de la moitié du quadrilatère urbain formé des rues Bishop, Crescent, Sherbrooke et du boulevard De Maisonneuve.

Un couloir souterrain reliera l'immeuble principal du Musée, à l'angle nord-ouest de l'avenue du Musée et de la rue Sherbrooke, à la nouvelle aile, elle même reliée, par le sud, à la station de métro Guy (ligne 1) par un autre couloir souterrain aménagé dans les installations de l'Université Concordia. Le Musée des beaux-arts et l'université ont entrepris des pourparlers pour la construction d'une bibliothèque commune.

Les terrains convoités, d'une superficie de 5,398 mètres carrés, appartiennent à deux propriétaires, les entreprises Madikap Ltée et Lord et Le François Ltée. Ils sont évalués avec leurs bâtiments, au rôle municipal, à $3.66 millions. Pourvu d'un pouvoir d'expropriation depuis quelques mois, le Musée des beaux-arts n'a plus besoin à cet égard du concours de la Ville de Montréal laquelle, en septembre dernier, imposait une réserve de deux ans sur lesdites propriétés. À son assemblée de la semaine prochaine, le

**Voir page 12: Le MBA**

## *Après une négociation acharnée de huit ans*

# L'Europe des «douze» voit le jour

BRUXELLES (AFP, Reuter ) — L'Europe des « douze » est finalement née à l'aube du vendredi 29 mars 1985. L'événement historique que constitue l'élargissement de la Communauté européenne des « dix » à l'Espagne et au Portugal est intervenu à l'issue d'une négociation d'un acharnement sans précédent, qui aura duré huit ans et une nuit.

Les chefs d'État et de gouvernement de la CEE, qui se réunissaient hier après-midi et aujourd'hui à Bruxelles, doivent formellement entériner l'accord fixant l'adhésion des deux pays ibériques à la Communauté européenne au 1er janvier 1986.

Il faudra aussi, pour que l'élargissement soit effectif à la date prévue, que les parlements nationaux des douze pays concernés ratifient l'accord de Bruxelles avant le 31 décembre prochain.

Désormais, l'Europe communautaire va compter 320 millions d'habitants et elle confortera sa position de premier exportateur mondial avec le chiffre colossal de plus de $200 milliards US de ventes par an.

Le poids spécifique de la CEE devrait augmenter grâce à l'extension de son marché intérieur, aussi bien dans le domaine agricole que pour ce qui concerne ses capacités industrielles .

Mais l'Europe va aussi hériter de trois millions de chômeurs supplémentaires qui viendront s'ajouter aux 14 millions de sans-travail qu'elle compte actuellement. Le taux moyen d'inflation augmentera, selon les experts et, si la capacité industrielle de la Communauté gagnera en puissance avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, ce ne sera pas dans les domaines de pointe.

C'est le 28 mars 1977 que le Portugal avait posé sa candidature à la Communauté européenne, suivi quatre mois plus tard par l'Espagne. Aucune des négociations précédentes, qui ont fait passer la « petite Europe » des « six » (France, RFA, Italie, Belgique, Luxembourg et Pays-Bas) à la communauté des « dix » avec l'entrée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, du Danemark et de la Grèce, n'avaient donné lieu à un marchandage aussi âpre.

Pour les milieux communautaires, l'élargissement de la communauté marque, au-delà des avantages directs ou des sacrifices inéluctables, qu'il s'agisse du vin, du poisson, du concentré de tomate ou de l'automobile, la volonté politique de l'Europe de consolider son entité, face aux défis extérieurs.

**Voir page 12: L'Europe**



Christos Sartzétakis

# En Grèce, l'élection de Sartzetakis est contestée par l'opposition conservatrice

ATHÈNES (Reuter, AFP) — Le Parlement grec a élu M. Christos Sartzetakis à la présidence de l'État par 180 voix sur 300, le nombre de suffrages minimum nécessaire pour son élection. M. Sartzetakis a aussitôt fait savoir qu'il acceptait son nouveau poste.

Le nouveau président a ensuite parlé de la nécessité pour tous les Grecs d'oublier leurs querelles politiques en ces temps difficiles et de s'unir pour le bien du pays.

Le résultat acquis de justesse risque de provoquer une crise constitutionnelle, du fait que le président du Parlement, M. Ioannis Alevras, qui exerce aussi l'intérim de la présidence de la République, a voté pour M. Sartzetakis.

Le Parti de la nouvelle démocratie, opposition conservatrice, a déclaré qu'il ne reconnaîtrait pas le président si la voix de M. Alevras était indispensable à son élection, estimant que le président par intérim n'a pas le droit de voter.

Et c'est d'ailleurs ce qui s'est produit. M. Mitsotakis, a estimé que l'élection obtenue grâce à la voix du président du Parlement et chef de l'État par intérim était contraire à la constitution.

Arguant de l'incompatibilité de la fonction parlementaire et de celle de chef de l'Etat, les conservateurs ont décidé de ne pas reconnaître un « président entre guillemets » — selon les paroles de M. Mitsotakis — . « Il n'y a pas de président élu, puisque la voix de M. Alevras, ( . . . ) a été contestée même par la majorité des professeurs de droit constitutionnel proche des socialistes », a-t-il dit.

Interrogé par Reuter sur les projets de son parti, M. Mitsotakis a déclaré dans la soirée : « Nous agirons dans le cadre de la loi, nous mobiliserons le peuple afin de pouvoir protéger la démocratie et les intérêts fondamen-

**Voir page 12: En Grèce**


Aimez-vous Bach?

Si oui, vous aimerez lire *Jean-Sebastien Bach* d'Alberto Basso, la plus importante monographie consacrée à ce grand musicien depuis le célèbre ouvrage d'Albert Schweitzer paru au début du siècle. Alberto Basso est un des plus importants musicologues italiens.
Tome I: 843 pages, relié. 39,95$

Aux éditions du Boréal Express



*Le temps est venu pour les Canadiens de vivre selon leurs moyens*

# Mulroney: de nouvelles mesures restrictives s'ajouteront aux coupures de $ 4.2 milliards

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le premier ministre canadien a prononcé, hier, à Sept-Iles, un discours important dans lequel il a passé en revue les réalisations de son gouvernement depuis l'élection du 4 septembre, tout en répétant que le temps était venu pour les Canadiens de prendre conscience de l'urgence de vivre selon leurs moyens et de penser à accepter les mesures indispensables pour réduire le déficit et la dette nationales.

Il a clairement indiqué que les coupures de $ 4,2 milliards effectuées à la suite de l'exposé économique du ministre Michael Wilson, le 8 novembre dernier, seraient suivies d'autres mesures restrictives.

« Comme vous avez pu le constater, a-t-il dit, ces coupures n'ont pas amené la fin du monde, même s'il y a eu des crises cardiaques à Ottawa. »

Pour le chef du gouvernement, l'important c'est qu'ailleurs dans le population les gens ont compris l'urgence d'agir au chapitre des dépenses, du déficit et de la dette publique. « Les gens de Baie-Comeau, de Sept-Iles, de la Côte-nord, de partout ailleurs au pays ont vite compris qu'il faut maintenant vivre selon ses moyens ».

Puisqu'il s'adressait à ses électeurs, le premier ministre et député de Manicouagan a aussi profité de l'occasion pour parler des grands projets qu'il envisage pour cette région du Québec. Mais il a aussi été très clairs sur les moyens à prendre pour relancer l'économie. « D'abord et avant tout, a-t-il dit, nous allons nous adresser au secteur privé pour assurer la reprise ».

S'il échoue ou si les solutions tardent à venir, alors le gouvernement interviendra. Il a mentionné la possibilité d'augmenter la présence du fédéral dans la région par la création de camps d'entraînement des Forces armées canadiennes et par un projet de construction d'une institution pénitentiaire.

Personne ne pourra dire qu'il n'a pas fait son devoir de député, puisqu'il a rappelé que depuis le 4 septembre, une somme de $ 11 millions avait déjà été investie dans la région. Il s'agit de projets d'amélioration aux installations portuaires et aéroports.

Dans le cas de l'ITT-Rayonier de Port-Cartier, une usine de pâtes et papiers fermée depuis bientôt quatre ans, elle pourrait être réouverte grâce à des investissements Hollandais. « Mais, a-t-il dit, au cours de la conférence de presse qui a suivie son allocution, il n'est plus question de promettre, comme ce fut le cas dans le dossier Domtar, des subventions de $ 100 millions.

« Je ne donnerai $ 100 millions à personne, c'est une idée farfelue, c'est dérisoire », a-t-il ajouté.

Le premier ministre a défendu les démarches de consultation de son gouvernement avec beaucoup de vigueur. Pour lui, les deux solutions passent par la confiance et la réconciliation. « Il nous faut poser des gestes concrets, a-t-il dit, qui créeront une climat de confiance entre les différents paliers de gouvernement, les gens d'affaires, les syndicats et les intervenants sociaux ».

Déjà, selon M. Mulroney, le processus de consultation et de concertation a porté des fruits. « Avant la conférence des premiers ministres à Régina, au mois de février, a-t-il dit, les provinces étaient en état de guerre perpétuel avec Ottawa, parce que le gouvernement central procédait toujours de façon unilatérale. »

M. Mulroney estime donc, que pour la première fois depuis fort longtemps, les provinces se sont entendues avec Ottawa sur les programmes d'investissements, de formation et de recyclage, de développement économique régional et sur le commerce international.

Quant au sommet de la Saint-Patrick à Québec, avec le président des États-Unis, M. Mulroney croit toujours qu'il a été très profitable à l'économie canadienne. « Il y a trois millions d'emplois au Canada, a-t-il souligné, qui dépendent directement d'une entente sur le commerce et un accès privilégié avec le marché américain ».

L'entente sur la modernisation de la ligne de radar dans le Grand Nord canadien (DEW LINE) a par ailleurs été pour le premier ministre une excellente occasion d'assurer la souveraineté du Canada. « Pour la première fois, nous avons consacré le fait que c'est nous qui décidons et non pas les Americains de ce qui doit se passer dans le Grand Nord, puisque sous l'ancien gouvernement un ministre canadien qui voulait visiter cette région devait demander la permission aux États-Unis.

« Nous avons maintenant notre souveraineté, a-t-il confié, en tout temps et en toute circonstance et je ne vois rien de contradictoire entre des relations solides avec les États-Unis et une déclaration de souveraineté canadienne. »

Quant à la conférence économique nationale, qui réunissait 136 participants de toutes les couches de la société il y a quelques jours à Ottawa, « ce fut une façon respectueuse d'écouter le voisin ».

Quant au problème des pluies acides, le premier ministre croit sérieusement qu'il est sur le point de se résorber grâce aux nominations des deux émissaires spéciaux, MM. Bill Davis et Drew Lewis, qui seront capables de trouver la solution politique.

« C'est au Sénat et au Congrès américain, a-t-il dit, que ça bloque, ce n'est rien d'autre qu'un problème politique aux États-Unis, où il n'y a pas de consensus, mais aujourd'hui nous avons deux instruments puissants (Davis et Lewis). »

Le premier ministre Brian Mulroney a mis un terme à sa deuxième visite dans sa circonscription depuis le 4 septembre par une courte visite à Port-Cartier où il s'est entretenu avec les membres du Conseil municipal.

Pendant deux jours il a été reçu chaleureusement par ses électeurs. Les gens de cette région éprouvent encore beaucoup de difficulté à faire preuve de réserve devant cet illustre visiteur. Le petit gars de Baie-Comeau est encore la plus grande vedette que la région s'est donnée. Il est suivi par Gilles Vigneault.



Photolaser PC

Le premier ministre Brian Mulroney est incontestablement le personnage le plus populaire de la Côte-Nord. Hier encore, à Sept-Îles, automobilistes et piétons n'ont cessé de l'interpeller alors qu'il se rendait à une conférence de presse où l'attendaient de nombreux journalistes

# La nécessité de l'action politique divise les congressistes de la CSN

CLÉMENT TRUDEL

QUEBEC — Il apparait plausible que le congrès d'orientation de la CSN donne son aval, en séance plénière, à un « lieu de débat » sur l'organisation politique des travailleurs. Hier, dans au moins deux ateliers, des membres de l'exécutif de la centrale se sont donné pour tâche de rappeler l'article 7 des statuts de la CSN (non affiliation à un parti et obligation à un membre de l'exécutif de démissionner de son poste s'il veut faire de la politique active ou partisane). Rien n'y fit: une aile qui pourrait rallier la majorité a soutenu la nécessité d'aller « au-delà de ce qu'on a fait dans le passé », pour mieux « clarifier notre projet de société ». Ce courant montant a donc souligné la nécessité de fournir un « lieu de débat » sur l'action politique, de « se donner une autre chance d'en discuter » avec « le monde », avec « les amis », avec ceux qui se préoccupent de faire le pont entre les voeux généreux et leur application concrète.

Le comité chargé de synthétiser les réactions suscitées par le « cahier du congrès » devait, hier soir, remettre son rapport à l'exécutif qui en disposerait mais « tout indique que l'on devra s'engager dans cette veine ». Le trésorier de la CSN, M. Léopold Beaulieu, était personne-ressource de l'atelier no 4, et disait être à l'affut d'une « élévation du niveau de conscience populaire ». On lui rappela que, dans son rapport, l'exécutif parle du « vide politique actuel ». LE DEVOIR a obtenu copie d'un document de travail qui ne circulera officiellement que dimanche, document que le Conseil central de la CSN à Montréal (50,000 syndiqués) destine aux participants d'une assemblée spéciale, le 3 avril et qui servirait de bougie pour rallumer la préoccupation de mettre sur pied un parti plus conforme au programme dont s 'est doté la CSN. A ce congrès, la déception de plus d'une face aux formations politiques existantes a refait surface, certains ayant le senti ment d'avoir été « trahis ». Du document de travail du Conseil central de Montréal, et du désir de beaucoup de délégués de la puissante Fédération des Affaires sociales (FAS), on peut conclure à une volonté de ne pas laisser inchangée l'attitude de l'exécutif actuel et de forcer le débat pour qu'une fois de plus, au 53e congrès de la CSN (en 1986) se pose carrément la question de l'action politique de la centrale.

Le texte que le Conseil central de Montréal accepte de distribuer pour fin de discussions vise à créer des débouchés sur la scène électorale, à « créer de nouveaux lieux de revendication ». Sur la scène municipale (on peut se rappeler l'expérience du FRAP qui a préparé la voie au RCM), deux scénarios sont soumis à l'étude par des militants de la région de Montréal, soit de questionner les partis et de vérifier la conformité des revendications syndicales avec les programmes, ce qui mènerait à un appui dont les modalités resteraient à déterminer. A defaut de partis convenant aux aspirations syndicales « étudier la possibilité de former une coalition de groupes syndicaux et populaires, de femmes, de jeunes, lesquels appuieraient des candidats dans certains districts... Toujours selon les hyptohèses de ce document de travail de 26 pages (sans les annexes), on retient trois scénarios politiques sur la scène provinciale. Si émerge bientot un nouveau parti, à la CSN de voir s'il correspond à son idéal de « socialisme et indépendance » et quel type d'appui la CSN lui offrirait. Deuxièmement, si les partis véhiculant des revendications épousant celles de la CSN faisaient défaut, se présente la possibilité de coalitions auxquelles le Conseil central collaborera régionalement. Enfin, et c'est là que la discussion peut s'approfondir, la possibilité de présenter des candidats et candidates s'offre, suivant les revendications déjà connues et « dans certains comtés de l'île de Montréal. » Le congrès d'orientation de la CSN, qui se termine demain midi au Centre municipal des congrès, doit de fait aborder de front quatre blocs de propositions sur l'emploi, sur les jeunes, sur le « mieux-vivre » et sur « les outils collectifs ». L'amorce de débat sur l'action politique ne constitue que l'une des 35 résolutions distinctes révisées, amendées ou approuvées hier en ateliers.

*Pendant que se déroule le congrès de fondation du RDI*

# Le NPD amorce la discussion sur la création d'un parti provincial

MAURICE GIRARD

(PC) — Ce n'est pas dans les seuls rangs péquistes que continuent de se faire sentir les contrecoups de l'évolution récente du Parti québécois, tant au plan constitutionnel qu'économique.

Pendant que le parti ministériel continue d'être secoué par les soubresauts du virage fédéraliste de la mi-janvier, au moins deux mouvements politiques tiendront au cours du week-end d'importantes assises qui découlent directement des nouvelles orientations des troupes de René Lévesque.

Demain, de 500 à 600 membres du Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI) participeront à son congrès de fondation. Aux discussions de la matinée sur le libellé de la « Déclaration de fondation » suivra, en après-midi, l'élection aux postes au bureau de direction nationale. Pendant ce temps, quelque 200 néo-démocrates réunis en congrès spécial amorceront la discussion sur la création d'un parti provincial, pour la troisième fois depuis la fondation du parti au milieu des années 60.

Motivés par la même conjoncture politique au PQ, le RDI et le NPD-Québec ne cherchent tout de même pas à occuper le même espace politique. Pour les « orthodoxes », il s'agit de porter le flambeau de l'indépendance, abandonné le 19 janvier, tandis que les néo-démocrates veulent défendre l'idée de la social-démocratie négligée depuis quelques années, selon eux, au Parti québécois.

« Le discours indépendantiste, qui a toujours été minoritaire dans la société québécoise, n'est pas plus à contre-courant qu'il l'était il y a 10 ou 15 ans ou avant le référendum. Ce qui fait qu'il peut paraître à contre-courant, c'est qu'on a complètement arrêté d'en parler et on a même inconsciemment adopté le discours fédéraliste qui disait « occupons-nous d'économie avant d'indépendance », a expliqué dans une interview téléphonique de Québec Mme Denise Leblanc-Bantey, qui est la seule candidate déclarée au poste de présidence du RDI.

Pour l'instant, le rassemblement ne veut se bloquer aucune « porte de sortie ». Donc, on ne prendra pas de décision sur la formation d'un parti politique, ni sur le mode de participation aux prochaines élections générales. Certains indépendantistes, dit la députée des Iles-de-la-Madeleine, espèrent pouvoir récupérer le PQ au cours d'un éventuel congrès à la direction tandis que d'autres ont perdu tout espoir. « Mais, affirme la députée indépendante, le RDI n'est pas une anti-chambre du PQ, c'est un mouvement ouvert à tous et qui demeurera peu importe ce qui arrive au PQ. »

Pendant que le RDI discutera d'indépendance, dans un autre secteur de la ville, les néo-démocrates québécois parleront du projet de création d'un parti provincial. Longtemps opposé à l'idée, M. Jean-Paul Harney a effectué récemment une volte-face qu'il explique par la récente décision de René Lévesque d'appuyer, aux dernières élections générales, les conservateurs de Brian Mulroney, après avoir abandonné graduellement les principes de la social-démocratie.

« C'est à ce moment-là que je me suis demandé s'il ne faudrait pas avoir au provincial un parti franchement et nettement social-démocrate, d'autant plus que le PQ avait déjà commencé à s'écarter de la social-démocratie depuis quelques années », a dit cette semaine M. Harney dans une interview accordée de Glenora en Ontario. Encouragé par les quelque 250,000 votes recueillis aux élections du 4 septembre 1984, le président du NPD-Québec espère que la majorité des délégués opteront pour la mise en place d'un parti provincial et la présentation de candidats aux élections générales.

Mais un ex-président du NPD-Québec, transfuge libéral, raconte que ce n'est pas la première fois que les néo-démocrates du Québec se laissent tenter par l'aventure provinciale. « C'est un débat qui est sous-jacent dans le parti depuis tout le temps, qui resurgit de temps en temps et, chaque fois, on s'est cassé la gueule », a affirmé M. Henri Gautrin, président du NPD-Québec de 1974 à 1979, et qui a été en 1981 candidat libéral dans Dorion.

D'abord, en 1970, le NPD se laissait tenter par l'aventure provinciale et connaissait « un échec flagrant », qui s'est répété en 1976 lors d'une association circonstantielle avec un certain « ralliement des militants syndicaux ». Alors président du parti, M. Gautrin avoue avoir obtenu « des résultats absolument ridicules » lors du fameux 15 novembre 1976.

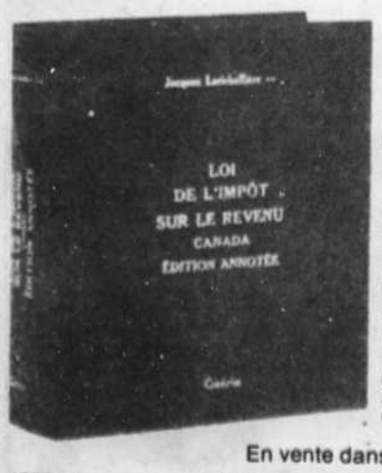
En fait, affirme-t-il, le NPD-Québec a toujours été balloté entre des périodes où le nationalisme est plus ou moins accentué. Même qu'au référendum de mai 1980, l'aile « fédérale » optait pour le non tandis que l'aile « provinciale » décidait d'appuyer le oui. En plus, « il y a eu toujours eu une pression du fédéral et des autres provinces pour la création d'une aile québécoise pour donner au parti une image vraiment nationale », explique M. Gautrin.

Mais, que ce soit au Nouveau parti démocratique ou au Ralliement démocratique pour l'indépendance, le présent comme l'avenir dépend d'événements hors de leur volonté. Car, dans un cas comme dans l'autre, la participation du RDI et du NPD à la prochaine campagne électorale dépendra de la date du scrutin choisie par le premier ministre René Lévesque. Néo-démocrates et indépendantistes souhaitent par contre le déclenchement d'élections générales pour l'automne, ce qui permettrait au NPD de mieux structurer son action et au RDI de tenter de récupérer le PQ au cours d'un congrès au leadership, qui se tiendrait entre-temps.

guérin l'éditeur qui édite

Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)
Édition annotée
René Paillé, M. Fisc. c.a., Girard et Cie

En vente dans toutes les librairies




guérin
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tel: (514)842-3481

La loi de l'impôt sur le revenu. Les règles de 1971 concernant l'application de l'impôt sur le revenu. Les règlements de l'impôt sur le revenu. Répertoire des principales formules (Canada et Québec) Concordance à la Loi sur les impôts, Québec. Index alphabétique. Les mises à jour de la loi paraissent après l'adoption de chaque budget. Elles seront alors disponibles sur demande et le prix sera variable. Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (cartable à feuilles détachables)

Cégep, Univ. ISBN-2-7601-0522-9 — 45,00$
8ème mise à jour 900 pages — 30,00$
(Bill C-7 sanctionné le 21/12/84)

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Metro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

Evitez la fumée
Pour mieux respirer

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

MUSIQUE • MUSIQUE • MUSIQUE • MUSIQUE • MUSIQUE • MUSIQUE

ARCHAMBAULT
FOIRE DU DISQUE
JUSQU'AU 13 AVRIL
PRIX RÉDUITS SUR TOUS NOS DISQUES, CASSETTES ET DISQUES COMPACTS

(Tous nos cours de langues Assimil, volumes et cassettes sont également réduits. Anglais, Espagnol, Allemand, Grec, Italien, Portuguais, Français, Chinois, Etc...)

ÉDITION BACH




ARCHIV 413000-1 BACH: Les cantates vol.1. Pâques, Avant Noël. Mathis - Armstrong - Schreier - etc. (Album 12 disques) Spéc. 65.98




ARCHIV-413073-1 BACH: Les concertos. The English concert. dir. T. Pinnock. (Album de 10 disques) Spéc. 54.98




HARMONIA MUNDI HMC-5149 POULENC: Stabat Mater pour soprano, choeur et orch. Choeurs et Orch. National de Lyon. Baudo. Spéc. 10.49




HARMONIA MUNDI HMC-1158 PURCELL: Suites pour clavecin. K. Gilbert Spéc. 10.49

La plupart de ces items sont également disponibles sur cassettes




ARCHIV-413103-1 BACH: Oeuvres pour clavier. K. Gilbert - T. Pinnock. (Album de 10 disques) Spéc. 54.98




ARCHIV-413051-1 BACH: Passions selon St Jean et St Mathieu, Messe BWV-232, Magnificat BWV-243. (Album de 10 disques) Spéc. 54.98



HARMONIA MUNDI HMC-1150 COUPERIN — MOTETS: J. Feldmann — J. Poulenard, etc. Spéc. 10.49



HARMONIA MUNDI HMC-1138 Mélodies sur des poèmes de Victor Hugo. Felicity, Lott, soprano — (Gounod-Bizet-Fauré, etc) Spéc. 10.49

Catalogues classiques:
Astree, Accent, Accord, Deutsche, Harmonia Mundi, Tudor, Importés de France.
À PRIX SPÉCIAL

Disques et Cassettes classiques, Deutsche Grammophon, Philips, London.
Spc: 8.99 (Digital 9.89)




ARCHIV-413094-1 BACH: Oeuvres pour instrument seul. G. Solscher - N. Nilstein - P. Fournier. (Album de 8 disques) Spéc. 43.98




ARCHIV-413084-1 BACH: La musique de chambre. Musica Antigua Köln. (Album de 9 disques) Spéc. 49.98



ANGEL-DS-38055 KHATCHATURIAN: Concerto pour violon. Perlman, violon. Israël Phil. Orch. Z. Mehta. Spéc. 9.99



ANGEL-DS-38159 MAHLER: Das klagende lied. A. Hodgson - R. Tear - Birmingham Symph. Orch. and Chorus - S. Rattle, dir. Spéc. 9.99

TICKETRON
Magasin Berri Ste-Catherine

CLUB VIDÉO AU MAGASIN DU COMPLEXE DESJARDINS

ARCHAMBAULT MUSIQUE
500 est, rue Ste-Catherine, Montréal 849-6201
COMPLEXE DESJARDINS 288-2444
MÉTRO BERRI
MÉTRO PLACE DES ARTS

*Selon une étude commanditée par Québec et Ottawa*

# $ 9millions suffiraient pour restaurer et rendre fonctionnel le Monument national

ANGÈLE DAGENAIS



Un rapport préliminaire confidentiel commandité par le ministère des Communications fédéral et les Affaires culturelles du Québec conclut qu'il en coûterait à peine $ 9 millions pour rendre fonctionnel et restaurer à son concept architectural d'origine le Monument National, rue Saint-Laurent, plus ancien théâtre du Canada encore en opération.

Propriété depuis 1971 de l'École nationale de théâtre du Canada qui l'utilise pour les exercices publics de ses étudiants, le Monument National a évité de justesse la démolition au cours de son histoire, presque centenaire, entre les années 50 et 70 qui ont marqué son déclin. L'École nationale de théâtre a failli également s'en départir, précise son directeur, M. Jean-Louis Roux, après y avoir englouti quelque $ 500,000 ces 15 dernières années en entretien minimal.

M. Jean-Louis Roux ajoute que l'idée n'est pas nouvelle de vouloir restaurer le Monument National mais que « cette fois-ci les gouvernements sont conscients avec cette étude de $ 40,000 qu'ils se sont engagés dans un processus qui pourrait être poussé beaucoup plus loin ». Le rapport final devrait être terminé en mai prochain.

M. Mark London, directeur exécutif de la société Héritage-Montréal et coordonnateur de l'étude, précise pour sa part que le projet est « réaliste » et pourrait servir non seulement des fins culturelles mais également commerciales. Les recommandations soulignent en effet que l'édifice de six étages qui abrite présentement une salle de spectacle de 700 places, un studio de 200 places, des ateliers, entrepôts, bureaux et salles de répétition pourrait être partagé avec d'autres troupes montréalaises de spectacle; des commerces à vocation culturelle et bureaux pourraient occuper le sous-sol, le rez-de-chaussée ou les étages supérieurs.

Des expertises au niveau de la structure du Monument National montrent qu'elle est encore très solide, précise le rapport. Il faudrait toutefois le restaurer de fond en comble. La salle à l'italienne d'une capacité de 700 places devra également être refaite — le balcon notamment — en gardant son cachet actuel.

Le rapport précise que le Théâtre d'Aujourd'hui discute depuis un an avec l'École nationale pour s'installer de façon permanente dans la partie sud de l'édifice occupé présentement par les Ateliers Blanchard Enr. Une autre salle de 200 places à aire variable est réalisable, précise le rapport. Les deux autres salles du Monument National pourront être louées à d'autres troupes intéressées, notamment le Théâtre Populaire du Québec quand il joue à Montréal, le Théâtre sans Fil (marionnettes géantes), de petites compagnies de danse et de spectacles également, indique le rapport.

M. Mark London précise que l'étude en cours pourrait être sensiblement modifiée si des projets de restructuration du quartier prennent forme d'ici un an. Dans l'éventualité d'une restauration du Monument National, l'École nationale de théâtre souhaiterait en effet pouvoir avoir une liaison souterraine avec le Complexe Desjardins, la Place des Arts et le métro mais a besoin pour ce faire de la collaboration d'Hydro-Québec à qui appartiennent les terrains à l'ouest de la rue Clark. L'étude mentionne également qu'il n'est pas de prime abord exclu que le Monument national puisse être vendu à des intérêts privés qui réaliseraient un développement majeur du quadrilatère, particulièrement désuet et décrépi dans son état actuel.

LE DEVOIR a vérifié que l'évaluation des propriétés de la rue Saint-Laurent entre Dorchester et Sainte-Catherine oscille en effet entre $ 58,000 un peu plus d'un million à cause de leur état avancé de détérioration. Tous les bâtiments de la rue Saint-Laurent sont par ailleurs situés dans l'aire de protection d'un bien culturel — le Monument National, classé en 1976 — ce qui signifie que les propriétaires de ce quadrilatère ne peuvent apporter de modifications à l'aspect immobilier de leur bâtiment sans l'approbation du ministère des Affaires culturelles du Québec.

Le classement d'un bien culturel et son aire de protection (un périmètre de 500 pieds dans toutes les directions) ont un effet incident sur l'évaluation des bâtiments avoisinants puisque leurs propriétaires ne peuvent y apporter toutes les modifications qu'ils souhaiteraient. Par ailleurs, un classement favorise l'expropriation des pouvoirs publics dans l'aire de protection en faveur des promoteurs publics ou privés qui voudraient mettre en valeur le bien culturel et son environnement.

*En 1984*

# Montréal a réalisé un surplus de $21.1 millions

ALAIN DUHAMEL



Yvon Lamarre

La Ville de Montréal a réalisé un surplus net de $ 21.1 millions au terme de son exercise financier de 1984 pour lequel elle avait adopté un budget de $ 1,226 millions.

Le surplus provient à la fois de revenus supplémentaires, attribuables en particulier à la vigueur de la construction, et de crédits budgétaires non dépensés provenant de la compression constantes des dépenses prévus.

Au cours de l'année dernière, l'assiette foncière de la ville, évaluée à $ 26.1 milliards, s'est enrichie d'une valeur de $ 701.9 millions en bâtiments nouveaux. L'administration municipale a donc perçu $ 12.4 millions de plus en taxes foncières et encaissé $ 521 millions à ce titre. La taxe foncière compte pour 41.1 % de ses revenus.

Rappelons que l'an dernier, la valeur des permis de construction émis a atteint un sommet inégalé dans l'histoire de la ville, $ 816 millions, et lui assure donc des rentrées supplémentaires pour les deux ou trois années à venir, le temps qu'il faudra à toutes les mises en chantier pour se terminer et être inscrites au rôle d'évaluation.

« La Ville de Montréal profite aujourd'hui financièrement des investissements qu'elle a accepté de réaliser ces dernières années et l'un des aspects les plus prometteurs de cette évolution réside dans le fait que le développement qui avait d'abord bénéficié au seul secteur résidentiel, touche maintenant l'ensemble des secteurs » en conclut le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre.

La politique de compression des dépenses a permis d'épargner $ 20 millions sur les dépenses prévues au budget.

L'administration municipale a recyclé immédiatement une partie des crédits périmés et des recettes supplémentaires au paiement comptant de certaines dépenses d'investissement, notamment une somme de $ 19.5 millions pour l'achat de la carrière Miron.

Elle a porté de $ 16 millions à $ 21.5 millions les sommes consacrées aux programmes de restauration et de rénovation résidentielles et industrielles, et de $ 3 millions à $ 10.6 millions les sommes versées à l'Opération 20,000 logements.

Mettant à profit ses liquidités abondantes conjuguées à une hausse des taux d'intérêt dans le premier semestre de l'exercice, l'administration municipale a touché $ 30.8 millions en revenus de placement (2.4 % de tous ses revenus) alors qu'elle avait prévu toucher seulement $ 18.5 millions.

Au cours de l'année, la firme Standard and Poor's a réévalué la cote financière de la Ville de Montréal en lui donnant la note *A plus*. La croissance de la richesse foncière de la ville et la reprise de l'économie ont contribué largement à cette amélioration de la cote montréalaise sur les marchés financiers.

L'administration municipale a une dette obligatire directe nette d'un peu plus de $ 1 milliard, en hausse de $ 33 millions sur l'année précédente, mais, par rapport à son évaluation imposable, la dette ne représente que 4.1 %. Le service de la dette, dans son budget annuel, a diminué de 19 % en 1983 à 18.2 % en 1984.

Près de 55 % de la dette doit être remboursé en devises étrangères: $ 174.9 millions en dollars US, $ 131.1 millions en marks, $ 94 millions en francs suisses et $ 16.2 millions en ECU. La valeur du dollar canadien, si elle accroît l'effort de remboursement des emprunts américains, reste avantageuse à l'égard des autres monnaies de telle sorte que l'administration municipale ne s'inquiète pas outremesure des fluctuations du dollar.

*$ 40 millions*

# Première entente Québec-Ottawa sur le développement des équipements culturels

ALAIN DUHAMEL

L'annonce d'une contribution des gouvernements du Canada et du Québec à l'expansion du Musée des beaux-arts de Montréal a donné, immédiatement, des suites concrètes à une entente auxiliaire de développement des équipements culturels.

C'est, semble-t-il, la première entente entre les deux gouvernements portant spécifiquement sur le développement d'équipement culturel. Auparavant, dans des ententes auxiliaires, les deux gouvernements inscrivaient au volet du développement du tourisme les fonds destinés à des initiatives à caractère culturel. On a pu ainsi, au cours des ans, mettre en valeur plusieurs sites et monuments historiques recyclés à des fins d'interprétation de l'histoire ou de la nature ou à des services culturels locaux.

Le ministre des Communications du Canada, M. Marcel Masse, a parlé « d'un tournant historique » dans les rapports entre les gouvernements du Canada et du Québec.

Le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, et M. Masse ont signé cette entente discrètement, hier, au Musée des Beaux-Arts, et l'ont en quelque sorte placé au second plan de leur prestation publique.

L'entente, d'une durée de cinq ans, découle directement de l'accord cadre de développement économique et régional convenu en décembre dernier entre les deux gouvernements.

Elle porte, pour l'heure, sur deux projets situés dans la ville de Montréal: l'expansion du Musée des beaux-arts et l'établissement d'une Cité internationale du cinéma et de la télévision.

Québec et Ottawa engagent, à parts égales, une somme de $ 40 millions dans cette entente, quite à percevoir dans d'autres budgets les sommes manquantes à la réalisation de certains projets, et affirment qu'il partageront de la même façon leurs investissements dans d'autres équipements culturels lorsqu'ils conviendront d'en ajouter à la liste.

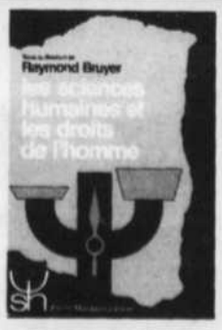
En 1983, 58 % des Québécois sont allés au cinéma, 35 % au théâtre et 23 % dans un musée d'art. « On constate donc, lit-on dans le texte de l'entente, que le Québec est un grand consommateur de produits culturels et qu'il développe de plus en plus un savoir-faire, mais on doit également reconnaître qu'il existe des lacunes importantes en matière d'équipements culturels, notamment dans les secteurs de la muséologie et de la production audiovisuelle. »

Le Musée des beaux-arts de Montréal présente moins de 7 % de sa collection permanente au public et ne peut, dans les espaces dont il dispose, recevoir un plus grand nombre d'expositions internationales prestigieuses. La production québécoise en cinéma reste marginale puisqu'elle représente moins de 3 % des longs métrages et 20 % des courts métrages disponibles aux distributeurs québécois.

Les deux gouvernements s'attendent à d'importantes retombées économiques du développement de ces deux institutions culturelles.

BOUQUINEZ À L'AISE À
L'AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

NOUVEAUTÉ




Raymond Bruyer
*LES SCIENCES HUMAINES ET LES DROITS DE L'HOMME*
*publié avec le soutien de la section belge francophone d'Amnesty International*
Collection Psychologie et Sciences humaines no 137
Pierre Mardaga, éditeur
264 pages
31,50$
Éditions Études Vivantes
6700, chemin Côte de Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1E3
Tél.: (514) 341-6690



Les aspirateurs, nous connaissons ça sur le bout des doigts!
Nous réparons toutes les marques d'aspirateurs. Depuis le temps... nous les connaissons par coeur.
Nous avons en stock les pièces nécessaires et nos huit techniciens adorent ce défi de remettre à neuf, tout aspirateur mal en point. Apportez-nous le vôtre, quel que soit son état, nous vous fournirons une estimation gratuite dans les vingt-quatre heures.
Réparations • Pièces de rechange • Aspirateurs • Sacs-filtreurs
Purificateurs d'air • Systèmes aspirateurs encastrés
La Maison de l'Aspirateur
Vacuum Rebuilders of Montreal Inc.
Établie en 1938
5778 St-Laurent, Montréal Tél.: 273-2821
151 avenue Cartier, Pointe-Claire Tél.: 697-8481

ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN
INDUSTRIES EMPIRE INC.
ENCANTEUR ET MARCHANDS D'ARTICLES RARES
VENTE AUX ENCHÈRES
IMPORTANTE VENTE DE SUCCESSION EN 5 SÉANCES
Comprenant plusieurs articles de la succession de Howard Town de New York, la continuation de la succession de Egin Engin, plusieurs autres successions, consignateurs et/ou notre propre compte.
VISITE:
Vendredi le 29 mars 10h - 21h
Samedi le 30 mars 10h - 17h
Dimanche le 31 mars 10h - 17h
Dimanche le 7 avril 10h - 13h
(Désolés, pas d'enfants.)
ENCAN:
Lundi le 1 avril 19h
Mardi le 2 avril 19h
Mercredi le 3 avril 19h
Jeudi le 4 avril 19h
ENCAN DE MONNAIES:
Dimanche le 7 avril 13h
MEUBLES: Table de bibliothèque ciselée, salle à dîner 10 mcx Sheraton, table à dîner chinoise en bois de rosier, tables de communion, secrétaires, coiffeuses, tables gigognes, table marquetée en nacre de perle, chaises et piédestals. Table à dîner chinoise en verre et en bronze. Commodes marquetées et avec montures de bronze, bureaux, consoles, petits et grands cabinets à bibelots. Meubles de salon style Louis XV et Louis XVI, grandes tables à 3 piédestals Sheraton et Chippendale. Ensemble de 8, 10 et 12 chaises à dîner. Vaissellier avec porte vitrée. Plusieurs miroirs avec cadres dorés. Mobilier de salon en bois doré 3 mcx. Meubles victoriens. Choix de meubles canadiens.
CRISTAL ET PORCELAINES: Vase antique en porcelaine Belik, importante collection de vases Gallé et Daum Nancy, ensemble à dîner Royal Crown Derby motif Imari, ensembles à dîner Limoges, Nippon. Collection de chopes à bière. Ouvre-lettres Val St-Lambert. Verrerie de cristal Waterford, carafes, bols. Ensemble de 48 verres de cristal orné en or, centre de table et vases de cristal.
ARTICLES ORIENTAUX: Vases Canton, Imari, Médaillon Rose. Ciselures en ivoire, jade et ambre cerisier, netsukes, jardinières, vases Famille Noire, vases laqués.
HORLOGES: Grand choix d'horloges de cheminées, horloges murales, montres de poches à répétition, ensemble d'horloge 3 mcx en bronze, horloges grand-pères, horloges de voyages, instruments nautiques, baromètres, etc. Horloge de bureau Tiffany.
ART ET BRONZE: Statuettes et bustes de bronze comprenant oeuvres d'après: Remington, M.A. Suzor Côté, D. Chiparus, E. Lanceray, A. Rodin, G. Levy, E. Villani, A. Gilber. Bronze d'un chef indien sur cheval, plus de 3' de haut. Bronzes russes. Art canadien par: Frederic Brigden, Joachim Gauthier, Lorne Bouchard, Stanley Cosgrove, Marie Claire, John Little, Joseph Guinta, Richard Burton, J.P. Lemieux, M. Ryshpan, A. Mohr, A. Bieller, A. Robinson, A. Pellan, René Richard, A. Soly, R. Nevin.
TAPIS: Grand choix de tapis orientaux et de Perse antiques comprenant: Tabriz 10' x 14' (3.28 m x 4.27), Serouk 10' x 22' (3.28 m x 6.7 m), Kerman 11' x 16' (3.35 m x 4.88 m), Kerman 10' x 23' (3.28 m x 7 m), Kerman 9' x 15' (2.74 m x 4.57 m), Isfahan 9' x 12' (2.74 m x 3.65), tapis de soie, tapis chinois, indien et orientaux.
BIJOUX: Jolie bague de dame sertie d'une émeraude de 2¼ carats et de diamants de 1¼ carats, bagues de diamants, bracelet serti d'opales et de diamants, bagues serties de diamants et de saphirs, perles de cultures, bagues, pendantifs, bracelets, Montre Rolex en or blanc.
DIVERS: Lustres de cristal et de bronze, collection de ciselures esquimaudes en stéatite, girouette antique, coutellerie en argent sterling de Birks.
MONNAIES RARES: Dollars en argent canadien comprenant 1945, 1946, 1947 et le rare 1948. Collection de 100 souverains en or des années 1870 à 1930. Importantes pièces de monnaies canadiennes de Terre-Neuve, américaines, monnaies étrangères, monnaies en or, etc.
UNE PRIME DE 10% SERA PAYABLE SUR LE PRIX D'ACHAT SUR TOUS LES ARTICLES ACHETÉS DANS NOTRE VENTE AUX ENCHÈRES.
Consignations toujours acceptées. Notre commission est de 15% jusqu'à 500$ et 10% au dessus de 500$. Minimum de 25$ par lot, vendu ou pas vendu.
INDUSTRIES EMPIRE INC.
SALLE D'ENCAN
5500, RUE PARÉ
(ouest de Décarie)
737-5343 737-6586

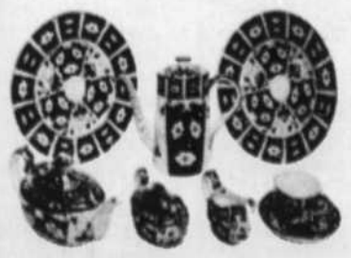

Bureau de directeur avec supports en or moulu


John Little huile sur toile 24" x 30"


Chien «Foo» en bronze massif

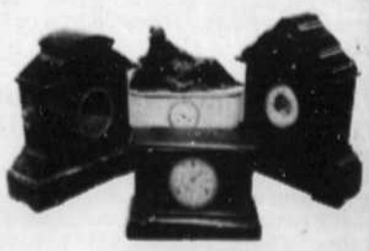

Collection de souverains en or de Reine Victoria, Roi Edward, Roi George


Bronze MA. Suzor-Côté


Ensemble à dîner Royal Crown Derby



Canada dollar en argent 1948


Collection d'horloges

ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN

# INFORMATIONS INTERNATIONALES

*Téhéran prédit son «offensive finale»*

## Iran-Irak: Gromyko et Aziz lancent un appel à une solution politique

MOSCOU (d'après AFP et Reuter) — Le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko et son homologue irakien Tarek Aziz se sont entretenus hier de la guerre du Golfe et ont lancé un appel à une solution politique pour mettre fin au conflit irano-irakien, rapporte l'agence Tass.

Les deux hommes, ajoute Tass, ont exprimé leur soutien aux efforts déployés par les Nations unies en vue de trouver une solution pacifique à la guerre.

Ils ont également critiqué Israël pour sa politique d'aggression dans la région et pour son opposition à la création d'un État palestinien indépendant.

Par ailleurs, à Téhéran, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani a souligné hier que la chute du régime irakien reste la principale condition de paix pour l'Iran, et il a estimé que la crise actuelle a permis la réalisation des conditions pour le lancement de la «grande offensive» iranienne.

Le représentant de l'ayatollah Ruhollah Khomeiny au conseil supérieur de défense iranien a réaffirmé que l'Iran est prêt à respecter «immédiatement« un cessez-le-feu concernant le bombardement des villes, le trafic aérien et la navigation dans le Golfe, mais «n'accepte pas un cessez-le-feu sur les fronts».

«Nous ne renoncerons pas à nos conditions: la chute du régime baassiste à Bagdad, le retour des réfugiés et le paiement de dommages de guerre, si le gouvernement que nous souhaitons n'arrive pas au pouvoir en Irak», a-t-il dit au cours de la prière du vendredi à l'université de Téhéran.

cette mise au point intervient peu avant l'arrivée dans la capitale iranienne de l'envoyé spécial du premier ministre indien, M. rajiv Gandhi, président en exercice du mouvement des non-alignés, venu poursuivre les efforts de médiation de son pays. «Nous comprenons que l'Iran n'insiste plus sur la démission du président Saddam Hussein», avait déclaré jeudi M. gandhi dans une interview sur ses efforts de médiation.

Le président du Parlement islamique a une nouvelle fois évoqué la «grande offensive» contre l'Irak pour laquelle, avait-il expliqué ces derniers mois, «certaines conditions» devaient être réunies, tant en irak que sur le plan international.

«L'acquis le plus important de cette crise (l'escalade des bombardements), a-t-il dit, c'est que les préparatifs pour notre attaque principale contre l'Irak sont achevés. Nous attendions certaines conditions à l'intérieur de l'Irak, nous nous en sommes rapprochés, de même que pour la situation internationale».

L'hodjatoleslam Rafsanjani a estimé que les bombardements contre Bassorah et Bagdad avaient démontré la puissance militaire de l'Iran, «l'Irak ayant perdu Bassorah, le poumon du pays», selon lui.

Il a souligné que la dernière opération militaire sur le front sud avait permis la conquête des marais au sud d'al-Amarah, les forces iraniennes se trouvant désormais dans certains points à six km de la route Bagdad-Bassorah qui est à portée de leurs mortiers.

Les forces iraniennes, qui n'ont pu se maintenir sur la route à l'ouest du Tigre et ont perdu beaucoup d'hommes dans ces combats, sont en effet parvenues à occuper plusieurs positions dans les marais à l'est du Tigre, sur un front de 50 km, au nord de Bassorah, indiquent les experts militaires étrangers à Téhéran. Jusqu'é prèsent, les troupes irakiennes n'ont pas lancé de grande opération pour les en chasser, ajoutent-ils.

Sur le plan international, l'escalade des bombardements de villes a démontré à l'opinion mondiale que l'Irak ne cherchait pas la paix comme il le proclame, a estimé l'hodjatoleslam Rafsanjani.

« Cette escalade a «conduit le secrétaire général des Nations unies à adopter des positions convenables», a-t-il poursuivi. Nous allons lancer l'offensive générale quand nous n'aurons pas besoin de traverser une mer de sang. La population irakienne sera alors avec nous», a-t-il poursuivi.

Confirmant le pessimisme des observateurs quant à la poursuite de cette escalade, le représentant de l'imam Khomeiny a estimé que «des niveaux plus dramatiques pourraient être atteints». «Vous devez vous attendre à n'importe quoi», a-t-il prédit aux Iraniens.

La «guerre des villes» a tout de même connu une pause de quelques heures hier, aucun nouveau bombardement n'étant signalé en milieu d'après-midi, après ceux de la veille.

Mais hier soir, l'aviation irakienne a effectué un raid contre Téhéran (le cinquième en une semaine), auquel a riposté la défense anti-aérienne de la capitale iranienne. Les habitants indiquent avoir entendu deux fortes explosions, semblant venir des faubourgs sud de la ville. On ignore encore s'il y a des blessés.

Un des raids précédents contre les quartiers sud avait fait fait 25 morts et plus de 200 blessés, selon la presse officielle iranienne.

Le raid a par la suite été confirmé par un communiqué militaire irakien. Un porte-parole militaire a déclaré que le raid avait été «destructeur», et que l'Irak continuerait à frapper Téhéran jusqu'à l'obtention d'une paix totale.

Quelques victimes ont été dénombrées à Chiraz, la grande ville du sud de l'Iran, touchée pour la première fois jeudi soir, a indiqué Radio-Téhéran sans autres détails. Quatre avions ont également survolé la capitale iranienne jeudi à 20 h 15, sans la bombarder, selon les media iraniens. La télévision avait annoncé qu'un appareil irakien avait été abattu au nord de Téhéran, mais cette information, démentie par Bagdad, n'a pas encore été confirmée par les autorités iraniennes.



Photolaser AP

**Des mesures préventives**

Des policiers honduriens de l'escouade anti-émeute montent la garde devant l'édifice de la Cour suprême, à Tegucigalpa, pendant que le Congrès délibère sur le renvoi de cinq juges alors que la crise constitutionnelle atteint son apogée.

## L'éventuelle succession de Tancredo Neves pose un sérieux casse-tête politique

BRASILIA (Reuter) — Alors que le président-élu, M. Tancredo Neves, lutte contre la maladie sur son lit d'hôpital, après trois interventions chirurgicales en 12 jours, les états-majors politiques brésiliens affrontent déjà le douloureux problème de son éventuelle succession.

M. Neves est tombé malade quelques heures seulement avant de prêter serment, le 15 mars dernier, et de devenir le premier président civil depuis 1964, en succédant au général Joao Figueiredo.

Le vice-président, M. Jose Sarney, représentant de la droite libérale, a dû prêter serment à sa place et depuis, il assure discrètement l'intérim du pouvoir. Dans tout le pays, des millions de Brésiliens prient pour le rétablissement de M. Neves, symbole d'une transition « en douceur » à la démocratie.

Hospitalisé pour ce qu'on croyait une banale appendicite, M. Neves, à 75 ans, est apparu beaucoup plus malade que les premiers bulletins de santé ne l'avaient laissé paraître. Mardi, il a été opéré pour la troisième fois en raison d'une hémorragie intestinale, et certains journaux brésiliens parlent d'occlusion intestinale.

Dans la vie politique brésilienne, depuis près d'un demi-siècle, M. Neves est l'homme qui jouit du plus grand prestige, le seul qui n'ait pas été éclaboussé par l'un des nombreux scandales qui ont secoué le pays.

Catholique pratiquant, démocrate et nationaliste convaincu, M. Neves est aussi le seul homme politique qui soit un président acceptable par la hiérarchie militaire, évincée après 20 ans de pouvoir.

Aussi, le dilemne est terrible pour le gouvernement d'Alliance démocratique, qui regroupe le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) de M. Neves et le Parti du front libéral (PFL), constitué de dissidents du Parti démocratique social (PDS) qui fut au pouvoir avec l'appui des militaires.

Malgré une brillante campagne qui lui a permis d'accéder à la présidence, le PMDB voit M. Sarney, ancien président du Parti démocratique social, à la tête de l'Etat, et craint fort qu'il n'y reste encore six ans si M. Neves ne peut reprendre les rênes.



Photolaser AP

Le président-élu Tancredo Neves

M. Sarney a quitté le PDS en juin dernier lorsque le candidat à la présidence qu'il soutenait s'est vu débouté par le parti. Pour l'évincer, certains proposent d'élire M. Ulysses Guimaraes, président du PMDB et de la Chambre des députés.

Mais, pour couper l'herbe sous le pied des militaires, qui pourraient se laisser tenter par une reprise du pouvoir, l'Alliance démocratique veut suivre la constitution à la lettre, et soutient donc unanimement le vice-président Jose Sarney.

Mercredi, le nouveau ministre de la Défense, le général Leonidas Pires Goncalves, a soulagé beaucoup de responsables politiques en déclarant : « L'armée brésilienne se conformera strictement à la constitution. »

La constitution stipule en effet qu'en cas de décès ou d'incapacité qui empêcherait le président-élu de prêter serment, le vice-président prend automatiquement le pouvoir à sa place pour la durée du mandat présidentiel.

Le choix de M. Sarney à la vice-présidence avait eu pour but d'attirer le soutien de certains grands électeurs du PDS. Au Brésil, un vice-président n'a que peu de pouvoir, sauf si le président est dans l'incapacité de gouverner.

La maladie subite de M. Neves a surpris tout le monde. Le candidat de l'Alliance démocratique avait mené sa campagne électorale tambour battant, et il avait fait preuve, après son élection, d'une énergie étonnante, en se rendant dans sept pays étrangers.

M. Neves lui-même, un jour qu'on lui demandait s'il n'était pas trop âgé pour prendre la tête du pays, avait répondu : « Rappelez-vous que je ne suis pas aussi vieux que (le président italien) Sandro Pertini ou que (le dirigeant chinois) Deng Xiaoping. »

M. Sarney a promis de se conformer à la politique de M. Neves, qui a notamment assuré qu'il modifierait la constitution, élaborée par les militaires, pour organiser des élections présidentielles au suffrage universel d'ici quatre ans.

Mais beaucoup souhaitent que M. Sarney organise de nouvelles élections présidentielles dès cette année, même si les responsables du PMDB craignent que des élections anticipées ne suscitent des troubles dans le pays.

Le député Anton Soares, du Parti des travailleurs (PT), a déclaré à des journalistes que M. Sarney resterait sans doute au pouvoir jusqu'à la tenue de nouvelles élections générales, l'année prochaine. Quant au président du PFL, M. Jorge Bornhausen, il a estimé lui aussi que M. Sarney devrait appeler à des élections générales s'il se maintient à la présidence pendant un an.

Nombreux sont les hommes politiques qui prédisent à très court terme une nouvelle campagne pour l'élection présidentielle. Les noms de M. Paulo Maluf, candidat malchanceux du PDS lors des élections de janvier, et de M. Leonel Brizola, fougueux gouverneur de l'État de Rio de Janeiro, résolument de gauche, reviennent le plus souvent. Mais, dans l'éventualité où M. Neves ne pourrait assurer ses fonctions, ils devront sans doute compter avec M. Ulysses Guimaraes, du PMDB, et l'ancien vice-président du général Figueiredo, M. Aureliano Chaves.

Entre-temps, jeudi, M. Neves a pu se lever, a déclaré son porte-parole, M. Antonio Brito.

Son épouse Risoletta l'a soutenu pour quelques pas autour de son lit.

« Il s'est bien remis mais son état reste délicat », a ajouté le porte-parole.

M. Neves avait été hospitalisé le 14 mars à la veille des cérémonies prévues pour sa prestation de serment comme premier président civil depuis 21 ans.

## Budget de $23 milliards US en Israël

JÉRUSALEM (Reuter) — Le Parlement israélien a approuvé hier par 60 voix contre quatre un budget de $23 milliards US pour l'année fiscale débutant le 1er avril, après des marchandages prolongés entre partis religieux sur le partage d'une somme de neuf millions destinée à des institutions religieuses.

Plusieurs députés siégeant sur les bancs du gouvernement se sont abstenus, tandis que la plupart des parlementaires de l'opposition ont boycotté la séance.

Le budget ne comprend pas le coût du retrait du Liban, qu'on estime à 100 ou $140 millions US.

Les économistes se disent certains que les dépenses dépasseront comme à l'accoutumée les prévisions.

Israël est soumis aux pressions de Washington et du Fonds monétaire international, qui veulent voir une réduction des dépenses publiques et une montée du chômage pour combattre une inflation atteignant 400 % par an.

# LE MONDE EN BREF

### ■ *Les USA prêts à négocier avec la Syrie*

WASHINGTON (Reuter) — La tournée au Proche-Orient du secrétaire d'État adjoint américain Richard Murphy pourrait donner à celui-ci l'occasion de s'entretenir avec des responsables syriens, a annoncé hier l'administration Reagan. M. Murphy est l'ancien ambassadeur américain à Damas et y jouit d'une réputation flatteuse. Lors de l'annonce il y a deux semaines de la tournée de M. Murphy dans des pays du Proche-Orient, M. George Shultz, secrétaire d'État, avait déclaré que M. Murphy se rendrait en Israël, en Égypte, en Arabie saoudite et dans d'autres pays. Hier, M. Djerejian a annoncé : « M. Murphy saisira toutes les occasions de rencontrer des responsables syriens. ». M. Djerejian a souligné que les deux pays étaient en désaccord sur les moyens de parvenir à la paix, mais a réaffirmé la position américaine, qui est d'organiser des négociations directes entre Israël et ses voisins arabes, dont la Syrie.

### ■ *Enlèvement d'opposants au Chili*

SANTIAGO (Reuter) — Huit hommes armés de mitraillettes ont fait irruption jeudi soir dans les locaux de l'Association générale des enseignants chiliens (AGECH), syndicat opposé à la junte, et ils ont enlevé trois professeurs après en avoir battu quatre autres, ont annoncé des membres de l'association. Les agresseurs ont détruit des dossiers et emporté des machines à écrire du bureau où l'association publie son bulletin. Par ailleurs, le gouverneur de Concepcion, dans le sud, a annoncé l'arrestation de quatre personnes accusées d'être propriétaires d'une imprimerie clandestine où étaient publiés des tracts appelant à des manifestations contre la junte du général Augusto Pinochet.

### ■ *Attentats à la bombe au Pérou*

LIMA (AFP) — Plusieurs attentats à l'explosif, attribués au Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA, extrême-gauche) ont été perpétrés jeudi soir dans une localité proche de Lima, sans faire de victime. Sur les lieux de l'un des attentats a été retrouvé un drapeau du MRTA. Selon des sources non officielles, des inconnus en automobile ont attaqué une agence bancaire à Vitarte (est de Lima) et des bâtiments appartenant à des entreprises assurant l'approvisionnement de cette ville en eau et en électricité, a-t-on indiqué de même source. Les explosions ont causé des dégâts matériels. Les assaillants auraient également attaqué les sièges de deux chaînes de télévision, avant d'être repoussés par des policiers.

### ■ *Censure contre le président chypriote*

NICOSIE (Reuter) — Le Parlement chypriote a voté hier soir une motion de censure à l'encontre du président Spyros Kyprianou et a appelé celui-ci à remplir son mandat ou à organiser de nouvelles élections présidentielles. La Chambre, qui compte 35 députés, a voté à 20 voix contre 2 en faveur de la motion du Parti communiste Akel, motion soutenue par le parti de droite du Rassemblement démocratique. Quatre députés n'ont pas participé au vote tandis que les membres du parti du président, le parti Diko de centre-droit, quittaient l'assemblée, affirmant que le vote n'était pas constitutionnel. La motion de censure invite le président Kyprianou à accepter immédiatement un projet d'accord sur le gouvernement futur de l'île, divisée entre chypriotes grecs et turcs, gouvernement dont il a été question lors des entretiens de New York sous l'égide de l'ONU entre dirigeants des deux communautés.

### ■ *Nouveau représentant des USA à Vienne*

WASHINGTON (Reuter) — Le président Reagan a chargé hier soir M. Robert Blackwill de représenter les États-Unis aux négociations de Vienne sur la réduction des forces conventionnelles en Europe centrale, en remplacement de M. Maynard Glitman. Ce dernier dirige actuellement les négociations sur les euromissiles aux pourparlers américano-soviétiques de Genève. M. Blackwill, qui est âgé de 45 ans et actuellement en congé sabbatique, était auparavant sous-secrétaire d'État adjoint chargé des affaires européennes, et faisait partie du Conseil de sécurité nationale de la Maison-Blanche.

### ■ *Le Danemark ne veut pas du nucléaire*

COPENHAGUE (Reuter) — Le Parlement danois a voté hier contre tout projet de construction de centrales nucléaires dans les plans gouvernementaux concernant l'énergie. La résolution, soutenue par l'opposition majoritairement socialiste mais attaquée par quatre partis du gouvernement de centre-droit minoritaire, a été adoptée par 79 voix contre 67. Selon les observateurs politiques, il est peu vraisemblable que le gouvernement propose la construction de centrales nucléaires malgré les projets en ce sens étudiés dans les années 1970. Désormais, le Danemark dispose des gisements pétroliers et gaziers de mer du Nord qui lui permettent de satisfaire une importante partie de ses besoins énergétiques.

## Il y a déjà dix ans, Danang était libérée

DANANG, Vietnam (Reuter) — Des dizaines de milliers de Vietnamiens ont envahi les rues de Danang hier pour célébrer le dixième anniversaire de la libération de la deuxième ville du Vietnam par le Vietcong.

La foule a applaudi les tanks et les soldats, hommes et femmes, qui ont défilé dans une atmosphère de fête, marquée par l'absence totale de slogan anti-américain.

Il y a dix ans, les troupes nord-vietnamiennes et leurs alliés viet-cong avaient pris le contrôle de la ville, coupant le Sud-Vietnam en deux. Un mois plus tard, le 30 avril, Saïgon tombait à son tour, marquant la fin de la guerre du Vietnam.

Le premier secrétaire du Parti communiste vietnamien, Le Duan, et le général Vo Nguyen Giap, architecte de la victoire militaire d'Hanoi sur les Français et les Américains, ont assisté au défilé. À leur côté, les seuls diplomates présents venaient d'Europe de l'Est.

Après la parade, au cours d'une réunion réservée à la presse étrangère, M. Nguy Dinh An, membre du Politburo, a déclaré: «Nous n'avons plus de haine envers le peuple américain. Nous l'apprécions hautement et nous savons que, comme nous, il a énormément souffert de la guerre».

«Nous n'oublierons pas les crimes qui ont été commis, mais maintenant nous voulons nous tourner vers l'avenir», a-t-il ajouté.

Rappelant ses souvenirs de la libération de Danang, M. An a expliqué qu'il avait été surpris par la rapidité avec laquelle la victoire avait été acquise.

«Mon souvenir le plus fort, c'est la ville couverte de drapeaux, nos drapeaux, enfin», a-t-il dit.

M. An, membre du Viet-cong, vivait «quelque part à Danang» le 29 mars 1975.

«Il n'y a eu de chaos, pas eu de bain de sang», a-t-il affirmé dix ans après, malgré les témoignages des étrangers qui se trouvaient à Danang à l'époque et qui ont raconté la fuite éperdue des soldats senfuir-.vietnamiens s'entassant dans lea avions et les bateaux pour s'enfuir.

## Ceaucescu est réélu

VIENNE (Reuter) — M. Nicolae Ceausescu a été réélu hier président de la République par le parlement roumain, annonce l'agence officielle Agerpres.

M. Ceausescu, qui a accumulé les pouvoirs entre ses mains et celles de sa famille, a célébré le 22 mars son vingtième anniversaire à la tête du Parti communiste.

M. Ceausuescu entame ainsi son cinquième mandat à la tête de l'État, fonction largement honorifique dans un système à l'intérieur duquel le vrai pouvoir est entre les mains du secrétaire général du parti.

La Hongrie et la Pologne sont les seuls pays communistes où le chef du parti n'a pas également la fonction de président de la République.

M. Ceausescu est devenu président de la République en 1974, date à laquelle il a changé l'ensemble de la structure gouvernementale. Auparavant, de 1968 à 1974, il avait été président du conseil d'État, qui équivalait à la fonction de chef de l'État.


**LE DEVOIR**

**présentera le 20 avril prochain son supplément annuel à l'occasion du XIVe Salon international du livre de Québec** qui se tiendra du 23 au 28 avril.




**Thème: les jeunes et la littérature**
**Date de tombée: le 12 avril**

*Pour de plus amples informations pour votre publicité, communiquez avec*

**Jacqueline Avril (844-3361).**

# L'armée soudanaise contrôle les points névralgiques de Khartoum

KHARTOUM (Reuter) — L'armée soudanaise a pris position hier aux points névralgiques de la capitale, où l'atmosphère était tendue après deux jours d'émeutes, mais où aucun incident n'a été signalé.

Des soldats se sont déployés en groupes d'une dizaine devant les ministères, les pompes à essence, les bureaux de l'agence soudanaise de presse SUNA, ainsi que sur le principal pont traversant le Nil, vers Omdurman. La police anti-émeute est restée en état d'alerte, stationnée sur les grandes artères de Khartoum.

De source diplomatique, on indiquait qu'au moins trois personnes avaient été tuées dans les violences de mercredi et jeudi, déclenchées pour protester contre la hausse des prix du pain et des autres produits de première nécessité.

Les autorités n'ont fait état que d'une seule victime, un bébé d'un an blessé mortellement par une pierre. La police a annoncé l'arrestation de 1,400 personnes.

Les autorités soudanaises ont attribué la responsabilité des troubles aux « Frères musulmans », une organisation fondamentaliste interdite, et se sont engagées à « évacuer les vagabonds, chômeurs et mendiants » de Khartoum, en affirmant que des réfugiés venant des régions frappées par la sécheresse avaient participé aux troubles.

Le gouvernement a annoncé qu'il recherchait 17 dirigeants des « Frères musulmans », accusé d'avoir été les meneurs des émeutes de la faim visant à renverser le régime du maréchal Gaafar Nimeiri, au pouvoir depuis 16 ans, et actuellement en visite à Washington.

(À Tripoli, le « numéro un » libyen, le colonel Mouammar Kadhafi a déclaré son soutien à la « révolution » soudanaise en disant qu'elle se poursuivrait jusqu'au renversement du président Nimeiri.)

Les « Frères musulmans » étaient très influents au gouvernement depuis l'instauration de la loi coranique (charia) par le président Nimeiri, en 1983, et jusqu'à une récente purge au sein des instances dirigeantes de l'État, ce mois-ci.

La purge a semble-t-il été suivie par un assouplissement de la loi coranique. Ainsi, les ambassades étrangères peuvent à nouveau importer des bouteilles d'alcool, alors qu'en 1983, dans un geste symbolique, le président Nimeiri avait versé tout l'alccol disponible à Khartoum dans les eaux du Nil. Surtout, il a ordonné la révision des procès jugés par des « Frères musulmans », avec lesquels les amputations et les châtiments corporels publics étaient fréquents.

Pour inciter le président Nemeiri à bannir ces méthodes et à engager des réformes, les États-Unis avaient gelé au moins $100 millions US d'aide. La dette extérieure du Soudan, pays touché par la sécheresse qui voit affluer des milliers de réfugiés du Tchad et d'Éthiopie, est d'environ $9 milliards US.

# Les accrochages continuent dans la région de Saïda

SAIDA (AFP, Reuter) — Cinq Palestiniens ont été tués et 37 autres personnes — dont quatre Libanais — ont été blessées hier soir et au cours de la journée lors des opérations lancées par les Forces libanaises (FL, milices chrétiennes) dans la région de Saïda (Sud-Liban), atteignant pour la première fois les camps palestiniens d'Ain Heloue et de Mieh-Mieh, ont indiqué les correspondants en poste dans la région.

Hier soir, le camp palestinien d'Ain Heloue (30,000 habitants) dans les faubourgs est de Saïda était bombardé au canon et au mortier à partir des positions des FL situées sur les hauteurs, près des villages chrétiens de Mieh-Mieh et de Maghdouche, faisant trois morts et 28 blessés.

Selon les correspondants de presse citant un responsable du camp, la tension a commencé en début d'après-midi après que des tirs de mitrailleuses eurent été dirigés contre le camp palestinien de Mieh-Mieh (3,000 habitants), également à l'est de Saïda, au cours desquels deux Palestiniens ont trouvé la mort et cinq autres ont été blessés.

Vers midi, les FL postées dans la localité chrétienne de Mieh Mieh, à quelques centaines de mètres du camp du même nom, ont tiré à la mitrailleuse et à la roquette sur les positions de l'armée libanaise à l'intérieur du camp, a indiqué le responsable du camp.

Jeudi soir, à l'est de Saïda, des accrochages ont fait, selon un dernier bilan, quatre blessés, dont deux soldats.

Selon les correspondants, un important mouvement d'exode de la population chrétienne vers la localité de Jezzine, plus au nord, encore sous le contrôle des forces israéliennes, a été constaté.

Par ailleurs, deux enseignants français ont été enlevés par des hommes armés jeudi soir à Beyrouth-Ouest, mais ont été libérés deux heures plus tard avec les excuses de leurs ravisseurs, a annoncé l'ambassade de France.

Jean-Claude Duvent et Robert Valnassian ont été emmenés de force dans une voiture par deux hommes, en sortant d'une école du quartier de Verdun où ils avaient donné des cours du soir.

Ils ont été libérés après intervention de l'ambassadeur Fernand Wibaux, qui a contacté diverses milices de Beyrouth-Ouest, secteur musulman de la ville.

« Les ravisseurs ont présenté des excuses et dit qu'ils croyaient avoir enlevé des ressortissants d'une autre nationalité », a déclaré un porte-parole de l'ambassade.

Ils n'ont pas dit quelle nationalité ils visaient.

Les enseignants sont maintenant chez eux où ils se remettent de leur épreuve.

Enfin, on ne possède aucune information sur le sort de trois diplomates français et d'une secrétaire à l'ambassade enlevés la semaine dernière.

*En Afrique du Sud*

# La tension monte après l'interdiction des réunions des organisations anti-apartheid

JOHANNESBOURG (AFP) — La tension a encore monté d'un cran hier en Afrique du Sud avec l'interdiction pour trois mois, dans les régions les plus touchées par la violence, de toutes les réunions du Front démocratique uni (UDF) et de 28 autres organisations anti-apartheid affiliées, privant ainsi l'opposition noire de son principal moyen d'expression.

L'opposition a immédiatement averti que cette décision était dangereuse et risquait d'attiser la violence.

À partir d'hier et jusqu'au 30 juin, toutes les réunions du Front démocratique uni et d'organisations telles le Congrès des étudiants sud-africains (COSAS), principal organisateur des mouvements de protestation dans les écoles, des associations féminines de Uitenhage et autres villes de la région sud du pays, ainsi que diverses associations de jeunesse, sont interdites dans 18 regions administratives du pays — essentiellement dans l'est de la province du Cap, mais aussi dans la région de Johannesbourg.

L'UDF rassemble quelque 700 associations anti-apartheid et constitue le principal foyer d'opposition extra-parlementaire au gouvernement blanc du président Pieter Botha.

Cette decision fait suite au discours du président Pieter Botha au Parlement mercredi annonçant que des mesures avaient été prises pour rétablir «la loi et l'ordre».

Cette nouvelle mesure de répression intervient après la tuerie de 19 Noirs abattus par la police à Langa, près de Uitenhage dans le sud du pays le 21 mars, et après les émeutes et actes de vengeance qui ont suivi et causé la mort de 17 autres personnes dans cette même région, à environ 25 km au nord de Port-Elizabeth.

L'UDF a qualifié l'interdiction des réunions de «déclaration d'état d'urgence à l'échelle régionale», estimant qu'elle est la promesse de nouveaux désordres car ces organisations «ne seront plus capables de diriger les masses dans le cadre d'une résistance disciplinée à l'apartheid».

Le secrétaire général du Conseil sud-africain des Églises (SACC), le révérend Beyers Naude, a affirmé lui aussi que cet «acte désespéré du gouvernement pour endiguer la vague de libération ne peut que conduire à de nouvelles tensions».

Pour les observateurs, le cycle des événements des derniers jours rappelle ceux qui avaient suivi la tuerie de Sharpeville en 1960. En peu de temps, le gouvernement avait alors interdit le Pan African Congress (PAC) et le Congrès national africain (ANC). Ce dernier avait alors créé sa branche clandestine armée, responsable depuis d'un grand nombre d'attentats en Afrique du Sud.

Simultanément hier, la crédibilité du gouvernement a été mise en cause par un officier de police témoignant dans le cadre de l'enquête officielle sur l'affaire de Langa.

Alors que le ministre de la loi et l'Ordre, M. Louis Le Grange avait affirmé devant le Parlement que la police avait été obligée de faire feu pour se défendre parce qu'elle était attaquée à coups de cocktail Molotov, l'un des officiers responsables a affirmé qu'il n'était pas sûr d'avoir vu un cocktail Molotov, et était certain qu'aucun n'avait été lancé.

Le principal parti d'opposition à la Chambre blanche, le Parti fédéral progressiste (PFP), avait déjà conclu à l'issue de sa propre enquête que la version officielle était formellement contredite par celle des participants aux funérailles de Langa sur lesquels la police avait ouvert le feu. Le PFP a mis en garde récemment contre des mesures de répression qui risqueraient de provoquer un mouvement de désobéissance civile plutôt que de résoudre les problèmes du pays.

le Black Sash, autre organisation de défense des Noirs, a publié de son côté hier un rapport accablant sur le comportement en général de la police dans la région du Cap. Arrestations arbitraires et tortures, tirs au hasard des policiers sur les Noirs dans les *townships* y compris sur des enfants, intimidations, semblent être la règle, note le rapport, basé sur les témoignages sous serment de 36 personnes interrogées dans la région de Uitenhage.

# Un attentat antisémite fait au moins 20 blessés dans un cinéma parisien

PARIS (AFP) - Un attentat antisémite a fait une vingtaine de blessés, dont six sérieux et trois graves, vers 21 h 45, hier, dans le cinéma Rivoli-Beaubourg, à Paris, pendant la projection d'un film sur le procès Eichmann dans le cadre du Festival international du cinéma juif.

La salle située en sous-sol, de ce petit cinéma situé non loin du quartier juif et de la rue des Rosiers, a été ravagée par l'explosion. L'engin, a pu constater sur place le journaliste de l'AFP, avait été placé sous un fauteuil d'une des dernières rangées. L'explosion a provoqué un cratère d'une cinquantaine de centimètres. Une partie des murs et du plafond du cinéma se sont effondrés. Les fauteuils ont été arrachés. Quelques foyers d'incendie se sont déclarés juste après l'explosion et ont été rapidement éteints par les pompiers.

«Le film avait commencé à 20 heures», raconte Stéphane Serero, un jeune spectateur Âgé de 24 ans. Stéphane a encore ses habits couverts de poussière, il est très pâle et encore choqué, il s'exprime difficilement. Il tient à la main son pardessus à moitié consummé.

«Soudain, ajoute-t-il, vers 21 h 45, alors que le film approchait de la fin, une terrible explosion a retenti dans la salle où il y avait une cinquantaine de personnes. L'explosion a été ponctuée d'un éclair aveuglant. Des morceaux de plâtre et de mur nous sont tombés dessus. Une fumée et une poussière très opaques ont envahi la salle. L'atmosphère était irrespirable. Immédiatement, je me suis précipité vers les portes de sortie qui étaient à moitié arrachées. Il n'y a peu eu de panique. Mais tout le monde a eu très peur. Les spectateurs se sont rués dehors sans avoir eu le temps de comprendre ce qui s'était passé. C'est à n'en pas douter un attentat antisémite. Comment peut-on faire des choses pareilles. C'est horrible», a conclu le jeune homme.

À 22 h 30, d'importantes forces de police, pompiers, médecins étaient sur place. Les blessés les plus gravement atteints ont été transportés à l'hôpital.

Selon les premiers éléments de l'enquête recueillis sur place, ce cinéma n'avait pas reçu de menaces.

M. Pierre Joxe, ministre français de l'Intérieur et de la Décentralisation, a qualifié l'attentat antisémite d'abominable.

Le ministre a indiqué à la sortie du cinéma où il s'est rendu: «Tout attentat de ce genre est abominable. Celuici est doublement abominable car il visait un festival culturel, un festival du cinéma juif. Tous les blessés, a ajouté le ministre, ont été très rapidement secourus et transportés à l'hôpital». M. Joxe a précisé que ce cinéma faisait l'objet d'une surveillance policière par ronde et par patrouille. «Un quart d'heure avant l'attentat, a-t-il déclaré, une patrouille de police était passée devant le cinéma et navait rien remarqué».

Bulletin de LA GUÉRINIÈRE

charolais — percherons

Grande vente de Charolais

le samedi 20 avril 1985
à 2:00 heures P.M.

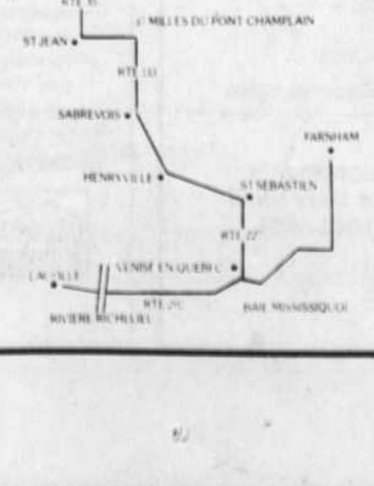
Ne manquez pas le rendez-vous: ce sera la fête!

*Demandez notre catalogue gratuit.*

POUR VOUS Y RENDRE

716, Montée Roy,
Saint-Sébastien d'Iberville,
Québec, Canada J0J 2C0

Téléphone: de
Daniel Boulais
1(514) 244-5582






La magie des chutes du Niagara avec les ESCAPADES de VIA Rail.

Vous avez besoin de vous changer les idées? Les ESCAPADES VIA Rail sont les mini-vacances qu'ils vous faut!

Les chutes du Niagara seraient peut-être la solution magique grâce à une ESCAPADE VIA Rail. Le train, c'est la façon la plus relaxante, la plus agréable de voyager. Vous découvrirez le plaisir de prendre la clé des champs facilement et ce, à un prix abordable. Chaque ESCAPADE comprend le voyage en train aller et retour, en voiture-coach, l'hôtel de première classe et, si vous le désirez, des billets pour assister à certains événements spéciaux ou une visite guidée de la ville. Dites-nous combien de temps vous désirez partir et nous nous occupons de tout!

Dans le train VIA, vous relaxerez dans un siège confortable, profiterez de l'espace prévu pour les jambes et apprécierez la vue panoramique qu'offrent les fenêtres. Vous voyagerez dans un monde de confort et de détente. Découvrez la magie du train, elle vous fera faire les plus beaux voyages!

Réservez dès aujourd'hui votre ESCAPADE VIA Rail en communiquant avec votre agent de voyages ou avec VIA Rail, 24 heures par jour, au **871-1331.** Les ESCAPADES VIA Rail, des moments de rêve offerts toute l'année.

| De Montréal à: | À partir de |
|---|---|
| Chutes Niagara | 109$ |
| Toronto | 104$ |
| Ottawa | 50$ |

Prix minimum par personne. Comprend le transport aller et retour en voiture-coach et une nuit à l'hôtel (occupation double). Les prix sont sujets à changement sans préavis et peuvent varier selon l'hôtel, les activités choisies et la date de départ. Renseignez-vous sur les économies que vous pouvez faire grâce au tarif Ambassadeur et au tarif de groupe.

VIA

Venez vivre la magie des voyages en train.

Détenteur d'un permis du Québec

# EN BREF...

### ■ Pluies acides en Californie

WASHINGTON (AFP) — Les eaux et forêts des États de l'Ouest américain, où se trouvent notamment les plus célèbres des parcs nationaux, sont menacés par les pluies acides, selon une étude publiée hier par un groupe de recherche sur l'environnement. Ce rapport du *World Resources Institute*, réalisé notamment par des scientifiques de l'Université de Berkeley en Californie indique que pour la première fois, des faits scientifiques prouvent que les acides se trouvant dans la neige, le brouillard, la pluie et l'air menacent de façon croissante les riches ressources naturelles de l'Ouest. Les pluies acides sont maintenant un problème national, frappant à la fois l'Est et l'Ouest souligne ce rapport. Cette étude démontre entre autres qu'un brouillard au taux d'acidité comparable à celui du vinaigre, a été observé dans le bassin de Los Angeles et la vallée centrale de Californie.

### ■ Les femmes et l'informatique

(PC) — Une enquête récente menée par la Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ) confirme l'assertion que les femmes s'intéressent beaucoup moins que les hommes aux sciences et aux techniques. Sur le 10 % d'enseignants qui affirment utiliser le micro-informateur à des fins pédagogiques, il y a deux fois plus d'hommes que de femmes, et ce, autant au primaire qu'au secondaire. La même enquête nous apprend également que deux fois plus d'enseignants que d'enseignantes possèdent un micro-ordinateur personnel (près de 30 % pour les hommes contre un peu plus de 15 % pour les femmes). Interrogé sur l'intérêt démontré face à l'informatique à l'école selon le sexe de l'étudiant, les enseignants sondés indiquent qu'ils n'ont pas observé moins d'intérêt de la part des filles. Les analystes de l'enquête ne semblent pourtant pas convaincus. Ils font valoir que plusieurs études récentes démontrent le contraire. Ils citent le Computer Literacy Survey qui révèle que les 2/3 des utilisateurs à l'école sont des garçons. Le Conseil supérieur de l'Education a déjà noté que moins de filles étaient inscrites au cours d'introduction à la science informatique (cours optionnel au secondaire 4 et 5).

### ■ Le cancer par téléphone

TORONTO (PC) — Dans la région de Hamilton, à compter du 2 avril, n'importe quel renseignement sur le cancer sera à la portée du téléphone. Comme aux États-Unis, mais pour la première fois au Canada, il sera en effet possible de composer un simple numéro de téléphone pour obtenir au bout du fil l'information désirée. Le Dr Sue Kober a expliqué que diverses institutions de santé recevaient déjà beaucoup d'appels sur le cancer et que c'est pour cette raison qu'on avait décidé d'ouvrir un seul bureau pour s'occuper de toutes les demandes. Ce projet pilote relèvera de l'autorité de la section de l'Ontario de la Société canadienne du cancer et de la Fondation de recherche et de traitement du cancer de l'Ontario. Le personnel sera composé d'infirmières, qui suivront des cours spéciaux.

### ■ Le financement du PQ

QUEBEC (PC) — La campagne de financement du Parti québécois, lancée officiellement le 9 mars, se terminera à la fin mai. Jusqu'ici, le parti est en bonne voie d'atteindre son objectif de $ 2 millions. C'est ce qu'a fait savoir le président de la campagne, M. Marcel Léger, alors qu'il en dévoilait quelques aspects nouveaux à *la Presse canadienne*. M. Léger a annoncé la tenue d'une grande célébration, le 13 avril, marquant le quatrième anniversaire de la réélection du Parti québécois. Quelque 1,500 personnes sont attendues à cette soirée qui se déroulera à Montréal et au cours de laquelle on dévoilera le résultat de la moitié de la campagne. Selon le ministre Léger, la première semaine de sollicitation a rapporté $ 600,000 dans les coffres du parti, ce qui est de bon augure. Afin de maximiser les résultats de cette campagne, le président a en outre planifié deux phases avec chacune des orientations bien définies. La première phase qui se terminera le 13 avril, consiste à visiter les 80,000 membres en règle, tandis que la deuxième phase mettra l'accent sur l'adhésion de nouveaux membres, de même que sur le renouvellement d'anciens membres qui ne sont plus en règle.

### ■ Débat sur les pêches

QUEBEC (PC) — L'opposition libérale a reproché hier au gouvernement d'avoir gaspillé de l'argent dans le secteur des pêches commerciales. Au cours d'un débat l'opposant aux députés libéraux Ghislain Maltais (Saguenay) et Marc-Yvan Côté (Charlesbourg) dans le cadre de l'Interpellation du vendredi à l'Assemblée nationale, le ministre Jean Garon a été accusé d'avoir « investi d'une façon démesurée » et d'avoir « imposé ses règles sans tenir compte de la situation et des besoins de l'industrie québécoise des pêches ». Ce débat a donné lieu à quelques échanges acerbes alors que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a voulu démontrer que le secteur des pêches commerciales n'avait jamais été entre si bonnes mains que depuis 1976.« Les libéraux avaient laissé le secteur à l'abandon », a -t-il déclaré, ajoutant que la flotte de pêche était à peine plus élaborée qu'à l'époque de Jacques Cartier.L'opposition a particulièrement reproché au ministre ses méthodes discrétionnaires par lesquelles « il maintient l'industrie de la pêche dans un état de peur et d'incertitude totale. » MM. Maltais et Côté se sont dits indignés de la sur-réglementation qui régit ce secteur, dénonçant même « l'étatisation sournoise » du ministre. Affirmant que le ministre Garon « voit gros » et qu'il n'a plus l'assentiment du milieu, l'Opposition a réclamé une fois de plus l'institution d'une commission parlementaire pour permettre à tous les travailleurs vivant de la pêche de faire état de leurs attentes.

### ■ Les prix du Québec

QUEBEC (PC) — La période de mise en candidature pour les prix du Québec 1985 est maintenant ouverte et elle se poursuivra jusqu'au 30 avril. Prestigieux, les six prix du Québec sont remis annuellement à des Québécois et des Québécoises dont la carrière exceptionnelle mérite d'être soulignée. Quatre de ces prix d'excellence sont remis à des créateurs du domaine des arts; le prix Paul-Emile-Borduas est relié aux disciplines des arts visuels, le prix Denise-Pelletier appartient aux disciplines des arts d'interprétation, le prix Athanase-David prime l'ensemble des oeuvres d'un auteur et enfin, le prix Albert-Tessier souligne une carrière cinématographique. Les prix Léon-Guérin et Marie-Victorin sont quant à eux décernés à des praticiens et chercheurs pour des activités scientifiques. Les lauréats recevront un certificat témoignant d'une remarquable contribution au développement culturel, social et scientifique du Québec, une bourse de $ 15,000 et une médaille d'argent, création exclusive d'un artiste québécois. Pour les prix littéraires et artistiques, les dossiers doivent parvenir au ministère des Affaires culturelles; pour les prix scientifiques, ils doivent être acheminés au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie.

*Ses qualités stratégiques ne font toujours pas l'unanimité*

# Missiles MX: la seule conjoncture politique a influencé la décision du Congrès américain

**SYLVIANE TRAMIER**
Collaboration spéciale

WASHINGTON — Le missile intercontinental MX, loin d'avoir convaincu les législateurs américains de ses qualités stratégiques, aura pourtant fait preuve depuis plus de dix ans de son étonnante aptitude à surmonter les épreuves politiques.

La démonstration en a été faite de nouveau, de façon éclatante au cours des deux dernières semaines: le Congrès américain, avec réticence et de mauvaise grâce a cependant autorisé la poursuite du programme de construction du missile et approuvé les crédits de $ 1.5 milliard nécessaires au développement de la deuxième portion du programme, qui comporte comme la première 21 missiles MX (pour missiles expérimentales).

Les efforts déployés par la Maison Blanche ont été cette fois grandioses et féroces. On n'a pas lésiné sur les moyens: par autobus entiers, les congressistes aux convictions vascillantes ont été amenés à la Maison Blanche pour assister à des séances d'information destinées à lever les derniers doutes. On a laissé courir le bruit — aussitôt démenti — que les Républicains qui auraient l'ingratitude de voter contre le MX se verraient payer en retour par un manque d'empressement du président Reagan à appuyer leur prochaine campagne aux élections législatives l'année prochaine. Avant le vote au Sénat, le président Reagan est allé lui même « encourager les troupes » en servant aux sénateurs un fervent plaidoyer pour le MX.

Mais il en fallait davantage pour rallier une Chambre des représentants à majorité démocrate, et le président n'a pas hésité à sortir les gros canons: Max Kampelman a été rappelé de Genève où il dirige la délégation américaine aux pourparlers avec les Soviétiques sur la réduction des armes nucléaires et spaciales. (Max Kampelman est aussi responsable de la catégorie de négociations portant sur les armes défensives.)

Pendant toute la journée de lundi dernier, les membres de la Chambre des représentants, appelés à se prononcer le lendemain et de nouveau deux jours plus tard sur le programme du MX, ont écouté M. Kampelman



Max Kampelman

faire l'apologie du missile.

Avec l'avantage d'être membre du Parti démocrate, donc en l'occasion de ne pas donner prise aux accusations de partisanerie politique, et avec le prestige que lui confère son poste de négociateur en chef pour le côté américain, Max Kampelman, de l'avis des législateurs, a été le facteur décisif. La Chambre des représentants autorisait mardi, par 219 voix contre 213 la poursuite du programme MX, et par 217 voix contre 210, elle approuvait jeudi l'attribution des crédits de $ 1,5 milliard.

Le moment du vote sur le MX ne pouvait pas avoir été mieux choisi. Il a coïncidé avec la reprise des négociations américano-soviétiques sur la réduction des armements et les partisans du missile ont pu ainsi jouer à fond une carte maîtresse: les conséquences néfastes qu'aurait sur les négociations un rejet du programme MX. C'est d'ailleurs davantage sur ce rôle symbolique et psychologique attribué aux MX que sur les qualités stratégiques du missile qu'a porté le débat au cours des deux dernières semaines.

Quel genre de message faut-il envoyer aux Soviétiques en ce moment, et refuser de poursuivre le développement d'une arme que l'on a déjà présentée comme essentielle au plan de modernisation stratégique, ne serait-ce pas précisément couper l'herbe sous les pieds des négociateurs américains?

C'est sur ce genre de question que les congressistes américains ont été invités à réfléchir avant de prendre une décision.

L'année dernière aussi, la conjoncture politique internationale avait fourni un argument de poids aux partisans du MX; il s'agissait alors de ne pas rejeter le missile car les Soviétiques, qui, à ce moment-là, avaient quitté la table de négociations, pouvaient voir dans ce rejet un signe que ce retrait des pourparlers avait fait fondre la détermination des Américains.

Plusieur membres de la Chambre des représentants ont souligné que leur vote en faveur du MX était cette fois un geste patriotique, destiné à mettre toutes les chances du côté du négociateur américain, mais que, à l'avenir, nous n'appuierons plus le programme. Cela reste à voir. Il est possible qu'encore une fois, au cours des prochains débats sur le MX, les circonstances et l'atmosphère des relations Est-Ouest prennent le pas sur la valeur technique du MX.

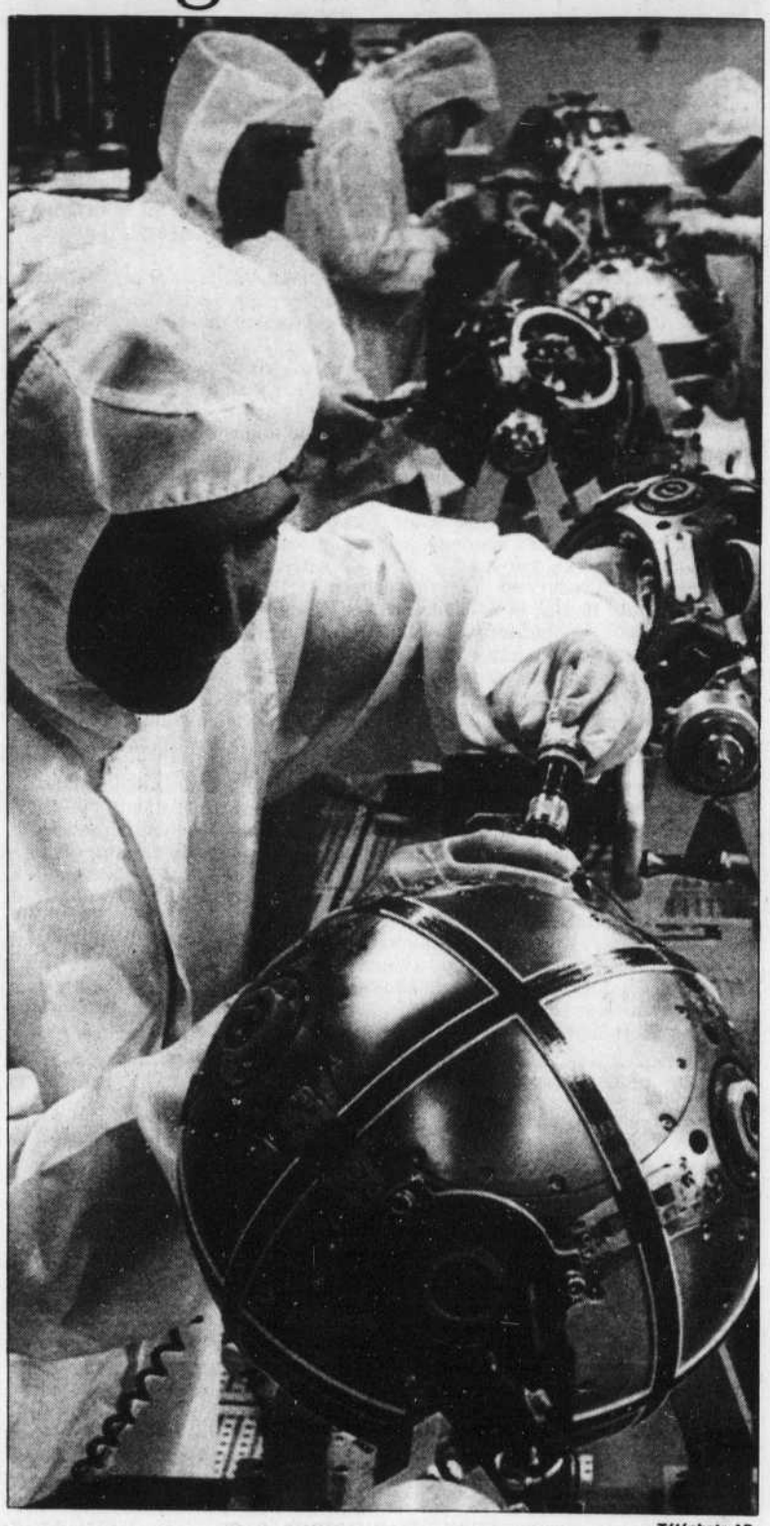
Pour l'exercice financier 86, le président Reagan prévoit de réclamer au Congrès une troisième tranche de crédit, de $ 4 milliards, destinés à la construction de 48 nouveaux missiles MX. Le programme prévoit au total l'installation de 100 missiles MX dans des silos renforcés au Wyoming et au Nevada. Le mode de déploiement du MX n'a pas été cette semaine l'objet de beaucoup d'attention; mais depuis sa conception il y a 12 ans, le MX n'a pas cessé d'alimenter la polémique.

Le Pentagon a étudié 37 modes de déploiements différents pour tenter de faire face à la vulnérabilité de ce missile énorme (il pèse 87 tonnes, et mesure 21 mètres de haut) capable d'atteindre des cibles à 14,000 km de distance, et muni de 10 ogives nucléaires.

Sa taille en fait une arme encombrante, facilement repérable et sujette en théorie à une attaque.

Le MX est d'ailleurs dans la stratégie américaine une arme de transition, qui doit cécer la place à une arme moins vulnérable, plus petite et porteuse d'une seule ogive nucléaire: le Midget Man.

Quoi qu'il en soit, l'approbation donnée cette semaine par le Congrès à la poursuite du programme constitue une belle victoire législative pour le président Reagan ( la première de son nouveau mandat) et elle témoigne de l'habileté politique de son équipe de conseillers.

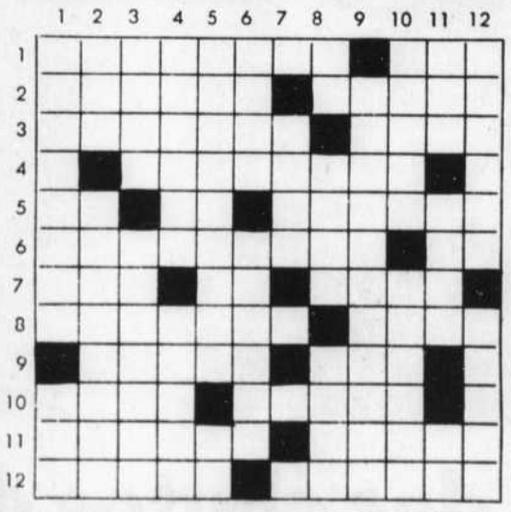


Téléphoto AP

Des techniciens californiens s'affairent à vérifier le système de guidage particulièrement sophistiqué des missiles MX.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

## LES MOTS CROISÉS



**Horizontalement**

1—Plonger dans l'eau bouillante. — Unité monétaire de la Norvège et de la Suède.
2—Mettra en poudre avec un moulin. — Aconit des montagnes.
3—Contenant. — Petit de la vache.
4—Débarrasser un jardin des pierres.
5—Chlore. — Technétium. — Moutarde noire.
6—Trait. — Métal précieux.
7—Ancien bouclier. — Deux. — Monticule de sable édifié par le vent dans les déserts.
8—Mettras en terre pour germer. — Organe plat de forme circulaire.
9—Fils du frère. — Habitude ridicule.
10—Irritant au goût. — Fatiguée.
11—Qui annonce de la gaieté. — Divertit.
12—Groupe de langues indo-européennes. — Nés du même père et de la même mère.

**Verticalement**

1—Amoncellement de glaçons dans un cours d'eau (plur.). — Arme de jet portative.
2—Joint la tête aux épaules. — Qui a obtenu une licence à l'université.
3—Tête coupée de sanglier. — Qui exprime une idée de nombre.
4—Disciple. — Narine des cétacés.
5—Éruption cutanée ressemblant à des piqûres d'ortie. — Tellure.
6—Indication du jour et de l'année. — Crie, en parlant du chat.
7—Anneau de cordage.
8—Radon. — Restitue. — Empereur de Russie.
9—Tendance à prendre des décisions hâtives et irréfléchies.
10—Produit un certain effet. — Qui fait bombance.
11—Roue à gorge d'une poulie. — Promesse faite à la Divinité. — Sélénium.
12—Éviter avec adresse. — Abus.

**Solution d'hier**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | S | A | C | R | I | L | E | G | E | ■ | T | A |
| 2 | U | P | S | I | L | O | N | ■ | T | H | O | N |
| 3 | C | P | ■ | Z | ■ | T | C | ■ | R | A | N | I |
| 4 | C | O | R | I | N | T | H | I | E | N | N | E |
| 5 | E | N | E | E | ■ | E | A | U | ■ | T | E | R |
| 6 | S | T | E | R | E | ■ | N | L | ■ | I | L | E |
| 7 | S | E | L | E | N | I | T | E | U | S | E | ■ |
| 8 | E | U | ■ | ■ | G | R | E | ■ | R | E | T | S |
| 9 | U | R | I | N | A | I | R | E | S | ■ | E | ■ |
| 10 | R | ■ | T | O | I | T | ■ | M | U | C | O | R |
| 11 | ■ | T | E | N | N | I | S | ■ | L | O | N | G |
| 12 | S | E | M | ■ | E | S | S | I | E | U | ■ | E |





## MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

Compétence:
Francine Gingras 844-3361



Fondatrice et directrice pédagogique
LUDMILLA CHIRIAEFF

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DANSE DU QUÉBEC

AUDITIONS D'ADMISSION SAISON 1985-1986

OPTION DANSE-BALLET
Cégep du Vieux Montréal (durée - 7 sessions)

Critères d'admission:
1- Cinq ans de pré-requis en technique classique, niveau secondaire V de l'école Pierre-Laporte ou équivalent.
2- Détenir le diplôme du secondaire V académique du ministère de l'Éducation ou équivalent.

**Audition: vendredi 12 avril:** 17h-19h30 - filles et garçons
Les candidats sont priés de s'inscrire à 16 heures.

COURS DE JOUR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DANSE DU QUÉBEC (temps plein)

Programme professionnel: niveaux intermédiaire, avancé et pré-professionnel.

Ce programme comprend les cours: ballet, pointes, classe homme, variations, pas de deux, répertoire, atelier chorégraphique, danses nationales, danses de caractère ou espagnole, danse moderne, création-improvisation, jazz, histoire du ballet. Ces cours débuteront le 9 septembre 1985.

**Audition: samedi 13 avril:**
9h30-11h00 - niveau avancé / pré-professionnel filles et garçons
11h30-13h00 - garçons débutants programme spécial pour les 15 à 20 ans
14h00-15h30 - niveau intermédiaire filles et garçons

Les candidats sont priés de s'inscrire une heure avant l'audition.

Maison de la Danse
4816, rue Rivard
Montréal (Québec)
H2J 2N6

Renseignements:
Madame Mary Kinal
(514) 849-8681

MÉTRO LAURIER

Nouveau programme ENAP-INRS-UQAM

**Maîtrise en analyse et gestion urbaines**

*Date limite de demande d'admission*
1er juin 1985

*Information:* (514) 522-3641

L'ALLEMAND
ça vous intéresse?
...venez l'apprendre à
L'INSTITUT-GOETHE

COURS INTENSIFS
15.05 — 13.06, 1985 — au Goethe-Institut Montréal
6.05 — 25.06, 1985 — au Goethe-Institut Ottawa

*Renseignements:*
à Montréal — Tél.: 866-6189
à Ottawa — Tél.: 235-5124
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL
Place Bonaventure
Entrée LaGauchetière & Université

PROGRAMME D'ÉTUDES EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
(PRODEV)

Le programme
— est conçu dans une optique interdisciplinaire
— se donne à temps complet (septembre à avril) et à temps partiel
— mène à l'obtention d'un Diplôme en Développement International et en Coopération

Conditions d'admission
— baccalauréat universitaire ou l'équivalent
— expérience en développement international ou intention de travailler dans ce domaine
— connaissance pratique de la deuxième langue officielle est souhaitable

On peut obtenir une brochure explicative ou poser sa candidature en s'adressant au:

SECRÉTAIRE DE L'INSTITUT
Institut de Développement International et de Coopération
Université d'Ottawa
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5
Tél.: (613) 231-4910

*l'INRS-Urbanisation présente un mémoire aux audiences publiques sur l'habitation*

# Le gouvernement doit établir une politique distincte de logement rural

**CAROLE BEAULIEU**

Ignorée par le Livre vert sur l'habitation, la situation des personnes âgées en milieu rural doit faire l'objet d'une étude en profondeur et s'inscrire dans une politique distincte sur le logement rural.

Telle est l'une des principales recommandations formulées par le groupe de recherche de l'INRS-Urbanisation dans un mémoire d'une trentaine de pages présenté hier matin à Montréal dans le cadre des audiences publiques sur l'habitation.

Selon l'INRS les personnes âgées en milieu rural disposent d'options d'habitation encore moins adéquates que leurs vis-à-vis en milieu urbain « qui n'en ont déjà pas beaucoup ». Conséquemment elles sont plus rapidement institutionnalisées.

L'INRS consacre à la question des personnes âgées « autonomes ou en perte d'autonomie » tout un chapitre de son mémoire. Les autres chapitres sont consacrés aux familles mono-parentales, à la conversion du logement locatif en copropriété, aux programmes de restauration, à l'élargissement de l'accès à la propriété et au rôle des municipalités.

Sur la question des personnes âgées, l'organisme invite le ministère à encourager des « formules alternatives modestes » telles que la cohabitation, les logements accessoires et les « logements à annexes mobiles ». Dans ce but il invite le gouvernement, et plus particulièrement les municipalités, à abolir les barrières légales et fiscales s'opposant à leur adoption.

L'INRS préconise de même « le report des taxes foncières municipales » pour les propriétaires âgés et la création d'un programme spécial intégrant logement et services sociaux.

« Une plus grande diversité de modèles qui combinent logement et services (du type maintien à domicile) est nécessaire pour accomoder la variété de besoins des personnes âgées, » écrivent les auteurs du mémoire.

A Montréal seulement plus de 5000 ménages admissibles au logement public sont actuellement inscrits sur des listes d'attente. Plus de 1500 autres sont sur les listes d'attente des centres d'accueil et centres hospitaliers de soins prolongés de la région.

**LE DEVOIR** VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
**844-3361**

Québec

1985
Année internationale de la jeunesse

# PROGRAMMATION DES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

## AVRIL

**1er AVRIL/CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE**

Kingston, Jamaïque, du 1er au 9 avril.
Conférence organisée sous l'égide de l'ONU.

**5 AVRIL/5e FESTIVAL QUÉBECOIS DE CRÉATION JEUNESSE**

Montréal, Polyvalente Pierre Dupuis, du 5 au 7 avril.
Un événement artistique multidisciplinaire mettant en scène des créations de jeunes de 12 à 18 ans.

**12 AVRIL/CARREFOUR '85**

Montréal, École secondaire Louis Riel, du 12 au 14 avril.
Rassemblement de près de 400 jeunes et représentants d'organismes jeunesse impliqués dans l'organisation de l'AIJ au Québec.
Rencontre parrainée par IMAJ 85.

**24 AVRIL/COLLOQUE INTERNATIONAL: PARENTS CONTESTÉS, JEUNESSE REJETÉE: UNE IDENTITÉ À DÉFINIR**

Montréal, Hôtel Méridien, du 24 au 27 avril.
Colloque organisée par la Fédération internationale pour l'éducation des parents (FIEP), la Société de recherches en orientation humaine (SROH) et l'UNESCO.

**27 AVRIL/CONCERT EUCHARISTIQUE**

Montréal.
3 500 jeunes assisteront à une messe télévisée à l'église Notre-Dame. Les fonds recueillis à la quête contribueront à l'aide à l'Éthiopie.

**CONGRÈS INTERNATIONAL SUR LA JEUNESSE ET LES LOISIRS**

Sao Paulo, Brésil.
Congrès organisé par l'Association internationale pour les loisirs et la récréation et axé sur la participation et les possibilités de développement en faveur des jeunes et des loisirs.

## MAI

**4 MAI/13e CONFÉRENCE DES ÉTUDIANTS DU COMMONWEALTH**

Ottawa, du 4 mai au 10 mai.

**12 MAI/CÉLÉBRATION ET FORUM 1985**

Ottawa, du 12 au 17 mai.
Conférence organisée par le forum pour les jeunes canadiens sur des questions politiques, sociologiques et technologiques.

**14 MAI/LE CIRQUE DU SOLEIL**

Montréal, du 14 mai au 2 juin.
Spectacles d'animation donnés par le Cirque du Soleil en vue de souligner l'AIJ dans diverses manifestations montréalaises. Ce spectacle marquera le début d'une tournée du Cirque au Québec et en Ontario.

**22 MAI/SALON DE L'ATELIER DE LA CULTURE**

Victoriaville du 22 au 31 mai.
Manifestation visant à informer et sensibiliser des jeunes provenant de diverses commissions scolaires du Québec à l'égard de la récupération du papier.

**25 MAI/MARCHE 2/3**

Montréal.
Grande marche organisée par le Club 2/3, organisme de coopération international, en vue d'informer et de sensibiliser les jeunes aux problèmes du Tiers-Monde. Cette marche viendra clôturer une tournée d'animation dans 9 villes du Québec et se terminera par un spectacle jeunesse au Vieux port de Montréal.

**27 MAI/RASSEMBLEMENT MONDIAL D'ATD QUART-MONDE**

Genève, Suisse.
Rassemblement visant à intensifier les actions de la communauté internationale à l'égard des plus démunis, notamment les jeunes. Une délégation de 4 jeunes québecois membres du mouvement international ATD Quart-monde se rendront à Genève.

**27 MAI/SIMULATION DES NATIONS UNIES**

Montréal, au siège de l'OACI, du 27 mai au 1er juin.
Sous l'égide de l'ACNU (Association canadienne des Nations Unies) des jeunes de toutes les provinces participeront à une simulation des séances de l'ONU.

**30 MAI/CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES JEUNES ET LES DROGUES**

Saskatoon, du 30 mai au 1er juin.

## JUIN

**7 JUIN/FESTIVAL DU SPECTACLE POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE**

Montréal, du 7 au 16 juin.

**13 JUIN/CONFÉRENCE SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ MONDIALE**

Ottawa, du 13 au 15 juin.
Conférence organisée par PUGWASH, mouvement antinucléaire étudiant.

**15 JUIN/LE 10 KM DE LA SANTÉ**

Montréal.
Grande marche de 10 km dans les rues de Montréal se terminant par un spectacle au vélodrome olympique en vue de sensibiliser les jeunes à la condition physique et à la santé.

**19 JUIN/JEUX MONDIAUX DE LA PAIX**

Echiroller, France, du 19 au 26 juin.
Sous l'égide de la Fédération mondiale des villes jumelées et de l'Université de la Paix de l'ONU. Seize (16) jeunes du Québec participeront à ces jeux.

**20 JUIN/CONFÉRENCE PROVINCIALE SUR LA CONDITION DES JEUNES DIABÉTIQUES**

Ste-Agathe des Monts, au camp Carowanis, du 20 au 23 juin.
Conférence organisée par Diabéjeunes.

**30 JUIN/VÉLOCITÉ — LE TOUR DU QUÉBEC À VÉLO**

30 juin au 15 août.
300 jeunes provenant de 15 municipalités du Québec feront un tour du Québec de 2 000 km organisé par Vélo Québec.

**30 JUIN/COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA SITUATION DES JEUNES HANDICAPÉS**

Jérusalem, Israël, du 30 juin au 5 juillet.

**MARCHE NORVÈGE 85**

Norvège, de juin à septembre.
Les jeunes de tous les pays sont invités à participer à une marche de l'amitié qui leur fera parcourir la Norvège du sud au nord.

## JUILLET

**1er JUIN/5e FESTIVAL MONDIAL DE MUSIQUE DES JEUNES**

Genève, du 1er au 4 juillet.
Une cinquantaine de jeunes québécois du groupe « Amitiés musicales de Mont de La Salle » participeront à ce congrès.

**5 JUILLET/CONGRÈS INTERNATIONAL ALATEEN**

Montréal, du 5 au 7 juillet.
Congrès international du mouvement Alateen pour les jeunes et l'alcoolisme.

**7 JUILLET/LE VILLAGE DE LA PAIX**

Pointe bleue, du 7 juillet au 8 août.
Grande réunion, à la réserve amérindienne de Pointe Bleue au Lac St-Jean, de jeunes représentant différentes ethnies dont 19 nations autochtones. Un grand spectacle clôturera cette rencontre.

**8 JUILLET/CONGRÈS MONDIAL SUR LA JEUNESSE**

Barcelone, Espagne, du 8 au 15 juillet.
Congrès organisé sous l'égide de l'UNESCO ayant pour but d'examiner la situation et le rôle des jeunes dans la société et leur évolution d'ici l'an 2000.

**15 JUILLET/CONFÉRENCE INTERNATIONALE/BILAN DE LA DÉCENNIE DE LA FEMME**

Nairobi, Kenya, du 15 au 26 juillet.
Des solutions concernant la situation des jeunes femmes dans le monde seront débattues lors de cette conférence.

**20 JUILLET/ONET — NETTOYAGE DES BERGES DU ST-LAURENT**

Sur les rives du fleuve du 20 au 28 juillet.
Près de 50 000 jeunes québécois et 2 000 jeunes de d'autres pays participeront à cette vaste opération de sensibilisation écologique sur plus de 1 000 km de berges. Des festivités se dérouleront dans plusieurs villes et villages riverains.

**20 JUILLET/GRAND RASSEMBLEMENT DES VIII CHORALES INTERNATIONALES**

Québec du 20 au 27 juillet.
45 jeunes de la Chorale les Bouts-en-train de Dupuy en Abitibi représenteront le Québec à ce rassemblement.

**24 JUILLET/32e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES JEUNESSES MUSICALES**

Dans quatre villes canadiennes du 21 au 31 juillet.
Concerts et conférences à Montréal, Québec, Ottawa et Toronto.

**27 JUILLET/12e FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE**

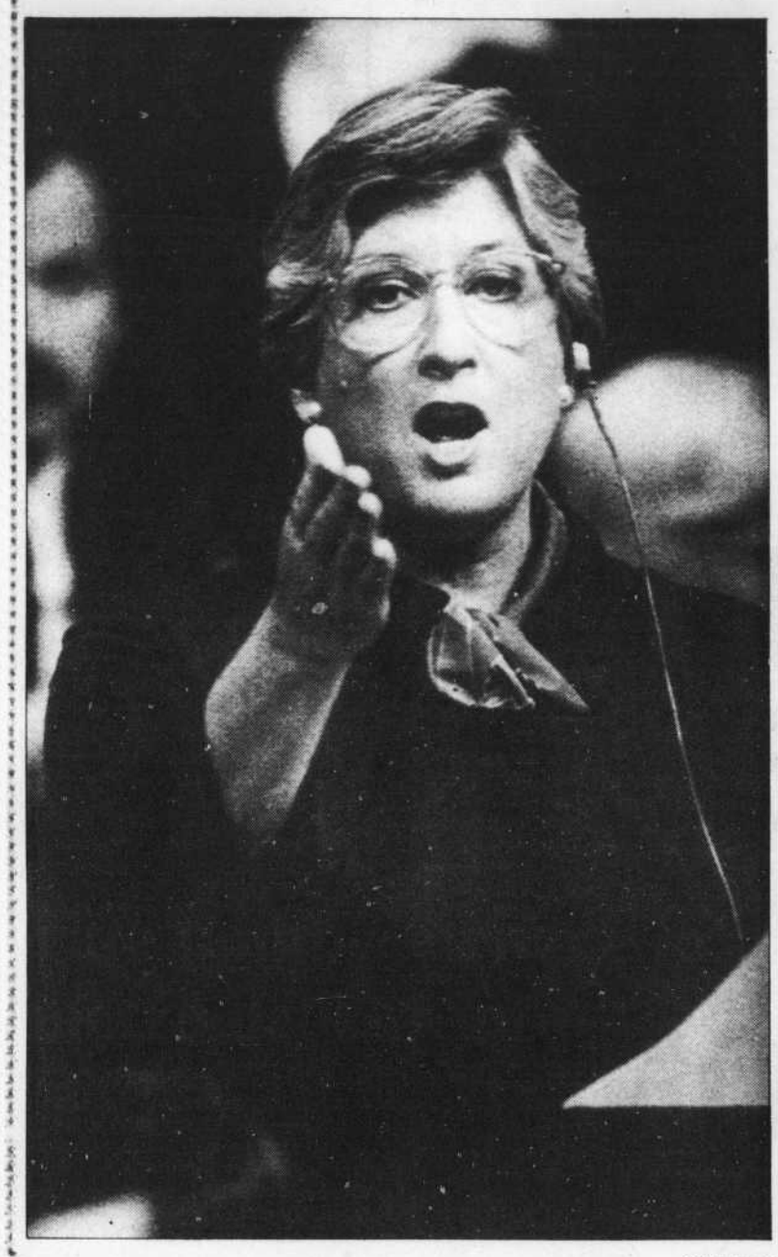
Moscou, URSS du 27 juillet au 3 août
Festival réunissant des mouvements et associations de jeunes de diverses tendances politiques et représentants des groupes pacifistes de la jeune génération. Le thème du Festival est: « Pour la solidarité anti-impérialiste, pour la paix et l'amitié ».

Gouvernement du Québec
**Secrétariat à la Jeunesse**

POUR PLUS D'INFORMATIONS: QUÉBEC, 643-2968, MONTRÉAL, 873-8053, AUTRES LOCALITÉS, 1-800-463-5306, SANS FRAIS.

*« Un cadeau pour les pétrolières »*

# Les consommateurs paieront les frais de la dérèglementation, soutient l'opposition



Téléphoto PC

La ministre Pat Carney a du répondre à de nombreuses questions de l'opposition hier aux Communes.

**DENIS LESSARD**

OTTAWA (PC) — Ce sont les consommateurs canadiens qui paieront la facture du cadeau de $ 1 milliard de réduction d'impôt qu'Ottawa vient de donner aux compagnies de pétrole avec le nouvel accord énergétique, a soutenu hier l'opposition aux Communes.

Les libéraux autant que les néo-démocrates ont tiré à boulets rouges sur le ministre de l'Énergie, Mme Pat Carney, l'accusant d'avoir signé un accord aux dépens des consommateurs de l'Est du pays.

Pour le chef libéral, M. John Turner, les tories, après avoir promis des réductions du prix de l'essence durant la campagne électorale, ont signé un accord qui ne comporte aucune garantie pour prémunir les consommateurs d'une hausse des prix à la pompe.

Dans une réplique d'une rare violence, Mme Carney, hors d'elle, a rétorqué que M. Turner « représente le parti qui a suscité l'amertume et la division dans le pays avec le Programme national de l'énergie. »

« Maintenant il suit la même stratégie en essayant de dire que l'Accord de l'Ouest fera mal aux Maritimes et à la Nouvelle-Ecosse, c'est une déclaration honteuse », a lancé le ministre aux Communes. « Cessez d'utiliser l'énergie comme un outil de division dans le pays ».

Pour M. Turner, l'outrage du ministre était « hypocrite », parce qu'elle sait bien que les consommateurs n'ont guère de chances de profiter de l'accord. Le premier ministre ontarien Frank Miller est tellement inquiet de l'impact de l'accord pour sa province, la plus importante consommatrice, qu'il a demandé une rencontre avec M. Brian Mulroney, a rappelé M. Turner.

Pour Mme Carney, l'accord conclu cette semaine avec l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan « ne contient rien qui puisse causer des torts aux consommateurs ».

A la sortie de la Chambre toutefois, Mme Carney a admis qu'elle n'avait aucun moyen de forcer les compagnies à ne pas profiter de l'abolition du prélèvement de canadianisation, 0.8 cent le litre, en haussant leurs prix.

« Je m'attends à ce que ce soit passé aux consommateurs », a-t-elle soutenu, admettant qu'elle « ne fixait plus les prix », et qu'elle n'avait plus aucun recours légal à la suite de la décision fédérale de déréglementer les prix.

Pour le député de Sainte-Marie, le libéral Jean-Claude Malépart, « il est clair que le but de l'accord est de créer des jobs sur le dos des consommateurs de l'Est du pays. »

Quand le gouvernement québécois a baissé de 20 % sa taxe ascenseur sur l'essence « ce n'est pas les consommateurs qui en ont profité, ce sont les compagnies qui ont immédiatement haussé les prix », a-t-il rappelé.

Pour John Turner, il est évident que le ministre des Finances, M. Michael Wilson, devra faire subir aux consommateurs une nouvelle taxe à la pompe ou même pour tous les contribuables « pour compenser les pertes gigantesques » que subira le trésor fédéral à la suite de l'accord. « M. Wilson devra taxer s'il veut atteindre ses objectifs », at-il ajouté.

De leur côté, les néo-démocrates ont mis l'accent sur l'ampleur du « cadeau » accordé par les tories aux firmes pétrolières.

« Le ministre est un Père Noël du printemps pour les pétrolières », de lancer le critique néo-démocrate de l'Energie, M. Ian Waddell. « Depuis le 8 novembre le gouvernement ne peut plus aider les Canadiens ordinaires, financer les programmes d'environnement ou les conversions de systèmes de chauffage parce que cela va augmenter le déficit. Pourtant on donne $ 1.3 milliard aux compagnie. Pourquoi deux poids deux mesures, une pour les compagnies l'autre pour les consommateurs ? », a-t-il lancé.

Même le président de l'Association canadienne du pétrole a déclaré: « Nous avons eu tous ce que nous demandions depuis un an », a rappelé M. Waddell.

# J.-G. Rodrigue est «généralement» satisfait

**MIVILLE TREMBLAY**
de la Presse canadienne

MONTREAL— Le gouvernement du Québec est généralement satisfait de l'entente sur la dérèglementation des prix du pétrole et l'abolition des taxes et redevances, conclue entre le fédéral et les provinces productrices, a déclaré le ministre de l'Energie et des Ressources, M. Jean-Guy Rodrigue.

« Je suis favorable au principe de l'entente qui propose dorénavant des prix dictés par le marché et une fiscalité fédérale basée sur les profits et non sur les revenus bruts des sociétés » a affirmé le ministre à la Presse canadienne.

Selon lui, cette libéralisation va stimuler l'exploration pétrolière dans l'Ouest, ce qui aura des retombées positives pour l'industrie du génie conseil et l'industrie manufacturière du Québec. De plus, les retombées fiscales de cette activité compensera les pertes subies par l'élimination des taxes fédérales sur le pétrole.

M. Rodrigue croit qu'il est difficile de prévoir l'effet qu'auront ces changements sur le prix payé à la pompe par les consommateurs, mais il doute qu'il y ait des bouleversements à court terme. Il note qu'il sera dorénavant possible d'importer des produits raffinés, ce qui pourrait stimuler la concurrence, si nécessaire.

De surcroît, les raffineries québécoises pourront s'approvisionner tant à l'étranger qu'au Canada pour leur pétrole brut.

Par ailleurs, le groupe de travail sur le prix de l'essence, qui fut crée par le ministre québécois des Finances après que les pétrolières eurent complètement récupéré la baisse de moitié de la taxe assenceur, devrait remettre sous peu son rapport, et le gouvernement décidera alors s'il y a lieu de suivre de plus près la fixation des prix de l'essence par l'industrie.

***Pétromont***

Telle que conclue, l'entente ne devrait pas affecter la situation de Pétromont, si ce n'est que par des prix d'approvisionnements pétroliers qui pourraient éventuellement baisser. En fait, toute la question du gaz naturel demeure en suspens et les parties, dont le Québec, ont convenu de la renégocier pour l'automne.

M. Rodrigue estime que cette deuxième entente, ou une autre spéciale sur la pétrochimie, devrait établir les paramètres de fonctionnement des usines de Varennes et de Sarnia, cette dernière étant elle aussi au prise avec de sérieuses difficultés.

Un comité d'étude fédéral-provincial examine présentement la possibilité d'approvisionner Pétromont en liquides de gaz naturel, par pipeline ou d'autres moyens. Son rapport est attendu d'ici deux mois.

***Gaz naturel***

M. Rodrigue déplore que l'entente de cette semaine « semble abréger » d'une année la durée d'application du programme d'incitation au gaz naturel conclu entre le Québec et l'Alberta il y a plus d'un an, et qui visait à octroyer aux grands consommateurs un escompte sur le prix du gaz.

Elle met également terme aux programmes d'aide financière pour l'expansion des réseaux de distributions du gaz, "ce qui se traduira par des pertes d'investissements majeurs dans ce secteur au Québec".

Enfin, malgré un gel jusqu'au 1er novembre des prix du gaz naturel à la frontière de l'Alberta, l'entente ne garantit pas la stabilité des prix dans l'est.

# Les audiences sur leLivre vert interrompues... faute de places

**CAROLE BEAULIEU**

Les audiences publiques relatives au Livre vert sur l'habitation ont dû être interrompues hier après-midi à Montréal, faute de sièges pour asseoir les quelque 150 membres d'une dizaine de groupes de locataires désireux de s'adresser au ministre.

Les représentants des groupes refusant de présenter leur mémoire « en laissant leur monde dehors », le ministre de l'habitation, M. Jacques Rochefort, a décidé de reporter à plus tard l'audition de leur mémoire et a quitté les lieux. Les groupes n'ont toutefois obtenu aucune garantie ferme qu'ils seraient entendus.

Refoulés dans une salle attenante de l'hôtel, les manifestants ont vainement tenté de convaincre le ministre de venir s'adresser à eux. Ils ont bruyamment chahuté son attaché politique qui a tenté de leur expliqué que « la salle était trop petite » et ont dénoncé ces « fausses audiences publiques » tenues dans « un placard ».

Dernières d'une tournée provinciale jusqu'ici peu fréquentée, les audiences de Montréal se déroulent depuis deux jours dans une salle qui ne peut accueillir plus de 30 personnes. L'après-midi d'hier était consacré aux mémoires des groupes de locataires, de coopératives d'habitation et de chambreurs.

« Jusqu'ici deux ou trois représentants venaient présenter le mémoire et se retiraient, a expliqué un fonctionnaire du ministère de l'habitation, M. Marc Harvey. Nous n'avions pas prévu tant de monde .»

Les représentants des groupes soutiennent toutefois que le ministère savait depuis près d'une semaine que les locataires souhaitaient venir en grand nombre et que les organisateurs auraient pu, s'ils le souhaitaient, trouver une plus grande salle. « On va leur en trouver une salle s'ils ne sont pas assez débrouillards », s'est exclamé hier une représentante de l'association des locataires d'Hochelaga-Maisonneuve.

Déçus de ne pouvoir s'adresser au ministre, plusieurs manifestants se sont indignés de ces audiences « à huis-clos » sur une « question aussi importante que le logement ».« Dites à votre ministre que nous voulons tous être entendus, a lancé une dame âgée qui s'était jointe à la délégation, et pas comme dans un confessional ».

Parmi les groupes représentés hier on retrouvait: la Table régionale de Montréal contre les hausses de loyer, le Regroupement des comités de logement et des associations de locataires, la Fédération des coopératives d'habitation de l'Ile de Montréal, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), le Comité de requérants des HLM-Laval, l'Organisation populaire des droits sociaux, l'Association des locataires de Montréal Nord, le Regroupement Info-logement de Pointe St-Charles, le comité logement Rosemont, la Table de concertation des maisons de chambre de Montréal, l'Association des locataires de Longueuil, la Coalition du Centre-sud et l'association des locataires d'Hochelaga-Maisonneuve.

Les groupes soutiennent que la politique d'habitation du Québec doit être définie en tenant compte des ménages québécois à faibles revenus qui ont de la difficulté à se loger.

Ils demandent entre autres au gouvernement d'accélérer le développement des coopératives d'habitation, de maintenir le moratoire sur la conversion des logements locatifs en copropriétés et d'accorder une allocation-logement aux 35,000 ménages actuellement sur les listes d'attente des HLM (habitation à loyer modique).

# Une bombe menace le métro de Toronto

TORONTO (PC) — Le chef de police Jack Marks a fait savoir, hier qu'il ne considère pas comme un « poisson d'avril » la menace de l'explosion d'une bombe dans le métro de Toronto, lundi prochain, à moins que trois terroristes arméniens ne soient libérés.

M. Marks a demandé au public d'être en état d'alerte, n'hésitant pas à signaler à la police toute activité ou tout colis suspect dans le métro.

Entre-temps, la Gendarmerie royale du Canada et la Sûreté provinciale de l'Ontario ont prêté leur concours à la police de Toronto pour faire une inspection minutieuse de toutes les stations et patrouiller le métro avec des chiens spécialement entraînés à la détection des explosifs.

La lettre de menace reçue par la police portait la signature de l'Armée secrète arménienne pour la libération de notre patrie.

Les trois Arméniens dont on réclame la libération sont accusés du meurtre d'un garde de sécurité à l'ambassade de Turquie à Ottawa, le 12 mars dernier.



Téléphoto PC

L'ancien officier de la Gendarmerie royale du Canada Paul Sauvé à sa sortie du Palais de justice hier.

# L'ancien sergent Paul Sauvé reconnu coupable

(CP-Le DEVOIR) — L'ancien sergent d'état-major de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), M. Paul Sauvé, poursuivi pour trafic de stupéfiants il y a cinq ans, a été reconnu coupable hier à Montréal, des accusations qui pesaient contre lui.

Le juge Guy Guérin, de la Cour des sessions de la paix, a aussi tenu un ancien agent de billets de CP Air à Montréal, M. Gerald Hiscock, coupable des mêmes accusations de conspiration, de trafic et de possession de haschisch.

Le procès, ouvert en mai 1982, s'est déroulé à huis clos pour empêcher, avait alors expliqué le juge, la divulgation de renseignements relatifs à des enquêtes en cours, notamment des noms d'informateurs.

Le 22 mai 1980, la police avait saisi 61 kilogrammes de haschisch dans une voiture louée par le complice de Sauvé, stationnée à la Place Alexis-Nihon, dans l'ouest de la métropole, près du quartier général montréalais de la GRC, où l'officier dirigeait la brigade contre les stupéfiants.

Huit kilogrammes additionnels avaient été découverts dans un appartement de la rue Peel, ainsi qu'une somme de $ 230,000, et deux puissants révolvers. Au domicile même de Sauvé, à Laval, une somme de plus $ 78,000 avait aussi été découverte.

L'ancien dirigeant de l'escouade des stupéfiants avait été arrêté dans la nuit du 21 mai 1980 par ses propres collègues de la GRC, qui surveillaient depuis un certain temps l'appartement de la rue Peel.

Oeuvrant à la GRC depuis 26 ans, Sauvé avait participé à la mise à jour de réseaux de drogues parmi les plus importants au Canada.

Des dispositifs d'écoute électronique installés dans l'appartement de la rue Peel avaient permis à la police d'enregistrer les entretiens et les conversations téléphoniques entre les deux hommes. Ces enregistrements ont été déposés en preuve au procès.

Une ordonnance de non-publication avait été décrétée égalemnent lors de l'enquête préliminaire au terme de laquelle les deux accusés allaient être envoyés à procès.

Sauvé et Hiscock bénéficiaient d'une remise en liberté sous cautionnement. Ils font désormais face à une sentence d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à perpétuité.

Les deux hommes ont cependant pris leur condamnation avec calme. Et leurs procureurs ont indiqués qu'ils entendaient porter le verdict en appel.

# Morgentaler interdit pour sept jours

WINNIPEG (PC) — Le Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba a suspendu hier, pour une période de sept jours, la license permettant au Dr Henry Morgentaler de pratiquer la médecine dans cette province.

Cette suspension de permis survient 24 heures à peine avant le retour projeté du chirurgien montréalais à sa clinique d'avortement de Winnipeg, qu'il se proposait de rouvrir demain en y pratiquant lui-même des avortements.

Un communiqué remis aux journalistes par le secrétaire du Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba, le Dr James Morison, précise que l'ordre de suspension « ne présume pas en lui-même que le Dr Morgentaler s'est rendu coupable de quoi que ce soit ».

« L'orde exprime simplement la crainte de la commission d'un écart de conduite et de sa persistance. »

Informé de cette décision quelques minutes après son annonce, le Dr Morgentaler, qui a été rejoint à son bureau montréalais, n'a pas caché sa colère. Estimant que la suspension de pratiquer est invalide, le chirurgien a juré qu'il serait présent à sa clinique de Winnipeg demain pour y pratiquer des avortements, tel que prévu.

Le secrétaire du Collège des médecins du Manitoba a expliqué que l'ordre, émis par un officier enquêteur du Collège, peut être « confirmé et prolongé » par le comité exécutif de l'organisme professionnel, qui a seul le pouvoir de révoquer la licence d'un médecin. Mais il se pourrait également qu'on permette que la licence reste en vigueur jusqu'à la date d'échéance.

La suspension a été provoquée « principalement » par l'utilisation persistante et délibérée du Dr Moregentaler d'une clinique non accréditée sise au 883 de l'avenue Corydon (à Winnipeg) pour y pratiquer des interventions chirurgicale alors que ladite clinique n'a jamais été approuvée, ajoute le communiqué.

# La Relance identifie les secteurs stables pour les finissants

**LOUIS-GILLES FRANCOEUR**

En 1976, un finissant du secondaire qui voulait s'installer dans un secteur stable, lié à sa formation et rentable avait intérêt à se retrouver dans l'un des huit secteurs identifiés comme les plus performants par une enquête du ministère de l'Education.

Ces huit métiers sont la machinerie lourde, ceux de classeur-mesureur, d'outilleur, de coupeur de viande, d'électricien d'entretien, de cuisine professionnelle, de commis comptable et de secrétaire juridique.

L'enquête du ministère a permis de suivre sur une période de cinq ans les diplomés promus en 1976 dans une cinquantaine de métiers. Compte tenu des changements radicaux parfois enregistrés dans ces secteurs, rien n'indique que les tendances constatées se vérifient encore.

Une autre enquête, plus récente celle-là, démontre que les étudiants inscrits en 82-83 du secondaire général ont massivement décidé de poursuivre leurs études, sûrement sensibles à l'énorme taux de chômage qui décime les rangs du secondaire professionnel.

Le choix de poursuivre les études a été fait par plus de 85 % des étudiants secondaire 5.

Quant aux étudiants du secteur professionnel, le chômage les a atteint dans une proportion de 53 % s'ils ont choisi le programme « court » et de 38,2 % pour le programme « long ». Confirmant les tendances déjà décelées, l'enquête établit aussi que les filles du secondaire « court » trouvent plus difficilement un emploi que les garçons et qu'elles sont en général moins bien payées.

Dans la liste des huits meilleurs secteurs professionnels durant la période 1976-81, trois n'ont pas été très profitables aux filles qui voulaient s'y installer. Il s'agit de la coupe de viande, de la cuisine professionnelle et de la comptabilité.

En cuisine, 84 % des hommes se sont trouvés un emploi la première année et cinq ans plus tard, 99 % d'entre eux y travaillaient activement. La situation des femmes était moins rose: 67 % avaient pu pu se trouver un emploi en 1976. Mais cinq ans plus tard, ce pourcentage dégringolait à 49 %. Outre que leur salaire est inférieur à celui des hommes pendant toute cette période, 40 % des finissantes de 1976 ont abandonné le métier de chef-cuisinier pour celui de *barmaid*.

Il semble difficile de se tailler une place dans le métier de photographe même si on y arrive: il a fallu cinq ans pour que le niveau d'emploi des finissants de cette discipline passe de 32 % à 81 %. Certains métiers semblent plus difficiles que d'autres: le niveau d'emploi chez les finissants en « service de table » est passé de 91 % à 62 % en cinq ans, de 73 % à 35 % en dessin mécanique et de 97 % à 35.4 % dans la fabrication de meubles en série.

# Faisons berges neuves



De tous bords, de tous côtés de nos cours d'eau, les municipalités du Québec participent au grand projet d'un environnement plus proche de notre nature. Elles mettent sur pied leur propre projet BERGES NEUVES.

Avec BERGES NEUVES, on travaille à la mise en valeur de nos rives et au nettoyage de nos cours d'eau. On ouvre la porte de nos paysages riverains sur la détente et les loisirs. Avec BERGES NEUVES, on met la main à notre environnement pour retrouver la vraie nature de nos cours d'eau, pour se donner une qualité de vie meilleure.

Avec le programme BERGES NEUVES, le gouvernement du Québec et les municipalités investissent 260 millions $ pour que les rives de nos cours d'eau retrouvent leur vrai visage. Le Gouvernement prend à sa charge la totalité des coûts de la main-d'oeuvre pour le nettoyage et les 2/3 des coûts de travaux d'aménagement qui sont réalisés par les municipalités.

La vraie nature de notre environnement, c'est toute une retrouvaille!

BERGES NEUVES

Québec

**Au Québec, on retrouve notre vraie nature**

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur | Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay | Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot | Directeur des services administratifs: Michel Paradis

# L'ONTARIO SANS SURPRISE

AVEC les élections du 2 mai prochain, l'Ontario semble déjà décidée à reconduire au pouvoir le Parti conservateur qui fêtera, deux semaines plus tard, sa quarante-deuxième année de pouvoir continu dans la province voisine. Pas de vagues, pas d'éclats. Par sa chimie particulière, le PC ontarien paraît immunisé contre le sentiment de fatigue des électeurs, qui s'est manifesté à Ottawa et dans la plupart des autres provinces, quand les gouvernements ont assez duré. Cela tient sans doute à sa répugnance devant la dramatisation politique et l'idéologie, qui lui donne comme seul maître les sondages, un système que Queen's Park a poussé jusqu'à l'ultime raffinement. Mais si les électeurs ne passent pas par les cycles habituels de rejet des personnes et des groupes qui détiennent trop longtemps le pouvoir, c'est aussi que ce parti, malgré les apparences, est le moins individualiste de tous. La raison collective y est toujours la meilleure, les mécontents s'effacent sans bruit, et les leaders se relaient en s'aidant. La clé du succès de M. Miller, qui n'est pas le politicien le plus séduisant du continent, c'est la grâce de William Davis. Une leçon que le Parti québécois, pour une fois, devrait recevoir avec envie.

Les élections, dès lors, deviennent des exercices mathématiques. Les sondages internes du PC le donnent favori par plus de 50 pour cent des électeurs. Les deux autres partis se partageant le reste; aucun n'entretient véritablement d'espoir de renverser cette marge accablante. Et le moment, au surplus, ne saurait être mieux choisi. Car la préoccupation économique est au centre de toute élection ontarienne et, pour une période qui pourrait être brève, l'Ontario retrouve son plein ascendant. Le déclin de l'Ouest l'a favorisée : les brebis égarées reviennent et c'est en Ontario que l'augmentation de la population a été la plus forte l'année dernière. L'industrie manufacturière, durement éprouvée par la récente récession, a repris sa pleine vigueur en 1984. La croissance du produit intérieur brut a été de six pour cent, même si le chômage, partout résistant, a à peine réussi à passer sous la barre du 10 pour cent. Le symbole de la puissance ontarienne, l'industrie automobile, a connu une expansion remarquable de plus de 28 pour cent pour la même année. Le *Conference Board* du Canada prédisait en janvier un ralentissement considérable, dans la mesure où les taux réels d'intérêt resteront élevés. Mais en matière électorale, pour un gouvernement sortant, c'est le bilan qui compte et les Ontariens sont particulièrement optimistes.

Au plan purement politique, le PC ontarien peut avec confiance s'accrocher à la lune de miel dont profite encore le PC fédéral. L'insistance avec laquelle Ottawa met en lumière le déficit, un exercice pédagogique qui cherche à préparer les citoyens aux mesures budgétaires sévères qui voudront le contrôler, sert d'écrin rêvé aux politiques de M. Miller. Tandis que le Nouveau Parti démocratique et les libéraux, insouciants de cette humeur publique, promettent mer et monde aux institutions d'enseignement et au réseau de santé, le premier ministre ontarien ne dévie pas de la ligne de son prédécesseur qui leur faisait la portion congrue. Il réserve ses promesses, encore là selon un calque fédéral, pour des mesures de stimulation de l'entreprise, créatrice d'emplois : un fonds de $ 250 millions pour les aider à se moderniser, et l'abolition des taxes sur les revenus des PME quand elles les réinvestissent (un manque à gagner de $ 325 millions pour le Trésor ontarien, mais qui promet évidemment de se renflouer à même les profits d'une activité économique supérieure). Réduction du déficit, confiance au secteur privé : le message s'amplifie tous les jours aux Communes, et ses porteurs sont populaires.

Le leader libéral, David Peterson, a été jusqu'ici le plus vigoureux critique de M. Miller, en cherchant à mettre en lumière les dangers de son copinage avec M. Mulroney. On se surprend, en effet, que le gouvernement ontarien soit resté si silencieux devant le nouvel accord d'Ottawa avec les pétrolières de l'Ouest alors que, pour moins, M. Davis avait littéralement tenu en otage l'ancien premier ministre conservateur canadien, M. Clark, en 1979. S'il y a un thème à cette campagne, croient les analystes ontariens, ce sera celui-là et le Parti libéral y gagnerait de demeurer l'opposition officielle, véritable but de sa course. Quant au NPD, dont le jeune leader n'a pas su s'imposer au sein de la province la moins mutante de la Confédération, il voudra tabler sur la résistance qui ne manquera pas de s'organiser contre une telle dose de conservatisme dans l'axe Ottawa-Toronto, mais il ne saurait espérer qu'elle soit suffisante.

■

Élections de la continuité, comme le fut, dans une parfaite grisaille, la récente course au leadership du Parti conservateur ontarien, celles-ci confirmeront la nouvelle tranquillité de l'ensemble canadien. À travers tous les tumultes, l'Ontario demeure la province la plus dynamique quant aux forces économiques, mais dont on ne peut attendre de grandes préoccupations quant au changement social. Elle ne voit pas là son rôle, et il n'en sera pas question durant ce mois d'avril. Le commissaire aux langues officielles du Canada, M. D'Iberville Fortier, demandait par exemple cette semaine aux partis ontariens s'ils auraient l'audace de faire campagne pour donner un statut officiel au français en Ontario. On connaît la réponse : le Parti libéral et le NPD n'ont rien contre, mais ne prendront pas le risque de se faire zélés. Quant au PC, qui a le dernier mot, c'est l'une des rares choses qu'il refusera à M. Mulroney.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que ces questions, sauf imbroglio majeur, ne sont pas électorales. Elles ne font pas partie des « projets » gouvernementaux, mais uniquement des problèmes. Et quand ils dorment, on les y laisse. Le Québec étant redevenu tranquille, ce sera le cas. Entre être le pivot stable de la Confédération et son ferment, le gouvernement ontarien a choisi. C'est se bercer d'illusions que de le provoquer à d'autres défis.

— LISE BISSONNETTE

# La grande peur des libéraux

## QUÉBEC

GILLES LESAGE

LA GRANDE PEUR des libéraux est double : que M. René Lévesque démissionne à brève échéance; que les élections générales, qu'ils souhaitent ardemment pour la fin du printemps, soient repoussées à l'automne, ou pis encore, au début de 1985.

Tout au cours de l'automne et au début de l'hiver, les libéraux s'amusaient à relever et à monter en épingle la moindre incartade ou faiblesse du premier ministre, à s'appesantir sur ses ratés, d'ailleurs nombreux. En même temps, tentant maladroitement de mettre le ministre de la Justice sur le gril, ils donnaient une tribune incomparable à M. Pierre-Marc Johnson, qui s'en tira avec les honneurs de la guerre.

Depuis la reprise des travaux sessionnels, il y a trois semaines, le changement de cap est notable à l'Assemblée nationale. On se fait tout sourire et tout miel envers M. Lévesque, on évite de lui tendre des embûches et, à la fois, de donner la vedette à M. Johnson. Tout au contraire, c'est ce dernier désormais qu'on attaque avec fureur.

Ainsi, lundi dernier, le chef libéral réclamait rien de moins que la mutation du ministre de la Justice. Selon M. Robert Bourassa, M. Johnson a manqué à sa parole envers les membres de la Sûreté du Québec et a perdu toute crédibilité dans ce dossier. Du même coup, le chef libéral se faisait étrangement compréhensif envers M. Lévesque, refusant de commenter les propos bizarres du premier ministre à New York ou même les plus récentes manifestations de contestation en sourdine de son leadership.

Mardi, à l'Assemblée même, nouvelle démonstration de cette bienveillance suspecte. Le chef de l'opposition s'enquiert gentiment de la position constitutionnelle du gouvernement, et M. Lévesque lui répond par les banalités d'usage. Au lieu de monter sur ses grands chevaux, comme il sait théâtralement le faire, M. Gérard-D. Lévesque pose une seule sous-question, anodine, et on passe à autre chose. Quelques minutes plus tard, le député libéral de D'Arcy-McGee s'adresse au premier ministre concernant la Sûreté. M. Lévesque cède la parole à M. Johnson. Puis, en sous-qestion, M. Herbert Marx laisse tomber le ministre et revient aimablement au premier ministre, qui lui répond sur le même ton.

Le lendemain, même stratagème. M. Lévesque interroge son homonyme à propos de la Sûreté. Une sous-question et c'est tout. Jeudi, le premier ministre tente de déférer à son ministre responsable (ou co-responsable ?) une question qui l'invite à désavouer son collègue. L'opposition se rebiffe et invoque le règlement pour éviter que M. Johnson ne prenne la parole.

La manoeuvre est cousue de fil blanc. Depuis des mois, les libéraux battent la campagne en vue d'élections générales pour ce printemps. M. Bourassa a refusé de se présenter aux partielles de l'an dernier, alléguant qu'il avait des tâches plus urgentes et que, de toute manière, les élections auraient lieu au terme du mandat « normal » de quatre ans. Le congrès d'orientation du début de ce mois a été précédé, tout au cours de l'automne et de l'hiver, de colloques et de nombreuses réunions pour fignoler le programme. À ce jour, le Parti libéral a déjà choisi quelque 70 candidats, et il en aura près de 100 à la fin d'avril, ce qui le place à plusieurs longueurs d'avance du Parti québécois. Même succès à propos du financement populaire : tout baigne dans l'huile pour les libéraux, tandis que le PQ traîne lamentablement de la patte.

De fait, depuis la résurrection de M. Bourassa, les libéraux ont adopté, tant sur le plan de l'organisation, de l'animation et du recrutement, un rythme soutenu, presque d'enfer, qui doit trouver son apothéose dans les meilleurs délais. En dépit de leur lente remontée, les péquistes sont encore loin en arrière des libéraux quant à la faveur populaire. En un mot comme en mille, les libéraux veulent battre le fer quand il est chaud, avant l'assoupissement estival qui, sans risquer d'être désastreux, peut avoir un effet démobilisateur sur des troupes gonflées à bloc.

C'est là que la manoeuvre est délicate. À l'Assemblée et à l'extérieur, les libéraux ne veulent pas contribuer à faire trébucher M. Lévesque lui-même, tout en l'amenant à déclencher des élections dans l'immédiat. Ils sont sûrs de les gagner facilement, à moins d'impairs imprévisibles de leur part. Leur pire ennemi, c'est le temps qui passe, surtout si M. Lévesque en vient à la conclusion, de plus en plus logique et plausible, que le PQ a de meilleures chances de faire bonne figure avec un autre que lui.

En ce sens, la stratégie libérale rejoint celle des orthodoxes qui, pour des raisons toutes différentes, souhaitent que M. Lévesque continue de s'accrocher à son poste. Sans le dire ouvertement, Mme Denise LeBlanc-Bantey, MM. Gilbert Paquette, Camille Laurin et autres « purs et durs » estiment que la probable défaite péquiste leur donnerait raison quant à l'inutile rejet de l'option fondamentale du PQ; surtout, elle leur permettrait de tenter de reprendre possession du PQ. Leur profession de foi envers M. Lévesque est drôlement suspecte. S'ils pensent qu'il est encore le meilleur chef, pourquoi l'ont-ils quitté ? Et s'ils l'aiment tant, pourquoi s'allient-ils aux libéraux, semaine après semaine, pour tenter maladroitement de faire tomber le gouvernement dont ils faisaient partie il y a quelques mois ?

À vrai dire, autant les libéraux que les orthodoxes péquistes craignent que le départ de M. Lévesque change radicalement la dynamique politique et bouleverse complètement un échiquier qui fait leur affaire partisane. Certes, il y aurait des pleurs et des grincements de dents et la lutte serait féroce après le départ du père fondateur. Mais, outre qu'un nouveau chef — que ce soit M. Johnson ou M. Bernard Landry — ferait la preuve que le PQ est sensible au besoin de changement exprimé par les Québécois, les élections s'en trouveraient du coup ajournées. Et, à la condition de savoir panser les plaies et de rallier les indécis, fort nombreux, le PQ pourrait se mettre aisément sur les rails électoraux.

Entre-temps, bien sûr, le gouvernement devra faire face à quatre élections partielles, au début de l'été, les perdant probablement, comme il les a toutes perdues depuis huit ans. Mais M. Bourassa devrait enfin daigner se porter candidat dans L'Assomption, Bourget ou Bertrand, à moins que ce ne soit aux Trois-Rivières.

Si M. Lévesque reste, comme il en a toujours l'intention, deux « vieux » chefs s'affronteront pour la quatrième fois. Et les électeurs n'auront qu'à déterminer qui, du premier ministre actuel ou de M. Bourassa, mérite un troisième mandat. Mince choix.

Ce serait une tout autre histoire si l'aîné des deux partait en beauté, de son propre gré. D'où la grande peur des libéraux, fin prêts à faire mordre la poussière à M. Lévesque. Ils ont gagné la campagne annuelle mais, comme au hockey, ce n'est qu'au terme des séries de fin de saison que l'équipe championne sable le champagne. C'est à la fin de la soirée qu'on reconnaît les bons danseurs, dirait M. Trudeau.

Pour les libéraux, la veillée risque d'être longue et inquiétante, et épuisant leur ballet acrobatique.

# Le consensus danois à l'épreuve

**Le Monde**

JUSQU'À quel point le fameux consensus social que bien des États envient aux pays nordiques peut-il résister à l'austérité ? Le Danemark est partiellement paralysé depuis trois jours par le conflit social le plus important qu'il ait connu depuis la guerre, une de ces grèves, rares mais massives, caractéristiques des pays fortement syndiqués où les discussions salariales sont très centralisées. Trois cent mille salariés du secteur privé ont cessé le travail dimanche après l'échec des négociations sur la convention collective entre le patronat et la Confédération du travail. La centrale syndicale LO, après avoir consenti pendant deux ans à d'importantes pertes du pouvoir d'achat, réclamait une revalorisation des salaires et une réduction du temps de travail. Le secteur public menaçait de se joindre au mouvement à partir de la semaine prochaine. Une situation particulièrement critique pour un gouvernement de centre-droit qui ne dispose pas de la majorité au Parlement et doit en permanence rechercher un soutien dans l'opposition.

Paradoxalement, cette grève intervient alors que l'économie danoise se porte beaucoup mieux. Une inflation modérée (+ 6 %), malgré une croissance relativement élevée de la production industrielle (+ 4 %), et une poussée des exportations (+ 15 %), tirées par une forte reprise de l'investissement (+ 20 %), ont placé Copenhague à la tête de l'Europe communautaire pour ses performances au cours des 12 derniers mois. Plus symbolique encore, sur un Vieux Continent englué dans le chômage, le royaume a réussi à créer quelque 60,000 emplois en 1984 et à absorber l'ensemble des nouveaux venus sur le marché du travail.

Cette prospérité, les Danois veulent désormais en profiter. Frustré par les erreurs des sociaux-démocrates, par les succès politiques et économiques remportés depuis deux ans par les partis « bourgeois », le puissant syndicat LO avait cédé à la résignation. L'héritage de 10 ans de gestion social-démocrate — impliquant un système de protection sociale particulièrement généreux — rendait au demeurant plus supportables qu'ailleurs les sacrifices consentis : réduction des dépenses sociales, alourdissement de la fiscalité, suppression de l'indexation des salaires. Mais, après deux ans et demi de cette rigueur acceptée, les salariés attendaient du gouvernement un minimum de concessions.

Le premier ministre, M. Poul Schlüter, a conclu mardi un accord avec le Parti radical qui lui donnera au Parlement la majorité nécessaire pour imposer un règlement du conflit. Ce règlement porterait sur une hausse de 2 % à 2.5 % des salaires et sur une réduction d'une heure à une heure trente de la durée hebdomadaire du travail.

Les syndicats danois acceptent de coutume ce type de règlement imposé. Mais les ordres de retour au travail émanaient précédemment de gouvernements sociaux-démocrates avec lesquels ils étaient en parfaite osmose. Qu'en sera-t-il cette fois ? L'aile gauche de LO montrait mercredi matin des signes de résistance. Rien ne dit que les faibles concessions du gouvernement suffiront à rétablir le système consensuel. La crise aura d'autre part mis en évidence un autre point faible du système danois : à une période où la compétitivité doit se juger entreprise par entreprise, la centralisation des discussions sur les salaires comme sur le temps de travail ôte toute flexibilité. Elle impose l'alignement sur l'entreprise la moins performante, au risque de mettre à mal la productivité de l'économie tout entière.

**— (Édition du 28 mars.)**

# LETTRES AU DEVOIR

## ■ *Les cinq crises de l'humanité*

AU COURS du 20e siècle, le remplacement du bois par l'énergie dérivée des fuels fossiles (pétrole) va mener à une succession d'événements qui augmenteront de plus en plus vite, et dans des proportions de plus en plus considérables, le rendement du système de production et le taux de croissance économique de la planète, en dotant les technologies agricoles, industrielles et de transport de machineries de plus en plus perfectionnées, de plus en plus productrices, de plus en plus consommatrices d'énergie. Dans les dernières décennies, la surconsommation d'énergie mènera à *la crise de l'environnement* : de plus en plus conscientes des risques encourus en vivant dans des milieux de plus en plus pollués, les populations réagiront en exigeant des garanties très coûteuses, ou même en s'opposant carrément à des développements industriels (industries chimiques polluantes, centrales nucléaires, usines d'incinération, oléoducs) estimés dangereux.

Presque en même temps, apparaîtra la *crise économique* caractérisée par deux phénomènes inquiétants, apparemment contradictoires :

— un accroissement de la productivité du travail (du rendement par heure de travail) menant au chômage;

— une décroissance de la productivité du capital menant à un manque de capitaux.

L'énergie toujours plus rare et plus chère fait fonctionner une nouvelle machinerie toujours plus consommatrice de capital tout en diminuant de plus en plus la participation des hommes au travail.

À cette *crise de l'énergie* est étroitement liée une crise des matières premières, incluant les denrées alimentaires (faim dans le monde).

La solution préconisée est la croissance soutenue, au fil du temps, du rendement annuel du système de production (au moins 4 %). Mais cela n'est-il pas une illusion ? Est-il possible de toujours augmenter la croissance ?

L'insuffisance des revenus, l'extension du chômage ou le travail dangereux et malsain, l'insécurité d'emploi, la détérioration de l'environnement (dont l'accroissement des pollutions de tous types), le gigantisme en tout, la publicité réussie en faveur de « gadgets » stéréotypés (*marketing*), la mauvaise utilisation des mass-médias, le désoeuvrement de la jeunesse, etc., conduisent aujourd'hui à une *crise morale*, voire psychologique, qui vient coiffer les quatre autres : gangstérisme, suicide, drogues et accidents de la route, combinés avec l'exaspération de sentiments qui sont la base du comportement de beaucoup trop d'hommes : « Moi je », « Moi d'abord », e « Après moi le déluge », que ne modère guère le nouveau slogan « Avec moi les copains ».

Ainsi, la puissance physique de l'énergie et la puissance sociale de la richesse qui en résulte sont aujourd'hui aux mains de groupes, peu nombreux, développant leur puissance sur un régime de chômage et de pauvreté, un environnement de plus en plus altéré et pollué et une situation morale de l'humanité qui ne cesse de se dégrader. « Les puissants ont confessé la pauvreté de leur puissance » (Barry Commoner).

En même temps se dessine, à moyen terme, la perspective de l'épuisement lent mais certain des réserves de combustibles fossiles non renouvelables et celle de tenir compte, de ce fait, d'une augmentation importante des prix du charbon et du pétrole.

On se tourne, dès lors, de plus en plus vers le nucléaire, que certains considèrent comme une panacée, comme le remède universel aux cinq crises qui n'en font qu'une.

Mais le nucléaire a ses difficultés et ses dangers. On pense, à moyen et à long terme, aux technologies dites douces, basées directement ou indirectement sur l'énergie solaire, laquelle est énorme et inépuisable et où les sources d'énergie peuvent être le revenu d'un capital toujours entretenu.

Les controverses sont assez profondes : ces technologies douces sont-elles applicables sur une grande échelle ? Sont-elles rentables économiquement ? Comme il s'agit d'énergie solaire et que l'environnement est largement concerné par le problème — utilisation de grandes surfaces de sol, organisation de la productivité secondaire, impact sur les paysages, limitation de pollutions de types divers, etc. —, les technologies douces et leur application deviennent un chapitre important de l'écologie moderne, que l'on ne peut négliger.

Une production accrue, par les écosystèmes, de **matières** et **matériaux biologiques d'origine solaire**, extraordinairement variés et toujours renouvelables, est indissociable de **l'énergie de biomasse** qui constitue une autre importante source d'énergie.

Le développement intensif d'une agriculture et d'une sylviculture rénovées permet à certains de poser la question : L'OR VERT REMPLACERA-T-IL L'OR NOIR...?

**— RONALD SANTERRE**

Montréal, 22 mars.

## ■ *Félicitations !*

DANS un Premier temps, je tiens à féliciter M. François Hébert pour sa critique du dernier livre du pseudo-philosophe André Moreau et son jovialisme. M. Hébert dévoile dans sa critique toute la mégalomanie et les insignifiances de ce Moreau qui bavarde, dans son livre *Pour le meilleur et sans le pire*, de ses illuminations concernant son tube de dentifrice, de sa prétention de ministre du Bonheur et autres balivernes sur l'immatérialisme et sur des affirmations insensées et superficielles issues de son propre exhibitionnisme et de son égocentrisme. La petite philosophie de Moreau et son jovialisme, dont François Hébert dit que « sa marchandise ne trouvera preneur que chez les ignares », n'est qu'un éclectisme débraillé sans chair ni squelette et évidemment sans pensée, sans rigueur ni pertinence. André Moreau est le Camil Samson de la philosophie et il faut savoir que le ridicule ne tue plus. Mais ce pauvre Moreau n'est finalement qu'un indice : indice de l'éclectisme qui est, en fait, une idéologie dominante de la médiocrité et de l'insignifiance.

Dans un deuxième temps, félicitations à Mme Solange-Élisabeth Bolduc qui, dans son article « Et la séduction homme-femme ? » (18 mars), ouvre la voie par-delà le féminisme en reconnaissant la positivité de l'affirmation des différences entre les deux sexes. Le féminisme, qui fut dans une certaine mesure un discours nécessaire pour ce qui concerne les droits, les griefs et les conditions objectives de la femme, est, par contre, une idéologie nécessairement réductrice et une certaine morale de ressentiment qui fait perdre à la femme le sens de son identité propre, de sa liberté et, comme l'écrit Mme Bolduc en dénotant l'impertinence de Simone de Beauvoir, le catéchisme féministe occulte « le rapport indispensable de la séduction homme-femme ». Le féminisme, qui a ses faiblesses d'interprétation, ses opinions parfois extrémistes et ses réductions étouffantes comme bien d'autres « ismes » d'ailleurs, est évidemment à distinguer de l'émancipation de la femme qui est légitime et bénéfique et qui entre dans une logique de libéralisation, même si de nos jours les rapports hommes-femmes sont devenus plus problématiques; remise en question liée aussi aux problèmes et à la confusion de l'époque actuelle.

Souhaitons que, après la petite révolte féministe, les hommes et les femmes apprendront à devenir des partenaires ouverts — ouverture qui peut permettre l'enrichissement mutuel entre hommes et femmes et le renouvellement de l'amour — mot passablement usé — en se souvenant que la discorde fait partie parfois de l'amour et qu'il ne faut pas fixer l'essence de l'homme et de la femme.

**— MICHEL MALETTE**

Outremont, 25 mars.

## ■ *Louise Roy, sociologue*

LE DEVOIR, n'en croyant sans doute pas ses yeux, a dans un premier temps escamoté le fait que Mme Louise Roy, nouvelle présidente de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, est une *sociologue*; il lui a plutôt attribué une maîtrise *en sciences* de l'Université du Wisconsin. Eh oui ! c'est bel et bien une spécialiste des rapports sociaux, pas une ingénieur, qui fera rouler nos autobus et notre métro. Comme ce sont des sociologues qui président l'Hydro-Québec et la Société générale de financement, après avoir fait une contribution de premier plan à la réforme de l'éducation au début des années soixante et à la Charte de la langue française.

Dans une société qui doit relever des défis technologiques, il est bon que le *leadership* soit partagé avec des gens que leur formation rend aptes à utiliser une information *sociale* systématique pour réorganiser les rapports entre groupes. Félicitations à Louise Roy et à ceux qui ont eu la clairvoyance de la nommer !

**— PAUL BERNARD**
**MARIA VACCARO**
**ISABELLE PERREAULT**
**MICHEL de SÈVE**
**GARY CALDWELL**
**LOUISE CORRIVEAU**
**MURIEL CARON**
**PIERRE BOUCHARD**
sociologues,
**— LISE SAINT-JEAN**
anthropologue.

Montréal, 25 mars.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.
Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022
ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

# DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

# L'AVENIR DES TIERS PARTIS

## LES ANNÉES QUI VIENNENT

**JEAN-PAUL L'ALLIER**

DANS LE SYSTÈME électoral actuel, il suffit qu'un candidat recueille une voix de plus que son concurrent le plus rapproché pour être élu au Parlement canadien ou à l'Assemblée nationale. Ainsi, si par hypothèse, il y avait six candidats se partageant à peu près également les voix des électeurs, l'un d'eux deviendrait député avec moins de 20 % des voix.

En ajoutant à cela le fait que rarement plus de 80 % de ceux qui ont le droit de vote se présentent pour l'exercer, l'élu n'a effectivement reçu l'appui actif que d'environ 15 % des électeurs.

Qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition officielle, les députés sont, dès leur élection, liés par la solidarité ministérielle ou partisane. Ces élus, choisis pour parler et défendre les intérêts d'une majorité qu'ils ne représentent pas, s'astreignent au silence sauf pour amplifier et moduler soit le discours gouvernemental, soit les chants de guerre et les danses rituelles de l'opposition.

Le bipartisme oblige, de fait, à une division simpliste, en deux blocs multiformes, des opinions politiques québécoises, quelles que soient leurs qualités, leur pertinence ou leur cohérence. Le système, en démocratie, ne doit pas juger *a priori* de la valeur des discours et des actions proposées mais plutôt permettre leur expression jusqu'au plus haut niveau et, en particulier, au sein des assemblées élues à cette fin.

Aussi longtemps que les opinions dans la société se partageaient entre « bleus » et « rouges », entre légèrement à gauche et légèrement à droite, la situation ne présentait pas de lacune majeure.

Chaque année et chaque élection nous éloignent maintenant petit à petit de cette qualité souhaitable de la vie démocratique. Le système électoral uninominal à un tour, celui qui est le nôtre maintenant et depuis toujours, ne correspond plus assez à la réalité politique d'aujourd'hui.

Mais, pour les citoyens, un parti qui n'a pas de chances sérieuses de franchir le cap du pouvoir ou même celui de l'opposition officielle demeure marginal. C'est un parti pour lequel on vote par principe, par défoulement ou par rejet des deux partis principaux.

« Les tiers partis n'ont pas de chance au Québec », entend-on dire régulièrement. C'est vrai et il en sera toujours ainsi à moins qu'ils ne délogent rapidement l'un des deux partis traditionnels.

D'un autre côté, il faut reconnaître que ce n'est pas chose impossible. Au Québec et vu sous cet angle, ce sont des « tiers partis » qui nous ont gouvernés la plupart du temps depuis 50 ans.

L'Union nationale en était un par rapport aux libéraux et aux conservateurs.

Les conservateurs sont disparus de la carte et l'Union nationale a de fait occupé le champ laissé vacant par eux en y ajoutant la dimension nationaliste.

Le Parti québécois était aussi un tiers parti en 1968. S'alimentant comme l'avait fait l'Union nationale chez les plus progressistes et les plus nationalistes du Parti libéral et récupérant l'essentiel de l'ancienne clientèle du parti de Maurice Duplessis en même temps que des éléments disparates disposés à monter dans cet autobus de la réforme politique pour faire valoir des idées venant de tous horizons, le Parti québécois a hérité du pouvoir suite au discrédit du parti de Robert Bourassa dans l'opinion publique.

Aujourd'hui, il se trouve peu de gens pour s'affirmer militants actifs, soit du Parti libéral, soit du Parti québécois. C'est la morosité, presque le fatalisme. On pourrait s'en passer.

Un certain nombre de citoyens veulent éviter de faire des vagues afin de ne pas gâter leurs chances d'accéder aux avantages inhérents à l'exercice du pouvoir ou pour éviter de perdre ceux qu'ils ont déjà dans les circuits actuels. Certains attendent le miracle; la plupart s'occupe à autre chose.

Pour des raisons diverses, les libéraux progressistes se retrouvent difficilement dans le brouillard qui entoure les orientations, le contenu et les hommes qui pourraient former un gouvernement libéral en 1985 ou 1986.

Les effets Reagan-Mulroney conjugués transforment en conservateurs d'occasion et sous toutes les étiquettes les organisateurs politiques qui s'intéressent avant tout à la prise ou à la rétention du pouvoir, au Parti québécois presque autant qu'au Parti libéral.

Sur le plan des idées, on a plutôt l'impression de se promener dans un marché aux puces.

Le contexte actuel pourrait donc être assez bon pour les tiers partis qui proposent des éléments d'alternative à la population. Il faudrait cependant que le système leur donne plus que des fonds pour faire campagne, comme le prescrit maintenant la loi. S'ils sont actuellement reconnus en dehors de la Chambre, le système leur en bloque systématiquement l'entrée.

C'est une bien faible consolation pour ces véhicules fragiles d'idées neuves ou d'idées différentes, que de pouvoir tirer avantage de la morosité actuelle et de la publicité passagère que peut leur donner, dans ce contexte, une prochaine campagne électorale.

Sauf dans des circonstances comme celles qu'ont connues le Parti québécois et l'Union nationale, les tiers partis d'aujourd'hui n'ont donc pas de chances de rassembler dans un même comté suffisamment de militants pour se donner un représentant élu.

Si, par ailleurs, le gouvernement du Parti québécois et le Parti libéral s'étaient entendus pour donner suite aux recommandations minutieuses, éclairées et fort sérieuses du président des élections, Me Pierre-F.Côté, la situation serait toute différente.

Sans mettre sérieusement en danger la stabilité des institutions parlementaires, on verrait probablement arriver à l'Assemblée nationale quelques députés sous d'autres étiquettes parce qu'un pourcentage raisonnable de la population, à travers le Québec, leur aurait fait confiance.

Tous les écologistes ne peuvent habiter le même comté, pas plus que les socialistes ne se retrouvent dans le même quartier d'une ville.

Les néo-démocrates sont partout, mais nulle part en nombre suffisant pour prétendre à l'élection de leur parti même s'ils pourraient théoriquement réussir à faire élire une ou deux vedettes dans les circonstances.

Les conservateurs, comme les créditistes de jadis, pourraient avoir plus de chances en se présentant comme une synthèse heureuse de ce qu'il y a de plus populaire chez les péquistes et les libéraux et comme les plus aptes à tirer tous les bienfaits de l'affinité avec Ottawa.

Les deux partis en place voient sans doute dans le maintien du statu quo actuel une chance d'obtenir plus que pour leur argent au moment de compter des voix. C'est un calcul à court terme. Il est vrai, cependant, que la politique n'est bien souvent pas autre chose.

Oubliant qu'ils n'ont déjà eu que sept députés avec 23 % des voix en 1970 et un de moins en 1973 avec un peu plus de 30 % des voix, les professionnels du Parti québécois sont prêts à jouer à « quitte ou double » lors des prochaines élections. Mieux placés que quiconque pour amorcer et même réaliser cette réforme, seul l'intérêt partisan explique qu'il l'ait jusqu'ici évitée.

Quant au Parti libéral, trop confiant de remplacer par défaut un gouvernement essoufflé, il n'imagine pas qu'il pourrait un jour lui arriver ce qui est arrivé au parti de l'Union nationale : au pouvoir en 1970 et rayé de la carte parlementaire moins de 10 ans plus tard.

Aujourd'hui, c'est largement à cause de cette désuétude de notre système électoral et des multiples conséquences qui en découlent que nos institutions démocratiques se détériorent, que la motivation chez les jeunes est au plus bas et que la crédibilité quant à la pertinence de l'action politique est à peu près nulle.

Ce commencement de réforme est tellement important pour l'avenir, si l'on veut effectivement que ce pays et ce territoire évoluent autrement qu'assis sûr le plus petit commun dénominateur politique, qu'il doit d'une façon ou de l'autre, trouver moyen de se réaliser.

Alors qu'on fait des référendums pour tout et pour rien, pour la construction d'un canal d'égout et un zonage industriel, pourquoi ne pas inclure dans le prochain bulletin de vote provincial une question demandant clairement aux citoyens de se prononcer d'une façon décisive sur la réforme du système électoral telle que proposée par le président des élections ?

En évitant d'entrer dans les détails des multiples options possibles, en demandant à la population de choisir entre le statu quo actuel et le mode électoral proportionnel identifié comme le plus pertinent par Me Côté, on sauverait un peu plus que les meubles et on pourrait déjà entrevoir des jours meilleurs après le long hiver que nous annoncent, d'une façon ou de l'autre, les prochaines élections.

*CHAGALL — PARIS 1954*

# « La couleur, voyez-vous, c'est la vie . . . »

## TÉMOIGNAGE

**ANDRÉE PARADIS**

*Mme Andrée Paradis, fondatrice et directrice de la revue « Vie des arts », rappelle ici sa rencontre avec le peintre Marc Chagall, décédé jeudi soir à Saint-Paul-de-Vence.*

LA RENCONTRE avec Chagall à Paris, en 1954, demeure un des événements mémorables de ma vie. J'en étais à mes premières armes dans le domaine de l'écriture. Chagall venait de présenter une belle suite de 29 grandes toiles, chez Maeght, son *Paris fantastique*, fruit de sept années de labeur et de méditation à Vence, son refuge préféré, depuis la mort de sa femme Bella, l'inspiratrice des premières années.

La critique avait bien accueilli dans l'ensemble les dernières oeuvres de l'artiste; sa vision très personnelle des choses s'y affirmait une fois de plus. Depuis son arrivée dans la capitale, vers 1910, Chagall avait réussi à imposer un monde chagallien, celui du rythme, de la fantaisie et surtout celui de la couleur. Un monde qui échappe à toute logique et qui est proche de la poésie.

Plutôt sauvage, fuyant les vernissages mondains, Chagall avait accepté de passer quelques jours à Paris, à l'occasion de l'exposition, chez sa fille Mme Meyer-Chagall et c'est dans l'élégant appartement du quai de l'Horloge qu'à la demande d'amis russes qui me logeaient, il accepta de me recevoir.

À cette époque, Marc Chagall était dans la soixantaine et ce qui frappait le plus dans sa silhouette énergique vraiment tendue, aux traits austères, c'était des yeux vifs qui fouillaient tout, des yeux « *bleu de Chagall* ».

Avant de répondre à mes questions, il me posa les siennes. Sachant que j'écrivais pour la *Revue populaire* (1), où Jean Chauvin encourageait les jeunes auteurs, il s'enflamma :

« S'occupe-t-on beaucoup du peuple au Canada ? Est-ce à lui que vous destinez le compte-rendu de cet entretien et de mon exposition ? Je suis issu du peuple, je n'aime que lui et n'ai de foi qu'en lui : il est tellement plus vrai, plus près de la vie. Il faut demeurer en communication permanente avec son âme collective. »

— J'écoutais un homme simple, un homme inquiet :

— « Je suis comme un débutant, je recommence tout chaque fois comme si c'était la première fois. »

— Et l'idée d'une exposition à thème unique ?

— « Elle m'est venue il y a très longtemps, au moment du coup de foudre : ma première rencontre avec Paris, en 1923, sur l'invitation de Vollard. Mais à chacun de ces voyages je n'ai pas senti le choc impératif comparable à celui que j'ai éprouvé lorsque je suis rentré d'Amérique en 1947. Là, j'ai eu connaissance d'un Paris tout à fait différent et qui s'est imposé à ma sensibilité avec plus de force que les précédents. »

— Vous êtes le peintre de la féerie et du surnaturel; que vient donc ajouter le fantastique à présent ?

— « Pour moi, chaque réalité est fantastique. J'ai un goût profond pour les choses naturelles. La vie m'apparaît très simplement comme un déroulement de la naissance à la mort. Je ne suis pas un visionnaire, contrairement à ce que l'on croit. Je vis, peut-être, à la pointe de la vision. Mais en regardant la vie de très près, la vie toute simple, il n'est pas possible de ne pas voir son caractère extraordinaire. »

— Dans vos toiles, il y a des thèmes qui sont très personnels, celui du couple en particulier.

— « Je vous arrête là. N'employez jamais le mot thème. Pas de thème, pas de sujet. C'est à travers ma sensibilité que je vois les êtres et les choses. Je ne veux rien représenter; je ne veux parler qu'avec la couleur. **La couleur, voyez-vous, c'est la vie.** C'est elle qui établit le support entre la réalité et la sensibilité. »

— La considérez-vous comme une conquête ?

— « C'est une question d'âge : un jeune peintre ne trouve pas la sienne immédiatement. La couleur, c'est comme la vocation de peintre : un joyau qu'il faut polir. Sans elle, pas de pulsation de vie. »

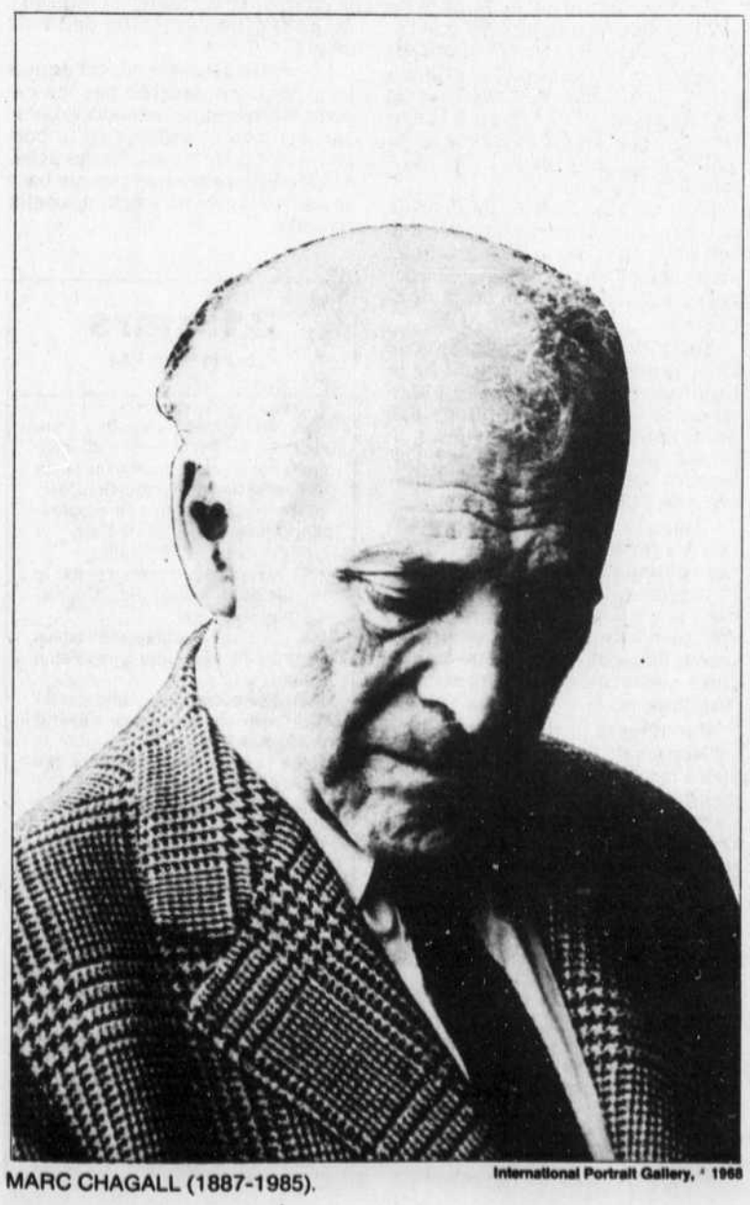
Nous avons ensuite parlé de ses amitiés littéraires, des poètes qui furent ses amis : Apollinaire, Max Jacob . . . Pour Chagall, la vie était un carrefour d'influences. Intuitif au plus haut degré, les idées métaphysiques lui semblaient bien compliquées. La naissance, la vie, la mort, l'amour, telles étaient ses seules nourritures.

À la question : Que pensez-vous de la critique, il me répondit :

« Elle me laisse, dans l'ensemble, perplexe. On m'a reproché de tout compliquer, alors que pour moi tout est très simple. Les jeunes critiques ont l'esprit plus ouvert. D'ailleurs, j'aime les jeunes, justement parce qu'ils sont jeunes, avec les qualités et les défauts de la jeunesse. »

Qu'il était jeune lui-même, ce Chagall de 1954, qui se reprenait à vivre et à travailler. Depuis plus de 30 ans, Chagall a poursuivi ses travaux sur la couleur. On connaît maintenant sa célébrité; il demeurera parmi les grands de notre époque. Mais, dans le secret des choses, si l'on s'interroge sur le fil conducteur qui soustend l'oeuvre de Chagall, j'ai l'impression que la profonde nostalgie, décelée le jour de l'entretien, ne s'est jamais atténuée. Nostalgie des êtres, de la terre natale, et de la perfection.

(1) L'article destiné à la *Revue populaire* a finalement été publié dans *Vie des arts* (no 2, mars-avril 1956).



MARC CHAGALL (1887-1985). International Portrait Gallery, ' 1968



Un des lavis que le peintre Marc Chagall a composés pour illustrer des contes du *Décaméron* de Boccace et les peintures sur le même thème du *Manuscrit des ducs de Bourgogne*. La revue artistique française *Verve*, qui les reproduisait en 1950, y ajoutait un poème de Jacques Prévert en hommage à « ces simples et mystérieuses images médiévales », qui ont tant inspiré l'artiste. « Car dans ce temps-là Chagall est comme chez lui autrefois de nos jours et des vôtres aussi. »

## LETTRES AU DEVOIR

### ■ *Sans prétention*

JE VOUDRAIS commenter les propos du professeur Louis Valcke publiés dans les « Lettres au DEVOIR » du 19 mars dernier, sous le titre « Têtes en tête ».

Tout thème, surtout s'il est exprimé sous la forme lapidaire du slogan, est sujet à interprétation. Le nôtre, « Têtes en tête », n'y a pas échappé. On se surprend toutefois de celle qu'en fait le professeur Valcke.

Ce thème a été développé à partir de la brochure publiée dans le cadre de la Campagne de sensibilisation. Son utilisation s'est étendue à tous nos documents, y compris à l'affiche décriée. La brochure ne parle pas tellement des professeurs d'université, mais d'une partie centrale de leur travail : la formation des ressources humaines. Comme nous l'avons expliqué en conférence de presse, les professeurs des universités québécoises demandent à la société et à ses représentants politiques de garder à l'esprit que la formation des ressources humaines est le meilleur gage d'avenir. La traduction anglaise, d'ailleurs, est « *Heads in mind* » et non pas « *Heads ahead* » comme l'aurait commandé l'interprétation du professeur Valcke.

Nous sommes désolés si ce thème a pu donner l'impression que nous voulions aussi prétentieusement mettre de l'avant les professeurs d'université. Si telle avait été notre intention, tous les collègues qui ont travaillé à la conception et à la réalisation de la campagne auraient eu un sursaut au moins aussi violent et ils auraient exigé un changement de stratégie.

— **ANN ROBINSON**
Fédération des associations de professeurs des universités du Québec.
Montréal, 25 mars.

À Montréal,
de plus en plus,
les gens
bouquinent le soir.
Tôt ou tard...

**RENAUD BRAY**
jusqu'à minuit !
**7 soirs par semaine!**
5219, Côte-des-Neiges — 342-1515

# SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

## ◆ Le MBA

conseil municipal doit abroger cette réserve.

Le Musée des beaux-arts se propose de conserver tout au moins l'enveloppe architecturale du petit immeuble à bureaux ayont front sur la rue Sherbrooke et des petits immeubles de commerce en front de la rue Crescent. Le traitement architectural envisagé s'inspirera du siège social de la société Alcan, réputé comme une brillante réussite dans le genre. Les autres terrains ont été arasés depuis quelques années.

«Le nouveau musée doit s'infiltrer dans son site et non pas détruire son site» a dit M. Jean-Claude Marsan, doyen de la faculté d'Aménagement de l'université de Montréal, président du comité des immeubles du Musée.

L'expansion vers le sud suscite quelque mécontentement parmi les locataires d'immeubles et les habitués de la rue Crescent. Le Musée des beaux-arts a étudié plusieurs hypothèses: recyclage de l'ancien marché Bonsecours en une aile consacrée à l'art canadien, recyclage de l'une ou l'autre des églises, encore vouées au culte, qui le voisinent, démolition de l'ancienne école d'art et agrandissement vers le nord, et construction d'étages supplémentaires sur le toit du musée. Aucune de ces hypothèses ne comblait vraiment les besoins en espaces et toutes, sauf celle du marché Bonsecours que la Ville de Montréal n'a pas voulu rendre intégralement disponible, posaient d'importants problèmes d'intégration urbaine. La solution retenue s'inspire de l'expérience de la Galerie nationale à Washington.

L'immeuble projeté devrait avoir, au plus, cinq étages de manière à respecter le gabarit général des bâtiments voisins. Il ajoutera près de 16,000 mètres carrés en espaces d'exposition aux 13,000 mètres dont dispose le Musée actuellement. Ainsi, le Musée des beaux-arts compte-t-il exposer environ 20 % de sa collection permanente ( plus de 20,000 oeuvres). Dans les meilleures conditions, le Musée ne parvenait à montrer que 7 % de sa collection.

Le Musée des beaux-arts choisira ses architectes par voie de concours, d'ici au mois de juin, et veut mettre en chantier à l'automne. L'ouverture est prévue pour le mois de septembre 1988.

«C'est un projet d'envergure qui permettra au Musée des beaux-arts de Montréal d'assumer pleinement sa vocation nationale et internationale en devenant l'une des plus grandes institutions muséologiques du Canada et, nous l'espérons, l'une des plus prestigieuses institutions consacrées à l'art en Amérique du Nord» a dit M. Clément Richard. «Le Musée des beaux-arts est une carte maîtresse pour Montréal qui s'ajoute à d'autres équipements culturels sophistiqués et qui contribue à faire de cette ville une métropole culturelle.»

D'ici à la mise en chantier, le Musée des beaux-arts prépare sa grande exposition Picasso, du 21 juin au 10 novembre. Durant cette période, le Musée sera ouvert au public du mardi au dimanche, inclusivement, de 10 heures à 22 heures. Les billets se vendent ( au Musée et par les réseaux Tiketron et Teletron) au prix de $5 pour les adultes, $2.50 pour les personnes âgées et les étudiants, et $1 pour les enfants de moins de 12 ans.

Au cours de leur rencontre hier à Montréal, les ministres Richard et Masse n'ont dit mot de la Biennale des arts de la rue comme le leur demande depuis plusieurs mois le maire de Montréal. M. Drapeau n'a pas renoncé à cette manifestation internationale et espérait que le ministre des Affaires culturelles du Québec et le ministre des Communications du Canada s'en saisiraient à la première occasion.

«Ce projet ne me semble pas recueillir un important appui» a souligné M. Marcel Masse.

## ◆ Les policiers

nement acceptait de surseoir pendant trois ans à la révision de ce régime et d'autre part le syndicat demandait une prolongation pendant cinq ans.

Les trois autres points sur lesquels policiers et gouvernement devaient négocier sont le niveau de la rémunération le 1er janvier 1987, la formation d'un comité paritaire pour réviser l'actuelle grille de rémunération, en fonction de la tâche des policiers, enfin les avantages consentis aux nouveaux retraités.

Après avoir négocié durant toute la nuit de jeudi à vendredi dans une salle de réunion d'un grand hôtel de Québec, les deux délégations s'étaient enfermées chacune dans leur suite d'hôtel hier durant toute la matinée, s'échangeant de temps en temps des documents écrits.

A 13h35, dans la même salle de réunion que la veille, débutait une nouvelle rencontre de négociation entre les cinq représentants de l'APPQ et les quatre représentants du ministère de la Justice.

Cette rencontre devait s'avérer relativement fructueuse puisqu'on devait apprendre par la suite qu'un seul point (sur cinq) demeurait litigieux.

Cependant à leur sortie de la rencontre, vers 15h35, la consigne du silence prévalait. Ni le président du syndicat, M. Raymond Richard, ni le porte-parole gouvernemental, Me Richard Drouin, ne voulaient commenter l'état des négociations alors en cours. Les deux parties avaient en effet convenu de ne pas parler aux journalistes.

On apprenait cependant, de la bouche d'un des négociateurs syndicaux que ce n'était «pas terminé». Cette nouvelle était confirmée peu de temps après par le premier ministre lui-même quand il rencontrait des journalistes lors de sa tournée dans l'Outaouais.

Vers 18 heures, une réunion avait lieu au «bunker», dans un bureau du Conseil exécutif. Outre MM. Johnson et Drouin, il semble qu'y participaient le chef de cabinet de M. Lévesque, Mme Martine Tremblay, et le secrétaire général du Conseil exécutif, M. Louis Bernard. Tous quatre accompagnaient M. Lévesque lors de la rencontre avec l'exécutif du syndicat des policiers jeudi à 15h.

Il est plus que probable que M. Lévesque ait été mis au courant de l'évolution du dossier pendant cette réunion. En effet, il «attendait d'autres nouvelles vers 18 heures», avait-il précisé en conférence de presse à Gatineau.

L'APPQ représente les 4,000 membres de la Sûreté du Québec (SQ) qui se sont en conflit avec leur employeur, le ministère de la Justice, à propos du contenu du décret qui depuis le 16 novembre 1984 fixe leur rémunération. Le président du Conseil du trésor annonçait ce jour-là que, par équité sociale, les policiers devraient subir un gel de leur rémunération en 1985, après une augmentation de 3% en 1984 et une augmentation limitée ài l'indice des prix, jusqu'à concurrence de 4%, pour 1986.

Le gouvernement du Québec avait alors décidé de ne pas suivre la recommandation rendue le 20 septembre par un arbitre, qui proposait des augmentations de 4.5%, 3.5% et 3.5% de 1984 à 1986, sans aucune année de gel similaire à ce qui avait été imposé aux employés de la Fonction publique et para-publique.

## ◆ Péréquation

fiscaux imposés par le gouvernement Trudeau en 1982 auront fait perdre tout près de trois quart de milliard de dollars au gouvernement.

Exception faite du Manitoba qui a été un peu maltraité au passage, « le Québec a été la seule à se faire organiser le portrait », croit M. Lévesque pour qui le règlement de ce dossier est une simple question de justice et d'équité. Selon lui, les conservateurs « comprennent très bien et je pense qu'ils cherchent une solution », a dit M. Lévesque.

Ce problème de la péréquation provient du fait que les accords fiscaux de 1982 prévoyaient une garantie de paiements assurant les provinces que celles-ci ne verraient pas leurs revenus diminuer d'une année à l'autre. Cette garantie ne valait que pour trois ans et avait été donnée sous l'insistance du Québec qui avait prétendu que la nouvelle formule de péréquation allait la pénaliser. Celle-ci avait vu juste puisque avec la fin de la garantie Québec perd $263 millions, le Manitoba $72 millions, la Nouvelle-Écosse, $58 millions, et l'Île-du-Prince-Édouard $4 millions.

La solution qui sera retenue dans ce dossier devrait s'appliquer aux trois autres provinces concernées. On ne s'attend pas à ce que Ottawa donne entièrement raison aux provinces mais leur offre plutôt une compensation partielle. M. Lévesque y a fait allusion hier en disant comprendre qu'Ottawa a aussi ses difficultés sur le plan financier. Rappelons que le ministre des Finances, Michael Wilson, entend réduire les dépenses et abandonner certaines exemptions fiscales pour pouvoir réduire un déficit qui atteint $35.5 milliards.

Dans le dossier Domtar, là aussi on ne s'attend pas à ce que M. Mulroney cède aux demandes originales de Québec et de la compagnie. Celle-ci voulait obtenir une subvention de $100 millions pour la modernisation de son usine de papier fin de Windsor dans l'Estrie. Hier encore, M. Mulroney assurait qu'il était hors de question de verser une subvention à une compagnie qui fait des profits.

Depuis quelques jours, à Ottawa comme à Québec, on indiquait qu'une solution était sur le point d'être trouvée. Les pressions des partis d'opposition comme des organismes socio-économiques de l'Estrie étaient d'ailleurs fortes pour qu'on arrive à une entente rapidement compte-tenu des délais fixés par la comnpagnie pour qu'elle puisse mettre en chantier son projet de $1.3 milliard.

Les solutions envisagées depuis le refus de la subvention ont toujours portée sur des garanties de financement pour la société Domtar. On a étudié la possibilité qu'Ottawa garantisse un prêt ou qu'elle prête directement à l'entreprise. Rappelons que Québec a promis de son côté une subvention de $82 millions. Celle-ci est toujours conditionnelle cependant à la participation d'Ottawa sous une forme ou une autre au projet de Windsor.

## ◆ En Grèce

taux de notre pays ».

Questionné sur un éventuel boycottage des séances parlementaires par la Nouvelle démocratie, il a estimé qu'il s'agissait-là d'un problème secondaire, et a prédit à « très brève échéance » de nouvelles élections législatives.

D'après les résultats annoncés — sous un tonnerre d'applaudissements des socialistes — par M. Michaelis Stefanidis, président du Parlement pendant la période intérimaire, M. Sartzetakis n'a pas fait le plein des voix de la majorité présidentielle qui se montait à 182 voix (165 socialistes, 13 communistes et 4 indépendants de gauche).

Sur 298 députés (sur 300) présents lors du scrutin, 186 suffrages ont été exprimés, 112 députés n'ont pas pris part au vote (la Nouvelle démocratie), cinq bulletins ont été nuls et un blanc.

Par ailleurs l'ex-président Caramanlis a accusé le gouvernement d'avoir « violé le secret du scrutin et le règlement du Parlement ».

Le premier ministre Andreas Papandreou lui a demandé de garder « son sang-froid » au cours d'un bref et vif échange de propos.

La Nouvelle démocratie a également contesté le déroulement du scrutin car deux types de bulletin ont été utilisés, l'un de couleur bleu clair portant le nom de M. Sartzetakis, et l'autre de couleur blanche.

M. Sartzetakis qui prêtera serment devant le Parlement aujourd'hui, avait recueilli 178 voix lors du premier tour de l'élection (le 17 mars) et 181 dimanche dernier lors du second tour. La barre au cours de ces deux premiers tours était de 200 voix, soit les deux-tiers des députés.

Le vote a suivi un débat tumultueux. Avec l'approbation du premier ministre socialiste, dont M. Sartzetakis était le candidat, le président du Parlement a fait fi des dispositions de la constitution de 1975 prévoyant que le scrutin est secret.

M. Papandreou a dénoncé la constitution de 1975, élaborée du temps où le prédécesseur de M. Sartzetakis, M. Constantin Caramanlis, était premier ministre.

Il a affirmé que c'était une constitution « à parti unique » et qu'un vote aussi important ne pouvait se dérouler dans le secret. « Nous n'avons pas voté pour cette constitution », a-t-il proclamé.

Le scrutin constituait le troisième et dernier tour de l'élection du président, à la suite de la démission le 10 mars de M. Caramanlis — provoquée par la décision de M. Papandreou de ne pas le soutenir pour un nouveau mandat.

M. Caramanlis était considéré comme un obstacle aux projets du gouvernement socialiste d'affaiblir les liens de la Grèce avec l'Occident.

M. Mitsotakis, chef de la Nouvelle démocratie, a déclaré après le scrutin : « Ce vote est invalide et l'élection du président est invalide. »

M. Papandreou est immédiatement parti après le scrutin pour le sommet européen de Bruxelles.

Le débat avait commencé par des scènes de désordre dans l'hémicycle, lorsque la décision d'abolir de facto le vote secret avait été prise.

« C'est une honte », criaient les députés conservateurs en tapant du poing sur leurs pupitres.

M. Mitsotakis avait alors également protesté contre la présence de 5,000 manifestants socialistes près du bâtiment. « Le Parlement est soumis au chantage », avait-il dit.

## ◆ L'Europe

L'élargissement, c'est aussi la reconnaissance donnée aux nations qui, comme la Grèce, l'Espagne et le Portugal, ont conquis leur démocratie, disait hier matin le négociateur espagnol, Fernando Moran, en sablant un champagne longtemps réservé pour cette occasion historique.

Les « douze » — car on dira désormais les « douze » — ont ensemble l'ambition de rattraper leur retard technologique sur les États-Unis et le Japon, de progresser dans la voie de l'union politique, de créer l'Europe des citoyens et de coordonner leurs positions sur les grands problèmes mondiaux de l'heure.

Ces thèmes seront au centre des discussions du sommet des « dix » qui va donner son aval, avec satisfaction et un soulagement certain, à la réalisation de cette tenace ambition européenne. Les chefs d'État et de gouvernement de la CEE actuelle vont donc s'adresser à l'avenir et tenter de mettre en place les bases d'une relance de l'Europe, comme l'a souhaité, dès avant l'accord d'élargissement, le président en exercice de la communauté, M. Bettino Craxi, premier ministre italien.

La conclusion de l'accord d'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE constitue un succès d'une portée considérable pour l'Italie, qui exerce jusqu'en juillet prochain la présidence de la CEE. Tous les ministres ont rendu hommage au talent de négociateur de M. Giulio Andreotti, le ministre italien des Affaires étrangères, dont l'engagement personnel a permis, disent les milieux européens, l'aboutissement de la négociation.

Mais, comme dans tous les contes de fées, il reste l'inconnue du dénouement. La Grèce menace toujours de mettre son veto à l'élargissement si elle n'obtient pas satisfaction sur le financement de l'aide communautaire aux régions méditerranéennes de la Communauté des « dix ».

Pour sa part, en apprenant l'accord réalisé à Bruxelles, le premier ministre socialiste, M. Mario Soares, a déclaré à la radio nationale que « d'ici cinq ans, le Portugal sera un pays complètement différent, et certainement un pays beaucoup mieux pour tous les Portugais ».

Il a déclaré qu'une tentative de la Grèce d'opposer son veto à l'adhésion de son pays serait absurde.

M. Rui Machete, premier ministre adjoint et chef du Parti social démocrate, a déclaré que le Portugal avait à relever un grand défi. « Notre avenir est en jeu », a-t-il dit à la presse.

Il a une fois de plus demandé un débat parlementaire sur les problèmes que pose l'adhésion du Portugal, mais a déclaré que la conclusion des négociations crée la perspective d'un avenir nouveau et prospère pour le peuple portugais.

Tout comme M. Soares, il estime que la menace grecque de veto serait surmontée.

Par ailleurs, la nouvelle de l'accord de Bruxelles a été en général accueillie avec plaisir en Espagne, mais certains ont commencé à dresser les comptes de l'opération.

M. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement, pour qui l'entrée en Europe constitue un triomphe personnel, a déclaré qu'il portait un toast à l'accord avec du vin espagnol.

Un de ses collègues socialistes a commenté : « Nous portons ce toast avec du vin, car le vin, à part qu'il y en a des excédents, représentait un des obstacles principaux de ces négociations ».

Porte-parole du Parti socialiste, M. Pedro Bofill a déclaré que l'accord conduirait à une « Espagne meilleure ».

Le Parti communiste a affirmé que l'accord était « transcendental à la fois pour l'Espagne et pour l'Europe ».

La Chambre de commerce de Madrid et d'autres institutions du monde des affaires ont également publié des déclarations se félicitant de l'accord.

Certains notent toutefois que l'Espagne devra payer un prix élevé. Les agriculteurs espagnols, qui ont organisé des manifestations jeudi contre l'accord, craignent une récession tandis que les industriels multiplient les mises en garde contre le choc de la concurrence internationale, après avoir été protégés pendant des années par de hautes barrières douanières.

Les éleveurs de bovins et producteurs laitiers s'inquiètent de la concurrence du Nord de l'Europe, qui pratique des prix moins élevés, alors que les producteurs de fruits et légumes, plus compétitifs, sont condamnés à piétiner devant des marchés qu'une longue période de transition ne fera qu'entrouvrir.

Dans son éditorial, *El Pais*, principal quotidien du pays, écrit que l'adhésion, succès personnel pour M. Gonzalez et ses collègues, « influencera d'une manière décisive l'avenir de l'Espagne, et changera à brève comme à plus longue échéance la vie quotidienne, les espoirs et les horizons des Espagnols. »

Le quotidien illustre l'ampleur de ces changements en notant, avec une certaine ironie, que le journal officiel aura l'obligation de publier 80,000 pages de nouvelles réglementations et normes.

Enfin, l'accord sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté économique européenne a été accueilli comme « une bonne nouvelle » dans les milieux diplomatiques de l'OTAN où l'on y voit la promesse « d'une cohésion renforcée » de l'OTAN.

« Dans la mesure où la force de l'OTAN repose autant sur la solidarité politique et économique que sur la coopération militaire, l'entrée dans la CEE de ces deux pays, qui ont une position stratégique importante, ne peut qu'être une bonne chose », estime-t-on de sources diplomatiques.

Mais dans la pratique, l'entrée de l'Espagne dans la CEE ne change rien à la situation de ce pays au sein de l'Alliance atlantique, indique-t-on de mêmes sources. L'Espagne a adhéré à l'OTAN le 5 juin 1982 mais ne participe pas à la structure militaire intégrée alliée. Le référendum prévu en 1986 en Espagne, qui devra confirmer l'adhésion de l'Espagne, sera « la seule réponse », a estimé un diplomate européen.

Le secrétaire général de l'OTAN, lord Carrington, a, à plusieurs reprises, fait savoir que « l'OTAN, alliance de pays démocratiques souverains, respecterait sans réserve le choix du peuple espagnol » mais qu'il « regretterait » le départ éventuel de ce pays de l'OTAN.

L'OTAN, en tant qu'organisation, n'a jamais pris de position officielle sur la question de l'entrée de l'Espagne dans la CEE qui n'est pas de son ressort. Une grande prudence est cependant perceptible dans les milieux diplomatiques alliés, quant au lien officieusement établi par le gouvernement de Madrid entre l'adhésion à la CEE et le maintien de l'Espagne dans l'OTAN, les deux problèmes étant jugés « de natures radicalement différentes » par de nombreux diplomates.

L'entrée dans la CEE du Portugal, déjà membre à part entière de l'OTAN, est accueillie avec une égale satisfaction, nombre de diplomates alliés souhaitant que cette adhésion aient des résultats économiques bénéfiques rapides.

L'OTAN a mis en place, en dehors d'une assistance militaire, des programmes économiques et scientifiques spéciaux en faveur du Portugal, qui, indique-t-on de source alliée, « reflète la volonté politique de l'Alliance atlantique de soutenir les pays membres, économiquement en difficulté ». Modestes (de l'ordre de la dizaine de millions de dollars), ces programmes sont gérés en dehors de la fourniture de matériel militaire qui constitue l'essentiel de l'aide fournie.

La péninsule ibérique est depuis longtemps considérée par les experts militaires occidentaux comme une position stratégique d'importance, tant pour le contrôle des accès à la Méditerranée que comme base de soutien logistique en cas de conflit prolongé.

### 30 mars

*par la PC et l'AP*

**1981**: le président Reagan est blessé d'une balle dans la poitrine au cours d'un attentat par John Hinkley qui est immédiatement arrêté.
**1977**: les pourparlers américano-soviétiques sur la limitation des vecteurs d'armes nucléaires échouent.
**1967**: le quartier général de l'OTAN en France est fermé.
**1954**: mise en service du métro de Toronto.
**1867**: la Russie cède l'Alaska aux États-Unis pour une somme de $7.2 millions.
**1820**: la censure de la presse est rétablie en France.
**1644**: premier combat de Maisonneuve contre les Indiens près du fort de Ville-Marie.
**1535**: Jacques Cartier présente la liste de ses 74 compagnons mariniers et pilotes au registre des délibérations des bourgeois de Saint-Malo.
**Ils sont nés un 30 mars**: le peintre espagnol Francisco Goya (1746); le poète Paul Verlaine (1844); le peintre Vincent Van Gogh (1853); l'acteur Warren Beatty (1937); le chanteur Frankie Laine (1913).

### 31 mars

*par la PC et l'AP*

**1984**: les derniers éléments français de la Force multinationale quittent le Liban, marquant la fin de l'opération de pacification poursuivie durant 19 mois en coopération avec les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Italie.
**1964**: des soulèvements contre le régime du président Joao Goulart éclatent au Brésil.
**1955**: le Parti communiste chinois entreprend une campagne d'épuration.
**1953**: le Suédois Dag Hammarskjoeld est élu secrétaire général des Nations-Unies.
**1948**: le Congrès américain approuve le plan Marshall.
**1889**: la tour Eiffel est inaugurée à Paris.
**1496**: le pape Alexandre VI constitue la Sainte ligue avec le Saint empire, l'Espagne, Venise et Milan, ostensiblement dirigée contre les Turcs, mais destinée en réalité à chasser d'Italie le roi Charles VIII.
**1492**: les juifs d'espagne sont mis en demeure de se convertir au christianisme dans les trois mois ou de quitter le pays.
**Ils sont nés un 31 mars**: le philosophe René Descartes (1596); le compositeur autrichien Franz Joseph Haydn (1732); l'écrivain russe Nicolas Gogol (1809).

# Les enseignants sont insatisfaits de l'implantation de la micro-informatique

ANDRÉ BOUTHILLIER

Les deux tiers des enseignants et enseignantes des niveaux primaire et secondaire du Québec estiment que le ministère de l'Éducation (MEQ) et les commissions scolaires ne fournissent pas le soutien nécessaire à l'introduction des micro-ordinateurs dans leurs écoles. Résultats: plusieurs des 10,000 à 12,000 appareils déjà implantés ne «parlent» pas le français et les logiciels sont non recommandables.

Pis encore, 99 % du corps professoral de ces deux niveaux affirment qu'ils ne reçoivent pas une formation adéquate pour utiliser l'informatique comme outil d'apprentissage pédagogique.

C'est ce que révèle une enquête menée en février par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) auprès d'un échantillon de 5,000 enseignants et enseignantes de commissions scolaires. Rendu public hier, le rapport préliminaire a été établi à partir des réponses fournies par 2,262 répondants, soit 44.5 % de l'échantillon global. Un rapport complet sera publié en juin.

Même partiels, les résultats obtenus démontrent l'urgence pour le MEQ de dévoiler le plan de développement de la micro-informatique qu'il a promis voilà déjà plusieurs mois, a déclaré en conférence de presse la vice-présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé.

Selon l'enquête de la centrale syndicale, les enseignants ne peuvent être blâmés pour la situation chaotique actuelle. Car, contrairement à la croyance populaire, ils se disent «très largement favorables à l'implantation des micro-ordinateurs en milieu scolaire». Déjà 10 % des répondants utilisent ce nouvel outil pédagogique à l'école. Et, selon la majorité des enseignants interrogés, l'utilisation de plus en plus grande accroîtra l'efficacité de leur enseignement, l'intérêt des élèves face à l'enseignement et l'autonomie chez les élèves.

Cependant, plus de 60 % des répondants pensent que le MEQ et les commissions scolaires ne fournissent pas l'aide nécessaire pour faciliter l'introduction des appareils dans les écoles et ne permettent pas non plus aux enseignants de participer au processus d'implantation.

Ils se disent très insatisfaits de la qualité de la formation reçue jusqu'à présent pour utiliser l'informatique dans leurs cours. Un répondant sur deux a suivi l'un ou l'autre des programmes de perfectionnement offerts par différentes institutions ou organismes. Mais ces programmes vont de la session d'une demi-journée à un cours de six semaines à l'université. Près de 75 % des répondants voudraient en savoir davantage sur les diverses applications pédagogiques de l'ordinateur, sur les logiciels éducatifs disponibles et sur les critères pour le choix de logiciels appropriés.

Seulement 40 % des enseignants interrogés sont satisfaits ou très satisfaits de la qualité pédagogique des logiciels éducatifs. D'autre part, près de 70 % sont insatisfaits de l'information disponible sur le contenu et les objectifs de ces logiciels. L'opinion des enseignants rejoint ici celles d'une équipe de l'INRS-Éducation qui, dans un rapport récent, considérait non recommandable plus de la moitié des 25 didacticiels de français et de mathématiques qu'elle avait étudiés. À peine 10 % des didacticiels étaient recommandés.

L'enquête a également permis de confirmer que les commissions scolaires ont en leur possession plusieurs micro-ordinateurs munis de claviers et de manuels d'instruction conçus en anglais. La situation devrait cependant s'améliorer avec l'entrée progressive de l'appareil recommandé par le gouvernement, le Comterm-Matra. Mais on compte déjà 10,000 micro-ordinateurs de toutes sortes dans les écoles.

Par ailleurs, l'enquête de la CEQ n'a pas permis de constater que les filles s'intéressaient moins à la micro-informatique que les garçons, comme l'ont déjà révélé d'autres enquêtes (dont celle de *Computer Literacy Survey*). En revanche, la proportion d'enseignants de la CEQ utilisateurs de micro-ordinateurs est environ deux fois plus élevée que la proportion d'enseignantes utilisatrices.

# WEEK-END

## SAMEDI

Le Festival de la perce-neige a lieu cette fin de semaine à la polyvalente Jacques-Rousseau. La Ville de Longueuil distribuera cette année plus de 500 arbres. Pour se les procurer, les citoyens intéressés pourront réserver en se présentant au stand d'information de la divison de l'aménagement et des parcs au Festival, ou par téléphone le mercredi 17 avril de 9 h à midi et de 14 h à 16 h. 651-1300.

■

« Masque-rêverie » à la section des jeunes de la bibliothèque municipale de Saint-Eustache, 80, boul. Sauvé, à 13 h 30. Inscription obligatoire.

■

Le Centre d'évaluation en sport et en activité physique de l'Université de Montréal offre un stage sur les principes psychologiques de l'entraînement. 343-6256.

■

Le théâtre de Quartier offrira un atelier intensif sur l'initiation à l'improvisation, d'une durée de 12 heures. Cet atelier permettra, par le biais d'exercices individuels et collectifs, d'établir un premier contact avec l'improvisation afin d'en découvrir les lois de base : détente, confiance, concentration, écoute. L'atelier se déroulera de 9 h 30 à 17 h le samedi et le dimanche. 845-3338.

■

Le Comité d'intégration afro-québécois organise un colloque sur la situation des Africains du Québec. Rendez-vous au centre Tyndale-Saint-Georges, 876, square Richmond, angle des rues Guy et Saint-Antoine, de 8 h 30 à 17 h 30. 931-6265.

■

À 21 h, la « danse des berdaches » célèbre l'anniversaire du journal *Le Petit Berdache* de l'Association pour les droits des gais du Québec, au cégep du Vieux-Montréal, 255, rue Ontario est. Entrée : $4.

■

Pour certaines personnes âgées ou handicapées, déménager représente un problème majeur. Si vous êtes intéressé à consacrer quelques heures par mois à les y aider, il faut vous joindre à l'équipe du projet « Relocalisation » du CLSC Métro. 932-2616.

■

Les scouts et les guides du groupe Déziel de Lévis -Saint-David sont à la recherche des anciens et anciennes ayant appartenu au groupe depuis sa fondation en 1936 afin de monter des archives et d'organiser des rencontres dans le cadre du 50e anniversaire du groupe Déziel. On peut communiquer avec le groupe par courrier, casier postal 1003, Lévis, G6V 6R4, ou téléphoner au 837-3864.

## DIMANCHE

Le Centre de gestion pour femmes, en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, organise une journée d'information et d'ateliers pour les femmes entrepreneurs. Intitulée « Femmes d'affaires : le devenir . . . ou le rester », cette rencontre d'information et d'orientation s'adresse aux femmes qui rêvent de mettre sur pied leur propre entreprise et aux autres, celles qui ont déjà franchi le pas et qui désirent évaluer leur performance. 866-9941.

■

Le Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges organise une journée à la cabane à sucre à Saint-Polycarpe, ce dimanche. Le coût est de $ 11 pour les adultes, $ 7.50 pour les enfants de 10 ans et moins et $ 6 pour les moins de six ans. Le départ du centre se fait à 10 h et le retour se fera vers 16 h. 733-1478.

■

La clinique d'information juridique du YMCA International, située au 5550, av. du Parc, offre une session d'information sur « Comment partir votre propre entreprise », ce dimanche à 14 h. 271-2548.

■

À 20 h, à la paroisse Saint-Gilles (231, av. des Sables, Laval), les « Pèlerins », sous la direction de Lucie Boulianne, présentent un spectacle « son, lumière et mime » intitulé « Un chemin nommé Jésus ». 669-0651.

■

Assemblée générale d'information et de fondation du regroupement des ex-gérants de Perrette, au 6865, rue Christophe-Colomb, à 13 h 30. 681-7684.

■

Le Club des diplômés universitaires de Montréal, organisme sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés, invite ses membres à un concert donné par l'ensemble vocal Arts-Québec consacré à Fauré, à l'église unie Erskine-and-American, à 20 h. Admission : $ 10. 287-1017.

■

À 11 h, au Centre communautaire croate, 4990, ch. de la Savanne, Mgr Jude Saint-Antoine, évêque auxiliaire à Montréal, présidera une concélébration au cours de laquelle il bénira un nouveau chemin de croix. 739-7497.

■

Le programme des ateliers pour enfants se poursuit au Musée d'art de Saint-Laurent. À 14 h, ce dimanche, il y aura un atelier de fabrication de marionnettes sous la direction de Chantal van Wierts. Organisé et financé par le service des activités culturelles de la ville de Saint-Laurent, cet atelier est offert gratuitement aux enfants âgés de six à 12 ans. Il faut s'inscrire à l'avance au 747-7367.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 30 mars 1985

# LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SYLVAIN BLANCHARD

### ■ *Woolworth achète Robinson, Little*

La filiale canadienne de la chaîne Woolworth s'est portée acquéreur hier d'un certain nombre d'actifs de la compagnie Robinson, Little and Co., de Winipeg, qui a déclaré faillite la semaine dernière.

En vertu de cette entente, Woolworth achètera les inventaires et les équipements d'environ 73 magasins de la chaîne.

Robinson, Little opérait sous franchise 173 petits magasins à travers l'Ouest canadien. Ses ventes ont atteint $ 48 millions l'an dernier.

La transaction sera officiellement conclue le 15 avril prochain.

### ■ *BR Investors complète l'acquisition de Foxmoor*

Dylex Limited a annoncé hier que BR Investors Inc., une compagnie formée par Dylex, AEA Investors, et Brooks Fashion Stores, avait complété l'achat de Foxmoor, une division appartenant à Melville Corporation.

Foxmoor opère une chaîne de 614 magasains de vêtements pour hommes dans 48 états américains.

Le prix d'achat est de $ 48 millions U.S.. Celui-ci a été établi en fonction de la valeur au livre de la compagnie au 29 mars dernier, c'est-à-dire hier.

Dylex, qui détient déjà 39 % des intérêts de BR Investors, investira $ 13 millions U.S. en fonds additionnels pour faciliter cette transaction.

### ■ *Norex obtient une option sur 21 concessions minières*

Delhi Pacific Resources, de Toronto, a conclu hier un accord de principe avec Noranda Exploration Company pour accorder à Norex une participation de 60 % dans 21 concessions minières non brevetées situées près de Seeley Lake, en Ontario, à une vingtaine de milles au Nord-Ouest de Hemlo.

Pour ce faire, Norex devra débourser $30,000 à Delhi Pacific avant le premier avril 1987, en plus d'investir $220,000 en travaux d'exploration.

### ■ *Bombardier propose le fractionnement de ses actions de classe A et B*

Les actionnaires de Bombardier Inc. seront appelés à approuver le 26 avril prochain un fractionnement de leurs actions de classe A et B à raison de deux pour une.

Si les actionnaires donnent leur approbation, le fractionnement entrera en vigueur le 10 mai. Les actionnaires recevront alors les certificats représentant les actions additionnelles dans les jours qui suivront.

### ■ *Molson est no. 1 au Québec*

La brasserie Molson a dominé le marché de la bière au Québec au cours de la dernière année.

Molson a complété son année financière, soit la période d'avril 1984 à mars 1985, avec 34.6 % du marché, comparativement à 33.1 % pour O'Keefe et 32.3 % pour Labatt.

### ■ *Les ventes du groupe ASEA passent à $ 5.2 milliards*

Le groupe ASEA, dont le siège social est situé en Suède, a augmenté ses ventes de 31 % en 1984 pour se chiffrer à $ 5.24 milliards.

Les opérations canadiennes représentent quelque $ 100 millions de ce total.

La société, dont le siège social pour le Canada est situé à Ville St-Laurent, emploie plus de 650 personnes au Canada et se spécialise dans la conception et la fabrication de produits industriels et d'appareillage de réseaux électriques.

Le bénéfce avant impôt, a augmenté de 21 % pour passer de $ 297.2 millions en 1983 à $ 358.5 millions en 1984.

### ■ *North West Trust subit une perte de $ 9.4 millions*

North West Trust Company a subi une perte de $9.4 millions l'an dernier.

Ceci est attribuable en majeure partie à une provision de $ 6 millions pour pertes sur prêts et à une autre de l'ordre de $ 3.5 millions pour d'éventuels pertes à ce chapitre.

En 1983, un profit de $ 2 millions avait été réalisé.

La compagnie a également fait des provisons de $11.8 millions pour pertes sur les $ 5.5 millions d'actions qu'elle détient dans la Bank of British Columbia et les $ 6.4 millions de la Canadian Commercial Bank.

La perte totale pour l'année se chiffre donc à $21.3 millions.

### ■ *Harris Steel : les actionnaires acceptent le fractionnement*

La proposition du bureau de direction de Harris Steel Group Inc. en faveur d'un fractionnement sur la base de deux pour un des actions de classe A non votantes et de classe B votantes a été acceptée hier par les actionnaires concernés.

Ce fractionnement prendra effet le 11 avril prochain.

### ■ *Alcan met sur pied un programme de retraite anticipé*

Tel que le laissait entendre il y a deux jours le président d'Alcan M. David Culver, la compagnie a commencé hier à procéder à un certain nombre de changements pour contrer les effets que lui causent la force du dollar US et la surproduction d'aluminium sur le marché international. M. Culver a en effet annoncé hier l'établissement d'un programme d'incitation à la préretraite à l'intention des employés de la société en poste à Montréal.

### ■ *La BNÉ réduit ses taux sur ses billets à terme*

La Banque de Nouvelle-Écosse a annoncé hier une réduction de 0.5 % sur ses taux d'intérêt servis semestriellement aux titulaires de billets à terme de la Société hypothécaire BNÉ.

Les nouveaux taux, qui sont actuellement en vigueur, sont de 9.75 % (un an), 10.25 % (deux ans), 10.5 % (trois ans), 10.75 % (quatre ans) et 11 % (cinq ans).

### ■ *Le Trust Royal abaisse son taux hypothécaire de .25 %*

Le Trust Royal a annoncé hier une baisse de un quart pour cent sur son taux d'intérêt d'hypothèque résidentielle de cinq ans, laquelle entre en vigueur immédiatement.

Cette baisse fait suite à la réduction affectant toute la gamme de taux d'intétêt d'hypothèques résidentielles, annoncée mardi dernier.

LE MYTHE DE L'ÉQUITÉ FISCALE (6)

# Ottawa et Québec: des réformes fiscales qui s'harmonisent de plus en plus mal

JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Collaboration spéciale

Si le ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social, Jack Epp, donne suite à son document de consultation concernant les prestations aux enfants, et si le ministre Duhaime va lui-même de l'avant avec sa propre réforme de la fiscalité des particuliers, Québec pourrait bien épargner une quarantaine de millions avec l'application de son programme de revenu minimum garanti.

En effet, la mécanique est la suivante : tout ce que le fédéral versera en plus aux bas salariés sous forme d'augmentation des crédits d'impôt prévus dans sa réforme, serait désormais calculé dans le revenu minimum garanti envisagé par le livre blanc québécois, et permettrait ainsi de diminuer les prestations sociales du gouvernement québécois à ces familles. Il ne semble pas que le fédéral ait réalisé cette conséquence pour lui.

En somme, côté jardin, on se renvoie les millions, côté cour, les contribuables québécois à revenu moyen verront globalement leurs allocations familiales réduites par Québec et possiblement même par Ottawa.

Que ce soit au sujet de la fiscalité, ou des politiques de sécurité sociale, plusieurs spécialistes souhaitent voir le gouvernement fédéral et les provinces entreprendre des négociations nationales en vue d'en arriver à plus de cohérence et d'efficacité dans les réformes qui s'amorcent.



Mais pour l'instant, aucune démarche précise n'a été initiée en ce sens et il en résulte conséquemment un ensemble de propositions qui ne sont pas sans contradictions importantes.

### *Québec coupe les allocations*

Au lendemain de la publication du livre blanc sur la fiscalité des particuliers, plusieurs n'ont vu dans le projet du ministre québécois des Finances que des modification mineures. « Tout cela aurait pu se faire lors de la simple présentation d'un budget ! » ont même affirmé des représentants du monde des affaires.

Diminution modeste des impôts, maintien d'une politique discriminatoire à l'endroit des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale, incitation au travail pour l'ensemble des bénéficiaires, baisse des taux marginaux de taxation pour les hauts revenus, tels sont les principaux aspects qui ont surtout retenu l'attention des observateurs de la scène économique.

Pourtant, à l'analyse, l'ensemble de la réforme proposée révèle des choix plus fondamentaux qui justifiaient sûrement la publication d'un livre blanc. Le nouveau régime de garantie minimum du revenu notamment, qui rendrait désormais futile tout débat sur l'universalité des mesures sociales, vient prendre position dans ce débat national, sans tambour ni trompette.

L'ex-ministre Jacques Parizeau l'exprime clairement : « l'esprit général du livre blanc implique la remise en cause du principe de l'universalité. En bas d'un certain niveau de revenu, l'État subviendrait aux besoins essentiels des individus ; passé ce seuil, les gens paieraient des impôts, sans recevoir de transferts de l'État ».

En prenant l'exemple du régime fédéral de sécurité de la vieillesse, l'ex-ministre va plus loin : « Dans la logique du REER, surtout du REER bonifié avec possibilité de déduire jusqu'à $ 15,000 de son revenu imposable, comme le proposait le ministre Lalonde, il y a la remise en cause de l'universalité du régime de la vieillesse. Le choix est le suivant : ou bien l'État offre un régime de sécurité de la vieillesse universel et généreux, ce qui représenterait des coûts importants ; ou bien on garde un régime public modeste et on allège le fardeau fiscal pour ceux qui veulent aller plus loin. Mais la seule chose qu'on ne peut pas faire, c'est de favoriser les deux systèmes à la fois ! ».

Cette philosophie est à la base de l'ensemble des réformes proposées par le livre blanc. Le gouvernement y privilégie l'allègement fiscal des contribuables par le maintien des préférences fiscales à l'égard des citoyens désireux d'investir, d'épargner, d'accroître leurs revenus, et abolit par ailleurs bon nombre de mesures qu'il avait favorisées jusque là : allocations familiales et crédits d'impôt notamment.

### *Toute taxe entrainerait une perte . . .*

Pour l'économiste Henri-Paul Rousseau de l'Université Laval, co-auteur avec Bernard Fortin du modèle d'équilibre ayant servi à calculer l'impact économique des réformes du livre blanc, « le débat de société qu'il faut soulever consiste à s'interroger sur les coûts économiques que nous sommes prêts à assumer pour avoir un système de redistribution de la richesse plus équitable, ou plus égalitaire ».

Voir page 14: Équité fiscale

# Stevens affirme qu'il maintiendra les quotas d'importation de voitures japonaises

PAULE DES RIVIERES

OTTAWA - Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens, a donné l'assurance hier que le nombre de voitures japonaises entrant au pays n'augmenterait pas même, si l'entente restreignant les importations expire dimanche.

L'entente actuelle empêche les Japonais de prendre plus que 18% des ventes de voitures au pays. Cela limite à 166,000 autos par année le nombre de petites japonaises vendues ici.

Or, le gouvernement ayant confirmé hier que les deux pays n'en sont pas encore venues à une nouvelle entente, le Parti libéral et le Nouveau parti démocratique (NPD) jugent insuffisantes les garanties verbales du ministre.

Ce dernier a déclaré que «le gouvernement suivra la situation de près pour faire en sorte que le marché canadien ne soit pas perturbé et que les emplois ne soient pas menacés, au cours des consultations que nous continuerons d'avoir avec le Japon».

Le ministre espère être en mesure de signer une nouvelle entente vers la mi-mai, ou avant si c'est possible. Mais les discussions ne sont pas faciles: nous attendons une réponse de Tokyo, a-t-il dit en Chambre en promettant que «nous demeurerons ferme».

Plus que jamais, les intervenants politiques et tous les joueurs de l'industrie automobile ont les yeux tournés vers ces négociations canado-japonaises. C'est que depuis quatre ans, les ententes sont calquées sur les accords américano-japonais dans ce domaine. Or, cette année, les États-Unis ont levé les quotas de voitures japonaises comme le demandaient le Japon. En échange, les Japonais investiront davantage aux États-Unis.

Hier à Ottawa, le ministre de l'Expansion industrielle régionale a indiqué qu'il était très réceptif aux inquiétudes des libéraux, des néo-démocrates, des travailleurs de l'industrie automobile canadienne et des manufacturiers, qui ont fait valoir qu'une levée des resrictions des importations sans garanties d'investissements accrus aurait des conséquences désastreuses pour l'industrie canadienne.

«Les Japonais ont consenti aux États-Unis des investissmente de $2.5 milliards alors que pour le Canada, les investissements présents ou promis se chiffrent à $100 millions seulement. Nous insistons sur la grande différence entre les deux cas et nous leur disons que s'ils veulent leur part du marché canadien, ils doivent être prêts à investir au moins autant que ceux qui ont accès au marché canadien», a déclaré M. Stevens hier après-midi, à la sortie des Communes. Nous voulons des assurances, a-t-il dit.

Le ministre a ajouté que son gouvernement avait envoyé «une liste d'épicerie» au gouvernement japonais, énumérant les produits que le Canada aimerait bien faire entrer au Japon.

M. Stevens a refusé de «négocier en public» malgré les demandes d'information des députés libéraux et néo-démocrates mais il entrevoit des «signes d'encouragement». Il a mentionné le fait que lundi, à Vancouver, il assistera à l'ouverture d'une usine Toyota.

L'opposition n'est pas rassurée par les propos de M. Stevens et soupçonne le gouvernement de retarder l'assouplissement des quotas pour ne pas nuire aux chances du premier ministre de l'Ontario, M. Frank Miller, qui a annoncé un scrutin le 2 mai prochain.

L'industrie automobile est en grande partie concentrée en Ontario et le président du Syndicat des Travailleurs unis de l'automobile, M. Robert White, évalue à 40,000 les emplois qui disparaîtraient si les quotas étaient levés.

L'opposition aux Communes partage cet avis; autant le leader libéral en Chambre, M. Herb Gray, dont le comté industriel de Windsor risque beaucoup dans cette négociation, que le néo-démocrate Steven Langdon.

M. Gray s'est dit «très déçu» du peu d'information transmis hier par le ministre et il demande le maintien des quotas tant que les Japonais ne sont pas aussi conciliants avec le Canada qu'avec les États-Unis.

«L'industrie de l'automobile a été très claire: même si sa situation s'est améliorée, elle a besoin des quotas pour amener les Japonais à prendre des engagements», dit M. Gray hier.

M. Stevens, qui pilote ce dossier avec son collègue au Commerce international, M. James Kelleher, a précisé en réponse à une question du député de Shefford, M. Jean Lapierre, que la même question se posait pour les voitures coréennes Pony que pour les japonaises. Nouvellement arrivées sur le marché, les coréennes font des malheurs au pays et ne sont soumises à aucune contrainte. Hyundai a vendu 25,000 sous-compacts cette année ici.

«Cette question relève du ministre des Finances (M. Michael Wilson). Il s'en occupera en temsp et lieu. Mais nous croyons bien entendu qu'il doit y avoir une négociation avec la Corée».

*Dépenses de recherche*

# Le Québec perd du terrain face à l'Ontario

ANDRÉ BOUTHILLIER

Le Québec est en perte de vitesse par rapport à l'Ontario en matière de recherche et de développement.

En 1979, les industries implantées au Québec ont en effet effectué 24.9 % des dépenses en recherche au Canada, contre 53 % pour les entreprises de l'Ontario. En 1983, ces proportions sont passées respectivement à 22.9 % et 60.9 %. La domination ontarienne s'est donc beaucoup accrue.

C'est ce que révèlent les dernières *Statistiques des sciences* publiées par la Division de la statistique des sciences et de la technologie de Statistique Canada.

Le bulletin indique d'autre part que les dépenses totales encourues au titre de la recherche et du développement dans l'industrie canadienne ont en moyenne augmenté de 19 % par année entre 1976 et 1984. Mais Statistique Canada prévoit une hausse inférieure (9 %) pour 1985 (en ne tenant pas compte de la déréglementation dans le secteur de l'énergie annoncée cette semaine). En dollars courants, les dépenses totales de R&D sont passées de $755 millions, en 1976, à $2.8 milliards, l'an dernier. Pour cette année, elles devraient atteindre $3 milliards.

Fait intéressant, les entreprises du secteur des services accaparent maintenant plus de 17 % des dépenses de R&D totales faites dans une année, comparativement à 14 % en 1976. Cela confirme en quelque sorte les prévisions des experts voulant que ce secteur prenne une place de plus en plus grande dans l'économie.

L'importance croissante du secteur des services s'est faite aux dépens du secteur manufacturier, dont la portion a fléchi de 2 % depuis 1976, passant de 79.9 % à 77.9 % en 1984. Malgré cette baisse, les dépenses de R&D en communications — incluses dans ce secteur — ont grimpé à $769 millions en 1984. Sur les dépenses totales de l'an dernier, les communications ont pris une part de 27.5 %. En 1976, elles ne comptaient que pour 9.5 % des dépenses totales de $755 millions.

Ensemble, le sous-secteur des communications et le secteur des services ont donc effectué 44.5 % des dépenses en R&D au Canada, en 1984. Cette proportion devrait augmenter à 46 % en 1985.

Dans un autre tableau, Statistique Canada constate que les sociétés éxécutantes ont financé elles-mêmes 72 % de la recherche et du développement, en 1983, dans tous les secteurs. Pour sa part, l'administration fédérale a financé 10 % de la R&D (en excluant les divers formules d'encouragement fiscal). Enfin, d'autres sources canadiennes et des sources étrangères se sont partagé le reste du financement, avec des parts respectives de 10 % et 8 %.

Par ailleurs, la répartition régionale révèle que l'Ontario gruge chaque année une portion croissante des dépenses canadiennes en R&D. Ainsi, de 1979 à 1983, la première province du pays a vu sa part passer de 53 % à 60.9 %. En 1983, les dépenses en R&D de ses entreprises ont atteint $1.5 milliard, sur les $2.5 milliards enregistrées dans tout le pays.

La principale victime de l'ascension de l'Ontario a été le Québec, dont la part canadienne a fléchi de 2.6 % depuis 1979. En outre, les firmes québécoises ont dépensé $13 millions de moins en 1983 qu'en 1982, soit $561 millions contre $574 millions.

Les nouvelles statistiques de l'agence fédérale démontrent aussi que le Québec ne peut compter pratiquement que sur Montréal pour développer de nouvelles technologies. Ainsi, en 1983, 84 % des dépenses québécoises en R&D ont été effectuées par des entreprises situés dans la région métropolinaire de Montréal (contre 85 % en 1979).

Pour sa part, l'Ontario peut s'appuyer sur deux villes, Toronto (40.8 % des dépenses en R&D en 1983) et Ottawa (28.3 %).

LES PERMAPRIX PROVIGO

Des bas prix jour après jour, semaine après semaine.

LES SUPERMARCHÉS provigo

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

## INFORMATIQUE

MIKE FUHRMANN
de la Presse canadienne

### Les lois sur le piratage de logiciels ne sont pas adéquates

La Loi canadienne traite avec une légèreté que l'industrie de l'informatique juge injustifiée et condamnable les pirates de logiciels.

Selon David Killins, président de Apple Canada, il est temps que la justice donne une leçon à ces pique-assiette.

Sa compagnie, filiale à part entière de la californienne Apple, a proposé que la Loi canadienne sur les droits d'auteur soit amendée afin de prévoir des peines beaucoup plus fortes pour toute personne reconnue coupable d'avoir copié sans autorisation une disquette de logiciel.

Ces soi-disant « pirates » de l'informatique « volent nos droits » et devraient être frappés d'une amende minimale de $500 ou de six mois de prison, affirme M. Killins qui dénonce « la modeste amende de $10 prévue pour chaque violation des droits d'auteur » prévu par la loi actuelle dans ce domaine.

Dans un mémoire présenté au comité permanent des Communes sur les communications — chargé d'amender la Loi sur les droits d'auteur, vieille de 64 ans — Apple a soumis certains exemples supprenants:

— Un commerçant de Montréal a fabriqué des centaines de copies intégrales d'un logiciel éducatif nommé Logo, produit par Logo Computer Systems, de Lachine, et les a vendues au quart du prix de détail suggéré par l'auteur.

— Gutenberg Software, de Toronto, pour contrer le piratage de son logiciel de traitement de texte, a triplé la taille de son manuel d'instructions à plus de 700 pages, si bien qu'il est devenu très coûteux pour les « copieurs » de le photocopier.

— AppleWorks, un logiciel multifonctionnel, fut mis en marché par Apple aux États-Unis trois semaines avant qu'il ne soit distribué au Canada. Malheureusement, des pirates ont rapidement réussi, aux USA, à percer le code protecteur de la disquette et ont transmis le programme par téléphone, à Montréal. Dans la Métropole canadienne, le programme fut mis en vente, au tiers du prix de détail suggéré, deux semaines avant qu'Apple commence à commercialiser son produit au Canada.

***Au grand jour***

Des copies illégales du programme AppleWorks continuent d'être offertes « à des prix ridiculement bas » dans la publicité diffusée par le biais des journaux du Canada, affirme M. Killins en interview.



« Nous désirons investir dans la mise au point de logiciels, au Canada mais, à l'exemple de tous les manufacturiers de tels produits, nous ne bénéficions d'aucune protection. »

La loi actuelle sur les droits d'auteur fut adoptée en 1921, longtemps avant la création des ordinateurs. Les clauses qui pourraient s'appliquer au monde de l'informatique sont donc tout au plus imprécises.

Selon M. Killins, il en a coûté beaucoup à Apple, en temps et en argent, pour tenter de prouver devant les tribunaux que la Loi pouvait s'appliquer à la piraterie informatique.

« Nous désirons que la loi soit explicite et sans ambiguité. Elle doit spécifier, sans détour, que le piratage d'un logiciel est illégal et interdire cette pratique. »

Un document de travail préparé par le gouvernement fédéral, intitulé « De Gutenberg à Télidon », suggère que certains logiciels soient aussi bien protégés que les oeuvres littéraires. Cela voudrait dire que le logiciel ne pourrait être copié que 50 ans après la mort de son auteur. Le document ajoutait toutefois que les logiciels dits compatibles aux seuls ordinateurs, soit ceux que seul un ordinateur peut utiliser, devraient être frappés d'une protection beaucoup moins complète.

***Protestations***

Apple et l'Association canadienne des manufacturiers d'équipement de bureau — organisme qui a également soumis un mémoire au comité fédéral — affirment qu'une telle distinction est insensée et que tous les types de logiciels devraient être soumis à une même forme de protection.

Les ordinateurs Apple contiennent des logiciels mémorisés sur puces de silicone qui sont retirées des appareils par d'autres manufacturiers qui les « clonent » pour produire des imitations à bon marché des appareils Apple.

L'évaluation des pertes que le piratage fait subir à l'industrie des ordinateurs varie considérablement, selon les sources. Chacun affirme toutefois qu'elles sont considérables.

Bruce Hampson, directeur de l'Associattion canadienne des détaillants d'ordinateurs, affirme que seulement 10 % des logiciels actuellement utilisés au Canada sont légitimes. Lors d'une récente étude parlementaire en comité, Douglas Wright, président de l'Université de Waterloo, avançait que le piratage des logiciels coûtait $400 millions par année à nore pays.

***Les jeunes ne sont pas une menace***

Les jeunes adolescents qui réussissent à percer le code de protection d'une disquette de programmation, pour relever un défi personnel ou échanger quelques programmes avec des amis, ne sont pas nécessairement les principaux ennemis d'Apple: « Je crois que nous ne pourrons jamais éliminer entièrement ce type de piratage, » admet M. Killins.

C'est lorsque des copies illégitimes de tels logiciels sont en vente libre chez les détaillants que les manufacturiers s'inquiètent.

Si un logiciel coûte $1 million à produire et que celui-ci peut être copié impunément dès sa sortie sur le marché, les manufacturiers cesseront tout simplement d'en produire ou ils s'établiront uniquement aux USA où la législation est beaucoup moins permissive, affirme le mémoire d'Apple.

Par ailleurs, les producteurs canadiens de logiciels qui exportent leurs créations aux USA ne peuvent en contrepartie bénéficier de la législation américaine. En vertu des accords internationaux GATT, les logiciels ne peuvent bénéficier que de la protection légale qui est accordée par le pays dont ils originent.

« Il est pour le moins paradoxal » de devoir admettre que les logiciels américains sont mieux protégés au Canada que ceux qui sont produits dans notre pays, conclut M. Killins.

# Le Québec accuse un important déficit commercial avec le Japon

JEAN CHARTIER



Les importations québécoises en provenance du Japon ont augmenté de 130 % de 1979 à 1983, estime la dernière publication du ministère du Commerce extérieur du Québec. Celles-ci sont passées de $ 396 à $ 913 millions durant cette période tandis que les expéditions québécoises à destination du Japon n'ont augmenté que de $ 295 à $ 376 millions.

De 1982 à 1983, les expéditions québécoises ont même régressé quelque peu de $ 412 à $ 376 millions. La valeur du principal produit exporté, les viandes fraîches, a même diminué de $ 111 à $ 96 millions.

Au cours des quatre premiers mois de 1984, il y aurait à nouveau eu chute de 42 % des expéditions de viande. Ceci s'expliquerait par le fait que le Danemark a recommencé à exporter de la viande de porc au Japon, après un arrêt de deux ans dû à une épidémie porcine.

En 1979, le Japon était fortement déficitaire dans son commerce avec le Canada. Il expédiait $ 2.1 milliards de marchandises et en importait pour $ 4 milliards du Canada. En 1983, le commerce est devenu pratiquement équilibré avec $ 4.4 milliards d'importations du Canada et $ 4.4 milliards d'expéditions.

Il s'avère cependant que les produits expédiés au Canada ont été en grande partie envoyés vers les marchés centraux. Si on ne considère que les statistiques des importations canadiennes dédouanés au Québec, les importations du Japon s'établissaient à $ 476 millions en 1983, mais ceci ne tient compte que de $ 43 millions de produits automobiles importés.

Le document rendu public par le ministère du Commerce extérieur du Québec au séminaire sur le marché japonais tenu à Montréal par *Jetro*, le Japan External Trade Organization, précise cependant que l'estimé des importations québécoises de véhicules neufs à partir des ventes par province s'établit plutôt à $ 479 millions.

Il affirme aussi que trois autres catégories de produits occupant une part importante des importations en provenance du Japon, à savoir les appareils de télévision, de radio-phonos et de bandes d'enregistrement, le matériel photographique et le matériel de bureau accroîtraient le total à $ 991 millions, si on établit ces ventes au-prorata de la population québécoise par rapport à la population de l'ensemble du Canada.

Ceci explique l'invitation de l'ambassadeur du Japon au Canada, M. Kiyoaki Kikuchi, aux hommes d'affaires québécois devant le Japan External Trade Organization. Il les a incité à se montrer plus entreprenant dans leur offensive vers les marchés japonais. Jatro avait d'ailleurs invité un spécialiste à venir exposer les attitudes des consommateurs japonais devant les produits étrangers. On compte présentement environ 10,000 japonais à Montréal, dont un bon nombre d'hommes d'affaires. Ceux-ci sont susceptibles d'activer le flux actuel d'échanges.

Par ailleurs, l'ambassadeur a fait remarquer que Statistique Canada a changé sa base de calcul cette année, de sorte que le commerce entre les deux pays apparaît légèrement déficitaire pour le Canada, pour la première fois. Les chiffres du ministère de l'Industrie et du Commerce à Tokyo établissent des résultats montrant plutôt une balance commerciale favorable au Canada.

### ◆ Équité fiscale

Selon cette école de pensée, le « coût » en question c'est celui qui résulte du changement de comportement de l'individu à qui le gouvernement retire une partie de son revenu pour le redistribuer à d'autres. La perte économique existe du fait que plus les individus sont taxés et moins ils sont incités à travailler davantage. Le coût ultime serait la perte résultant de la décision prise par un individu de quitter le pays ! Le pays perdrait alors toute la contribution de cet individu aux activités productives.

Selon son confrère Bernard Fortin, on évalue la perte économique, ou le manque à gagner pour la société, due au régime actuel de taxation et transfert à quelque 35 % des dépenses publiques.

« Une taxe dont le montant serait uniforme pour tous les citoyens n'entraînerait aucune perte économique, puisqu'il n'y aurait aucun moyen de l'éviter en travaillant moins, et personne ne paierait davantage en travaillant davantage. Mais une telle taxe serait totalement inéquitable » ajoute l'économiste.

La logique de ces nouvelles théories économiques pousse les gouvernements à diminuer la progressivité des tables d'impôt, diminuer aussi les transferts aux citoyens, et favoriser l'allègement fiscal des salariés les plus spécialisés, les plus productifs et donc les mieux payés. Des mesures qui ne sont pas sans effet sur la répartition des revenus et sur l'équité dans l'ensemble de la société.

Le résultat concret, selon les analyses des deux économistes de l'université Laval, est que la troisième option présentée par le livre blanc du gouvernement québécois, qui propose de réduire considérablement les taux d'imposition des plus hauts salariés et d'accroître les revenus provenant de la taxe de vente, aurait les conséquences les plus positives en terme d'efficacité économique. Mais il s'agit aussi de la formule la moins redistributive, et présentant la courbe de taux d'imposition la moins progressive.

Le livre blanc propose de réduire le fardeau fiscal des hauts et des bas salariés. Désormais, si l'une ou l'autre des deux options privilégiées par le gouvernement était appliquée, le seuil d'imposition à partir duquel un contribuable doit payer des impôts serait haussé, mais le taux d'imposition serait plus élevé que présentement dès les premiers dollars de revenu imposable (16 % de 0 à $ 2,300, plutôt que 13 %9.

Pour les hauts salariés, le taux maximum d'imposition passerait de 33 % qu'il est maintenant au palier provincial, à 28 % (option III du livre blanc) ou 30 % (option II) et ce taux ne serait atteint qu'avec un revenu imposable de $ 71,760 plutôt que $ 60,714 présentement.

Si ce n'était de l'application d'une réduction forfaitaire introduite pour éviter qu'au lendemain de la réforme, les très bas revenus n'aient à payer plus d'impôt que présentement, il faut bien constater que l'impôt sur le revenu serait désormais plus élevé pour les classes de « revenus imposables » entre $ 0 et $ 10,000.

Certes, à court terme tout le monde connaîtrait une baisse d'impôt, condition politique essentielle pour implanter une telle réforme. Mais à plus long terme, les nouveaux taux marginaux d'imposition auraient un effet plus sévère sur le revenu disponible des bas salariés que présentement.

Du côté des économistes à l'emploi des centrales syndicales CSN et CEQ, on croit que le gouvernement fait fausse route. « Il faut maintenir des régimes universels », affirme Pierre Beaulne, économiste à la CEQ. « Si les classes moyennes ne reçoivent plus d'allocations familiales suffisantes, ou de pensions de vieillesse, accepteront-elles de se solidariser du sort fait aux plus démunis ? » s'interroge-t-il.

# Via Rail a perdu $398 millions en 1984

OTTAWA (PC) — Via Rail a subi une perte de $398 millions en 1984 déclare, dans son rapport annuel publié vendredi, la société d'Etat qui exploite les trains de voyageurs. Ce montant est de $200 millions inférieur aux prévisions.

Selon le document déposé aux Communes par le ministre des Transports Don Mazankowski, Via a transporté 6.9 millions de voyageurs en 1984, soit environ 200,000 de plus qu'en 1983. Le coefficient de remplissage des voitures était de 53.7 %, contre 52.6 % en 1983.

L'augmentation du nombre de voyageurs, un léger relèvement des tarifs et une réduction des dépenses, ont contribué à l'amélioration de la situation financière de Via. En 1983, la société avait enregistré une perte de $451 millions.

Dans le dernier rapport qu'il a signé en sa qualité de président du conseil de Via, Harold Renouf déclare que la compagnie se trouve à la croisée des chemins entre le passé de l'avenir. Mais des signes annonciateurs de temps meilleurs pointent à l'horizon.

Entre autres de nouvelles locomotives et de nouvelles voitures, de meilleurs arrangements financiers avec les chemins de fer, et des mesures législatives pour faire de Via une société indépendante.

M. Renouf et les autres membres du conseil d'administration de Via, à l'exception du président Pierre Franche, ont été démis de leurs fonctions par M. Mazankowski au début de cette année. M. Renouf a été remplacé par M. Lawrence Hanigan, ex-pdg de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal et candidat conservateur défait aux élections de 1984.

# Les indices économiques ont progressé de 0.7 % aux USA

WASHINGTON (AFP) — L'indice composite des principaux indicateurs économiques a progressé de 0.7 % en février aux États-Unis, après une hausse de 1.5 % (chiffre révisé) en janvier, a annoncé vendredi le département du Commerce.

La nouvelle progression de cet indice, censé préfigurer la conjoncture à court et moyen terme aux États-Unis, laisse prévoir la poursuite d'une croissance économique modérée aux États-Unis au cours des prochains mois.

L'indice composite, qui avait baissé de 0.5 % en décembre, se situait à 167.5 fin février (base 100 en 1967). La hausse de 1.7 % annoncée à l'origine pour janvier a été légèrement révisé en baisse à 1.5 %.

Les experts prévoient généralement que la taux de croissance économique devrait se situer cet année aux alentours de 4 % aux États-Unis — une prévision faite à nouveau jeudi par le président Ronald Reagan — contre 6.8 % en 1984.

Les récentes estimations du département du Commerce faisant état d'une progression du PNB américain à un rythme annuel de seulement 2.1 % au cours du premier trimestre ont toutefois tempéré l'optimisme de certains économistes qui prévoient maintenant un taux de croissance inférieur à 3.5 % pour 1985.

INSTITUT DE RECHERCHE EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC



**Louis Berlinguet**

Monsieur Robert Sauvé, président du conseil d'administration de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Louis Berlinguet au poste de directeur général.

Monsieur Berlinguet possède une vaste expérience comme conseiller et administrateur en recherche dans des institutions d'envergure nationale et internationale à la fine pointe du développement scientifique.

Monsieur Louis Berlinguet assurera la direction générale de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec à compter du 15 avril 1985. Il succède à monsieur Yves Martin qui s'est joint dernièrement au ministère des Relations internationales du Québec, en qualité de sous-ministre.

L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec est un organisme de recherche scientifique créé en novembre 1980. Il assume un rôle de leadership, d'animation, de développement et de coordination de la recherche en santé et en sécurité du travail au Québec, de même qu'un rôle de diffusion des connaissances.


## CARTES D'AFFAIRES

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
*entretien industriel - commercial résidentiel*
*Plus de 30 ans d'expérience*
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
Ouvert le soir et le samedi

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 2100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co

Un bon conseil
*Ne fumez pas*
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Clinique Psychosomatique Cherrier
DR GABRIEL BELZILE médecin psychiatre, directeur
DR JEAN HUOT médecin psychiatre, directeur
FRANÇOISE AUBERT M.Ps. psychologue
NORMANDE COUTURE M.A. sexologue
DR HELENE DAVID psychologue
MARC DOUCET M.Ps. psychologue
FRANCESCO SIMATRA M.Ps. psychologue
DR CLAIRE TESSIER psychologue
JEANNE MANCE VANDAL M.A. psychologue
837 EST, CHERRIER MONTREAL H2L-1H6
TEL. 521-8282
THÉRAPIES BEHAVIORALES
THÉRAPIES PSYCHANALYTIQUES
BIOFEEDBACK
TECHNIQUES D'AUTOREGULATION

ABONNEMENT AU DEVOIR
Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.
Cochez le tarif choisi:
☐ 32$ (13 semaines) ☐ 62$ (26 semaines) ☐ 120$ (52 semaines)
(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
_____ Ville _____
Code postal _____ Tél.: _____
Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:
LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1
Je m'abonne au DEVOIR

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:
À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022
Extérieur:
*Code régional:*
*(514):* 1-800-361-6059
*(819):* 1-800-361-5699
*(418):* 1-800-463-4748
*(613):* 1-800-361-5699

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

## GESTION PERSONNELLE

**Robert McLeod**
de la Presse canadienne

# Les frais bancaires

Il est peut-être pratique de payer vos comptes d'eau, de gaz et d'électricité à la banque, mais est-ce bien rentable?

La plupart des banques facturent environ 75 cents pour traiter un tel paiement - soit plus du double du prix du timbre-poste nécessaire pour expédier un chèque directement à la compagnie de service public.

Voilà un exemple de la ribambelle de frais de services imposés par les banques, frais auxquels les consommateurs n'attachent souvent aucune importance. Pourtant, ces frais peuvent finir par constituer un bon petit montant à la fin de chaque mois.

« Le problème principal avec les frais bancaires, du point de vue du consommateur, c'est qu'ils sont perçus comme arbitraires et appliqués sans préavis, explique James Savary, conseiller de l'Association des consommateurs du Canada. Pourtant plusieurs consommateurs, qui magasineraient pour un prêt, ne changent pas de banques même si les frais qu'on leur impose les irritent. »

Prenez, à titre d'exemple, les frais qui s'appliquent normalement à un découvert sur votre compte de chèques. Non seulement devez-vous payer de l'intérêt sur le montant du découvert - autour de 21 % - mais vous pourriez aussi devoir assumer d'autres frais.

À la Banque Royale, par exemple, un consommateur est assujetti à des frais de $3 pour chaque chèque traité pendant que son compte est à découvert.

Cependant la banque peut décider de retourner votre chèque, plutôt que de l'honorer, si vous n'avez pas dans votre compte les fonds suffisants pour en couvrir le montant.

Le renvoi d'un chèque sans provision peut entraîner d'autres frais substantiels - $8 dans le cas de la Banque canadienne impériale de Commerce. Vous êtes perdant sur toute la ligne.

Comme solution de rechange, la plupart des banques offrent un contrat global qui prévoit une protection contre les découverts, en plus d'autres services.

Pour un tarif d'environ $5 par mois, vous êtes autorisé à un découvert, jusqu'à une limite précise, sans frais de services ou frais d'utilisation de chèques. Néanmoins vous devrez encore payer de l'intérêt sur le montant du découvert. De même, un tel forfait vous permet habituellement de tirer un nombre illimité de chèques, gratuitement, de payer les factures de la maison sans aucun frais. Aussi, on ne vous facturera pas pour les chèques de voyage.

Si vous signez un bon nombre de chèques chaque mois, ou encore si vous utilisez les autres services, l'Association des consommateurs est d'avis que de tels forfaits peuvent être avantageux.

Mais si vous utilisez fréquemment vos privilèges relatifs aux découverts - et payez des intérêts d'environ 18 à 21 % - il pourrait être plus intéressant de négocier une ligne de crédit personnelle ou un prêt, pour lesquels les taux d'intérêt sont sensiblement moins élevés.

Si vous ne disposez pas d'un forfait, émettre un chèque ou effectuer un retrait à partir d'un compte de chèques typique vous coûtera chaque fois en moyenne 27 cents.

Cependant, vu l'éventail varié de comptes bancaires disponibles, l'éventail des frais est tout aussi varié.

Les comptes d'épargne ordinaire autorisent généralement un nombre illimité de retraits sans frais mais d'autres types de comptes offrant plus d'options vous imposent des frais pour ces options.

Le compte d'épargnes-chèques de la Banque impériale de Commerce, par exemple, facture 27 cents par transaction, mais on vous autorise à émettre gratuitement un chèque à tous les trois mois pour chaque $100 détenu dans votre compte pour la durée de cette période.

Les comptes d'épargne à intérêt quotidien comportent généralement des frais pour les chèques et les retraits, quoique cela dépende du montant que vous avez en banque.

À la Banque de Nouvelle-Écosse, on applique un tarif de 50 cents pour toutes les transactions, à l'exclusion de la première, quel que soit le solde en banque.

La majorité des banques ont plusieurs autres types de comptes aux échelles de frais variables. Faites un peu de recherche pour décider quelle sorte de compte répond le mieux à vos besoins.

D'autres services bancaires entraînent des frais additionnels.

Demander l'arrêt d'un paiement par chèque coûte en moyenne $5. Si quelqu'un vous fait un chèque sans provision, qui est renvoyé à votre banque, celle-ci exigera environ $3.

Enfin, faire certifier un chèque peut coûter de $2 à $5 et la plupart des institutions financières vont demander quelques dollars pour transférer l'argent d'un de vos comptes à l'autre afin de combler un découvert.

Les banques n'aiment pas que vous ayez des comptes inactifs, même sur une courte période de temps. Scotiabank, par exemple, exigera $10 si votre compte a été inactif pendant deux ans et $20 si vous n'y avez pas touché depuis cinq ans.

Par ailleurs, les banques ne sont pas non plus particulièrement emballées par les clients qui ferment leurs comptes peu de temps après les avoir ouvert. Scotiabank demande $10 si vous fermez votre compte de chèques moins de 90 jours après son ouverture et $5 si la même chose se produit dans le cas d'un compte de dépôts à terme.

Le chef des relations publique pour la Banque de Commerce, Chris Donald, fait remarquer que les frais ont monté au cours des dernières années parce que le volume d'affaires des banques a monté en flèche.

« La Banque de Commerce à elle seule reçoit et traite au-dessus d'un million de chèques par jour », note-t-il.

« Par exemple, quand quelqu'un signait un chèque sans provision, un membre du personnel avait plus de temps pour l'intercepter et avertir le client. Maintenant, ils n'en ont tous simplement plus le temps et cela entraîne beaucoup plus de problèmes. »

Jane Lesslie, porte-parole de la Banque Royale, affirme que les frais de routine imposés à la clientèle servent simplement à couvrir les coûts des divers services offerts.

« Nous ne faisons pas d'argent avec eux », conclut-elle.

*La société veut réduire sa dette*

# Consolidated-Bathurst lance une émission d'actions de $100 millions éligible au RÉA

**PAUL DURIVAGE**

Consolidated-Bathurst inc. n'a pas de grands projets d'investissements en vue. Elle cherche cependant à réduire son endettement tout en poursuivant son programme régulier de dépenses en immobilisations.

C'est l'assurance qu'a donnée au DEVOIR le vice-président aux finances de la société forestière montréalaise, M. Timothy Wagg, après que le conseil d'administration ait autorisé l'émission d'actions ordinaires pour un montant de $100 millions.

Ce financement public est le plus important de toute l'histoire corporative de l'entreprise plus que quinquagénaire. C'est aussi le plus important à survenir avec un prospectus, dans le cadre du Régime épargne-actions du Québec depuis son introduction en 1979.

Ce montant n'est par ailleurs pas sans rappeler celui que requiert du gouvernement une autre entreprise forestière, Domtar, pour le projet de modernisation de son usine de Windsor au Québec.

M. Wagg a affirmé que la plus grande partie du produit de l'émission, soit 80 %, servira au remboursement des emprunts. Le solde, soit environ $ 20 millions seulement, servira au financement d'une partie de son programme d'immobilisations de 1985.

Le vice-président aux finances a expliqué qu'il souhaitait rétablir la structure de capital de l'entreprise dans un rapport de 60 cents de capital propre pour 40 cents de dettes. Ce rapport est présentement de 50/50. « C'est peut-être suffisant pour d'autres entreprises, mais ce ne l'est pas pour nous », a-t-il commenté.

M. Wagg a encore ajouté que cette émission reflétait une gestion prudente face aux aléas des taux d'intérêt et qu'elle ne répondait aucunement aux pressions de ses créanciers. Avec des liquidités importantes, Consol jouit d'ailleurs d'une excellente cote de crédit.

Déjà l'an dernier, $ 33 millions avaient été consacrés à la réduction de la dette. La société avait alors procédé au placement dans le public de $ 50 millions de sa filiale dans le secteur de l'emballage, CB Pak Inc.

Power Corporation du Canada, le principal actionnaire de Consolidated-Bathurst avec environ 40 % des parts, a confirmé qu'elle souscrirait pour environ $ 40 millions, conservant ainsi la même participation proportionnelle. Power Corp. dispose d'importantes liquidités pour fins d'investissements depuis la restructuration de sa structure financière. Elle aura d'ailleurs peut-être inspirée sa filiale en rayant l'essentiel de sa dette au cours des dernières années.

Consolidated Bathurst entend par ailleurs investir quelque $ 160 millions cette année dans différents projets d'immobilisations, a annoncé M. Wagg. Il s'agit d'une nette augmentation par rapport à l'an dernier, mais d'un retour à la normale comparativement à 1983.

La nouvelle émission est admissible au Régime d'épargne-actions du Québec pour une déduction de seulement la moitié de leur coût d'acquisition, en raison de l'importance de son actif. Un groupe de courtiers dirigé par Nesbitt Thomson Bongard, Wood Gundy Inc. et Geoffrion Leclerc Inc a souscrit l'émission.

# L'unité demeure la clé de l'avenir du textile

**CLAUDE TURCOTTE**

La conférence à huis clos sur l'industrie du vêtement au Québec a permis aux participants d'exprimer « une certaine appréhension » quant à l'avenir, mais la volonté de survivre reste encore la plus forte, si bien que les manufacturiers et leurs employés sont plus convaincus que jamais qu'ils sont « condamnés à travailler ensemble, à survivre ou à couler ensemble ».

C'est ce qu'ont rapporté en conférence de presses trois des ministres québécois qui ont participé à cette réunion jeudi et vendredi en compagnie des principaux intervenants de cette industrie. MM. Robert Dean, ministre d'État à l'Emploi et à la concertation, Raynald Fréchette, au Travail et Rodrigue Biron, à l'Industrie, au commerce et au tourisme, ont indiqué que des changements dans les mentalités, la réglementation, la mise en marché et la technologie vont assurer non seulement la survie mais la progression de cette importante industrie pour le Québec, plus particulièrement la région de Montréal.

M. Biron a même ajouté qu'il serait relativement facile de créer 15,000 emplois dans les industries du textile et du vêtement, en procédant aux transformations mentionnées et en injectant des investissements de modernisation, qui ne seraient certainement pas inférieurs à $100 millions au cours des prochaines années.

Le ministre dit s'être fixé cet objectif, qu'il croit pouvoir atteindre avec la collaboration de tous les intéressés et du gouvernement fédéral. Il y avait d'ailleurs pour la première fois à un tel sommet socio-économique un reprépsentant fédéral, en l'occurence le président de l'Office canadien pour le renouveau industriel. M. Biron croit savoir que le ministre fédéral concerné, M. Sinclair Stevens, favorise dans le textile et le vêtement le développement des entreprises qui manifestent du dynamisme.

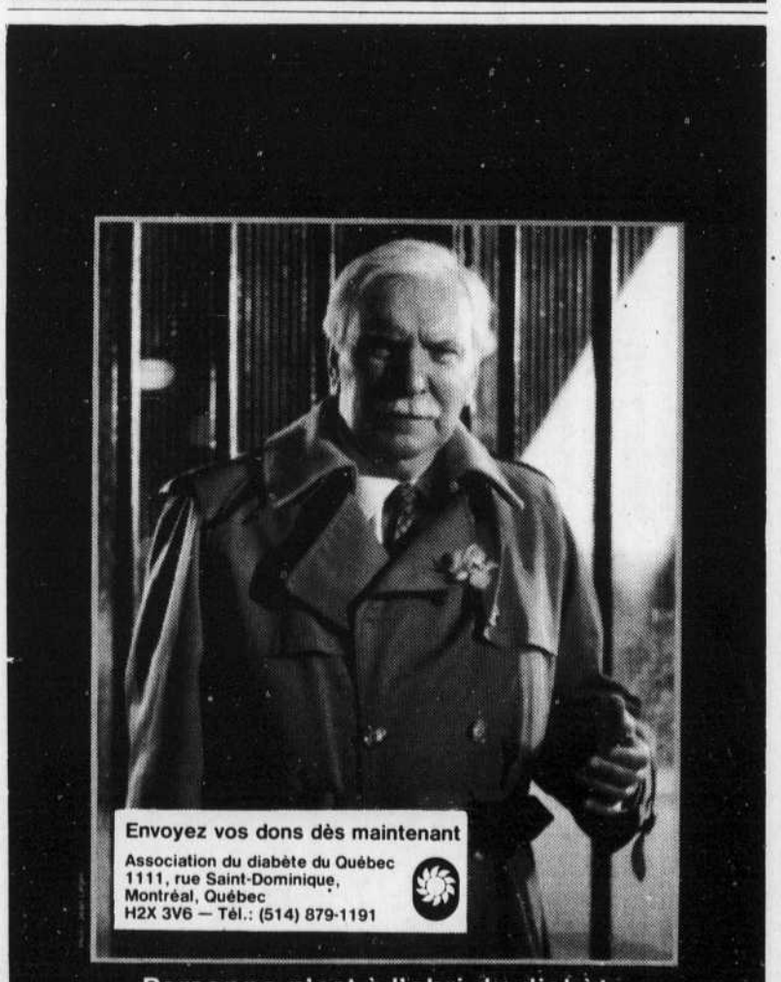
Pourtant, l'étude du professeur Pierre Lamonde, traitant de l'industrie du vêtement et du défi du redéveloppement, qui a été rendue publique à l'occasion de cette Conférence, suggère plutôt une baisse de l'emploi d'au moins 25 à 30 % au cours des prochains 10 ou 12 ans. C'est une projection que conteste M. Biron.

M. Dean croit que la récession a obligé les patrons, les syndiqués et les gouvernements à reviser leurs attitudes. Les employeurs ont dû améliorer leurs méthodes de gestion et les employés à prendre conscience que pour assurer la survie d'une entreprise, il faut parfois apporter des changements substantiels dans les usines et d'abord et avant tout dans les esprits.

Dans le temps présent, la Conférence s'est entendu pour faire une meilleure prospection des possibilités de ventes aux États-Unis dans certains crénaux, d'engager des pressions sur le gouvernement canadien, d'amorcer un processus de déréglementation, en mettant notamment de l'ordre dans les sept décrets qui régissent l'industrie du vêtement.

Le gouvernement québécois étendra à cette industrie les avantages de deux programmes qui s'appliquent à d'autres secteurs pour l'aide à la création de nouveaux produits.

Enfin, M. Biron a suggéré le regroupement des manufacturiers qu'il aiderait pour l'organisation d'une exposition permanente à Toronto, comme cela se fait déjà pour l'industrie du meuble.


Personne n'est à l'abri du diabète

ouvrons les portes à la recherche.





UN REGARD NEUF SUR LES AFFAIRES.

Avec la publication récente du Devoir économique – un nouveau cahier exceptionnel réalisé par une nouvelle équipe de journalistes chevronnés – le journal Le Devoir vient combler un manque et devient le seul quotidien à offrir un contenu économique et financier exhaustif.

Cotes boursières américaines et canadiennes, indice général individuel, taux d'escompte, devises étrangères, performance du dollar et des métaux, marché des options, contrats à terme, fonds mutuels, mercuriale, évaluation de la performance dans chacun des secteurs, statistiques économiques, nouvelles des compagnies, résultats financiers, nouvelles émissions, avis de dividendes, conjoncture économique nationale et internationale, graphiques, analyses...

Tout y est! À tous les jours! Dans une mise en page intelligente, spécialement structurée pour un maximum d'efficacité et un minimum de temps de lecture.

Le Devoir, c'est aussi un regard franc sur le monde politique, social et culturel.

Abonnez-vous!

LE DEVOIR ESSENTIEL!

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

# TORONTO

## Nouvelle hausse hier

TORONTO (PC) — La tendance s'est maintenue à la hausse, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fini la séance avec un gain de 4.39 points, à 2612.81.

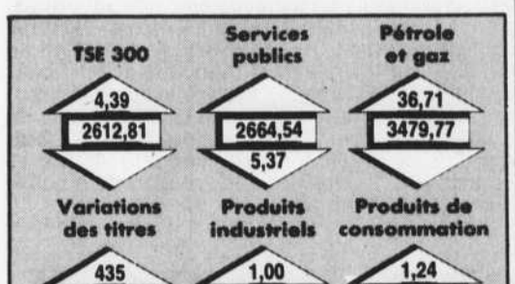
Le volume a diminué à 14.28 millions d'actions, contre 20.63 millions la veille.

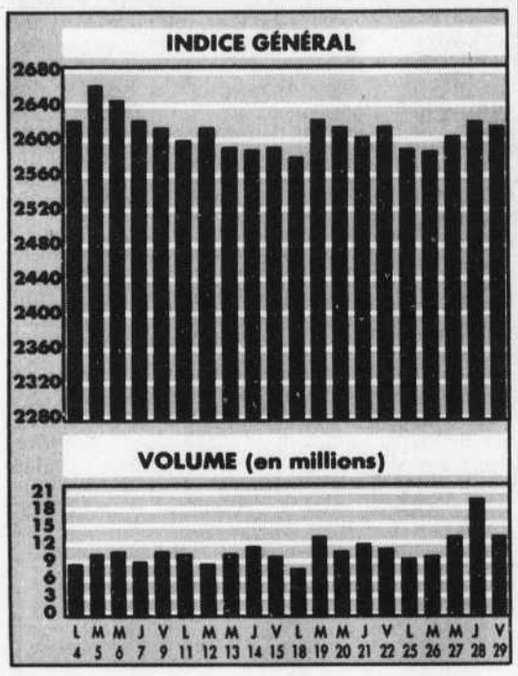
Dans les industrielles, Shell Canada gagne 1 1-8 à $28; Reed Stenhouse A 1 1-8 à $22 3-8; Canadian Pacific Enterprises 3-4 à $28 3-8; Gulf Canada 1-8 à $19 et Imperial Oil A 1-4 à $52. Bell Enterprises perd 1-8 à $39 1-2; Ivaco B 1 1-2 à $21; OPI Ltd huit cents à 50 cents et Amco Industries A deux cents à 17 cents.

Dans les mines, Echo Bay gagne 3-8 à $16 1-8; Nova Beaucage cinq cents à 46 cents et Golden Knight cinq cents à $3.85. Kerr Addison cède 1-8 à $16 et Placer Development 1-4 à $25 3-8.

Dans les pétroles, Dome Canada gagne 1-2 à $7 1-2; Westmin Resources 3-8 à $14 3-4 et Aberford Resources 1-2 à $11. Ranger Oil abandonne 1-4 à $5 5-8.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**




### A B

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| A.G.F.M | 100 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | + ¼ |
| AHL X f | 200 | $7½ | 7½ | 7½ | — ⅛ |
| AHL Y | 100 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| AMCA Int | 32450 | $14⅞ | 14⅝ | 14¾ | + ¼ |
| AMCA p | 5800 | $23¾ | 23½ | 23½ | — ⅛ |
| AMCA 2 p | 3740 | $24⅝ | 24½ | 24½ | + ⅛ |
| Abatera o | 8500 | 60 | 60 | 60 | |
| Aberford | 74075 | $11⅜ | 10¾ | 11 | + ½ |
| Aberford w | 79500 | 220 | 192 | 218 | + 26 |
| Abti Prce | 2590 | $5½ | 5½ | 5½ | |
| Acklands | 30000 | $16½ | 16½ | 16½ | — ⅜ |
| Agnico E | 18600 | $16⅞ | 16⅝ | 16¾ | + ⅛ |
| Agra B f | 400 | $6½ | 6⅛ | 6⅛ | — ⅜ |
| Ahed C | 1000 | 35 | 35 | 35 | + 3 |
| Aiguebel o | 34000 | $5¾ | 5½ | 5½ | + ⅜ |
| Alt Enr | 196751 | $21½ | 20¾ | 21¼ | |
| Alt Enr A | 900 | $29¾ | 29½ | 29½ | |
| Alta Nat | 275 | $14½ | 14½ | 14½ | |
| Alcan | 85979 | $35⅛ | 34¾ | 34⅞ | |
| Alcan w | 40650 | $7 | 6½ | 7 | + ¼ |
| Algo Cent | 200 | $21½ | 21½ | 21½ | |
| Algoma St | 10576 | $21½ | 21⅛ | 21⅛ | — ¼ |
| ASTel p | 250 | $24⅜ | 24⅜ | 24⅜ | |
| Algma St B | 20900 | $24 | 23½ | 24 | + ½ |
| Altex o | 100 | 115 | 115 | 115 | — 1 |
| Alum A | 2000 | $25⅞ | 25¾ | 25⅞ | |
| Alum c p | 1305 | $25¾ | 25¼ | 25⅜ | + ⅛ |
| Amco A o | 10000 | 20 | 17 | 17 | — 2 |
| Am Eagle o | 38100 | 195 | 190 | 190 | —10 |
| Am Leduc | 11000 | 30 | 29 | 30 | + 3 |
| Andrs WA f | 600 | $25 | 25 | 25 | + ½ |
| Andres W B | 100 | $24½ | 24½ | 24½ | |
| Ang UDev | 6225 | 65 | 65 | 65 | |
| Anthes | 1000 | 51 | 51 | 51 | — 1 |
| Arbor A | 1225 | $11½ | 11 | 11½ | + ½ |
| Arbor B f | 900 | $11½ | 11 | 11½ | + ¾ |
| Argcen | 3116 | $19¼ | 19 | 19 | |
| Argus B pr | 205 | $27½ | 27⅜ | 27½ | + ⅜ |
| Argyll A f | 1200 | 220 | 219 | 219 | + 2 |
| Asamera | 53550 | $11⅛ | 10⅞ | 11 | + ⅛ |
| Asbestos | 100 | $7 | 7 | 7 | |
| Astral A f | 1000 | $6½ | 6⅛ | 6⅛ | |
| Atco I f | 5294 | $8½ | 8½ | 8½ | + ⅛ |
| Atco II | 200 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | — ¼ |
| Atco 11½ | 1400 | $29¼ | 29¼ | 29¼ | + ¼ |
| Atco w | 3500 | 135 | 127 | 127 | — 3 |
| Atl C Cop | 1000 | 175 | 175 | 175 | + 5 |
| Atl Shop p | 400 | $25¾ | 25¾ | 25¾ | — ⅛ |
| Atlas Yk o | 3000 | 28 | 28 | 28 | |
| Aur Res o | 4500 | 120 | 117 | 119 | — 1 |
| Avindo o | 8800 | 135 | 125 | 135 | + 10 |
| BC Rail p | 1600 | $26⅜ | 26¼ | 26⅜ | + ⅛ |
| BC Sugar A | 1491 | $22½ | 22⅜ | 22½ | |
| BC Sugar P | 142 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | |
| BC Sugar w | 3500 | 295 | 295 | 295 | —10 |
| BGR A | 1450 | $7½ | 7⅜ | 7⅜ | + ⅛ |
| BGR w | 4800 | 100 | 96 | 100 | + 3 |
| BMB Comp | 1100 | 325 | 320 | 325 | |
| BP Canada | 72330 | $32½ | 30½ | 31⅝ | + 1⅜ |
| Bachelor | 3400 | 385 | 375 | 380 | + 15 |
| Banister C | 200 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | — ⅛ |
| Bk Alberta | 1950 | $7⅞ | 7¾ | 7¾ | + ⅛ |
| Bank BC | 26464 | $5¾ | 5½ | 5⅝ | |
| Bk BC 222 | 600 | $23½ | 23½ | 23½ | — ⅛ |
| Bank Mtl | 68694 | $25¾ | 25¼ | 25½ | — ½ |
| Bk Mtl 285 | 2460 | $33⅜ | 33¼ | 33¼ | |
| Bk Mtl 250 | 1000 | $30 | 29⅞ | 30 | |
| Bk Mtl 3p | 700 | $24¾ | 24⅜ | 24¾ | + ⅛ |
| Bk Mtl w | 12500 | 320 | 310 | 320 | — 5 |
| Bank N S | 96390 | $12⅜ | 12¼ | 12¼ | — ¼ |
| Bk N S 1p | 3500 | $25⅜ | 25⅛ | 25¼ | |
| Bankeno o | 100 | 360 | 360 | 360 | + 10 |
| Barrick o | 27600 | 147 | 143 | 147 | + 1 |
| Barick w | 3000 | 45 | 45 | 45 | — 2 |
| Baringtn o | 2400 | 85 | 85 | 85 | |
| Baton A f | 900 | $15½ | 15⅛ | 15⅛ | — ⅛ |
| Baxter | 49500 | 24 | 20 | 20 | —3½ |
| Bay Mills | 400 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | + ⅛ |
| BCE | 87064 | $39¾ | 39½ | 39½ | + ⅛ |
| BCE 1.80 p | 1639 | $27⅛ | 27 | 27 | |
| BCE 1.96 p | 1000 | $47½ | 47¼ | 47¼ | |
| BCE 2.05 p | 1740 | $39½ | 39½ | 39½ | — ¼ |
| BCE 2.70 p | 8225 | $41 | 40⅝ | 41 | + ⅜ |
| Bentall 1 p | 2100 | $25⅜ | 25⅜ | 25⅜ | |
| Biotech | 800 | $5¼ | 5½ | 5¾ | + ¼ |
| Black Phot | 890 | $18⅜ | 18¼ | 18⅜ | + ¼ |
| Blkdom o | 2000 | 240 | 240 | 240 | + 5 |
| Bluesky | 53745 | 470 | 450 | 470 | + 20 |
| Bombdr A | 100 | $27½ | 27¼ | 27¼ | — ¼ |
| Bombdr B f | 800 | $27½ | 27½ | 27½ | + ¼ |
| Bonanza R | 12532 | 440 | 435 | 435 | — 5 |
| Bonza R w | 3562 | 60 | 52 | 52 | — 5 |
| Bonar | 1500 | 13 | 12½ | 12½ | — ½ |
| Bonar w | 2950 | 360 | 345 | 360 | + 10 |
| Bow Valy | 65175 | $17⅞ | 17⅝ | 17⅝ | |
| Bow Vly 205 | 2700 | $27 | 26¾ | 27 | + ⅛ |
| Bow Vly R | 47800 | $7½ | 7¼ | 7½ | + ⅛ |
| Bralorne | 87817 | $5¼ | 5 | 5¼ | + 30 |
| Bralor 8.75 | 1150 | $20¾ | 20 | 20¼ | |
| Bralorn w | 2000 | 110 | 105 | 110 | + 5 |
| Bramalea | 11100 | $17⅞ | 17⅝ | 17⅞ | + ¼ |
| Brmlea B p | 200 | $24¾ | 24¾ | 24¾ | |
| Brscade p | 2765 | $39¾ | 39⅜ | 39¾ | + ¼ |
| Brascan A | 19599 | $34¾ | 34⅜ | 34⅜ | — ¼ |
| Brscn 1981 | 400 | $26⅜ | 26⅜ | 26⅜ | — ⅛ |
| Brkwater o | 67600 | $7½ | 7⅜ | 7½ | + ⅛ |
| Brenda M | 800 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | |
| Brinco | 10100 | 194 | 180 | 190 | + 10 |
| Brisa o f | 2420 | 515 | 450 | 480 | —10 |
| BCFP | 7849 | $9 | 8⅞ | 9 | |
| BCFP p | 100 | $34⅜ | 34⅜ | 34⅜ | — ⅜ |
| BC Res | 92710 | 255 | 241 | 251 | + 9 |
| BC Res p | 3700 | $28¼ | 28 | 28⅛ | |
| BC Phone | 15724 | $21⅞ | 21½ | 21⅝ | + ⅛ |
| BCPh 4⅜ p | 705 | $46 | 46 | 46 | + ½ |
| BCPh 4.84 | 1060 | $13⅜ | 13¼ | 13⅜ | |
| BCPh 5¾ p | 250 | $57¾ | 57¾ | 57¾ | |
| BCPh 6.80 | 450 | $16⅝ | 16½ | 16⅝ | —1⅜ |
| BCP 7.04 p | 100 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | |
| BCP 11.24 p | 600 | $29 | 29 | 29 | |
| Brunswk | 15254 | $17 | 16½ | 17 | + ⅜ |
| Budd Can | 2600 | $23⅞ | 23½ | 23¾ | |

### C D

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| CAE | 18400 | $17⅛ | 17 | 17 | — ⅛ |
| CB Pak | 600 | $15⅝ | 15½ | 15½ | — ⅛ |
| CIB Pak w | 2100 | 400 | 390 | 390 | —10 |
| CCL A | 217 | $27¾ | 27¾ | 27¾ | + ¼ |
| CCL B f | 23575 | $28 | 27¾ | 28 | + ¼ |
| CDC Life | 18665 | $22¼ | 20¼ | 21½ | + 1¼ |
| CIL | 100 | $28⅛ | 28⅛ | 28⅛ | |
| CME Res o | 4000 | 46 | 45 | 45 | — 1 |
| CSA A f | 2900 | $5¾ | 5⅜ | 5⅜ | + ⅛ |
| Cableshar | 1500 | 175 | 175 | 175 | |
| Cabre | 3500 | 285 | 275 | 277 | + 9 |
| Cad Frv | 1500 | $15⅞ | 15⅞ | 15⅞ | |
| Cad Frv A | 4700 | $8⅞ | 8¾ | 8⅞ | |
| Calais | 24000 | 69 | 69 | 69 | — 1 |
| Calvert o | 3000 | 31 | 31 | 31 | |
| Cambrida | 3650 | $17½ | 17½ | 17½ | + ⅛ |
| Cmbridg w | 8950 | 350 | 345 | 345 | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Camco Inc | 500 | $11½ | 11½ | 11½ | — ¼ |
| Camel O G | 24556 | 45 | 45 | 45 | + 1 |
| Camndx o | 37500 | 65 | 60 | 65 | + 7 |
| Camp RL | 65620 | $30 | 29½ | 29¾ | + ⅜ |
| Camp Res | 2557 | $6½ | 6½ | 6½ | + ⅛ |
| Cam Res A | 405 | $15½ | 15½ | 15½ | + ⅛ |
| Camp Soup | 31800 | $20 | 19¼ | 19⅞ | + ⅜ |
| Campeau f | 3300 | $24 | 23⅞ | 24 | + ¼ |
| Cmpeau w | 3200 | 480 | 465 | 480 | + 30 |
| Camreco o | 5000 | 52 | 52 | 52 | |
| CCem pr | 2445 | $10¾ | 10¼ | 10E | + ⅛ |
| CCem 2 p | 11450 | $13¼ | 13½ | 13¼ | |
| CDC f | 45431 | $10¼ | 10 | 10½ | + ⅛ |
| CDC pr B | 8260 | $11½ | 11¼ | 11½ | + 1 |
| CDC 1980 | 58835 | $17⅛ | 16¾ | 17 | + ¼ |
| CDC 1983 | 3100 | $26½ | 26 | 26½ | + ⅛ |
| Can Malt | 470 | $22¾ | 22½ | 22¾ | + ¼ |
| C Nor West | 17100 | $24⅞ | 24¾ | 24⅞ | — ⅛ |
| CanP E | 191881 | $28⅜ | 28 | 28⅜ | + ⅛ |
| C Packrs | 325 | $29½ | 29½ | 29½ | — ¼ |
| CPerm C p | 5080 | $24 | 23¾ | 23¾ | — ⅛ |
| CS Pete f | 1500 | 490 | 470 | 490 | + 20 |
| Can Trust | 2978 | $33⅜ | 33 | 33½ | — ¼ |
| C Trust 11 | 275 | $23⅜ | 23⅛ | 23⅜ | |
| CTrust w A | 900 | $40½ | 40 | 40¼ | — ⅜ |
| Canadex o | 1000 | 39 | 39 | 39 | |
| CComrcl p | 23545 | $6⅜ | 5⅜ | 6⅛ | — ⅛ |
| CC Man Y | 200 | $26⅜ | 26⅜ | 26⅜ | — ½ |
| C Curtis | 1500 | 160 | 155 | 155 | + 3 |
| CForms A f | 1500 | 425 | 420 | 420 | |
| C Formst B | 2000 | 430 | 425 | 430 | + 5 |
| CGE | 100 | $65½ | 65½ | 65½ | — ½ |
| CI Bk Com | 25999 | $29¼ | 29⅛ | 29¼ | + ⅛ |
| CIBC 250 p | 1300 | $26 | 26 | 26 | + ⅛ |
| CIBC 2.05 p | 2642 | $24⅞ | 24¾ | 24¾ | — ⅛ |
| CIBC 3.65 | 10500 | $28¾ | 28½ | 28⅝ | + ⅛ |
| CIBC 3 p | 500 | $100¼ | 100½ | 100½ | — ⅛ |
| CIBC w | 3150 | 340 | 335 | 335 | — 5 |
| Cdn Jorex | 12284 | 425 | 415 | 420 | + 5 |
| C Manoir | 600 | $11¾ | 11½ | 11½ | |
| C Marconi | 52400 | $20¾ | 20½ | 20¾ | + ¾ |
| CNat R | 5400 | 29 | 29 | 29 | + 1½ |
| C Ocdental | 16254 | $29⅝ | 29¼ | 29⅜ | — ⅜ |
| CP Ltd | 25082 | $58⅞ | 58½ | 58⅝ | |
| CPL A p | 400 | $10 | 10 | 10 | |
| Cancom | 300 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | — ⅛ |
| Cdn Tire | 1600 | $12⅜ | 12½ | 12⅜ | — ⅜ |
| CTire A f | 61323 | $8⅝ | 8½ | 8⅝ | + ⅛ |
| CUTil A f | 3154 | $17¼ | 17 | 17¼ | + ¼ |
| CUTil B | 6650 | $17¼ | 16⅞ | 17¼ | + ¼ |
| C Util 4¼ p | 200 | $44½ | 44½ | 44½ | + ½ |
| CUTil 2nd F | 200 | $28¾ | 28 | 28 | |
| CUTil 2nd G | 700 | $30 | 29¾ | 30 | + ¼ |
| CUTil 2nd H | 1950 | $23⅜ | 22⅜ | 22⅜ | — ⅛ |
| CUTil 2nd I | 10500 | $25¾ | 25½ | 25¾ | + ¼ |
| CUTil 4 w | 6740 | 310 | 300 | 310 | + 5 |
| CUTil B w | 2238 | 310 | 298 | 310 | + 10 |
| C World | 7950 | 480 | 430 | 480 | + 50 |
| C Wrldwd p | 400 | $19 | 19 | 19 | |
| Cnamax o | 15132 | 480 | 460 | 470 | — 5 |
| Cantor | 5700 | $9⅛ | 9 | 9 | |
| Cantor pr | 900 | $23 | 22½ | 22½ | — ⅛ |
| Canron A | 22780 | $11⅜ | 11 | 11 | |
| Canuc o | 10000 | 22 | 22 | 22 | — 4 |
| Cara | 1900 | $11½ | 11⅛ | 11½ | + ⅛ |
| Carl OK | 79829 | $15 | 14¾ | 15 | + ¼ |
| Carlyle o | 1750 | 42 | 42 | 42 | + 2 |
| Carma A | 13216 | 74 | 72 | 72 | |
| Carolin o | 22801 | 410 | 370 | 400 | + 35 |
| Car B | 500 | 105 | 105 | 105 | + 10 |
| Cascades | 400 | $13¾ | 13¼ | 13⅜ | — ⅛ |
| Celanese | 1002 | $6⅞ | 6¾ | 6¾ | — ⅛ |
| Centenial | 2000 | 360 | 340 | 360 | + 20 |
| Centerior | 2000 | 360 | 340 | 360 | + 20 |
| Cmbrlnd w | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cemco Inc | 500 | $11½ | 11½ | 11½ | — ¼ |
| Cmbrlnd A | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd B | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd p | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd w | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 2 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 3 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 4 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 5 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 6 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 7 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 8 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 9 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 10 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 11 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 12 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 13 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 14 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 15 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 16 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 17 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 18 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 19 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 20 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 21 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 22 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 23 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 24 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 25 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 26 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 27 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 28 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 29 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 30 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 31 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 32 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 33 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 34 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 35 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 36 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 37 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 38 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 39 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 40 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 41 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 42 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 43 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 44 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 45 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 46 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 47 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 48 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 49 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 50 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 51 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 52 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 53 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 54 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 55 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 56 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 57 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 58 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 59 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 60 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 61 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 62 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 63 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 64 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 65 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 66 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 67 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 68 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 69 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 70 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 71 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 72 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 73 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 74 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 75 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 76 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 77 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 78 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 79 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 80 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 81 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 82 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 83 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 84 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 85 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 86 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 87 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 88 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 89 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 90 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 91 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 92 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 93 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 94 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 95 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 96 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 97 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 98 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 99 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |
| Cmbrlnd 100 | 1000 | $2½ | 2 | 2 | — ¼ |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Czar Res | 17940 | 169 | 165 | 165 | — 5 |
| Czar Wt | 2333 | 6 | 6 | 6 | |
| DRG A f | 700 | $11⅜ | 11½ | 11⅜ | + ¼ |
| Dale-R pr | 210 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | + ¼ |
| Daon Dev | 50497 | 445 | 430 | 430 | —10 |
| Daon A | 600 | 420 | 405 | 420 | — 5 |
| Daon 8⅝ p | 500 | $5½ | 5½ | 5½ | — ⅛ |
| Daon 9½ p | 2800 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | |
| Datel o | 2000 | 140 | 139 | 140 | + 10 |
| Davidson o | 3700 | 380 | 370 | 370 | |
| Deiour o | 8000 | 32½ | 31 | 32½ | + ½ |
| D Eldona o | 2100 | 74 | 74 | 74 | |
| Denison A p | 13110 | $11⅜ | 11½ | 11½ | |
| Denison B f | 9310 | $11¼ | 11 | 11¼ | + ⅛ |
| Denison p | 5800 | $23 | 22⅝ | 23 | |
| Denison B p | 14090 | $22½ | 22 | 22½ | — ⅛ |
| Denison w | 37700 | 164 | 150 | 164 | + 9 |
| Develcon | 3401 | $7 | 6⅝ | 7 | |
| Dexleigh o | 18875 | 212 | 195 | 195 | —17 |
| Dexligh w | 47680 | 85 | 70 | 79 | —11 |
| Dicknsn A | 119770 | $6½ | 6¼ | 6⅜ | |
| Dicknsn B | 4600 | $6½ | 6¼ | 6½ | |
| Digitech | 33000 | 48 | 44 | 48 | + 5 |
| Discovry f | 13400 | 200 | 189 | 200 | + 20 |
| Dist Tr A | 210 | 29 | 29 | 29 | |
| Dofasco A | 53450 | $27⅛ | 27 | 27 | |
| Dfs 235 | 1750 | $25 | 24⅞ | 25 | |
| Dofasco wt | 280 | $35⅜ | 35⅜ | 35⅜ | |
| Doman A | 10000 | 220 | 215 | 220 | + 5 |
| Doman B f | 436 | 161 | 161 | 161 | |
| Dome C | 455031 | $7⅜ | 7 | 7½ | + ½ |
| Dome Mine | 25950 | $13¼ | 12¾ | 13 | + ¼ |
| Dome M w | 13200 | 224 | 220 | 222 | + 7 |
| D Pete | 493937 | 365 | 350 | 355 | |
| DPete A p | 3400 | $15¼ | 15⅛ | 15⅛ | |
| DPete B p | 602 | $15⅛ | 15 | 15 | |
| D Explor o | 2000 | 39 | 39 | 39 | + 2 |
| D Textie | 12001 | $12⅛ | 12 | 12 | — ⅛ |
| Domtar | 56870 | $36⅜ | 35½ | 35½ | — ⅜ |
| Domtar 225 | 800 | $25½ | 25⅜ | 25⅜ | — ⅛ |
| Donohue | 300 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | |
| Dor Val o | 5278 | 127 | 123 | 123 | — 2 |
| Dorset o | 4400 | 40 | 40 | 40 | |
| Dover Ind | 250 | $22⅜ | 22⅛ | 22⅜ | + ⅛ |
| Drm P | 205600 | 37 | 35 | 35 | |
| Dumagmi | 800 | $5⅜ | 5¼ | 5⅜ | + ⅜ |
| Du Pont A | 3470 | $16⅜ | 16 | 16 | — ⅜ |
| Durham o f | 18925 | 295 | 283 | 286 | + 1 |
| Durham w | 9088 | 110 | 105 | 110 | — 5 |
| Dylex Ltd | 200 | $41½ | 41½ | 41½ | |
| Dylex A | 31850 | $39¾ | 39¼ | 39½ | |
| Dynamar | 11100 | 72 | 70 | 70 | |
| Dynmr 105 | 800 | $7¾ | 7½ | 7½ | |
| Dynamr w | 11000 | 9½ | 8½ | 9⅛ | + 1½ |
| Dynex A | 22000 | 24 | 23 | 24 | + 3 |

### E F

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Eaglet o | 3600 | 220 | 215 | 220 | + 14 |
| Eaton A | 200 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | + ¼ |
| Echo | 182090 | $16⅜ | 15⅞ | 16⅛ | + ⅜ |
| Echo 1986 w | 12600 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| Echo 1987 w | 1500 | $6 | 5U | 6 | + ⅛ |
| Echo 1988 w | 800 | $6¼ | 6 | 6¼ | + ⅜ |
| Echo 1989 w | 400 | $7 | 7 | 7 | |
| Econ Inv | 100 | $38½ | 38½ | 38½ | + 1½ |
| Ego Res o | 2200 | 22 | 22 | 22 | |
| Eicthom X | 11330 | $8¼ | 7⅞ | 8¼ | |
| Eicthm Y f | 16550 | $8⅜ | 8⅛ | 8⅛ | — ¼ |
| Emco | 2400 | $18 | 17½ | 18 | — ¼ |
| Empire A f | 1100 | $14⅞ | 14⅞ | 14⅞ | + ⅜ |
| Energy R o | 1125 | 75 | 75 | 75 | — 5 |
| Epitek | 3800 | 48 | 48 | 48 | |
| Equity Svr | 13800 | $7⅞ | 7¼ | 7¾ | + ⅜ |
| Equity p | 9700 | $21⅜ | 21¼ | 21⅜ | + ⅜ |
| Erickson | 51500 | 490 | 455 | 485 | + 25 |
| Evergren o | 2000 | 36 | 36 | 36 | |
| Exall o | 28 | 67 | 67 | 67 | |
| FCA Intl | 13300 | $20⅛ | 20 | 20⅛ | + ¼ |
| Fibrda | 7450 | $100 | 99¾ | 100 | |
| Fcnbrdg w | 950 | $43½ | 43½ | 43½ | |
| Fardy Res | 2500 | 297 | 295 | 295 | |
| Fathm Ocn | 6800 | 335 | 325 | 335 | + 5 |
| Fed Ind A | 2880 | $22 | 21¾ | 21¾ | — ⅜ |
| Fed Ind II | 1900 | $32 | 31⅜ | 31⅜ | — ⅜ |
| Fed Pion | 2100 | $22½ | 22¼ | 22½ | + ⅛ |
| Fidinam p | 500 | $26¼ | 26½ | 26⅛ | — ⅛ |
| Fin Truco | 1700 | $6 | 5⅞ | 6 | |
| Fin Trsco w | 9000 | 35 | 35 | 35 | |
| Finning A | 30300 | $11½ | 11½ | 11½ | + ⅛ |
| Finning B f | 30000 | $11½ | 11½ | 11½ | + ½ |
| Firan | 3000 | 120 | 115 | 120 | + 5 |
| F Calgary o | 1150 | 95 | 95 | 95 | — 5 |
| F Calgry p | 500 | $7⅞ | 7⅞ | 7⅞ | — ⅛ |
| F City Fin | 4800 | $12⅜ | 12½ | 12½ | — ¼ |
| F Cty Tr B | 400 | $8⅝ | 8⅝ | 8⅝ | — ⅛ |
| F Cty Tr C | 600 | $8 | 7¾ | 7¾ | + ⅛ |
| F Marthon | 400 | 370 | 370 | 370 | + 5 |
| F Mar | 11600 | 260 | 255 | 260 | + 5 |
| Flanagan o | 29800 | 100 | 95 | 95 | + 5 |
| Fleet Aero | 5807 | $12¼ | 12⅛ | 12⅛ | — ⅛ |
| Ford Cnda | 1656 | $133½ | 133 | 133 | + ¾ |
| F Knox o | 500 | 25 | 25 | 25 | + 2 |
| Franco o | 18900 | 110 | 105 | 110 | + 10 |
| Fraser | 500 | $18¼ | 17⅞ | 18¼ | + ¼ |
| Fruehauf | 300 | $24 | 23½ | 23½ | — ½ |
| Futurtek o | 39538 | 66 | 63 | 64 | — 2 |

### G H

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| GB Auto | 1700 | $6¼ | 6⅛ | 6¼ | + ⅛ |
| GTC TrCon | 100 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | + ¼ |
| GSW Cl A | 234 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| GSW B f | 200 | $10 | 10 | 10 | — ½ |
| Galctic o | 12121 | $8 | 7⅞ | 7⅞ | + ¼ |
| Galtaco | 600 | $10¾ | 10½ | 10½ | — ½ |
| Galtaco w | 500 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Galveston | 9000 | 70 | 70 | 70 | — 2 |
| Gandalf | 8395 | $11¼ | 10¾ | 10⅞ | — ⅜ |

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

## MONTRÉAL

### Journée irrégulière

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal a terminé la semaine sur une note irrégulière, hier. Bien que quatre des six secteurs du marché ont progressé, l'indice général a cédé 0.12 point et affichait 129.13 au terme de la séance.

Le volume des échanges comprenait 2,994,616 actions au lieu de 4,013,623 le jour précédent.

Les pétrolières ont inscrit un gain de 1.99 à 137.78, les services publics de 0.92 à 126.81, les minières de 0.40 à 122.30 et les industrielles de 0.23 à 108.82, tandis que les bancaires cédaient 1.52 à 118.64 et les forestières 0.12 à 143.75.

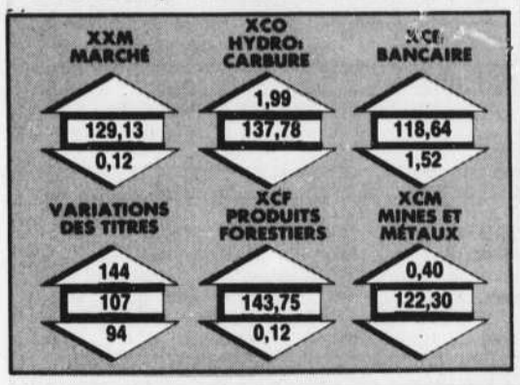
Seagram a gagné 1.25 à $53.5 et 969,118 actions ont été traitées.

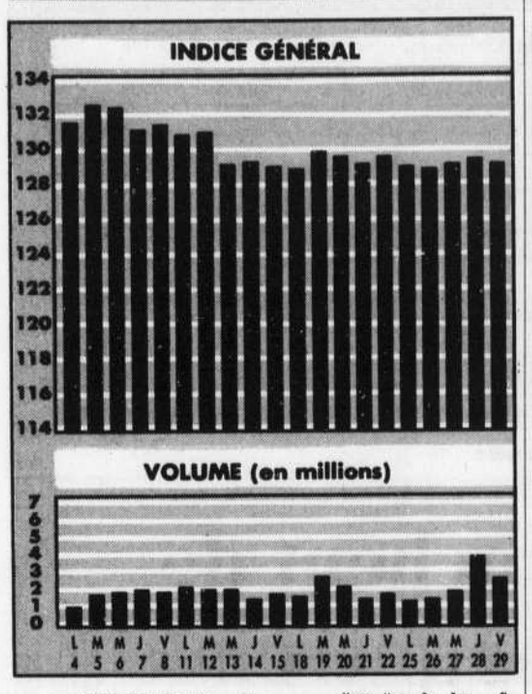
D'autre part, CP Enterprises a gagné 1-2 à $28, Aiguebelle Inc. 3-8 à $5 1-2, Northern Telecom 3-8 à $48 1-4, Imperial Oil A 1-4 à $52, Asamera Inc. 1-8 à $11 et Rio Algom 1-8 à $23 1-4. A l'inverse, Alcan a perdu 1-4 à $34 7-8, Placer 1-4 à $25 1-4 et Banque royale 1-8 à $27 7-8. Agnico Eagle est inchangé à $16 3-4, Bell Canada Enterprises à $39 3-4, CP Ltd à $58 3-4 et Gulf Canada à $19 1-8.

Sur 345 titres mis en jeu, 144 sont en hausse, 94 en baisse et 107 stables.

Dans les juniors, Vior Inc. abandonne quatre cents à 95 cents, Barexor Inc. gagne six cents à 56 cents, et Abitibi Asbestos Mining cède deux cents à 12 cents.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**




## TAUX D'INTÉRÊT

**Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS**

| Institutions financières | Unifamilial Duplex/Triplex 1 an | 2 ans | 3 ans | 5 ans | Multilogement 1 an | 2 ans | 3 ans | 5 ans | Semi-commercial et commercial 1 an | 2 ans | 3 ans | 5 ans | Prêts personnels |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Banques** | | | | | | | | | | | | | |
| Commerce | 12 | 12½ | 13 | 13½ | 12¼ | 12¾ | 13¼ | 13¾ | n.d | n.d | n.d | n.d | 13¼ |
| Épargne | 12 | 12½ | 12¾ | 13¾ | 12¼ | 12¾ | 13 | 14 | 12¼ | 12¾ | 13 | 14 | 13 |
| Montréal | 11¾ | 12¼ | 12¾ | 13¼ | — | — | 13 | 13½ | 12 | 12½ | 13 | 13½ | 13 |
| Nationale | 12 | 12½ | 13 | 13¾ | 12¼ | 12¾ | 13¼ | 14 | 12½ | 13 | 13½ | 14¼ | 13¾ |
| Nouvelle-Écosse | 11¾ | 12¼ | 13 | 13½ | — | — | — | — | — | — | — | — | 13¾ |
| Royale | 12 | 12½ | 13 | 13½ | — | — | — | — | — | — | — | — | 13½ |
| Toronto-Dominion | 11¾ | 12¼ | 12¾ | 13¼ | 12 | 12½ | 13 | 13½ | 13 | — | 14¼ | 14½ | 13½ |
| **Caisses populaires*** | 12 | 12½ | 13 | — | 12¼ | 12¾ | 13¼ | — | 12¼ | 12¾ | 13¼ | — | 14¼ |
| **Fiducies** | | | | | | | | | | | | | |
| Canada Trust | 11¾ | 12¼ | 13 | 13½ | 12 | 12½ | 13¼ | 13¾ | 12 | 12½ | 13¼ | 13¾ | 13¾ |
| Crédit-Foncier | 12 | 12½ | 13 | 13½ | 12 | 12½ | 13 | 13½ | 12¼ | 12¾ | 13¼ | 13¾ | — |
| Fiduciaires | 12 | 12½ | — | — | 12 | 12½ | — | — | 12 | 12½ | — | — | — |
| Fiducie Guardian | 12½ | 12¾ | 13½ | 13¾ | 12¾ | 13 | 13½ | 14 | 12¾ | 13 | 13½ | 14 | — |
| Fiducie Québec | 12¼ | 12½ | 13 | 13½ | 12¼ | 12½ | 13¼ | 13¾ | 12¼ | 12½ | 13¼ | 13¾ | — |
| First City | — | — | — | — | 12¼ | — | 13¼ | 13¾ | 12¼ | — | 13¼ | 13¾ | — |
| Guaranty Trust | 12½ | — | — | — | 12½ | — | — | — | 12½ | 12¾ | 13¼ | 13¾ | 12¼ |
| Montréal Trust | 11¾ | 12½ | 13 | 13½ | 11¾ | 12½ | 13 | 13½ | 11¾ | 12½ | 13 | 13½ | — |
| Permanent | 11¾ | 12¼ | 13 | 13½ | 12 | 12½ | 13¼ | 13¾ | 12 | 12½ | 13¼ | 13¾ | 13¼ |
| Prêt et Revenu | 12 | 12½ | 13 | 13½ | 12 | 12½ | 13 | 13½ | n.d | n.d | n.d | n.d | — |
| Soc. Nat. Fiducie | 12 | 12½ | 13 | 13½ | 12¼ | 12½ | 13 | 13½ | 12½ | 12¾ | 13¼ | 13¾ | — |
| Trust Général | 12 | 12½ | 13 | 13½ | 12⅜ | 12¾ | 13¼ | 14 | 12⅜ | 12¾ | 13¼ | 14 | — |
| Trust National | 11¾ | 12½ | 13 | 13½ | 11¾ | 12½ | 13 | 13½ | 11¾ | 12½ | 13 | 13½ | 11¾ |
| Trust Royal | 12 | 12½ | 13 | 13½ | 12 | 12½ | 13 | 13½ | 12 | 12½ | 13 | 13½ | 12 |
| Victoria & Grey | 11¾ | 12½ | 13 | 13½ | 11¾ | 12½ | 13 | 13½ | 11¾ | 12½ | 13 | 13½ | 13 |

*Compilation* **Fiducie du Québec** — 27 mars 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

**Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS**

| Institutions financières | Court terme Dépôt min. ($) | À demande 1 à 29 jrs | 30 - 59 jrs | 60 - 89 jrs | 90 - 179 jrs | 180 - 364 jrs | Long terme Dépôt min. ($) | 1 an annuel | 2 ans annuel | 3 ans annuel | 4 ans annuel | 5 ans annuel |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Banques** | | | | | | | | | | | | |
| Commerce | 5,000 | — | 8¾ | 9 | 9 | 9¼ | 1,000 | 10½ | 11 | 11½ | 11¾ | 12 |
| Commerciale | 5,000 | n/d | n/d | n/d | n/d | n/d | 5,000 | n/d | n/d | n/d | n/d | n/d |
| Épargne | 3,000 | — | 8¾ | 9 | 9 | 9¼ | 1,000 | 10½ | 11 | 11½ | 11¾ | 12⅜ |
| Mercantile | 5,000 | — | 9½ | 9¾ | 9¾ | 10 | 5,000 | 10¼ | 10¼ | 10¼ | 10½ | 10¾ |
| Montréal | 5,000 | — | 8¾ | 8¾ | 9 | 9¼ | 1,000 | 10½ | 11 | 11½ | 11¾ | 12 |
| Nationale | 5,000 | — | 8¾ | 8¾ | 9 | 9½ | 1,000 | 10½ | 11 | 11½ | 11¾ | 12 |
| Nouvelle-Écosse | 5,000 | — | 8¾ | 8¾ | 9 | 9¼ | 1,000 | 10½ | 11 | 11¼ | 11½ | 11¾ |
| Royale | 5,000 | — | 8¾ | 9 | 9 | 9¼ | 1,000 | 10½ | 11 | 11½ | 12 | 11¾ |
| Toronto-Dom. | 5,000 | — | 8¾ | 8¾ | 9 | 9¼ | 1,000 | 10¼ | 11 | 11½ | 11¾ | 12 |
| **Caisses populaires*** | 5,000 | — | 8½ | 8½ | 9 | 9¼ | 2,000 | 10¼ | 10½ | 10¾ | — | — |
| **Fiducies** | | | | | | | | | | | | |
| Canada Trust | 5,000 | — | 9 | 9¼ | 9½ | 10 | 1,000 | 11 | 11¼ | 11½ | 11¾ | 12¼ |
| Crédit-Foncier | 5,000 | — | 9½ | 9¾ | 10 | 10¼ | 500 | 11¼ | 11½ | 12 | 12⅛ | 12¼ |
| Fiduciaires | 5,000 | — | 9⅛ | 9¼ | 9½ | 10 | 1,000 | 11 | 11¼ | 11¾ | 11⅞ | 12¼ |
| Fiducie Guardian | 5,000 | — | 10 | 10½ | 10½ | 10½ | 1,000 | 11¼ | 11¾ | 11¾ | 11¾ | 12¼ |
| Fiducie Québec | 5,000 | 5¾ | 9¼ | 9½ | n/d | 10½ | 1,000 | 11 | 11½ | 11¾ | 11¾ | 12¼ |
| Guaranty Trust | 5,000 | — | 9 | 9¼ | 9½ | 10¼ | 1,000 | 11¼ | 11⅜ | 11¾ | 12 | 12¼ |
| Montréal Trust | 5,000 | — | 9¼ | 9½ | 10 | 10¼ | 1,000 | 10¾ | 11½ | 11¾ | 12 | 12¼ |
| Morguard Trust | 10,000 | — | 10 | 10 | n/d | — | 1,000 | 11¼ | 11¼ | 11¾ | 11¾ | 12¼ |
| Permanent | 5,000 | — | 9 | 9¼ | 9½ | 10 | 1,000 | 10¾ | 11¼ | 11½ | 11¾ | 12¼ |
| Prêt et Revenu | 5,000 | — | 9½ | 9¾ | 10 | 10½ | 500 | 10¾ | 11 | 11⅝ | 11⅝ | 12¼ |
| Soc. Nat. Fid. | 2,000 | — | 9 | 9⅛ | 9⅜¼ | 9¾½ | 500 | 10¾ | 11 | 11¼ | 11½ | 11¾ |
| Trust Général | 5,000 | — | 9 | 9½ | 9¾ | 10 | 1,000 | 11 | 11½ | 11¾ | 12 | 12¼ |
| Trust National | 5,000 | — | 8¾ | 9 | 9¼ | 9¾ | 500 | 10¾ | 11¼ | 11½ | 11¾ | 12¼ |
| Trust Royal | 5,000 | — | 9 | 9¼ | 9½ | 9¾ | 1,000 | 11 | 11¼ | 11¾ | 12 | 12¼ |
| Victoria & Grey | 5,000 | — | 8¾ | 9 | 9¼ | 9¾ | 500 | 10¾ | 11¼ | 11½ | 11¾ | 12¼ |

*Compilation* **Fiducie du Québec** — 27 mars 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

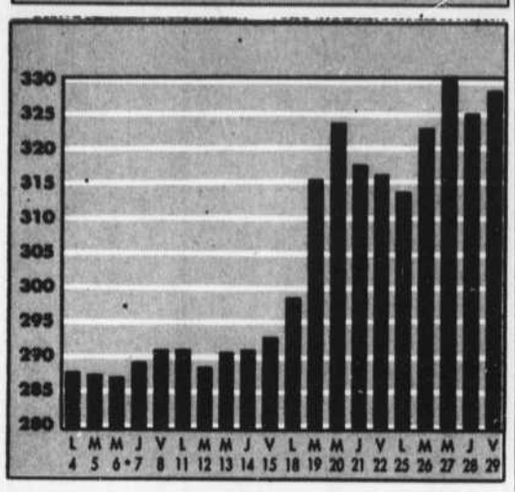
## OPTIONS

| Option | Mois | Prix | Offre | Dem. | Dern. Trans. | Op. en cir. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **A B** | | | | | | |
| Agnic E | My | 10 | | $6⅜ | $7 | 2 |
| Agnic E | My | 10 | p | | 25 | |
| Agnic E | My | 12½ | | 435 | 440 | 90 |
| Agnic E | My | 12½ | p | | 20 | 90 |
| Agnic E | My | 15 | | 215 | 225 | 50 |
| Agnic E | My | 15 | p | 10 | 35 | 4 |
| Agnic E | My | 17½ | | 45 | 65 | 60 |
| Agnic E | My | 17½ | p | 140 | 165 | |
| Agnic E | Ag | 10 | | $6⅜ | $7⅛ | 6 |
| Agnic E | Ag | 10 | p | 5 | 30 | 32 |
| Agnic E | Ag | 12½ | | | 20 | 72 |
| Agnic E | Ag | 15 | | 270 | 275 | 144 |
| Agnic E | Ag | 15 | p | 60 | 85 | 15 |
| Agnic E | Ag | 17½ | | 115 | 125 | 125 |
| Agnic E | Ag | 17½ | p | 155 | 180 | |
| Agnic E | Nv | 12½ | | 490 | $5½ | |
| Agnic E | Nv | 12½ | p | 35 | 60 | |
| Agnic E | Nv | 15 | | 310 | 335 | 12 |
| Agnic E | Nv | 15 | p | 95 | 120 | |
| Agnic E | Nv | 17½ | | 165 | 180 | 150 |
| Agnic E | Nv | 17½ | p | 170 | 195 | |
| Alcan | My | 42½ | p | $7½ | $7⅝ | $7½ |
| Alcan | Ag | 42½ | p | $7½ | $7¾ | $7½ |
| Alcan | Nv | 32½ | | 460 | 480 | |
| Alcan | Nv | 32½ | p | 90 | 115 | |
| Alcan | Nv | 35 | p | 195 | 220 | 175 |
| Alcan | Nv | 37½ | p | 220 | 240 | 280 |
| Alcan | Nv | 42½ | p | $7⅞ | $8⅛ | |
| Alt Enr | Jn | 17½ | | 375 | 400 | 375 |
| Alt Enr | Jn | 17½ | p | | 25 | |
| Alt Enr | Jn | 20 | p | 35 | 60 | 40 |
| Alt Enr | Jn | 22½ | p | 160 | 185 | 300 |
| Alt Enr | Jn | 25 | | 5 | 20 | 15 |
| Alt Enr | Jn | 25 | p | 400 | 425 | |
| Alt Enr | Sp | 17½ | | 405 | 430 | 325 |
| Alt Enr | Sp | 17½ | p | 15 | 40 | |
| Alt Enr | Sp | 20 | p | 65 | 90 | 130 |
| Alt Enr | Sp | 22½ | p | 185 | 210 | |
| Alt Enr | Dc | 17½ | | 450 | 475 | |
| Alt Enr | Dc | 17½ | p | 35 | 60 | |
| Alt Enr | Dc | 20 | | 265 | 290 | |
| Alt Enr | Dc | 20 | p | 90 | 110 | 145 |
| Alt Enr | Dc | 22½ | | 135 | 160 | 175 |
| Alt Enr | Dc | 22½ | p | 210 | 235 | |
| Asama | Ap | 7½ | | 350 | 370 | 265 |
| Asama | Ap | 7½ | p | 1 | 20 | 5 |
| Asama | Ap | 9 | p | 1 | 15 | 15 |
| Asama | Ap | 10 | p | 5 | 20 | 10 |
| Asama | Ap | 15 | | | 5 | 10 |
| Asama | Ap | 15 | p | 400 | 425 | 450 |
| Asama | Jy | 7½ | | 365 | 385 | 360 |
| Asama | Jy | 7½ | p | 5 | 20 | |
| Asama | Jy | 9 | p | 10 | 25 | 40 |
| Asama | Jy | 10 | p | 40 | 50 | 75 |
| Asama | Jy | 12½ | p | 170 | 190 | 230 |
| Asama | Oc | 9 | | 265 | 280 | 255 |
| Asama | Oc | 9 | p | 25 | 40 | 30 |
| Asama | Oc | 10 | p | 55 | 70 | 75 |
| BC Tel | Ap | 17½ | | 410 | 435 | |
| BC Tel | Ap | 17½ | p | | 10 | |
| BC Tel | Ap | 20 | | 160 | 185 | 250 |
| BC Tel | Ap | 20 | p | | 10 | |
| BC Tel | Ap | 22½ | | 5 | 15 | 20 |
| BC Tel | Ap | 22½ | p | 70 | 95 | 80 |
| Bk NS | Sp | 12½ | p | 55 | 70 | 45 |
| BC Tel | Ap | 25 | | | 25 | |
| BC Tel | Ap | 25 | p | 315 | 340 | |
| BC Tel | Jy | 17½ | | 425 | 445 | |
| BC Tel | Jy | 17½ | p | | 10 | |
| BC Tel | Jy | 20 | | 185 | 210 | 262 |
| BC Tel | Jy | 20 | p | 5 | 20 | 30 |
| BC Tel | Jy | 22½ | | 45 | 60 | 55 |
| BC Tel | Jy | 22½ | p | 110 | 135 | 95 |
| BC Tel | Jy | 25 | | 15 | 35 | |
| BC Tel | Jy | 25 | p | 330 | 355 | |
| BC Tel | Oc | 20 | | 205 | 230 | |
| BC Tel | Oc | 20 | p | 10 | 35 | |
| BC Tel | Oc | 22½ | | 75 | 100 | 65 |
| BC Tel | Oc | 22½ | p | 120 | 140 | |
| BC Tel | Oc | 25 | | 20 | 40 | 20 |
| BC Tel | Oc | 25 | p | 350 | 375 | |
| BCE | My | 30 | | $9½ | $10 | $9½ |
| BCE | My | 30 | p | | 7 | 10 |
| BCE | My | 32½ | p | 1 | 9 | 15 |
| BCE | My | 35 | p | 3 | 15 | 15 |
| BCE | My | 40 | p | 80 | 100 | 100 |
| BCE | Ag | 32½ | | $7⅜ | $7⅞ | $7⅜ |
| BCE | Ag | 32½ | p | 1 | 15 | 50 |
| BCE | Ag | 35 | p | 15 | 30 | 15 |
| BCE | Ag | 37½ | p | 50 | 65 | 65 |
| BCE | Ag | 40 | p | 155 | 170 | 180 |
| BCE | Nv | 35 | | $5⅝ | $6 | $5¾ |
| BCE | Nv | 35 | p | 30 | 50 | 45 |
| BCE | Nv | 40 | p | 180 | 200 | 195 |
| Bk B C | My | 5 | | 45 | 70 | 125 |
| Bk B C | My | 5 | p | | 25 | |
| Bk B C | My | 6 | p | 30 | 55 | |
| Bk B C | My | 7½ | | | 5 | 40 |
| Bk B C | My | 7½ | p | 175 | 200 | |
| Bk B C | My | 10 | | | 5 | |
| Bk B C | My | 10 | p | 425 | 450 | |
| Bk B C | Ag | 5 | | 85 | 105 | 110 |
| Bk B C | Ag | 5 | p | 5 | 30 | 15 |
| Bk B C | Ag | 6 | p | 25 | 40 | |
| Bk B C | Ag | 6 | p | 50 | 75 | |
| Bk B C | Ag | 7½ | | | 10 | 5 |
| Bk B C | Ag | 7½ | p | 190 | 215 | |
| Bk B C | Ag | 10 | | | 10 | 5 |
| Bk B C | Ag | 10 | p | 450 | 475 | |
| Bk B C | Nv | 5 | | 120 | 145 | 135 |
| Bk B C | Nv | 5 | p | 25 | 50 | |
| Bk B C | Nv | 6 | p | 70 | 95 | |
| Bk B C | Nv | 7 | p | 170 | 185 | |
| Bk Mtl | My | 22½ | | 300 | 325 | 360 |
| Bk Mtl | My | 22½ | p | 1 | 15 | |
| Bk Mtl | My | 30 | p | 455 | 480 | |
| Bk Mtl | Ag | 22½ | | 325 | 345 | |
| Bk Mtl | Ag | 22½ | p | 10 | 30 | |
| Bk Mtl | Ag | 25 | | 145 | 170 | |
| Bk Mtl | Ag | 27½ | p | 235 | 260 | |
| Bk Mtl | Ag | 30 | p | 465 | 490 | |
| Bk Mtl | Nv | 27½ | | 80 | 100 | 110 |
| Bk Mtl | Nv | 27½ | p | 255 | 280 | |
| Bk NS | Jn | 10 | | 230 | 255 | 350 |
| Bk NS | Jn | 10 | p | | 20 | 15 |
| Bk NS | Jn | 12½ | p | 45 | 60 | 50 |
| Bk NS | Jn | 15 | | 10 | 15 | 15 |
| Bk NS | Jn | 15 | p | 255 | 280 | 220 |
| Bk NS | Sp | 12½ | | 80 | 90 | 100

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

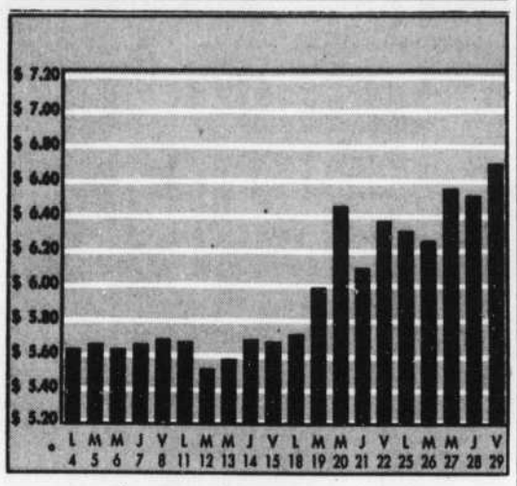
## L'OR

VALAIT HIER À LONDRES 3,00 329,25 EN $ US




## L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES 0,171 6,660 EN $ US




## DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

| | | |
|---|---|---|
| Afrique du Sud | Rand | 0.7291 |
| Afrique franco | Franc CFA | 0.002908 |
| Allemagne-Ouest | Mark | 0.4441 |
| Antilles Angl. | Dollar | 0.5077 |
| Argentine | Peso | 0.004291 |
| Australie | Dollar | 0.9617 |
| Autriche | Schilling | 0.06319 |
| Bahamas | Dollar | 1.3714 |
| Belgique | Franc | 0.02207 |
| Bermudes | Dollar | 1.3680 |
| Brésil | N.Cruzeiro | .000309 |
| Chili | Escudo | .009392 |
| Colombie | Peso | .01107 |
| Danemark | Couronne | 0.1143 |
| Espagne | Peseta | 0.007949 |
| États-Unis | Dollar | 1.3680 |
| Finlande | Mark | 0.2126 |
| France | Franc | 0.1454 |
| Grèce | Drachme | 0.01025 |
| Haiti | Gourde | 0.2736 |
| Hollande | Florin | 0.3941 |
| Hong Kong | Dollar | 0.1755 |
| Inde | Roupie | 0.1126 |
| Israël | Sheqels | 0.001609 |
| Italie | Lire | 0.000694 |
| Jamaïque | Dollar | 0.2657 |
| Japon | Yen | 0.005450 |
| Liban | Livre | 0.08047 |
| Maroc | Dirham | 0.1382 |
| Mexique | Peso | 0.005584 |
| Nicaragua | Cordoba | 0.1368 |
| Norvège | Couronne | 0.1536 |
| Nouv.-Zélande | Dollar | 0.6361 |
| Pakistan | Roupie | 0.08556 |
| Pérou | Sol | 0.000171 |
| Philippines | Peso | 0.07423 |
| Portugal | Escudo | 0.007954 |
| Royaume-Uni | Sterling | 1.6991 |
| Suède | Couronne | 0.1532 |
| Suisse | Franc | 0.5246 |
| Tchécoslovaquie | Couronne | 0.1940 |
| Turquie | Livre | 0.002768 |
| URSS | Rouble | 1.5526 |
| Venezuela | Bolivar | 0.1013 |
| Tunisie | Dinar | 1.4597 |

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

| MEMBERS | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Aetna-Midland** | | | | | | | |
| yMMF | 10.39 | 10.00 | | | | | |
| Fix Inc | | 9.77 | | | | | |
| Dividend | | 9.79 | | | | | |
| Rsces Can | | 10.25 | | | | | |
| **AGF Group** | | | | | | | |
| Amer Gwth | | 18.37 | | | | | |
| Cdn Gas Egy | | 7.24 | | | | | |
| Cdn Sec Gth | | 6.70 | | | | | |
| xdCdn Trustid | | 4.29 | | | | | |
| Corp Invest | | 10.61 | | | | | |
| Corp Inv Stk | | 6.21 | | | | | |
| Gwth Equity | | 7.03 | | | | | |
| HiTech | | 8.61 | | | | | |
| Japan | | 9.03 | | | | | |
| nMMF | 10.28 | 10.00 | | | | | |
| xdOptn Eqty | | 4.44 | | | | | |
| Special | | 10.52 | | | | | |
| xdPfd Income | | 9.83 | | | | | |
| **Assoc Inv.** | | 5.81 | | | | | |
| **Bolton Tremblay** | | | | | | | |
| Cda Cumul | | 12.68 | | | | | |
| Income Fd | | 10.61 | | | | | |
| Intern'tl | | 16.06 | | | | | |
| Mny Fd | 9.64 | 1.00 | | | | | |
| Pld. Rsces | | 11.72 | | | | | |
| Taurus | | 5.03 | | | | | |
| **Calvin Bullock Gr.** | | | | | | | |
| Acrofund | | 2.00 | | | | | |
| Banner Fund | | 5.51 | | | | | |
| CIF | | 7.13 | | | | | |
| CIF Inc Fd. | | 8.28 | | | | | |
| **Central Group** | | | | | | | |
| yCompound | | 13.14 | | | | | |
| yDividend | | 13.57 | | | | | |
| yFund 4000 | | 6.30 | | | | | |
| yIntl' Gwth | | 8.36 | | | | | |
| yNat Res Gth | | 5.75 | | | | | |
| yNorthn Egy | | 5.04 | | | | | |
| yRev Gwth | | 3.65 | | | | | |
| yUnivest | | 6.50 | | | | | |
| **Confed Group** | | | | | | | |
| Dolphin Eqty | | 7.76 | | | | | |
| yDolph Mtge | | 5.12 | | | | | |
| **Cundill Group** | | | | | | | |
| Security | | 11.87 | | | | | |
| Value | | 10.99 | | | | | |
| **Dynamic Group** | | | | | | | |
| ynDyAm Cdn | | 9.63 | | | | | |
| ynDyAm US | | 7.02 | | | | | |
| ynDy Cdn Fd | | 16.30 | | | | | |
| ynDy Grd Gld | | 4.14 | | | | | |
| ynDy Income | | 5.68 | | | | | |
| ynProspector | | .88 | | | | | |
| ynSavgs | 9.41 | 10.00 | | | | | |
| **Eaton Bay Group** | | | | | | | |
| yCmmnwlth | | 9.29 | | | | | |
| yDividend | | 6.54 | | | | | |
| Growth | | 11.50 | | | | | |
| Income | | 3.75 | | | | | |
| Intern'tl | | 13.24 | | | | | |
| MMF | 9.88 | 10.00 | | | | | |
| yMtge | | 10.29 | | | | | |
| Viking | | 12.45 | | | | | |
| E-P Mny | 10.77 | 1.00 | | | | | |
| **FutureFundShares** | | | | | | | |
| nCashFund | | 5.05 | | | | | |
| nFoodFund | | 5.04 | | | | | |
| nGoldenFund | | 5.51 | | | | | |
| nLifeFund | | 5.00 | | | | | |
| nSilverFund | | 5.23 | | | | | |
| nTechnoFund | | 5.00 | | | | | |
| nValueFund | | 5.06 | | | | | |
| **Guaranty Trust Gr.** | | | | | | | |
| ynInv Eq | | 18.93 | | | | | |
| ynInv Inc | | 4.28 | | | | | |
| ynMtge | | 10.73 | | | | | |
| **Guardian Group** | | | | | | | |
| qCanadn | | 5.99 | | | | | |
| yComput T. | | 10.64 | | | | | |
| **Imperial Group** | | | | | | | |
| yMortgage | | 9.96 | | | | | |
| yRealty Gth | | 10.00 | | | | | |
| **Investors Group** | | | | | | | |
| yBond | | 3.91 | | | | | |
| yDividend | | 8.28 | | | | | |
| yGrowth | | 8.39 | | | | | |
| yIndexed Stk | | 5.09 | | | | | |
| yIntern'tl | | 13.51 | | | | | |
| yJapan | | 21.20 | | | | | |
| yMortgage | | 4.94 | | | | | |
| yMutual | | 7.43 | | | | | |
| yProv Stk | | 10.33 | | | | | |
| yReal Prop | | 4.99 | | | | | |
| yRetiremnt | | 16.38 | | | | | |
| **Jones Heward Gr.** | | | | | | | |
| ynJH Fund | | 6.12 | | | | | |
| ynJH Amer | | 6.28 | | | | | |
| **McLeod Yng Weir** | | | | | | | |
| nCan Bk | 10.82 | 1.00 | | | | | |
| nGovt | 10.86 | 1.00 | | | | | |
| **MER Group** | | | | | | | |
| **MER• Group** | | | | | | | |
| Equity | | 12.62 | | | | | |
| Growth | | 12.10 | | | | | |
| MMF | 9.67 | 10.00 | | | | | |
| **ynMKW Lotus** | | 11.27 | | | | | |
| **Montreal Trust Gr.** | | | | | | | |
| ynEquity | | 25.22 | | | | | |
| ynIncome | | 7.23 | | | | | |
| ynIntern'tl | | 20.29 | | | | | |
| ynMtge * | | 10.01 | | | | | |
| **Mutual Group** | | | | | | | |
| nMMF | 9.91 | 1.00 | | | | | |
| Diversifd 25 | | 10.35 | | | | | |
| Diversifd 40 | | 10.50 | | | | | |
| Diversifd 55 | | 10.42 | | | | | |
| Equifund | | 10.68 | | | | | |
| **Noram Canv** | | 10.56 | | | | | |
| **Ont. Teachers Gr.** | | | | | | | |
| ynAggressv | | 35.44 | | | | | |
| ynDiversifd | | 36.38 | | | | | |
| ynFixed (9.3) | | 10.00 | | | | | |
| ynMortgage | | 26.18 | | | | | |
| **Principal Group** | | | | | | | |
| yBond | | 2.75 | | | | | |
| yCdn Mutual | | 4.73 | | | | | |
| yCollective | | 16.60 | | | | | |
| yEquity | | 6.03 | | | | | |
| yGrowth | | 6.79 | | | | | |
| yVenture | | 8.83 | | | | | |
| yWorld Inc. | | 6.50 | | | | | |
| **Prudential Group** | | | | | | | |
| Growth | | 8.92 | | | | | |
| xdIncome | | 4.96 | | | | | |
| **Put Hith Sci.** | | 10.08 | | | | | |
| ynReal Gth | | 10.84 | | | | | |
| **Rayfund Group** | | | | | | | |
| nRayfund | | 14.92 | | | | | |
| nRayfund Inc. | | 4.76 | | | | | |
| **Sagit Group** | | | | | | | |
| yCam. Gwth | | 7.33 | | | | | |
| yIntl Egy | | 3.05 | | | | | |
| yIntl Income | | 4.74 | | | | | |
| yTrans A | | 6.34 | | | | | |
| yTrans B | | 78.80 | | | | | |
| yTrans C | | 13.16 | | | | | |
| **Sterling Group** | | | | | | | |
| Equity | | 6.00 | | | | | |
| yMortgage | | 4.95 | | | | | |
| **Templeton Group** | | | | | | | |
| Tem Gwth | | 13.81 | | | | | |
| Temp Cdn | | 4.52 | | | | | |
| **Trimark Group** | | | | | | | |
| Trimark | | 9.49 | | | | | |
| Trimark Cdn | | 8.65 | | | | | |
| ynWaltaine | | 42.86 | | | | | |
| **NON-MEMBERS** | | | | | | | |
| **nAltamira Fd** | | 6.39 | | | | | |
| **Beaubran Group** | | | | | | | |
| yHypo | | 10.19 | | | | | |
| Inc | | 7.04 | | | | | |
| yOblig | | 9.27 | | | | | |
| **ynCan-Anaes** | | 9.34 | | | | | |
| **yCapital Gwth** | | 8.47 | | | | | |
| **nCapstone** | | 5.18 | | | | | |
| **Co-Op Trust Gr.** | | | | | | | |
| ynCT Mut | | 18.52 | | | | | |
| ynGwth | | 10.28 | | | | | |
| ynIncome | | 8.62 | | | | | |
| **CSA Mgmnt Gr.** | | | | | | | |
| Goldfund | | 4.41 | | | | | |
| Goldtrust | | 5.20 | | | | | |
| **Desjardins Gr.** | | | | | | | |
| yActions | | 17.45 | | | | | |
| yHypo | | 4.35 | | | | | |
| yIntern'tl | | 16.65 | | | | | |
| yOblig | | 4.33 | | | | | |
| **Dixon, Krog Gr.** | | | | | | | |
| D K Trust | | 12.34 | | | | | |
| D K Int'l | | 15.89 | | | | | |
| Heritage | | 3.47 | | | | | |
| **yDemeauity** | | 11.08 | | | | | |
| **nFst Cdn Mtg** | | 11.08 | | | | | |
| **yFiscon Fund** | | 7.30 | | | | | |
| **Harvard** | | 14.96 | | | | | |
| **Industrial Gr.** | | | | | | | |
| CS Mgt | 10.67 | 10.00 | | | | | |
| Indust Am | | 5.94 | | | | | |
| xdIndust Div | | 8.28 | | | | | |
| Indust Eq | | 14.68 | | | | | |
| Indust Gth | | 10.26 | | | | | |
| xdIndust Inc | | 8.42 | | | | | |
| Indust Pens | | 4.39 | | | | | |
| Mack Eqty | | 1.96 | | | | | |
| Mack Mtg Inc | | 1.04 | | | | | |
| **Maritime Eq** | | 4.20 | | | | | |
| **Mariborough** | | 9.99 | | | | | |
| **ynMD Gwth** | | .9.87 | | | | | |
| **Morgan Trust** | | | | | | | |
| Growth | | 10.89 | | | | | |
| Income | | 10.95 | | | | | |
| Worldwide | | 14.27 | | | | | |
| **nNatrusco** | | 28.95 | | | | | |
| **NW Group** | | | | | | | |
| Canadian | | 7.47 | | | | | |
| Equity | | 13.18 | | | | | |
| **NW Trust Eq** | | 16.10 | | | | | |
| **Pemberton Group** | | | | | | | |
| Pac Gwth | | 7.46 | | | | | |
| Pac Ref | | 5.55 | | | | | |
| Pac US Gth | | 4.56 | | | | | |
| **PHN Group** | | | | | | | |
| yBond | | 8.17 | | | | | |
| yCanadian | | 14.85 | | | | | |
| yDiv Inc | | 12.32 | | | | | |
| yFund | | 26.52 | | | | | |
| yPooled | | 40.41 | | | | | |
| yRRSP | | 36.53 | | | | | |
| **PMF Mngmnt Ltd.** | | | | | | | |
| nPension | | 10.67 | | | | | |
| nXanadu Fd. | | 9.14 | | | | | |
| **Pret et Revenue** | | | | | | | |
| yAmerican | | 20.50 | | | | | |
| yCanadian | | 9.89 | | | | | |
| yFonds H | | 5.11 | | | | | |
| yRetraite | | 15.09 | | | | | |
| **Syncrovest** | | 6.49 | | | | | |
| **yTradex** | | 6.57 | | | | | |
| **Trust General Gr.** | | | | | | | |
| ynActions | | 20.02 | | | | | |
| ynOblig Hypo | | 8.21 | | | | | |
| ynHypo | | 10.29 | | | | | |
| ynVal Am | | 9.97 | | | | | |
| **United Group** | | | | | | | |
| Accumitv | | 8.67 | | | | | |
| Accum R. | | 9.49 | | | | | |
| American | | 5.06 | | | | | |
| Cont. Mtge | | 5.17 | | | | | |
| Security | | 4.05 | | | | | |
| Venture | | 8.63 | | | | | |
| Venture Ret. | | 10.47 | | | | | |
| **Universal Group** | | | | | | | |
| yAmerican | | 7.57 | | | | | |
| Equity | | 7.42 | | | | | |
| xdIncome | | 4.35 | | | | | |
| Japan | | 6.15 | | | | | |
| yResource | | 6.07 | | | | | |
| **Western Gwth** | | 3.89 | | | | | |
| **U.S. FUNDS** | | | | | | | |
| **Dreyfus Group** | | | | | | | |
| Dreyf Fd | Unavail. | | | | | | |
| **Neuberger Berm:** | | | | | | | |
| Manhatn | | 7.14 | | | | | |

## MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes:

**Fruits**

Pommes McIntosh, Spartan et Empire, atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant, $12.50, au grossiste, $8.94; 8x5 lb, au détaillant, $13.00, au grossiste, $11.38; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $16.00, au grossiste, $14.00; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $14.00, au grossiste $12.25; 4x4 pintes, au détaillant, $9.00, au grossiste, $7.88; minot en vrac, au détaillant, $9.50, au grossiste, $8.31.

Pommes Cortland, atmosphère cntrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $11.50, au grossiste $10.06; 8x5 lb, au détaillant $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $15.00, au grossiste $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant $8.00, au grossiste $7.00; minot (envrac) au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

**Légumes**

Prix de gros aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Betteraves: moyennes, $4.25 à $4.40 le sac de 25 lb; $4.75 à $5.00 le sac de 12 sachets de 2 lb.

Carottes: $8.75 à $9.00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb.

Choux rouges: $9.50 à $9.75 la caisse de 12 à 16 unités.

Choux verts: $10.75 à $10.85 la caisse de 45 lb ou 16 unités.

Choux verts: $10.50 la caisse de 40 ou 14 unités.

Choux verts: $10.25 à $10.35 le sac de 50 lb.

Endives: $8.00 la caisse de 5 lb.

Oignons à bouillir, 10 lb, $0.90 à $1.00.

Oignons jaunes: moyens, $4.90 à $5.75 le sac de 50 lb; $5.90 à $6.50 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb, .

Oignons rouges: $10.00 à $10.25 12 sacs de 2 lb.

Panais: en 12 sacs de 1 lb, $5.00 à $5.50.

Poireaux: $5.75 à $7.50 la botte de 12 unités.

Rutabaga: moyen, sac de 50 lb $6.00 a $6.50.

Pommes de terre: sac de 50 lb, brossées, $3.55 à $4.00; sac de 20 lb brosssées, $1.55 à $1.85; brossées, 5 sacs de 10 lb, $4.70 à $5.50; lavées, 10 sacs de 5 lb, $6.25 à $6.65. Pommes de terre rouges: sac de 50 lb, $4.25; 10 sacs de 5 lb, $6.35 à $6.90; 5 sacs de 10 lb, $5.25 à $6.00.

## OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

| Series | Vol. | Int. en cours | Haut | Bas | Ferm. |
|---|---|---|---|---|---|
| aug 260p | 138 | 539 | 1.00 | 1.00 | 1.00 |
| Nov 260p | 25 | 25 | 2.50 | ⅝2.50 | 2.50 |
| Aug 280p | 377 | 1226 | 4.00 | 3.10 | 3.50 |
| Nov 280p | 29 | 200 | 5.60 | 5.50 | 5.60 |
| May 300 | 18 | 1952 | 42.00 | 37.00 | 37.00 |
| May 300p | 8 | 1309 | 4.00 | 3.10 | 3.30 |
| Aug 300p | 36 | 1275 | 7.00 | 5.50 | 6.50 |
| Nov 300 | 35 | 211 | 54.00 | 53.00 | 54.00 |
| Nov 300p | 20 | 17 | 9.00 | 9.00 | 9.00 |
| Aug 320 | 4 | 887 | 32.00 | 30.00 | 30.00 |
| Aug 320p | 13 | 736 | 12.00 | 10.50 | 12.00 |
| Nov 320 | 23 | 506 | 40.00 | 38.00 | 40.00 |
| Mai 325 | 82 | 1898 | 18.00 | 16.00 | 17.00 |
| Mai 325p | 10 | 1213 | 9.50 | 9.50 | 9.50 |
| Aug 340 | 118 | 340 | 20.00 | 17.00 | 17.00 |
| Nov 340p | 5 | 5 | 23.00 | 23.00 | 23.00 |
| Mai 350 | 38 | 1122 | 9.00 | 7.50 | 7.50 |
| Aug 360 | 135 | 1449 | 12.00 | 11.00 | 12.00 |
| Nov 360 | 104 | 256 | 20.70 | 17.00 | 20.70 |
| Mai 375 | 215 | 1413 | 3.70 | 2.80 | 3.50 |
| Aug 380 | 165 | 943 | 8.00 | 6.00 | 6.00 |

Total volume: 1598

**Non transigées**

| Series | Int. en cours | Offre | Dem. |
|---|---|---|---|
| may 260 | 0 | 68.00 | 73.00 |
| May 260p | 148 | .40 | .80 |
| Aug 260 | 0 | 73.00 | 78.00 |
| Nov 260 | 0 | 79.00 | 84.00 |
| May 280 | 734 | 49.00 | 54.00 |
| May 280p | 1069 | 1.40 | 1.60 |
| Aug 280 | 28 | 55.00 | 60.00 |
| Nov 280 | 6 | 61.00 | 66.00 |
| Aug 300 | 325 | 40.00 | 42.00 |
| Nov 320p | 21 | 14.00 | 17.00 |
| Aug 340p | 37 | 18.00 | 21.00 |
| Nov 340 | 19 | 25.00 | 28.00 |
| Mai 350p | 227 | 22.00 | 24.00 |
| Aug 360p | 5 | 31.00 | 35.00 |
| Nov 360p | 0 | 32.00 | 36.00 |
| Mai 375p | 1 | 44.00 | 49.00 |
| Aug 380p | 0 | 49.00 | 54.00 |

Total open interest: 20142

## OPTIONS

**TRANS-CANADA TRANSIGÉES**

Suite de la page 16

| Option | Mois | Prix | Vol. | Op. en. circ. | Der. trans. | Ferm. du Titre |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Oba 01 | Jn | 90 | 4 | 547 | 30 | $84⅞ |
| Oba 01 | Jn | 90 p | 5 | 76 | $5½ | $84⅞ |
| Oba 01 | Sp | 80 | 18 | 123 | $5¼ | $84⅞ |
| Oba 01 | Sp | 82½ | 9 | 369 | 310 | $84⅞ |
| Oba 01 | Sp | 82½p | 20 | 332 | 165 | $84⅞ |
| Oba 01 | Sp | 85 | 11 | 801 | 180 | $84⅞ |
| Oba 01 | Sp | 85 p | 41 | 208 | 250 | $84⅞ |
| Oba 01 | Dc | 82½ | 10 | 120 | 370 | $84⅞ |
| Oba 01 | Dc | 82½p | 15 | 214 | 225 | $84⅞ |
| Oba 01 | Dc | 85 | 18 | 169 | 240 | $84⅞ |
| Oba 01 | Dc | 85 p | 10 | 104 | 315 | $84⅞ |
| Obd 04 | Jn | 90 | 17 | 169 | 100 | $88⅞ |
| Obd 04 | Sp | 85 p | 12 | 121 | 110 | $88⅞ |
| Obd 04 | Sp | 90 | 6 | 280 | 150 | $88⅞ |
| Obd 04 | Dc | 87½ | 12 | 20 | 320 | $88⅞ |
| Placer | Jn | 25 | 90 | 1177 | 175 | $25⅛ |
| Placer | Jn | 25 p | 240 | 758 | 120 | $25⅛ |
| Powr f | My | 32½ | 20 | 147 | 70 | $31⅛ |
| Powr f | Ag | 32½ | 13 | 34 | 140 | $31⅛ |
| Powr f | Nv | 30 p | 3 | 14 | 90 | $31⅛ |
| **Q R** | | | | | | |
| Rang | Ap | 5 | 12 | 476 | 75 | $5⅛ |
| Rang | Ap | 6 | 80 | 823 | 15 | $5⅛ |
| Rang | Jy | 5 | 21 | 2541 | 100 | $5⅛ |
| Rang | Jy | 6 | 10 | 1524 | 60 | $5⅛ |
| Rang | Jy | 7½ | 140 | 3563 | 20 | $5⅛ |
| Rang | Oc | 5 | 25 | 197 | 140 | $5⅛ |
| Roy Bk | Ap | 27½p | 50 | 663 | 25 | $27⅞ |
| Roy Bk | Ap | 30 p | 47 | 447 | 245 | $27⅞ |
| Roy Bk | Jy | 27½ | 10 | 143 | 170 | $27⅞ |
| Roy Bk | Jy | 27½p | 50 | 131 | 75 | $27⅞ |
| Roy Bk | Jy | 30 | 103 | 979 | 50 | $27⅞ |
| Roy Bk | Oc | 30 | 10 | 226 | 120 | $27⅞ |
| **S T** | | | | | | |
| Segrm | Ap | 40 p | 10 | 44 | 5 | $53½ |
| Segrm | Ap | 50 | 3 | 788 | 385 | $53½ |
| Segrm | Ap | 55 | 12 | 730 | 80 | $53½ |
| Segrm | Jy | 47½ | 5 | 5 | $8⅛ | $53½ |
| Segrm | Jy | 50 | 32 | 78 | $6 | $53½ |
| Segrm | Jy | 50 p | 25 | 45 | 90 | $53½ |
| Segrm | Jy | 55 | 208 | 329 | 320 | $53½ |
| Segrm | Jy | 55 p | 25 | 195 | 250 | $53½ |
| Segrm | Jy | 60 p | 5 | 11 | $6½ | $53½ |
| Segrm | Oc | 50 p | 10 | 32 | 100 | $53½ |
| Segrm | Oc | 55 | 20 | 117 | 400 | $53½ |
| Segrm | Oc | 60 | 15 | 325 | 235 | $53½ |
| Segrm | Oc | 60 p | 10 | 63 | $6½ | $53½ |
| Shell C | My | 20 | 3 | 113 | $8 | $28 |
| Shell C | My | 22½ | 52 | 1076 | $5½ | $28 |
| Shell C | My | 25 | 518 | 1595 | 315 | $28 |
| Shell C | My | 25 p | 10 | 155 | 25 | $28 |
| Shell C | My | 27½ | 230 | 1193 | 125 | $28 |
| Shell C | My | 27½p | 17 | 116 | 110 | $28 |
| Shell C | Ag | 20 | 10 | 57 | $8 | $28 |
| Shell C | Ag | 22½ | 3 | 236 | $5¾ | $28 |
| Shell C | Ag | 25 | 156 | 907 | 410 | $28 |
| Shell C | Ag | 27½ | 42 | 263 | 225 | $28 |
| Shell C | Nv | 20 | 5 | 8 | $8½ | $28 |
| Shell C | Nv | 22½ | 10 | 30 | $6½ | $28 |
| Shell C | Nv | 25 | 28 | 246 | 465 | $28 |
| Shell C | Nv | 27½ | 32 | 301 | 305 | $28 |
| Spar f | Ap | 27½ | 10 | 885 | 80 | $28 |
| Spar f | Jy | 25 | 3 | 15 | 385 | $28 |
| Spar f | Oc | 30 | 15 | 174 | 180 | $28 |
| Stco A | My | 20 | 20 | 1754 | 100 | $20¼ |
| Stco A | My | 20 p | 10 | 84 | 50 | $20¼ |
| Stco A | My | 22½ | 60 | 1368 | 20 | $20¼ |
| Stco A | My | 22½p | 10 | 133 | 250 | $20¼ |
| Stco A | Ag | 20 | 20 | 559 | 165 | $20¼ |
| Stco A | Ag | 20 p | 10 | 38 | 110 | $20¼ |
| Stco A | Ag | 22½ | 15 | 558 | 75 | $20¼ |
| Stco A | Ag | 22½p | 2 | 95 | 250 | $20¼ |
| Stco A | Nv | 20 | 150 | 164 | 220 | $20¼ |
| Stco A | Nv | 22½ | 7 | 179 | 115 | $20¼ |
| Stco A | Nv | 25 | 16 | 232 | 55 | $20¼ |
| T-D Bk | Jn | 20 | 35 | 1139 | 35 | $18½ |
| T-D Bk | Sp | 17½ | 10 | 268 | 195 | $18½ |
| T-D Bk | Dc | 20 | 6 | 7 | 145 | $18½ |
| TIX | Ap | 125 | 17 | 624 | $5¾ | 130⅜ |
| TIX | Ap | 130 | 40 | 622 | 210 | 130⅜ |
| TIX | Ap | 130 p | 20 | 343 | 110 | 130⅜ |
| TIX | Ap | 135 | 6 | 1242 | 30 | 130⅜ |
| TIX | My | 130 | 15 | 273 | 300 | 130⅜ |
| TIX | My | 130 p | 1 | 64 | 215 | 130⅜ |
| TIX | My | 135 | 5 | 331 | 105 | 130⅜ |
| TIX | Jn | 130 p | 1 | 8 | 275 | 130⅜ |
| Total P | Ap | 12½ | 10 | 618 | 365 | $16½ |
| Total P | Ap | 15 | 36 | 1006 | 160 | $16½ |
| Total P | Jy | 12½ | 4 | 115 | 420 | $16½ |
| Total P | Jy | 15 | 10 | 321 | 200 | $16½ |
| Total P | Jy | 17½ | 8 | 282 | 85 | $16½ |
| Total P | Oc | 17½ | 30 | 50 | 145 | $16½ |
| TrC PL | My | 20 | 13 | 241 | 450 | $24⅝ |
| TrC PL | My | 22½ | 65 | 205 | 240 | $24⅝ |
| TrC PL | My | 25 | 30 | 115 | 80 | $24⅝ |
| TrC PL | Ag | 20 | 25 | 332 | $5 | $24⅝ |
| TrC PL | Ag | 22½ | 50 | 1192 | 275 | $24⅝ |
| TrC PL | Ag | 25 | 9 | 447 | 125 | $24⅝ |
| TrC PL | Nv | 25 | 15 | 68 | 170 | $24⅝ |
| **W X** | | | | | | |
| Wcoast | Dc | 15 | 15 | 15 | 110 | $14⅜ |
| Wlkr R | Jn | 22½ | 2 | 215 | $7⅜ | $30 |
| Wlkr R | Jn | 25 | 15 | 894 | $5 | $30 |
| Wlkr R | Jn | 27½ | 27 | 851 | 280 | $30 |
| Wlkr R | Jn | 30 | 35 | 1196 | 120 | $30 |
| Wlkr R | Sp | 25 | 9 | 226 | $5 | $30 |
| Wlkr R | Sp | 27½ | 10 | 456 | 325 | $30 |
| Wlkr R | Sp | 30 | 75 | 303 | 165 | $30 |
| Wlkr R | Dc | 30 | 49 | 174 | 220 | $30 |
| XCB | My | 125 p | 5 | | $6 | 118 |

Total volume 17946.
Total open interest 388762.

## OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La tendance était à la hausse et une bonne activité régnait, hier, dans le marché canadien des obligations.

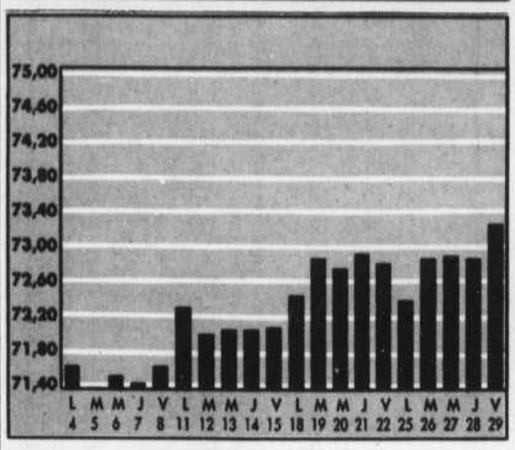
Les court et moyen termes ont gagné un huitième de point. Le long terme, les obligations des provinces et des sociétés, ont monté d'un quart.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 10 pour cent.

Les bons du Trésor à trois mois rapportaient en moyenne 10.37 pc au lieu de 10.93 la semaine dernière, et ceux à six mois se traitaient à 10.60 pc au lieu de 11.18.

## LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 0,45 73,34 CENTS US




## DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.76 le kg; No 93, $4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.869; coloré: $4.876.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.851 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.103; petit lait en poudre comestible, $0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.352 le kg; lait de beurre, $1.947 le kilo.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.30 5-10; A-gros, $1.29 4-10; A-moyens, $1.26 4-10; A-petits, $0.89 1-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.27; A-gros, $1.26; A-moyens, $1.23; A-petits, $0.86; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec: nouvelles, $0.80 à $0.85 le 10 lb; $1.35 à $1.40 le 20 lb; $3.15 à $3.25 le 50 lb; lavées, $5.00 à $5.50 la boîte de 50 lb; I.P.E. $0.95 à $1.00 le 10 lb; $1.85 à $1.90 le 20 lb; $4.00 à $4.25 le 50 lb; N.-B.: $0.90 à $0.95 le 10 lb.

## CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Les cours des grains ont clôturé sur une note irrégulière, hier, au marché de Winnipeg.

Quelque 180,000 tonnes de denrées ont fait l'objet de transactions.

## LE DOLLAR CANADIEN

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 21-25 et cotait $1.3636 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 1 9-10 à $1.7045.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 9-20 à $0.7334 et le sterling 2 3-20 à $1.2500.

## TABLEAU DE BORD

| | | | Mois précé. | Variation annuelle en % |
|---|---|---|---|---|
| **EMPLOIS, REVENUS** | | | | |
| Gains moyens hebdomadaires ($) | déc. | 408.55 | 410.80 | 3.24 |
| Revenu du travail (millions $) | déc. | 19,716.7 | 19,919.7 | 6.16 |
| Personnes occupées (en millions) | fév. | 10.77 | 10.68 | 2.1 |
| Chômeurs | fév. | 1,455,000 | 1,483,000 | −1.4 |
| **INVENTAIRES** | | | | |
| Grands magasins (millions $) | jan. | 3,014.1 | 3,142.7 | −1.44 |
| Appartenant aux fabricants (millions $) | déc. | 33,195.8 | 32,770.3 | 8.26 |
| Nouvelles commandes (millions $) | déc. | 17,830.2 | 19,827.3 | 8.72 |
| Commandes en carnet (millions $) | déc. | 22,110.3 | 22,110.4 | 10.04 |
| **PRIX** | | | | |
| Prix à la consommation (1981 = 100) | fév. | 125.4 | 124.6 | 3.7 |
| Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100) | jan. | 95.0 | 94.7 | .11 |
| Indice des prix des matières brutes (1977 = 100) | jan. | 222.0 | 221.7 | 3.64 |
| sans charbon, pétrole Brut gaz naturel | jan. | 156.7 | 156.3 | −0.6 |
| Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100) | jan. | 315.5 | 314.3 | 3.31 |

| | | | Cumulatif | |
|---|---|---|---|---|
| **BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS** | | | | |
| Permis de bâtir (million $) | déc. | 1,217.7 | 15,505.3 | 6.41 |
| Mises en chantier dans les centres urbains (unités) | jan. | 7,662 | 7,662 | −11.3 |
| **ÉNERGIE** | | | | |
| Production de charbon (milliers de tonnes métriques) | déc. | 5,008 | 57,370 | 28.1 |
| Production d'électricité (TW/h) | déc. | 40.9 | 424.5 | 7.51 |
| Production de gaz (millions de mètres cubes) | nov. | 9,711.1 | 90,850.7 | 7.15 |
| Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes) | déc. | 7.7 | 87.6 | 1.5 |
| **COMMERCE EXTÉRIEUR** | | | | |
| Exportations, base balance des paiements (Millions $) | jan. | 9,128 | 9,128 | 10.3 |
| Importations, base balance des paiements (millions $) | jan. | −7,608 | −7,608 | 17.2 |
| **PRODUCTION** | | | | |
| Chargements ferroviaires (millions de tonnes) | jan. | 20.2 | 20.2 | 4.01 |
| Acier (lingots — milliers de tonnes métriques) | jan. | 1,148.4 | 1,148.4 | −6.4 |
| **VENTES** | | | | |
| Ventes des grands magasins (millions $) | jan. | 692.7 | 692.7 | 5.67 |
| Livraisons des fabricants (millions $) | déc. | 17,030.3 | 225,817.1 | 13.2 |
| Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $) | jan. | 1,140.8 | 1,140.8 | 23.5 |
| Ventes au détail (millions $) | jan. | 8,613.1 | 8,613.1 | 12.6 |

*Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.*
**Source: Statistique Canada.**

# Les USA et le Japon s'approchent de plus en plus d'une guerre commerciale

**GILBERT GRELLET**

WASHINGTON (AFP) — Les menaces d'une guerre commerciale

# OPTIONS

Suite de la page 17

| Option | Mois | Prix | Offre | Dem. | Dern. Trans. | Op. en cir. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Imsco | Ap | 45 | 350 | 375 | 312 | 472 |
| Imsco | Ap | 45 | p 80 | 105 | | 71 |
| Imsco | Ap | 47½ | 190 | 212 | 140 | 100 |
| Imsco | Ap | 47½p | 165 | 190 | | |
| Imsco | Ap | 50 | 85 | 110 | 70 | 116 |
| Imsco | Ap | 50 | p 325 | 350 | 450 | |
| Imsco | Jy | 20 | $6⅜ | $7⅜ | | 796 |
| Imsco | Jy | 20 | p 5 | 25 | | 20 |
| Imsco | Jy | 22½ | 490 | $5⅜ | | 61 |
| Imsco | Jy | 22½p | 5 | 30 | | 74 |
| Imsco | Jy | 23¾ | 390 | 415 | | 20 |
| Imsco | Jy | 23¾p | 20 | 45 | | 20 |
| Imsco | Jy | 25 | 300 | 325 | | 130 |
| Imsco | Jy | 25 | p 40 | 65 | | 46 |
| Imsco | Jy | 27½p | 145 | 170 | | 171 |
| Imsco | Jy | 30 | p 310 | 335 | | |
| Imsco | Jy | 40 | $8 | $8⅜ | | 313 |
| Imsco | Jy | 40 | p 40 | 65 | | 10 |
| Imsco | Jy | 45 | 462 | 487 | 350 | 53 |
| Imsco | Jy | 45 | p 130 | 155 | | 27 |
| Imsco | Jy | 47½ | 300 | 325 | 275 | 11 |
| Imsco | Jy | 47½p | 200 | 225 | | 10 |
| Imsco | Jy | 50 | 190 | 212 | 165 | 75 |
| Imsco | Jy | 50 | p 350 | 375 | | 2 |
| Imsco | Oc | 23¾ | 465 | 490 | | 1000 |
| Imsco | Oc | 23¾p | 50 | 75 | | 10 |
| Imsco | Oc | 25 | 360 | 385 | | 104 |
| Imsco | Oc | 25 | p 80 | 85 | | 100 |
| Imsco | Oc | 27½p | 175 | 200 | | 76 |
| Imsco | Oc | 30 | 140 | 150 | | 10 |
| Imsco | Oc | 30 | p 335 | 360 | | |
| Inco | My | 12½ | $5⅝ | $6 | $6 | 16 |
| Inco | My | 12½p | | 5 | 5 | 195 |
| Inco | My | 15 | 325 | 335 | 285 | 1163 |
| Inco | My | 15 | p 5 | 10 | 5 | 355 |
| Inco | My | 20 | p 190 | 210 | 215 | 94 |
| Inco | Ag | 12½ | $5¾ | $6¼ | $6⅜ | 90 |
| Inco | Ag | 12½p | 1 | 20 | | |
| Inco | Ag | 15 | p 10 | 25 | 35 | 41 |
| Inco | Ag | 20 | p 210 | 220 | 205 | 507 |
| Inco | Nv | 15 | 410 | 435 | | |
| Inco | Nv | 15 | p 25 | 50 | | |
| Inco | Nv | 17½p | 85 | 105 | 120 | 8 |
| Inco | Nv | 20 | p 220 | 245 | 185 | 250 |
| IOil A | My | 35 | $17⅛ | $17⅜ | $17⅜ | 8 |
| IOil A | My | 40 | p 1 | 10 | 10 | 429 |
| IOil A | My | 42½ | $9¾ | $10⅛ | $8⅛ | 467 |
| IOil A | My | 42½p | 5 | 15 | 10 | 667 |
| IOil A | My | 47½p | 20 | 35 | 50 | 191 |
| IOil A | Ag | 40 | $12⅛ | $13⅛ | $9⅛ | 35 |
| IOil A | Ag | 40 | p 10 | 20 | 20 | 186 |
| IOil A | Ag | 42½ | $10⅞ | $11¼ | $10⅞ | 14 |
| IOil A | Ag | 42½p | 10 | 30 | 10 | 100 |
| IOil A | Ag | 45 | p 15 | 40 | 25 | 227 |
| IOil A | Ag | 47½ | $6¾ | $7 | $6¾ | 29 |
| IOil A | Ag | 47½p | 65 | 90 | 90 | 88 |
| IOil A | Nv | 45 | p 50 | 75 | 200 | 5 |
| IOil A | Nv | 47½ | $7½ | $8 | $6⅛ | 17 |
| IOil A | Nv | 47½p | 100 | 125 | 190 | 10 |
| IOil A | Nv | 52½p | 280 | 300 | 280 | 5 |

## K L

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| L Mnr | Jn | 22½ | $10⅛ | $10½ | $7 | 18 |
| L Mnr | Jn | 22½p | 5 | 20 | 70 | 15 |
| L Mnr | Jn | 25 | $7⅜ | $8 | $6½ | 64 |
| L Mnr | Jn | 25 | p 10 | 35 | 70 | 111 |
| L Mnr | Jn | 27½p | 50 | 75 | 75 | 223 |
| L Mnr | Jn | 32½ | 170 | 195 | 170 | 333 |
| L Mnr | Jn | 32½p | 170 | 195 | 200 | 22 |
| L Mnr | Sp | 22½ | $10⅜ | $10⅞ | | |
| L Mnr | Sp | 22½p | 10 | 35 | | |
| L Mnr | Sp | 25 | $8¼ | $8⅜ | $6 | 9 |
| L Mnr | Sp | 25 | p 25 | 50 | 95 | 18 |
| L Mnr | Sp | 27½ | $6⅛ | $6½ | $5⅜ | 21 |
| L Mnr | Sp | 27½p | 75 | 90 | 230 | 15 |
| L Mnr | Sp | 30 | 425 | 450 | 370 | 15 |
| L Mnr | Sp | 32½p | 200 | 225 | | |
| L Mnr | Dc | 25 | $8⅞ | $9¼ | | |
| L Mnr | Dc | 25 | p 50 | 75 | | |
| L Mnr | Dc | 27½p | 80 | 105 | | |
| L Mnr | Dc | 30 | $5⅜ | $5¾ | | |
| L Mnr | Dc | 30 | p 150 | 175 | 290 | 3 |
| L Mnr | Dc | 32½ | 390 | 415 | 305 | 5 |
| L Mnr | Dc | 32½p | 230 | 250 | | |

## M N

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Mitel | Jn | 5 | 385 | 410 | 465 | 28 |
| Mitel | Jn | 5 | p 1 | 15 | | |
| Mitel | Jn | 7½ | 150 | 175 | 220 | 373 |
| Mitel | Jn | 9 | 55 | 80 | 90 | 622 |
| Mitel | Jn | 9 | p 60 | 70 | 55 | 1131 |
| Mitel | Jn | 12½ | 10 | 20 | 20 | 220 |
| Mitel | Jn | 12½p | 350 | 375 | 325 | |
| Mitel | Sp | 5 | 405 | 430 | 450 | 45 |
| Mitel | Sp | 5 | p 10 | 25 | | |
| Mitel | Sp | 7½ | 210 | 235 | 255 | 202 |
| Mitel | Sp | 7½p | 20 | 40 | 25 | 52 |
| Mitel | Sp | 9 | p 65 | 90 | 70 | 33 |
| Mitel | Sp | 10 | p 125 | 140 | 130 | 101 |
| Mitel | Sp | 12½ | 35 | 45 | 40 | 146 |
| Mitel | Sp | 12½p | 350 | 375 | | |
| Mitel | Dc | 8 | 200 | 225 | | |
| Mitel | Dc | 8 | p 30 | 50 | | |
| Mitel | Dc | 9 | 150 | 170 | 175 | 10 |
| Mitel | Dc | 9 | p 80 | 90 | 80 | 20 |
| Mitel | Dc | 10 | p 140 | 155 | 150 | 15 |
| Moore | My | 50 | $21 | $22 | $22¼ | 12 |
| Moore | My | 50 | p | 5 | | |
| Moore | My | 55 | $16⅜ | $17 | $17 | 269 |
| Moore | My | 55 | p 5 | 45 | | 12 |
| Moore | My | 60 | $11¼ | $12¼ | $13 | 85 |
| Moore | My | 60 | p | 10 | 50 | 53 |
| Moore | My | 65 | $6¾ | $7¾ | $8 | 36 |
| Moore | My | 65 | p 20 | 45 | 170 | 5 |
| Moore | My | 70 | 250 | 350 | 400 | 67 |
| Moore | My | 70 | p 120 | 220 | 175 | 7 |
| Moore | My | 75 | 80 | 150 | 150 | 36 |
| Moore | My | 75 | p 450 | $5½ | | |
| Moore | Ag | 55 | $16¼ | $17¼ | $17¾ | |
| Moore | Ag | 55 | p 1 | 20 | | |
| Moore | Ag | 60 | $11¾ | $12¾ | $12½ | 204 |
| Moore | Ag | 60 | p 5 | 50 | | |
| Moore | Ag | 65 | $8 | $9 | $8½ | 18 |
| Moore | Ag | 65 | p 60 | 130 | 200 | 9 |
| Moore | Ag | 70 | $5 | $6 | $6¾ | 15 |
| Moore | Ag | 70 | p 260 | 360 | 285 | 20 |
| Moore | Ag | 75 | 270 | 350 | 380 | 12 |
| Moore | Ag | 75 | p $5¼ | $7 | | |
| Moore | Nv | 65 | $9 | $10 | $9 | 19 |
| Moore | Nv | 65 | p 75 | 175 | | |
| Moore | Nv | 70 | $6 | $7 | $6½ | 721 |
| Moore | Nv | 70 | p 300 | 450 | | |
| Moore | Nv | 75 | 370 | 470 | $5 | 4 |
| Moore | Nv | 75 | p $5½ | $7½ | $6½ | 2 |
| Nat Bk | My | 10 | $7⅛ | $8 | | 5 |
| Nat Bk | My | 10 | p | 10 | | 20 |
| Nat Bk | My | 12½ | $5⅛ | $5½ | $5⅛ | 148 |
| Nat Bk | My | 12½p | | 15 | | 95 |
| Nat Bk | My | 15 | p | 15 | | 80 |
| Nat Bk | My | 17½p | 60 | 75 | | 97 |
| Nat Bk | Ag | 12½ | $5¼ | $5⅝ | | 770 |
| Nat Bk | Ag | 12½p | 5 | 30 | | 230 |
| Nat Bk | Ag | 15 | p 5 | 30 | | 225 |
| Nat Bk | Ag | 17½p | 80 | 100 | 75 | 634 |
| Nat Bk | Nv | 15 | p 15 | 35 | | 45 |
| Nat Bk | Nv | 17½p | 100 | 115 | | 62 |
| Nor Tel | Ap | 40 | p 1 | 10 | 5 | 417 |
| Nor Tel | Ap | 42½ | $5½ | $6 | $6⅜ | 252 |
| Nor Tel | Ap | 42½p | 2 | 10 | 35 | 497 |
| Nor Tel | Ap | 52½ | 15 | 30 | 30 | 564 |
| Nor Tel | Ap | 52½p | 435 | 475 | $5 | 70 |
| Nor Tel | Ap | 57½ | 1 | 25 | 50 | 20 |
| Nor Tel | Ap | 57½p | $9¼ | $9¾ | | |
| Nor Tel | Ap | 60 | 1 | 15 | 25 | 63 |
| Nor Tel | Ap | 60 | p $11¾ | $12¼ | $8 | |
| Nor Tel | Jy | 40 | $9⅛ | $9⅜ | $11⅜ | 18 |
| Nor Tel | Jy | 40 | p 15 | 35 | 30 | 48 |
| Nor Tel | Jy | 42½ | $7⅛ | $7⅜ | $7¼ | 26 |
| Nor Tel | Jy | 42½p | 25 | 45 | 50 | 75 |
| Nor Tel | Jy | 52½p | 480 | $5¼ | 490 | 5 |
| Nor Tel | Jy | 57½ | 105 | 130 | 145 | 53 |

| Option | Mois | Prix | Offre | Dem. | Dern. Trans. | Op. en cir. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Nor Tel | Jy | 57½p | $9¼ | $9¾ | | |
| Nor Tel | Jy | 60 | p $11¾ | $12¼ | $8 | 10 |
| Nor Tel | Oc | 42½ | $8¾ | $9¼ | $14½ | 2 |
| Nor Tel | Oc | 42½p | 85 | 105 | 100 | 18 |
| Nor Tel | Oc | 45 | $6⅞ | $7⅜ | $9½ | 23 |
| Nor Tel | Oc | 45 | p 145 | 165 | 155 | 27 |
| Nor Tel | Oc | 50 | p 345 | 380 | 380 | 69 |
| Nor Tel | Oc | 52½ | 335 | 365 | 325 | 3 |
| Nor Tel | Oc | 52½p | $5 | $5⅜ | | |
| Nor Tel | Oc | 55 | p $7 | $7¼ | $7 | 25 |
| Nor Tel | Oc | 57½p | $9¼ | $9¾ | | |
| Nor Tel | Oc | 60 | p $11¾ | $12¼ | $11⅞ | 10 |
| Noran | My | 20 | 40 | 50 | 35 | 1508 |
| Noran | My | 22½p | 400 | 425 | | 14 |
| Noran | Ag | 17½ | 210 | 230 | 225 | 540 |
| Noran | Ag | 20 | p 200 | 225 | | 284 |
| Noran | Ag | 22½p | 400 | 425 | | 30 |
| Noran | Nv | 20 | 155 | 180 | 170 | 103 |
| Noran | Nv | 20 | p 220 | 245 | | 59 |
| Numac | My | 12½ | 160 | 185 | 175 | 40 |
| Numac | My | 12½p | 35 | 60 | 100 | 310 |
| Numac | My | 15 | 25 | 35 | 50 | 74 |
| Numac | My | 15 | p 140 | 165 | 212 | |
| Numac | My | 17½ | | 10 | | |
| Numac | My | 17½p | 380 | 405 | | |
| Numac | Ag | 12½ | 225 | 235 | 225 | 29 |
| Numac | Ag | 12½p | 65 | 90 | | |
| Numac | Ag | 15 | 105 | 110 | 105 | 42 |
| Numac | Ag | 15 | p 160 | 185 | | |
| Numac | Ag | 17½ | 30 | 55 | 60 | 32 |
| Numac | Ag | 17½p | 405 | 430 | | |
| Numac | Nv | 12½ | 240 | 265 | 190 | 100 |
| Numac | Nv | 12½p | 85 | 110 | | |
| Numac | Nv | 15 | 120 | 145 | 160 | 20 |
| Numac | Nv | 15 | p 180 | 205 | | |
| Numac | Nv | 17½ | 50 | 75 | | |
| Numac | Nv | 17½p | 425 | 450 | | |
| Nva A f | My | 5 | 145 | 170 | 165 | 90 |
| Nva A f | My | 5 | p | 10 | | |
| Nva A f | My | 6 | 60 | 80 | | |
| Nva A f | My | 6 | p 1 | 25 | | |
| Nva A f | My | 8 | 1 | 5 | 5 | 771 |
| Nva A f | My | 8 | p 140 | 165 | 155 | 32 |
| Nva A f | My | 10 | 2 | 1 | | 238 |
| Nva A f | My | 10 | p 340 | 380 | 250 | |
| Nva A f | Ag | 5 | 170 | 190 | 170 | 249 |
| Nva A f | Ag | 5 | p | 20 | | |
| Nva A f | Ag | 6 | p 5 | 25 | | |
| Nva A f | Ag | 7½p | 90 | 110 | 90 | 198 |
| Nva A f | Ag | 8 | 5 | 10 | 10 | 1424 |
| Nva A f | Ag | 8 | p 140 | 160 | | |
| Nva A f | Nv | 6 | 105 | 110 | 120 | 18 |
| Nva A f | Nv | 6 | p 5 | 35 | | |
| Nva A f | Nv | 7 | p 55 | 65 | 65 | 185 |
| Nva A f | Nv | 8 | 10 | 15 | 15 | 2526 |
| Nva A f | Nv | 8 | p 145 | 170 | 110 | |

## O P

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Oba 01 | Jn | 77½p | 10 | 30 | | 503 |
| Oba 01 | Jn | 80 | 485 | $5 | 470 | 197 |
| Oba 01 | Jn | 85 | p 150 | 170 | 195 | 1036 |
| Oba 01 | Jn | 87½p | 330 | 355 | | 334 |
| Oba 01 | Sp | 80 | p 85 | 100 | 80 | 219 |
| Oba 01 | Sp | 87½ | 95 | 120 | 100 | 598 |
| Oba 01 | Sp | 87½p | 400 | 405 | | 338 |
| Oba 01 | Sp | 90 | 50 | 70 | | 176 |
| Oba 01 | Sp | 90 | p $5¼ | $5¾ | | 14 |
| Oba 01 | Dc | 80 | $5¼ | $5¾ | $5 | 32 |
| Oba 01 | Dc | 80 | p 115 | 140 | | 141 |
| Obc 03 | Jn | 92½ | | | | |
| Obc 03 | Jn | 92½p | | | | |
| Obc 03 | Jn | 95 | | | | |
| Obc 03 | Jn | 95 | p | | | |
| Obc 03 | Jn | 97½ | | | | |
| Obc 03 | Jn | 97½p | | | | |
| Obc 03 | Jn | 100 | | | | |
| Obc 03 | Jn | 100 | p | | | |
| Obc 03 | Sp | 97½ | | | | |
| Obc 03 | Sp | 97½p | | | | |
| Obc 03 | Sp | 100 | | | | |
| Obc 03 | Sp | 100 | p | | | |
| Obc 03 | Dc | 87½ | | | | |
| Obc 03 | Dc | 87½p | | | | |
| Obc 03 | Dc | 90 | | | | |
| Obc 03 | Dc | 90 | p | | | |
| Obd 04 | Jn | 82½ | 56 | $6½ | | 30 |
| Obd 04 | Jn | 82½p | 20 | 45 | | 468 |
| Obd 04 | Jn | 85 | 405 | 430 | 360 | 52 |
| Obd 04 | Jn | 85 | p 60 | 85 | | 206 |
| Obd 04 | Jn | 87½ | 215 | 240 | | 10 |
| Obd 04 | Jn | 87½p | 110 | 135 | 140 | 114 |
| Obd 04 | Jn | 90 | p 225 | 250 | | 43 |
| Obd 04 | Jn | 92½ | 25 | 45 | | 158 |
| Obd 04 | Jn | 92½p | 415 | 440 | | 46 |
| Obd 04 | Sp | 85 | 440 | 465 | | 30 |
| Obd 04 | Sp | 87½ | 275 | 300 | | 37 |
| Obd 04 | Sp | 87½p | 185 | 210 | | 41 |
| Obd 04 | Sp | 90 | p 320 | 345 | 365 | 114 |
| Obd 04 | Sp | 92½ | 75 | 100 | | 75 |
| Obd 04 | Sp | 92½p | 450 | $5 | | 25 |
| Obd 04 | Dc | 85 | 475 | $5 | | 20 |
| Obd 04 | Dc | 85 | p 155 | 180 | | 4 |
| Obd 04 | Dc | 87½p | 235 | 260 | | |
| Placer | Jn | 20 | $5¼ | $5⅜ | 290 | 10 |
| Placer | Jn | 20 | p 1 | 5 | 85 | 48 |
| Placer | Jn | 22½ | 300 | 320 | 350 | 461 |
| Placer | Jn | 22½p | 30 | 35 | 15 | 512 |
| Placer | Jn | 27½ | 75 | 85 | 90 | 224 |
| Placer | Jn | 27½p | 210 | 225 | 220 | 2 |
| Placer | Sp | 20 | $5½ | $5¾ | $5⅛ | 5 |
| Placer | Sp | 20 | p 1 | 10 | | |
| Placer | Sp | 22½ | 320 | 335 | 325 | 475 |
| Placer | Sp | 22½p | 40 | 45 | 15 | 252 |
| Placer | Sp | 25 | 180 | 195 | 200 | 105 |
| Placer | Sp | 25 | p 125 | 130 | 165 | 17 |
| Placer | Sp | 27½ | 135 | 155 | 165 | 183 |
| Placer | Sp | 27½p | 225 | 260 | | |
| Placer | Dc | 22½ | 400 | 430 | | |
| Placer | Dc | 22½p | 30 | 55 | 150 | 5 |
| Placer | Dc | 25 | 215 | 350 | 325 | 5 |
| Placer | Dc | 25 | p 130 | 140 | 275 | 20 |
| Placer | Dc | 27½ | 145 | 170 | | |
| Placer | Dc | 27½p | 240 | 270 | | |
| Powr f | My | 20 | $11 | $11¾ | | 1000 |
| Powr f | My | 20 | p | 10 | | 5 |
| Powr f | My | 22½ | $8¼ | $8¾ | | 206 |
| Powr f | My | 22½p | | 10 | | 25 |
| Powr f | My | 25 | $6½ | $6⅜ | | 141 |
| Powr f | My | 25 | p | 15 | | 11 |
| Powr f | My | 27½ | 400 | 425 | | 58 |
| Powr f | My | 27½p | | 20 | | 54 |
| Powr f | My | 30 | 180 | 205 | 250 | 222 |
| Powr f | My | 30 | p 30 | 55 | | 52 |
| Powr f | My | 32½p | 175 | 200 | | |
| Powr f | Ag | 22½ | $8¼ | $8¾ | | 4 |
| Powr f | Ag | 22½p | | 20 | | |
| Powr f | Ag | 25 | $6⅜ | $6⅞ | | 26 |
| Powr f | Ag | 25 | p | 25 | | 12 |
| Powr f | Ag | 27½ | 450 | 475 | | 222 |
| Powr f | Ag | 27½p | 20 | 35 | | 9 |
| Powr f | Ag | 30 | 270 | 295 | 340 | 268 |
| Powr f | Ag | 30 | p 60 | 85 | | 30 |
| Powr f | Ag | 32½p | 200 | 225 | | 5 |
| Powr f | Nv | 27½p | 485 | $5½ | | 15 |
| Powr f | Nv | 27½p | 40 | 65 | | 5 |
| Powr f | Nv | 30 | 350 | 375 | | 16 |
| Powr f | Nv | 32½ | 200 | 225 | 245 | 80 |
| Powr f | Nv | 32½p | 230 | 255 | 205 | 33 |

## Q R

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Rang | Ap | 5 | p | 10 | 20 | 412 |
| Rang | Ap | 6 | p 25 | 50 | 35 | 11 |
| Rang | Ap | 7½ | 3 | 4 | 4 | 4605 |
| Rang | Ap | 7½p | 170 | 190 | 180 | 119 |
| Rang | Ap | 10 | | 3 | 1 | 2813 |
| Rang | Ap | 10 | p 415 | 440 | 310 | |
| Rang | Ap | 12½ | | 5 | 1 | 127 |
| Rang | Ap | 12½p | $6½ | $7 | | |
| Rang | Jy | 5 | p 5 | 20 | 15 | 170 |
| Rang | Jy | 6 | p 55 | 60 | 55 | 369 |
| Rang | Jy | 7½p | 180 | 195 | 205 | 135 |
| Rang | Jy | 10 | 1 | 10 | 10 | 398 |
| Rang | Jy | 10 | p 415 | 445 | 285 | 5 |
| Rang | Oc | 5 | p 10 | 25 | | |
| Rang | Oc | 6 | 65 | 85 | 85 | 208 |
| Rang | Oc | 6 | p 60 | 80 | 60 | 6 |
| Rang | Oc | 7 | 45 | 50 | 55 | 452 |
| Rang | Oc | 7 | p 125 | 150 | 100 | 37 |
| Rang | Oc | 8 | 15 | 30 | 25 | 109 |

| Option | Mois | Prix | Offre | Dem. | Dern. Trans. | Op. en cir. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Rang | Oc | 8 | p 220 | 245 | | |
| Roy Bk | Ap | 25 | 275 | 290 | $5⅜ | 700 |
| Roy Bk | Ap | 25 | p | 10 | 40 | 257 |
| Roy Bk | Ap | 27½ | 75 | 100 | 135 | 678 |
| Roy Bk | Ap | 30 | | 4 | 15 | 3497 |
| Roy Bk | Ap | 32½ | 1 | 2 | 5 | 1182 |
| Roy Bk | Ap | 32½p | 450 | $5 | 425 | 200 |
| Roy Bk | Jy | 30 | p 250 | 270 | 170 | 224 |
| Roy Bk | Jy | 32½ | 20 | 25 | 25 | 1652 |
| Roy Bk | Jy | 32½p | 460 | $5 | 425 | 12 |
| Roy Bk | Oc | 27½ | 220 | 230 | 315 | 40 |
| Roy Bk | Oc | 27½p | 95 | 115 | 85 | 47 |
| Roy Bk | Oc | 30 | p 250 | 275 | 150 | 17 |
| Roy Bk | Oc | 32½ | 40 | 60 | 60 | 197 |
| Roy Bk | Oc | 32½p | 465 | $5½ | | |

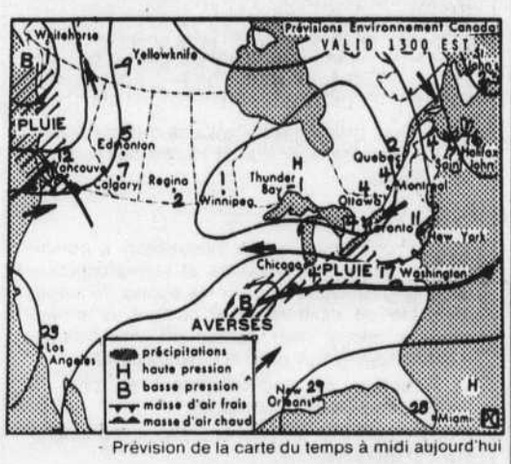
## S T

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Segrm | Ap | 35 | $18½ | $19 | $23⅜ | 10 |
| Segrm | Ap | 35 | p | 10 | | |
| Segrm | Ap | 40 | $13½ | $14 | $11⅜ | 2 |
| Segrm | Ap | 45 | $8½ | $9 | $9¾ | 84 |
| Segrm | Ap | 45 | p | 15 | 5 | 38 |
| Segrm | Ap | 47½ | $6 | $6½ | $6¾ | 347 |
| Segrm | Ap | 47½p | 1 | 20 | 1 | 58 |
| Segrm | Ap | 50 | p 2 | 10 | 10 | 574 |
| Segrm | Ap | 55 | p 170 | 175 | 200 | 409 |
| Segrm | Ap | 57½ | 20 | 45 | 35 | 91 |
| Segrm | Ap | 57½p | 400 | 425 | | |
| Segrm | Ap | 60 | 2 | 15 | 30 | 373 |
| Segrm | Ap | 60 | p $6½ | $6⅞ | $6⅜ | 59 |
| Segrm | Jy | 45 | $9¾ | $10½ | $15 | 3 |
| Segrm | Jy | 45 | p | 15 | 10 | 25 |
| Segrm | Jy | 47½p | 30 | 55 | 20 | 15 |
| Segrm | Jy | 57½ | 165 | 190 | 205 | 68 |
| Segrm | Jy | 57½p | 410 | 435 | | |
| Segrm | Jy | 60 | 125 | 130 | 100 | 391 |
| Segrm | Oc | 47½ | $8⅛ | $8½ | $9½ | 5 |
| Segrm | Oc | 47½p | 65 | 90 | 45 | 3 |
| Segrm | Oc | 50 | $7 | $7⅜ | $7⅜ | 51 |
| Segrm | Oc | 55 | p 280 | 300 | 285 | 50 |
| Segrm | Oc | 57½ | 300 | 325 | 295 | 8 |
| Segrm | Oc | 57½p | 425 | 450 | 350 | 13 |
| Shell C | My | 20 | p 2 | 10 | 20 | 70 |
| Shell C | My | 22½p | 1 | 10 | 10 | 944 |
| Shell C | Ag | 20 | p 10 | 20 | 25 | 17 |
| Shell C | Ag | 22½p | 25 | 45 | 50 | 206 |
| Shell C | Ag | 25 | p 75 | 95 | 70 | 210 |
| Shell C | Ag | 27½p | 150 | 170 | 130 | 5 |
| Shell C | Nv | 20 | p 15 | 30 | | |
| Shell C | Nv | 22½p | 40 | 65 | 85 | 30 |
| Shell C | Nv | 25 | p 100 | 110 | 100 | 44 |
| Shell C | Nv | 27½p | 180 | 200 | 230 | 4 |
| Spar f | Ap | 22½ | $5¼ | $5⅝ | 400 | 3 |
| Spar f | Ap | 22½p | 1 | 15 | 50 | 10 |
| Spar f | Ap | 25 | 300 | 310 | 400 | 174 |
| Spar f | Ap | 25 | p 5 | 20 | 50 | 24 |
| Spar f | Ap | 27½p | 30 | 40 | 25 | 41 |
| Spar f | Ap | 30 | 20 | 30 | 60 | 262 |
| Spar f | Ap | 30 | p 190 | 210 | 400 | |
| Spar f | Jy | 22½ | $5⅞ | $6¼ | 455 | 2 |
| Spar f | Jy | 22½p | 5 | 20 | | |
| Spar f | Jy | 25 | p 25 | 35 | 40 | 100 |
| Spar f | Jy | 27½ | 205 | 215 | 250 | 140 |
| Spar f | Jy | 27½p | 90 | 105 | 90 | 39 |
| Spar f | Jy | 30 | 85 | 100 | 105 | 641 |
| Spar f | Jy | 30 | p 210 | 230 | | |
| Spar f | Oc | 22½ | $6⅜ | $7 | | |
| Spar f | Oc | 22½p | 15 | 40 | | |
| Spar f | Oc | 25 | 465 | 485 | 460 | 33 |
| Spar f | Oc | 25 | p 40 | 50 | | |
| Spar f | Oc | 27½ | 285 | 310 | 285 | 69 |
| Spar f | Oc | 27½p | 115 | 130 | 100 | 40 |
| Spar f | Oc | 30 | p 235 | 250 | 200 | 11 |
| Stlco A | My | 17½ | 275 | 310 | $6¼ | 10 |
| Stlco A | My | 17½p | | 25 | 55 | 215 |
| Stlco A | My | 25 | | 15 | 10 | 686 |
| Stlco A | My | 25 | p 475 | $5 | 240 | |
| Stlco A | Ag | 17½ | 300 | 335 | $6½ | 45 |
| Stlco A | Ag | 17½p | 10 | 35 | 25 | 3 |
| Stlco A | Ag | 25 | 30 | 35 | 35 | 608 |
| Stlco A | Ag | 25 | p 475 | $5 | 200 | 8 |
| Stlco A | Nv | 17½ | 350 | 370 | | |
| Stlco A | Nv | 17½p | 20 | 40 | | |
| Stlco A | Nv | 20 | p 90 | 115 | 75 | 30 |
| Stlco A | Nv | 22½p | 240 | 270 | 200 | 2 |
| Stlco A | Nv | 25 | p 475 | $5 | 275 | 2 |
| T-D Bk | Jn | 15 | 365 | 390 | 460 | 55 |
| T-D Bk | Jn | 15 | p | 10 | 1 | 5 |
| T-D Bk | Jn | 17½ | 140 | 165 | 190 | 1875 |
| T-D Bk | Jn | 17½p | 1 | 25 | 15 | 12 |
| T-D Bk | Jn | 20 | p 135 | 150 | 75 | 84 |
| T-D Bk | Sp | 17½p | 25 | 50 | 15 | 25 |
| T-D Bk | Sp | 20 | 60 | 85 | 100 | 376 |
| T-D Bk | Sp | 20 | p 155 | 180 | 115 | 36 |
| T-D Bk | Dc | 17½ | 200 | 225 | | |
| T-D Bk | Dc | 17½p | 30 | 55 | | |
| T-D Bk | Dc | 20 | p 170 | 195 | 125 | 3 |
| TIX | Ap | 120 | $10¼ | $11 | $11⅜ | |
| TIX | Ap | 120 | p 1 | 15 | 45 | 56 |
| TIX | Ap | 125 | p 5 | 20 | 40 | 255 |
| TIX | Ap | 135 | p 430 | 455 | 460 | 71 |
| TIX | My | 125 | $6⅜ | $6⅝ | $6 | 125 |
| TIX | My | 125 | p 45 | 60 | 105 | 45 |
| TIX | My | 135 | p $5 | $5⅜ | $6½ | 20 |
| TIX | Jn | 125 | $6¾ | $7⅛ | | |
| TIX | Jn | 125 | p 85 | 105 | | |
| TIX | Jn | 130 | 365 | 380 | 380 | 214 |
| TIX | Jn | 135 | 155 | 170 | 170 | 132 |
| TIX | Jn | 135 | p $5⅜ | $5¾ | | |
| Total P | Ap | 10 | $6¼ | $6¾ | $6 | |
| Total P | Ap | 10 | p | 5 | | |
| Total P | Ap | 12½p | | 5 | 5 | 70 |
| Total P | Ap | 15 | p 10 | 25 | 15 | 88 |
| Total P | Ap | 17½ | 20 | 25 | 30 | 237 |
| Total P | Ap | 17½p | 115 | 140 | 225 | |
| Total P | Jy | 10 | $6⅜ | $6⅝ | $6⅜ | 19 |
| Total P | Jy | 10 | p 1 | 15 | | |
| Total P | Jy | 12½p | 5 | 25 | 20 | 47 |
| Total P | Jy | 15 | p 40 | 65 | 65 | 35 |
| Total P | Jy | 17½p | 140 | 165 | 190 | 15 |
| Total P | Oc | 10 | $6⅞ | $6¼ | | 34 |
| Total P | Oc | 10 | p 5 | 30 | 10 | 10 |
| Total P | Oc | 12½ | 420 | 445 | 395 | 47 |
| Total P | Oc | 12½p | 10 | 35 | | |
| Total P | Oc | 15 | 220 | 245 | 225 | 106 |
| Total P | Oc | 15 | p 60 | 85 | 210 | 20 |
| Total P | Oc | 17½p | 165 | 190 | | |
| TrAlt A | My | 20 | 490 | $5⅜ | | |
| TrAlt A | My | 20 | p | 5 | | |
| TrAlt A | My | 22½ | 240 | 290 | 220 | 15 |
| TrAlt A | My | 22½p | | 15 | 25 | 10 |
| TrAlt A | My | 25 | 20 | 45 | 35 | 189 |
| TrAlt A | My | 25 | p 40 | 65 | | |
| TrAlt A | My | 27½ | | 20 | | |
| TrAlt A | My | 27½p | 260 | 310 | | |
| TrAlt A | Ag | 22½ | 250 | 300 | 300 | 127 |
| TrAlt A | Ag | 22½p | 1 | 20 | 5 | 88 |
| TrAlt A | Ag | 25 | 60 | 85 | 75 | 1219 |
| TrAlt A | Ag | 25 | p 50 | 75 | 60 | 412 |
| TrAlt A | Ag | 27½ | 15 | 40 | | |
| TrAlt A | Ag | 27½p | 275 | 325 | | |
| TrAlt A | Nv | 22½ | 300 | 340 | 320 | 275 |
| TrAlt A | Nv | 22½p | 20 | 45 | | |
| TrAlt A | Nv | 25 | 80 | 105 | 100 | 150 |
| TrAlt A | Nv | 25 | p 65 | 90 | | |
| TrAlt A | Nv | 27½ | 30 | 50 | 35 | 285 |
| TrAlt A | Nv | 27½p | 285 | 335 | | |
| TrC PL | My | 15 | $9⅜ | $9⅞ | $7⅞ | 5 |
| TrC PL | My | 15 | p | 10 | | |
| TrC PL | My | 17½ | $7⅛ | $7⅜ | $6½ | 60 |
| TrC PL | My | 17½p | | 10 | 15 | 50 |
| TrC PL | My | 20 | p | 25 | 65 | 64 |
| TrC PL | My | 22½p | 15 | 40 | 75 | 30 |
| TrC PL | My | 25 | p 80 | 105 | 160 | 22 |
| TrC PL | Ag | 17½ | $7¼ | $7½ | $5⅜ | 216 |
| TrC PL | Ag | 17½p | | 25 | 10 | 20 |
| TrC PL | Ag | 20 | p 5 | 30 | 85 | 21 |
| TrC PL | Ag | 22½p | 35 | 60 | 45 | 102 |
| TrC PL | Ag | 25 | p 125 | 150 | | |
| TrC PL | Nv | 20 | $5⅛ | $5⅜ | 450 | 6 |
| TrC PL | Nv | 20 | p 15 | 40 | | |
| TrC PL | Nv | 22½ | 305 | 330 | 260 | 69 |
| TrC PL | Nv | 22½p | 50 | 75 | 80 | 70 |
| TrC PL | Nv | 25 | p 145 | 170 | | |

## W X

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Wcoast | Jn | 12½ | 230 | 280 | 275 | 30 |
| Wcoast | Jn | 12½p | 1 | 15 | | |
| Wcoast | Jn | 15 | 50 | 60 | 50 | 1645 |
| Wcoast | Jn | 15 | p 15 | 40 | 35 | 160 |
| Wcoast | Jn | 17½ | 1 | 15 | 5 | 8 |
| Wcoast | Jn | 17½p | 220 | 270 | | |
| Wcoast | Sp | 12½ | 240 | 290 | 285 | |
| Wcoast | Sp | 12½p | 3 | 20 | | |
| Wcoast | Sp | 15 | 60 | 85 | 105 | 12 |
| Wcoast | Sp | 15 | p 30 | 55 | | |
| Wcoast | Sp | 17½ | 5 | 20 | 30 | 55 |
| Wcoast | Sp | 17½p | 230 | 280 | | |
| Wcoast | Dc | 12½ | 250 | 300 | | |
| Wcoast | Dc | 12½p | 5 | 25 | | |
| Wcoast | Dc | 15 | p 45 | 70 | | |
| Wcoast | Dc | 17½ | 10 | 30 | | |
| Wcoast | Dc | 17½p | 240 | 290 | | |
| Wlkr R | Jn | 22½p | 1 | 20 | | 205 |
| Wlkr R | Jn | 25 | p 1 | 20 | | 300 |
| Wlkr R | Jn | 27½p | 15 | 30 | 25 | 603 |
| Wlkr R | Jn | 30 | p 85 | 110 | | 37 |
| Wlkr R | Sp | 22½ | $7¼ | $7⅝ | | 55 |
| Wlkr R | Sp | 22½p | 5 | 30 | | 25 |
| Wlkr R | Sp | 25 | p 10 | 25 | 15 | 79 |

# LA MÉTÉO


Prévisions Environnement Canada
VALID 1300 EST
Whitehorse
Yellowknife
PLUIE
Edmonton
Vancouver
Calgary
Regina
Winnipeg
Thunder Bay
Québec
Ottawa
Montréal

# AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 32 et 33

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**

**Dans l'affaire de la faillite de**

ALAIN & LOUISE (DURAND) ROY domiciliés à 23 Dufour, St-Colomban, QC J0R 1N0

AVIS est par les présentes donné que ALAIN & LOUISE ROY ont fait cession de leurs biens le 20ème jour de mars 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9ème jour d'avril 1985 à 11:00 heures au bureau du syndic, 407 boul. St-Laurent, suite 900, en la cité de Montréal, dans la Province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL,
ce 22ème jour de mars 1985.

GEORGES E. MARCHAND LL.L., C.A.
Syndic

Marchand ET ASSOCIÉS
407, boulevard St-Laurent
Montréal, QC H2Y 2Y5
(514) 871-9197

**OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE**

## AVIS PUBLIC

**GAZODUC TRANS QUÉBEC & MARITIMES INC. REQUÊTE SUR LES DROITS DE 1985**

L'Office national de l'énergie a reçu une requête datée du 22 février 1985 de la société Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. (TQM) pour l'obtention d'ordonnances, aux termes de la Partie IV de la Loi sur l'Office national de l'énergie, fixant un droit juste et raisonnable devant être exigé par cette société pour l'acheminement du gaz naturel.

Le nouveau droit, qui entrerait en vigueur le 1er février 1985, serait fondé sur un coût du service déposé de 86 835 000$ pour l'année d'essai de l'année civile 1985. Ce droit sera payable au taux mensuel de 7 236 000$. Le droit mensuel existant actuellement est de 7 539 000$.

On peut consulter la requête aux bureaux de la TQM:

870, boul. de Maisonneuve est
Montréal, Québec

et à la bibliothèque de l'Office national de l'énergie:

473, rue Albert
Ottawa, Ontario.

Les requêtes antérieures de la TQM sur les droits ont été traitées en audiences publiques. Dans sa requête, TQM a inclus, à l'appui de sa suggestion à l'Office qu'il ne serait peut-être pas nécessaire d'entendre sa requête en audience publique, les lettres de trois parties intéressées indiquant leur aval ou leur absence d'opposition à la requête telle que présentée.

Toute personne intéressée qui désire présenter des commentaires sur cette requête peut le faire par écrit, dans une lettre envoyée au Secrétaire de l'Office et en signifiant un exemplaire de celle-ci à la requérante, le 12 avril 1985 au plus tard. Les exemplaires de toute réponse de la requérante doivent être déposés auprès du Secrétaire et signifiés à toutes les parties qui ont déposé des mémoires, le 19 avril 1985 au plus tard.

Les parties intéressées devraient déclarer:

1) si elles appuient la requête de la TQM ou s'y opposent;
2) si elles s'opposent à la requête, quels sont les domaines ou points particuliers auxquels elles s'opposent et les motifs qui sous-tendent cette opposition;
3) si elles n'appuient pas la requête ou ne s'y opposent pas, est-il souhaitable de tenir une audience publique;
4) si elles s'opposent à des domaines ou points particuliers, considèrent-elles que ces préoccupations devraient être traitées
   a) au moyen d'un mémoire écrit plus détaillé, ou
   b) au moyen d'une audience publique.

Selon la nature des réponses reçues dans les délais prescrits, l'Office déterminera comment il traitera la requête et en avisera toutes les parties.

Davantage de renseignements peuvent être obtenus en s'adressant par écrit au Secrétaire ou en téléphonant aux Services d'information de l'Office au (613) 993-6936.

Le Secrétaire
G. Yorke Slader
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa, Ontario
K1A 0E5

"Prenez avis que Madame Pauline Paquette, demeurant au 1a9 Grande-Côte, Boisbriand, Québec, s'adressera par requête au Ministre de la Justice dans le but d'obtenir le changement de son prénom.
(S)Roy, Wingender, Laplante,
Procureurs"

Avis est par les présentes donné que LE CHEPTEL DE BERTHIER INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies du Québec, ayant son siège social dans la Cité de Westmount, District de Montréal, s'adressera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec, pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.
SIGNÉ À MONTRÉAL, ce 27 mars 1985.
LE CHEPTEL DE BERTHIER INC.
ARLETTE STEFANI
Présidente de la compagnie

AVIS DE CESSION GÉNÉRALE DE CRÉANCES ET COMPTES À RECEVOIR

Avis est donné, conformément à l'article 1571d) du Code Civil du Bas Canada, que THE CLARKSON COMPANY LIMITED, en sa capacité de "Receiver and Manager" de tous les biens et éléments d'actif de KING TRUCK ENGINEERING CANADA LIMITED (la "Société"), par contrat intitulé "General Assignement" intervenu entre la Société et KING EQUIPMENT MANUFACTURING CORP., le 21 mars 1985 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3569917, a vendu, cédé et transporté à KING EQUIPMENT MANUFACTURING CORP., toutes ses dettes, comptes à recevoir et demandes, présents ou futurs, dus ou à être dus à la Société.
FAIT à Montréal ce 27 mars 1985.
KING EQUIPMENT MANUFACURING CORP.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)**
NO: 500-12-141842-850
PIERRE LEPROHON,
Requérant
-c-
SUZANNE HARDY,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
A: SUZANNE HARDY
Vous êtes par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante obtiendra contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 27 mars 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN
Protonotaire Adjoint
DE GRANDPRÉ, GODIN, PAQUETTE LASNIER & ALARY
Avocats
25e Tour de la Bourse
Place Victoria
Tél: 878-4311

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**

Dans l'affaire de la faillite de

BOULANGERIE ST-THOMAS (1976) INC., corps politique légalement constitué ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 561, Principale, Municipalité de St-Thomas de Joliette, District de Joliette, Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que BOULANGERIE ST-THOMAS (1976) INC., a fait cession de ses biens le 22e jour de mars 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10e jour d'avril 1985 à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basilière 00, Tour ouest, Chambre 07, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 25e jour de mars 1985.

ALBERT DIONNE
Syndic
Samson, Bélair Inc.,
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 janvier 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à B.X. ELECTRIC INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 27e jour de février 1985 sous le numéro 3560911. Ce 25e jour de mars 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 200-02-009287-840. CARNAVAL DE QUÉBEC INC., demanderesse -vs- PROMOTION DEBORAH SIMS INC., défenderesse. Le 3 avril 1985 à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 7765, rue Trinidad, Brossard, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM électrique noire, 1 cardex noire Rolodex + acc. et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 288-6289. Montréal, le 18 mars 1985.

PRENEZ AVIS que la compagnie LA COMPAGNE DE GESTION JAMES SMITH INC., demandera à l'Inspecteur Général des Institutions financières la permission de se dissoudre.
À Montréal, ce 30ième jour de mars 1985.
Paul Martel, avocat
Procureur de la compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE.
**COUR SUPÉRIEURE**
NO: 700-04-000161-858
PATRICK McGUIRE,
-vs-
CAROL MOLLICA
ORDONNANCE
Il est ordonné à Carol Mollica de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de quarante (40) jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie de la déclaration a été laissée au Greffe à l'intention de l'intimée.
Saint-Jérôme, ce 22 mars 1985.
Rollande Éthier
Protonotaire-adjoint

AVIS est par les présentes donné que Marie-Hélène-Denise Denis, présentement sans emploi, domiciliée et résidant au 161 Villeray, app. 5 à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Mari-Line Denis.
Montréal, 27 mars 1985.
Me Gérard Soumeillant
400 E. Jarry
Montréal

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 janvier 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à INTERCONNECTION DYNAMIQUE (MONTRÉAL) LTÉE/DYNAMIC INTERCONNECTION (MONTREAL) LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6e jour de février 1985 sous le numéro 3554680. Ce 25e jour de mars 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que: Antonio Lombardi, 5880, Brunetière, St-Léonard, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M50456-01, région 10, à: Merio Tétreault, 11029, London, Montréal-Nord, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: les 29 et 30 mars 1985.
S.P.T.Q. LTÉE

PRENEZ AVIS que VITRERIE FRANKLIN LIMITÉE, une compagnie incorporée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi sur les compagnies.
DATÉ ce 27ème jour de mars 1985.
BYERS CASGRAIN
Les procureurs de la compagnie

Prenez avis que la requérante, U-HAUL CO., (CANADA) LTÉE., détentrice du permis de location portant le numéro M-600417, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:
"Location à court terme (moins d'un an) de camions, à l'adresse de location suivante:
4375 boul. Hamel
Ancienne Lorette, Québec
G2E 2H3
Toute personne intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 Est, rue Sherbrooke à Montréal, dans les 5 jours de la deuxième publication de cet avis.
Première publication: 29 mars 1985
Deuxième publication: 30 mars 1985
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite:
NORMAND POUPART, vendeur et LISE (PROVOST) POUPART, ménagère, résidant au 2415 Ambroise, St-François, Laval, QC.,
Faillis
Avis est par les présents donné que NORMAND POUPART et LISE (PROVOST) POUPART ont fait cession de leurs biens le 21 mars 1985, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 avril 1985, à 9:00 heures, au bureau du syndic soussigné.
Daté de Montréal, ce 27 mars 1985.
PETER WOLKOVE, c.a.,
Syndic
Bureau de:
WOLKOVE, SILVERMAN, GOLFMAN
1255 Carré Phillips, suite 904
Montréal, QC, H3B 3G6
Tél: (514) 879-1889

DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie Carrosserie d'Auto Art (1976) Inc., demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 25 mars 1985.
Tees, Watson, Poitevin, Javet & Roberge
Notaires et procureurs de la compagnie

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.*

Voir aussi en pages 21 et 22

## Professeur

en SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

**Fonctions:** Afin de répondre aux besoins croissants de ses nouveaux programmes (santé et sécurité au travail, relations industrielles), le département des sciences administratives de l'Université du Québec à Hull est à la recherche d'un(e) professeur(e) dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. La personne sélectionnée sera responsable de tâches d'enseignement et de recherches en santé et sécurité au travail. De plus, à l'intérieur du secteur relations industrielles du département des sciences administratives, elle s'occupera plus particulièrement de l'encadrement des étudiant(e)s et des professeur(e)s chargé(e)s de cours en santé et sécurité au travail.

**Qualifications:** Les candidat(e)s devront normalement posséder un diplôme de 3e cycle dans une discipline appropriée. Ils(elles) devront aussi avoir démontré des capacités de recherche universitaire. Tout diplôme universitaire en santé et sécurité au travail ou toute expérience pertinente dans le domaine seront considérés à l'avantage du candidat ou de la candidate.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

**Traitement:** selon la convention collective en vigueur

**Date d'entrée en fonction:** le 1er juin 1985

**Lieu de travail:** Hull

Vous êtes prié(e)s de faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante:

**Directeur du département des sciences administratives**
**Université du Québec à Hull**
**Case postale 1250, succursale "B"**
**Hull, Québec J8X 3X7**

Université du Québec à Hull

84-85-082

## CHEF DE SUCCURSALE

La bibliothèque publique de Gloucester a besoin d'un chef de succursale qui développera et promouvra les services d'une de ses 4 succursales.

**QUALIFICATIONS:**
— Bac ou maîtrise en bibliothéconomie d'une école de bibliothéconomie accréditée.
— Facilités en français et en anglais.

Seront préférés les candidats qui, comme bibliothécaires professionnels, auront démontré leurs aptitudes à la gestion dans un poste qui comporte des responsabilités de surveillance ou de gestion.

**ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION:**
Jusqu'à 31 578$

*Remettre demande d'emploi et C.V. avant le 30 avril au:*

**Directeur**
**Bibliothèque publique de Gloucester**
**2721 rue Bank**
**Gloucester, Ontario**
**K1T 1N1**

"Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada."

**Au département d'études urbaines**

**POSTE DE PROFESSEUR RÉGULIER À PLEIN TEMPS**

Poste accessible aux femmes et aux hommes.

**Fonctions et cadre de travail:**
Assumer des activités d'enseignement et de recherche.

**Date d'entrée en fonction:** Le 1er juin 1985.

**Exigences:**
— Doctorat avec formation dans le domaine urbain et/ou régional;
— Expérience minimale de quatre (4) ans en enseignement et en recherche;
— Domaines de spécialisation privilégiés:
  — transports;
  — gestion urbaine et municipale;
  — environnement;
  — aménagement urbain et régional.

**Traitement:**
Selon la convention collective SPUQ-UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé **avant 17 heures, le 30 avril 1985,** à:

**M. Paul Bodson, directeur**
**Département d'études urbaines**
**Université du Québec à Montréal**
**C.P. 8888, Succursale "A"**
**Montréal (Québec) H3C 3P8**

Université du Québec à Montréal

## DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

**DEMANDÉ(E)**

Directeur(trice) général(e) demandé(e) pour un collège d'enseignement privé situé à quelques 200 kilomètres de Montréal.

Environ 200 pensionnaires à la semaine y suivent les cours du secondaire.

**Exigences**
— Diplôme universitaire
— Brevet d'enseignement reconnu au Québec
— Expérience en enseignement secondaire
— Connaissance des programmes scolaires
— Expérience en administration scolaire

**Objectifs du collège**
— Réussir au plan scolaire
— Développer la qualité de la relation humaine
— Promouvoir les valeurs chrétiennes

**Salaire**
— Selon les qualifications.

*SVP Faire parvenir votre curriculum vitae au:*

**Dossier: 1244**
**Le Devoir**
**C.P. 6033**
**Succ. Place d'Armes**
**Mtl, Qc.**
**H2Y 3S6**

Université McGill

Le Département de science politique est à la recherche de

CHARGÉ(E)S D'ENSEIGNEMENT
(septembre 1985 — avril 1986)

pour des cours portant sur
— L'introduction à la vie politique québécoise
— La Révolution tranquille
— Le développement de la ville de Montréal depuis 1945

Exigences: De préférence doctorat en science politique

*Prière d'adresser un curriculum vitae et le nom de deux répondants avant le **19 avril 1985** au:*

**Directeur**
**Département de science politique**
**Université McGill**
**855, rue Sherbrooke ouest**
**Montréal H3A 2T7**
**(514) 392-5229**

## VENTE DE SURPLUS

Société d'énergie de la Baie James
**Service Approvisionnement, 19e étage**
**800, boul. de Maisonneuve est, Montréal (Québec)**
**H2L 4M8**

**APPEL D'OFFRES Nº 85-002 À MONTRÉAL**

**VENTE DE MATÉRIEL D'ARPENTAGE**

**VISITES: LES 1, 2 ET 3 AVRIL 1985**
**À 10h00 ET 14h00 (SUR RENDEZ-VOUS)**

**ENDROIT: SEBJ**
**800, boul. de Maisonneuve est**
**Montréal**

**MATÉRIEL EN VENTE**

**TÉLÉMÈTRES, GÉODIMÈTRES, LASER, NIVEAUX, THÉODOLITES, PRISMES, RUBANS À MESURER, MOULINETS, BAROMÈTRES, MIRES, JALONS, TRÉPIEDS, FOREUSES, TACHYGRAPHES, ETC.**

**Pour informations: (514) 844-3741 Poste 601**

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS: LE 11 AVRIL 1985 À 15h30**

M. Marc Chabot, chef de service Approvisionnement et Service

Société d'énergie de la Baie James

## CEGEP DE VICTORIAVILLE

**requiert les services d'un**

**Directeur général ou d'une directrice générale**

**NATURE DU TRAVAIL**
L'emploi de directeur(trice) général(e) d'un collège d'enseignement général et professionnel comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives de l'établissement et des champs d'activité: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

**QUALIFICATIONS REQUISES**
Les qualifications minimales requises pour l'emploi de directeur(trice) général(e) d'un collège sont:
a) un diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
b) dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre;
c) une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

**SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL**
Selon la politique administrative et salariale en vigueur.

***Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet au plus tard le 22 avril 1985, en mentionnant sur l'enveloppe "Concours D.G. 85", au:***

**Président du Conseil d'administration**
**Cégep de Victoriaville**
**475 est Notre-Dame**
**Victoriaville (Québec)**
**G6P 4B3**

## L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

sollicite des candidatures au poste de

## RECTEUR ADJOINT

**du**
**Centre universitaire de Shippagan**

*(Poste offert également aux hommes et aux femmes)*

**IDENTIFICATION**
Sous l'autorité du recteur de l'Université, le titulaire est le premier administrateur du Centre universitaire de Shippagan, constituante de l'Université de Moncton.

**ATTRIBUTIONS**
Le recteur adjoint, entre autres,
— assiste le recteur dans l'exercice de ses fonctions; plus particulièrement dans la planification et le développement de son campus;
— assiste le recteur dans la supervision du personnel et des biens de l'Université situés sur son campus;
— transmet au recteur les recommandations émanant de son campus;
— tient régulièrement le recteur au courant des activités et des projets de son campus.

**QUALITÉS REQUISES**
Posséder, de préférence, quelques années d'expérience dans l'enseignement et une bonne expérience administrative dans un contexte universitaire.
La maîtrise du français est essentielle.

**DURÉE DU MANDAT**
Cinq (5) ans; renouvelable.

**TRAITEMENT**
Selon la formation et l'expérience.

**ENTRÉE EN FONCTION**
Le 1er juillet 1985.

*Les intéressés doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé et un dossier professionnel complet, au plus tard le **22 avril 1985** au:*

**Recteur**
**Président du Comité de sélection**
**Université de Moncton**
**Moncton, NB**
**E1A 3E9**

*(Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement).*

Émis le 18 mars 1985.

## DIRECTEUR, ÉCOLE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

L'Univesité Laurentienne sollicite des candidatures au poste de Directeur de l'École des sciences de l'éducation.

Poste

L'École des sciences de l'éducation a comme mandat la formation initiale et le perfectionnement des enseignants pour les écoles de langue française de l'Ontario. Elle compte 16 professeurs à temps plein desservant une clientèle d'étudiants à temps plein et à temps partiel.

Le directeur est l'administrateur en chef de l'école et en est le porte-parole.

Il devra assumer en plus une tâche d'enseignement et de recherche.

Qualifications

La personne recherchée devra avoir une compétence en français. Elle possède en outre:
— un Brevet d'enseignement
— un Doctorat en éducation ou l'équivalent
— une expérience administrative dans un milieu universitaire ou dans une situation comparable
— la capacité d'assumer un leadership efficace
— une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Conditions
— La nomination entre en vigueur le 1er juillet 1985.
— La durée du mandat est de trois ans avec possibilité de renouvellement.
— Le traitement et les conditions de nomination sont régis par la convention collective.

*Prière de faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et les noms de trois répondants avant le 15 avril au:*

Comité de sélection
École des sciences de l'éducation.

Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey, Sudbury (Ontario) P3E 2C6

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

***Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.***

## ATTACHÉE DE PRESSE

Maison d'édition et de distribution cherche attachée de presse avec expérience. DEC minimum. Parfaite en français, en dactylo et excellente en rédaction. Confectionnera elle-même les communiqués et travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de vente.

*Envoyer c.v. au* ***PRÉSIDENT***
***Ville Mont-Royal***
***C.P. 388, H3P 3C6***

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
*UTILISEZ LES*
**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**
DU
**DEVOIR**
*CONSULTEZ LOUISE LACAS*
**844-3361**

**Voir aussi en pages 20 et 22**

## ENSEIGNANT

Le conseil scolaire de Port-au-Port à Stephenville Terre-Neuve requiert les services d'un(e) enseignant(e) de musique, bilingue, anglais français, pour l'élémentaire et secondaire à Cap St-Georges Terre-Neuve. Prière de s'adresser à:

**M. Andrew Butt**
**Surintendant**
**Conseil Scolaire de Port-au-Port**
**C.P. 510**
**Stephenville, Terre-Neuve**
**A2N 3B4**

***OUVREZ EN EXCLUSIVITÉ***
**votre institut psycho-matrimonial**

**felicitas**

avec le soutien initial et permanent de la 1ère chaine matrimoniale, membre de la Fédération Française de la Franchise (plus de 60 ouvertures en FRANCE).

— Une affaire d'avenir et enrichissante.
— Nécessité de disposer d'un capital de départ.
— La préférence sera donnée à un(e) candidat(e) ayant:
— la volonté de réussir
— une bonne présentation
— le sens du contact humain

***Adressez votre C.V. et photo sous réf. no D/30/3/85 à l'attention de***

**Michel KAHN — FELICITAS**
**3, avenue des Vosges**
**67000 STRASBOURG — FRANCE**
**Tél.: (88) 36.56.17.**

**LE CONSEIL DES ÉCOLES SÉPARÉES CATHOLIQUES DU DISTRICT DE TIMMINS**
demande des candidatures
pour le poste suivant:

## ORTHOPHONISTE

pour un système scolaire de langue française avec environ 4 000 élèves.

Veuillez faire parvenir votre C.V. et le salaire demandé à:

**M. J.R. Chénier, Directeur général**
**Conseil des écoles séparées**
**catholiques du district de Timmins**
**36 sud, rue Birch**
**Timmins, Ontario**
**P4N 2A5**

J.G. Morin, président — J.R. Chénier, Directeur général

"Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada."

**Au département d'histoire**

## POSTE DE PROFESSEUR INVITÉ À PLEIN TEMPS EN ARCHIVISTIQUE

Poste accessible aux femmes et aux hommes.

**Fonctions et cadre de travail:**
Assumer des activités d'enseignement et de recherche dans le cadre du certificat en archivistique.

**Date d'entrée en fonction:** Le 1er juin 1985.

**Exigences:**
— Diplôme de 2e cycle en histoire ou dans une discipline connexe ou l'équivalent;
— Formation pertinente en archivistique;
— Expérience d'au moins quatre (4) ans dans un service d'archives;
— Capacités pédagogiques.

**Traitement:**
Selon la convention collective SPUQ-UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le **12 avril 1985** à:

**M. Richard Desrosiers, directeur**
**Département d'histoire**
**Université du Québec à Montréal**
**C.P. 8888, Succursale "A"**
**Montréal (Québec) H3C 3P8**

Université du Québec à Montréal

## LE CLSC DU PLATEAU MONT-ROYAL en phase d'implantation

requiert les services d'un(e)

## DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

**TYPE D'ÉTABLISSEMENT:** Centre Local de Services Communautaires appelé à développer des services de santé, des services sociaux et communautaires dans le quartier Plateau Mont-Royal délimité au sud par la rue Sherbrooke, au nord par la rue St-Grégoire, à l'ouest par la rue St-Denis et à l'est par la voie ferrée du Canadien Pacifique. La population desservie par le CLSC est d'environ 44,000 personnes.

**FONCTIONS:** Sous l'autorité du conseil d'administration, le (la) titulaire sera responsable de l'implantation, de l'intégration des ressources, du développement des programmes et des services et de l'administration générale du CLSC. Il (elle) devra établir et maintenir des relations constantes avec la population et participer au développement de mécanismes de concertation avec l'ensemble des ressources du milieu (organismes communautaires, services et établissements publics, etc...)

**EXIGENCES:**
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente;
  Une expérience exceptionnelle pourrait compenser l'absence de diplôme universitaire;
- Posséder une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dont au moins trois (3) ans dans un poste de direction;
- Une connaissance du Réseau des Affaires Sociales sera considérée comme un atout.

**RÉMUNÉRATION:**
Selon les normes en vigueur au Ministère des Affaires Sociales

**INSCRIPTION:**
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avant 17 heures le 1er avril 1985 en fournissant les documents suivants:
- Un curriculum vitae comprenant les attestations de scolarité;
- Un bref exposé (maximum 2 pages) de:
— leur conception d'un CLSC
— leur conception du poste de directeur(trice) général(e)

à l'adresse suivante:

**Concours directeur(trice) général(e)**
**Comité de sélection du CLSC du Plateau Mont-Royal**
**CSSSRMM**
**3725 rue St-Denis, salle 320**
**Montréal, QC**
**H2X 3L9**

**N.B.** Le conseil d'administration n'est pas tenu de retenir aucune des candidatures.

Bishop's University

## RECTEUR

La corporation de l'Université Bishop's sollicite des candidatures et des propositions de candidats pour le poste de recteur. Le candidat nommé entrera en fonctions le 1er juillet 1986.

L'Université Bishop's est un établissement d'enseignement supérieur de langue anglaise orienté principalement vers un enseignement de qualité au niveau du premier cycle dans les sciences humaines, les sciences sociales, les sciences naturelles et les sciences de l'administration. Le nombre actuel des étudiants à temps plein et à temps partiel est d'environ 1700.

**Le poste:** Le Recteur est chargé de la direction administrative et pédagogique de l'université. Il est responsable de la mise en application des principes élaborés par la Corporation et par son conseil d'administration. La connaissance de l'anglais est indispensable.

La présentation des candidats ou les candidatures doivent être présentées par écrit et être accompagnées d'un curriculum vitae. Elles seront acceptées jusqu'à ce que la sélection soit faite et doivent être expédiées le plus tôt possible à:

M. George MacLaren
Comité de sélection du Recteur
Bureau du Vice-recteur à l'administration
Université Bishop's
Lennoxville, Québec
J1M 1Z7

Conformément aux règlements d'Immigration Canada, cette annonce s'adresse d'abord aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

ARIC

**FONDS DE RELANCE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE INC.**

Notre corporation, sans but lucratif, vise la création d'emplois permanents dans les secteurs manufacturier et commercial de la région de Chambly-Richelieu-Carignan.

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

**FONCTION:** Le directeur général travaille sous la direction du c.a.; planifie, coordonne et contrôle toutes les activités financières et administratives de la Société, représente la Société dans toute activité de relations publiques, supervise le personnel. Planifie, coordonne et contrôle toute activité relative aux opérations courantes de la Société. Dirige la conduite et assure le suivi des divers dossiers d'analyse à travers le processus décisionnel.

**FORMATION ET EXPÉRIENCE SOUHAITÉES:** La personne choisie possèdera un diplôme universitaire de 2e cycle et au moins 5 années d'expérience dans le financement d'entreprises.

**QUALITÉS REQUISES:** La personne sera reconnue pour son intégrité, son sens des responsabilités, son dynamisme et sa facilité à communiquer. D'autre part, elle s'engage, dans les 6 mois suivant sa probation, à résider dans les limites du territoire desservi. La connaissance de la région est nécessaire.

**SALAIRE:** 27 000 $ à 32 000 $, selon l'expérience.

*Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet avant le mardi 9 avril 1985, à 12h00, au:*

**Comité de Sélection**
**FONDS DE RELANCE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE**
**1500, rue Bourgogne, C.P. 88**
**Chambly, QC J3L 4B1**

Les candidats retenus devront être disponibles pour rencontrer le comité de sélection, en soirée, les 9 et 10 avril 1985.

## UNIVERSITÉ DE MONCTON

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures de

## PROFESSEURS EN

**Génie**
**Informatique**
**Mathématique**
**Physique**

*(Postes offerts également aux hommes et aux femmes)*

Sous réserve d'approbation budgétaire, les postes susdits seront à combler à compter du 1er juillet 1985. Les candidatures seront étudiées selon leur ordre d'arrivée. Les candidats doivent maîtriser la langue française tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois (3) répondants et être transmise au soin de la personne indiquée ci-dessous à l'adresse suivante:

**Université de Moncton**
**Moncton, Nouveau-Brunswick**
**E1A 3E9**

Lors de son engagement, le professeur à plein temps se voit attribuer un des rangs professoraux définis dans la convention collective selon ses qualifications et son expérience. Le traitement annuel est établi aussi selon les qualifications et l'expérience.

### GÉNIE

**Fonctions:** Enseignement des cours de génie et participation au développement des programmes de génie à l'Université. Recherche et consultation encouragées.

**Domaines:** — Génie industriel: management, génie des systèmes.
— Génie civil: construction, structure, hydraulogie, géo-techniques.

**Qualifications:** Ph.D. ou maîtrise avec expérience pratique. Membre ou éligible à être membre de l'Association des ingénieurs professionnels de la province du Nouveau-Brunswick.

*Communiquer avec:* **Monsieur M. Sadek Eid, directeur**
**École de génie**
**Faculté des sciences et de génie**

### INFORMATIQUE

**Fonctions:** Le Département offre un programme spécialisé de premier cycle en informatique. Enseignement et recherche en informatique. Participation au développement du secteur informatique.

**Qualifications:** Ph.D. ou formation équivalente; intérêt pour la recherche. Les détenteurs d'une maîtrise en informatique avec une expérience pertinente seront aussi considérés.

*Communiquer avec:* **Monsieur Thomas G. Richard, directeur**
**Département de mathématique,**
**physique et informatique**
**Faculté des sciences et de génie**

### MATHÉMATIQUE

**Fonctions:** Enseignement au 1er cycle, recherche et participation au développement du secteur mathématique.

**Qualifications:** Ph.D. ou l'équivalent; intérêt dans la mathématique appliquée, la statistique ou la recherche opérationnelle. Les candidats avec intérêts dans les autres disciplines de la mathématique seront aussi considérés.

*Communiquer avec:* **Monsieur Thomas G. Richard, directeur**
**Département de mathématique,**
**physique et informatique**
**Faculté des sciences et de génie**

### PHYSIQUE (Poste d'un an)

**Fonctions:** Enseignement aux niveaux 1er et 2e cycles et recherche.

**Qualifications:** Ph.D. ou l'équivalent. Intérêt dans la physique du solide, ou la physique théorique ou l'application de micro-ordinateurs en physique. Les candidats avec intérêts dans les autres disciplines de la physique seront aussi considérés.

*Communiquer avec:* **Monsieur Thomas G. Richard, directeur**
**Département de mathématique,**
**physique et informatique**
**Faculté des sciences et de génie**

*(Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement).*

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

**AVIS**

## GESTIONNAIRE DU FINANCEMENT À COURT TERME ET DE PORTEFEUILLE

Concours no: 85-1015 (2ième parution)

La Communauté urbaine de Montréal sollicite la candidture d'hommes et de femmes aptes à occuper le poste de gestionnaire du financement à court terme et de portefeuille.

Sous l'autorité du trésorier adjoint — planification et gestion financière, le titulaire est responsable du financement à court terme de la Communauté urbaine de Montréal et de la gestion du portefeuille des régimes de rentes de cette dernière. Il élabore les budgets de caisse, négocie et effectue les emprunts à court terme auprès des banques et des agents monétaires, investit les surplus de fonds de la Communauté, gère les opérations de change étranger et négocie les transactions de valeurs mobilières pour les besoins des fonds d'amortissement et des régimes de retraite de la Communauté.

La personne que nous recherchons détient, de préférence, un diplôme universitaire en administration avec spécialistion en économie, finance ou comptabilité et a acquis cinq ans d'expérience auprès d'une banque, d'une institution de services financiers ou d'une grande entreprise publique ou privée.

Le traitement de l'ordre de 50 000,00 $ tient compte des qualités et de l'expérience du candidat et est enrichi d'avantages accessoires importants.

*Nous invitons les intéressés à soumettre leur curriculum vitae en faisant référence au dossier no 85-1015 avant le* ***15 avril 1985.*** *Les demandes seront traitées avec la plus grande discrétion.*

**Section dotation**
**Division des ressources humaines**
**Communauté urbaine de Montréal**
**2, Complexe Desjardins**
**19e étage, Suite 1910**
**MONTRÉAL (Québec)**
**H5B 1E6**

## ENAP

## DIRECTEUR DU PERFECTIONNEMENT (Cadre supérieur)

**(HOMME OU FEMME)**

**RESPONSABILITÉS:**
Le titulaire du poste met l'accent sur l'action et est proche du client. Il favorise et encourage les innovations et est prêt à gérer de façon dynamique avec les individus en place. Il fait preuve d'originalité dans sa gestion et doit évoluer, avec sa direction, de façon à présenter aux clientèles une attitude positive face aux développements nouveaux en gestion.

Sous la responsabilité du directeur général de l'ÉNAP et avec les conseillers en administration publique, il définit les priorités et s'assure que les activités de perfectionnement et de consultation répondent aux besoins des clientèles, participe à leur promotion auprès des interlocuteurs visés et s'assure de la pertinence, de la qualité et de l'évolution des services offerts par sa direction.

Oeuvrant dans un contexte d'autofinancement, le directeur et le groupe des conseillers en administration publique se définissent comme des associés où chacun contribue à la réalisation du mandat du perfectionnement de l'ÉNAP.

Excellent communicateur, le titulaire du poste fait preuve d'un esprit novateur, possède un intérêt marqué pour le marketing et démontre des aptitudes pour le travail en collégialité et la gestion des ressources humaines; il détient un diplôme universitaire de 2e cycle dans une discipline appropriée et possède une vaste expérience en développement des ressources humaines de même qu'en management.

**LIEU DE TRAVAIL:**
Québec (le titulaire du poste est appelé à se déplacer sur le territoire desservi par l'ÉNAP).

**TRAITEMENT:**
Selon les politiques en vigueur pour les cadres supérieurs du réseau de l'Université du Québec.

Les candidatures doivent être transmises sous pli confidentiel et personnel avant le **16 avril 1985** à:

**JOCELYN JACQUES**
Directeur général
École nationale d'administration publique
945, avenue Wolfe
Sainte-Foy
G1V 3J9

Université du Québec
**Ecole nationale d'administration publique**

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

***Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.***

**COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE TROIS-RIVIÈRES**

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

**FONCTION**

Sous l'autorité du Conseil d'administration, le Directeur général veille à l'exécution des décisions prises et informe les membres de leur impact sur la vie de l'institution. Il favorise par sa présence dans le milieu et ses actions le maintien d'un climat d'étude et de travail humanisant. Il voit à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la recherche pour répondre à des besoins de formation bien identifiés. Il suggère des plans de développement pour permettre au collège d'accroître son rôle actif dans la région.

**EXIGENCES**

Le candidat doit posséder une formation universitaire et une expérience, de préférence, dans le monde de l'enseignement, lui ayant permis de bien connaître ce milieu et de pouvoir agir adéquatement face aux divers problèmes d'ordre administratif et de développement. Sa carrière fait preuve d'une direction participative et d'un désir de réalisation personnelle et communautaire.

Les personnes intéressées à ce poste peuvent communiquer avec Monsieur Renald Boissonneault ou Monsieur Jean-Claude Lauzon au (514-878-9090) et doivent faire parvenir sous pli confidentiel leur curriculum vitae au:

**Comité de sélection,**
**Le Président du Conseil d'administration**
**Cégep de Trois-Rivières**
**3500, rue de Courval,**
**Trois-Rivières, Qué.**
**G9A 5E6.**

Le CECI, organisme sans but lucratif, subventionné par l'ACDI, spécialisé dans la formation, l'envoi de ressources humaines et la mise en oeuvre de projets dans les pays en voie de développement, est à la recherche de candidats pour ses programmes de coopération volontaire en

## Afrique

**Enseignement:**
Professeurs de mathématiques, physique, chimie, biologie, anglais langue seconde, instructeur en soudure parlant couramment l'anglais.

**Santé familiale et préventive:**
Infirmières, nutritionnistes, ortho-prothésistes.

**Développement rural:**
Agronomes, ingénieurs ruraux, agro-économistes, hydrauliciens.

Tous les contrats sont de deux ans avec une entrée en fonction en septembre 85 pour les professeurs et dès que possible pour les autres postes.

Le CECI offre un éventail d'indemnités de service et d'allocations en fonction des responsabilités familiales du volontaire et du coût de la vie dans le pays hôte. L'indemnité nette de base pour un célibataire varie entre 7 et 12,000$/année. Un logement meublé est également fourni.

*Si vous possédez un diplôme correspondant à un poste, une expérience pertinente d'au moins deux ans, des qualités d'animateur et que vous désirez jouer un rôle significatif dans le développement d'un pays, faites parvenir votre curriculum vitae avant le* ***12 avril 1985*** *en mentionnant le poste qui vous intéresse au*

CECI
CENTRE CANADIEN D'ÉTUDES ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

**MONTRÉAL**
**4824, Côte-des-Neiges**
**Montréal, Québec**
**H3V 1G4**
**ou**
**QUÉBEC**
**835, avenue Brown**
**Québec, Québec**
**G1S 4S1**

**Voir aussi en pages 20 et 21**

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES **CARRIÈRES ET PROFESSIONS** DU **DEVOIR**
***CONSULTEZ LOUISE LACAS***
**844-3361**

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**
**CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON**

L'Université sollicite des candidatures pour les postes de

## 1) Directeur des programmes en administration publique
## 2) Professeur d'administration publique

**SITUATION:**
Les programmes d'études existants en administration publique sont comme suit: les programmes de maîtrise, de diplôme et de certificat. Le programme de maîtrise en est un qui est pluridisciplinaire et qui vise à former des administrateurs aptes à s'adapter aux différents aspects de l'administration publique. Ce programme, dont les cours relèvent de différentes facultés/écoles, est sous la responsabilité de la Faculté des études supérieures et de la recherche. Les cours en question sont répartis normalement sur quatre semestres pour l'étudiant à temps plein. On peut toutefois s'y inscrire comme étudiant à temps partiel.

**FONCTIONS:**
Sous l'autorité du doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche;

1) Le directeur des programmes en administration publique est responsable de l'administration et de la coordination de l'enseignement et de la recherche en administration publique. Président du Comité consultatif en administration publique, il veille à l'établissement des priorités en tenant compte des implications budgétaires, analyse et fait connaître les besoins du programme, travaille au maintien des normes et planifie les activités d'enseignement dans le domaine en question. Le poste est celui d'un professeur-administrateur.
2) Le professeur est responsable de l'enseignement de cours en administration publique au niveau 2e cycle. Il participe à l'avancement de la discipline et à la recherche.

**QUALIFICATIONS:**
Les candidats doivent être détenteurs d'un PhD. ou d'un diplôme équivalent et doivent maîtriser la langue française tant orale qu'écrite.

1) Les candidats au poste de directeur devraient faire preuve d'expérience dans l'enseignement universitaire, d'intérêt pour le travail de recherche et d'une certaine expérience administrative.
2) Les candidats au poste de professeur devraient faire preuve d'expérience dans l'enseignement universitaire.

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:** Le 1er juillet 1985.

Les candidatures seront étudiées à compter du 13 mai 1984. Les postes dont il est question dans cette annonce sont offerts aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Les personnes intressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae détaillé et un dossier professionnel complet avec le nom de trois (3) répondants à:

**Monsieur Clarence Jeffrey, doyen**
**Faculté des études supérieures et de la recherche**
**Université de Moncton**
**Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9**

(Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement)

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

## Ingénieur(e) de la recherche
(Instruments géophysiques)

**Énergie, Mines et Ressources**
**Direction de la physique du globe**
**Ottawa (Ontario)**

**Nous cherchons** un ingénieur de la recherche ayant de l'expérience et de la créativité pour travailler au laboratoire géomagnétique situé dans la ceinture de verdure à Ottawa, chargé d'étudier, de concevoir et d'élaborer de nouveaux genres d'instruments et de systèmes géophysique.
**Vous devez** posséder un doctorat en génie électrique ou en physique délivré par une université reconnue ou un diplôme de niveau inférieur assorti d'une expérience de la recherche et d'une créativité équivalant à celles requises pour un doctorat. Votre expérience dans l'industrie devra démontrer votre capacité d'appliquer vos connaissances du traitement des signaux numériques, de la conception logique, des microprocesseurs, de la programmation, du génie logiciel et des outils d'élaboration de systèmes fonctionnels. Vous ne devez éprouver aucune difficulté à vous servir du matériel ou du logiciel nécessaires à l'application. La connaissance de l'anglais est essentielle.
**Nous vous offrons** une rémunération se situant entre $28,176 et $52,409 correspondant à votre expérience et à vos compétences ainsi qu'un milieu de travail stimulant.

**Faites parvenir votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae** en indiquant le numéro de référence S-85-31-5134-47JG(B03) à:
Joan Girling (613) 996-8054
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

**Date limite: le 17 avril 1985**
*This information is available in English by contacting the office mentioned above.*

**La Fonction publique du Canada offre des changes égales d'emploi à tous**

Canada

**INSTITUT DE RÉADAPTATION DE MONTRÉAL**

## DIRECTEUR(RICE) GÉNÉRAL(E)

L'Institut de réadaptation de Montréal est un centre hospitalier doté de 104 lits et à vocation supra-régionale. Il offre, dans un cadre multidisciplinaire et une structure matricielle, des services spécialisés en réadaptation aux personnes physiquement handicapées. C'est également un établissement d'enseignement universitaire.

**Le poste**
Sous l'autorité du conseil d'administration, vous serez responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement. Vous aurez à élaborer, planifier, diriger et contrôler les activités dans le cadre des lois et règlements régissant le réseau des Affaires sociales.

**Les exigences**
Vous détenez un diplôme universitaire de deuxième cycle dans un domaine pertinent à la fonction et comptez une expérience de cinq (5) ans dans un poste de haute direction. Une expérience exceptionnelle pourrait suppléer à la formation universitaire de deuxième cycle.

Vous possédez un sens développé des relations humaines. Vous avez fait preuve de créativité, d'esprit d'analyse et de synthèse. Vous êtes un leader dynamique et un habile communicateur. Idéalement, vous maîtrisez très bien les langues française et anglaise. Une expérience en réadaptation serait souhaitable.

**La rémunération**
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

**L'offre de service**
Les personnes intéressées sont priées d'acheminer leur offre de service accompagnée d'un curriculum vitae au plus tard le 26 avril 1985, avant 16 heures, à la:

Présidente du jury de sélection
Poste de directeur général
Institut de réadaptation de Montréal
6300 avenue Darlington
Montréal, Qué.
H3S 2J4

## MUSÉE DU QUÉBEC

### CONCOURS DE RECRUTEMENT

*Le Musée du Québec, corporation légalement constituée en vertu de la loi sur les musées nationaux (L.Q., 1983, chapitre 52) est à la recherche d'un ou d'une*

CONSERVATEUR OU CONSERVATRICE
DE L'ART ANCIEN DU QUÉBEC

*Sommaire des responsabilités*

Sous l'autorité du conservateur en chef, le conservateur ou la conservatrice de l'art ancien du Québec (XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles) est responsable de la documentation, la préservation, l'accroissement et la diffusion de cette partie de la collection permanente du Musée du Québec comprenant peintures, sculptures et orfèvrerie.

*Tâches*

- Préparer les dossiers des oeuvres devant être soumises au comité d'acquisition;
- effectuer les recherches nécessaires à la documentation de la collection permanente et à la rédaction de catalogues;
- concevoir des projets d'expositions, préparer les dossiers de présentation et en coordonner la réalisation;
- préparer les recommandations nécessaires concernant la restauration des oeuvres;
- collaborer à l'inventaire informatisé de la collection.

*Exigences*

Diplôme d'études universitaires de deuxième cycle en histoire de l'art avec spécialité en art ancien du Québec et posséder une expérience pertinente en muséologie.

*Rémunération*

Selon les échelles salariales actuellement en vigueur au Musée du Québec pour les agents et agentes culturels (pouvant atteindre 38 961 $).

Les personnes intéressées devront faire parvenir un curriculum vitae complet, ainsi que leurs attestations de scolarité, avant le 30 avril 1985 à:

*Madame Jocelyne Pagé*
*Service des ressources humaines*
*Musée du Québec*
*1, avenue Wolfe-Montcalm*
*Parc des Champs-de-Bataille*
*Québec (Québec) G1R 5H3*

Tél.: (418) 643-4173

Gouvernement du Québec
**Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie**

### CONCOURS DE RECRUTEMENT

*Les candidats choisis travailleront dans le cadre du programme expérimental de prévision et d'évaluation dans le domaine de la science et de la technologie, baptisé de ses initiales anglaises FAST (Forecasting and Assessment in Science and Technology) que* ***la Communauté économique européenne*** *a mis sur pied en 1978 dans le but de définir les priorités à long terme de la recherche-développement commune, tout en identifiant les effects sur le développement économique et social.*

**UN CHERCHEUR SPÉCIALISTE EN COMMUNICATIONS ET DÉVELOPPEMENT**

**FONCTIONS**

La tâche du candidat sera l'analyse de l'impact du développement du réseau de communications pour les relations NORD-SUD en général et Europe-Sud en particulier.

L'objectif visé est la rédaction d'un rapport sur la question NORD-SUD avec mise en évidence des stratégies possibles pour l'Europe.

**EXIGENCES**

Détenir un doctorat en sciences politiques, ou en communications, ou dans un domaine connexe, avec une spécialisation sur les problèmes du développement, de préférence du point de vue « Sudiste ».

Le candidat devra être un chercheur rattaché à un organisme de recherche du Québec ou un professeur des universités québécoises, de préférence en année sabbatique. En outre, il devrait avoir à son actif un nombre important de publications dans le domaine concerné.

Inclure un curriculum vitae et une liste complète des publications.

**UN SPÉCIALISTE EN TECHNOLOGIE TRANSNATIONALE ET TECHNOLOGIE LOCALE**

**FONCTIONS**

Les tâches du candidat seront:

- l'analyse de la transnationalisation du processus de production et des services, basée sur les technologies « mondiales », ainsi que l'analyse de la place et du rôle joué par le processus de production et des services, basée sur les technologies « locales »;
- l'analyse de l'implication de ces deux processus au niveau des applications et des utilisations;
- l'identification des conflits potentiels, des problèmes et des opportunités liés à ce double processus, avec une référence particulière au contexte canadien.

Ce poste d'adresse à un économiste spécialisé dans les impacts des innovations technologiques avec une bonne expérience de la recherche dans ce domaine. Il s'adresse aussi à un économiste, spécialisé dans l'économie internationale ou dans les problèmes de la dimension internationale du travail, ou dans le développement économique, avec une bonne expérience de la recherche dans ces domaines.

Le résultat de ce travail sera rendu public en septembre 1986.

**EXIGENCES**

Détenir un doctorat en économie, ou en sciences politiques, ou dans un domaine connexe.

Le candidat devra être un chercheur rattaché à un organisme de recherche du Québec, ou un professeur des universités québécoises, de préférence en année sabbatique. De plus, le candidat devrait avoir à son actif un nombre important de publications dans le domaine concerné.

Inclure un curriculum vitae et une liste complète des publications.

**UN SPÉCIALISTE EN GESTION ET EN ÉCONOMIE FORESTIÈRE**

**FONCTIONS**

Le candidat sera chargé de collaborer à la rédaction du rapport FAST en foresterie en ce qui a trait à:

- la prévision technologique et les progrès en recherche dans le domaine de la foresterie;
- l'évaluation et l'inventaire des politiques en foresterie de la Communauté économique européenne;
- l'évaluation économique à long terme en foresterie.

La tâche comprend:

- gestion des contrats de recherche extérieurs à FAST;
- recherche à l'intérieur de FAST;
- gestion de recherches ad hoc.

**EXIGENCES**

Détenir un doctorat en foresterie et être spécialisé en gestion des forêts en tant que ressource. Le candidat devra être un chercheur rattaché à un organisme de recherche du Québec, ou un professeur des universités québécoises, de préférence en année sabbatique. Le candidat devrait, en outre, avoir à son actif un nombre important de publications dans le domaine concerné.

Inclure un curriculum vitae et une liste complète des publications.

***DURÉE***

*La durée de ces contrats sera d'un minimum de 12 mois et d'un maximum de 18 mois, commençant le 1er septembre 1985. Le lieu de travail est le siège social de FAST, à Bruxelles, en Belgique.*

***TRAITEMENT***

*Selon les conditions établies par le gouvernement du Québec.*

***PÉRIODE D'INSCRIPTION:*** *du 1er au 30 avril 1985*

***INSCRIPTION ET INFORMATION***

*Monsieur Charles Villiers*
*Relations extérieures*
*Ministère de l'Enseignement supérieur,*
*de la Science et de la Technologie*
*875, Grande-Allée Est, 3e étage*
*Québec G1R 4Y8*
*(418) 643-5570*

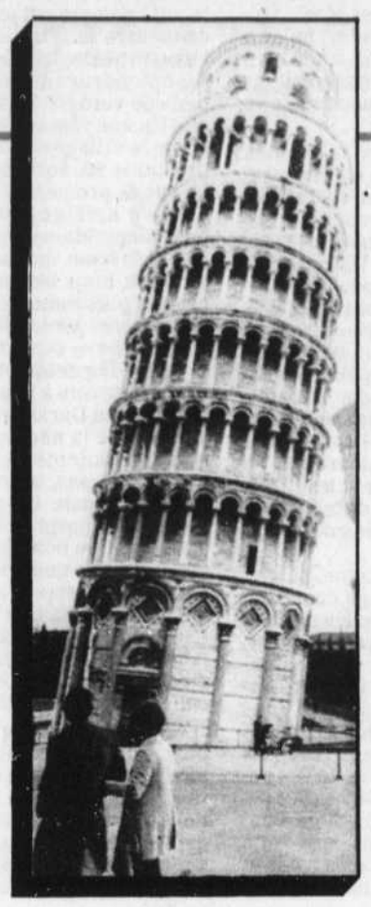
Québec

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 3

Montréal, samedi 30 mars 1985

# CAP SUR L'EUROPE . . .



S'ILS n'ont pas dépensé tous leurs précieux dollars à 70 *cents* américains pour l'inévitable migration hivernale vers Miami et autres florides familières, les Québécois et Canadiens, plus nombreux que jamais, prendront, ce printemps et cet été, tous les chemins qui mènent à Rome et ailleurs dans « les Europes », comme on dit en ce pays.

◆

Danielle Blain rappelle avec justesse qu'« il n'y a pas si longtemps, de la France, les Québécois ne connaissaient que Paris : il leur a fallu du temps avant de penser à sortir de la capitale centrifuge et à partir en balade vers la Normandie, la Bourgogne, la Provence . . . »

◆

Ainsi en est-il de cette Italie dont on ne connaît souvent que Venise, Florence, Rome — parfois Naples, Gênes ou Milan. Notre correspondante d'Italie donne le ton avec deux textes sur l'Émilie-Romagne et la région de Latina.

◆

Pour les habitués des grands espaces que nous sommes, le saut est davantage culturel que géographique lorsqu'on passe de la péninsule italienne aux pays de la mer Baltique. George Tombs a visité Cracovie, qui fut capitale de la Pologne du XIVe au XVIe siècle et, plus récemment, le siège épiscopal de Karol Wojtyla, Jean-Paul II.

◆

Encore plus au nord, Léningrad (ex-Pétrograd, ci-devant Saint-Pétersbourg) fut, elle aussi, capitale de l'empire des tsars. Madeleine Ouellette Michalska y a trouvé un microcosme de l'Europe, une ville-musée « aperçue comme un poème ».

◆

Retour plein sud vers la France méridionale. Monique Nuytemans a retrouvé le pays d'Arles, celui du moulin d'Alphonse Daudet. Un petit saut en Camargue, pays des gitans, des *gardians* . . . et des flamants, pour terminer le tout, avec Alain Foubert, dans une ville-princesse qui célèbre cette année son millénaire : Montpellier, en Languedoc-Roussillon.

◆

Si, après de ce trop bref périple, vous ne rapportez pas dans vos bagages une insolation du Latina, un buste de la grande Catherine, un *« djien dobre » de Cracovie et un talisman tsigane, ce sera que les voyages ne forment plus la jeunesse, mais ne font que changer le mal de place !*

**— MARC MORIN**

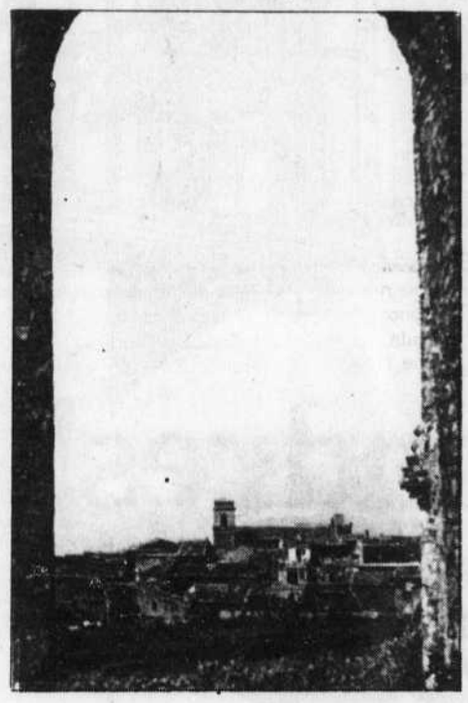
*P.S. On trouvera cette semaine les HUMEURS de Nathalie Petrowski en page 30.*

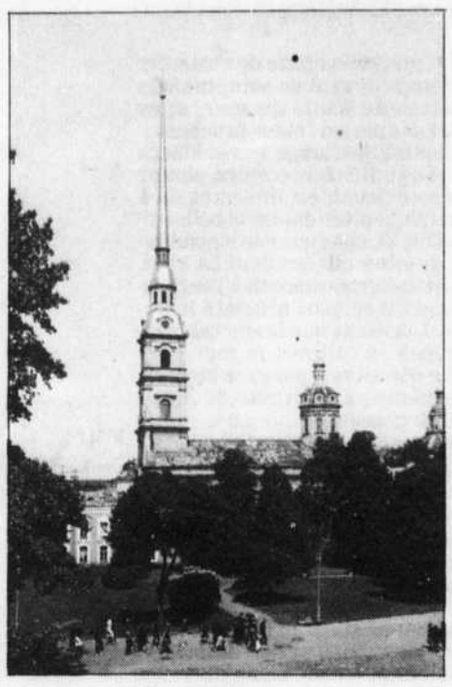


# . . . DE LA BALTIQUE À LA CAMARGUE . . .

## Le Latina

Une région, située dans les environs de Rome, où on retrouve de nombreux petits villages au charme traditionnel, comme Roccasecca dei Volsci, loin de la frénésie de Rome. **Page 24**





## Léningrad

Autrefois la capitale d'été des tsars à l'époque où elle s'appelait Saint-Petersbourg, Léningrad recèle encore des splendeurs de son passé comme la forteresse Pierre-et-Paul. **Page 26**

## Cracovie

Célèbre pour avoir été le siège épiscopal de Jean-Paul II, Cracovie possède une architecture témoignant de son passé religieux comme la cathédrale Wawel. **Page 27**





## La Provence

Dans ce pays au charme discret, on retrouve, à Arles, le moulin dont s'est inspiré Alphonse Daudet pour rédiger ses célèbres *Lettres de mon moulin*. **Page 28**

# . . . POUR MOINS CHER QUE L'AN DERNIER !

**JEAN-FRANÇOIS LACERTE**

LES vacanciers québécois qui iront à Paris cet été profiteront de la guerre des prix que se livrent actuellement les sept compagnies aériennes qui desservent cette destination tout autant que de la vigueur du dollar qui bat des records sur toutes les places financières . . . comme aux bureaux de change.

Pas moins de 25 vols transporteront, dans chaque direction, 6,000 passagers par semaine vers Paris. Les tarifs proposés par les transporteurs commencent à $ 499, mais varient également beaucoup selon la « saison » où le voyage est effectué, et la compagnie aérienne utilisée.

Combiné à la force de notre dollar sur les marchés européens, un voyage dans le vieux continent coûte encore moins cher cette année que l'année dernière. Avec un dollar canadien qui cote à plus de sept francs français depuis plusieurs mois, les compagnies aériennes essaient de se tailler la part du lion dans ce marché en expansion cette année.

Cette bataille qui implique les compagnies Wardair, Quebecair, Nationair, Minerve, Air Canada et Air France, est assortie de plusieurs restrictions qu'il est important de connaître avant d'acheter.

Selon Mlle Adèle Chênevert, conseillère en voyage chez Tourbec, c'est sur Paris que se concentre la multitude de rabais qui sont offerts dès le printemps. « Cela est dû à la forte concurence que se font les transporteurs aériens qui se partagent le marché », déclare Mlle Chênevert.

Pour obtenir le tarif de $ 499, aller-retour, annoncé par les transporteurs privés (sont donc exclus Air France et Air Canada de cette appellation), les voyageurs doivent réserver leurs places au moins 21 jours à l'avance, payer le montant total dans les sept jours suivant la réservation et connaître d'avance la date de retour. Enfin, le séjour ne peut ni être de moins de sept jours, ni excéder quatre semaines, et doit être fait avant le 31 mai ou après le 25 août.

Entre ces deux dates dites de « basse saison », les tarifs montent à $ 549 pour les voyages effectués en saison intermédiaire (du 21 juillet au 24 août) et jusqu'à $ 599 entre le 27 juin et le 20 juillet (haute saison). Dans le cas des transporteurs privés, c'est la date du départ qui prévaut pour fixer le tarif du voyage.

Les transporteurs nationaux comme Air Canada et Air France ont, bien malgré eux, été obligés de suivre le courant et offrir des rabais. Toutefois, ces transporteurs appliquent des tarifs légèrement supérieurs à leurs concurrents, et les réductions qu'ils offrent ne s'appliquent qu'à deux vols par semaine.

Le calcul exact du tarif à payer est plus complexe que pour leurs concurrents, car il tient compte des « saisons » autant à l'aller qu'au retour.

Ainsi, effectuer l'aller en « basse saison » et le retour en saison intermédiaire se calcule comme suit : on additionne la moitié du tarif de basse saison avec la moitié du tarif de la saison intermédiaire. En reprenant le même exemple, un voyageur quittant Montréal le 20 mai (en basse saison, où cela coûte $ 519) et revenant le 18 juin (le tarif normalement appliquable est de $ 549) paiera en fait $ 534.

Il est important de souligner que tous ces tarifs n'incluent pas la taxe d'aéroport du Canada (qui sera haussée à $ 15 dès le 1er mai), et que ces billets ne sont pas remboursables. L'achat d'une assurance-annulation est donc fortement recommandé : certaines agences de voyages font signer une décharge de responsabilité aux clients qui refusent de s'assurer.

Les grands perdants de cette guerre des prix sont les passagers qui se dirigent ailleurs qu'à Paris. En fait, « les compagnies aériennes qui volent vers Londres, Bruxelles et Amsterdam n'ont pas encore annoncé de grandes réductions, affirme Mlle Chênevert. Cela est dû au fait que la concurrence ne joue pas autant que vers Paris. »

Les tarifs changent très rapidement, et rien n'indique que les autres transporteurs aériens ne feront pas un effort pour baisser leurs prix. Chez Tourbec, on estime que les rabais qui découlent de la guerre des prix drainent une bonne partie de la clientèle qui irait normalement ailleurs.

Par exemple, aller à Paris le 15 juin coûte $ 499 avec un transporteur privé. À la même date, il faut compter $ 999 pour aller à Rome. La différence de $ 500 paie amplement le voyage entre ces deux villes, et fera peut-être réfléchir les autres compagnies d'aviation qui desservent l'Europe de l'Ouest au départ de Montréal.

Les tarifs « jeunesse » offerts par les compagnies aériennes sont désormais tous semblables. Pour y être éligible, il faut avoir moins de 22 ans (21 ans pour la France) et connaître au départ la date à laquelle on veut revenir. Comme avantages, notons que le retour peut s'effectuer au plus tard un an après la date de départ, et qu'il est toujours possible de déplacer la date du retour moyennant un léger supplément.

« Les tarifs "jeunesse" sont plus restrictifs qu'auparavant », confirme Mlle Chênevert. Toutefois, Tourbec offre, sur présentation d'une carte d'étudiant valide, peu importe l'âge du client, une réduction de $ 25 sur son vol du samedi pour l'aller et du lundi pour le retour.

Une fois arrivés en Europe, les jeunes continuent à voyager massivement en train. Les prix des *Eurailpass* et *Eurailyouthpass* (pour les moins de 26 ans seulement) n'ont pas bougé depuis deux ans.

Les aînés profitent par contre beaucoup des plans d'« achat-rachat » d'automobile qui s'avèrent intéressants pour les groupes de quatre personnes. Encore faut-il que l'auto soit achetée en même temps que les billets d'avion pour pouvoir bénéficier de réductions substantielles sur le prix des voitures.

Tous les intervenants touristiques s'entendent pour dire que 1985 est l'année de l'Europe pour les Canadiens, grâce aux facteurs combinés de la guerre des prix et la force du dollar canadien. Cela est vrai dans la mesure où les voyageurs adoptent Paris comme porte d'entrée sur le continent européen.

ASSURANCE VOYAGE·AIDE

De bons voyages partout dans le monde !



Coopérants
Ça, c'est de l'assurance!

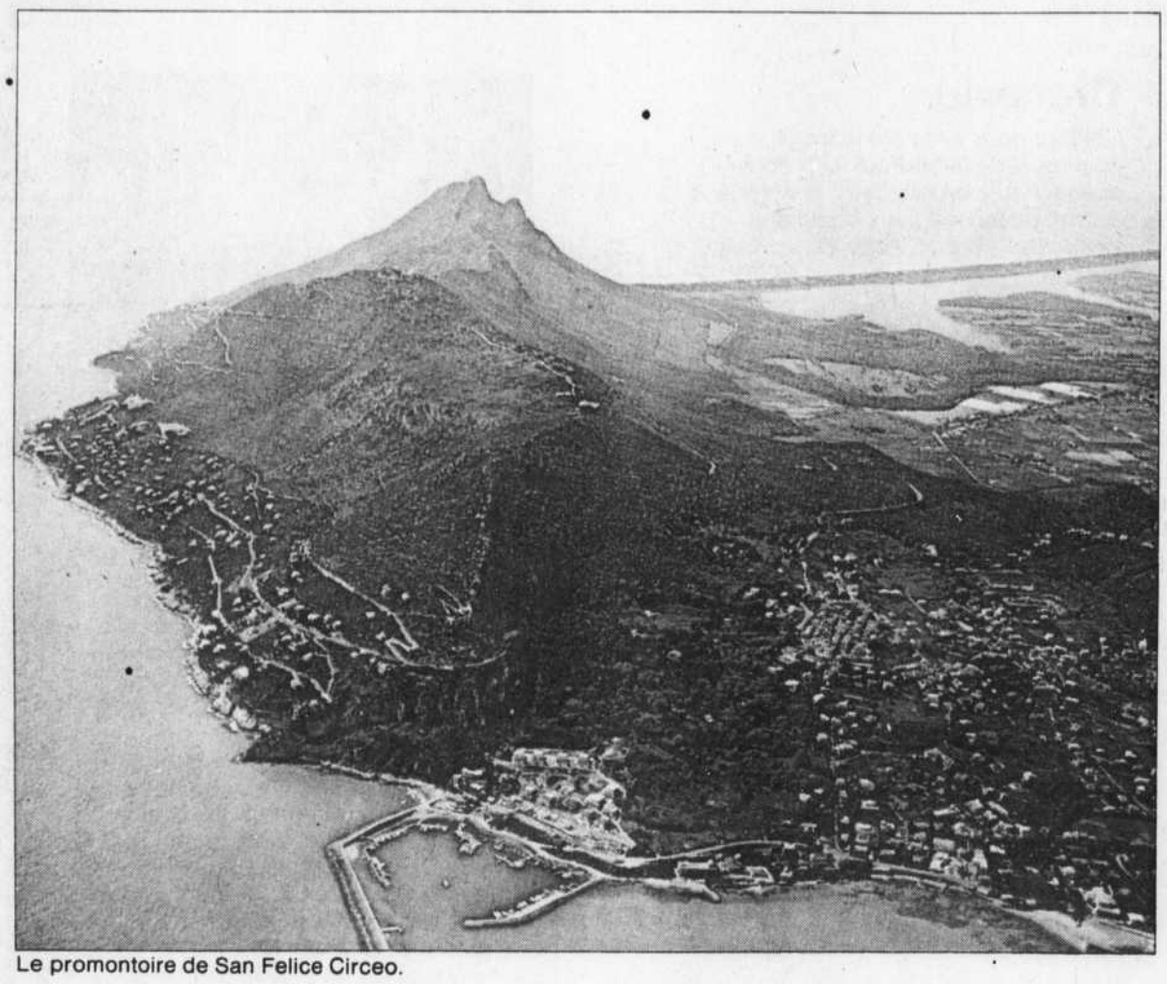
Les Coopérants, compagnie d'assurance générale
333, rue Saint-Antoine est
Montréal (Québec)
H2X 1R9
Tél.: (514) 287-6500

En collaboration avec GESA Assistance

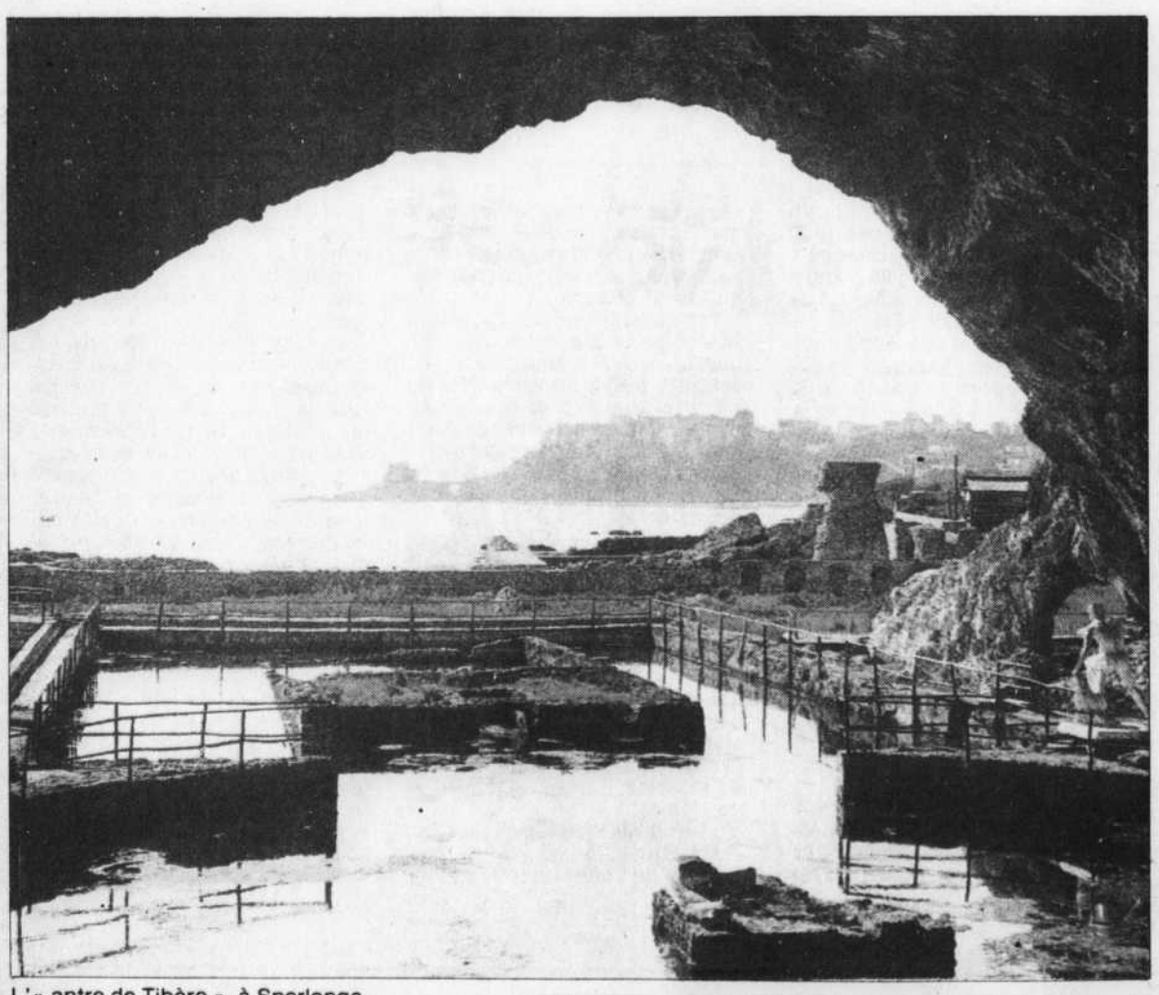
# Tant d'autres Italies à proximité de Rome




Depuis Cicéron qui préférait donner ses cours à Formia, les plages du Latina — « la riviera d'Ulysse » selon la publicité locale — continuent d'attirer les Romains.



Le promontoire de San Felice Circeo.



L'« antre de Tibère », à Sperlonga.

**DANIELLE BLAIN**

COMBIEN de temps faut-il passer à Rome pour en épuiser les splendeurs ? Pour certains, une vie n'y suffit pas, mais de Pâques à la fin août, des milliers de touristes envahissent la ville et, du Colisée à la place Saint-Pierre, de la fontaine de Trevi à la *piazza* Navona, de la *piazza* del Popolo à la *piazza* Venezia, sans oublier les petites rues du Trastevere, la visitent avec acharnement, convaincus au départ d'en avoir fait le tour...

Les Romains s'impatientent et, le beau temps revenu, chaque samedi, fuient la capitale. Les suivre, alors qu'il y a tant à voir ? Sacrilège. Et pourtant, Rome écrase sa région, le Lazio, qui ne le mérite pas. À moins de 100 kilomètres vous attendent d'autres Italies que même le visiteur de passage aurait tort d'ignorer complètement, et qui lui permettront peut-être, en revenant dans la ville, de mieux voir la première.

Vous êtes aussi en vacances et, tout près, s'étirent les plages superbes de la mer Tyrrhénienne. Cicéron, pour donner ses cours, avait préféré à Rome la station balnéaire de Formia, à quelque 150 kilomètres au sud, célèbre pour la douceur de son climat. Lorsque, cet hiver, le thermomètre a glissé jusqu'à +6° C, on a jugé, vu la rigueur excessive de la température, qu'il valait mieux fermer les écoles... Cicéron, donc, y vécut, et c'est là aussi, du moins la légende le dit-elle, qu'il a été retrouvé et assassiné par les sicaires d'Antoine. Depuis, la tombe en forme de tour, au nord de la ville, est devenue sienne. Ceci dit, côté musées ou ruines « historiques », la région est plutôt dépourvue. Pour construire des églises à la gloire du Seigneur, les Bourbons, installés à Naples, n'hésitèrent pas à raser les constructions de l'Empire. Le Duomo de Gaeta, ville voisine, commencé au Xe siècle et terminé 500 ans plus tard, combine tous styles confondus avec les pierres sculptées, « volées » au théâtre romain de Minturno et les céramiques arabes, brillantes sous le soleil...

La tentation est forte de s'attarder longtemps devant de somptueuses assiettes de fruits de mer, si ce n'était des plages toutes proches... De Gaeta à Sperlonga, la *via* Flacca longe une infinité de criques, plus ou moins accessibles, désertes ou à peine fréquentées durant la belle saison. C'est là, dans une des innombrables grottes qui bordent la côte, qu'Ulysse aurait rencontré l'enchanteresse Circé, puis affronté le Cyclope. Ourlée de bandes de sable fin adossées au collines, la mer y est restée d'une transparence bleutée, lisse même par journées de grand vent, et chaude.

Sur l'immense plage de Sperlonga, la foule est plus dense, mais l'endroit a su conserver son charme. Agrippé à son promontoire, le petit village blanc qui vend aujourd'hui très cher son mètre carré d'espace habitable accueille encore des Romains célèbres qui y ont installé leur résidence secondaire, refuge au coeur d'un dédale d'escaliers et de ruelles qui semblent ne mener nulle part. Sur cette côte où les épopées de brigands ont, au fil des siècles, détrôné celles des héros grecs, les habitants de Sperlonga se sont toujours tirés d'affaires grâce à ce tracé urbanistique un peu particulier. Il suffit, en fait, de tourner toujours dans la même direction pour se retrouver, sain et sauf, à l'une des extrémités du village.

Mais c'est à San Felice del Circeo que les amateurs de nature sont le plus comblés. Entre la mer et le troisième parc national d'Italie, sur la plage ou autour d'un des lacs d'eau salée, immédiatement derrière, les sites sont superbes. Constitué en 1934, le parc, qui s'étend sur 8,400 hectares, offre aussi, outre ses beautés écologiques, des témoignages intéressants du passage de l'homme dans l'histoire : si un des hôtels voisins s'appelle le Néenderthal, ce n'est pas par forfanterie, mais bien parce que la grotte qui contenait les ossements du célèbre humanoïde se trouve dans son jardin...

On peut, de là, pousser l'excursion jusqu'à Terracina où, là encore, s'entremêlent les légendes du temps. D'abord étrusque, Terracina a été conquise par les Romains au Ve siècle avant Jésus-Christ; les constructions successives ont peu à peu effacé les traces de leur passage (sous le port, jusque sur l'emplacement où l'on veut construire un ensemble d'habitations pour les pêcheurs, se trouve le port construit par Traiam), mais le village est toujours dominé par le temps dédié à Giove Anxur (Jupiter), qui date du début du IVe siècle et dont le portique et les 12 élégantes arcades, du côté de la mer, offrent une vue imprenable sur tous les environs.

Avant de revenir à Rome, Sabaudia, dont la longue plage constitue l'un des lieux de prédilection des baladeurs du dimanche (mieux vaut, surtout l'été, en profiter en semaine) peut vous offrir l'occasion d'un dernier bain. Mais Rome attend. Vous attendent ses monuments, si grands qu'on oublie la petitesse du reste, les ondulations capricieuses de ses petites rues humides et fraîches, les petites places où sous une demi-douzaine d'immenses parasols de toile blanche on fait le marché de fruits et de légumes, puis les musées du Vatican...

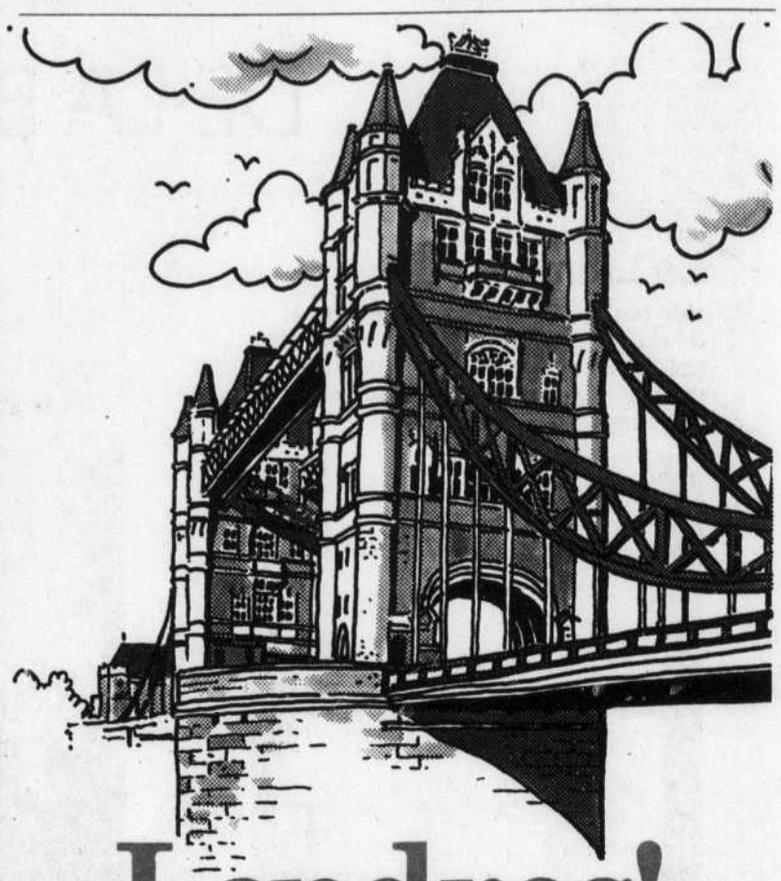
Mais si l'envie vous reprenait d'une autre escapade plus brève, les choix ne manquent pas. À 15 kilomètres à peine, Ostia Antica, cet immense parc qui protège les ruines de la ville romaine et où les amateurs de théâtre se retrouvent l'été, dans l'amphithéâtre sous les étoiles, offre ses splendeurs dans une tranquille oasis de verdure. Relié à la ville par un efficace réseau de trains de banlieue, le village de Frascati, où l'on produit le vin homonyme, constitue un but de promenade idéal pour qui veut s'y arrêter pour déjeuner ou pour dîner. Moins facile à rejoindre (outre le train, on y arrive aussi par autobus, mais les horaires ne sont pas des plus commodes), Tarquinia, en Toscane, garde jalousement dans son musée — ouvert seulement le matin — les petits chevaux qui ont donné leur nom à l'un des romans de Marguerite Duras; et si la visite organisée de la nécropole étrusque, quelques kilomètres plus loin, ne vous tente pas, tournez le dos à la place principale. Les petites rues qui serpentent jusqu'au fond du village s'arrêtent au bord de la vallée, sur les paysages doux de l'Italie agricole. Vous passerez alors sûrement devant la *cantina*, qu'on trouve dans tous les villages, ce bar à l'allure délabrée où se réunissent encore les vieux du pays, qui y boivent un vin local au-dessus de tout soupçon...

Ce ne sont là que quelques exemples, qui ne donnent qu'une faible idée de la variété de sites et de paysages que propose le Lazio. Hospitalière, la région s'ouvre volontiers à qui veut la connaître. Certes, Frosinone n'est pas Rome, mais la capitale italienne gagne aussi à être vue de loin...

## Pour mieux comprendre la Belgique ... en anglais

C'est sous le titre *Pour mieux comprendre la Belgique* que vient d'être publié par Sabena, les lignes aériennes belges, le plus récent livre, format de poche, sur la Belgique. Son auteur, Arthur Frommer, est un nom bien connu dans l'industrie touristique pour avoir écrit, entre autres, le guide *Europe on $ 5 a Day* qui en est à sa 27e édition annuelle. Il est également fondateur de Arthur Frommer Holidays, Inc., un des plus importants voyagistes internationaux des États-Unis.

Disponible en anglais seulement pour l'instant, ce guide est distribué gratuitement chez Sabena. Seuls des frais postaux de $ 2 sont exigés. Histoire, culture, architecture, art, régions, sites, musées, hôtels et restaurants... l'auteur y rassemble les éléments essentiels à la bonne compréhension de ce petit pays, trop souvent méconnu et oublié dans la longue liste des régions à visiter.

Londres!
à partir de
519$
Êtes-vous sérieux?
C'est l'aller-retour à bord d'un avion gros-porteur d'Air Canada!
Là au moins, j'ai l'esprit tranquille. Je pars à l'heure, j'arrive à l'heure. Pas d'improvisation. Air Canada est fiable et efficace, au sol comme en vol. Et je voyage en service Hospitalité de l'Intercontinental, reconnu comme l'un des meilleurs au monde.
J'appelle Air Canada au 932-2211 ou mon agent de voyages au sujet des conditions relatives à la longueur des séjours et aux dates de départ et de retour. Le DRF: 719. Prix en vigueur du 2 au 28 mai 1985. Sur certains vols seulement. Les places sont limitées.
Fay ton valise!

AIR CANADA

VOYAGES TRAVELAIDE
POUR DES VACANCES RÉUSSIES

Spéciaux voyages
Nous avons les meilleurs prix pour les voyages en avion toutes destinations.
*Exemples des prix déjà offerts:*
Cancun **169$**, Freeport **99$**, Paris **350$**, Acapulco, Barbade, St-Martin, St-Domingo, Ste-Lucie **199$**.
EUROPE
Montréal-Paris **279$**, Montréal-Athènes **450$**,
Montréal-N.Y.-Bruxelles **179$**, Rome **299$US**,
Montréal-Paris-Montréal à partir de **449$**,
Montréal-Athènes-Montréal à partir de **820$**.
*Exclusif:* **449$** aller-retour Paris au mois de juin.
*Appelez-nous quelque soit la destination*
La Billeterie
2021 Peel — 282-1022
Permis du Québec

Librairie Ulysse
1208 St-Denis, Montréal
843-7135
*La seule librairie du voyage*
*Ouvert 7 jours sur 7!*
*le dimanche de 12 h à 17 h*
*Service de commandes postales*

# L'ART À CIEL OUVERT EN ÉMILIE-ROMAGNE

DANIELLE BLAIN

RICHES d'informations sur le Lazio ou la Toscane, les auteurs des guides touristiques deviennent étonnamment discrets à peine ont-ils traversé les confins de l'Émilie-Romagne : comme si, rassasiés d'art, ils n'avaient désormais qu'une unique envie, se prélasser un peu sur les plages merveilleuses qui s'étendent de Rimini aux Lidi de Comacchio, sur l'Adriatique ...

C'est du reste ce que font la majorité des touristes italiens (à 70 %) et étrangers qui, chaque été, envahissent les 5,000 hôtels dispersés le long des 130 km de côte et créent sur les plages des embouteillages effarants. Mais réduire l'Émilie-Romagne à ses côtes signifie faire bien peu de cas de ses innombrables richesses naturelles et culturelles : les Appenins (la chaîne de montagne qui traverse le centre-nord de l'Italie), revalorisés par le travail concerté des différents organismes touristiques, offrent aux amateurs de montagne qui, d'habitude, n'ont d'yeux que pour les Dolomites une variété de structures d'accueil, de l'hôtel au camping en passant par le logement chez l'habitant qui constituent autant de haltes sur un parcours que l'on peut décider en fonction d'intérêts variés : simple *trekking*, découverte de la faune, de la flore, etc.

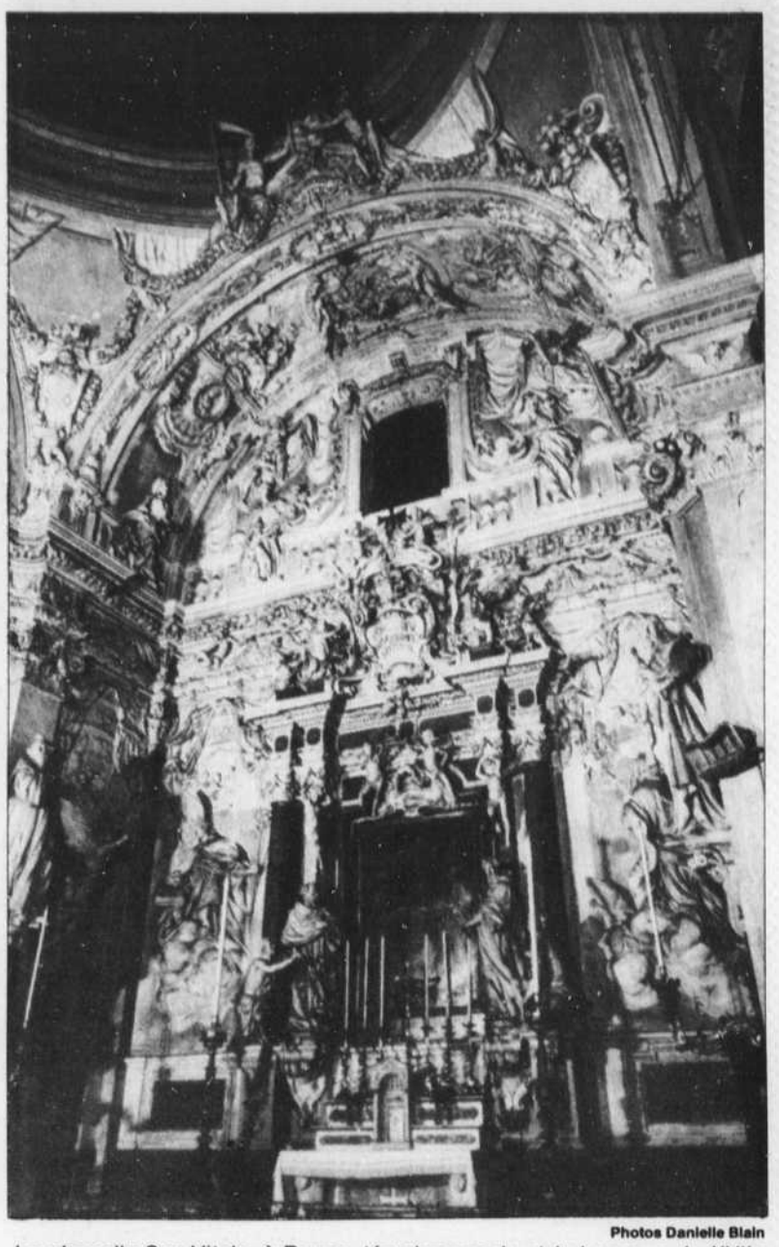
Mais plus encore que la nature, la culture de la région est souvent ignorée. Le visiteur, ici, est invité à un autre type de découvertes : celle de l'art au quotidien, de villes traversées comme « musées à ciel ouvert » dont les beautés contrastantes, témoignages d'une histoire mouvementée, surgissent à tous les coins de rues. Contrairement à d'autres régions, il n'existe pas en Émilie-Romagne une ville à laquelle ses richesses peuvent conférer le titre de « capitale artistique ». Toutes ont leurs particularités, toutes, leurs ressources, agencées en une immense mosaïque qui se prête au vagabondage.

Faut-il encore rappeler le charme de Bologne (où l'on mange si bien ...) et de ses kilomètres de trottoirs sous les arcades, qui doit, dit-on, cette particularité architectonique à la nécessité de construire en toute hâte, entre les XIIe et XIIIe siècles, des logements pour les centaines d'étudiants qui convergeaient vers la première université européenne, sans pour autant gruger sur les voies piétonnes ? Certaines villes ont vu leur réputation croître d'abord à l'étranger : c'est le cas de Ravenne, inscrite depuis quelques années dans les agendas des touristes japonais qui, les premiers, ont « redécouvert » ses célèbres mosaïques byzantines. Mais pour une découverte, combien de lieux secrets encore ...

Il y a des rendez-vous à ne pas manquer, des lieux chargés d'histoire et de traditions, comme l'arc d'Auguste ou le pont de Tibère, sur le fleuve Marecchia, témoins de l'époque où Rimini, ville romaine, s'appelait encore Arimînium. Mais point n'est besoin de suivre le fil de l'histoire pour arriver à Faïence (Faenza), à laquelle le musée international et les innombrables échoppes d'artisans ont valu le titre de capitale mondiale de la céramique, ou de tout savoir du lent passage de l'époque romaine au Moyen Âge pour apprécier les trois places en enfilade (Melozzo, Duomo, Saffi) au coeur de Forli, la méconnue.

Vous avez le choix : la splendeur baroque du palais ducal de Modena, le dôme médiéval de Reggio Emilia, le premier théâtre moderne d'Europe construit sous les Farnèse ou le monument à Verdi sur la place de Busseto, dans la province de Parme (plutôt que les violettes, profitez-en pour faire connaissance avec le vrai parmesan, dont la production est cotée selon les années, comme celle du vin !), capitale des Bourbons et du duché de Marie-Louise d'Autriche, la seconde épouse de Napoléon, la catédrale de Piacenza, ou enfin la ville tout entière de Ferrara, où l'histoire, de l'époque étrusque à la Renaissance, a laissé ses traces. Autant d'oeuvres d'art, de pages d'histoire à lire sur les murs mêmes, construits peu à peu par les papes, les Français, les Espagnols, les Autrichiens, avant de s'insérer dans l'Italie « moderne ».

Région « organisée » par excellence d'un pays un peu brouillon, l'Émilie-Romagne, en plus d'une foule de programmes et de pistes, offre aussi aux visiteurs de bonnes tables qu'on ne peut passer sous silence : la contrée est riche, les menus aussi ... Et si les kilos en trop vous inquiètent, songez que les Italiens, tout à fait sérieusement, ont mis au point une diète amaigrissante à base de spaghetti (!), qui, paraît-il, fait fureur dans les pays scandinaves ! ! !



Photos Danielle Blain

La chapelle San Vitale, à Parme, témoignage du style baroque du XVIIe siècle : la chapelle a été construite par les frères Leonardo et Domenico Reti, sous les Farnèse.



Voie romaine, dans les ruines de Roselle, en Maremma.

## Des îles à louer en Italie

VENISE (Reuter) — Il y a peu de propriétés au monde qui soient plus attirantes qu'une petite île dans la lagune de Venise, dont un certain nombre sont offertes en location. Mais la municipalité de celle qu'on appelle « la reine de l'Adriatique » y fixe des conditions très précises.

Il s'agit de 34 petites îles se distinguant des hauts lieux touristiques qui composent le centre de Venise et des autres grandes îles telles que Murano, Burano, Lido et Torcello.

La décision prise l'an dernier par le conseil municipal de louer quelques unes de ces îles a suscité un vif intérêt de la part de centaines de personnes. Une cinquantaine de demandes ont été adressées officiellement, notamment d'un groupe naturiste pour établir un camp de nudistes, d'une secte indienne qui voulait créer un centre de méditation, et d'un étudiant suisse qui ne songeait à rien de moins qu'à fonder un « établissement de plaisir » de haut luxe !


LA SUPER-OFFRE VOITURE D'AIR FRANCE

6 JOURS 48$

Pour vous déplacer agréablement en Europe, choisissez le véhicule qui convient le mieux à vos besoins et à la durée de votre séjour. Vous avez le choix entre:

| Location | | Locaterme | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ford Fiesta | | | Citroën 2CV | Talbot Samba | Citroën BX | Citroën BX automatique |
| 6 jours | 48$ | 22 jours | 98$ | 188$ | 238$ | 368$ |
| 14 jours | 158$ | 45 jours | 178$ | 278$ | 308$ | 478$ |
| Renault II automatique | | 75 jours | 238$ | 368$ | 398$ | 608$ |
| 6 jours | 98$ | | | | | |
| 14 jours | 318$ | | | | | |

Kilométrage illimité, taxe et livraison aéroport incluses. Voiture neuve, kilométrage illimité, assurance tous risques sans déductible, livraison centre-ville.

AIR FRANCE

EUROP AUTO
Détenteur d'un permis du Québec

Réservations 30 jours à l'avance

Prix par personne, basés sur deux passagers voyageant ensemble par Air France et partageant le même véhicule.



URSS 85

Soirée d'information-voyages, le jeudi 11 avril à 19h

Premier mai à Moscou — 29 avril-13 mai
Moscou, Leningrad, Minsk, Kichinev, Kiev. 1599★

De la Neva à la mer Noire — 27 mai
Moscou, Leningrad, Kiev, Yalta. — 10 juin 1789★

Arc-en-ciel de l'URSS — 23 mai-13 juin
Moscou, Irkoutsk, Alma-Ata, Douchambe, Samarkande, Tachkent, Bakou, Kiev, Leningrad. 2199★

Asie centrale — mer Noire — 13 juin-4 juillet
Moscou, Alma-Ata, Douchambe, Samarkande, Tachkent, Sotchi, Kiev, Leningrad. 2349★

Cure de mise en forme — du 30 sept. au 21 oct.
(Tour accompagné de Montréal) Places limitées!
Moscou 2, Sotchi 18. Repas, traitements, excursions, transferts. 1899★

... autres départs en juillet, août, septembre, etc.

★150$ de réduction pour les membres qui réservent avant le 4 avril!

Prix argent cdn.-occ. double comprend tous les transports, transferts, repas, hôtels première classe, excursions, spectacles, guide.

Agence de voyages
SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBEC-URSS
4570, rue Saint-Denis
Tél.: 845-5778/4945
PERMIS DU QUEBEC

АЭРОФЛОТ
Intourist



VOYAGES JOSÉE INC.
350 Jean Talon Est, Mtl., Qué. H2R 1T3
Tél.: 270-4105

Voyages JOSÉE annoncent
Voyages en Europe 1985

ISRAËL & ITALIE
Départ en septembre 85 — 15 jours
Prix : $ 1 889. p.p./occ. double
incluant avion, transfert, excursion guidé, hôtel de première classe, 2 repas par jour, frais de service, taxe d'hôtel.

TOUR D'ORIENT
Départ en juillet 85 — 15 jours
Prix : $ 2 869. p.p./occ. double
incluant avion, 2 repas par jour, hôtel de luxe, taxe et frais de service, guide accompagnateur.

SPÉCIAUX DE GROUPE
POUR LA FLORIDE EN JUILLET 85

Brochures disponibles sur demande sans aucune obligation, n'hésitez pas à nous contacter au
270-4105
Permis du Québec



à partir de $650. avion inclus 2 sem. au Maroc T/S 44

Combien?

MAROC PAS CHER ....
avec MULTITOUR
les vraies vacances

| Villes Impériales + Tanger | Tanger | AGADIR 13 NUITS | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 7 nts M.A.P. Tarif 6 nts tour | 13 nts M.A.P. Tarif | Sacha Supérieur E.P. | Atlas Supérieur M.A.P. | Bahia Supérieur M.A.P. | Dunes D'Or M.A.P. | Sahara M.A.P. |
| Base double | 799 | 699 | 650 | 795 | 745 | 780 | 900 |
| Taxes et service | 44 | 44 | 44 | 76 | 68 | 74 | 94 |
| Supplément 1 pers. | 100 | 80 | 195 | N/D | 143 | 234 | 234 |
| Enf. 2/11 ans T/S 15$ | N/D | 599 | 560 | 670 | 582 | 685 | 780 |

Quand? Départ du 16 avril en Boeing 707
Retour du 30 avril en Boeing 747

Quels hôtels? Les meilleurs de MULTITOUR

Compris?
- Le vol avec Royal Air Maroc
- Les transferts à Agadir
- 13 nuits, 2 repas par jour (sauf Sacha)
- L'assistance MULTITOUR
- La magie du MAROC

Places très limitées

Consulter votre agent de voyages
Détenteur d'un permis du Québec

multitour



CLUB VOYAGES

VOUS MÉRITEZ LA FIABILITÉ ET LE CONFORT D'UN TRANSPORTEUR RÉPUTÉ!

PARIS 499$
Du 1er mai au 20 juin

DÉPARTS DE MONTRÉAL ET QUÉBEC
599$ 21 juin au 12 août
549$ 13 août au 20 sept

GARANTIE CLUB VOYAGES:
Club Voyages vous garantit le prix le plus bas qui soit à la date choisie, sur un vol régulier en gros porteur d'une compagnie réputée.
Dans l'éventualité improbable d'une baisse des tarifs aériens ci-haut mentionnés, Club Voyages vous remboursera la différence. Dans l'éventualité plus probable d'une hausse, votre tarif est garanti.

CONDITIONS:
Paiement complet dans les sept jours suivant la réservation. Ces prix s'appliquent à certains vols hebdomadaires seulement. Séjour minimum: 7 jours. Maximum: 30 jours.
Consultez votre conseiller Club Voyages pour connaître les conditions applicables.

PLACES LIMITÉES, RÉSERVEZ MAINTENANT.
Voitures neuves Renault ou Citroën livrées à l'aéroport, passes de train et choix d'hôtels disponibles aux meilleurs prix.

Il y a une agence Club Voyages près de chez vous.
Pour la connaître, consultez le bottin téléphonique. •

238 000 CLIENTS 58 AGENCES
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC / PRINCIPALES CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

on a l'tour des voyages
CLUB VOYAGES



Le parc Catherine.

*Microcosme de l'Europe ?*

# Léningrad aperçue comme un poème

MADELEINE OUELLETTE-MICHALSKA

LE JEUNE chauffeur de taxi qui me conduit de l'aéroport à mon hôtel me tend une cigarette. Je fais vaguement signe que non et remercie. « *Nie mojna ?* », demande-t-il poliment, me croyant polonaise. Nous sommes à Léningrad, l'un des anciens bastions aristocrates de la vieille Europe. Les hommes demandent encore aux femmes si la fumée les dérange. Dans l'ascenseur, ils s'effacent pour leur céder le passage. À la salle à manger, ils se lèvent dès que vous paraissez vouloir quitter la table.

La nuit tombe. Je découvre la beauté saisissante d'un lieu où j'ai depuis longtemps rêvé de venir. Le chauffeur pointe du doigt le dôme éclairé de l'Amirauté, le musée russe, ce que je crois être l'ancien manège des chevaux de garde, une école de médecine, des bâtiments administratifs. Les lumières naissantes de la ville percent la légère couche de brume qui flotte sur les rives de la Néva comme un rappel estompé des splendeurs anciennes.

Cette ville, qui fut pendant deux siècles l'éclatante capitale de l'empire, obligea Moscou à être une grande ville de province jusqu'à la révolution d'octobre 1917. Fondée par Pierre le Grand en 1703, elle porte la trace de celui qui voyagea incognito en Europe afin de voir ce qui s'y faisait et qui entreprit l'européanisation de la Russie et son ouverture sur la mer. Léningrad est une ville du Nord qui n'a pas la sévérité des villes du Nord.

Dans son architecture et son plan d'urbanisme, c'est à la fois l'ordonnance de Versaille, la nonchalance de Venise, la majesté de Vienne et le baroque hollandais fondus dans les lignes d'un néo-classicisme allégé de méandres et de canaux. D'où que l'on soit, une chaleur et une perspective s'en dégagent. On me dit en riant qu'il y pleut 200 jours par année. Ailleurs, ce serait intolérable. Ici, l'eau est partie constituante du paysage. Elle fond les dômes, les arcades et les couleurs, ces bleus, ces rouges, ces gris et ces jaunes, en un pastel tremblé qui se réfléchit dans la Néva où la ville se dédouble et devient reflet d'elle-même.

Le lendemain, dans le car des visites panoramiques, je suis la seule francophone. On me donne une guide pour moi toute seule. Elle est brillante et passionnée. Léningrad, c'est non seulement le microcosme de l'histoire européenne, c'est un pan de civilisation, une page de littérature illustrée. Voici le palais Strogonov dont on connaît le plat mais dont on oublie que son auteur fut président de l'Académie des beaux-arts. Ici, place Saint-Isaac, vécut Diderot qui vendit sa bibliothèque à la grande Catherine II. En face, se trouve la rue Gogol en mémoire de l'illustre écrivain. Là, l'immeuble où mourut Tchaïkovsky. Assez près, la maison cossue où vécut la Dame de pique qui passa à la littérature russe.

La cathédrale Saint-Isaac a été convertie en musée. L'église Pierre-et-Paul est devenue une piscine. L'iconographie a changé. À un carrefour, un énorme panneau affiche la photo des travailleurs de choc. « Ici, précise la guide, il n'y a pas de concurrence mais de la compétition. » Et la compétition se fait naturellement avec Moscou. Au regard, cette ville est un poème. On oublie qu'elle est un important centre industriel : construction navale, électrométallurgie, électrochimie, industries textiles et alimentaires. Des turbines utilisées dans l'exploration de la Baie-James viennent, nous assure-t-on, d'ici. Également trois brise-glaces atomiques.

Pour plusieurs touristes, Léningrad est d'abord la ville immortalisée par Catherine II, la Grande Catherine, cette Allemande plus russe que les Russes, plus catholique que le pape, qui épousa le petit-fils de Pierre le Grand et s'empara du trône par un vigoureux coup d'État. C'est sous son règne que la Russie devint une puissance prépondérante en Europe. Cette femme remarquable fit du français la langue officielle de la cour. Protectrice des arts et des lettres, amie de Grimm, de Voltaire et des encyclopédistes, elle s'entoura d'artistes de talent. « Est-ce vrai qu'elle avait tellement d'amants ? », demande un jeune Américain au teint pâle. « Des protégés, rectifie la guide, pas des amants. »

C'est elle qui fit construire le Petit Ermitage et le Grand Ermitage où se trouve maintenant l'un des plus grands musées du monde. Pas moins de 400 salles étalées sur 23 kilomètres, trois millions d'objets exposés, plus de 15,000 tableaux. En gravissant l'escalier des Ambassadeurs, en traversant les salles d'apparat, la salle de bal, la salle de malachite — cette superbe pierre verte de l'Oural —, on joue au monarque pendant quelques minutes. Dans la partie occidentale du musée, les salles consacrées aux impressionnistes sont très fréquentées. On y voit des Matisse introuvables ailleurs, des Cézanne, des Renoir, des Degas audacieux qui tiennent compagnie aux vieilles dames somnolentes chargées de les garder.

On ne peut tout voir. Il faudrait rester ici des semaines. Au rez-de-chaussée, je croise des groupes d'écoliers et d'écolières. Tuniques et blazers marine, blouses blanches, foulards rouges. On marche gaiement deux par deux, suivi d'institutrices décontractées qui emboîtent le pas. Voilà des enfants comme il ne s'en trouve plus beaucoup en Amérique.

À mon hôtel, le grand et luxueux « Pribaltiyskaya » construit un peu trop loin du centre-ville avec des capitaux et des architectes finlandais, on me demande toujours si je viens de Finlande. On pense aux plus proches voisins. « Helsinki est à une heure de vol, me suggère l'un des nombreux hommes d'affaires finlandais qui s'y trouvent. Vous devriez repartir par là. » Je suivrai le cours de l'histoire. Je partirai vers le sud-est, par Moscou. Et c'est une femme sereine et costaude, entre les mains desquelles ma valise paraît peser une plume, qui me reconduira à l'aéroport. Elle racontera avec de grands gestes qu'en continuant à Moscou de Léningrad, j'aboutirais à l'avenue Léningrad de Moscou. Cette entrée en la matière, d'une logique irréfutable, fait pâlir tous les guides Michelin.

On m'a signalé hier que pour le même prix, j'aurais pu loger à l'hôtel « Astoria », rapidement entrevu non loin de la cathédrale, festonné et rose comme la belle époque, longtemps fréquenté par des célébrités mondiales. Dans tout l'URSS, les hôtels coûtent le même prix : $ 75 payables avant le départ si vous y allez, comme moi, en touriste individuelle non invitée par des organismes officiels, non encadrée par une agence de voyage québécoise. Il est alors prudent de revoir l'alphabet cyrillique afin de pouvoir déchiffrer le nom des rues. Et se munir d'un dictionnaire franco-russe sera utile et agréable au restaurant et dans les lieux publics.

L'amabilité et la serviabilité des gens sont grandes, mais le russe est une langue qui se décline. En latin, souvenez-vous, *rosa* fait parfois *rosae* ou *rosam*. Néanmoins, dans tous les services touristiques on parle anglais (prioritaire) et français. Cette dernière langue reste l'idiome préféré de l'élite qui laisse aux jeunes l'engouement de l'anglais et l'amour de la musique américaine. Mais le grand choeur de l'Armée rouge, la balalaïka, la valse ancienne, autant l'entendre ou la danser avant le départ. C'est devenu un luxe comme le caviar et la vodka.

Sur le chemin de l'aéroport, je veux voir satisfaire un dernier caprice. Je dis que j'aimerais beaucoup entendre de la musique russe. On essaie tous les postes. Chansonnettes allemandes, ritournelles et disco américaines. On tape sur l'appareil, m'expliquant que la musique est américaine mais que la radio et bel et bien russe.

# Moscou et Varsovie : toute la différence du monde

TONY BARBER

MOSCOU (Reuter) — Un Occidental arrivant pour la première fois à Varsovie de Paris est si étonné de l'environnement communiste auquel il est peu habitué qu'il croit être à Moscou.

Mais il rencontre un visiteur occidental venu de Moscou, qui lui dit que le contraste est tel entre les capitales soviétique et polonaise que Varsovie, pour lui, c'est comme Paris.

Petite plaisanterie, qui n'en est pas moins révélatrice, comme c'est souvent le cas en Europe de l'Est. Les différences entre l'Union soviétique et la Pologne, son allié et voisin immédiat, sont frappantes, profondes et — aux yeux de certains — tout à fait immuables.

Dans les rues et les parcs de Moscou, de grandes bannières rouges sont déployées, qui vantent en écriture cyrillique les objectifs du PCUS. Les bustes et statues de Lénine sont aussi très en vue, de même que sont reproduites sur de vastes panneaux les citations des discours du président et chef de l'État.

À Varsovie, le maître du pays, le général Wojcieh Jaruzelski, ne reçoit pas ce genre d'honneurs, et le regard est davantage attiré par des enseignes telles que « Dancing » et « Cocktail Bar » que par les slogans dans la rue.

De l'avis commun des résidents occidentaux, la vie des spectacles à Varsovie est certainement modeste quand on la compare à ce qui se passe dans des villes comme New York ou Paris.

Les diplomates, hommes d'affaires et journalistes à Moscou n'en évoquent pas moins avec nostalgie leurs séjours dans la capitale polonaise et affirment que Varsovie fait figure de véritable centre de loisirs, par comparaison avec le centre du communisme mondial.

Il faut une énorme somme de patience et une détermination bien chevillée quand on veut se rendre dans l'un des trop rares restaurants de Moscou, gardés par des portiers à la forte carrure, qui vous déclarent sans réplique possible qu'il n'y a plus de place, et dissuadent les plus affamés de poursuivre leur quête.

Dans les restaurants polonais, où les serveurs sont embarrassés de faire remarquer que la crise économique restreint l'éventail des plats inscrits au menu, il est assez fréquent que l'on demande aux clients occidentaux de signer le livre des visiteurs avant de partir.

Les clients dans certains hôtels de Varsovie ont aussi la possibilité de se rendre au cabaret pour assister à des séances de *strip-tease* et à diverses autres attractions.

Il arrive également que la télévision nationale polonaise diffuse des succès du cinéma occidental, tel récemment *Le Dernier Tango à Paris*, interprété par Marlon Brando.

Ce libéralisme relatif a peu d'équivalents à Moscou, où l'un des feuilletons les plus populaires de la télévision avait récemment pour thème la lutte des agents de la sécurité soviétique pour déjouer les infâmes desseins de l'espionnage américain.

C'est dans les hôtels que certaines des différences entre Moscou et Varsovie sont le plus évidentes.

À Moscou, il est quasiment impossible aux Russes ordinaires de se rendre dans les hôtels réservés aux étrangers, dont les accès sont sévèrement gardés.

Dans la capitale polonaise au contraire, pratiquement tout le monde a le droit de pénétrer dans les hôtels pour rendre des visites et faire des achats dans les Pemex — les boutiques autorisées à vendre des produits qu'on ne trouve pas dans les magasins d'État — pour autant qu'ils sont effectués en dollars ou autres devises occidentales possédées légalement.

L'équivalent soviétique du Pemex est le Beriozka, et tout client russe qui détient légalement des devises fortes, comme par exemple un diplomate ayant travaillé à l'Ouest, est quelqu'un d'exceptionnellement privilégié.

Contrairement à leurs voisins soviétiques, des millions de Polonais peuvent se procurer des dollars, soit comme dons parfaitement légaux que leur font des parents à l'Ouest, soit par des tractations illicites sur le vaste et prospère marché noir polonais.

Bien que l'idéologie marxiste exclut la survie de l'entreprise privée, l'agriculture reste en grande partie dans des mains individuelles en Pologne, alors que les exploitations soviétiques, tout en laissant une petite place aux efforts privés, sont collectivisées ou propriété de l'État.

Les contacts personnels avec la population sont également sous l'étroite surveillance des autorités. Les étrangers habitent dans des résidences séparées, gardées comme si c'étaient des casernes.

Les Occidentaux à Varsovie sont libres de se trouver un logement n'importe où dans la ville, bien que cela implique qu'ils doivent endurer les tracas quotidiens de Monsieur tout-le-monde, tels que les coupures de courant inopinées en plein hiver.

# Le palais de Catherine renaît

POUCHKINE (AP) — Des millions de roubles ont été investis et 30 années de travaux ont été nécessaires pour restaurer le palais de Catherine, qui reste un des rares monuments à exposer le luxe dans lequel vivait la noblesse russe avant la révolution de 1917.

Le palais, pillé et brûlé par les troupes nazies durant la Seconde Guerre mondiale, a été restauré dans toute sa grandeur, « car c'est un monument cher à notre histoire, notre culture et notre architecture », explique un guide. Les visiteurs sont avertis que la rénovation de ce vestige de la splendeur impériale aurait eu l'approbation de Lénine, dont le portrait figure à l'entrée accompagné de ces mots : « La beauté doit être préservée ».

L'opulence des dômes en oignon dorés, et les oeuvres d'art inestimables que renferme le palais témoignent de l'époque où l'élite au pouvoir arpentait le *Tsarskoye Selo* : le village du tsar. Les artisans ont reconstitué les parquets, restauré les tapisseries et les carreaux des cheminées décorés à la main.


Guerre des prix... Guerre des prix... Gue

LA NOUVELLE CLASSE TOURBEC 85

TOURBEC libère PARIS!

AVION + AUTO 599$ base double
Avion: depart du 4 mai au 26 juin
Auto: Citroën LNA, 3 semaines

Vols Montréal/Paris/Montréal
Sans escale
455$ par personne



| Tarif Tourbec été 85 | |
|---|---|
| Jusqu'au 24 avril | 455$ |
| du 25 avril au 27 juin | 499$ |
| du 28 juin au 20 juillet | 599$ |
| du 21 juillet au 24 août | 549$ |
| du 25 août au 28 octobre | 499$ |

Taxe canadienne de transport non comprise: 15$

Tous les détails à Tourbec

| | |
|---|---|
| Tourbec Montréal | |
| 535, rue Ontario est | 288-4455 |
| 3506, av. Lacombe | 342-2961 |
| Tourbec Québec | |
| 1178, av. Cartier | 522-2791 |
| Tourbec Sherbrooke | |
| 29, rue King ouest | 563-4474 |

Détenteur d'un permis du Québec

Qui suis-je?

Le printemps venu, je me prépare à partager les joies de la découverte de nouveaux horizons avec mes co-voyageurs adolescents ou adultes. Ensemble nous disposerons d'un itinéraire souple selon nos goûts et nos envies du moment. Ensemble nous irons apprendre plus sur de nouveaux pays et leurs habitants, et plus sur nous-mêmes. Nous trouverons un consensus sans trop de difficultés car nous ne sommes que 8 à 10 personnes. La petite taille de notre groupe présentera celui-ci comme une ressource plutôt qu'une contrainte comme c'est trop souvent le cas pour des groupes plus importants. Les premiers départs de mai arrivent bientôt; tout autour de moi, on ne parle que de partir, alors, qui suis-je? *Réponse:* Je suis animateur chez CLUBTOUR et j'ai bien hâte de vous connaître.

*Venez me rencontrer LUNDI LE 1er AVRIL à 20:00 Hôtel Holiday Inn Le Richelieu, 505 est, rue Sherbrooke Mtl. Salles Athos & Aramis*

Pour information:
(514) 844-2851
de l'extérieur: 1-800-361-5080

Clubtour

(Publi-Reportage)

*À l'occasion du 3ième centenaire de J.S. Bach*

Voyage spécial en

ALLEMAGNE - AUTRICHE

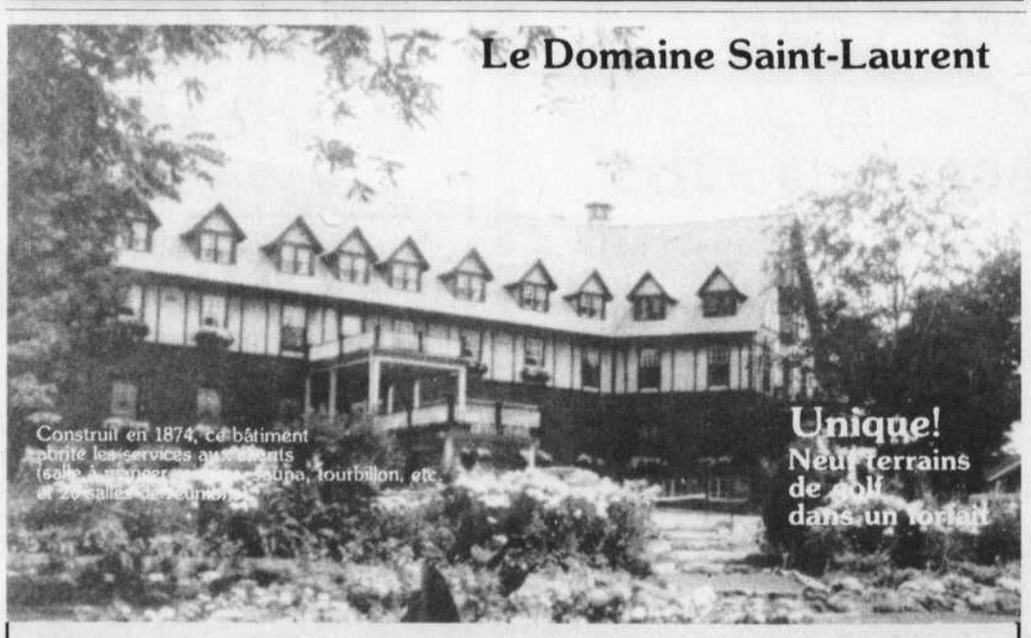
avec possibilité de concerts à Wurzburg, Bayreuth, Munich, Vienne, Salzbourg.

- Également tour des abbayes baroques
- Causeries sur la civilisation allemande

6 - 20 mai Direction André MALAVOY

1 687 $ avec partout des hôtels de luxe ou de 1ère classe
En plus: avion 678 $

Voyages ANDRÉ MALAVOY
1255 Université, suite 1106
Montréal, P.Q. H3B 3W7
permis du Québec
Tél.: 861-2485
*«Depuis 1956... Qui dit voyage, dit Malavoy!»*




Plus qu'un hôtel, un Centre de Villégiature complet.

L'accès à tout un monde de vacances à votre portée.

Hébergement en hôtel, en condominium ou en villa.
Demandez le dépliant des forfaits.

Domaine St-Laurent de Compton
C.P. 180, Compton
Québec J0B 1L0
(819) 835-5464
Mtl.: 397-9667

hôte
Le plus important réseau hôtellier au Québec
1-800-361-6162
Télex: 055-62261

Membre de Resort Condominiums International inc.

PÈLERINAGES À L'ÉTRANGER 1985

- **EUROPE ET TERRE SAINTE: (20 jours)**
  12 mai, 3 175$, dir. P. Denis Paquin, o.m.i. 14 juil.: 3 350$, dir. P.P-E Poulin, o.m.i.: 15 sept. 3 250$, dir. P.R. Boissonneault, o.m.i.
- **PÈLERINAGE CHARISMATIQUE (12 jours en Terre Sainte). Départ 30 avril**
  1 975$, animation: Alliance de Trois-Rivières, Montréal, Tel-Aviv, Haïfa, Nazareth, Tibériade, Jéricho, Jérusalem, St-Sépulcre, Bethléem.
- **POLOGNE, TERRE DE JEAN-PAUL II (15 jours). Départ 15 juillet.**
  1 950$, dir. P.-Jean-Louis AREL, o.m.i.; Varsovie, Gdansk, Czestochowa, Auschwitz, Nova Huta, Cracovie, Zakopane, etc.
- **CONGRÈS EUCH. INT. À NAIROBI, Kenya**
  Dép. 7 août — Congrès, visites, excursions: dir. L. Montour, o.m.i.; TOUR A: 2 885$ 7-19 août; TOUR B: 3 575$, 7-24 août; TOUR C: 4 165$, 7-26 août.
- **PÈLERINAGE INT. OBLAT (15 jours)**
  Dép. 14 sept. Prix revisé: 2 325$; dir. L. Montour, o.m.i. Paris, Lisieux, LOURDES, Aix, Marseille, Nice, Assise, ROME et ext. fac. en Terre Sainte.
- **JORDANIE ET ISRAEL (15 jours)**
  Dép. 14 oct. 2 250$; dir. P. Marc Bilodeau, o.m.i. Montréal, Amman, Jerash, Petra, Jéricho, Tibériade, Nazareth, Jérusalem, Bethléem, etc.
- **CROISIÈRE-PÈLERINAGE (St-Paul) (15 jours)**
  Dép. 20 oct. à compter de 2 640$; dir. A. Cyr, o.m.i. Paris, Nice, Malte, Antalya, Pergé, Jérusalem, Athènes, Corinthe, Ephèse, etc.
- **L'ÉGYPTE DES PHARAONS (15 jours)**
  Dép. 13 oct. 2 375$; dir. P. Noël POISSON, o.m.i. Montréal, LeCaire, Louksor, Karnac, Assouan, Pyramides, Musée du Caire, etc.
- **SUR LES PAS DE JÉSUS AVEC MARIE (15 jours en Terre Sainte)**
  Dép. 18 août; 2 175$; Pèl. d'approfondissement spirituel en Israël. Animatrice: Micheline Gagnon.

DEMANDEZ NOS BROCHURES DÉTAILLÉES

*Adresse:* PÈLERINAGE À L'ÉTRANGER DU CAP INC.
615, rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine (Qué.) G8T 4H3
Tél.: (819) 376-1954 (permis du Québec)

# CRACOVIE
## entre le présent et le passé

GEORGE TOMBS

LE SOLEIL perce une légère fumée de charbon, et partout la neige est en train de fondre. Je marche le long d'une petite forteresse à tours rondes, et par une porte de l'enceinte du *Stare Miasto*, la vieille ville, j'entre dans une rue étroite.

Un tzigane chauve fait sangloter un violon posé sur ses genoux. Les piétons, transis malgré leurs manteaux en peaux de mouton brunes, ne s'attardent guère en chemin. Au bout de la rue Florianska, du haut de la tour d'une imposante église gothique, retentit aux quatre vents le clairon du *hejnal*, appel millénaire à la liberté.

Midi à Cracovie. Une fine couche de neige lui sied tellement bien, à cette ville où l'espoir d'un printemps fleuri semble être étouffé par les doigts glacés de l'hiver. Quelques pas encore et j'entre dans le vaste *Rynek Glowny*, la place du Marché, bordée de belles maisons bourgeoises et de palais à façades grises, véritable foyer de la ville et site de grands moments historiques.

Bien sûr, on parle d'histoire, dans cette ancienne capitale royale de Pologne, où Casimir le Grand invita l'empereur Charles IV à un somptueux festin au XIVe siècle; où l'on reçut l'hommage de l'archiduc teuton Albert de Hohenzollern deux siècles plus tard, à une époque où la Pologne était deux fois plus grande que la France; où le révolutionnaire Kosciuszko prêta serment, en 1794, de lutter contre la Russie, la Prusse et l'Autriche, qui venaient de se partager la Pologne.

Autant de souvenirs qui hantent la place, fréquentée aujourd'hui par de nouveaux héros, monsieur et madame Tout-le-Monde, en bleus de travail, qui dépensent toute leur énergie nerveuse à trouver de quoi vivre.

Cette lutte permanente, cette lutte pour la survie, a marqué le visage de la Pologne. Dans la rue Szewska, des gens attendent, épuisés, dans la queue devant une boutique. Au coin de la rue Podwale, un tramway ralentit dans une pluie d'étincelles bleues, et les passagers montent et se serrent, ronchonnent contre leurs voisins, écrasent leurs paquets dans leurs bras.

Plus tard, à l'heure de la collation, l'invité venant d'Occident ne saura quel tour de force aura été nécessaire pour qu'on lui serve une bonne tasse de *barszcz* (soupe aux betteraves) et des plats de biftek (très rare) ou de *bigos* (choucroute aux champignons et saucissons). Tout cela avec un charme et une simplicité des plus séduisants.

Revenons au coin de la rue. On tourne ici à gauche, pour longer les *Planty*, parc mince et boisé qui encercle la vieille ville et mène jusqu'au Wawel, superbe colline dominant Cracovie et la Vistule. Le Wawel abrite non seulement le château royal, ancien siège des rois du Moyen Âge et de la Renaissance, mais aussi la cathédrale, siège de l'archevêque Karol Wojtyla, devenu en 1978 le pape Jean-Paul II. La colline étant aussi le site original de l'université Jagellone, une des premières d'Europe, et de la Cour suprême, est donc un lieu significatif pour les pèlerins de la Nation, de la Foi et de la Culture, toutes trois soudées dans le coeur des gens de Pologne par la force de leur histoire.

Sous les tours, à l'entrée de la cathédrale, une religieuse me dit : « Entrez, c'est la messe. » Pendant qu'un évêque célèbre les rites, des touristes soviétiques en délégation passent commes des ombres devant les flammes vacillantes des cierges de prière.

La cathédrale abrite des trésors tels des cercueils de martyrs et des sarcophages de rois, et le château voisin, de belles oeuvres d'art remontant aux origines des tribus slaves de la région.

Du haut du Wawel, on peut voir tout Cracovie : au premier plan, Kazimierz, où la *Stara Boznica* (la vieille synagogue), transformée en musée, commémore le passé tragique du ghetto juif, et à l'horizon les cheminées gigantesques de Nowa Huta, la « nouvelle fonderie ». Dans cette ville industrielle que le régime communiste voulait modèle et athée, l'énorme église paroissiale en forme de bâteau est une aussi grande preuve de la détermination des ouvriers polonais que le *pomnik* ou statue à trois ancres de Solidarité, devant les chantiers navals de Gdansk au nord du pays. Ceux-ci sont d'ailleurs deux des rares beaux monuments bâtis depuis la guerre.

La région de Cracovie a aussi son aspect campagnard. À quelque 12 km au sud-ouest, en suivant en amont la Vistule, on arrive à Tyniec. Là, un traversier s'enfonce dans le brouillard d'hiver, et les branches de bouleaux, alourdies par le poids de glace luisante, se penchent sur les bancs. Jour de fête, des chasseurs sillonnent les champs avec leurs chiens.

Encore aujourd'hui, des chevaux tirent les charettes dans des villages qui ont gardé leur caractère traditionnel. Les maisons sont groupées autour de vieilles églises gothiques en bois, ou, comme dans le cas de Tyniec, près de grandes abbayes. À 50 km de Cracovie, au pied des monts Beskid Maly, se trouve Wadowice, lieu de naissance du pape, et un peu plus loin la chaîne des Tatras, haute comme les Rocheuses, propice aux randonnées et au ski.

À l'ouest de la ville, à quelques 70 km, on peut visiter Auschwitz. Une partie du camp d'extermination nazi fut reconstruite après la guerre afin de montrer à tous l'horreur diabolique des chambres à gaz, des incinérateurs, des abat-jours et du savon faits de peau humaine.

Ceux qui se déplacent à Birkenau sont frappés à la vue des vastes champs déserts où les portes des *blocks* ballottent au vent sifflant. Dans ce lieu, quatre millions de gens ont trouvé une mort cruelle. Plus de la moitié d'entre eux étaient des juifs venant de l'Europe occupée, d'autres des tziganes ou des chrétiens de Pologne.

Si le martyre de millions d'innocents laisse une impression de désespoir, c'est à Czestochowa, à 162 km au nord-ouest de Cracovie, que des millions de pèlerins se rassemblent chaque année pour fêter la Pentecôte et l'Assomption. Beaucoup de jeunes font leurs pèlerinages à pied, surtout en août, en groupes partant de toutes les régions. En effet, l'espoir de la Pologne semble être nourri par de continuelles visites au monastère de Jasna Gora (la Montagne lumineuse). Aux innombrables offrandes *ex voto* à la Vierge noire de Czestochowa s'ajoute la médaille du prix Nobel de la paix, Lech Walesa.

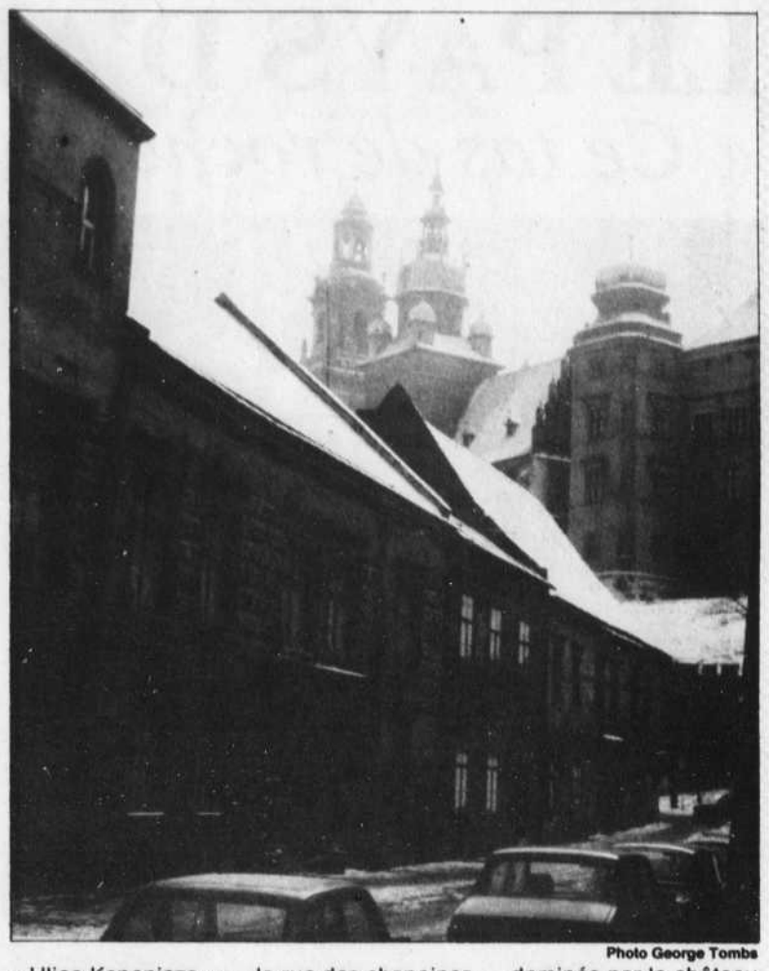


Photo George Tombs

« Ulica Kanonicza » — la rue des chanoines — dominée par le château du Wawel et la cathédrale.

*«Je choisis le voyage qui contente mes goûts et qui répond à mes besoins».*

Des destinations et itinéraires les mieux préparés pour vous par des conseillers qui ont traversé plus de 70 ans d'expérience

aussi des voyages à prix spéciaux

Agence établie depuis 1965

Montambault inc. VOYAGES

512 boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval 667-5900
Permis du Québec Ligne directe: 388-8870

DÉCOUVREZ «UNIVAIR»
EN TOUTE CONFIANCE
CIRCUITS AUTOCAR
YOUGOSLAVIE
à son meilleur
4 départs
— la mer
— la montagne
— la musique
— un peuple accueillant
poss. MEDJOUGORYE
*Demandez le feuillet*



*Un petit conseil*
APPRENEZ UN PEU D'ITALIEN
univair
COÛTS INCROYABLES
ON CONNAÎT LE VOYAGE

| | |
|---|---|
| VOYAGES AIR-MER INC. Sorel 742-0426 | VOYAGES CHÂTEAUGUAY INC. Châteauguay 691-3113 |
| VOYAGES CHAMPLAIN INC. Greenfield Park 465-2820 | VOYAGES ROBILLARD INC. Repentigny 585-2854 |
| VOYAGES ATLAS Montréal 527-8881 | VOYAGES NOVASOL INC. Terrebonne 471-1266 |
| VOYAGES DANIEL INC. Chambly 658-0654 | VOYAGES VERDUN INC. Verdun 761-5561 |

Permis du Québec

GRÈCE

NAUSSICA — 2 SEM.
Athènes: 3 jrs + Circuit classique: 4 jrs + Croisière: 4 jrs + Séjour-plage: 3 jrs
*à compter de* 1 998$

MEGALOS — 3 SEM.
Athènes: 3 jrs + Grand tour de Grèce: 9 jrs + Croisière: 7 jrs (Îles Grecques, Égypte, Israël) + Séjour-plage: 2 jrs
*à compter de* 2 698$

ICAROS — 3 SEM.
Athènes: 4 jrs + Circuit classique et Météores: 5 jrs + Croisière: 7 jrs (Îles Grecques et Turquie) + Séjour-plage: 5 jrs (Vouliagmeni ou Rhodes)
*à compter de* 2 828$

ODDYSEOS — 3 SEM.
Athènes: 5 jrs + Circuit classique: 4 jrs + Croisière: 7 jrs (Îles Grecques et Turquie) + Séjour-plage: 5 jrs (Rhodes)
*à compter de* 2 768$

Departs de Montreal tous les samedis — Avion inclus
KLM terratours
Detenteur d'un permis du Québec
«Consultez votre agent de voyages»

LES QUATRE MEILLEURS GROUPES ORGANISÉS EN EUROPE LES VOICI:
IL VOUS FAUT RÉSERVER VOTRE PLACE AU PLUS TÔT — UN DÉPÔT DE 10% SUFFIT: 523-2143-44



LES ILES BRITANNIQUES
DÉPART LE 3 MAI — ACCOMPAGNÉ
ANGLETERRE - IRLANDE - ÉCOSSE ET LE PAYS DE GALLES: 3 SEMAINES
• MAJORITÉ DES REPAS — EXCELLENTS HÔTELS
• UN TOUR TRÈS COMPLET L'AVION INCLUS

GRAND TOUR D'ITALIE: — 3 SEMAINES
DÉPART LE 24 AOÛT — ACCOMPAGNÉ
ROME - SORENTE - CAPRI - AMALFI - ASSISE - FLORENCE - MONTE CATINI - PISE SIENNE - VENISE - LAC DE GARDE - SIRMIONE MILAN ETC... EN AUTOCAR DE LUXE
*EN PRÉPARATION: TOUR D'EUROPE—Juillet-août*



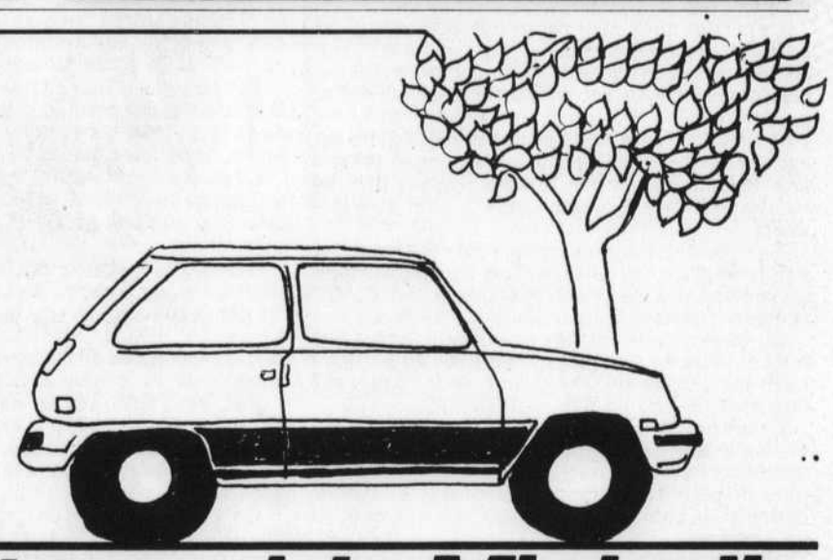
GRAND TOUR DE FRANCE
DÉPART LE 17 JUIN — ACCOMPAGNÉ
PERSONNE N'OFFRE UN TOUR AUSSI COMPLET!
25 JOURS D'ENCHANTEMENT DANS CE SI BEAU PAYS
3 REPAS PAR JOUR EN CIRCUIT - HÔTELS BIEN CHOISIS
• L'AVION INCLUS — AUTOCAR DE LUXE AVEC TOILETTES



CROISIÈRE + TOUR DE GRÈCE
DU 6 AU 29 SEPTEMBRE
• CROISIÈRE AUX ÎLES GRECQUES SUR LE CHIC RENAISSANCE
• GRAND TOUR DE LA GRÈCE ANTIQUE EN AUTOCAR
• SÉJOUR D'UNE SEMAINE À L'ÎLE DE RHODES
• HÔTEL DE LUXE ET PREMIÈRE CLASSE - AVION INCLUS

DEMANDEZ LA BROCHURE
VOYAGES YVON DUPUIS
FRONTENAC ET ONTARIO
*VENEZ NOUS VOIR!*
523-2143
CLUB VOYAGES YVON DUPUIS

L'Europe champêtre



avec Voyages La Cité et votre guide Michelin

*La France, l'Italie et toute l'Europe! Dès votre arrivée à Paris, votre RENAULT vous attend.*
*2 semaines à compter de* **965$can** *– 3 semaines à compter de* **1098$can** *Base double*
**incluant avion, voiture, hôtels, déjeuners etc . . .**
*«Les prix mentionnés pour 2 et 3 semaines s'entendent pour 13 et 20 nuits dans des hôtels de la chaîne CLIMAT DE FRANCE à travers la France uniquement».*



®MARQUE DÉPOSÉE MICHELIN

MICHELIN®
Gratuit en prime
• Une carte Michelin de votre choix par voiture.
• Un célèbre guide vert Michelin par personne ou, au choix, un guide rouge par voiture.

LA GARANTIE
Voyages La Cité
Nous vous garantissons que le prix de vos achats n'augmentera pas dès son règlement final.
De même nous vous ferons profiter de toute baisse de tarif même si vous en avez effectué le règlement total.

*N.B. Les prix sont basés sur des départs en basse saison et varient selon les dates, les durées de séjour et le type de voiture.*

VOYAGES LA CITÉ

*...Ah si l'Europe m'était contée...*

AIR CANADA RENAULT Climat DE FRANCE®

Détenteurs d'un permis du Québec

**Promenade La Cité** — Tél.: 288-0830
**231, St-Jacques** — Tél.: 288-1125
**Carrefour Laval** — Tél.: 687-7912

# LE PAYS D'ARLES

## *« Ce tas de roches qui m'est un pays . . . » (Alphonse Daudet)*



Photos Monique Nuytemans

Au pays d'Arles, on renoue connaissance avec le moulin d'Alphonse Daudet. Ci-dessous : les arènes romaines.



**MONIQUE NUYTEMANS**

ARLES (Provence) — On ne dit pas la ville d'Arles mais bien le pays d'Arles. C'est qu'Arles était autrefois un royaume appartenant d'abord au roi Bozou qui était un consul romain. Ce petit royaume ne fut rapatrié à la France qu'en 1481 par Louis XI. Mais si le royaume n'existe plus depuis le XVe siècle, l'appellation de « pays d'Arles » est restée. Et puis, c'est tellement plus joli de dire : « Je vais au pays d'Arles », plutôt que : « Je vais à Arles. »

Arles est un pays que Chateaubriand qualifia de musée en plein air. Il eût d'ailleurs été curieux qu'il en fût autrement. Car grâce à sa situation géographique, à la croisée des chemins entre l'Italie et l'Espagne, le pays d'Arles a reçu des touristes de marque depuis la plus haute antiquité.

La ville fut fondée par Jules César en 46 avant Jésus-Christ et ses légions y laissèrent leurs traces : colisée, forum, théâtre, thermes et cryptoportiques. Car quand les Romains ne faisaient pas la guerre ils construisaient. Assez de monuments anciens pour occuper un touriste moderne — mais consciencieux — pendant plusieurs jours.

À ce palmarès de monuments romains, le visiteur peut ajouter quelques trésors de l'ère chrétienne avec la cathédrale de Saint-Trophime et son cloître spectaculaire.

Au centre-ville, la place de la République témoigne de tous les styles architecturaux, à commencer par ses cryptoportiques du premier siècle avant Jésus-Christ en passant par sa cathédrale romane du XIIe siècle, sa mairie du XVIIe, et finalement son siège épiscopal du XVIIIe. Il est donc normal qu'une visite de la ville commence ici.

Mais qu'est-ce donc que des cryptoportiques ? Ce sont des « portes cachées », selon le sens grec du mot. Mais, en fait, ce sont des fondations du forum romain qui se situent sous la mairie. Ils sont en parfait état de conservation et sont la fierté de cette ville dont l'occupation romaine s'étala sur 500 ans et sur deux périodes : celle de Jules César et celle de Constantin au IVe siècle.

Constantin fut le premier empereur romain à reconnaître la chrétienté et c'est sous son règne que débuta l'art chrétien. Si bien qu'au musée lapidaire, situé lui aussi sur la place de la République face à la cathédrale, on retrouve, côte à côte, des sarcophages païens et des sarcophages chrétiens sculptés de même façon, dans le même marbre, mais avec des personnages totalement différents.

Du théâtre romain il ne reste que deux colonnes. Par contre, les arènes sont spectaculaires. Sans doute moins bien conservées que celles de Nîmes, elles sont pourtant plus hautes. Tout comme à Nîmes, ces arènes servirent de forteresse au Moyen Âge et elles sont aussi, de nos jours, utilisées pour des courses de taureaux.

La ville compte aujourd'hui 50,000 habitants. Elle en comptait 100,000 au temps des Romains. C'était une importante colonie à partir de laquelle Jules César voulait conquérir Marseille. Exploit qu'il réussit grâce à l'aide des Arlésiens qui lui construisirent des barges à fond plat pouvant naviguer en eau peu profonde avant d'atteindre la mer.

Remarquables également comme travail de génie sont les thermes de Constantin et surtout l'aqueduc qui les alimentait. De 50 km plus loin, il amenait les eaux de source des montagnes vers Arles.

Dans une ville au passé aussi prestigieux, les ingénieurs s'arrachent les cheveux, parce que chaque fois qu'ils creusent on trouve des vestiges romains. C'est ainsi qu'il y a deux ans on découvrit, en creusant pour un *parking*, plus de 100 mètres carrés de mosaïques romaines !

Dans sa période contemporaine, Arles eut un résident célèbre. Vincent van Gogh passa 14 mois à Arles et y peignit 200 toiles avant qu'il ne s'interne lui-même à Saint-Rémi (près des Baux) où il resta plus d'un an.

Pour mieux goûter à cette Provence chantée par Frédéric Mistral et vantée par Alphonse Daudet, il faut prendre la route et se pénétrer de ces paysages changeants sous une voûte céleste dont Van Gogh fut l'amant. Il faut aller en direction du nord-est du pays d'Arles, jusqu'aux pieds des Alpilles, et descendre ensuite vers le plein sud en passant par les Baux de Provence et par le moulin d'Alphonse Daudet. On constate qu'il y a peu de régions en France qui, sur un espace aussi restreint, rassemblent une telle variété de paysages et une histoire monumentale aussi riche.

Une de ces excursions mènera à l'abbaye de Montmajour, forteresse perchée au faîte d'une colline et riche de trois églises des Xe et XIIe siècles.

Ensuite on passera par Fontvieille pour faire un pèlerinage au moulin de Daudet, ce même moulin des fameuses *Lettres de mon moulin*. Très romantique, il se dresse dans une campagne aride, sur un rocher entouré d'une forêt de sapins. Alphonse Daudet aimait cet endroit par-dessus tout autre. Il en dit simplement : « Ce tas de roches qui m'est u pays . . . » Un petit musée iconographique se situe au pied du rocher et peut être visité moyennant une légère admission.

Puis le paysage change. On s'approche de rochers calcaires à escarpements brusques. Et là, au milieu d'éboulis de rochers et de pierres, se dresse dans les cieux la cité des Baux, capitale des anciens chevaliers des Baux dont le fier blason proclame : « Race d'aiglons, jamais vassale. »

Cette cité creusée dans le roc faisait l'admiration de Frédéric Mistral qui avoua que « des baux je ferai ma capitale ». Et il paraîtrait d'ailleurs que c'est ici, à Val-d'Enfer, que Dante aurait pris son inspiration.

Le site des Baux est unique, dentelle de pierre créée par Dieu et modelée par l'Homme. Une cité prospère au Moyen Âge qui fut délaissée par la suite et qui revit aujourd'hui sous forme d'attraction touristique.

Les ruelles tortueuses, les maisonnettes fichées dans le roc, tout est à nouveau actif comme une ruche. Échoppes, cafés, restaurants, terrasses, magasins de toile de Provence, tout ici attire un vaste nombre de touristes qui s'émerveillent de cette étrange formation géologique, tout en jouissant du privilège de pouvoir s'y restaurer, s'y reposer dans un cadre vraiment exceptionnel.

Ils visiteront la jolie église où l'on dit que Mireille, l'héroïne de Mistral, venait prier pour son Vincent blessé.

Les bergers de la région restent très attachés aux Baux, et à Noël ils viennent y célébrer la messe de minuit en apportant un agneau en sacrifice.

En pays d'Arles, on logera peut-être au Jules-César sur le boulevard de Lisses. En dépit de son nom guerrier, cet hôtel est un ancien couvent de carmélites du XVIIIe siècle. Les cellules ont été transformées en chambres de luxe donnant sur le cloître où un immense figuier a pris racine dans le puits central.

Attenant au couvent est la chapelle qui est, depuis peu, transformée en salle d'exposition pour la plus grande crèche du monde, dont les personnages sont des santons d'art (poupées provençales). Elle occupe toute la chapelle et, en plus de la crèche traditionnelle, on admire des jeux d'eau, des ponts, des marais de Camargue, une maison de *gardian* (berger de Camargue), des batailles aquatiques simulées et, bien sûr, le moulin d'Alphonse Daudet. Cette exposition vaut grandement la visite.

Puis on reprend la route vers Cassis et Marseille, une autre étape sur la route du Midi.

# LA CAMARGUE

## ☐ *Gardians, gitans et flamants . . .*

**CHARLES KAHN**

SAINTES-MARIES-DE-LA-MER (PC) — Cowboys armés de tridents, lieux de pèlerinage gitans, marais salants et flamants roses.

En voulez-vous davantage ? Ajoutez-y des combats de taureaux . . . sans effusion de sang, et vous avez là un portrait de la Camargue, cette région isolée de la Provence, au Sud de la France.

La Camargue commence au sud d'Arles, d'où elle s'étend vers le sud. Elle est bordée par les deux bras du delta du Rhône qui se déverse dans le golfe du Lion, sur la Méditerranée.

La portion nord, avec ses grands arbres et sa végétation luxuriante, et la portion sud, faite de marais salants et de dunes de sable, sont séparées par une plaine sablonneuse parsemée de lagunes et de petits étangs.

Considérée comme l'une des rares régions encore sauvages de l'Europe, la Camargue compte une population d'à peine 10,000 personnes, dont les cowboys français connus sous le nom de *« gardians »*.

Équipés de tridents et chevauchant des montures à la robe grise, les gardiens sont les traditionnels surveillants des troupeaux de taureaux et des petits chevaux robustes qui parcourent la région.

On peut encore voir les cabanes blanches aux toits de chaume typiques qui abritent les *gardians* mais le mode de vie traditionnel de la Camargue disparaît de plus en plus rapidement.

La lutte contre le sol imprégné de sel et d'eau est en bonne voie de réussite, faisant reculer le désert marécageux et son écologie particulière. De plus en plus, on plante des vignes et on profite de l'abondance d'eau pour cultiver plantes fourragères et riz en quantité.

L'industrie reliée à ces cultures prend de l'expansion et les touristes commencent à découvrir les attraits de la région.

Mais le gouvernement français s'est assuré de préserver plusieurs des attractions naturelles de la région. Depuis 1970, 85,000 hectares ont été désignés zone de parc naturel.

Un réserve zoologique et botanique de 13,500 hectares a été instituée afin de protéger la faune et la flore locales. L'accès à la réserve est limité aux scientifiques et chercheurs.

Cependant, le grand public est le bienvenu au parc ornithologique de Pont-de-Gau, à quatre kilomètres au nord des Saintes-Maries-de-la-Mer, capitale officieuse de la Camargue.

La majeure partie du parc offre un panorama typique de la région. Les visiteurs y rencontrent parfois un représentant de cette espèce d'oiseau qui a fait la renommée de l'endroit, le flamant rose, ainsi que des chevaux camarguais galopant en toute liberté. Plusieurs espèces d'oiseaux aux couleurs vives peuvent être admirées dans de vastes enclos.

Ceux qui préfèrent l'automobile à la marche peuvent explorer diverses routes qui entourent le coeur de la Camargue, offrant des vues diversifiées de l'immense étang de Vaccarès et des marais salants d'où provient une grande partie du sel de mer produit sur les côtes françaises.

Quant aux Saintes-Maries-de-la-Mer, où les plages sablonneuses s'étirent sur des kilomètres, c'est probablement l'un des meilleurs endroits pour jouir de l'atmosphère de la Camargue.

On peut y assister, entre autres spectacles, à des combats de taureaux et monter à cheval dans les nombreux manèges voisins.

Mais c'est l'église de la ville, construite au XIIe siècle, qui constitue sans aucun doute l'attraction la plus fascinante de la ville. Bâtie à l'image d'une forteresse, elle est ceinte de remparts qui offrent un coup d'oeil incomparable sur la ville et de la mer.

L'église honore les deux Marie commémorées dans le nom de la ville. La tradition provençale veut que vers l'an 40 ans après Jésus-Christ, Marie Jacobe, soeur de la Vierge Marie, et Marie Salomé, mère des apôtres Jacques le Majeur et Jean l'Évangéliste, aient été forcées de quitter Jérusalem en compagnie de leur servante noire, Sara, et de plusieurs autres disciples du Christ. On les plaça dans une petite embarcation dépourvue de rames, de voile et de toute provision.

Par miracle, le bateau traversa à la dérive toute la Méditerranée pour aboutir aux Saintes-Maries-de-la-Mer, tous ses occupants sains et saufs. Du moins, c'est ainsi que le veut la tradition.

L'église est maintenant un lieu de pèlerinage où les gitans se rendent, deux fois l'an, honorer les deux Marie et tout particulièrement Sara, à qui ils s'identifient.

L'un de ces événements a lieu en octobre, mais le principal se déroule les 24 et 25 mai. À ce moment, les gitans convergent vers la ville d'un peu partout à travers le monde. Des statues de Sara et des deux Marie sont sorties de l'église et portées en une procession qui se termine à la mer.

Pour ceux qu'un voyage en Camargue intéresse, on trouve plusieurs hôtels et pensions ainsi que de bons restaurants aux Saintes-Maries-de-la-Mer et à Arles, de même que dans la cité médiévale d'Aigues-Mortes, plus à l'ouest.

Il n'y a pas de trains en Camargue mais les autobus effectuent cinq fois par jour le trajet de 40 kilomètres entre Saintes-Maries-de-la-Mer et Arles, et relient Nîmes une fois par jour. On peut également faire une visite guidée des Saintes-Maries-de-la-Mer, Arles et Avignon, en autobus.


**«AU PAYS DES ANCÊTRES»**
avec le Père Julien DEZIEL, O.F.M.
(Société Généalogie Française Canadienne).

Du 20 juin au 13 juillet 85
Séjour de 15 jours à travers les provinces françaises:
Paris, Normandie, Bretagne, Anjou, Touraine, Beauce, Versailles...

1360$

Avion
+ transferts
+ autocar sur tout le circuit
+ hébergement
+ 2 repas par jour
+ visites
+ excursions
+ accompagnateur

Tourbec
Échanges culturels voyages en collaboration avec Tourbec

Pour informations
P. Julien Deziel ofm
2010 Dorchester O.
Montréal
(514) 933-4243

Tourbec:
535, Ontario Est,
Montréal H2L 1N8
(514) 288-4455



L'AÉROGARE AIR FRANCE DE PARIS: LA CORRESPONDANCE EXPRESS.



*Vous qui aimez mettre toute l'efficacité de la vie moderne à votre service sans pour autant vous priver du plaisir de voyager dans des conditions de confort les plus traditionnelles, le dynamisme et l'expérience d'Air France sont à votre entière disposition.*
*Après un vol détendu, vous débarquez à l'aérogare Air France, CDG2, de Paris. Et si Paris n'est pas votre destination finale, le service de correspondance express Air France, rapide, commode et efficace vous permet, sans sortir de l'aérogare, de prendre le vol qui vous mènera à destination. Plaque tournante pour l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie, l'aérogare Air France de Paris a été conçue pour faciliter au maximum les correspondances vers 161 villes et 57 pays.*
*En voyageant par Air France entre le Canada et la France vous aurez la possibilité de participer au programme AÉROPLAN d'Air Canada qui vous permettra d'obtenir des primes-voyages.*
*Le service Air France et l'aérogare Air France de Paris. L'hospitalité traditionnelle à la française alliée à l'efficacité de la vie moderne.*

AIR FRANCE
NOUS VISONS TOUJOURS PLUS HAUT.

985 M 1985

Montpellier Millénaire

# MONTPELLIER
## Les 1,000 ans d'une ville-princesse

ALAIN FOUBERT

IL ÉTAIT une fois, dans la France méditerranéenne d'aujourd'hui, plus précisément en Languedoc, une ville qui fêtait ses 1,000 ans. Cette ville, c'est Montpellier.

« 1,000 ans déjà ! », pourrait s'étonner un Gaspésien; « 1,000 ans à peine ! », répliquerait un Napolitain.

Que peut-il donc bien se passer en 1,000 ans d'histoire méditerranéenne ?

**La gestation** : le Languedoc est, depuis toujours, une région de passage. Les Grecs, qui avaient fondé Marseille, sont les artisans du port d'Agde. À l'époque romaine, la voie domitienne, chemin pavé permettant aux troupes de César de circuler depuis le sud de l'Italie jusqu'aux possessions en Ibérie, traversait le Languedoc. Si la ville de Nîmes et le Pont-du-Gard sont des témoins grandioses de cette présence romaine, celle-ci n'a fait qu'effleurer Montpellier qui, à cette époque, n'existait ni d'Ève ni d'Adam.

**La naissance** : les premières traces de la ville remontent à 985, date à laquelle elle était connue sous le nom de « Monspestellario ». Située à quelques enjambées de la Grande Bleue, l'embryon de ville s'est développé grâce au commerce des épices avec les pays du bassin méditerranéen. Née sous le signe des échanges commerciaux, Montpellier s'est ensuite développée, bien située sur la route du sel, et ville-étape importante pour les pèlerins en provenance de toute l'Europe se dirigeant vers Saint-Jacques-de-Compostelle.

**Les conflits** : les premiers seigneurs de la ville furent les Guilhem. À la suite du mariage de la fille (Marie) du huitième du nom, au roi Pierre II d'Aragon, Montpellier vivra sous la domination espagnole. La guerre de Cent Ans verra les armées du Prince noir envahir le Languedoc en 1335. Les guerres de religion n'ont pas épargné la ville qui fut protestante pendant quelques années : 60 églises, couvents et monastères furent détruits.

**Les originalités** : la charte de 1204 fait de Montpellier une démocratie; les notables y sont élus. Son université, de réputation internationale déjà à l'époque, accueillait nombre de savants arabes et juifs. Le célèbre Rabelais y a enseigné. Aujourd'hui encore les étudiants, qui passent leur thèse de médecine, sont tenus de porter une grande cape rouge, coupée sur le modèle de celle de l'auteur de Gargantua et Pantagruel.

**Le vin** : située à quelques pas de la Méditerranée et aux pieds des montagnes des Cévennes, Montpellier est au coeur d'une région viticole parmi les plus denses du monde. Pendant longtemps, la ville a vécu de la rente foncière, au rythme lent de sa petite bourgeoisie provinciale attachée à ses privilèges héréditaires.

Aujourd'hui cité de 250,000 habitants, véritable capitale régionale, Montpellier doit son dynamisme présent à deux facteurs essentiels : — l'arrivée massive des Français d'Algérie, gens entreprenants et travailleurs, qui ont introduit un sang nouveau dans la ville et ses environs (début des années '60); — le changement de municipalité en 1976, qui a permis à une équipe jeune, ambitieuse et pleine d'idées pour la ville, de remplacer des mentalités dépassées.

Les activités organisées à l'occasion du millénaire sont, d'une certaine façon, le reflet de ce dynamisme politique. Elles sont l'occasion de rassembler tous ceux qui, individus ou associations, font preuve d'esprit d'initiative.

Ainsi, de quasi-*no man's land* culturel avant 1976, la ville est devenue, grâce à une volonté à la fois politique et démocratique, un foyer de bouillonnement culturel avec :

— **La danse** : le quatrième festival international Montpellier-Danse, qui aura lieu du 24 juin au 13 juillet; le Centre chorégraphique national de Dominique Bagouet.

— **La musique** : l'Orchestre philharmonique Montpellier-Languedoc-Roussillon, dirigé par Cyril Diederich; création de *Genoveva*, *Les Noces de Figaro* et, pour la première fois en France, des scènes du *Faust* de Schumann, au début de l'été; le Festival international de Radio-France et de Montpellier (musique classique) du 8 juillet au 11 août.

— **Le théâtre** : le Centre dramatique national dirigé par Jérôme Savary qui met en scène, cette année, *Cyrano de Bergerac* et *La Vie parisienne*.

— **Les expositions** : nombreuses, avec une première européenne : l'Université Paul-Valéry (faculté des lettres, arts et sciences humaines) propose une exposition d'art haïtien, de grandes fresques de métal, forgées à partir de bidons de récupération.

Ville de tradition universitaire, Montpellier est spécialisée dans la recherche scientifique et les techniques de pointe. Aussi les universités et centres de recherche participent-ils activement au millénaire, par la mise sur pied de quatre manifestations de dimension internationale :

— le Salon international de la communicatique (mars);
— l'Exposition internationale : « l'eau, facteur de développement » (mai);
— Euro-Médecine 85 (juin);
— l'exposition nationale du Centre national de la recherche scientifique (novembre).

Par ailleurs, un certain nombre d'activités récréatives et sportives vont se dérouler : un grand jeu de piste historique à travers les rues de la ville, à l'intention des élèves montpelliérains; le tournoi des candidats qui réunira les 16 meilleurs joueurs mondiaux d'échecs (à l'exception du champion du monde) en octobre prochain.

Parallèlement aux activités du millénaire qui a mis la ville en effervescence, deux projets architecturaux grandioses sont en cours : Antigone, complexe urbain d'architecture néo-méditerranéenne, conçu par le *taller* de Ricardo Boffils à Barcelone, dont la réalisation est déjà bien avancée; le futur Palais des congrès, dont le projet final retenu est celui de Claude Vasconi.

Cette succincte description des activités qu'organise une capitale régionale de la France méditerranéenne, à l'occasion de son millénaire, n'est qu'une paillette parmi les innombrables festivités qui se déroulent dans la plupart des villages et villes d'Europe à certaines époques de l'année.

Si les capitales européennes restent un « *must* » pour le voyageur nord-américain, si Paris continue à se prendre pour le nombril du monde et à monopoliser l'attention et la curiosité des étrangers, il est illusoire, nous semble-t-il, de croire que le nombril représente la partie la plus intéressante d'un corps humain. Qu'en pensez-vous ?

———

*Alain Foubert est attaché à l'Institut méditerranéen d'études françaises, à Montpellier.*

# *Déjà 450 ans ? Rien que 1,000 ans !*

LES QUÉBÉCOIS viennent de fêter le 450e anniversaire de la venue de Jacques Cartier en ces terres. Dans ce Nouveau Monde qui a coupé le cordon ombilical avec nombre de traditions et de contraintes des vieux pays, le temps et l'espace n'ont plus la même signification que pour des Européens n'ayant jamais franchi l'océan.

Si aucune ville des Amériques n'a encore atteint 500 ans d'âge, quelques-unes parmi elles possèdent un charme particulier qui n'a rien à envier à leurs cousines de la vielle Europe : la Nouvelle-Orléans, point de convergence des continents chaleureux; Québec et Montréal, cités latines sises en plein nord des Amériques; la brésilienne Bahia avec ses mélanges de cultures nègre, amérindienne et chrétienne; San Francisco, pointe californienne penchée sur le Pacifique; le Cap-Haïtien, palette de couleurs dans la mer des Antilles...

Ces villes n'ont pratiquement pas besoin d'être rêvées pour être aimées : leur histoire, intimement liée à celle de leur diversité ethnique, leurs richesses humaines et architecturales, leurs végétations et climats parfois surréalistes sont, pour le visiteur étranger venu d'Europe, un cadeau frissonnant pour les yeux et pour le coeur.

Ce visiteur sera pris soit de vertige, soit de panique devant les distances qui séparent les cités attrayantes de tout un continent : plaines et forêts nord-américains, jungles et montagnes latino-américaines, cordons de mer séparant les Antilles.

Aussi l'« Américain », habitué à évoluer sur ces distances comme un poisson volant dans le ciel, va-t-il débarquer en Europe — pointe occidentale et fragile du continent soviétique — avec ses habitudes spéciales et son *background* kilométrique.

Il ne sera donc pas rare de voir passer des paquets de gens pressés qui « font l'Europe » en 10 jours : Londres — une aspirine —, Paris, Bruxelles, Copenhague — on continue —, Munich, Vienne, Genève — encore un effort ! —, Rome, Madrid — on est bientôt arrivé ? —, et re-Paris — ouf c'est fini ! Après un tel voyage, plus stressant encore que la vie quotidienne au bureau, un électro-cardiogramme est nécessaire; dans certains cas même un *check-up*.

Bien entendu, tous n'agissent pas ainsi ! C'est dans sa vision du monde que se situe peut-être la différence entre le touriste superficiel (c'est un pléonasme), et le voyageur qui, lui, se met à l'écoute et prend le temps... de prendre son temps pour découvrir l'intimité d'un pays, le secret d'une région.

Les Québécois, d'une manière générale, sont de la trempe des voyageurs. Ils ont, semble-t-il, ce sens inné, ce goût profond du voyage vrai, du voyage qui, à la fois rafraîchit l'âme et accentue le sourire; ce sens du voyage qui tisse une toile d'amitié entre ce bord-ci de l'Atlantique et l'Europe.

Celle ou celui qui décide de partir à la découverte des « vieux pays » doit s'attendre à un certain nombre de choses et, notamment, à la diversité :

- diversité des langues d'un pays à l'autre, bien entendu, mais aussi et surtout d'une région à l'autre d'un même pays;
- diversité architecturale dans les villages, les villes et les monuments;
- diversité dans la végétation et la nature qui peuvent changer tous les 20 kilomètres, en fonction de la variété des reliefs et de la qualité des humus;
- diversité, enfin, dans l'âge des villes, où se sont superposées des tranches d'histoire, au gré des conquêtes et luttes entre autochtones et envahisseurs toujours étrangers et venus d'ailleurs.

— ALAIN FOUBERT

Visitez le pays de vos rêves
«La Grèce 1985»

**«Deux semaines en Grèce» pour seulement 1498$ (can)**

*Incluant:*
- transport aérien aller retour Montréal — Ahtènes — Montréal
- 3 nuits à Athènes — 5 nuits à Rhodes — 5 nuits en Crète
- visite de la ville d'Athènes
- transfert privé à l'arrivée
- transport aérien aller-retour entre Athènes, Rhodes, Crète
- hôtels de 1ère classe, comprenant petit déjeûner et souper
- taxe d'aéroport en sus

MÊME SÉJOUR DISPONIBLE AVEC CROISIÈRE de 3, 4 ou 7 jours
Pour les départs de juin, juillet, août ajouter 100$ (can)
*VOUS VOULEZ VISITER LA GRÈCE? NOUS SOMMES VOS EXPERTS*

CSA OLYMPIC AIRWAYS
Voyages UNION P.L.
7230-A Hutchison Montréal
License de Québec Tél.: (514)274-2455

VOYAGES TOURING CAA QUÉBEC vous propose du 1er mai au 31 oct. 1985
*La France des routes tranquilles*



à partir de ~~1494$~~
par personne, base d'occupation double **1349$**
les prix sont sujets à révision selon les tarifs en vigueur lors de l'achat

**UN FORFAIT CAA**
- Paris en B-747 ou DC-10 de Wardair
- Les routes tranquilles de France en Renault 5 neuve
  Formule achat-rachat pour 3 semaines
- Hébergement de France-Accueil
  20 nuitées à sélectionner parmi 200 établissements, au gré de votre itinéraire

**UN FORFAIT COMPLET**
Le forfait comprend
- taxe d'aéroport canadienne
- assurance automobile
- les petits déjeuners, 17 repas du soir, services et taxes d'hôtel
- service d'accueil et conseil au bureau de notre représentant exclusif à Paris
- séjour plus ou moins long, avec ou sans auto/hôtel

**UNE PRIME CAA** À l'achat du forfait, recevez gratuitement*:
- Le guide «La France des routes tranquilles: 300 itinéraires touristiques (30 $) (jusqu'à épuisement du stock)
- le renouvellement sans frais de votre carte de membre
*un livre et un renouvellement par 2 passagers

VOYAGES TOURING CAA QUÉBEC

Wardair Renault MINOTELS france accueil

| | |
|---|---|
| CAA MONTRÉAL | 288-5111 |
| CAA DOLLARD DES ORMEAUX | 684-6344 |
| CAA LAVAL | 668-2240 |
| CAA BROSSARD | 465-7776 |

EN FRANÇAIS SEULEMENT

CIRCUITS EN AUTOCAR ABORDABLES
**EUROPE 85**

LE CHOIX DE PLUS DE CINQ MILLE CANADIENS FRANÇAIS

**Six bonnes raisons de réserver un de ces forfaits**
- Des visites commentées en français par des accompagnateurs experts
- Des hôtels de première classe ou de classe touriste selon votre choix de forfait
- Des curiosités touristiques plus nombreuses
- Un service français d'accueil et de représentation à Amsterdam
- Des forfaits souples à prix abordables
- Hébergement partagé garanti

**RÉSERVEZ AVANT LE 31 MAI, 1985 ET ÉPARGNEZ JUSQU'À 300$** par couple
sur des dates sélectionnées. Epargnez 200$ par couple sur d'autres dates sélectionnées.

**Les circuits européens en autocar comprennent:**
- Vol aller-retour de Montréal avec KLM
- Rencontre à l'arrivée et transferts
- Les hôtels sélectionnés par Vacances Esprit sont de première classe ou de classe touriste selon le programme choisi
- Autocars de luxe
- Guide accompagnateur de Trafalgar
- Un dîner de bienvenue et d'adieu
- Plusieurs dîners table d'hôte
- Petits déjeuners à l'européenne tous les jours
- Tours de ville commentés en français

**Ne comprend pas:** Taxe de départ canadienne de 15,00$; dépenses personnelles, et pourboires (suggérés) de 1$ par jour à l'accompagnateur et au chauffeur. Les excursions facultatives et les pourboires aux guides locaux.

**LE GRAND TOUR D'EUROPE**
23 JOURS — Maintenant, à partir de seulement 2,109$
PREMIÈRE CLASSE par personne de Montréal
HOLLANDE • ALLEMAGNE • FRANCE • AUTRICHE • ITALIE • SUISSE
Epargnez 150$ par personne, le 12 octobre 1985
Epargnez 100$ par personne, les 23 mai et 20 juillet 1985

**LE CONNAISSEUR**
23 JOURS — Maintenant, à partir de seulement 2,165$
PREMIÈRE CLASSE par personne de Montréal
HOLLANDE • ALLEMAGNE • FRANCE • BELGIQUE • SUISSE
Epargnez 150$ par personne, le 15 juin 1985
Epargnez 100$ par personne, les 6 juillet et 8 août 1985

**VOTRE PASSEPORT VERS L'EUROPE**
17 JOURS — Maintenant, à partir de seulement 1,799$
PREMIÈRE CLASSE par personne de Montréal
HOLLANDE • BELGIQUE • ITALIE • AUTRICHE • FRANCE • SUISSE
Epargnez 100$ par personne, les 7 juin, 19 juillet et 27 septembre 1985

**SYMPHONIE D'EUROPE**
23 JOURS — Maintenant, à partir de seulement 2,029$
CLASSE TOURISTE par personne de Montréal
HOLLANDE • ALLEMAGNE • FRANCE • AUTRICHE • ITALIE • SUISSE
Epargnez 100$ par personne, les 27 juillet et 24 août 1985

**DE CARAVELLES EN CARAVANES**
21 JOURS — Maintenant, à partir de seulement 1,929$
PREMIÈRE CLASSE par personne de Montréal
PORTUGAL • ESPAGNE • MAROC
Epargnez 100$ par personne, les 12 mai, 2 juin et 27 octobre 1985

**CONCERTO D'EUROPE**
17 JOURS — Maintenant, à partir de seulement 1,675$
CLASSE TOURISTE par personne de Montréal
HOLLANDE • BELGIQUE • ITALIE • AUTRICHE • FRANCE • SUISSE
Epargnez 100$ par personne, les 29 juin et 31 août 1985

Les prix, basés sur une occupation double, sont par personne.
D'autres départs sont disponibles à des prix plus élevés.
Référez-vous à la brochure de Vacances Esprit pour plus de détails sur les termes et conditions.
KLM
*Les rabais ne peuvent être utilisés en conjonction avec d'autres rabais déjà offerts. Toute fois si le nouveau prix est plus bas que le prix précédent avec tous les rabais, le prix le plus bas sera appliqué.

Vacances Esprit

Consultez votre agent de voyages pour plus de détails

AGENCE DE VOYAGES VIAU

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3428, St-Denis | 842-1751 | Centre Rockland | 342-9044 |
| 1218, rue Union | 866-9381 | Mail Champlain | 465-2414 |
| Galeries d'Anjou | 353-7650 | Prom. St-Bruno | 653-1862 |
| Carrefour Laval | 688-6211 | St-Jérôme | 432-6222 |
| Place Vertu | 332-4210 | St-Jean | 348-0918 |
| Centre Fairview | 694-2343 | | |

PERMIS DU QUÉBEC

# TOUT À LOISIR

## HUMEURS

## La conspiration du bruit

NATHALIE PETROWSKI

DANS la salle capitonnée du Château Champlain, où se tenaient cette semaine les audiences du CRTC, la direction de CKOI-FM suait à grosses gouttes. Assis en rang d'oignons, Malcolm Scott, Bob Beauchamp et ce bon vieux Jack Tietolman ressemblaient à des veufs dans la salle d'attente d'une agence de rencontre.

Leur cravate nouée trop serrée indiquait que, contrairement à la semaine dernière où ils célébraient leurs 999,000 auditeurs, l'heure n'était plus à l'euphorie. Après les sondages sablés au champagne, il restait maintenant à régler certains comptes. Belle vocation que celle de faire danser les bougalous tout l'été. Encore faut-il, l'hiver venu, payer ses dettes à la société.

Devant le tribunal du CRTC, les patrons de CKOI, le visage plissé d'angoisse, jouaient leur dernière carte. Sur l'air d'une marche funèbre connue, ils tentaient de convaincre les commissaires de la déconfiture de la chanson populaire québécoise devenue dans leur esprit aussi désuète qu'un fossile préhistorique. D'où la nécessité de clouer son cercueil, en réduisant sa diffusion en ondes de 55 % à un malingre 40 %.

Forts de leur expérience, les patrons du poste le plus peppé et le plus stressant de Montréal tiraient à bout portant sur la production locale. Le problème de la pénurie de produits québécois était au centre de leur argumentation. Imaginez : la production de disques québécois a diminué de 45 % en cinq ans à la faveur du produit américain conspirant contre nous dans le bruit. Selon les statistiques internes de CKOI, un seul disque, celui de Ding et Dong, a battu les records de ventes. Pourquoi ? Parce qu'il ne tourne pas à la radio, expliquaient fièrement les diffuseurs.

Tiens, tiens ! depuis quand la radio empêche-t-elle la vente de disques ? N'a-t-elle pas été créée expressément pour cela ? « La radio est devenue la vitrine, le dépliant publicitaire de l'industrie du disque », écrit le sociologue Jacques Attali. Mais, selon la nouvelle logique de CKOI, elle serait devenue son éteignoir. « Le système actuel nous force à brûler les disques des artistes d'ici. Les auditeurs les ont tellement entendus à la radio qu'ils ne veulent plus les acheter », déclarait Malcolm Scott, le Marshall McLuhan de Verdun.

Je l'attrape au vol dans le couloir. « Monsieur Scott, expliquez-moi une seule chose. Pourquoi les gens continuent-ils à acheter des disques de Michael Jackson et de Boy George, alors qu'ils tournent au moins 12 fois par jour à CKOI ? Et puis, Monsieur Scott, votre programmation quotidienne n'est-elle pas basée sur un principe de rotation lourde?» Un choix très limité de disques tournent la semaine durant, sans craindre la répétition, ou plutôt en la cultivant jusqu'à ce que mort s'ensuive. Bref, le devoir d'une station comme CKOI n'est-il pas de brûler les disques et puis de feindre ensuite d'éteindre l'incendie ?

Monsieur Scott fulmine. Il est hors de lui, complètement *furax*. « Sachez seulement, mademoiselle, dit-il en essayant de se contenir, que Michael Jackson ou Boy George ne tournent pas 12 fois par jour, mais entre 12 et 18 fois par semaine. Nuance. Sachez également que l'on se fout éperdument de brûler un Michael Jackson ou un Boy George, c'est même pas du monde de chez nous. Brûler un Daniel Lavoie, par contre, ça nous fait de la peine. »

Je sens que je vais fondre devant tant de grandeur d'âme. Mais n'ai-je pas entendu entre les branches que les diffuseurs de CKOI trouvent, en réalité, que le produit québécois fait pitié ? Malcolm Scott sursaute : « Prenez seulement le disque de Daniel Lavoie, offre-t-il en justification. Nous n'éprouvons aucune honte à le faire jouer à côté de Rod Stewart par exemple. »

Pour démontrer sa bonne foi, il se dit même prêt à investir $ 100,000 dans l'industrie du disque québécois. Ai-je bien entendu ? CKOI veut aider à produire des disques qu'il ne diffusera même pas ? Le raisonnement ne tient pas debout. D'ailleurs, Lise Georges, la présidente de l'ADISQ me confirme que l'idée n'est pas de CKOI mais des gens de l'industrie du disque. « La dernière fois que les producteurs de disques ont frappé à la porte de CKOI, dit-elle, on leur a répondu que les caisses étaient vides. »

Dans la salle capitonnée du Château Champlain, voilà que le concert des lamentations augmente de volume et change de registre. Paul-Émile Beaulne, président du groupe Mutuel, vient y ajouter sa variante harmonique au nom de la «dance music» qui pollue les ondes de CKMF. Le président est plus raisonnable. Il ne demande qu'une réduction de 65% à 55%. « La réalité, c'est que nous vivons dans un univers musical anglophone, dit-il. Les gens ne veulent entendre que de la musique anglophone. » Vous connaissez la suite. Plus de gens en mangent parce qu'elles sont plus fraîches. Elles sont plus fraîches...

Et le président de continuer son triste solo en demandant pourquoi deux pauvres petites stations francophones devraient porter à elles seules le fardeau de la défense du français dans le monde de la musique populaire. Pourquoi, en effet, surtout lorsque les deux pauvres petites stations s'empressent de capituler avant même la fin du combat ?

Un mal incurable vient de s'abattre sur mes oreilles qui rêvent d'être sourdes pour ne plus entendre de telles incohérences. Il a fallu 5 ans pour que la musique québécoise, perde pied devant l'envahisseur tapageur. Aujourd'hui l'envahisseur n'est plus seul à conspirer contre elle. Les diffuseurs sont venus lui prêter renfort. Drôle de revirement de situation quand même. Sommes nous à ce point convaincus de notre disparition inévitable, qu'il nous faut maintenant en accélérer la marche macabre ?

Jacques Attali a déjà dit que la musique était la bande audible de la société, « production exceptionnelle où s'entendent les conflits et les pouvoirs, où se miment les meurtres et les sacrifices rituels ». Selon le sociologue, la musique est prophétique. Si la musique est prophétique, la radio l'est aussi. Dans le cas de CKOI, la prophétie est entre les mains d'un prophète de malheur.

## LES CHOIX DU DEVOIR

### AU PETIT ÉCRAN

**Radio-Canada**

Il y a dix ans, l'Assemblée générale des Nations unies décrétait la décennie des femmes avec l'année internationale de la Femme. Quels progrès ont été accomplis depuis, dans les domaines économique, politique et culturel ? *La Décennie des femmes* fait le bilan de ces dix dernières années avec Mmes Jeanne Sauvé, Louise Beaudoin, déléguée du Québec à Paris, Benoîte Groult, écrivain, Pauline Marois et la féministe américaine Gloria Steinem. La partie spectacle est assurée par Louise Forestier, Louise Marleau et Ginette Reno. L'événement, animé par Gaston L'Heureux et Denise Bombardier, est présenté en direct du studio 42, ce soir à 21 h.

**Radio-Québec**

Les amateurs d'opéra sont invités à la présentation de *La Tosca* de Puccini, en provenance du Metropolitain Opera House de New York. Les amours tumultueuses de la cantatrice Floria Tosca et du peintre Mario Cavaradossi, une histoire de meurtre, de suicide, la Passion en majuscule. Avec Placido Domingo et Hildegard Behrens. **Soirée à l'opéra**, demain à 21 h 45.

Dernière émission de la série *C'est arrivé à Hollywood*. L'envers du décor de la grande machine cinématographique. Cette semaine (jeudi à 21 h.), il sera question des grands oubliés de la remise des Oscars parmi lesquels on retrouve Robert Redford, Warren Beatty, Greta Garbo, Michael Cane, Clint Eastwood et Shirley MacLaine. L'émission a sûrement été réalisée avant 1984 puisque l'on sait que cette dernière a obtenu l'Oscar de la meilleur actrice pour son rôle de la mère dans *Terms of Endearment*.

*La violence dans les villes*, voilà le thème de l'émission **Agora** diffusée vendredi à 20 h. On retrouve la formule habituelle : une dramatique présentée par chacune des télévisions participantes suivie d'un débat. Claire Lamarche anime le volet québécois.

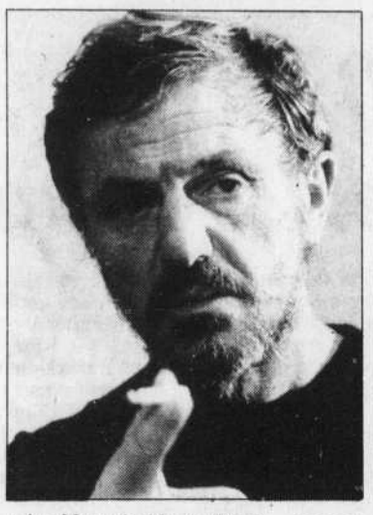
**Cinéma au petit écran**

À **Ciné-Répertoire**, ce soir à 21 h 30, *La Mort de Mario Ricci* de Claude Goretta (1983). Un reporter de télévision (Gian Maria Volonte) venu interviewer un spécialiste de la faim dans le monde (Heinz Bennent) est amené à s'intéresser à un accident survenu la veille de son arrivée, qui a causé la mort d'un ouvrier italien. Un film sur l'engagement social, un film tout en nuances, très sobre, très beau.

Enfin, deux classiques pour souligner les fêtes de Pâques, au réseau **TVA**. Mardi à 23 h 45, *François et le chemin du soleil* de Zeffirelli (1972) : la vie de saint François d'Assise. Je me souviens de très beaux champs de coquelicots...

Et vendredi à 19 h, l'inoubliable *Ben-Hur* interprété par Charlton Heston.

— JULES RICHARD



« La Mort de Mario Ricci », ce soir à Radio-Québec.

### EN MUSIQUE

À cause du tricentenaire de la naissance de Bach et de Handel, le temps de Pâques verra cette année la présentation d'un nombre accru de grandes oeuvres chorales dans les églises. À 17 h aujourd'hui, les **Cathedral Singers** avec solistes et orchestre, sous la direction de **Gerald Wheeler**, font entendre le *Magnificat* de Bach et le *Te Deum de Dettingen* de Handel à la **cathédrale Christ Church**, rue Sainte-Catherine ouest entre Union et University. L'entrée est libre mais on sollicitera une offrande volontaire. Ce soir à 20 h, la série *Début* présente en récital le pianiste **Claude Webster**, gagnant de plusieurs prix. Des billets seront disponibles à la porte.

Au **Piano nobile** de la Place des arts, demain à 11 h, les Jeunesses musicales du Canada présentent l'ensemble **Anonymus** qui réunit cinq jeunes musiciens québécois se consacrant à l'exécution d'oeuvres du Moyen Âge et de la Renaissance, ceci dans le cadre de la série *Sons et brioches*.

Le chef britannique **Jeffrey Tate** fera ses débuts à la tête de l'**Orchestre symphonique de Montréal** dans la série des Concerts Esso, demain à 14 h 30 à la **salle Wilfrid-Pelletier**, avec la violoncelliste **Sophie Rolland** comme soliste des *Variations sur un thème rococo* de Tchaïkovsky. Des oeuvres de Mozart, Wagner et Constant Lambert complètent le programme. On retrouvera Jeffrey Tate aux Concerts Gala, mardi et mercredi à 20 h, avec le violoniste **Shlomo Mintz** qui jouera le concerto de Sibelius. M. Tate fera entendre la *Symphonie no 3* de Mendelssohn et l'ouverture *The Wasps* de Vaugh Williams.

L'**Orchestre de chambre de Montréal** sous la direction de **Wanda Kaluzny** exécutera des oeuvres de Haydn, Pachelbel, Stravinsky et Morawetz à la **salle Pollack** demain à 20 h. Dans la même salle, mardi à 20 h, le **Collegium Musicum** dirigé par **Mary Cyr** fera entendre les *Sept dernières paroles* de Heinrich Schütz. À l'**église Saint-Andrew-and-Saint-Paul**, demain à 20 h, **Wayne Riddel** dirigera une audition de la *Messe en si mineur* de Bach. L'entrée est libre. Également demai soir à 20 h, à l'**église Erskine-and-American**, l'**ensemble vocal Arts-Québec** sous la direction d'**Yves Courville** présente avec solistes et orchestre des oeuvres de Gabriel Fauré, dont le célèbre *Requiem* ainsi que des oeuvres sacrées moins connues.

Exceptionnellement, le prochain des *Grands Concerts de CBF-FM* aura lieu mercredi à 20 h, à la **salle Redpath**. On entendra alors un ensemble instrumental dirigé par **Geneviève Soly** qui présentera un choix de cantates de Bach et de Handel avec le concours de **Yolande Parent**, soprano, et **Madeleine Jalbert**, mezzo-soprano. Des pages instrumentales de Bach transcrites pour cordes par Mozart figurent aussi au programme.

— GILLES POTVIN

# CINÉMA

*Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.*

**ASTRE I:** (327-5001) — **"La compagnie des loups"** 6 h, 9 h 20— **"Pirhana 2"** 4 h 20, 7 h 40— **"Le bébé schtroumpf"** 2 h 40— **"La jungle en folie"** 1 h.
**ASTRE II:** — "The last dragon" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**ASTRE III:** — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 1 h, 5 h 20, 9 h 30— **"Un fauteuil pour deux"** 3 h 10, 7 h 30.
**ASTRE IV:** — **"The slugger's wife"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
**BERRI I:** (288-2115) — **"Les saisons du coeur"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
**BERRI II:** — **"Soldier's story"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
**BERRI III:** **"S.O.S. fantômes"** 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 10, 10 h 05
**BERRI IV:** — **"Les Ripoux"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**BERRI V:** — **"L'Amérique interdite"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 10
**BONAVENTURE I:** (861-2725) — **"Desperately seeking Susan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
**BONAVENTURE II:** — **"The sure thing"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
**BROSSARD I:** (465-5906) — **"The slugger's wife"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
**BROSSARD II:** (465-5906) — **"Les Ripoux"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35.
**BROSSARD III:** **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.
**CINÉMA CAPITOL:** (849-0041)— **"Paris Texas"** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.
**CARTIER-LAVAL:** (663-5124) — **"Amadeus"** 2 h 30, 8 h.
**CHAMPLAIN I:** (524-1685) — **"Histoire d'O chapitre II"** 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30— **"Le bébé schtroumpf"** 12 h 15, 2 h 05
**CHAMPLAIN II:** — **"Body double"** 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 15
**CINÉMA V:** 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)—sam **"The river"** 7 h.— **"Talking heads: stop making sense"** 7 h 30— **"The gods must be crazy"** 9 h 30— **"Choose me"** 9 h 45— **"Café flesh" 24 h.— Dim: "Charlotte's web"** 1 h.— **"Choose me"** 1 h 30— **"The river"** 3 h 30— **"The bostonians"** 3 h 45— **"Romeo et Juliet"** 7 h.— **"The bostonians"** 7 h 15— **"Choose me"** 9 h 30— **"The river"** 9 h 45
**CINÉMA ONF:** 200 o. Dorchester (283-8229)—
**CINÉMA DE PARIS:**(875-1882) — "The last dragon" 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15 sam. dep. spec. 11 h 15.
**CINÉMA DU VILLAGE:** 1220, Ste-Catherine est (523-3239) **"Strictly Forbidden"** 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h 30, 19 h, 20 h 30, 22 h.
**CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE:** (842-9763)— sam: James Hadley Chase: **"Méfiez-vous fillettes"** 18 h 35— **"La chair de l'orchidée"** 20 h 35.— Dim: Les 60 ans de Colombia: **"Five easy pieces"** 18 h 35— **"In cold blood"** 20 h 35
**CINÉPLEX I:** (849-4518) — **"The slugger's wife"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
**CINÉPLEX II:** — **"The slugger's wife"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
**CINÉPLEX III:** — **"Places in the heart"** 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15.
**CINÉPLEX IV:** — **"The sure thing"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
**CINÉPLEX V:** — **"Into the night"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
**CINÉPLEX VI:** — **"Man of flowers"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
**CINÉPLEX VII:** — **"Breakfast club"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**CINÉPLEX VIII:** — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50
**CINÉPLEX IX:** — **"Crimes of passion"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
**CINÉMA MONTRÉAL I:** (521-7870) — **"Pinocchio"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 20
**CINÉMA MONTRÉAL II:** — **"Le bébé schtroumpf"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h.
**COMPLEXE DESJARDINS I:**(288-3141)— **"Mario"** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21h.
**COMPLEXE DESJARDINS II:** — **"La compagnie des loups"** 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 15
**COMPLEXE DESJARDINS III:** — **"Satisfaction à la française"** 12 h 30, 15 h 25, 18 h 20, 21 h 15— **"L'amour en plein air"** 13 h 55, 16 h 50, 19 h 45.
**COMPLEXE DESJARDINS IV:** — **"The time of Harvey Milk"** 12 h 45, 16 h 05, 17 h 45, 19 h 25, 21 h 05
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (879-4349)—sam **"The man from Snowy River"** 19 h, **"Gallipoli"** 21 h —dim: **"Silkwood"** 17 h.— **"The picture show man"** 19 h 30— **"The year of living dangerously"** 21 h 30
**CRÉMAZIE:** (388-4210) — "Les Ripoux" 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
**DAUPHIN I:** (721-6060) — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.
**DAUPHIN II:** **"La dame en couleurs"** 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 35
**DORVAL I:** (631-8587) — **"Police academy 2"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
**DORVAL II:** **"Porky's revenge"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
**DORVAL III:** **"Friday 13th new beginning"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**DÉCARIE I:** (341-3190) — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.
**DÉCARIE II:** — **"Breakfeast club"** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
**ÉLYSÉE I:** (842-6053) — **"La déchirure"** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
**ÉLYSÉE II:** — **"L'avenir d'Émilie"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.
**ESPACE 9:**(272-1080)— **"La guerre des tuques"** 2 h, 4 h 30, 7 h.— **"La femme de l'hotel"** 8 h 50
**FAIRVIEW I:** (697-8095) — **"Beverley hills cop"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
**FAIRVIEW II:** — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
**GREENFIELD 1:** (671-6129) — **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
**GREENFIELD 2:** — **"La revenge de Porky"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**GREENFIELD 3:** — **"Police academy 2"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
**IMPÉRIAL:** (288-7102) — **"Fantasia"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
**JEAN-TALON:**(725-7000) — **"Body double"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**KENT I:**(489-9707) — **"Police academy 2"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
**KENT II:**— **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
**CINÉMA DU PARC 1:**(844-9470) — **"Baby, secret of the lost legend"** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
**CINÉMA DU PARC 11:**— **"Friday 13th new beginning"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h , 9 h.
**CINÉMA DU PARC III:** — **"Witness"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**L'AUTRE CINÉMA:**(722-1451) — **"Brussels by night"** 7 h 15 — **"John movies"** 7 h 30— **"De Mao à Mozart—les aventures d'Isaac Stern en Chine"** 9 h 15— **"Les saints innocents"** 9 h 30 (29 mars au 4 avril).
**LAVAL I:**(688-7776) — **"Return of the Jedi"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.sam. dern. spect. 11 h 30
**LAVAL II:**— **"Police academy 2"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 15
**LAVAL III:** — **"La revanche de Porky"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h , 9 h sam. dern. spect. 11 h.
**LAVAL IV:**— **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 35
**LAVAL V:**— **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.sam. dern. spect. 11 h 30
**LAVAL-ODÉON I:**(687-5207)—**"The slugger's wife"** 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35— **"Le bébé schtroumpf"** 12 h 30, 2 h 05, 3 h 45
**LAVAL-ODÉON II:**— **"Desperately seeking Susan"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15
**LOEW'S I:**(861-7437) — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 35
**LOEW'S II:**— **"Police academy 2"** 1 h 30, 3 h 10, 4 h 45, 6 h 25, 8 h 05 sam. dern. spect. 10 h 45
**LOEW'S III:**— **"Police academy 2"** 12 h 30, 2 h 10, 4 h 45, 5 h 25, 7 h 05, 9 h 45 sam. dern. spect. 11 h 25
**LOEW'S IV:**— **"Vision quest"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30
**LOEW'S V:**— **"Mischief"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 35
**MERCIER:**(255-6224)— **"Body double"** 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 30
**OUIMETOSCOPE:**(525-860 0) —sam **"Un dimanche à la campagne"** 7 h 30, 9 h 30—**"Yentl"** 7 h, 9 h 30.— dim: **"Un dimanche à la campagne"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30— **"Un amour de swann"** 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 15
**OUTREMONT:**(277-4145)— sam. et dim: "Un bon petit diable" 2 h,— **"La publicité ça c'est du cinéma"** 4 h.— **"Plume: Ô rage électrique"** 7 h 30.— **"Gueuse de vie"** 9 h 30
**PALACE I:**(866-6991) — "Return of the Jedi" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h sam. dern. spect. 11 h 30
**PALACE II:**— "Porky's revenge" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 15
**PALACE III:**— **"The killing fields"** 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h.sam. dern. spect. 11 h 30
**PALACE IV:**— **"Beverly Hills cop"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.sam. dern. spect. 11 h.
**PALACE V:**— **"Beverly Hills cop"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 30
**PALACE VI:**— **"Friday 13th new beginning"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 30
**PARADIS I:**(866-6991) — **"Histoire d'O chapitre II"** 2 h 45, 6 h 20, 10 h—**"Comme un papillon"** 1 h, 4 h 35, 8 h 10.
**PARADIS II:**— **"La corde raide"** 1 h 15, 5 h 25, 9 h 40.—**"L'exorciste"** 3 h 15, 7 h 30.
**PARADIS III:**— **"Gremlins"** 2 h 15, 6 h, 9 h 45— **"Académie de police"** 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
**CINÉMA PARALLÈLE:** (843-6001)— **"Pina Bausch— Un jour, Pina m'a demandé"** 19 h 30, 21 h (jusqu'au 7 avril).
**PARISIEN I:**(866-3856) — **"Le retour du Jedi"** 12 h 10, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 25
**PARISIEN II:**— **"Le roi du gag"** 12 h 15, 2 h 05, 4 h, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 30
**PARISIEN III:**— **"La revange de Porky"** 12 h 45, 2 h 35, 4 h 25, 6 h 15, 8 h 05, 9 h 55 sam. dern. spect. 11 h 45
**PARISIEN IV:**— **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30
**PARISIEN V:**— **"1984"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 20
**PLACE LONGUEUIL I:**(679-7451) — **"Desperately seeking Susan"** 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.— **"Le bébé schtroumpf"** 12 h, 1 h 30
**PLACE LONGUEUIL II:**— **"The last dragon"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
**PLACE VILLE-MARIE I:**(866-0689) — **"Return of the soldier"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.
**PLACE VILLE-MARIE II:**— **"1984"** 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
**PLACE ALEXIS NIHON I:**(935-4246) — **"Mask"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 40
**PLACE ALEXIS NIHON II:**— **"À passage to India"** 12 h 30, 3 h 45, 7 h, 9 h 55.
**PLACE ALEXIS NIHON III:**— **"Breakfast club"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
**PLACE DU CANADA:**(861-4595) — **"Purple rose of Cairo"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h. sam. dern. spect. 11 h 45.
**SAINT-DENIS II:**(845-3222) — **"À seize ans dans l'enfer d'Amsterdam"** 14 h 40, 18 h, 21 h 20— **"Révolte des jeunes loups"** 13 h, 16 h 20, 19 h 40.
**SAINT-DENIS III:**— **"Cannibal ferox"** 14 h 30, 17 h 50, 21 h 10— **"Eventreur de New York"** 12 h 50, 16 h 10, 19 h 30
**VERDUN:**(768-2092)— **"Body double"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**VERSAILLES I:**(353-7880) — **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
**VERSAILLES II:**— **"La revanche de Porky"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**VERSAILLES III:**— **"La déchirure"** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
**VILLERAY:**(388-5577) — **"Histoire d'O chapitre 2"** 1 h 35, 3 h 25, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 05
**WESTMOUNT SQUARE:**(931-2477) — **"The care bears movie"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
**YORK:**(937-8978) — **"Baby secret of the lost legend"** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.

# EXPOSITIONS

**APPART':** 326 est Marie-Anne (287-1661)— Rétrospective de la revue Numéro, du 17 mars au 4 avril, jeu. au dim. 13h. à 18h.
**ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC;** 100 est rue Notre-Dame, Mtl— « Printemps canadien » exposition de photographies de 45 photographes québécois du 18 mars au 21 avril
**ARTICULE:** 4060 St-Laurent ste 106, Mtl (842-9686)— Peintures récentes de Tony Cooper, du 13 au 31 mars— Peintures de Janet Logan, du 3 au 20 avril— du mer. au dim. 12h. à 17h.
**ATELIER CHARLES-MARTIN:** 1176 rue Cartier, Québec— Photographies de Chamberland, « Sabrez l'oeuf et sablez le champagne » du 24 mars au 13 avril
**AUBES 3935:** 3935 St-Denis (845-5078)— Dessins et peintures de Louise Boisvert du 27 mars au 14 avril, mer. au dim. 13h. à 18h.
**AXE NEO-7:** 205 rue Montcalm, Hull (771-2122)— Peintures récentes de Claude Simard, du 10 au 31 mars
**DANIEL BEAUCHESNE:** Galerie art contemporain, 307 ouest Ste-Catherine ste 600 (843-7346)— Roger Vautour, 6 au 31 mars— Exposition des oeuvres de Marcelin Cardinal, du 3 au 28 avril
**CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE:** 5319 Notre-Dame-de-Grâce— Exposition des oeuvres de Pierrette Viau, jusqu'au 8 avril
**CENTRE DES ARTS VISUELS:** 350 Victoria (488-9558)— « Joaillerie et petit objet métal » exposition des 20 meilleurs joailliers et orfèvres du Québec, du 15 fév. au 30 mars
**CENTRE SAIDYE BRONFMAN:** 5170 ch. Côte Ste-Catherine (739-2301)— « East Village at the/au centre » 95 artistes de New York, du 28 fév. au 14 avril
**CENTRE COPIE-ART:** 813 est Ontario (523-4830)— « Blind date » exposition de Suzanne Paquet et Claire Paquet, du 20 mars au 7 avril, ouvert du lun. au ven. 12h. à 18h., sam. dim. 15h. à 20h.
**CENTRE CULTUREL DE DORVAL:** 1401 Bord du Lac, Dorval (636-4043)— Collection permanente d'oeuvres d'art de la commission scolaire Baldwin-Cartier, du 25 mars au 11 avril
**CENTRE CULTUREL VANIER:** 15 Boul. Maple, Châteauguay (691-4680)— Exposition des oeuvres de 25 artistes de Châteauguay, du 25 mars au 13 avril, du lun. au sam.
**CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND:** 175 rue Ringuet, Drummondville (477-5416)— Exposition des oeuvres de Doris Bellefeuille-Langevin et Wanda Sawicki-Kutac, du 17 mars au 28 avril
**CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL:** 335 Place d'Youville, Vieux-Montréal (845-4236)— « Regards sur l'architecture commerciale de Montréal » en collaboration avec la Chambre de Commerce de Montréal, exposition de photographies, du 15 nov. au 15 mai 85, avec visites guidées se terminant à 15h.30
**LE CERCLE D'ART:** 2159 est Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Oeuvres de Louis Belzile, artiste peintre, du 10 mars au 9 avril, tous les jours de 10h. à 21h.
**CHÂTEAU DUFRESNE:** Angle Pie 1X et Sherbrooke (259-2575)— « Tissu-mode » tissus destinés à la création de vêtements jusqu'au 28 avril— « Expérience sur métier Jacquard » ensemble de tissus et de schémas illustrant des dessins contemporains jusqu'au 7 avril
**CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE:** 335 est Boul. Maisonneuve (842-9763)— « Connues, inconnues, mal connues, trop connues » exposition des photographies de Guy Borremans, du 5 mars au 14 avril
**LA COLLECTION TUDOR INC.:** 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
**COLLÈGE MONTMORENCY:** 475 Boul. de l'Avenir, Laval— « Pleins feux Arts Visuels » exposition regroupant 1500 exposants, les 30-31 mars
**COMPLEXE DESJARDINS:** Mtl— « Cupidon et Psyché » photos-timbres artistiques par Daniel Cournoyer, jusqu'au 8 avril
**DAZIBAO CENTRE D'ANIMATION ET D'EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE:** 4060 St-Laurent ste 104 (845-0063)— Photographies de Judith Crawley— Photographies de Sheila Greenberg, 6 au 31 mars, du mer. au dim.
**ESPACE OBORO:** 3981 St-Laurent ste 499 (644-3250)— Peintures et techniques mixtes de Arthur Munk, du 2 au 13 avril, mar. au sam. 12h.30 à 18h.
**ESPACE OVO:** 307 ouest Ste-Catherine (849-6253)— Collages, montages et 3 dimensions photographiques, du 27 mars au 4 mai, du mer. au sam. 12h. à 18h.
**FORT CHAMBLY:** 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585)— Exposition « Jacques Cartier, capitaine, pilote et maître » du 15 fév. au 5 mai— « Le Fort Chambly et le régime français », en permanence— du mar. au dim. 09h. à 17h.
**GALERIE ALEXANDRE:** 1456 Sherbrooke ouest (844-2593)— Exposition des oeuvres de Maria Gabankova, jusqu'au 31 mars
**GALERIE AMRAD AFRICAN ARTS:** 1396 ouest Sherbrooke (843-8433)— Exposition « Couleurs dans l'art africain » du 21 mars au 30 avril
**GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE:** 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
**GALERIE D'ART CAMPBELL:** 4916 ouest Sherbrooke (481-1560)— « The life of the peregrine falcon in Montreal » exposition de Robert Galbraith, du 18 au 27 avril
**GALERIE D'ART LA CANADIENNE:** Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie,,Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
**GALERIE D'ART DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT:** 945 chemin Chambly, Longueuil (679-2630)— « Événement lutherie guitares » du 26 mars au 11 avril
**GALERIE D'ART CONCORDIA:** 1455 oues} Boul. Maisonneuve (879-5917)— Porcelaine: tradition d'excellence, 4 mars au 6 avril— Biennale de la faculté des Beaux-Arts, du 27 mars au 27 avril
**GALERIE D'ART LES DEUX B:** 4872 St-Denis (284-2668)— Peintures de Yves Laroche, 13 mars au 1 avril— Gérald Robitaille, peintures, lancement d'un livre de photographies de nus et lancement du livre de la connaissance, du 3

# TOUT À LOISIR



Un dessin récent de Monique Charbonneau : « L'eau noire I » (encre), à la Galerie du 22 mars.

## SUR LES CIMAISES

Seuls ou par groupes, les *Nageuses et nageurs* de **Monique Charbonneau**, exposés à la **Galerie du 22 mars** (1333, av. Van-Horne, jusqu'au 17 avril), semblent aussi à l'aise dans leur environnement que des plantes aquatiques et y évoluent avec autant d'aisance et de sûreté que l'artiste elle-même à l'intérieur de cette série d'images qui sont probablement les plus convaincantes qu'elle ait réalisées à ce jour.

Chez **Michel Tétrault** (4260, rue Saint-Denis, jusqu'au 7 avril), les *Éléments-fiction* de **Lise Landry** racontent certes une belle histoire, mais plus suspecte qu'il y paraît à première vue et qui doit être lue (et vue !) avec la plus grande circonspection. En fait, il s'agirait plutôt d'une histoire à propos d'histoires qu'on nous raconte habituellement.

La galerie **Yajima** (307, rue Sainte-Catherine ouest, jusqu'au 20 avril) termine sa glorieuse carrière avec une exposition sans complaisance du photographe **George Legrady** dont les « images fabriquées » miment en les subvertissant les caractéristiques des illustrations publicitaires ou de propagande.

Enfin, même aperçues rapidement, les oeuvres récentes de **Louise Boisvert** que montre la galerie **Aubes 3935** (3935, rue Saint-Denis, jusqu'au 14 avril) dénotent un très heureux glissement vers la peinture de la part de cette jeune artiste dont on connaît surtout les travaux graphiques.

— GILLES DAIGNEAULT

## AU CINÉMA

**The Purple Rose of Cairo**. Le dernier Woody Allen, sans Woody Allen. Avec *Annie Hall*, voilà le film qui restera comme le sommet de son oeuvre. Drôle et pétillant, mis en scène avec génie, ce film est, présentement, le meilleur choix en ville. (**Place du Canada**.)

**Man of Flowers**. Charles Bremer, le personnage principal, ne vit que pour la beauté. Paul Cox, le réalisateur, a réussi à tourner un vrai film érotique. Un film que l'on déguste lentement, un long métrage raffiné et franchement beau. (Au **Cinéplex**.)

**Five Easy Pieces**. Gagnant de plusieurs Oscars en 1970, ce film, mettant en vedette Jack Nicholson et Karen Black, est une attachante réussite. Il s'agit d'une étude psychologique subtile et sans prétention. (À la **Cinémathèque**, demain.)

**Rue Cases-Nègres**. Ce film martiniquais a remporté ici un réjouissant et inattendu succès commercial. Drôle et émouvante, telle est cette chronique de la vie martiniquaise où le petit José et sa grand-mère occupent une place à part. Lion d'argent à Venise en 1983 et César de la meilleure première oeuvre. (À l'**Outremont**, le mercredi 3 avril.)

**Jacques et novembre**. Tourné en vidéo, le beau film de Jean Beaudry et François Bouvier sur la mort de Jacques, jeune homme de 31 ans. Les cinéastes filment la mort pour mieux montrer la vie. (À l'**ONF**, aujourd'hui et demain.)

— MARCEL JEAN



# Pour les enfants d'El Salvador

Aujourd'hui et demain se poursuit l'exposition-encan d'oeuvres d'art intitulée « Pour une nouvelle société, encore dans son enfance . . . », à l'atelier du sculpteur Armand Vaillancourt (4211, avenue de l'Esplanade, coin Rachel). Cette exposition, ouverte au public de 11 h à 22 h, regroupe les oeuvres de plusieurs artistes dont Armand Vaillancourt, Marcelle Ferron, Richard Lacroix, Albert Rousseau, Georges Saint-Pierre, Andrée-S. de Groot.

On pourra acquérir une de ces oeuvres pendant l'exposition ou lors de l'encan, animé par M. François Beaulieu, demain 31 mars à 14 h 30.

Pour plus de renseignements, communiquer avec le comité organisateur au 721-1665 (Hélène Beaudoin) ou 728-7690 (Nicole Duchesne).

# LA BONNE TABLE

## Des *sushis* à gogo

JOSÉE BLANCHETTE

NOUVELLE attraction sur la *Main* : un bar new-yorkais aux dérivés japonais, version urbaine de comment picorer sans manger. Pour l'instant, ce dernier venu dans l'univers de l'inédit s'attire beaucoup plus de curieux que de véritables amateurs.

Le poisson cru, apprêté en *sushis*, relève de l'art décoratif et d'une tradition japonaise ancestrale. Ne devient pas maître-*sushi* qui veut, et accéder à ce titre sacré équivaut à quelques années bien sonnées de karaté avec le couteau.

Mais l'ingrédient essentiel d'un bon *sushi* est sa fraîcheur. N'auraient-ils qu'un saut à faire pour s'approvisionner chez Waldman's que nos *sushi-freaks* feraient quand même venir leurs poissons directement de Kyoto. Tout comme le *miso* dans la soupe, le gingembre et la sauce soja « made in Japan ».

Tout noir, ce bar s'est habillé d'un éclairage des plus flatteurs. Dans l'entrée, un comptoir « *take-out* » avec en vitrine tous les poissons plastifiés pour le prêt-à-partir. Un peu plus loin, un bar devant lequel s'alignent des fauteuils bas, destinés aux amateurs sérieux. Derrière ce bar, les poissons font les morts, *hara-kiri* et escalopés sous vos yeux. Au mur, on distingue en filigrane les hauts gratte-ciel de la « Grosse Pomme ». On peut aussi s'asseoir sur les banquettes surélevées et observer la scène de loin, tout en taquinant ses petits rouleaux de poisson du bout des baguettes ou des doigts.

Ce bar à vocation musicale offre même l'avantage d'effectuer quelques « stepettes » entre les services. Une discothèque est séparée du bar par les anciennes portes « art déco » de feu l'hôtel Mont-Royal. On y joue des airs de *blues* et jazz enlevants avec le plancher de danse en sus. Le programme est chargé, tirant partie de deux cultures plutôt compatibles, somme toute. Avec le menu, on vous apporte les petites débarbouillettes blanches qui rendront nets vos principaux instruments de travail.

Puis s'amorce le pénible imbroglio des termes sur papier, d'autant plus qu'ici ils sont traduits du japonais à l'anglais ! « *Bill 101 is far now* » . . .

*Une salade au « concombre des mers » enclenche le déluge : pas plus concombre que poisson, cet amalgame de bestiole marine avec une algue coriace. D'une couleur étrangement brunâtre, ce résidu visqueux baignait dans le vinaigre de riz et s'accompagnait d'un très joli bouquet de champignons blancs japonais, d'une chevelure de carottes et de racines quelconques. Pas banal mais très peu pour moi. Une autre salade, d'avocat celle-là, rachetait cette entrée en matière trop brusque et se déroulait en une rosace de lamelles d'avocat avec des mandarines, des pamplemousses et des pattes de crabe. Le tout nappé d'une vinaigrette crémeuse à souhait.*

*Le sushi* ! Nous y voici au royaume du vinaigre de riz. Car, contrairement à ce qu'on pourrait croire, c'est ce vinaigre qui est à la base de toutes ces préparations délicates. Le maître y trempe les doigts à tout moment, soit pour faire coller le riz ensemble, soit pour ôter l'odeur tenace de ses doigts agiles. Si l'on choisit une variété de poisson seulement, deux morceaux nous seront présentés, déposés sur une boulette de riz. On pourra les tremper dans la sauce soja qu'on aura préalablement rehaussée de raifort japonais, pâte verte qu'on nomme aussi *wasabi*. Entre chaque bouchée de *sushi*, un peu de gingembre est conseillé. Rafraîchissant, il prépare l'estomac et l'éveille agréablement.

Le choix de poissons va du simple thon rose foncé au thon à la « queue jaune » en passant par la pieuvre (cuite), les crevettes (cuites ou pas), l'oursin, le caviar de saumon, le rouget, les pétoncles, la dorade, bref du connu à l'inconnu. Le plus simple est encore de s'abandonner aux mains du maître-*sushi* qui peut vous faire une composition de son cru avec huit, 10 ou 12 morceaux. Tous sont frais et le propre d'un poisson frais étant de ne pas sentir le poisson, même ceux qui n'apprécient pas trop ce type de bestiole y gagneront au jeu des devinettes.

Pour le *sasghimi*, la formule est à peu près semblable, sauf pour le riz. On présente les poissons en mosaïque étudiée et accompagnée de *wasabi*. C'est tout. Les combinaisons sont à l'infini et cette bouffe-bar par excellence se consomme à toute heure. La bière rafraîchit l'assiette et le *saké* la réchauffe, encore que le thé est prescrit d'emblée par les bonnes moeurs nippones.

Les fruits sont à l'honneur au dessert mais ne font pas l'essentiel du menu.

Sachez que sous ses allures avant-gardistes, cette forme d'ingestion n'en est pas moins très conventionnelle. Elle tombe pile avec certaines tendances modernes qui nous oignent la conscience de propos sains, purs, colorés, légers, non-cancérigènes et anti-cholestérol. Le *sushi* a même été récupéré par les *Weight Watchers* : c'est vous dire quel poids il prendra dans l'alimentation des prochaines années.

Ce repas pour deux personnes, avec saké, taxe et service, a coûté $ 23.85.

**Sushi Bar, 3711, boulevard Saint-Laurent; tél. : 845-2881.**

# Découverte d'un Van Dyck

SARAGOSSE, Espagne (AFP) — Une spécialiste d'histoire de l'art de l'Université de Saragosse (Aragon, nord de l'Espagne), a établi qu'une peinture couronnant un retable dans une église à Pedrola (région de Saragosse) a été réalisée par le maître néerlandais Antoine van Dyck (1599-1641).

L'identification a été faite par Mme Maria del Carmen Lacarra qui fonde sa conviction sur une gravure reproduisant exactement le tableau et qui se trouve au Rijksmuseum d'Amsterdam.

L'oeuvre représente une vierge à l'enfant accompagnée de sainte Catherine, sur fond de paysage. La toile mesure 112 sur 94 cm.

Van Dyck avait peint deux exemplaires identiques de ce tableau. Le premier se trouve au Metropolitan Museum de New York. Le second était considéré jusqu'à présent comme perdu.

# MUSIQUE

## Classique

**BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE** 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

**BASILIQUE NOTRE-DAME:** 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison.— Les 6 dimanches du Carême, présentation de l'intégrale des six symphonies pour orgue de Louis Vierne, sous la dir. de Antoine Reboulot, Jean-Guy Proulx interprète la cinquième symphonie, le 31 mars à 20h.

**CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE:** 342 est Ontario (843-8620)— Michael Laucke, guitare, 30 mars, 21h.— — Tous les mardis soirs Flamenco avec Sonia Del Rio et son guitariste Antonio Rodriguez

**CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-LOUIS:** 220 Claude Dauzat, Boucherville— La Société musicale Cordial donne un récital d'extraits d'opéra avec la participation de Lise Lanctôt, soprano, Louise Archambault, mezzo, Gaston Harnois, baryton, et Monik Grenier, pianiste, le 31 mars, à 20h.

**CHRIST CHURCH CATHEDRAL:** rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église— Concert de The Cathedral Singers, dir. Gerald Wheeler, dans l'oeuvre de J.S. Bach « Magnificat », et de G.F. Handel « Dettingen te Deum » le 30 mars à 17h.— Récital-midi pour le Carême avec Mary Cyr, viole de gambe, et John Grew, clavecin, le 1 avril à 12h.30

**CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL:** Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell— Le choeur de l'église sous la dir. de Wayne Riddell présente « Messe en si mineur » de J.S. Bach, le 31 mars, à 20h.

**ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE:** 5375 Notre-Dame-de-Grâce, N.D.G.— Messe chantée, grégorien et polyphonie par l'Atelier de musique ancienne et le choeur grégorien de Montréal, sous la dir. de Jean-Pierre Pinson, le 31 mars, 11h.30

**ÉGLISE ST-JOHN'S LUTHERAN:** Angle Jeanne-Mance et Prince Arthur, Mtl— L'Ensemble Arion présente « L'Offrande musicale » de Bach, le 30 mars, à 20h.

**ÉGLISE SAINT-MATTHIAS:** 10 Church Hill, Westmount (933-4295)— Eversong Chorale d'hommes et de garçons, sous la dir. de Stephen Crisp, donnent un concert le 31 mars à 16h.

**JARDIN BOTANIQUE:** 4101 est Sherbrooke, Mtl— Récital de piano, Denise Panneton, Daniela Giudice, Elaine Doyon, Elise Richard et Sophia Masson, classe de Anisia Campos, le 31 mars à 15h.

**ORATOIRE ST-JOSEPH:** 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude— le dim. 31 mars la messe « Sine Nomine » de « Philippe de Monte » et le motet « Pueri Heabraeorum » de « Palestrina »— « Passion selon St-Mathieu » de « Vittoria », « Christe Dei Sobioles » de « Orlando Di Lassus »— À 15h.30, récital de l'organiste Didier Seutin

**RESTAURANT BUTCH BOUCHARD:** 881 est Boul. Maisonneuve (527-1221)— Spectacle de Janusz Wolny, baryton, et de Magdalena Kowalewska, pianiste, les ven. et sam. à 19h.30, et le dim. à 18h.30

**SALLE WILFRID PELLETIER:** PDA (842-2112)— Les Grands Ballets Canadiens, 30 mars, 20h.— OSM, concert Esso, chef invité Jeffrey Tate, 31 mars, 14h.30, 20h.30

**SALLE POLLACK:** 555 ouest Sherbrooke, Mtl— Concert du pianiste Claude Webster, le 30 mars à 20h.—

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL:** 200 Vincent d'Indy, Mtl— Récital de violon baroque, Christine Morand, à la salle B-484, le 31 mars, à 20h.

## Populaire

**L'AIR DU TEMPS:** 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Happy Hour 4 à 7 du mar. au ven.— Spectacles du soir à 21h.30— Ranee Lee, chanteuse avec Richard Ringe Trio, 30 mars— Aroma, avec Michel Therrien, Daniel Mathieu, Patrice Dubuc et Wayne Stout, 2 au 6 avril

**BAR LE BRUIT COURT:** 4295 St-Denis (843-6392)— Robin Marks Trio, 30 mars, 21h.30— Tous les dimanches soirs de mars Michael Poulos, guitare et luth musique baroque et de la Renaissance, 20h.30

**BIDDLES:** 2060 Aylmer (842 8656)— —Charlie Biddles du mer au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

**LE BIJOU:** 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

**CAFÉ CAMPUS:** 3315 chemin Reine-Marie (735-1259)— « Eyes on you » neo-romantisme, 30 mars, 2 spectacles par soir, 22h et 23h.30

**CAFÉ THÉLÈME:** 311 est Ontario (845-7932)— Paul Desgagné jazz quartet, 30 mars, 21h.30

**LA CASA CUMBIA:** 4177 St-Denis (844-4741)— « Bakano » en spectacle, musique latino-américain (salsa), du 29 mars au 28 avril, les ven. sam. dim. à 22h.

**LE GRAND'CAFÉ:** 1720 St-Denis (849-6955)— Le Bateau Ivre: « Joe Sullivan » à la trompette, le 30 mars, 3 spectacles par soir à compter de 21h.30

**HOTEL DE LA MONTAGNE:** 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Carol Parisien mer. au sam. 21h. à 01h.— Chris Medina lun. au mer. 21h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 21h.

**HOTEL REGENCE HYATT:** 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: Quartet Réflexions, du mar. au dim. de 21h00 à 02h00— Bar La Verrière: pianobar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00— Diner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci.

**LA CROISETTE:** 1201 Dorchester (878-2000)— dim. au ven. de 18h00 à 23h00, Marie-Andrée Ostiguy, pianiste

**L'IMPROMPTU:** 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano du lun. au sam. Eddy Prophète, pianiste-animateur

**RISING SUN:** 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— « Jah Cutta and The Determination » reggae, 30 mars— Blue Monday Jam Session, avec Stephen Barry Band, 1 avril

**SALLE REINE ÉLISABETH:** bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

**MONTRÉAL:** 2332 Edouard-Montpetit, Mtl (343-6524)— Festival québécois de théâtre universitaire— activités du sam. 30 mars: Ateliers, de 9h. à 13h.— Débat sur le théâtre, 14h.30— Spectacle de l'Université Laval, 19h.— Spectacle de l'Université du Québec à Trois-Rivières, 21h.— Activités du dim. 31 mars: Spectacle de l'Université du Québec à Montréal, 15h.— Spectacle de McGill University, 17h.— Souper-bilan, 18h.30

**CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL:** 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

**CLUB SODA:** 5240 ave du Parc (270-7848)— Chantal Beaupré en spectacle, 30 mars, 20h.30— Aztec Camera, 31 mars, 21h.

**COLLÈGE MONTMORENCY:** 475 Boul. de l'Avenir, Laval— Défilé de mode, dans le cadre des activités Pleins Feux Arts Visuels, les 30-31 mars, à 14h.30

**DISCO O'BURO:** 96 rue roi, Sorel (743-1774)— La LMI et les Bleus de Sorel présentent le match des étoiles de l'improvisation le 31 mars, à 20h.

**L'ESKABEL:** 1237 rue Sanguinet, Mtl (849-7164)— Fortier Danse Création présente « Fruits d'Hiver » des chorégraphies de Kudelka, Levac, Prophet, Soulières, Tardif et Thompson, les 30-31 mars, 20h.30

**FORT CHAMBLY:** 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585)— Le Parc historique Fort Chambly en collaboration avec le Cercle Joseph-Octave Dion, présentent deux films « Un pays, un goût, une manière » , les 30 et 31 mars à 14h.30

**LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES:** 97 est Ste-Catherine, Mtl— Peinture en direct 3X4, le 31 mars, 20h.30

**LE LUX:** 5220 St-Laurent, Mtl— « Fish and Fille » Sylvie Laliberté chante et danse, les 1-2-3 avril à 21h.

**PLANÉTARIUM DOW:** 1000 ouest St-Jacques (872-4530)— « Galilée, un pionnier » du 6 mars au 28 avril, spect. français: mar. au ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h15, 16h30, 20h.30, dim. 13h, 15h30, 16h30, 20h30

**RESTAURANT LE COMMENSAL:** 680 ouest Ste-Catherine (871-1480)— Concerts de luth et de guitare classique du jeu. au dim. de 18h.30 à 22h.30

**LES RETROUVAILLES:** 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

**SPECTRUM:** 318 ouest Ste-Catherine (861-5851)— Catherine Lara dans Flamenrock, 30 mars, 20h.30

**TANGENTE:** 3655 St-Laurent ste 303 (842-3532)— La Compagnie de danse Karen Jamieson de Vancouver en spectacle les 30-31 mars, à 20h.30

**THÉÂTRE DE LA VEILLÉE:** 1371 est Ontario (526-6582)— Spectacle « Carmen Jolin, chante » du 27 au 30 mars, 20h.30

**GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC:** Salle Louis-Fréchette: Les Grands Explorateurs présentent « Vingt mille lieues sous la terre » le 30 mars, à 20h., le 31 mars, 14h. et 20h.

**CENTRE NATIONAL DES ARTS:** Ottawa— Salle Opéra: Edith Butler en spectacle, le 30 mars, 20h.30— Salle Théâtre: Les Colombaioni, 30-31 mars, 20h.

**THÉÂTRE DU P'TIT BONHEUR:** 57 rue Adelaide est, Toronto— « I900 » Monique Leyrac chante la belle époque, jusqu'au 31 mars

## Expositions

**MAISON MAZARIN:** 2551 est Beaubien (376-1314)— Exposition des oeuvres de Eric Riordon, René Richard, Gordon Pfeiffer, Harold Beament, Umberto Bruni, Ann Nasvik, Dennison, Luigi Tiengo, François Marchand et Flore Simoneau

**MICHEL TÉTRAULT ART CONTEMPORAIN:** 4260 St-Denis,(843-5487)— « Éléments-fiction » oeuvres récentes de Lise Landry, du 13 mars au 7 avril

**MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN:** Cité du Havre (873-2878)— Les vingt ans du musée à travers sa collection, I50 oeuvres choisies du 27 janv. au 21 avril

**MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT:** 615 Boul. Ste-Croix (747-7367)— « Dormir au chaud et en beauté » exposition de lits et de couvre-lits du 19e et du début du 20e siècle, du 21 janv.au 21 avril— Travaux des participants aux ateliers du service culturel de Saint-Laurent, du 31 mars au 14 avril

**MUSÉE DU BAS SAINT-LAURENT:** 300 rue St-Pierre, Rivière-du-Loup (862-7547)— « Splendeurs d'Orient » exposition prestigieuse du Musée des Beaux-Arts de Montréal, du 6 mars au 7 avril— z» Présent antérieur » exposition du Musée d'Art Contemporain, jusqu'au 21 avril— Dessins de Lucie Côté, 27 mars au 28 avril

**MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL:** 3400 ave du Musée (285-1600)— « Léon Golub: oeuvres de 1947-1984 » du 5 avril au 26 mai

**MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN:** 118 rue St-Pierre, Vieux-Montréal (845-6108)— Oeuvres inédites de M.A. Fortin— Rodolphe Duguay (1891-1973) peintre, graveur de Nicolet, de 11h. à 17h. mar. au dim.

**MUSÉE DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE:** Île Ste-Hélène (861-6701)— « Les découvertes françaises de l'Amérique » exposition des marines de l'artiste Peter E. Robinson, qui retrace l'histoire des grands explorateurs français du XV1e et XV11e siècles— La Collection Molson, sélection des plus belles armes dont certaines remontent au 16e siècle, tous les jours 10h. à 17h.

**MUSÉE McCORD:** 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Cent ans de costume: 1884-1984, exposition de divers types de vêtements de cette époque du 12 sept. au 30 juin 85— « Au rythme de la Côte » photographies de Louise Abbott, jusqu'en avril— « 200 ans de villégiature dans Charlevoix » du 26 mars au 12 mai

**MUSÉE MARCIL:** 349 Riverside Drive, St-Lambert (671-3098)— Estampes d'artistes britaniques 1972-1977, jusqu'au 28 avril

**MUSÉE DU QUÉBEC:** 1 rue Wolfe, Québec— « L'art du Québec au XXe siècle » jusqu'au 28 avril— « Du fond du coeur » exposition organisée par le Musée national de l'homme à compter du 20 fév.— « Un château » installation vidéo de Francine Chainé, du 7 mars au 21 avril

**MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES:** 431 Boul. Roche, Vaudreuil— Exposition de Normand Hudon, artiste peintre, du 12 mars au 1 avril

**MUSÉE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN:** 534 rue Jacques-Cartier, Chicoutimi— Exposition des oeuvres de Michelle Heon, du 15 mars au 14 avril

**MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE:** Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942)— Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

**LA PETITE GALERIE:** 1200 Shefford, Bromont (534-2256)— Oeuvres des artistes de la galerie, dont Pierre Tabouillet, Yves Bergeron, Raymond Dupuis et John Walsh, sam. et dim. 10h. à 18h.

**SALLE MUSÉOLOGIE MARIUS BARBEAU:** 3150 Jean-Brillant local 3061, Mtl— Les étudiants du département d'anthropologie présentent une exposition intitulée « Horreur et fantastique, l'univers maléfique dans la civilisation chrétienne » du 2 au 12 avril, lun. au ven. de 11h. à 16h.

**SALLE RAYMOND-DAVID:** 1400 est Boul. Dorchester (285-3605)— « Départ 85 », oeuvres de Peter Flinsch du 18 au 25 avril

**VU CENTRE D'ANIMATION ET DE DIFFUSION DE LA PHOTOGRAPHIE:** 44 Garneau local 202, Québec (692-1322)— « Visions urbaines » exposition de Linda Rutenberg, du 7 au 31 mars

**WADDINGTON & GORCE INC:** 1504 ouest Sherbrooke, Mtl (933-3653)—Oeuvres récentes de Robert Michener, huiles sur toile, du 20 mars au 11 avril, mar. au sam.

# THÉÂTRE

**A.S. CENTRE-SUD:** 2020 Visitation, Mtl (253-3854)— Le Théâtre d'un Temps présente « Je t'aime ben qu'trop » de Jocelyne Beaulieu, m. en s. Geneviève Notebaert, du 6 au 31 mars, à 20h., du mer. au dim.

**CAFÉ ESPERANTO:** 3553 St-Urbain, Mtl (842-8836)— Le Théâtre de la Nouvelle Existence présente « Huis-clos » de Jean-Paul Sartre, m. en s. Oscar Oliverio, 28 au 31 mars, à 20h.

**CAFÉ DU MARCHÉ:** 4375 est Ontario (252-1744)— « Le Tartuffe » de Molière, sam. 20h.30, dim. 19h.30, tout mars

**CAFÉ DE LA PLACE:** PDA (842-2112)— « Je t'embrasse, Sylvia » retrace la vie de Sylvia Plath, m. en s. Michelle Rossignol, du 6 mars au 20 avril, lun. au sam. 20h.30

**COLLÈGE MONTMORENCY:** 475 Boul. de l'Avenir, Laval (682-0345)— Dans le cadre de Pleins Feux Arts Visuels, le Théâtre de Polichinelle présente « Le grand voyage d'une goutte d'eau » texte de Louise Bruchési, les 30 et 31 mars, à 14h.

**DÎNER-THÉÂTRE LES MASQUES:** Hôtel Régence Hyatt, 777 Université, Mtl (879-1370)— « They're playing our song » de Neil Simon, en prolongation jusqu'au 14 avril, du mer. au dim.

**ÉCOLE SAINT-MAXIME:** Salle Yvon Hébert, 3680 Boul. Lévesque, Chomedey (622-3419)— La Troupe de théâtre Hors d'Oeuvre présente « Pièces détachées » avec des textes de Tardieu, Ionesco, Pinter et Leclerc, le 30 mars, 20h.

**L'ESKABEL:** 1237 Sanguinet, Mtl— « L'Antimouche » de Albert G. Paquette, m. en s. Serge Le Maire, du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.

**ESPACE LIBRE:** 1945 rue Fullum, Mtl (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « Le cyclope » drame satyrique d'Euripide, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 6 mars au 6 avril, du mer. au dim. 20h.30, suppl. le sam. à 23h.

**GALERIE DE MARIONNETTES DU THÉÂTRE DE L'AVANT-PAYS:** 550 Atwater, Mtl (935-7257)— Exposition et spectacle de marionnettes « Sabib ou une orange à la mer » texte Marielle Bernard, m. en s. Michel P. Ranger, tous les sam. et dim. de mars à 14h.

**GALERIE MAXIMUM:** 123 ouest Mont-Royal, Mtl (282-2050)— Le Théâtre Animation présente « La déconfiture du docteur Croche » adaptation du roman de Gilbert Dupuis, m. en s. Maurice roy, 5 au 8 avril, à 13h. et 15h.

**HÔTEL MÉRIDIEN:** 4 Complexe Desjardins, Mtl (285-1968)— « Expo, eh? » avec les comédiens d'Acme Harpoon Co., mer. au ven. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

**HÔTEL REINE ÉLIZABETH:** Café Arthur, 900 ouest Dorchester (861-3511)— « La vie parisienne » de Jacques Offenbach, en prolongation jusqu'au 31 mars, du mer. au sam. 21h., le dim. 15h. et 20h.

**MAISON THÉÂTRE:** Le Tritorium, 255 est Ontario, (288-7211)— Le Carrousel présente « Les petits pouvoirs » de Suzanne Lebeau, sam. 14h. et 19h, dim. 14h.

**MONUMENT NATIONAL:** 1182 St-Laurent, Mtl— Les finissants de l'École nationale de théâtre présentent « Dans les dunes de Tadoussac », écrit et m. en s. par Jean-Pierre Ronfard, du 26 au 30 mars, à 20h. entrée libre

**RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE:** 2075 Boul. St-Laurent (843-4166)— « Something red » (version française) de Tom Walmsley, m. en s. Daniel Valcourt, à compter du 1 mars, du mar. au dim. 20h.30

**SALLE FRED BARRY:** 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « J'ai rêvé que la neige brulait » production du Théâtre du Quartier, du 6 au 30 mars

**THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI:** 1297 Papineau (523-1211)— « Le facteur réalité » de René Gingras, m. en s. Daniel Roussel, du 7 au 30 mars, mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

**THÉÂTRE CENTAUR:** 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Successful strategies » de Marivaux, traduction de Timberlake Wertenbaker, du 14 mars au 7 avril, mar. au sam. 20h., dim. 19h., matinée le sam. 14h.

**THÉÂTRE FÉLIX LECLERC:** 1456 est Ste-Catherine (521-4650)— « Les plaisirs textuels de Dodo et Mimi » de Louise Matteau, du 2 au 20 avril

**THÉÂTRE DU MORRICE HALL:** 3485 McTavish (392-8926)— Les étudiants en art dramatique de McGill présentent « Life is a dream » de Calderon de la Barca, 27 au 30 mars, à 20h.

**THÉÂTRE DENISE PELLETIER:** 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « L'oiseau vert » de Benno Besson, du 28 mars au 18 mai

**THÉÂTRE PORT-ROYAL:** PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « État civil: célibataire » de Wendy Wasserstein, à compter du 3 avril .

**THÉÂTRE DE QUAT'SOUS:** 100 est ave des Pins (845-7277)— « Nature morte » documentaire d'Emily Mann, m. en s. Yves Desgagnés, du 26 mars au 28 avril, du mar. au sam. 20h., dim. 15h.

**GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC:** Québec— Salle Octave-Crémazie: « Bonjour, là, bonjour » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, du 5 au 30 mars, mar. au sam. 20h.

**CENTRE NATIONAL DES ARTS:** Ottawa— Salle Studio: Prairie Theatre Exchange Production présente « Fighting days » sem. 20h., sam. 14h. et 20h.

# TÉLÉVISION

## SAMEDI

**2 CBFT**

12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
13.00 La soirée du hockey Le Canadien de Montréal visite les Bruins de Boston
15.30 Camp d'entraînement des Expos
16.30 Les Schtroumpfs dans Johan et Pirlouit
17.00 Raid le Cap— Terre de feu
18.00 Le Téléjournal
18.06 Impacts
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 Bal de Neige
21.00 Une soirée très spéciale
22.30 Le Téléjournal
22.50 Les nouvelles du sport
23.05 La politique fédérale
23.15 Télé-sélection « L'abominable homme des plaines » amér. 71 avec Mickey Rooney, John Astin et Pam Austin

**10 CFTM**

12.00 Samedi magazine
14.00 Forum
15.00 Au féminin
16.00 Drôle de monde
16.30 Plexi-mag
17.45 Le Dix vous informe
17.55 Lotto 6/49
18.00 Pop Express
19.00 Super Galaxie
20.00 Cinéma du samedi « Frontière chinoise » amér. 66 avec Anne Bancroft, Margaret Leighton et Eddie Albert
22.00 Ethnies
22.30 Sur la sellette
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée « Je veux être femme » esp. 76 avec Victoria Abril, Lou Castel, Fernando Sancho et Bibi Anderson
01.45 Cinéma de fin de soirée « Paris Palace Hotel » fr.it. 1956 avec Charles Boyer, Françoise Arnoul et Tilda Thamar

**17 RADIO-QUÉBEC**

18.00 Passe-Partout
18.30 Heidi: la chaise roulante
19.00 Parler pour parler
19.58 Tirage de la Quotidienne
20.00 Variétés Michel Jasmin
21.30 Ciné-Répertoire « La mort de Mario Ricci » 1983 avec Gian Maria Volonte, Magali Noel, Heinz Bennent, Mismy Farmer, Jean-Michel Dupuis et Lucas Belvaux

**99 TVFQ (Câble)**

13.30 Champs-Elysées
15.30 Autour de...
16.30 Vitamine
17.30 Le Journal
18.00 Trente millions d'amis
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Thé dansant
19.30 Infovision
20.45 Intermède
21.00 Les Noces d'Or de Jean Marais ou 50 ans de spectacle
22.30 Sept sur sept
23.30 Cocoricocoboy
23.45 Prélude à la nuit
00.00 Le Journal

**6 CBMT**

12.30 Mr. Microchip
12.58 Program Highlights
13.00 Steppin' Out
13.27 Community events
13.30 Seeing it our way: Ian Mennes
14.00 Sportsweekend
17.00 The reflection eire
17.30 Cityscapes
18.00 CBC News: saturday report
18.30 This week in parliament
19.00 Wayne & Shuster International
19.30 Front Page Challenge
20.00 Hockey night in Canada Detroit at Toronto
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs
23.21 Newswatch
23.35 Cine Six « Disaster on the Coastliner » 1979 avec Lloyd Bridges et Raymond Burr

**12 CFCF**

12.00 International wrestling
13.00 Saturday cinema « The one and only » avec Henry Winkler et Kim Darby
15.00 Webster
15.30 Twilight zone
16.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 CFCF Special Expos 84 highlights
19.00 Circus
19.30 Just kidding
20.00 Academy Performance « Deadman don't wear plaid » avec Steve Martin et Rachel Ward
22.00 Hunter
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12 « High noon » avec Gary Cooper, Grace Kelly et Katy Jurado
01.40 Second Feature « Weekend murders » 1972 avec Anna Moffo, Lance Percival et Eveline Stewart
03.35 Hart to hart
04.35 The Waltons

## DIMANCHE

**2 CBFT**

12.00 Univers des sports
14.30 Rencontres
15.00 Propos et confidences
15.30 La semaine verte
16.30 Entre les lignes
17.00 Second regard
18.00 Le Téléjournal
18.01 Science-Réalité
18.30 L'Australie au-delà des kangourous
19.00 L'agression sexuelle des jeunes: une prévention
19.30 Les Beaux-Dimanches « Festival mondial de folklore de Drummondville »
20.30 Le Téléjournal
20.50 Les Beaux-Dimanches « Les Grands Ballets Canadiens sur les scènes de l'Orient »
22.20 Les Beaux Dimanches Une génération en attente
22.50 Les nouvelles du sport
23.05 La politique provinciale
23.15 Présentation du ciné-club
23.20 Ciné-Club « C'étaient des hommes » amér. 1950 avec Marlon Brando, Teresa Wright et Everett Sloane

**10 CFTM**

12.00 Bon dimanche
14.00 Ciné Week-End « Règlement de compte à K.O. Corral » amér. 57 avec Burt Lancaster, Kirk Douglas, Rhonda Fleming et John Ireland
16.30 Sport Mag
17.30 Rue St-Jacques
18.00 Le Dix vous

# AVIS PUBLICS

## VENTES EN JUSTICE

***Conditions et renseignements***

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

**La Chambre des huissiers du Québec**

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-047569-830. CENTRE DE LA COPIE MTL LTÉE, demanderesse -vs- OGILVY MATHER DIRECT REPONSE LTD, défenderesse. Le 9 avril 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1401 rue McGill College en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Facit et meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier 255-0308. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-002862-857. JOURNAL DE MONTRÉAL, demandeur -vs- GINETTE BROUILLARD, défenderesse. Le 11 avril 1985 à 12:30 heures au domicile de la défenderesse au No 1443 Bord de l'Eau en la cité de Ste-Dorothée, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse,saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur Sharp 20", un système de son, un set de salon etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN FELIX BOUCHARD, huissier 472-9196. St-Eustache, ce 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-045565-848. JOURNAL DE MONTRÉAL, demandeur -vs- SERGE GOSSELIN, défendeur. Le 10 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 170 rue Coulonge, app. 6, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un automobile de marque Ford (blanc) model LTD. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN FELIX BOUCHARD, huissier 472-9196. St-Eustache, ce 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-024372-844. CASSIDY LTÉE, demandeur -vs- MARCEL BAILLARGEON f/a Boutique La Cuisinière Enrg., défendeur. Le 10 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 1 Place Bellerive #101, en la cité de Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur,saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier 845-2804. Montréal, ce 28 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-040033-834. THE CANADIAN SALT COMPANY LTD, demanderesse -vs- EXCAVATION ROBEC INC., défenderesse. Le 11 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 2415 rue Arcand en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: équipement et ameublement de bureau, machine à écrire IBM Selectrique, Paymaster, photocopieur etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-001479-851. THE DOWN FILLING COPR., demanderesse -vs- JACQUES SAVIGNAC, défendeur. Le 11 avril 1985 à 10:30 heures à la place d'affaires du défendeur au No 3219 Chemin Chambly en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table de travail + machine à écrire IBM, 1 claculateur EPC, 1 bureau 2 chaises style Louis 13, meubles de bureau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 288-6317. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-011011-835. SHERWIN WILLIAMS CANADA INC., demanderesse -vs- ALEX BODNAR (PRONTO BUILDING MAINTENANCE), défenderesse. Le 11 avril 1985 à 12:30 heures au domicile du défendeur au No 2642 rue Prefontaine, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Oldsmobile beige Station Wagon Série 3H35R75148620 1985. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-025191-847. CARTIER LAVALLÉ ROCHON & ASSOC., demanderesse -vs- ROGER MAISONNEUVE, défenderesse. Le 11 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 404 rue Down en la cité de Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Sanyo, 1 jeu Intelevision, 1 système de son J.V.C., meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-010974-846. BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- GEORGES CASAVANT, défenderesse. Le 10 avril 1985 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 4800 De Maisonneuve ouest en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Zenith, 1 piano avec banc et accessoires, 1 fauteuil sofa 4 modules, 1 vaissellier 2 portes vitrées, meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 814859894. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MILORD MAX. Le 12/04/85 à 13:00 heures au 8878 Meunier, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MILORD MAX, saisis en cette cause, consistant en: meuble et article de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 815528873. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MILORD MAX. Le 12/04/85 à 13:00 heures au 8878 Meunier, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MILORD MAX, saisis en cette cause, consistant en: meuble et article de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-001004-857. KINGSWAY TRANSPORTS LTD, demanderesse -vs- DUNSIGN CANADA INC., défenderesse. Le 11 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3140 rue De Miniac en la cité de St-Laurent et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM électrique, 1 scie Radial DeWalt avec base, 1 échelle double aluminium etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-010393-853. WESTBROOKE ATPS, demanderesse -vs- YIP OI MAN, défendeur. Le 11 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1225 rue St-Marc, app. 1402, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Panasonic & acc., 1 t.v. Westinghouse & acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier 842-9192. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-017622-833. ROBERT CLÉMENT, demandeur -vs- MONIQUE JOLY TESSIER, défenderesse. Le 11 avril 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 8887 rue LaSalle, app. 315, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur & acc., 1 camion Ford Ranger F150XLT imm. 214-M-023 et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MARIO ROY, huissier 842-9192. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-027488-845. PAMELA GALVIN, demanderesse, Intimée-Requérante - Leessee -vs- URA GREENBAUM, défendeu, Appelant-intimé-Lessor. Le 11 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 512 rue Prince Albert en la cité de Westmount et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Appelant-Intimé-Lessor saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Fisher et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier 842-9192. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-054726-836. PIERREFONDS CENTER PROVISION INC., demanderesse -vs- H. HISLOP, défendeur. Le 11 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 126 rue Laurent en la cité de Dollard-des-Ormeaux et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-005460-847. MONIQUE DION, Percepteur des amendes agissant pour et au nom de l'Honorable Procureur Général (Sécurité routière), demanderesse -vs- ANTONIO ARIAS, défendeur. Le 11 avril 1985 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 3455 rue Yvan Franko, app. 208, en la cité de Lachine et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: équipement et ameublement de bureau, machine à écrire IBM Selectrique, Paymaster, photocopieur etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 02-068022-834. PRODUITS DEIVIS IMPORT EXPORT LTÉE, demanderesse -vs- M. MORMINA, défendeur. Le 11 avril 1985 à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 2599 rue Masson en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Toshiba, 6 comptoirs vitrés, 1 caisse National etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-008758-847. WESTMOUNT SQUARE INC., demanderesse -vs- 125512 CANADA INC., défenderesse. Le 11 avril 1985 à 14:00 heures au lieu d'entreposage au No 1 Carré Westmount, Suite 427, en la cité de Westmount et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot morceaux de vêtements assorties, 1 lot paires de bas assorties, 2 extincteurs ass. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-047095-844. IMMEUBLES FLAMONT REALTIES INC., demanderesse -vs- LES PROMOTIONS SONIA INC., défenderesse. Le 11 avril 1985 à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 505 rue de Maisonneuve ouest, suite 1000 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 machines à écrire IBM, 1 photocopieuse Xerox & acc., 1 réfrigérateur Kenmore, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier 842-9192. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-046605-841. CANADIAN PLUMBING & HEATING SUPPLIES LTD, demanderesse -vs- GEORGE PAPADAKIS, défendeur. Le 11 avril 1985 à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 5556 rue Grande Allée en la cité de St-Hubert et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à glace Kold-Draft, 1 lot de chaises en cuir, 1 caisse Toua Ilugh Prosper, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFORTE, huissier 842-9192. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 134552585 - 135086350 - 431337071 - 433632146 - 434742770 - 434902580 - 421835315 - 815969700 - 815969711 - 815969722. VILLE DE MONTRÉAL, -vs- WHISSEL RICHARD. Le 11/04/85 à 10:00 heures au 150, Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Datsun. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MICHEL LALONDE, huissier, 288-2285. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

---

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 415340133 - 415401685. VILLE DE MONTRÉAL -vs- DUBÉ GASTON. Le 11/04/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis encette cause, consistant en: une automobile de marque Ford Courrier. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MICHEL LALONDE, huissier, 288-2285. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

---

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 435614690. VILLE DE MONTRÉAL -vs- POITRAS FLEURETTE. Le 10/04/85 à 11:00 heures au 33845 Mathieu, St-Louis, Terrebonne J0N 1N0, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de POITRAS FLEURETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv Zenith Admiral; 1 chaise berçante; 1 divan; 2 causeuses. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 437616410. VILLE DE MONTRÉAL -vs- WIDAWSKI KRZYSZTOF. Le 10/04/85 à 12:00 heures au 529 De Gaspé, app. 308, Île des Soeurs, H3E 1E7, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WIDAWSKI KRZYSZTOF, saisis en cette cause, consistant en: un système de son Lloyds et acc.; un radio portatif Hitachi; un tv couleur meuble; un tapis mural; un cadre. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 811023. VILLE DE ST-LAURENT -vs- ANDREAS PERDIOS. Le 10/04/85 à 12:00 heures au 8633, Bloomfield, app. 4, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDREAS PERDIOS, saisis en cette cause, consistant en: meuble et article de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-015549-845. MONIQUE DION, Percepteur des amendes agissant pour et au nom de l'Honorable Procureur Général (Séc. routière), demanderesse -vs- GARY NORMAN, défendeur. Le 12 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 14421 rue Swallow en la cité de Pierrefonds et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son: table tournante et tuner Pioneer JVC cassette deck, 1 soufleuse à neige Ariens, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-000366-854. MICHAEL CHRISTOPOULOS, demandeur -vs- ROGER GAGNON, défendeur. Le 12 avril 1985 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 2265 rue York en la cité de St-Hubert et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Monté Carlo imm. BUF-589, & acc., 1 t.v. port. Viking et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFORTE, huissier 842-9192. Montréal, ce 30 mars 1985.

---

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 431-57-0075. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- PIERRE GOYETTE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 12:00 heures au 7677, Berri, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE GOYETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 20" couleur portatif; 1 table de centre en bois et acc.; et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

---

Qc. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 433-78-5472. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- JOCELYNE BRUNET GAGNON, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 11:00 heures au 6384, St-Hubert, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOCELYNE BRUNET GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" console Electrohome; 1 fauteuil 3 places motif fleuri et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

---

Qc. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 434-87-4182. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- MARIO JEAN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 10:00 heures au 11935, De Longpré #109, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO JEAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac Ventura 1975 rouge, imm. ALC-464 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC PERRON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

---

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 815-98-9473. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- YVES BERNIER, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 11:00 heures au 280, Melançon, St-Jérôme, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES BERNIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" Fleetwood et acc.; 1 vidéo cassette VHS et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

---

Qc. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-000049-826. GHISLAINE GRENON, p. demanderesse, -vs- PATRICK EMIROGLOU, p. défenderesse. QUÉBECK ROCK INC., tierce-saisie. PRENEZ AVIS que le 12 avril 1985 à 14:00 heures au 5741, Décarie #6, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENTON MICHAEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur Kenwood et acc., 1 contrôle d'amplificateur Kenwood, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 750-02-001128-848. LES HUILES BELOEIL ST-HILAIRE INC., demanderesse -vs- G. THIBEAULT, défenderesse. Le 10 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 224 boul. Bellerose en la cité de Vimont et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Zenith, 1 vidéo cassette Zenith et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier 288-6263. Montréal, ce 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-041137-840. SEARS CANADA INC., demanderesse -vs- LOUISE JOLY, défenderesse. Le 10 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2045 rue Rougemont #3, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Blackstripe de marque Toshiba, 1 support à télévision et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier 288-6263. Montréal, ce 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-008784-846. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- ROGER TAILLON, défenderesse. Le 10 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 783 rue De Brouages #2, en la cité de Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Plymouth modèle Scamp année 1975 de couleur brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier 288-6263. Montréal, ce 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-007781-843. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- ALAIN RICHER, défenderesse. Le 9 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1615 rue Ste-Hélène #6, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son 5 mcx, 1 téléviseur meuble de marque Granada 26" + access. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier 288-6263. Montréal, ce 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-009876-849. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- YVES PROULX, défenderesse. Le 10 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1810 rue de la Naudière en la cité de Ste-Julie et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Toyota Célica année 1975 de couleur jaune. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier 288-6263. Montréal, ce 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-036872-849. HYDRO-QUÉBEC, demanderesse -vs- CLAUDETTE LABERGE, défenderesse. Le 11 avril 1985 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 60 rue Richelieu en la cité de St-Basile le Grand et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mini-laveuse et sécheuse de marque Lady Kenmore de couleur blanche et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier 288-6263. Montréal, ce 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 2095-84. VILLE DE BELOEIL, demanderesse -vs- ROBERT LEFEVRE, défenderesse. Le 12 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2460 rue Nantel #3, en la cité de Brossard et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Viking & base, 1 set de salon 3 mcx bleu, 1 table tournante & radio Morse, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier 879-1007. Montréal, ce 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-032797-842. COUNTRY CLUB DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- ED BRENNAN, défenderesse. Le 11 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2140 rue Grey #4, en la cité de Westmount et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 armoire murale en bois 2 portes, 1 fauteuil en cuirette noire et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT BOULAY, huissier 288-6263. Montréal, ce 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 750-27-003599-845. NICOLE TARDIF PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- YVES PROULX, défenderesse. Le 10 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1810 rue De La Naudière en la cité de Ste-Julie et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Toyota Celica 1975 de couleur jaune. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier 288-6263. Montréal, ce 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-002104-842. LA CORP. MUN. DE STE-JULIENNE, demandeur -vs- LÉON LÉONARD, défendeur. Le 12 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 690 rue Carignan en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Viking & base, 1 set de salon 3 mcx bleu, 1 table tournante & radio Morse, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier 879-1007. Montréal, ce 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-030242-833. NORTH AMERICA BUSINESS EQUIPMENT LTD, demandeur -vs- NASHUA CANADA LTÉE, co-défendeur en garantie. Le 9 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du co-défendeur en garantie au No 3755 rue Hickmore en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du co-défendeur en garantie saisis en cette cause, consistant en: 1 copieur Nashua Ricoh FT-3050 & acc., 3 dactylo IBM & acc., 4 bureaux secrétaires en bois brun, équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 27 mars 1985.

---

Qc. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-000049-826. GHISLAINE GRENON, p. demanderesse, -vs- PATRICK EMIROGLOU, p. défenderesse. QUÉBECK ROCK INC., tierce-saisie. PRENEZ AVIS que le 12 avril 1985 à 14:00 heures au 5741, Décarie #6, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de QUÉBECK ROCK INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois dessus cuir; 1 platine à cassette, 1 classeur 2 tiroirs noir et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette& ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

---

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 63-5268. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- VINCENZO PEDULLA, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 12:30 heures au 4140, 39e rue à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VINCEZO PEDULLA, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon modulaire 7 mcx; 1 téléviseur couleur Zenith 26" meuble de style moderne et acc.; et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

---

Qc. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: CV84/1272. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs-PHIRIPPIS CHRISTOS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 avril 1985 à 11:30 heures au 829 Galt à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRISTOS PHIRIPPIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture automobile Buick Regal coupé sport 2 portes de couleur beige et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

---

Qc. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: CV84/1171. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- SYLVAIN CHEVRIER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 10:30 heures au 3925 Verdun #27, à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN CHEVRIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Pontiac Ventura 1975 de couleur brun et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-003848-837. POLY DECOR LTÉE, demanderesse -vs- RAYMOND LAROSE, défenderesse. Le 11 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 5785 boul. Milan #2, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 fauteuils simple en velour bleu, 1 table de coin vitrée forme demi-lune et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier 288-6289. Montréal, ce 27 mars 1985.

---

Qc. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: ST-85/0403. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- MARCUS WEBER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 avril 1985 à 11:30 heures au 9608 LaSalle, à LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCUS WEBER, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture automobile Pontiac Trans-Am 1977 avec acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-007146-850. OTTO BINZER, demandeur -vs- RÉAL COMTOIS, défendeur. Le 11 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 272 Place Loiselle en la cité de Pincourt, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Dodge Omni 024 1980 grise 2 portes # ZL24AAD344392, 1 lave-vaisselle Signature, 1 tv couleur Zenith, effets mobilies divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-030484-831. LOCATION CONSOMMATEUR C.A. LTÉE, demandeur -vs- BRUNO CREPIN, défendeur. Le 11 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 695 rue St-Charles #504, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 radio Marantz, 1 table tournante Marantz, 1 set de salon 2 mcx orange, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier 879-1007. Montréal, ce 27 mars 1985.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-030307-842. P. HURTUBISE INC., demandeur -vs- DENYSE FECTEAU, défenderesse. Le 10 avril 1985 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 107 rue Senecal en la cité de St-Luc, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon brun 3 mcx, 1 table de centre en bois, 1 lave-vaisselle Westinghouse, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 27 mars 1985.

---

QC, District de Montréal, No: 500-02-034628-847. G.U.S. CANADA INC./DIV. LEGARÉ -vs- DENIS BRADFORD. Le 9-4-85 à 10:00 heures au 4110, Mentana, apt. 4, mont

# AVIS PUBLICS

Qc, District de Québec. COUR SUPÉRIEURE. No: 200-05-003236-846. LES CONSTRUCTIONS ARMAND RICHARD LTÉE, p. demanderesse, — VS — PROMOTION SONIA INC., ET AL.S., p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 12 avril 1985 à 11:00 heures au 505, De Maisonneuve Ouest #505, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROMOTION SONIA INC., ET ALS., saisis en cette cause, consistant en: 3 classeurs latéraux 4 tirroirs beige, 2 bureaux avec aile blanc, ET AUTRES BIENS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉE. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

Qc, District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-010195-842. LES CONSTRUCTIONS ARMAND, p. demanderesse, — VS — PROMOTIONS SONIA INC., ET ALS., p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 12 avril 1985 à 11:00 heures au 505, De Maisonneuve Ouest #1000, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROMOTIONS SONIA INC., ET ALS., saisis en cette cause, consistant en: 3 classeurs latéraux beige 4 tirroirs, 1 bureau blanc, 2 classeurs 2 tirroirs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

Qc, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-015530-714. FRANCINE GERBEAU CHABOT, p. demanderesse, — VS — GUY DESROCHES, p. demanderesse, DESROCHES, CARIGNANT ASS., tiers(ce) saisi(e). PRENEZ AVIS que le 11 avril 1985 à 14:00 heures au 666, Sherbrooke Ouest #2106, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY DESROCHES, saisis en cette cause, consistant en: 1 crédence en bois, 1 fauteuil en cuir noir, 1 étagère en métal chrome, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

Qc, District de St-Hyacinthe. COUR PROVINCIALE. No: 750-05-000125-830. SOUS MINISTRE DU REVENU, p. demanderesse, — VS — ANDRÉ GILBERT, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 10:00 heures au 220, Bl. Laurier, St-Hyacinthe, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ GILBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en forme de L en bois naturel, 1 filière latéral en métal, 1 fauteuil sur rouelettes et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN VIGNEAULT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012582-842. OTTOR FORWARDERS LTÉE., p. demanderesse, — VS — PROULX JEAN-GUY, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 11:00 heures au 12792, Veuillot, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-GUY PROULX, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur Sansui noir et acc., 1 table tournante Technics et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

Qc, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-007806-849 — Dossier F 296 MD. MONIQUE DION, PERCEPTEUR, p. demanderesse, — VS — DUSSEAULT JEAN-PIERRE, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 12 avril 1985 à 10:30 heures au 140, Cloverdale, Dorval, dit district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-PIERRE DUSSEAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son et acc., 1 jeu vidéo colorvision et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPAL. No: 816-78-3391 — Dossier 018760. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, — VS — YVES BERNIER, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 11:00 heures au 280, Melancon, St-Jérôme, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES BERNIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" Fleetwood et acc., 1 vidéo cassette VHS et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 815-94-1394 — Dossier 022874. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — DI RAMOO FONTECILLA, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 12 avril 1985 à 13:00 heures au 3840, Linton, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FONTECILLA RAMON, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur Fisher, 1 récepteur AM/FM Fisher, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass;, huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 815-80-5981 — Dossier 026488. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, — VS — GAÉTAN DESNOYERS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 16:30 heures au 5320, Marquis, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAÉTAN DESNOYERS, saisis en cette cause, consistant en: 1 orgues Lowrey deux clavier, 1 téléviseur couleur Panasonic et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 816-78-3391 — Dossier 018760. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, — VS — RAYMOND ARNAULT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 15:00 heures au 4515-A, D'Arles, St-Léonard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND ARNAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Monitron, 1 système de son AM/FM 8 pistes et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 27 mars 1985.

QC, district de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 131633935. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- BARRY BOUBAKAR, p. demanderesse. Causes: 431979273 - 434282634 - 435784871 - 4357814526 - 436553703 - 810630295 - 816737751. PRENEZ AVIS que le 11 avril 1985 à 10:00 heures au Centre de Remisage du Gardien judiciaire, au 150, rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de justice le véhicule de BARRY BOUBAKAR saisis dans le cadre de l'Opération Sabot. Description du véhicule: un véhicule Mercury Comet, 1975, blancet noir, imm. AEM-344. Conditions: PAIMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'Étude: Paquette & Ass. Montréal, le 26 mars 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 130-96-5376. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- J-CLAUDE ACCIMEUS EMMANUEL, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 11 avril 1985 à 13:00 heures au 11,741, Lacordaire #2, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de J-CLAUDE ACCIMEUS EMMANUEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur RCA 16" et acc.; 1 récepteur stéréo am-fm Citizen et acc.; et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN LAROSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 27 mars 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 831-30-4891. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- CAMILLE BERNARD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 12:00 heures au 9115, Masse, St-Léonard, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAMILLE BERNARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur Technics et acc.; 1 récepteur Technics et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 27 mars 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 434-91-2951. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- CAMILLE BERNARD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 12:00 heures, au 9115, Masse, St-Léonard, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAMILLE BERNARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur Technics et acc.; 1 stéréo tuner Technics et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 27 mars 1985.

QC. District de Montréal. COUR MUNICIPAL. No: 434732620. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LABRECQUE ALAIN. Le 10/04/85 à 13:30 heures au 2534 St-Charles, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LABRECQUE ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: un TV couleur Granada, chaise en cuir brun, un sofa beige 4 morceaux, un radio, un chien Doberman noir et beige. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 134850236. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAPORTE LOUIS ÉMILE. Le 10/04/85 à 12:00 heures au 70 Rang du Trait, Carré Ste-Anne des Plaines J0N 1H0, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAPORTE LOUIS ÉMILE, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Hitachi, 1 système de son, 1 bibliothèque. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 429264286. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAROCHE NICOLE LADOUCEUR. Le 11/04/85 à 10:00 heures au 2603 Athènes, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAROCHE NICOLE LADOUCEUR, saisis en cette cause, consistant en: Ameublement de salon et T.V. couleur 26". Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-018454-845. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du procureur général (assurance-automobile), partie demanderesse -vs- CAMILLE POIRIER? partie défenderesse. Le 10 avril 1985 à 10:00 heures au domicile de la partie défenderesse au No 8443 René des Cartes, à Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur port. Sanyo, 1 set de salon 2 mcx, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier 845-1147. Montréal, ce 30 mars 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-000744-764. ARTHUR GUINDON, partie demanderesse -vs- ALAIN VENANCE, partie défenderesse. Le 9 avril 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 374 rue Paquette à St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 display phone Northern telecom (ordinateur), 1 tv couleur RCA et acces., ameublement et équipement de bar. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 30 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-018454-845. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du procureur général (assurance-automobile), partie demanderesse -vs- CAMILLE POIRIER? partie défenderesse. Le 10 avril 1985 à 10:00 heures au domicile de la partie défenderesse au No 8443 René des Cartes, à Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse "Minolta" EP310, 3 bureaux en l. (aluminium) etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOIT PUSKAS, huissier 845-1147. Montréal, ce 30 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-044430-846. FERNANDO DI ARCANGELO, partie demanderesse -vs- VINCENZO SPIRIDIGLIOZZI, partie défenderesse. Le 11 avril 1985 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 1179 rue Couvrette à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 console en marbre, 1 stéréo console Bar & acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 30 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-043951-842. COMBUSTION GÉNÉRALE LTÉE, partie demanderesse -vs- AMEUBLEMENT ROCKLAND LTÉE, partie défenderesse. Le 15 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la partie défenderesse au No 24 Place Sicard, à Ste-Thérèse, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse "Minolta" EP310, 3 bureaux en l. (aluminium) etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOIT PUSKAS, huissier 845-1147. Montréal, ce 30 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-039787-838. NINTH AVENUE MOTOR SALES LTD, demanderesse -vs- LOIS MOSS, défendeur. Le 11 avril 1985à 13:30 heures au domicile du défendeur au No 351 rue Devon à Ville Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette JVC et acc., 1 téléviseur couleur Sony et ass. et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-8156. Montréal, ce 28 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-009794-855. MONIQUE NOLIN, demanderesse -vs- PIERRE CATELLI, défenderesse. Le 11 avril 1985 à 12:00 heures au lieu d'entreposage du défendeur au No 2660 rue Mullins en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Plymouth Volaré de couleur brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT BOULAY, huissier 288-6263. Montréal, ce 27 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-040700-846. LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, demanderesse -vs- CHARLES MOSHER, défendeur. Le 11 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 237 rue Hardy en la cité de Rosemère, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20" Sony, set de salon 2 mcx beige, 1 meuble antique 2 portes, meubles de ménage etc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 27 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-32-006288-841. MARIE-JOSÉE GODIN, demanderesse -vs- YVES ST-GELAIS, défenderesse. Le 9 avril 1985 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 983 Hôtel de Ville en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20" Sony. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, ce 30 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-002212-855. ALDRY HOLDINGS LTD, demanderesse -vs- 114751 CANADA INC. et PAUL VIGNEAULT, défendeurs. Le 11 avril 1985 à 11:00 heures au domicile et place d'affaires des défendeurs au No 1153 rue Desmarais en la cité de Beloeil, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux fleuri, 1 bibliothèque brune 3 sections, 1 tv couleur Baycrest, meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 288-6317. Montréal, ce 30 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-064428-837. DESJARDINS & ALS, demanderesse -vs- GAÉTAN CHABOT, défendeur. Le 11 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 9 Place De Guise #13, en la cité de Candiac, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur meuble RCA + contrôle à distance, 1 ampli Luxman, 1 type deck Luxman, 2 tables tournantes, 1 mixer Super Scrape etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 288-6317. Montréal, ce 30 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-028330-848. FRANCANA REAL ESTATE LTD, demanderesse -vs- BAR LE PENCHANT, défenderesse. Le 11 avril 1985 à 12:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4543 Park Avenue en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 display phone Northern telecom (ordinateur), 1 tv couleur RCA et acces., ameublement et équipement de bar. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 30 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-047541-847. LES PROJETS PRÉVILLE LTD, demanderesse -vs- LIETTE AUBERTIN, défenderesse. Le 11 avril 1985 à 10:30 heures au domicile de la défenderesse au No 5625 rue Platon #208, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set salon 2 mcx (bois rond), 1 table cuisine, 4 chaises en bois rond, 1 table à café et table de coin etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 288-6317. Montréal, ce 30 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-037071-847. 113712 CANADA INC., demanderesse -vs- RAYMOND ROBERT (PÂTISSERIE STE-MARTHE ENRG), défenderesse. Le 11 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 12 A Chemin d'Oka en la cité de St-Eustache, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Olivetti, 1 comptoir vitré base arborite brun, 2 comptoirs vitrés, 2 réfrigérateurs en coin pour pâtisserie etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 30 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-060119-836. PLOMBERIE & CHAUFFAGE NICK INC., demandeur -vs- ROBERT PETTIGREWS, défendeur. Le 9 avril 1985 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 1135 rue Bonin #207, en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Thunderbird brun 2 portes lic. F 123 375 série F8G871134911 F & acc. 1978, 1 tv couleur Panasonic & acc., 1 mobilier de salon gris 5 mcx, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 27 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-018224-842. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du procureur général (sécurité routière), partie demanderesse -vs- PIONNO NICOLA, partie défenderesse. Le 9 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 7167 L'Assomption à St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Honda Prelude, grise 2 portes & acc., imm. 4415431. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier 845-1147. Montréal, ce 30 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-015366-844. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du procureur général (sous-ministre du revenu), partie demanderesse -vs- MICHEL FEDER, partie défenderesse. Le 9 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 4870 Côte des Neiges, #906, dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette VHS, sculptures diverses, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 30 mars 1985.

QC, District de Montréal, No: 500-02-034095-849. DENIS BÉLANGER ET AL -vs- CARMELIA INC. ET ALS. Le 9-4-85 à 13:00 heures au 11,000, rue Lauzanne, apt. 5, Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus les biens et effets de ALIX BOUCHARD, savoir: un véhicule automobile Chevrolet Chevette 1982, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 28-3-85.

QC, District de Montréal, No: 500-02-037703-845. MARCEL TURCOT -vs- RICHARD McKEOWN ET ASS. INC. ET AL. Le 11-4-85 à 10:00 heures au 2360, Marie-Victorin, à Longueuil, district de Montréal seront vendus les biens et effets de RICHARD McKEOWN & ASS. INC. ET AL., savoir: dactylo, filières, fauteuils, chaises, bureaux, meubles et équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. JEAN-MARIE GADBOIS, huissier, 286-7175. Montréal, ce 28-3-85.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: CR84/0895. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- SYLVAIN CHEVRIER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 10:30 hres au 3925 Verdun #27 à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN CHEVRIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Pontiac Ventura 1975 de couleur brun et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 27 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 8297. VILLE DE MONTRÉAL-EST, p. demanderesse, -vs- GÉRALD ST-GERMAIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 avril 1985 à 10:00 hres au 4893 St-Dominique à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRALD ST-GERMAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Pinto bleu. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 27 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: CVM85/0162. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- ROBERT MATHURIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 10:00 hres au 920 Bossuet #4 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT MATHURIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Granada 26" meuble et acc, 1 table de coin en bois dessus vitré et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 27 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: ST85/0304. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- CHRISTOS PHIRIPPIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 avril 1985 à 11:30 hres au 829 Galt à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRISTOS PHIRIPPIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture automobile Buick Regal coupé sport 2 portes de couleur beige et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 27 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 500-27-005559-846 — Dossier F 282CM. CLAUDE MEUNIER, p. demanderesse, -vs- KEVIN WALWASKI, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 10:00 hres au 2010 De L'Église à St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KEVIN WALWASKI, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Belair 1976, couleur bleu avec acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 27 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 61154 634467. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- MARCEL DÉLISLE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 avril 1985 à 12:00 hres au 3834 Addington à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL DÉLISLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" console Hitachi et acc, 1 ensemble de table de salon avec dessus en marbre et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 27 mars 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-021601-812. LA REINE, p. demanderesse, -vs- PAUL BAZINET, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 avril 1985 à 13:30 hres au 7565 Lacordaire #208 à St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL BAZINET, saisis en cette cause, consistant en: 1 commode en bois 2 portes, 1 bureau de secrétaire en bois, 1 chaise berçante et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 27 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 8333. VILLE DE MONTRÉAL-EST, p. demanderesse, -vs- SYLVAIN PLANTE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 avril 1985 à 10:30 hres au 2096 Lecaire à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN PLANTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse (mini) Inglis de couleur blanche et acc, 1 amplificateur Sanyo et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 27 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 84-115. VILLE MT-ROYAL, p. demanderesse, -vs- SULLIVAN LOCATION INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 avril 1985 à 11:00 hres au 4151 Des Muguets à Val Morin, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SULLIVAN LOCATION INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Honda Prelude 2 portes, 1 véhicule automobile Mazda, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 27 mars 1985.

QC, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE. No: 2-1030-C.S.R. VILLE DE STE-ADÈLE, p. demanderesse, -vs- EMINIO DIMICHELE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 avril 1985 à 12:00 hres au 5 Bellevue à Morin Heights, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EMINIO DIMICHELE, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Mercury Monarch couleur verte, 1 véhicule automobile Renault 5 GTE 2 portes couleur grise très récent et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 27 mars 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 420794905. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LEMIEUX RAYMOND. Le 11/04/85 à 10:00 heures au 3404 Prud'Homme, app. 410, Montréal H4A 4H5, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEMIEUX RAYMOND, saisis en cette cause, consistant en: 2 tv couleur; 1 laveuse sécheuse; 1 congéleteur; 1 classeur. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de mars 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 500-02-010598-840. LA BAIE -vs- ANDRÉ LIZOTTE ET ROLLANDE LIZOTTE. Le 11-4-85 à 14:00 heures au 1441, William David, Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de ANDRÉ ET ROLLANDE LIZOTTE, savoir: lave-vaisselle G.E. gold, laveuse G.E. avocado, sécheuse G.S.W. gold, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 28-3-85.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 116813056. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- FAKOUNIS DIONNISSIOS, p. demanderesse. Causes: 426228622 - 432408410 - 118049912 - 42632933 - 430155950 - 425176393 - 431283230 - 432826085 - 131109370 - 426706210 - 433049956 - 131860816 - 426707444 - 796041842 - 423868281 - 427174834 - 835056040 - 424417431 - 429826460 - 835596812 - 425048993. PRENEZ AVIS que le 11 avril 1985 à 10:00 heures au Centre de Remisage du Gardien judiciaire, au 150, rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de justice le véhicule deFAKOUNIS DIONNISSIOS saisis dans le cadre de l'Opération Sabot. Description du véhicule: un véhicule de marque Chevrolet Malibu, 1975, blanc, imm. BRV 549 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'Étude: Paquette & ass. Montréal, le 26 mars 1985.

RECTIFICATIF

Qc, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045407-843. YVON FRANCOEUR, p. demanderesse, -vs- GESTION BEN HANMOU INC., p. ddemanderesse. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 12:30 heures au 4453 est, Beaubien suite B, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GESTION BEN HANMOU INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de réception fini bois et acc.; 1 dactylo Adler et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 27 mars 1985.

RECTIFICATIF

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 435-64-4554. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- HUIS CLOR ENRG., p. intimée. PRENEZ AVIS que le 9 avril 1985 à 11:30 heures au 3636, St-Laurent, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HUIS CLOR ENRG., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sharp et acc.; 1 table en bois style antique et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 25 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR P

# SPORTS

*Impeccable contre les Yankees*

## Steve Rogers redevient le lanceur numéro 1 des Expos

BERNARD CYR

WEST PALM BEACH (PC) — Le lanceur droitier Steve Rogers, incertain de commencer la saison avec les Expos de Montréal il y a un mois, est devenu hier le premier lanceur de l'équipe à lancer sept manches dans un match pré-saison et a possiblement mérité l'honneur d'être en poste lors du match d'ouverture, le 8 avril à Cincinnati.

Les Expos ont perdu ce match 3-2 face aux Yankees de New York, qui ont réussi deux points contre le releveur Dick Grapenthin, en neuvième manche.

Bill Gullickson est l'autre lanceur pressenti pour lancer lors du match d'ouverture. Le gérant Buck Rodgers a indiqué hier qu'il annoncera avant le dernier départ de ces deux lanceurs, celui qui commencera le premier match.

Pour le moment, tout semble indiquer que Rogers renouera avec un droit acquis qu'il a perdu à Charlie Lea l'an dernier. Rogers avait en effet été le lanceur partant des Expos pour le match inaugural lors des huit saisons précédentes.

Hier, Rogers a confirmé que ses maux de bras étaient de l'histoire ancienne en limitant les Yankees à quatre coups sûrs en sept manches. Le seul point marqué contre lui a été le résultat d'une erreur de Miguel Dilone, après deux retraits, et n'a donc pas été mérité. Il a aussi réalisé quatre retraits sur des prises et n'a pas accordé de but sur balles. Cette performance a fait passer sa moyenne de points mérités de 3.38 à 2.35, en cinq départs au camp d'entraînement.

« Je suis très heureux de cette performance, a dit Rogers. Je crois avoir changé. J'essaie maintenant de juger le résultat final de ma performance contre un frappeur plutôt que de juger chacun de mes tirs, » a-t-il expliqué.

Si Rogers a encore gagné des points hier, Grapenthin, lui, en a perdu. Rodgers a mentionné hier matin que Grapenthin, Tim Burke et Bert Roberge étaient ceux dont on surveillait les performances pour les deux derniers postes ouverts dans le personnel de lanceurs.

Roberge a connu une manche parfaite hier tandis que Grapenthin a donné deux points et la victoire aux Yankees, en neuvième reprise. Il a d'abord concédé un circuit à Billy Sample, qui créait l'égalité, puis deux autres coups sûrs.

« Il a bien fait sous mes ordres, l'an dernier à Indianapolis, mais il semble avoir des ennuis à lancer ici (dans les ligues majeures), » a indiqué Rodgers après la rencontre. Il apparaît maintenant que le seul espoir de Grapenthin de commencer l'année avec les Expos repose sur l'état du dos de Gary Lucas.

## Les Bruins et le Canadien ont inversé les rôles cette saison

GUY ROBILLARD

(PC) — Jacques Lemaire refuse d'admettre que les Bruins de Boston sont dans un position privilégiée à la veille des séries éliminatoires parce qu'ils n'ont plus à lutter pour améliorer leur position au classement.

Les Bruins, qui recevront le Canadien cet après-midi, se retrouvent exactement dans la même position que leurs adversaires le printemps dernier: assurés de terminer au quatrième rang, ils n'ont plus qu'à se préparer pour les séries éliminatoires et espèrent répéter le coup du Canadien en avril dernier. Plusieurs ont mis en doute le sérieux de la blessure à Raymond Bourque quand ce dernier n'a pas joué contre le Canadien mardi; d'autres ont noté que Rick Middleton avait sauté des tours. Les Bruins n'ont pas été vaillants comme d'habitude. Mais ils ont battu les Oilers d'Edmonton jeudi.

« Je ne sais pas. Peut-être ne sont-ils pas meilleurs, déclare Mats Naslund. Je pense qu'ils sont une coche au-dessous des trois autres équipes classées dans notre division ».

Le Canadien, les Nordiques et les Sabres de Buffalo, eux, se retrouvent dans la position des Bruins et des Sabres la saison dernière, et luttent pour le premier rang.

Mais Lemaire refuse de reconnaître que le fait de pouvoir se concentrer sur les séries éliminatoires sans se préoccuper du résultat des matches d'ici la fin du calendrier assure un avantage aux Bruins.

« Que tu luttes pour la tête ou que tu sois assuré de la quatrième place, tu prépares toujours ton équipe pour les séries, dit-il. Il faut faire reposer les gars fatigués, mais pas les autres, sinon ils risquent de devenir « vaches ».

Lemaire assure même que l'an dernier, quand le Canadien était assuré de finir la saison en quartrième position, sa préoccupation était de faire travailler ses joueurs « le plus fort possible ».

Pour Lemaire et ses hommes, il est hors de question que le Canadien s'épuise à vouloir terminer en tête.

**ÉCHOS** — Le Canadien a retourné Serge Boisvert à Sherbrooke hier, mais la direction ne le juge pas inférieur à Alfie Turcotte pour autant. Jacques Lemaire n'a pas voulu dire si Boisvert était un hockeyeur supérieur à Turcotte et plus susceptible d'aider l'équipe. Mais son refus de commenter, accompagné d'un sourire, laisse peu de doute sur son opinion.

« Boisvert a été retourné à Sherbrooke parce que le règlement nous y oblige, a expliqué Serge Savard. Il a été rappelé en vertu du règlement d'urgence et nous devons le renvoyer puisqu'Alfie Turcotte est prêt à revenir au jeu ».

Doug Soetaert sera utilisé à une ou deux reprises d'ici la fin du calendrier régulier. Question de le tenir en forme pour parer à toute éventualité.

L'arrivée de l'universitaire américain Steve Rooney a été retardée parce que son équipe, Providence College, a éliminé Boston College 4-3 à la troisième période de surtemps. La grande vedette du match a été Chris Terreri, le gardien de Providence College, qui a reçu 65 lancers, contre une vingtaine pour son rival. « Il appartient aux Devils du New Jersey et il est excellent », soutient Serge Savard, qui assistera à la finale universitaire américain aujourd'hui à Detroit.

## HORS-JEU

## Vive le sport à la télé !

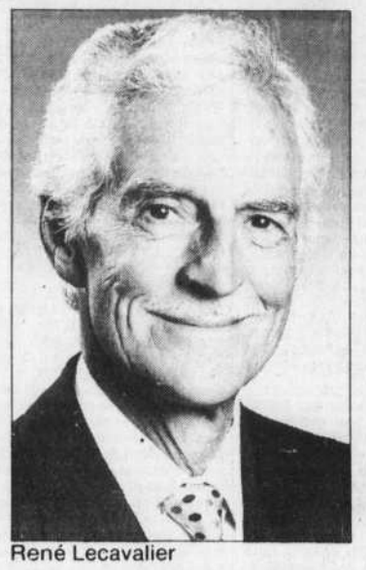
JEAN-LUC DUGUAY

J'entends déjà les hauts cris. On les pousse chaque année à la même époque, quand se chevauchent les séries éliminatoires du hockey et la saison de baseball. La raison de ce tohubohu ? La prétendue surabondance d'émissions sportives à la télévision.

Quelques voix de ténors s'élèvent ici et là mais le gros du choeur se compose de sopranos. Ces dames acceptent mal que les réseaux chambardent les grilles-horaires pour accommoder les sportifs de sous-sol. Imaginez un peu : Alain Robert, monsieur le ministre lui-même, cédant l'antenne à Mario Tremblay ! Le monde à l'envers ! Une injure au sens des priorités !

Eh bien non, justement ! Il est temps qu'une voix s'élève dans le désert et ce matin ce sera la mienne. Quitte à me faire des ennemies pour la centaine d'années qu'il me reste à vivre, je crie bien haut que la surabondance du sport à la télévision est un mythe soigneusement et efficacement entretenu par des personnes tellement ignorantes du sport qu'elles pensent que Lecavalier est le nom d'un somnifère.

Laissez-moi donc vous rappeler quelques faits. Une analyse sommaire vous démontrera que le sport occupe à la télévision à peu près 5 % du temps d'antenne. Avouez que c'est peu. Le problème, me direz-vous, c'est la concentration des émissions sportives durant le week-end. Il est vrai que le samedi et le dimanche après-midi, le sport occupe beaucoup de place au petit écran, mais je vous fais respectueusement remarquer, poli comme je suis, que nous sommes ici en dehors des heures de forte écoute. Bien sûr, il y a le hockey du samedi soir mais on ne peut rien contre ça. Cela fait partie des moeurs, de la tradition. Et puis Lecavalier, dont la hauteur de vue est connue, ne parle presque pas de hockey, une véritable aubaine pour celles et ceux qui préfèrent Sartre



René Lecavalier

à Nilan. (Sartre est un philosophe français décédé et Nilan un pugiliste irlandais vivant.)

À part les week-ends, il n'y a pas beaucoup de sport à la télévision. Il y a le baseball du mercredi mais plus personne ne l'écoute depuis le départ de Jean-Pierre Roy, le roi de la syntaxe. Il y a aussi le hockey du jeudi soir dont la cote d'écoute est très élevée parce que les gens veulent savoir combien de fois Jacques Moreau utilisera l'expression « avoir maille à partir ». Mais cela n'a non plus rien à voir avec le sport proprement dit. Comme vous voyez, c'est faire preuve de mauvaise foi que de dénoncer la surabondance du sport à la télévision.

Plutôt que d'en faire un cheval de bataille, il vaudrait mieux s'élever contre la surabondance d'émissions tout court. Le lundi soir, par exemple, le téléspectateur a vraiment l'embarras du choix. On exige de lui d'impossibles décisions. Comment trancher quand, à la même heure, on peut s'instruire en regardant *Trouvez l'erreur* et *Les Moineau et les Pinson ?* Ce dilemme n'est pas le seul de la soirée. Sacrifiera-t-on *La Bonne Aventure* et *La Vie promise* pour cette école de vie qu'est *La croisière s'amuse ? Télé-lundi* nous fera-t-il rater *Le Club Sandwich* et sa profondeur giguérienne ? Et il en va de même tous les soirs de la semaine. Les réseaux se donnent le mot pour écarteler le téléspectateur. Le très haut comique du *101 ouest, avenue des Pins* et de *Monsieur le ministre* nous forcera-t-il à négliger le dramatique *Shérif, fais-moi peur ! ?* Le rythme trépidant du *Parc des braves* coïncide avec celui de *Visage*, l'émission la plus vivante de Radio-Québec, *Lautrec 85* déploie sa virilité en même temps que *The Fall Guy, Vivre à trois* le dispute en popularité à *Retraite-action.*

On le voit, notre télévision a trop à offrir. Elle place le téléphage dans des situations cornéliennes. Le problème de fond, ce n'est pas qu'il y a trop de sport, c'est qu'il y a trop d'émissions. Il faudrait donc que les réseaux concluent une sorte de *gentleman's agreement* et diffusent chacun ses émissions à tour de rôle. Par exemple, le lundi serait la soirée TVA, le mardi celle de Radio-Canada, le mercredi celle de Radio-Québec (de 19 à 20 h), et ainsi de suite. Les week-ends, eux, seraient entièrement consacrés aux sports, ce qui aurait comme effet de faire passer *Les Beaux Dimanches* à la grille-horaire du mardi.

Cette programmation révolutionnaire aurait surtout le mérite d'éclaircir la situation. De la sorte, les fans de la lutte, de la boxe, du hockey, des quilles, du baseball, du football, du basketball, du volleyball, de la course, du tir à l'arc, du billard et de la ringuette pourraient planifier tranquillement leurs week-ends. De même, ces dames — ou ces messieurs qui n'en sont pas de vrais — auraient cinq jours de télévision à la hauteur de leurs basses aspirations. Tout le monde serait heureux et les ménages ne s'en porteraient que mieux : ils ne se parleraient plus de la semaine, ce qui est encore la meilleure façon de ne pas s'engueuler.

## SOMMAIRES

**Whalers 8, Oilers 7**

**Première période**

1—EDMONTON: Gretzky 68 (Coffey, Hunter) 1:46
2—EDMONTON: Coffey 32 (Hunter) 2:17
3—HARTFORD: Neufeld 26 (Turgeon, Brownschidle) 12:34
4—EDMONTON: Napier 18 (Gretzky, Coffey) 14:22
5—HARTFORD: Turgeon 30 (Ferraro, Neufeld) 15:54
6—EDMONTON: Pouzar 3 (Anderson, Messier) 16:33
7—HARTFORD: Ferraro 7 (Siltanen, Francis) 19:01

Pénalités — Gregg E 2:47, Neufeld H 7:00, Samuelsson H 13:31, McClelland E 15:21, Jackson E 18:12.

**Deuxième période**

8—HARTFORD: Francis 24 (Fenten, Ferraro) 3:31
9—HARTFORD: Neufeld 27 (Kleinendorst, Tippett) 12:45
10—HARTFORD: Ferraro 8 (Kleinendorst, MacDermid) 14:00
11—HARTFORD: Ferraro 9 (Turgeon, Neufeld) 17:01

Pénalités — Brownschidle H (majeure), Jackson E 7:33, Napier E 8:06, Messier E 11:33, Anderson E, Quenneville H, Fogolin E (mineure, inconduite de match) 15:52, Huddy E 17:58, Siltanen H 19:15, Samuelsson H 19:42.

**Troisième période**

12—EDMONTON: Coffey 33 (Gretzky) 1:30
13—HARTFORD: Crombeen 4 (Kleinendorst) 5:24
14—EDMONTON: Hunter 16 (Huddy, Coffey) 7:54
15—EDMONTON: Hughes 12 (Coffey, McClelland) 10:08

Pénalités — Messier E 0:00, Quenneville H 12:39.

**Tirs au but**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Edmonton | 11 | 5 | 16 | —32 |
| Hartford | 11 | 18 | 7 | —36 |

Gardiens — Edmonton, Moog, Fuhr; Hartford, Weeks. A.— 14,817.

**Flames-Kings**

**Première période**

1—CALGARY: Nilsson 35 (Eaves) 8:57

Aucune pénalité.

**Deuxième période**

2—CALGARY: Loob 35 (Quinn, Reinhart) 2:24
3—CALGARY: MacInnis 14 (Nilsson, Reinhart) 13:47

Pénalités — Bourgeois C 3:04, Hardy LA, Eloranta C (majeures) 5:29, Bourgeois C 5:36, Hunter C 8:09, MacLellan LA 12:44, Williams LA 15:27, LA banc (purgée par Fox) 16:22.

**Jets-Black Hawks**

**Première période**

1—WINNIPEG: Hawerchuk 50 11:13
2—CHICAGO: Larmer 45 (Savard, Secord) 11:29
3—WINNIPEG: MacLean 40 (Mullen, Steen) 16:25

Pénalités — Watters W 9:34, MacLean W 12:15, Dupont C 15:27, Olczyk C 17:44.

**Deuxième période**

4—CHICAGO: Larmer 46 (Brown, Savard) 10:16

Pénalités — MacLean W, Fraser C (majeures) 3:43, Watters W, Secord C (majeures, mineures), Kyte W (inconduite de match), Hayward W (purgée par Arniel) 6:13.

## HOCKEY

**Ligue Nationale**

**Jeudi**

Montréal 5, St-Louis 1
Québec 4, Islanders 2
Boston 6, Edmonton 3
N. Jersey 3, Washington 2
Philadelphie 3, Detroit 1

**Hier**

Hartford 8, Edmonton 7
Chicago à Winnipeg
Los Angeles à Calgary

**Aujourd'hui**

Montréal à Boston
St-Louis à Québec
Rangers à Philadelphie
Pittsburgh à New Jersey
Buffalo à Hartford
Islanders à Washington
Detroit à Toronto
Minnesota à Los Angeles

**Dimanche**

Montréal à Pittsburgh
Québec à Buffalo
Edmonton à Chicago
Calgary à Winnipeg
Toronto à Rangers
Minnesota à Vancouver

**Les meneurs**
**(Parties d'hier non comprises)**

| | b | a | pts |
|---|---|---|---|
| Gretzky, Edm | 67 | 125 | 192 |
| Kurri, Edm | 70 | 64 | 134 |
| Hawerchuk, W | 49 | 73 | 123 |
| Dionne, LA | 46 | 75 | 121 |
| Bossy, Isl | 57 | 57 | 114 |
| Ogrodnick, Det | 54 | 48 | 102 |
| Coffey, Edm | 31 | 71 | 102 |
| B. Sutter, Isl | 42 | 59 | 101 |
| Savard, Chi | 37 | 62 | 99 |
| Tonelli, Isl | 40 | 57 | 97 |
| Gartner, Wash | 46 | 50 | 96 |
| P. Stastny, Q | 31 | 65 | 96 |
| Federko, St-L | 28 | 68 | 96 |
| Nicholls, LA | 45 | 50 | 95 |
| MacLean, Win | 39 | 56 | 95 |
| Kerr, Phi | 53 | 40 | 93 |
| Nilsson, Cal | 34 | 59 | 93 |
| Carpenter, Was | 51 | 41 | 92 |
| Lemieux, Pit | 38 | 53 | 91 |
| Propp, Phi | 41 | 49 | 90 |
| Goulet, Qué | 50 | 36 | 86 |
| Taylor, LA | 36 | 50 | 86 |
| Duguay, Det | 35 | 49 | 84 |
| Mullen, St-L | 36 | 47 | 83 |
| Yzerman, Det | 26 | 57 | 83 |
| Larmer, Chi | 44 | 38 | 82 |
| Krushelnyski, E | 39 | 43 | 82 |

**Ligue Majeure du Québec**
**(Quarts de finale 4 de 7)**

**Hier**

T.-Rivières à Drumm'ville
**(T.-Rivières mène 2-0)**
Verdun 7, Hull 2
**(Verdun mène 3-0)**
Shawinigan 8, Québec 3
**(Shawinigan mène 3-0)**
St-Jean 5, Chicoutimi 3
**(La série est égale 1-1)**

**Dimanche**

St-Jean à Chicoutimi
Drumm'ville à T.-Rivières
Verdun à Hull

**Ligue Collégiale**
**(Demi-finale 3 de 5)**

**Dimanche**

St-Hya'the 5, St-Georges 2
Victoriaville 5, Thetford 2
**(Victoriaville gagne la série 3-1)**

**Hier**

St-Hyacinthe à St-Georges
**(La série est égale 2-2)**

## HOCKEY

### LIGUE NATIONALE
### Division Prince-de-Galles

**Section Charles Adams**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| QUÉBEC | 74 | 38 | 27 | 9 | 307 | 257 | 85 |
| **MONTRÉAL** | **75** | **37** | **27** | **11** | **282** | **248** | **85** |
| BUFFALO | 74 | 34 | 26 | 14 | 271 | 222 | 82 |
| BOSTON | 75 | 34 | 32 | 9 | 282 | 267 | 77 |
| HARTFORD | 75 | 28 | 38 | 9 | 261 | 309 | 65 |

**Section Lester Patrick**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PHILADELPHIE | 76 | 49 | 20 | 7 | 334 | 239 | 105 |
| WASHINGTON | 76 | 44 | 23 | 9 | 304 | 228 | 95 |
| ISLANDERS NY | 76 | 39 | 32 | 5 | 333 | 297 | 83 |
| RANGERS NY | 75 | 24 | 41 | 10 | 281 | 328 | 58 |
| PITTSBURGH | 74 | 23 | 45 | 5 | 258 | 354 | 53 |
| NEW JERSEY | 75 | 21 | 45 | 9 | 248 | 318 | 51 |

### Division Clarence Campbell

**Section James Norris**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ST-LOUIS | 75 | 34 | 29 | 12 | 276 | 268 | 80 |
| CHICAGO | 75 | 36 | 34 | 5 | 291 | 284 | 77 |
| DETROIT | 76 | 25 | 40 | 11 | 294 | 344 | 61 |
| MINNESOTA | 76 | 24 | 40 | 12 | 251 | 304 | 60 |
| TORONTO | 75 | 20 | 47 | 8 | 235 | 323 | 48 |

**Section Connie Smythe**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| EDMONTON | 76 | 47 | 19 | 10 | 378 | 280 | 104 |
| WINNIPEG | 76 | 42 | 27 | 7 | 339 | 314 | 91 |
| CALGARY | 75 | 39 | 27 | 9 | 342 | 286 | 87 |
| LOS ANGELES | 75 | 32 | 30 | 13 | 323 | 308 | 77 |
| VANCOUVER | 76 | 24 | 44 | 8 | 271 | 386 | 56 |

**Les meneurs**

| | b | a | pts |
|---|---|---|---|
| Mats Naslund | 39 | 34 | 73 |
| Chris Chelios | 8 | 52 | 60 |
| Mario Tremblay | 28 | 31 | 59 |
| Pierre Mondou | 17 | 39 | 56 |
| G. Carbonneau | 20 | 30 | 50 |
| Bobby Smith | 13 | 34 | 47 |
| Larry Robinson | 13 | 30 | 43 |
| Tom Kurvers | 10 | 31 | 41 |
| Mike McPhee | 15 | 21 | 36 |
| Chris Nilan | 20 | 15 | 35 |
| Ryan Walter | 18 | 16 | 34 |
| Bob Gainey | 19 | 13 | 32 |
| Hunter, Mark | 19 | 11 | 30 |
| Petr Sovboda | 3 | 23 | 26 |
| Pon Flockhart | 8 | 16 | 24 |
| Lucien Deblois | 12 | 10 | 22 |
| Alfie Turcotte | 6 | 14 | 20 |
| Craig Ludwig | 5 | 14 | 19 |
| Rick Green | 1 | 16 | 17 |
| Steve Penney | 0 | 1 | 1 |

**Gardiens**

| | min | bc | bl | moy. |
|---|---|---|---|---|
| Penney | 3007 | 157 | 1 | 3.13 |
| Soetaert | 1546 | 87 | 0 | 3.38 |
| Roy | 20 | 0 | 0 | 0.00 |

(Quatre buts dans un filet désert)

## Team-Canada a retenu 13 joueurs

TORONTO (PC) — La liste des joueurs pressentis pour faire partie de Team-Canada, en vue des championnats du monde de hockey sur glace le mois prochain à Prague, est passée à 13 joueurs avec l'addition de cinq porte-couleurs des Whalers de Hartford.

Alan Eagleson, président du comité international de Hockey Canada, a annoncé la participation des gardiens Mike Liut et Steve Weeks et des avants Sylvain Turgeon, Ron Francis et Kevin Dineen.

Cinq membres des Canucks de Vancouver ont aussi été nommés la semaine dernière au sein de Team-Canada. Il s'agit des avants Stan Smyl, Tony Tanti et Cam Neely, ainsi que des défenseurs Doug Lidster et Doug Halward. Jeudi, trois joueurs des Maple Leafs de Toronto ont été retenus: les avants Rick Vaive, John Anderson et Greg Terrion.

Eagleson a donné à entendre qu'il est de son intention de retenir aussi les services de deux ou trois joueurs dont les équipes sont sur le point d'être éliminées des séries de la Coupe Stanley dans la division Patrick. Présentement, les Rangers de New York, les Penguins de Pittsburgh et les Devils du New Jersey sont impliqués dans la bataille pour une place dans les séries.

Selon Eagleson, de 10 à 12 autres joueurs seront aussi pressentis parmi les équipes éliminées en première ronde des séries menant à la conquête de la Coupe Stanley.

## EN BREF...

### ■ *Halldorson derrière Weibring*

PONTE VEDRA, Floride (AP) — D.A. Weibring a remis une carte de 68, quatre sous le par, et a pris les devants hier à l'issue de la deuxième journée du Championnat des joueurs de tournée, (TPC). Weibring, qui n'a qu'une seule victoire à son palmarès en neuf saisons sur le circuit de la PGA, a complété les premiers 36 trous de l'épreuve au club Sawgrass avec une fiche de 136, huit sous la normale, et il détient une avance de deux coups. Le Manitobain Dan Halldorson partage le deuxième rang avec l'Allemand de l'Ouest Bernhard Langer à 138. Cal Peete, le golfeur le plus précis depuis quelques années, totalise 139, tout comme Hale Irwin, meneur à l'issue de la ronde initiale.

### ■ *Hackner en demi-finale*

GLASGOW, Ecosse (PC) — Le Canada, les Etats-Unis et le Danemark ont terminé avec des fiches identiques de 6-3 au premier rang du tournoi préliminaire des championnats mondiaux masculins de curling, disputés à Glasgow en Ecosse. Mais parce qu'ils ont vaincu à la fois les Canadiens et les Américains, les Danois ont été classés premiers pour les fins des demi-finales. Les représentants des Etats-Unis, qui ont disposé du Canada 7-4 hier, viennent au deuxième rang, suivis du rink canadien de Al Hackner de Thunder Bay. Canadiens et Américains s'affronteront de nouveau aujourd'hui dans l'une des demi-finales, tandis que le Danemark sera opposé à la Suède.

### ■ *Billy Smith à l'amende*

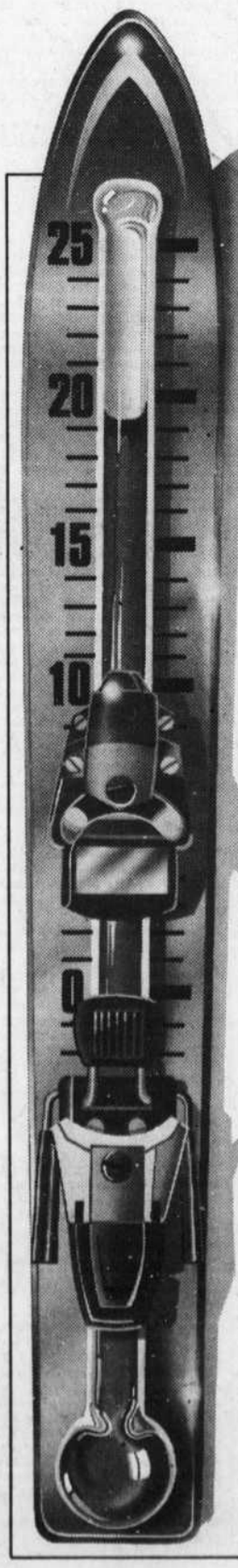
NEW YORK (AP) — Le vétéran gardien Billy Smith des Islanders de New York a écopé d'une amende de $500 pour avoir mis en doute l'intégrité de l'arbitre Denis Morel. L'incident est survenu après un verdict nul de 4-4 entre les Islanders et les Devils au New Jersey le 7 mars. Durant le match, le premier but des Devils a été attribué même si la reprise a démontré que la rondelle a ricoché sur un patin de Smith sans jamais entrer dans le but. Les Islanders marquèrent ensuite quatre buts sans riposte avant que les Devils comptent deux fois dans les quatre dernières minutes de la rencontre pour forcer la prolongation. A l'issue du match, Smith a fait une sortie contre Morel, en disant: « Il me cherche ». Au fil de ce match, Morel a aussi infligé une pénalité mineure à Smith.

### ■ *Kurri absent 10 jours*

HARTFORD, Conn. (AP) — Le meilleur buteur de la Ligue nationale, Jari Kurri, des Oilers d'Edmonton, sera absent de la compétition pour les 10 prochains jours en raison d'une fracture de la main gauche. Kurri a été blessé lors de la défaite de 6-3 devant les Bruins de Boston, jeudi soir dernier, et n'était pas en uniforme pour l'affrontement contre les Whalers de Hartford, hier soir, vainqueurs 8-7 des champions de la Coupe Stanley. Deuxième meilleur pointeur de la Ligue derrière son joueur de centre Wayne Gretzky, Kurri a jusqu'à ce jour marqué 70 buts. Des membres de l'organisation des Oilers espèrent que Kurri pourra reprendre le jeu lors des séries éliminatoires.

### ■ *Steve Bauer termine 11e*

RODEZ, France (AFP) — Avec un temps combiné de 16 heures, 18 minutes et 42 secondes, le cycliste canadien Steve Baueur, médaillé d'argent des Jeux de Los Angeles, occupe le 11e rang du classement général final du tour cycliste Midi-Pyrénées. La classique a pris fin hier à l'issue de la troisième et dernière étape disputée entre Castres et Rodez dans le sud de la France. L'Irlandais Stephen Roche a été sacré champion avec un temps de 16 h 15:47, suivi des Français Laurent Fignon, Frédéric Vichot, Pascal Simon et Eric Boyer.

LA PLUS FORTE FIÈVRE DU PRINTEMPS

C'EST AU MONT-SAINTE-ANNE QU'ON LA TROUVE

Grâce à son puissant système d'enneigement artificiel, le Mont-Sainte-Anne peut offrir à tous les skieurs atteints de la fièvre du printemps du ski à son meilleur, et ce, jusqu'à la fin avril*!

Sortez vos chandails d'été des boules à mites, enfilez vos culottes courtes, préparez vos pique-niques en plein air, planifiez vos week-ends: la fièvre du printemps court au Mont-Sainte-Anne.

De la neige! Du soleil! Le printemps sur deux skis!

Au Mont-Sainte-Anne, la fièvre monte, monte, monte...

Pour du ski de printemps chaud, chaud, chaud, on choisit le Mont-Saint-Anne.

Pour connaître le dernier bulletin des conditions de ski, composez l'un des numéros suivants:
Québec: (418) 827-4579
Montréal: (514) 861-6670

Pour plus de renseignements: (418) 827-4561

*Si les conditions climatiques le permettent.

C'EST RECONNU

PARC DU MONT-SAINTE-ANNE

Québec

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 4

Montréal, samedi 30 mars 1985

# VICTOR HUGO

## La vie est une phrase interrompue



par VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Pour saluer Victor Hugo, dont 1985 marque le centenaire de la mort, à qui pouvions-nous demander de prendre la plume sinon à Victor-Lévy Beaulieu ? Il y a déjà 14 ans que le romancier des arrières-terres de Trois-Pistoles avouait son amour pour le gigantesque écrivain des *Misérables* et de *La légende des siècles* en publiant au Jour *Pour saluer Victor Hugo*. Aujourd'hui, VLB, qui poursuit la rédaction de *La grande tribu*, son prochain méga-livre, célèbre à sa manière l'année Hugo. La manière d'un écrivain hugolien toujours écartelé entre la fureur et la tendresse.

— ROBERT LÉVESQUE

### 1

À l'orée du texte, je m'interdis toute tentation de rétention et je laisse couler le fleuve, pour y boire par grandes bolées. C'est que 25 ans après avoir lu pour la première fois *Les Misérables*, il ne m'est pas encore de plus grand complice que Victor Hugo. Et quand je dis complicité, j'entends par là tout ce qui de ses mots continue encore de voyager en moi, dans la fulgurance qu'est toute métaphore quand elle t'habite et te nourrit. Or, de toutes les littératures, Victor Hugo est la plus énorme des métaphores, si prodigieuse en vérité que pour en faire seulement le tour, il faudrait être autrement greyé que je ne le suis, moi nain de lecture alors que, comme le prétendait Tchékov, il serait grand temps que là comme ailleurs, j'apprenne à devenir un aigle.

### 2

En attendant, et pour m'y préparer sans doute, je me sens un peu comme Javert devait être, c'est-à-dire que, depuis l'âge de 14 ans, je ne laisse pas Victor Hugo d'une semelle : je le chasse, je lui tombe dessus à l'improviste, je le bourre de coups et puis je le caresse, je le mange et je le suce. Lui, il me laisse faire. Je veux dire : tant qu'il n'en a pas assez de moi, il me laisse faire. Et quand on en est là, il se rebiffe, ce qui est normal puisque même la solitude écrite, morte et enterrée depuis cent ans, n'a que faire de la poursuite. Alors, Victor Hugo me met sous les yeux quelque plat poème ou un bout de pièce de théâtre mélodramatique, il me fait un souverain pied de nez et, pareil à Cyrano de Bergerac bouteillé des pieds à la tête de petites bouteilles de rosée, il fend l'air, me laissant dégoûté de lui, mal amoureux, pour ne pas dire désenchanté à mort. Ça dure le temps que ça dure et, dans ce temps-là, je ne veux rien savoir de Victor Hugo. Je trouve qu'il est comme Dieu et qu'il m'est de trop dans mon paysage. Dans un siècle où les béquilles sont tout, préservatives et conservatrices, je n'en ai rien à faire, préférant cet élargissement de la conscience qu'est la mécréance.

### 3

Mais la mécréance finit toujours par se muer en douleur, de sorte que veux veux pas, je reviens toujours à Victor Hugo, ce qui le différencie de ce Dieu de camelote d'une religion catholicarde contre laquelle d'ailleurs l'auteur de *L'Âne* n'y est pas allé avec le dos de la cuiller. Voyez voir, rien que pour que pisse la pinte de bon sang.

« La créature humaine est faite pour marcher, pour créer et pour penser, dit Victor Hugo. J'ai horreur de la voir partout châtrer, par les pieds selon le procédé chinois, par le ventre selon le procédé turc, ou par le cerveau selon le procédé catholique. »

Car le Dieu de Victor Hugo, c'était celui de la sagacité supérieure du coeur, ce dont manquaient pour lui le prêtre et singulièrement « le jésuite hideux, faiseur d'esprits eunuques ». Quant au pape comme institution religieusarde et représentation de l'institution religieusarde, il ne fut pas la moindre des victimes du poète. Voyez voir encore :

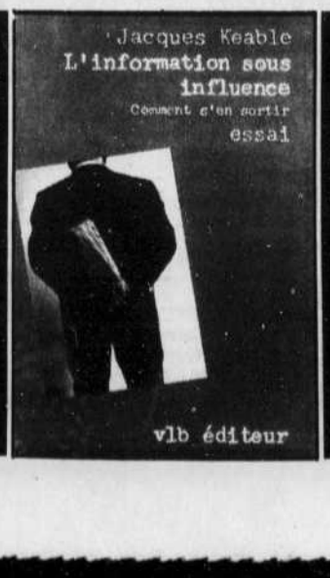
« Qui donne aux pauvres prête à dieu.
Pour le page et sa tire-lire,
Mon vers se modifie un peu :
Qui donne au riche prête à rire. »

J'aime bien ce Victor Hugo de la mécréance, pourtant religieux comme pas un ainsi qu'on le sait depuis qu'on a lu *Dieu* et *La fin de Satan*, ces deux grandes machines de mots brûlants sortant la France et l'Occident de sa longue tradition judéo-chrétienne afin qu'arrive enfin la prodigieuse lumière noire dont il parlait vers la fin de sa vie. Ça n'a rien à voir avec la presse dont il a aussi dit : « La presse a succédé au catéchisme dans le gouvernement du monde. Après le pape, le papier. » Si je voulais ajouter à la mécréance de Victor Hugo, je dirais : « Et après le papier, cette paperasse sondée que nous sommes tous devenus pour n'importe quel gouvernement. » Ça serait toutefois me faire dériver bien loin. Aussi, me reprenant aussi bien du chignon que de la trogne, je m'en reviens, dans le grand naturel du galop, au centre même du voyage.

### 4

À 14 ans, ce que j'aimais en Victor Hugo, c'était, bien plus que la démesure, l'habitation même de cette démesure, dans une apparente tranquillité qui, pour m'avoir toujours manqué, m'était joyeusement stimulante. Moi qui venait de l'arrière-pays déboisé

Suite à la page 44




L'INFORMATION SOUS INFLUENCE
Comment s'en sortir
par Jacques Keable

- Le point sur la concentration de la presse au Québec: trois monopoles, Power Corporation, Québécor et UniMédia, contrôlent 97% de l'information écrite! Leurs médias ne "réflètent" pas la réalité, ils la façonnent.
- Une analyse critique de la théorie de l'information-reflet, de l'objectivité et des pratiques journalistiques.
- Des solutions viables pour s'en sortir.

En Vente en Librairie — 234 pages — 14,95$

vlb éditeur 918, rue Sherbrooke est, Montréal (H2L 1L2). Tél.: 524-2019

NE MANQUEZ PAS L'ÉMISSION «ENTRE LES LIGNES» CE DIMANCHE 31 MARS

# LE DEVOIR CULTUREL

## LE FEUILLETON

# Le charme discret de l'adultère bourgeois

LISETTE MORIN

★ Emmanuel Roblès, **La chasse à la licorne**, au Seuil, 254 pages.

SE trouve-t-il encore des lecteurs de romans, en 1985, pour « vibrer » à la lecture d'une phrase comme celle-ci : « À Paris, Madeleine et son mari habitaient, quai Blériot, un appartement dont les pièces principales donnaient sur la Seine » ? Cela ressemble comme un calque à la fameuse : « La marquise sortit à cinq heures » que Paul Valéry se disait incapable d'écrire. Ce qui l'empêchait de se mettre à la rédaction d'un roman.

Madeleine Lassagne, l'héroïne du douzième roman d'Emmanuel Roblès, n'est pas marquise : seulement une grande bourgeoise, ou plus précisément la femme d'un grand bourgeois parisien, antiquaire de profession, qu'elle trompe — aux premières pages du livre — à la faveur ( ! ) d'une tempête de neige qui l'a surprise en voiture et contrainte de trouver refuge, avec un compagnon de rencontre, dans une auberge de village.

On le voit, c'est l'éternel triangle, sujet d'innombrables romans et comédies de boulevard. Pierre Martinange, l'amant de Madeleine Lassagne, est d'ailleurs comédien. Mais il ne joue ni Feydeau, ni Courteline, leur préférant Beaumarchais (Le Barbier), Shakespeare et, quand cela se trouve, que le directeur de la troupe le décide, une comédie américaine, venue de Broadway et adaptée en français sous le nom de *La chasse à la licorne*, d'où le titre du roman de Roblès. (La jaquette-couleurs de l'ouvrage reproduit une tapisserie : La licorne en captivité, conservée dans la célèbre annexe du Metropolitan Museum de New York, sur les bords de l'Hudson, qu'on appelle « The Cloisters »).

Bizarrement, le triangle classique — le mari, la femme et l'amant — se transforme assez vite, dans *La chasse à la licorne*, devenant le trio Madeleine-Pierre-Serge. Ce troisième personnage, camarade et ami très cher de Pierre, l'amant de Madeleine, est un garçon ombrageux, tourmenté, inquiétant pour son entourage.

Il prend beaucoup de place dans la vie des deux amants. À un point tel que le lecteur ne sait bientôt plus très bien quel est le véritable « motif » (pour continuer à user du langage de la tapisserie ... ) du livre d'Emmanuel Roblès. S'agit-il d'un amour illicite, somme toute banal, vécu discrètement dans un milieu bourgeois où le mari ne semble pas vraiment se soucier des écarts de sa femme ; ou est-ce d'abord le destin, qu'on devine tragique dès les premières pages du roman, de Serge Moro, le comédien dont la vie se terminera comme un presque « murder » de cinéma ?

Il faut rappeler que l'auteur, né à Oran, enseignant de formation, a publié autant de pièces de théâtre que de romans. Que certaines ont d'ailleurs été jouées avec succès : *Montserrat*, *La vérité est morte*, pour ne citer que les plus connues. Au cinéma, Luis Bunuel a adapté *Cela s'appelle l'aurore*, avec de beaux rôles pour Lucia Bose, Nelly Borgeaud et Georges Marchal. Mais tout cela nous ramène aux années cinquante et soixante ...

Et depuis ? Eh bien ! comme pas mal de ses émules romanciers en France, Roblès continue ... Il y eut *Un printemps d'Italie*, *L'ombre et la rive*, *Venise en hiver*, qui, bon an mal an, ont fait de bons tirages, sont même réédité en collection de poche, retrouvant ainsi un nouveau public, sinon de jeunes lecteurs. C'est ainsi que cela se passe dans un pays où l'on fait, plus facilement qu'ici, profession d'écrivain et — quand on a quelque notoriété — qu'on devient fonctionnaire des Belles-Lettres, en étant membre d'Académies (la grande ... ou les autres), de jurys littéraires, voire critique dans les magazines ou les quotidiens.

D'où vient que je n'ai pas ressenti, en lisant *La chasse à la licorne*, le plaisir, que mon souvenir rend peut-être plus vrai qu'il ne le fût — de ma découverte de Roblès, autrefois, avec *Federica* ? Et qui ne fut pas moins grand en lisant *Les hauteurs de la ville*, si ... camusien par l'esprit, le ton et la chaleur du style ?

Et pourtant, *La chasse à la licorne* n'est pas moins bien écrit, pas moins agréablement fignolé, avec quelques raffinements de style qui font suivre, par exemple, chez cet écrivain puriste, les incidentes, dans les phrases où elles sont entre tirets, d'une virgule ... après le dernier tiret ! (« L'adaptateur de la comédie *La chasse à la licorne*, un vieil homme spécialisé dans ce genre de travaux — il signait Arthème Saumège —, affectait toujours une dignité un peu raide, etc., etc. »).

Mais il se trouve que le lecteur de romans, quand il est incorrigible, quand il est cet adepte du « vice impuni » comme le qualifiait Valéry Larbaud, a continué, lui, sa carrière ... de lecteur. Et que d'autres romanciers, pratiquant d'autres formes d'écriture (« on ne dure que par la forme », affirmait Cocteau) le sollicitent constamment, l'étonnent quelquefois, le charment souvent ... Et qu'un Emmanuel Roblès, égal à lui-même, envoyant toujours « la même petite musique », finit pas le lasser. Après tout, les torts sont sans doute du côté de ce lecteur, changeant, infidèle et même ingrat.

## LA VITRINE DU LIVRE

PIERRE QUESNEL

POLITIQUE

Alain Duhamel, **Le complexe d'Astérix**, Gallimard, 246 pages. Le brillant essai d'un professeur de sciences politiques (et journaliste au Monde) sur le tempérament politique — contradictoire — des Français, ces 55 millions de « frondeurs légitimistes attachés à la monarchie élective » et dont le plus parfait modèle ne serait nul autre que le célèbre Astérix.

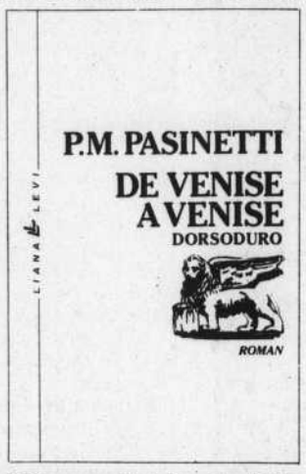
**Sofres/ Opinion publique** (1985), Gallimard, 335 pages. L'opinion publique qui fait parler d'elle ... Rapports de différents sondages d'opinion publique tenus en France (les immigrés, les prêtres et la politique, l'extrême droite ... ) commentés par des experts. Au sommaire : Alain Duhamel, Henri Amouroux, Alain Minc ...

LITTÉRATURE

André Beaudet, **Littérature/L'Imposture**, Les herbes rouges, 206 pages. Recueil de textes, produits entre 1979 et 1982, d'un écrivain marginal, difficile mais sans doute exemplaire — et qui se situerait plutôt du côté d'une littérature considérée comme une « expérience des limites » et comme une tauromachie —, constituant une sorte de procès de la littérature. Compagnons de route du « combattant » : Aquin, Gauvreau, Kafka, Joyce, Mallarmé, Kierkegaard ...

ROMANS

René de Ceccaty, **L'extrémité du monde**. Denoël, 257 pages. Connaisseur du Japon, l'auteur (déjà 3 romans) a imaginé d'écrire les mémoires de François Xavier, le célèbre missionnaire jésuite, évangélisateur des Indes. Selon Hector Bianciotti, l'auteur aurait accompli ce travail pas tant pour faire revivre le héros que pour en arriver à cet instant crucial du choc qu'éprouva le missionnaire au contact du Japon, cette civilisation qui, par bien des côtés, « rendait inopportune, injustifiée, la prédication de l'Évangile ( ... ) — cet instant où François Xavier comprit peut-être que le malheur des nations ( ... ) est de ne s'aborder mutuellement que par les hommes les plus violents et les plus intéressés : des soldats, des conquérants, des marchands, voire des apôtres comme lui ... »




P.M. Pasinetti, **De Venise à Venise, Dorsoduro**, Liana Levi/ Sylvie Messinger, 350 pages. Histoires de vieilles familles vénitiennes, sur fond de montée du fascisme, dans les années trente. Un livre qui aurait enchanté Michelangelo Antonioni.

Nicole de Buron, **Qui c'est, ce garçon ?**, Flammarion, 311 pages. Ce garçon ? c'est le premier amoureux de la plus jeune fille (16 ans) de la narratrice, mère de famille, qui a aussi une autre fille (qui, elle, a aussi ses amoureux), un mari, etc. Bref, cela fait beaucoup de vie dans la maison, une vie d'ailleurs qui serait vécue plutôt comme une rigolade. Et elle, Nicole de Buron, qui donc est-elle ? L'auteur de la série télévisée *Les Saintes Chéries*, de quelques comédies cinématographiques (*Elle court, elle court la banlieue*) et de sept romans drôles. Comme je suis assez mal loti cette semaine, j'ajoute donc ce petit roman léger à ma vitrine : une fois n'est pas coutume !

## LA VIE LITTÉRAIRE

JEAN ROYER

LES éditeurs québécois ont oublié de faire paraître de la littérature, cet hiver, mais il semble que la manne du printemps sera intéressante. Elle nous tombera dessus tout d'un coup à l'occasion des salons du livre. Celui de Hull vient de se terminer. Il accueillait **Chantal Chawaf**, « cette petite flûte de femme », dit Gaston Miron, et l'auteure de livres étonnants et différents, tel son dernier titre, *La Vallée de l'Incarnate*. C'est au Salon du livre de Québec que l'on verra apparaître les romanciers québécois et étrangers. Pour l'instant, on remarque aussi le passage à Montréal de Jeanne Bourin, de même que celui de l'historien Bernard Ledwidge et de sa femme la romancière Flora Groult.

D'autre part, **Denise Bombardier** publie ces jours-ci au Seuil un récit de son enfance. Elle se retrouve avec son premier livre de fiction à l'émission *Apostrophes* de Bernard Pivot. Le livre est d'abord lancé en France, où la nouvelle romancière veut recevoir ses premières critiques.

★ ★ ★

**De retour d'Italie** — Le professeur et écrivain Normand de Bellefeuille revient d'une tournée de trois semaines en Italie où il a prononcé des conférences sur le roman québécois. De Bellefeuille s'est fait entendre à Milan, Turin, Gênes, Bologne, Sienne, Urbino et Rome, entre autres. Plusieurs universités italiennes possèdent une chaire de littérature québécoise. À l'Université d'Urbino, le Délégué du Québec, M. Gilles Loiselle a fait don au nom de l'Union des écrivains québécois d'un lot de 300 titres de notre littérature.

**Dessin de Grandbois** — C'est un dessin inédit d'Alain Grandbois qui illustrait notre reportage de samedi dernier sur l'oeuvre du poète. Ce dessin nous a été gracieusement prêté par le petit-fils de Grandbois, M. Éric Devlin. Un accident technique avait fait disparaître la légende sous la photo. Ce dessin de Grandbois résume bien son univers littéraire.

★ ★ ★

**La télévision littéraire** — À son émission *Entre les lignes*, dimanche à 16h30 à Radio-Canada, Mme Bombardier reçoit **Jacques Keable**, l'auteur de *L'Information sous influence* (VLB Éditeur), Marie Chaix, la romancière de *Juliette chemin des cerisiers* (Seuil) et Arthur Comte, qui a publié *Les Dictateurs du XXe siècle* (Laffont). Quant à Pivot, il reçoit dimanche à *Apostrophes* sur les ondes de TVFQ 99, au-



André Leclerc

tour du thème « Elle et lui », les écrivains Anne Clark-Amor, **Annie Leclerc**, Serge Koster, Paul Savatier, Irène Shavelzon et Françoise Xénakis. À l'émission *Rencontres* de Radio-Canada, mardi à 23h25 (en reprise le dimanche suivant à 13h30) Marcel Brisebois interviewe le musicien Paul Misraki. Enfin, dimanche à 19h30, à l'antenne de Radio-Québec, on présente « **L'Univers de Michel Lemieux** », un document de Jean-Gaétan Séguin sur ce poète du visuel, performer de la scène.

★ ★ ★

**Place aux poètes** — Mercredi à 21h00 à La Chaconne, Janou Saint-Denis reçoit Lucile Roy et Roland Morisseau. Le 10, elle accueillera André Leclerc, l'auteur du *Journal en vers et avec tous* et de *Poussières-Taillibert* aux Éditions Parti Pris.

★ ★ ★

**La radio littéraire** — Au réseau AM de Radio-Canada, Suzanne Giguère reçoit aux *Belles Heures*, cette semaine, Jeanne Bourin (*Le Grand Feu*), Jean-Pierre April (*Télé-Totalité*) et Michèle Perrin (*Les Cotonniers de Bassalane*). Au réseau FM, il faut noter l'inauguration de la série *Éloges*, entendue tous les mardis à 16h00 à compter du 2 avril. Chaque semaine, un écrivain célèbre la vie, par l'éloge d'un objet, d'un sentiment ou de son environnement : l'arbre ou le vent, la pierre ou la ville, le temps ou l'amitié, par exemples. Les premiers écrivains invités par Jean-Guy Pilon, qui a eu l'idée de cette série, et la réalisatrice **Aline Legrand**, seront Naïm Kattan et Michèle Mailhot. Cette série, dont on peut se procurer les textes à Radio-Canada, sera entendue jusqu'à l'hiver prochain.


les herbes rouges

DE BELLEFEUILLE LABINE — HÉBERT




☐ **Normand de Bellefeuille,** *Les matières de ce siècle*, 4,00$

☐ **Marcel Hébert,** *L'homme qui regardait passer les livres*, 4,00$

☐ abonnement: 10 nos, 20,00$

☐ ci-joint ☐ chèque ☐ mandat postal

les herbes rouges

C.P. 81, bureau E, Montréal, Québec H2T 3A5

Nom .....

Adresse .....

..... Code postal .....



LES LIVRES DES PUF, QUESTIONNENT LE MONDE

L'ÉLITE DES JOURNALISTES
LES HÉRAUTS DE L'INFORMATION

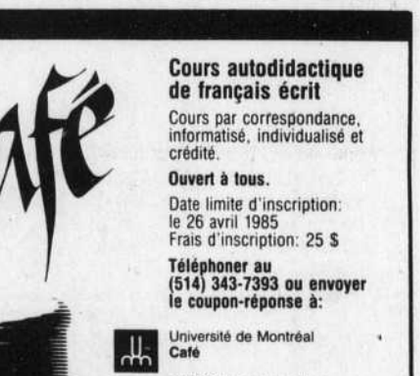
Par Rémy Rieffel

D'où viennent ces journalistes et qui sont-ils? Comment travaillent-ils et agissent-ils? Comment vivent-ils et que pensent-ils? Une analyse essentielle pour saisir le rôle et l'influence de ces hommes qui tiennent le haut du pavé dans les médias.

Collection "Sociologie d'aujourd'hui" dirigée par Georges Balandier. 224 pages - 18,95$

puf

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Distributeur exclusif:
Les éditions Françaises inc., 1411 rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6C5
Tel.: (514) 641-0514 • 871-0111



COMMENT ÉLEVER SON ENFANT DE 0 À 3 MOIS?

**Un art rendu facile grâce à une nouvelle parution.**

Le docteur Christian Hausser, pédiatre de l'Hôpital Ste-Justine et de la Cité de la Santé de Laval, a conçu une cassette audio afin de répondre aux mille questions que peuvent se poser de nouveaux parents.

D'une durée d'environ 40 minutes, cette cassette peut s'écouter avant l'accouchement afin de préparer Maman à recevoir le futur rejeton. l'occupera durant les quelques jours qu'elle passera à l'hôpital ou informera les parents qui deviendront vite des experts en bébés. On y parle de l'environnement du bébé, de son alimentation, de sa digestion, des coliques, la façon de l'habiller et de prendre soins de son corps, de son développement lors des premiers mois, de la vaccination et en toute fin on règlera les petits problèmes de santé si préoccupants chez un nouveau-né.

**"Comment élever son enfant de 0 à 3 mois"** est disponible, dans les meilleures pharmacies ou en faisant parvenir un chèque ou mandat poste de $12.95 plus $1.17 de taxe, accompagné de vos nom et adresse, à: **Les Productions INFO-BÉBÉ Enr., C.P. 144, Chomedy, Laval, H7W 4K2**

café

**Cours autodidactique de français écrit**

Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.

**Ouvert à tous.**

Date limite d'inscription: le 26 avril 1985
Frais d'inscription: 25 $

**Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:**

Université de Montréal
**Café**
C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

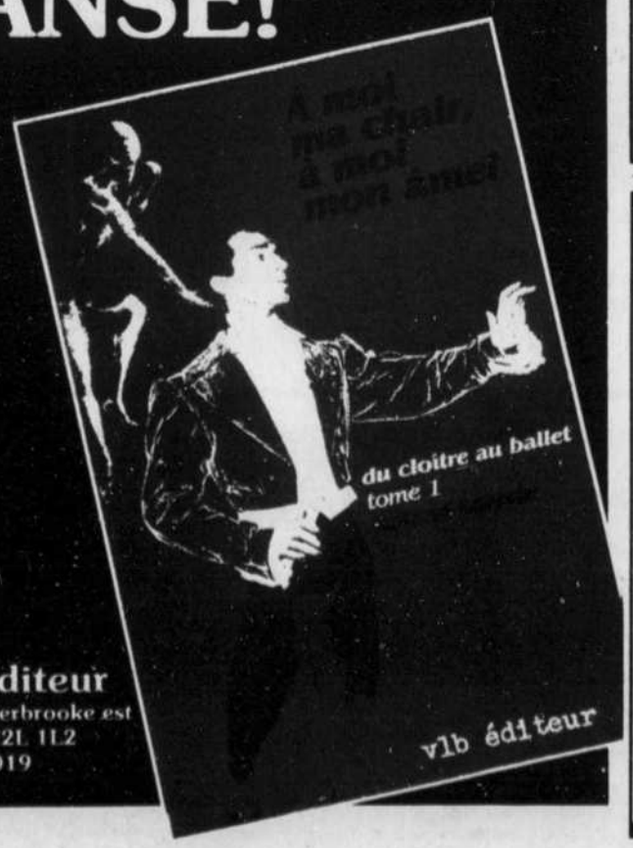


**Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription**

Nom/prénom

Adresse

AMOURS, DÉLICES ET DANSE!




VLB Éditeur
918, rue Sherbrooke est
Montréal, H2L 1L2
Tél.: 524-2019

Une caméra à soi?
dans le cadre de l'exposition
L'écriture et les femmes,
Champigny vous invite à
célébrer la parution du livre
«Elles cinéastes... Ad. Lib.
1895-1981»
de Thérèse Lamartine
éditions du remue-ménage

Présentation des films:
**«Dédicace»** de Marie Brazeau
**«Trève»** de Suzanne Gervais
**«Le plus qu'imparfait»** de Liliane Patry
Rencontre avec les cinéastes
Marie Brazeau et Liliane Gervais
animée par Lisete Girouard
samedi le 30 mars à 14h.

Champigny

Librairie Champigny Inc.
4474, rue Saint-Denis
Montréal
844-2587

Hommage posthume
(1906-1985)



au R.P. Émile Bouvier, S.J. qui en choisissant notre maison, alors qu'elle n'était qu'un embryon (1970), a contribué largement à l'essor de la plus importante maison canadienne au Canada: Guérin, éditeur.

- **Les Rouages de l'économie**
- **L'Économique**
- **Les Relations de travail au Québec**
- **Problèmes et exercices d'économie**




LES BEAUX LIVRES DU PRINTEMPS!

*PETITE HISTOIRE ILLUSTRÉE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE*

Du premier instrument de musique à la formation d'un orchestre symphonique.

**34 pages couleurs.**

**9,95$**

**Éditions Van de Velde**

*En vente chez votre librairie*

mondia

1977, boul. Industriel
Chomedey, Laval
(Québec) H7S 1P6
667-9221 — 334-5759

# Yves à Adrien à Maxime

## LETTRES QUÉBÉCOISES

FRANÇOIS HÉBERT

★ Yves Lacroix, **Adrien de peine et de misère,** Leméac, 417 pages




BIEN que le livre d'Yves Lacroix paraisse dans la collection « roman québécois » de Leméac, *Adrien de peine et de misère* n'est pas à proprement parler un roman, encore que des livres de toutes sortes se voient affublés de cette étiquette, par facilité ou pour mousser les ventes. C'est plutôt une autobiographie, ou mieux une biographie, celle du père de l'auteur, Adrien Lacroix (et aussi de son grand-père Maxime). Nulle fiction ici, si ce n'est *par hypothèse* et que la réalité ne cautionne.

Mais il ne s'agit pas d'une biographie conventionnelle relatant de façon linéaire, chronologique, la vie exemplaire d'un tel. Le narrateur recueille les souvenirs de son père, qu'il trie et analyse, classe et superpose parfois; il les confronte avec les siens, cherche quelque chose à travers son propre passé et celui de son père, voudrait savoir ce que pouvait être la vie à Magog durant la crise de 1929, la guerre, après...

Comme dans une enquête policière, tout ici sera fouillé, vérifié. D'expertise en contre-expertise, le narrateur parviendra peut-être à découvrir quelque chose de cet étranger que lui aura longtemps semblé son père. Il est d'ailleurs troublant de constater, à l'instar de Lacroix, combien nos parents, souvent, nous sont lointains malgré leur apparente proximité; n'en savons-nous pas davantage sur Marco Polo, sur Duplessis, sur Bobby Ewing ou sur Martin Gray ?

Ce père n'a rien d'un héros : commis à la Banque de Montréal (succursale de Magog), assistant au magasin général de son père, comptable à l'Hôtel de ville, commissaire d'école, président d'élection... rien qui doive d'emblée le signaler à l'attention des générations à venir. Mais qui aura-t-il été *vraiment*, derrière son curriculum vitae ? Et le narrateur, son fils, de l'interroger, lui et quelques autres (la mère reste très effacée), afin de débusquer quelque aveu dans un lapsus ou un silence. L'enquête tournera parfois à l'inquisition, notamment quand le fils voudra en savoir plus long sur les rapports de son père avec la dive bouteille...

En un sens, on pourrait lire ce livre à rebours, à partir du chapitre 32 par exemple, puisque c'est là que l'auteur nous raconte en quelles circonstances son projet est né : c'était octobre 1970 et l'idée vint à Lacroix d'écrire un roman politique, si du moins on en juge par ses préoccupations de cette année-là. Or, il n'y aura pas de roman *engagé*, pas de thèse (sinon à l'occasion), mais ce seul dialogue de deux générations dont chacun tirera les conclusions qu'il voudra. En tout cas, la mode est au passé. On refait sa généalogie; comme chez Caron, Carrier, Antonine Maillet, on déterre ses racines : Yves à Adrien à Maxime...

Si on lit le livre à partir du début, on risque de ne pas aller très loin : c'est enchevêtré, les temps se chevauchent et il y a presque autant de personnages (souvent du reste réduits à leur plus simple expression, à leur nom) que d'habitants à Magog. L'éditeur, il me semble, aurait dû sabrer dans les cent premières pages (au moins), au lieu de se contenter en couverture arrière de qualifier le texte de « remarquable en (sic) tout point de vue » (sûrement pas remarquable néanmoins page 134 avec deux étonnants subjonctifs : « il a bien fallu qu'il y *croit* » et « la seule personne (...) qu'il *connaissât* » !).

La deuxième partie du livre est meilleure : c'est plus cohérent, moins éparpillé. On commence à mieux cerner les motivations du narrateur, à mieux connaître Adrien, à mieux deviner les enjeux. Le fils veut renouer des liens avec son père, homme d'un autre monde, l'ancien, le traditionnel, celui où l'on allait à la messe le dimanche, où l'on avait beaucoup d'enfants... Il lui faudra pour cela creuser l'histoire, la grande et la petite, s'il veut faire justice à son père et ne plus se contenter des préjugés de sa génération à l'égard du passé. Manifestement, la prose de Lacroix est extrêmement documentée.

C'est donc à la fois le portrait d'un homme et celui d'une époque que Lacroix nous propose, question d'expliquer l'homme par l'époque et l'époque par cet homme. On est frappé ici par la méthode de l'auteur, un chercheur en l'occurrence qui, par bribes, par touches successives (son style n'admet ni les majuscules ni les points), avance, recule pour mieux sauter, compare, affirme, corrige, hésite, enfin surtout *témoigne* pour son père, se contentant de transcrire ses confidences, suggérant parfois des interprétations, mais prudemment, modestement, respectueusement, comme en attendant. La démarche habituelle voudrait que l'on aille de question en réponse; ici, on dirait plutôt que l'auteur a des réponses qui se cherchent une question, mille pistes mais nul chemin. Le passé n'est-il pas une telle forêt ?

Souvent instructif, souvent émouvant, souvent intelligent, souvent habilement écrit, pourquoi le livre n'emporte-t-il pas entièrement l'adhésion ? Sans doute à cause de sa longueur, et puis de toutes les anecdotes, multipliées souvent sans raison, parfois répétées, n'appelant aucun centre, aucun sens. Il est vrai que pour une large part nos vies sont ainsi faites (ou défaites), mais ce n'est pas une raison pour se venger sur le papier, sur un lecteur déjà lui-même encombré de sa propre hérédité, tout aussi riche et confuse et largement in-signifiante.

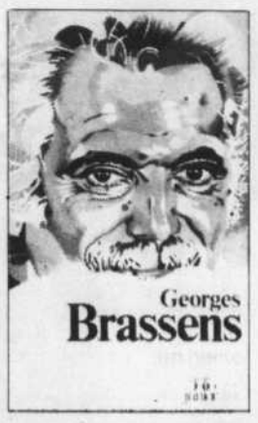
L'éditeur ne nous dit rien de l'auteur, ni de ses livres antérieurs (s'il en est). Si c'est le premier livre d'Yves Lacroix, on pourra s'attendre à d'agréables surprises de sa part.

*Chronique pour non-liseurs de poésie*

# Ma chanson ce n'est pas ma chanson

JEAN ROYER

★Au sujet de **titres récents** de Georges Brassens, Jacques Godbout, André Leclerc, Jacques Prévert et Gilles Vigneault.




DEPUIS l'enfance nous rêvons de garder en mémoire des drôles d'histoires qui nourrissent d'un rire ou d'une larme notre sentiment de vivre quotidien. Notre livre d'images d'adulte continue d'être dessiné par ces « hommes à fables » qui font porter à la poésie les masques du théâtre et le porte-voix de la chanson.

On ne va pas démêler aujourd'hui l'écheveau de l'amour incestueux qui lie le poème et la chanson. Il faut dire cependant que la chanson ne fait pas le poème ni le poète, pas plus que la poésie ne fait de la chanson. Les poètes populaires n'ont pas mieux fait pour la poésie que les poètes littéraires pour la chanson. Ferré n'a pas sauvé Baudelaire. Péloquin n'a pas sauvé Charlebois.

Le poème et la chanson sont deux genres bien distincts qui se transmettent - et donc s'écrivent, nous a dit McLuhan - selon des lois différentes. Sur ce plan, le poème est plus libre que la chanson et sa forme le conduit plus loin.

Il faut cependant admettre qu'il existe deux poésies : l'une pour l'oreille et l'autre pour l'oeil. On reconnaît donc une poésie à voix haute et une poésie à voix basse, qui tentent constamment de se rejoindre sur la page. La poésie dite populaire prend « une voix qu'on écoute ensemble », selon la définition de Georges Mounin. Elle n'a pas à paraître plus « facile » que l'autre, qui se lit dans la solitude. Il ne s'agit pas de retrouver sous la lampe Paul Géraldy. Cette poésie qui devient souvent chanson, elle est faite par des poètes qui ont réappris à travailler pour les formes collectives orales. (L'autre façon de rendre son art au peuple, c'est de lui apprendre à lire l'art savant.)

Mais quand donc une chanson reste-t-elle chanson ou se fait-elle poésie ? On pourrait répondre que la chanson c'est *l'évidence* et la poésie, *l'imminence*. Par exemple, quand un personnage de Brassens se met à nous sourire entre deux rimes, nous ne sommes pas loin du poème. Mais quand un « poème » de Vigneault appelle par leurs noms tous nos silences, nous voici dans la chanson ou le conte.

Ainsi se présente d'ailleurs son plus récent recueil, ***Assonances*** (Nouvelles Éditions de l'Arc), dont le titre dit bien l'hésitation du poète à choisir sa forme. Vigneault nous donne de véritables contes découpés en vers. C'est à ne pas s'y méprendre. Lisons « Nocturne » : « Dans le soir d'août/Sous la lune incertaine/Soudain, un éclair noir :/La chauve-souris. » Vigneault le poète serait plutôt, pour moi, celui de « Quand vous mourrez de nos amours », dont le texte laisse toute la place à notre imagination et à ce qui ne se dit pas ni ne se chante, avec ou sans musique.

D'autre part, le nouveau recueil posthume de Jacques Prévert, ***La Cinquième saison*** (Gallimard), réunit des textes de théâtre et de circonstances où l'on reconnaît encore dans certaines pages le maître de la poésie populaire française. Poèmes-lettres à Desnos ou Michaux, scénarios de ballet ou notes amicales nous font redécouvrir du grand Prévert.

Signalons aussi en passant dans la collection « Folio Junior » (Gallimard) ***Georges Brassens, un poète***, où la présentation de Patrick Jusserand s'emploie malheureusement à mêler les cartes de la poésie et de la chanson.

Jacques Godbout, lui, sait qu'il n'est pas poète et ne s'en cache pas. Il y a presque 30 ans, il plantait pourtant son décor en poésie avec *Cartonpâte* (Seghers, 1956), *Les Pavés secs* (Beauchemin, 1958) et *C'est la chaude loi des hommes* (L'Hexagone, 1960). Aujourd'hui, il fait paraître une rétrospective de sa poésie à l'enseigne de « Souvenirs Shop », titre d'une prose inoubliable de 30 pages qui nous fait voir une fois de plus que la poésie est une *histoire personnelle*.




Dans ses premiers recueils, Godbout nous avait donné des petits tableaux ironiques ou tragiques de la vie urbaine et sociale des années 1950. Mais le défaut de ces décors est de n'avoir pas d'habitants et ces petits poèmes chantent aujourd'hui comme de vieilles rengaines. Le troisième recueil de Godbout, influencé par le ton « engagé » d'Aragon, annonçait surtout le romancier et l'essayiste. Grand reporter des idées de son temps, moraliste et réformiste, Godbout n'aura pas été longtemps poète.

On lira cependant avec le plus grand plaisir son texte « Souvenirs Shop », une sorte d'autoportrait intellectuel et sentimental où l'écrivain s'avoue enfin que son roman ce n'est pas son roman c'est sa vie.

Godbout décrit d'ailleurs admirablement, dans sa préface, le lieu même de son oeuvre : « Il existe un espace, dit-il, entre la poésie pure et la prose sale, une sorte de purgatoire, où je me sens heureux. On y cultive le récit, le mystère, l'évocation, la magie, le plaisir du mot. »

Le ***Journal en vers et avec tous*** d'André Leclerc (Parti Pris) se voudrait sur le même ton. Empruntant lui aussi à l'élégie selon Aragon et prenant une voix qui se situe entre Jean Narrache et Raymond Lévesque mais qui n'atteint pas celle des *Cantouques* de Gérald Godin, Leclerc a écrit en fait un manifeste de la révolte ouvrière.

Sa complainte, familière et *joualeresque*, devient une chronique sentimentale et sociale qui allie le monologue intérieur, le cri et la description de la vie « des ruelles à l'usine ».

« Tenir dans son souffle le quotidien » : voilà bien le projet d'un chansonnier qui veut rendre hommage à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui, tonitruants ou silencieux, refusent ce qui brise : la fatigue, la honte ou la résignation. Il écrit, par exemple : « quelques larmes échappées/dissolvent un moment la honte/doux respir de tendresse ». Et ailleurs : « rage un gars rage dans sa cage/rage ronge gruge grogne-/criss crasse cross. » On a vite alors compris l'histoire !

Dans ce *Journal*, André Leclerc nous rappelle que la vie privée est politique mais son tempérament de poète se tient plus près du théâtre et de la chanson que de la poésie. Son livre nous montre bien aussi que l'art n'est pas la preuve. Pas plus que les bavardages en amour ou les exclamations en poésie ! On ne fait pas de la poésie pour *décrire* mais pour *questionner*. Ainsi, faire l'amour, est-ce marteler l'espace du nom répété de l'être aimé ? ou bien est-ce dans la caresse interroger le silence de la main ?

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

LIVRES et DISQUES
LE SUPERMARCHÉ
DE LA BANDE DESSINÉE ET DES SOLDES D'ÉDITEURS JUSQU'À 80% DE RABAIS
OUVERT 7 JOURS — 7 SOIRS JUSQU'À 22 h 00
MARCHÉ du LIVRE et du DISQUE
455 est de Maisonneuve — coin BERRI — Palais du Commerce

Vient de paraître
LES MALADIES-REFUGES
«Un livre très sérieux, très bien documenté» Jeannette Blondi, Radio-Québec
Une remise en question des préjugés véhiculés par la science à l'égard des femmes.
Une approche dynamique sur les maux existentiels (angoisse et dépression) et sur les maladies psycho-culturelles.
Le docteur Dominique Brunet est psychologue clinicienne. Elle est l'auteure de *La femme expliquée*, de *Les thérapies au féminin* et de *Les maladies-refuges*.
En vente partout 12,95$
DOMINIQUE BRUNET
Les Maladies-Refuges
LIBRE EXPRESSION

JEANNE BOURIN À MONTRÉAL

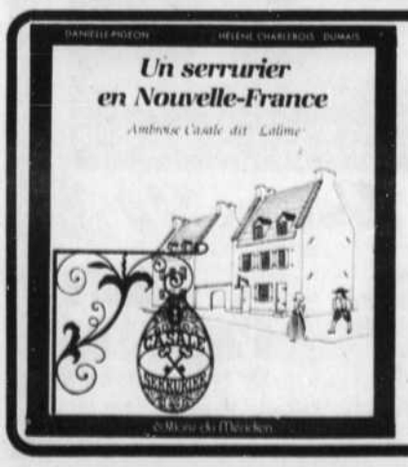


CONFÉRENCES
dans le cadre des Belles Soirées de l'Université de Montréal
au 3200, rue Jean-Brillant
Frais d'admission pour les deux conférences: 15$
mercredi, le 3 avril à 19h30
"Trois siècles perdus et retrouvés: XIe, XIIe et XIIIe"
jeudi, le 4 avril à 19h30
"Agnès Sorel dame de beauté"
SÉANCES DE SIGNATURE
vendredi, le 5 avril, de 12h30 à 13h30
au magasin Eaton centre-ville (rayon des livres)
samedi, le 6 avril, de 14h00 à 16h00
à la librairie Hermès (1120 ouest, ave. Laurier, Outremont)

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS
Tous les dimanches après-midi venez regarder avec nous
«APOSTROPHES» à 14h à TVFQ-99 avec Bernard Pivot
«ENTRE LES LIGNES» à 16h30 avec Denise Bombardier à RADIO-CANADA
aujourd'hui de 14h à 16h
JEAN-YVES ROY
DORIS-LOUISE HAINEAULT
auteurs de
L'Inconscient qu'on affiche
publié
aux Éditions Aubier
Samedi le 6 avril de 14h à 16h
JEANNE BOURIN
Samedi le 13 avril de 14h à 16h
JEAN ETHIER-BLAIS
Samedi le 20 avril de 14h à 16h
ANDRÉ MOREAU
1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et de l'Epée) Outremont, Montréal, Tél.: 274-3669.
librairie agréée

UN SERRURIER EN NOUVELLE-FRANCE
Un conte historique écrit par Danielle Pigeon et Hélène C. Dumais. Collection Arts et métiers anciens.
Dans une courte biographie romancée basée sur des fondements historiques, les auteures réussissent à bien faire saisir les implications de l'homme dans son milieu. À la fois didactique et divertissant, l'ouvrage contient un jeu questionnaire qui permettra aux jeunes de départager la réalité de la fiction.
*À qui s'adresse cet ouvrage?*
- Aux jeunes à qui l'Histoire est présentée sous ses aspects quotidiens;
- Aux parents soucieux de répondre à l'insatiable curiosité des jeunes;
- Aux éducateurs qui y trouveront un complément d'informations pour l'enseignement de l'Histoire;
- Aux animateurs de musées et de centres d'interprétation d'histoire qui font la promotion de notre patrimoine culturel et technique;
- À tous ceux qui aiment l'Histoire et les belles histoires.

éditions du Méridien




BON DE COMMANDE
Un Serrurier en Nouvelle-France
de D. Pigeon et H.C. Dumais
96 pages 19.5 x 22.5 cm 13,95 $
..... exemplaires à 13,95 $ plus 1,00 $ pour frais de port et manutention chacun.
NOM.....
ADRESSE.....
.....
CODE POSTAL..... TÉLÉPHONE.....
Faire parvenir le bon de commande avec votre chèque à l'ordre de
ÉDITIONS DU MÉRIDIEN Tél.: (514) 844-2081
Place Sherbrooke, bureau 2400, 1010 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué. H3A 2T2
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE HABITUEL

# Hélène Mercier: la mathématique de l'actrice

PAUL LEFEBVRE

HÉLÈNE Mercier.

Ceux qui suivent le théâtre avec assiduité la connaissent déjà depuis quelques années : ils l'ont vu à la LNI, dans le rôle principal des *Fêtes d'automne* de Normand Chaurette au TNM, celui de Néfertiti dans *Vie et mort du Roi Boiteux*, dans *Je ne t'aime pas* de Louise Roy et Yves Desgagnés.

Mais, en ce moment, après *Duo pour voix obstinées* au Théâtre d'Aujourd'hui et avec *Nature morte* qui vient de commencer au Quat' sous, c'est un public plus large qui découvre une des comédiennes les plus douées de sa génération, capable d'infinies nuances dans l'expression des sentiments. Notre entretien s'est déroulé samedi dernier, dehors, alors que le soleil de midi nous permettait presque de croire au printemps.

« En fait, dit-elle, j'aurais dû être mathématicienne ; toute ma famille est en sciences et c'est vers cette discipline que je me dirigeais. Il est des jours où je me demande si, en poursuivant des études en maths, je serais quand même devenue comédienne. Et je finis habituellement par me convaincre que oui ».

« Mon père est ingénieur forestier. L'énumération des lieux de mon enfance ressemble à un cours de géographie : Nicolet, Cabano, Lac Wayagamac, La Tuque, Noranda, Ville St-Laurent, Maniwaki. C'est à ce dernier endroit, où j'ai passé mon adolescence, que j'ai découvert le théâtre. J'avais douze ans et, en voyant l'Atelier de Théâtre de Maniwaki jouer *L'Auberge des morts subites*, ce n'est pas tant l'action de la pièce qui m'avait captivée mais le plaisir de jouer que je lisais dans le visage des comédiens.

« J'ai joint la troupe. Des amateurs sérieux. Nous faisions, chaque année, quatre créations collectives : trois spectacles pour enfants et une revue pour le grand public. Bref, mon avenir scientifique semblait tracé quand Jean-Luc Bastien est venu faire la promotion de l'Option-Théâtre du Collège Lionel-Groulx. Tout ce dont il parlait relevait pour moi davantage du plaisir que des études : je me suis présentée aux auditions avec une imitation de Clémence Desrochers et, trois ans plus tard, au printemps 1978, je me retrouvais finissante aux côtés de Jacynthe Vanier, Benoît Lagrandeur, Marc Béland et Normand Brathwaite ».



Photo Jacques Grenier

La belle Hélène, une des comédiennes les plus douées de sa génération.

« Ce qui m'intéresse, c'est le théâtre. Et le cinéma. J'ai eu la chance de travailler dès ma sortie de l'école. Avec Claude Jutra, nous avons formé une troupe éphémère, le Teatro Pepperoni, et nous avons trimbalé un peu partout une *Commedia dell'arte* que nous avions fait pendant nos études à l'Option et qu'on ne cessait de nous demander. J'ai joué dans *Fuir*, un film d'Hélène Girard sur le suicide. Et je me suis retrouvée à la LNI qui en était, à ce moment, à sa seconde saison ; j'allais y jouer plusieurs années ».

« Depuis mes débuts dans le métier, la conception que j'ai de mon travail de comédienne a évolué. Quand je suis sortie de l'école, je voulais jouer, je voulais des rôles. J'étais davantage intéressée à vivre à travers un personnage que préoccupée par le contenu véhiculé par mon travail. Cela ne veut pas dire que j'acceptais de jouer n'importe quoi mais plutôt que je ne percevais pas encore avec clarté ce qu'impliquait mon travail même d'actrice. La part de création dans mes actes interprétatifs est maintenant de plus en plus grande et, surtout, je la définis mieux ».

« On a, généralement, une mauvaise conception de la composition au théâtre. Je dis composition comme dans rôle de composition. Or, tout rôle doit être une composition. Elle doit d'abord être psycho-émotive, se répercuter dans le corps, s'intégrer à l'ensemble de la représentation. Composer, cela ne veut surtout pas dire, comme on le voit souvent, prendre, comme ça, une voix chenue et courber le dos. Courber le dos en répétition peut être utilisé pour déclencher quelque chose à l'intérieur de soi mais là, c'est de l'ordre du processus, pas du produit. Plaquer des attitudes corporelles ne donne rien ; et le problème, c'est que l'acteur est souvent porté à croire ses propres faussetés. De là l'importance, insuffisamment reconnue ici, de tenir son corps en forme.

« Il faut que l'acteur acquiert une très grande conscience de son corps, sinon il est toujours à la merci des automatismes corporels qui sont les siens dans la vie. Sans cela, c'est impossible de jouer quelqu'un d'autre. Ou c'est fabriqué — dans le sens péjoratif du terme — ou c'est trop proche de soi. Quand un personnage est trop proche de soi, ça vire à l'autothérapie et ce n'est pas intéressant pour le public. Pour créer un personnage, vaut mieux utiliser des tensions corporelles autres que celles que l'acteur a développé dans la vie. Sinon, il n'a aucune liberté dans son art ».

« Tout ce que je dis là s'est précisé dans le travail que j'ai fait récemment auprès d'Eugène Lion. Je tiens à en parler : Lion est un metteur en scène et chorégraphe américain. Il est installé à Montréal et il est directeur-adjoint de la Compagnie de danse Jo Lechay. Il est, en ce moment, surtout connu chez les danseurs et les anglophones mais il y a déjà quelques comédiennes et comédiens francophones qui travaillent avec lui. Ses ateliers portent sur la production de ce qu'il appelle des « actes interprétatifs authentiques ». Entrer dans les détails serait trop long ici mais je résumerais en disant que, sur scène, il faut être et que, pour être, il faut faire.

« Une analogie explique mieux : jouer, c'est boire de l'eau colorée. Maintenant, si je manque d'eau, je suis capable d'en créer avec de l'oxygène et de l'hydrogène. Il faut qu'il y ait vraiment de l'eau, sinon on se retrouve avec un verre vide avec, au fond, deux ou trois gouttes de colorant qui caillent. L'important, c'est l'eau, pas le colorant. Il faut qu'il y ait vraiment de l'eau, sinon, l'essentiel n'aura pas lieu et tout le monde oubliera cet essentiel : ce que la soif veut dire ».

« Ce qu'on cherche dans la vie, c'est la reconnaissance. Ne pas confondre avec la reconnaissance publique, la gloire. Ce que l'on cherche, ce sont des moments humains où on est reconnu pour ce qu'on est. Dans la vie, de tels moments sont rares parce que nous sommes tout en représentation ; l'acteur, sur scène, est là pour ne pas être en représentation. Il est là pour montrer son âme : par son corps, on peut la voir, par sa voix, on peut l'entendre. Le personnage est une enveloppe douillette et protectrice qui permet à l'acteur d'être là dans son authenticité. Et c'est un état fragile : voilà pourquoi il faut répéter ».

« *Nature morte* est une pièce franche et dure, née de rencontres qu'a faites l'auteure, Emily Mann. Elle a fait la connaissance d'une femme avec qui elle s'est liée d'amitié. Elle a rencontré l'amant de cette femme, un homme marié qui a fait le Viet-Nam et qui lui est apparu très différent du portrait qu'on lui en avait fait. Et quand Emily Mann a rencontré l'épouse de cet homme, c'était, à nouveau, une toute autre histoire. Elle a enregistré leurs propos, les a mis en forme et c'est là la pièce : trois monologues parallèles.

C'est une pièce qui aborde la question de la violence avec une rare densité et une troublante profondeur. Je joue l'épouse — enceinte — de cet ex-soldat, une femme qu'il bat et qui vit au coeur d'une chaîne de violence. C'est quelqu'un d'assez éloigné de moi, ce qui me permet d'exercer ce travail créateur d'actrice dont je te parlais ».

« Finalement, c'est drôle à dire, mais jouer m'a ouvert au monde. Quand j'ai commencé dans le métier, j'étais plus ouverte à ce qui se passait autour de moi sur une scène que dans la vie. Maintenant, je crois que ça s'est équilibré. Oui, je puis dire que mon métier a changé ma façon de vivre ».


un documentaire d'Emily Mann
NATURE MORTE
mise en scene: Yves Desgagnes
avec Gilbert Sicotte, Hélène Mercier et Michele Deslauriers
du 26 mars au 28 avril
réservations: 845-7277
theatre 4 sous 100 est avenue des Pins

Le Nouveau Théâtre Expérimental présente
SUPPLÉMENTAIRE SAMEDI 23 hres
LE CYCLOPE
Drame satyrique d'EURIPIDE
Traduction et mise en scène de J. PIERRE RONFARD
Du 6 mars au 6 avril • Du merc. au dim. à 20h30 • Représentation supplémentaire le samedi à 23 hres
À l'ESPACE LIBRE, 1945 rue Fullum, Montréal
RÉSERVATIONS: 521-4191
Prix: $10.00

les foufounes électriques
97 est, Ste-Catherine, Montréal
Peinture en direct 20h30
DIMANCHE $3.00
HUMPHREY SALAD 1 AVRIL 20h30
NOTORISCHE REFLEXE de Berlin
les 15 et 16 avril 1985 21:00

OJQ
Orchestre des Jeunes du Québec
Jeudi, 4 avril à 20 h
Concert hors série
Uri Mayer
Maureen Browne, Berthier Denys, Erik Oland, Linda Pavelka, Adrienne Savoie
Chanteurs solistes de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal
Les Petits Chanteurs du Mont-Royal
BACH Oratorio de Pâques, BWV 249
POULENC Gloria
salle Claude Champagne
220 Vincent d'Indy, Outremont
Billets: 5,50 $ en vente aux guichets
Place des Arts 842-2112 Sièges réservés
Renseignements: 282-9465
Ce concert est commandité conjointement par Alliance mutuelle-vie et Trust général du Canada

LES CONCERTS ESSO
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Dimanche, 31 mars 14h30
JEFFREY TATE
SOPHIE ROLLAND, violoncelle
MOZART Symphonie no 38
TCHAÏKOVSKY Variations sur un thème Rococo
CONSTANT LAMBERT Horoscope
WAGNER Die Meistersinger, ouverture
Commandite de: Esso
Billets: 9$, 6$

CARBONE 14
présente
MARAT-SADE
ou la fission visuelle
à ESPACE LIBRE
Du 19 avril au 18 mai 1985
□ 16 comédiens
□ 23 moniteurs vidéo
□ 690 images/seconde
Un spectacle multidisciplinaire à ne pas manquer! Réservez maintenant 521-4198

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction: yvette brind'amour · mercedes palomino
11 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
Dès le 14 mai - Billets en vente dès maintenant
ALBERTINE EN CINQ TEMPS
de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène: ANDRÉ BRASSARD
MURIELLE DUTIL - AMULETTE GARNEAU
RITA LAFONTAINE - CHRISTIANE RAYMOND
HUGUETTE OLIGNY - GISÈLE SCHMIDT
Décor: Guy Neveu
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Michel Beaulieu
Une coproduction du Théâtre du Rideau Vert et du Théâtre français du Centre National des Arts
4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford
Réservations de 12h à 19h
844-1793

LES CONCERTS GALA
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
2-3 avril
JEFFREY TATE
SHLOMO MINTZ, violon
VAUGHAN-WILLIAMS The Wasps, ouverture
SIBELIUS Concerto pour violon
MENDELSSOHN Symphonie no 3
Commandite de: La Banque Royale du Canada
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.

LES ENTREPRISES GESSER INC.
présente
EN VENTE MAINTENANT
LES BALLETS TROCKADERO DE MONTE CARLO
UN SPECTACLE HILARANT ET SATYRIQUE PAR DES DANSEURS EN TRAVESTIS!
SAMEDI, 20 AVRIL, 20H00
BILLETS: 22$, 19$, 16$, 12$.
Achats téléphoniques par cartes de crédit: 288.3782
Billets en vente aux comptoirs
Théâtre St-Denis
TICKETRON
Théâtre St-Denis 12h à 21h

LE FACTEUR RÉALITÉ
de René Gingras
mise en scène/Daniel Roussel
DERNIÈRE PROLONGATION JUSQU'AU 13 AVRIL
«Expérience époustouflante» Raymond Bernatchez La Presse
SONY
avec/
Lothaire Bluteau, Robert Lalonde, Sylvie Léonard, Adèle Reinhart, Marthe Turgeon
Décor/Claude Goyette
Costumes/Mérédith Caron
Éclairage/Claude Accolas
Son/Michel Robidoux
Vidéo/Martin L'Abbé
théâtre d'aujourd'hui
1297 Papineau, Métro Papineau
DU 7 AU 30 MARS / mardi au samedi 20 h 30 / dimanche 15 h 00 Rés.: 523-1211

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction: yvette brind'amour · mercedes palomino
En coproduction avec le Théâtre du Trident
Du mardi au vendredi 20 h; samedi 17 h, 21h; dimanche 15 h.
UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE
de Ettore Scola
Traduction: Roland Lepage,
Mise en scène: Guillermo de Andréa
MARIE TIFO
JEAN BESRÉ
Aujourd'hui 2 dernières représentations 17h et 21h
Décor: Yvan Gaudin
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Michel Beaulieu
4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford
Réservations de 12h à 19h
844-1793

OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
LES GRANDS CONCERTS
Mardi, mercredi 9-10 avril
MARIO BERNARDI
RUDOLF BUCHBINDER, piano
GARANT Plages
BEETHOVEN Concerto pour piano no 5
BRITTEN Quatre interludes marins, extraits de «Peter Grimes»
R. STRAUSS Mort et transfiguration
Commandite de: Téléglobe Canada
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

*Demain soir à Radio-Québec*

# La *Tosca* controversée de Franco Zeffirelli

MAURICE TOURIGNY



Hildegard Behrens et Placido Domingo dans une scène de la *Tosca*.

NEW YORK — Ceux qui espéraient voir la nouvelle production de *Tosca* au Metropolitain Opera avant la fin de la saison devraient plutôt coller leur oreille à la radio aujourd'hui (14 heures à CBF-FM) ou s'installer devant leur téléviseur demain soir (21h 45 à Radio-Québec). Avant même la première, le 11 mars, tous les billets étaient vendus. Bien sûr, au marché noir ... mais de mémoire de New Yorkais, jamais les vendeurs clandestins n'ont exigé de sommes aussi élevées.

On se bat pour voir les décors et la mise en scène de Franco Zeffirelli, pour entendre Hildegard Behrens et Placido Domingo sous la baguette de Giuseppe Sinopoli dans ses débuts au Met.

Privés de l'oeuvre de Puccini depuis quatre ans, les fidèles amateurs se demandaient comment on remplacerait la défunte production d'Otta Schenck créée en 1968 dans laquelle se sont succédés les Nillson, Crespin, Scotto, Vishnevskaya, Bumbry, Caballé et les Corelli, Pavarotti, Domingo, Carréras. Il fallait s'y attendre, Zeffirelli a opté pour le faste, l'opulence, le quasi monumental.

Malgré la critique unanimement déçue, le public adore cette *Tosca* et à chaque représentation, on ovationne longuement les artistes et on retient à peine ses exclamations à l'apparition de chacun des décors.

Placido Domingo, après avoir joué Cavaradossi environ 180 fois, maîtrise tous les aspects du rôle. Son « E lucevan le stelle » est un des moments les plus touchants de la soirée tant par la beauté et la nuance de son interprétation musicale que par la conviction dramatique qu'il apporte au personnage. À l'aise sur scène et comédien habile, Domingo n'a rien perdu de son agilité ni de sa puissance vocales ; son ténor demeure riche et produit sans effort en dépit de l'horaire chargé qu'il respecte d'année en année et qui abimerait bien des voix moins expérimentées.

Cette saison au Met on l'a vu en *Lohengrin*, son premier rôle allemand, et en *Otello* ; il a par ailleurs dirigé l'orchestre dans une série de *Bohême*, et maintenant *Tosca*. Mais ses activités ne se limitent pas à New York ! Il a chanté à Munich, Milan, Vienne, Chicago, et Covent Garden verra son *Samson* de Saint-Saëns en mai. Domingo semble au meilleur de sa forme et sa solidité lui permet d'aborder les rôles d'un répertoire plus lourd qu'il s'était jusqu'à maintenant refusés.

Précédée du succès de sa *Tosca* à Paris en décembre dernier, l'Allemande Hildegard Behrens était attendue avec impatience. Son émouvante Marie dans *Wozzeck* de Berg a ravi le public du Met et la presse en février et quiconque l'a entendue et vue dans *Tristan und Isolde* n'est pas près d'oublier la finesse et la force du soprano doublées d'une présence en scène peu commune. Incomparable dans le répertoire allemand, Behrens se révèle plus vulnérable dans Puccini ; la voix se plie moins bien aux exigences du chant italien qu'à celles de Wagner. La ligne mélodique est cassée là où l'on s'attend à la douceur du legato, à une émission vocale plus liée, plus coulante. Le deuxième acte amène le célèbre « Vissi d'arte », à la fois credo artistique et supplication de l'héroïne ; rarement a-t-on entendu l'aria si froidement interprété, rarement a-t-on vu une *Tosca* si détachée. Il faudra patienter jusqu'à la scène finale pour apprécier Behrens à sa juste valeur.

Le Baron Scarpia fait son entrée au premier acte mais c'est au deuxième que le personnage est développé et qu'il prend toute son importance. Le rôle du chef de police secrète, espèce de noble perfide mais intelligent et respecté, a été confié à Cornell MacNeil. On connaissait la maladresse théâtrale de MacNeil que sa voix rachetait encore récemment. Malheureusement le temps n'arrange rien et celui qui possédait un baryton retentissant se voit aujourd'hui obligé de forcer sa voix pour remplir l'immense salle du Met. Malgré des aigües difficiles et la présence épisodique d'un désagréable tremblement vocal, MacNeil parvient à rendre quelques beaux moments du IIème acte. On souhaiterait pourtant un Scarpia tellement plus subtil et plus insidieux.

La véritable vedette de cette production, le grand traître soutiendront certains, est Franco Zeffirelli. Sa dernière *Tosca* date de 1964 ; il avait alors monté l'opéra pour la Floria de Maria Callas et le Scarpia de Tito Gobbi au Royal Opera de Londres. Cette *Tosca* fait maintenant partie de la légende de l'art lyrique. 21 ans plus tard, le metteur en scène florentin accepte de travailler à nouveau le chef d'oeuvre de Puccini. Il dessine des décors somptueux et règle une mise en scène complexe que plusieurs jugent chargée et distrayante du propos du compositeur.

Zeffirelli nous en met plein les yeux. Un critique new-yorkais écrit même que la *Tosca* du Met rend un voyage à Rome inutile tant la réplique est exacte et minutieuse. On ne peut qu'admirer les appartements du Palais Farnese qu'habitent Scarpia. La pièce au plafond sculpté est éclairée par le feu d'un énorme foyer à gauche de la scène. Dans cet intérieur baigné des rayons oranges et rougeâtres des flammes vacillantes, *Tosca* en robe écarlate s'affole, s'agite, seul coeur passionné dans la chambre sombre et mortelle.

Quand se lève le rideau sur le troisième acte, on est saisi par l'immensité d'un ciel bleu petit matin sur lequel se détache une gigantesque statue d'ange victorieux, les créneaux de la forteresse et au loin, la coupole de Saint-Pierre de Rome. Dès le chant du berger terminé, l'imposant Castel Sant'Angelo disparaît au son des premières mesures annonçant le grand air de Cavaradossi ; lentement, au rythme de la musique, émerge le cachot où Mario, condamné par Scarpia, attend la mort. Le résultat est spectaculaire ! Démonstration superflue de la mécanique du Met ? Efficace coup de théâtre ? Chacun décidera pour lui-même, mais où se permettra-t-on un tel déploiement si on le proscrit à l'opéra ?

La plus évidente erreur de Zeffirelli, et le reproche qu'on lui adresse le plus souvent, est de surpeupler son décor. Dans l'église Sant'Andrea della Valle, la procession, les religieuses, les passants, les zouaves et les enfants de choeur noient le « Va Tosca » de Scarpia qui clôt le premier acte de l'opéra. Toute cette action plus ou moins pertinente rappelle les excès de la scène du Café Momus dans *La Bohême* par Zeffirelli au répertoire du Met depuis 1982 et ceux de sa fameuse *Traviata* pour le grand écran avec Stratas et Domingo. Malgré les discussions nombreuses qu'ont suscitées ces mises en scène, les spectateurs continuent de courir aux représentations que fignole le cinéaste-décorateur-directeur. Il faut peut-être se demander ce que le public attend de l'opéra ?

Giuseppe Sinopoli dirige pour la première fois l'orchestre de la maison. Déjà reconnu en Europe, il n'a pas encore fait sa marque en Amérique mais on sait que sa présence à New York sera plus fréquente dans les années à venir. Spécialiste de Mahler et de musique allemande, le jeune maestro emporte les musiciens dans une lecture vive et syncopée de la partition de Puccini, avec une tendance à insister sur les effets dramatiques de percussions.

Comment la télévision rendra-t-elle l'ampleur de *Tosca* ? C'est ce que nous verrons. Une représentation est diffusée sur les ondes de Radio-Québec demain soir à 21 heure 45. Les mordus peuvent en tout cas se dire que le Met lancera sa saison 1985-1986 en offrant cette *Tosca* de Zeffirelli mais avec deux autres vedettes : Montserrat Caballé et Luciano Pavarotti.

*Deuxième fin de semaine des GBC à la PdA*

# Aux GBC, une *Raymonda* froide comme un glaçon

MATHIEU ALBERT

Les Grands Ballets Canadiens. Au programme : *Seascape* (1983) de Judith Marcuse. Musique : J.S. Bach. *Findings* (1983) de Brian Macdonald. Musique : J.S. Bach et Serge Garant. *Raymonda, acte III* de Marius Petipa. Chorégraphie additionnelle et mise en scène : Terry Westmoreland. Musique : A.K. Glazounov. Raymonda : Jerilyn Dana (28), Andrea Boardman (29), Andrea Davidson (30). Jean de Brienne : James Kudelka, Rey Dizon, David La Hay. À la salle Wilfrid-Pelletier jusqu'à ce soir.

AUX GBC on ne sait plus trop où donner de la tête. De leur séjour de deux week-ends salle Wilfrid-Pelletier, on garde avant tout l'impression que la compagnie tente de renouveler son identité. Plusieurs portes ont été entrebâillées en cours de route, mais aucune cependant n'a été franchie pour de bon. Après avoir courageusement opéré un long détour à travers la danse moderne — un record de sept pièces réparties sur deux programmes — voilà qu'au dernier virage on retourne prudemment au pays des tutus, avec un pur classique : *Raymonda*.

Un grand cru, né sur les derniers milles de l'époque romantique (1898), qui fait figure de ballet grand-père aux côtés des bambins que sont *Seascape* (1983) signé Judith Marcuse et *Findings* (1983) de Brian Macdonald.

Présenté en lever de rideau, *Seascape* séduit aussitôt les premières mesures entamées. C'est là une pièce finement ciselée qui respire le bonheur. Une denrée rare dans les jardins du ballet contemporain, habituellement plus enclin à la morosité.

Les danseurs y semblent à ce point à l'aise, qu'il ne s'agirait d'un rien pour qu'ils se mettent à traverser la scène en sifflotant. Chacun d'eux déroulent son corps avec ce qu'il faut de fébrilité dans le geste, pour donner vie à cette croisière en eau douce. Un voyage toute sécurité, effectué à travers un vocabulaire gestuel déjà visité mille fois, mais où Judith Marcuse a su imprimer sa personnalité propre.

Pour sa part Brian Macdonald semble davantage intéressé à fouiller des tonalités plus austères. Découpé en trois sections, *Findings* nous fait cheminer à travers un paysage d'émotions qui oscillent de l'innocence (premier mouvement), à l'angoisse (le second), pour finalement déboucher sur une sorte de sérénité retrouvée (le dénouement). Mais voilà ! le scénario, pour intéressant qu'il soit, est d'une simplicité telle qu'il frise la naïveté. Dans ce genre tourmenté, *Findings* ne bat en aucun temps *Étapes* du même chorégraphe, présenté en 82. Si le geste est taillé avec minutie, les motivations de l'oeuvre sont un peu trop faciles.

Après l'entracte le temps recule d'un siècle. Le rideau qui s'ouvre nous fait découvrir une scène subitement métamorphosée en simili salle de bal, façon XIXe.

Amputé de ses deux premiers actes, on retrouve la jeune Raymonda, incarnée par Jerilyn Dana, en pleine célébration de son mariage. Pour s'y rendre, son fiancé (James Kudelka) aura dû auparavant tuer en coulisses son rival Abderachman, pour arriver pile à l'heure de ce troisième acte.

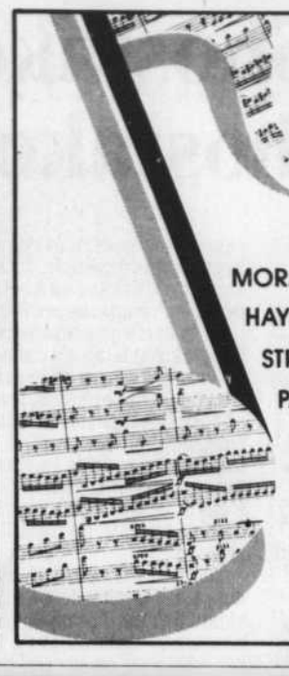
S'enchaînent alors sous nos yeux un carrousel de czardas, danses populaires hongroises, menées avec fulgurance par Giaconda Barbuto et Maurice Lemay. Leur succèdent aussitôt une série magnifique de pas de deux, où hélas, James Kudelka, à bout de force, évite de justesse d'échapper sa partenaire. La salle entière retient son souffle. Ce sera la seule et unique erreur de parcours dans ce tracé pour danseurs émérites.

Une chose pourtant : Kudelka aura beau multiplier ses sourires, sa partenaire demeure froide comme un glaçon. Jerilyn Dana semble plutôt préoccupée à vouloir atteindre la ligne d'arrivée sans encombre que de laisser divaguer son coeur sous les câlins de son amant.

PRO MUSICA *présente*
**JOSEF SUK,** violoniste tchèque
arrière-petit-fils de **DVORAK**



*au piano:*
**JOSEF HALA**
*Programme*
**Dvorak**
**Janacek**
**Brahms**
**Beethoven**
**Smetana**
**LUNDI — 22 AVRIL — 20h**
Billets: **10$, 8$, 6$** — Étudiants 7/25 ans: **5$**
**Pro Musica — 1410 Stanley, bureau 408 — 845-0532**
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.



**l'Orchestre de Chambre de Montreal**
Wanda Kaluzny, Chef d'orchestre
**MORAWETZ:** Divertimento
**HAYDN:** "Trauer-symphonie" N° 44
**STRAVINSKY:** Apollon Musagète
**PACHELBEL:** Canon
**Dimanche, le 31 mars à 20h**
**Salle de concert Pollack**
555 ouest rue Sherbrooke (Métro McGill)
$10/adultes • $ 5/étudiants et l'âge d'or
Billets disponibles chez TICKETRON
Renseignements OCM: 932-9971

**DERNIÈRE CHANCE DE VOIR À MONTRÉAL**
**le spectacle le plus populaire au Québec!**
*Ne le manquez pas!*




**Les Grands Ballets canadiens sur les scènes de l'Orient**



En mai dernier, les Grands Ballets canadiens s'envolaient vers Pékin, première étape d'une tournée qui devait les conduire dans six pays d'Extrême-Orient.
Voyez les faits saillants de cette grande tournée artistique et touristique.
Narrateur: Henri Bergeron
Production: Office national du film.
**Les Beaux Dimanches, 20h50**

**La télévision de Radio-Canada**
Vous méritez ce qu'il y a de mieux

# Quand les Shostakovich jouent du Shostakovitch

## DISQUES

CAROL BERGERON

★ **Dmitri Shostakovich** (1906-1975) : Concerto pour piano, trompette et cordes en do mineur, op. 35, Dmitri Shostakovich (piano), James Thompson (trompette), l'orchestre I Musici de Montréal, dir. Maxim Shostakovich; Symphonie de chambre pour cordes op. 110a, transcription du Quatuor à cordes no 8 par Rudolf Barshai, l'orchestre I Musici de Montréal, dir. Yuli Turovsky. Chandos ABRD 1120, ABTD 1120 (cassette), texte de présentation en anglais.
★ **Bela Bartok** (1881-1945) : Le mandarin miraculeux, version pour piano quatre mains; Samuel Dolin (1917-), Concerto for four pour deux pianos et deux percussionnistes; James Anagnoson et Leslie Kinton (piano), Russell Hartenberger et David Kent (percussion). Melbourne SMLP 4044, texte de présentation en anglais.
★ **Igor Stravinsky** (1882-1971) : Concerto pour deux pianos sans orchestre; Trois mouvements de Pétrouchka pour deux pianos, éditions Boosey and Hawkes; Katia et Marielle Labèque (piano). Philips PH 410 301-1, texte de présentation en français.

«Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années». Fondé en octobre 1983, il n'aura fallu que quelques mois à l'ensemble I Musici de Montréal pour décrocher un intéressant contrat d'enregistrement de l'importante firme anglaise Chandos : une première séance, celle de l'été dernier, sera suivie d'une seconde, l'été prochain.

Un coup de maître, rien de moins, qui enrichit la discographie du compositeur russe Dmitri Shostakovich d'un enregistrement tout à fait exceptionnel. La présence de musiciens russes qui encadrent l'orchestre de chambre montréalais y est sûrement pour quelque chose. À son directeur musical, le violoncelliste et chef d'orchestre Yuli Turovsky, se sont joints Maxim (chef d'orchestre) et Dmitri (pianiste), fils et petit-fils du compositeur.

Le disque Chandos (ABRD 1120) réunit deux oeuvres tout à fait représentatives du style d'écriture de Shostakovich. Le *Concerto* no 1 pour piano, trompette et cordes porte le numéro d'opus 35 et fut donné en première audition en 1933 à Leningrad par son auteur, alors âgé de 27, au piano. Un divertissant petit chef-d'oeuvre que Michel Hofmann (éditions Seghers) décrit ainsi : « tour à tour lyrique et irrévérencieux, grave et narquois, gavroche et faisant la nique à l'histoire (Beethoven et Haydn y sont cités), à ses condisciples, à lui-même et à tous les puristes austères qui prétendaient « que la musique ne pouvait être que sérieuse (et ennuyeuse) et considéraient les partitions divertissantes comme autant de péchés mortels » (I. Martynov).

Le *Quatuor* no 8, ici présenté dans une transcription pour orchestre de chambre réalisée par Rudolf Barshai, appartient à la maturité de Shostakovivh. Une page remplie d'émotion qui fut écrite en 1960 alors que Shostakovich travaillait à la musique du film *Cinq jours, cinq nuits*, une évocation des horreurs de la guerre et du fascisme. « Selon le propre aveu du compositeur, écrit encore Hofmann, la musique du Quatuor no 8 reflète les pensées, les émotions, les réactions provoquées en lui par le film. »

On n'entre pas timidement dans cette musique de Shostakovich, on s'y donne jusqu'aux tripes ou bien on laisse à d'autres le soin de la défendre. Il n'y a pas de demi-mesure, les interprètes doivent s'y abandonner entièrement. Ayant magistralement réussi cela, l'ensemble I Musici de Montréal nous laisse ravis, dans le *Concerto*, et profondément émus, dans le *Quatuor*. On ne peut pas en douter : c'est ainsi que cette musique doit être jouée. Tout semble parfait, du travail de l'orchestre à celui des solistes.

Dans le *Concerto* op 35, Maxim Shostakovich dirige son fils, pianiste de 24 ans fort doué, et l'Américain James Thompson, le trompette solo de l'Orchestre symphonique de Montréal. Dès les premières mesures, on se rend compte que les interprètes sont sur la même longueur d'onde. Cette impression ne se dément jamais par la suite. C'est cependant dans la partie médiane du *Concerto* (Lento et Moderato) que l'on atteint les plus beaux moments de cette merveilleuse entente.

Sur l'autre face, l'ensemble I Musici de Montréal est placé sous la direction de son chef attitré, Yuli Turovsky. À mon avis, c'est dans le *Quatuor* no 8 que le travail des musiciens atteint les plus hauts sommets de perfection. Turovsky semble obtenir ce qu'il veut de ses cordes, les effets (couleurs) qu'il en tire ne cessent de nous étonner quand on s'attarde particulièrement à les écouter, à les isoler de leur raison d'être musicale.

Ce disque Chandos, enregistré en numérique, a été réalisé dans l'église Saint-Piere-Apôtre de Montréal par les techniciens de la firme anglaise et grâce à l'appui financier de Sofati Ltée (Québec). On peut se le procurer également sous forme cassette ou en disque compact. Ayant comparé le disque à la cassette, le premier m'a paru d'une qualité sonore supérieure. S'adressant au marché international, on s'étonne cependant que tout l'écrit qui accompagne aussi bien le disque que la cassette n'ait été fait qu'en anglais.

Handicapé par un très mauvais pressage, le disque Melbourne des pianistes-duettistes canadiens James Anagnoson et Leslie Kinton vaut tout de même la peine d'être mentionné. Il contient la version pour piano à quatre mains du *Mandarin miraculeux* de Bartok. On affirme qu'il s'agit d'une première discographique car le ballet est habituellement enregistré dans sa version pour orchestre.

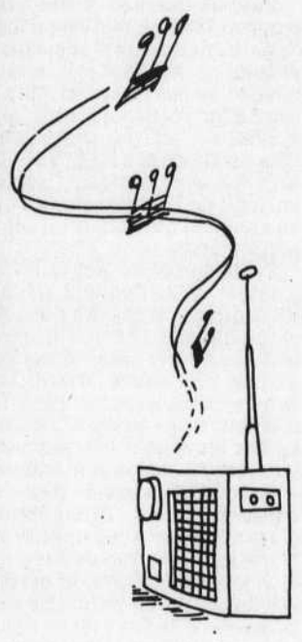
Les merveilleuses et extraordinaires soeurs Labèque nous offrent un formidale disque Stravinsky : le *Concerto* pour deux pianos (sans orchestre) qu'elles ont récemment donné à Montréal, et les *Trois mouvements de Pétrouchka* dans la version pour deux pianos.


**PROGRAMMATION PRINTEMPS 1985**
**RADIO CENTRE-VILLE**
**CINQ-FM/102,3/CÂBLE 96,5**

cinq fm 102,3

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|---|---|---|---|---|
| 7h | MATINÉE D'HARMONIE musique classique Bruno Cangé | MOMENTS MUSICAUX musique classique Normand Rondeau | LA FOSSE D'ORCHESTRE musique classique Marie Damian | MOMENT DE VEILLE musique classique Michel Kotte | ANDANTE musique classique Pierre Audi |
| 8h | INSOMNIE capsules d'information et musique d'expression française JAMIL AZZAOUI | | | | |
| 9h | VERS UNE VILLE NOUVELLE écologie urbaine Bernard Olachant | RADIO-JEUNESSE information/réflexion jeunesse Guy Leroux et cie | ZONE D'HARMONIE les grandes questions de l'existence Marc Fortin, Sue St-Pierre | L'AFRIQUE EN MUSIQUE musique africaine Jean-Paul Bongo | CHANSON FRANÇAISE |
| 9h30 | DÉCOUVERTE les pays étrangers et les voyages Marc Delanay | | | | |
| 10h | ISOSTASIE géologie économique Jacques Poitras | COQUERELLES information sociale Maurice Guilbault et cie | TROISIÈME VOIE service de presse | TRIBUNE | MICRO-ONDES radio-babillard Christiane Gauthier et cie |
| 10h30 | FRÉQUENCE MARMAILLE à propos des petites personnes Sylvie Joly | | | | |
| 11h | MAGAZINE CENTRE-VILLE magazine d'information locale, marché aux puces, communiqués, offres d'emplois | | | | |
| | Andrée Massicotte | Gilles Lemire | Marie Nemeh | Louise Beauchemin | Daniele Fortin |
| 13h | JAZZ CINQ-FM | | | | |
| | Éric Loiseau | Serge Truffaut | Gélinas, Blais, Chaput | Ed Hersey | Daniel Buisson |
| 15h | PAROLE ET SHOW-SON nouveautés francophones Benoit Boutin | LES CARNETS DE LA MUSIQUE musique internationale Patrick Schupp | LES TEMPS MODERNES musique industrielle Frederik Arlen, Eric Boutet | CHANSON VIVANTE chanson française Rémi Perrau | MONOTONIQUE musique actuelle Alain Cliche |
| 16h | TRAC chronique des activités théâtrales Serge Lessard | DERRIÈRE L'IMAGE actualité cinématographique Françoise Wera | DANGEREUSES VISIONS science-fiction Michel Jean | PARADOXES création et cinéma Fulvia Spadari | ÉVENTRAIL magazine culturel Chantal Lavoie |
| 16h30 | ANTENNE ROSE culture homosexuelle Denis Levesque | BÉTON PLACOTANT l'émission qui fait la rue Marie Nemeh | INSIDE magazine culturel Thibaud de Corta | LABYRINTHE magazine jeunesse Collectif Jeunesse | |
| | | LA FTQ À MONTRÉAL (1ère semaine du mois) | | | |
| 17h30 | PROGRAMMATION PORTUGAISE | | | | |
| 19h30 | PROGRAMMATION HELLÉNIQUE | | | | |
| 21h | PROGRAMMATION HISPANOPHONE | | | | |
| 22h30 | | PROGRAMMATION CHINOISE | | | ANGLOPHONE |
| 23h30 | LA VOIE DU SOLEIL la face cachée de l'histoire des religions Yann LeDerff | POÉSIE poésie actuelle d'ici Yves Boisvert | FÉMUR TO TAKE OUT des histoires à vous couper les jambes Caroline Ramirez | PSYCHO-PATTES la vie des bêtes Richard Hétu | |
| 24h | LES AMI-E-S DE RADIO CENTRE-VILLE la radio alternative d'ici et d'ailleurs André Bouthillier | BRUIT DE FOND rock et société François Lapointe | LARSEN rock centre-ville Micheline Letourneur | RIRE ET/OU POURIRE humour Alain Veilleux | |
| 2h | FERMETURE | | | | |

| | SAMEDI |
|---|---|
| 22h30 | PLUS VITE PLUS LOIN musique électro-acoustique Steve Montambaut |
| 24h | JAZZ CINQ-FM et musique expérimentale Hétu, St-Jean, Fauteux |
| | **DIMANCHE** |
| 22h | LA VOIX DU BOA musique alternative Yves Rivard |
| 24h | FUNKY MANIA rap, break dancing, funk Jeannette Williams |



**Radio Centre-Ville, la radio communautaire et multilingue.**
Une radio différente, animée par plus de 300 bénévoles, qui diffuse en 7 langues: français, anglais, espagnol, grec, portugais, créole, chinois.
5212, boul. St-Laurent, Montréal H2T 1S1 Bureau: 495-2597 Studios: 495-1548


# La guerre sans étoiles

## RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

C'EST un phénomène assez curieux que la guerre du Viet-Nam n'ait à peu près pas produit, culturellement, d'oeuvres marquantes, pas plus en littérature qu'au cinéma et à la télévision. Cela tient pour une bonne part à ce que cette guerre fut honteuse pour l'Amérique, singulièrement pour l'image triomphaliste qu'elle avait toujours eue d'elle et qu'elle a retrouvée depuis.

On comprend donc qu'une fois retirés du bourbier du Viet-Nam, les Américains aient tôt fait d'occulter ces moments extrêmement pénibles, aussi bien pour leur histoire que pour celle de tous les hommes. La culpabilité, même dans ce qui d'elle refuse de s'admettre telle, ne produit jamais d'enfants culturels très forts.

Ce n'était pas le cas de la Deuxième Grande guerre. Comme on l'a vu avec ***Pearl*** que télédiffusait récemment Télé-Métropole, si les États-Unis sont entrés en guerre en 1941, c'est d'abord et avant tout parce que les Japonais ne leur en avaient pas laissé le choix. À l'agression, comment répondre ? Dans *Pearl*, on a pu redécouvrir, non la guerre elle-même, mais ce qu'il y a dessous : des hommes que l'ambition et le pouvoir dévorent et qui ne voient dans la pratique de leur métier que l'occasion d'en avoir encore davantage, peu importe les nombreuses vies humaines qu'il faudra y sacrifier. Car l'élite guerrière est ainsi, qui ne voit dans l'individu que de la très manipulable chair à canon.

Et la guerre finie, que peut-il bien rester de tout cela, quand la morale retombe sur ses pattes et se regarde pour ainsi dire en pleine face ? Rien de plus que la bonne conscience de l'empire, même dans la caricature de la démocatie où elle se tient. D'où, même aujourd'hui, toutes ces oeuvres littéraires et télévisuelles que produisent les Américains sur la Deuxième Grande guerre et qui, plus souvent qu'autrement, sont bâties, comme *Pearl*, sur le modèle du héros de western. Au fond, n'importe quelle guerre se terminerait très vite s'il n'y avait pas d'émotion et, si bien davantage que de combattre l'étranger, on ne se retrouvait pas dans ce merdier que chacun est pour soi-même et dont il est impossible de sortir sinon en projetant tous ses manquements dans l'autre.

Telle était la leçon de *Pearl* : toute morale est circonstantielle, louvoie comme le serpent et ne se desquame de sa vieille peau que pour en acquérir une autre, qui ne peut lui ressembler que comme une goutte d'eau est pareille à une autre. Mais la morale diffère en ceci de la goutte d'eau que son mouvement est spiralloïde, ce qui explique que même quand il ne reste plus rien, tout l'homme et son paysage dévastés, cela encore existe et, pareil à l'hydre à neuf têtes, ne demande qu'à renaître.

Il me semble que c'est là l'enseignement que l'on pouvait tirer, ce dimanche dernier, de *C'est l'Apocalypse*, cet étrange film de Francis Coppola au sujet de la guerre du Viet-Nam. Qu'on se souvienne du commencement : ce fabuleux mouvement des grandes hélicoptères, meute aérienne, cavalerie ailée et bourdonnante, bouclant le ciel viet-namien tandis qu'en bas, dans les rivières, naviguent les patrouilleurs bardés d'écailles de fer, semblables à des caïmans survoltés. Et, derrière, ces jeunes Américains, tous beaux et innocents, faisant du surf, ne s'amusant encore à la guerre que comme des enfants manipulant des jouets Fisher Price ou Tonka.

Mais ce n'est pas à l'innocence, même enferrée, à laquelle Coppola s'intéresse vraiment dans son film. C'est à ce qui, de l'Amérique, rejoint le vieux mythe du western, même dans la guerre. Dans la tradition cinématographique américaine, le cavalier noir et le cavalier blanc se retrouvent toujours à la fin, pour le duel ultime que la morale se joue à elle-même. Comme de bien entendu, c'est toujours le cavalier blanc qui l'emporte, pour que le noir se désemplissant en lui, la suite, c'est-à-dire la répétition, puisse être encore possible.

On passe du blanc au noir comme le colonel Curts mais l'inverse est impensable : on peut transgresser la morale mais non ce qui la constitue fondamentalement, et qui n'est que l'extrême richesse de toutes ses culpabilités. Tout le discours du colonel Curts mis au ban de l'armée américaine pour être devenu si jaune que les jaunes en ont fait une manière de Dieu, ne dit pas autre chose : son péché est un péché contre l'esprit de la morale, aussi bien dire contre l'esprit de majorité, et il n'y a que la mort pour en être délivré.

Le capitaine Willard n'y comprend pas grand-chose, dans toute sa blancheur soldatesque, pareil en cela au cavalier blanc de n'importe quelle fable western. Alors, il va tuer ce frère devenu ennemi en qui il reconnaît toute la noirceur qu'il ne pourrait assumer à son compte. Le sang du sacrifice va lui permettre de rentrer chez lui, la morale étant sauve malgré tout.

Comme on voit, ce n'est pas vraiment du Viet-Nam que parle Coppola dans son film, pas plus que *Pearl* ne disait quoi que ce soit à propos des Japonais, et pas plus que presque tous les westerns ne font état de ce que furent vraiment les Amérindiens. Dans l'un comme dans les autres cas, c'est entre Américains que ça se passe, tous les autres n'étant là que pour la figuration.

Il ne peut en être autrement quand la morale américaine, conçue à la manière d'un élastique, n'arrive jamais à oublier que, quoiqu'on fasse et dise, elle n'est que la loi fort équivoque du plus fort, ce que la guerre représente ultimement. L'horreur, comme dit le colonel Curts en rendant l'âme. Et l'horreur toujours, reprend le capitaine Willard triomphant, pour qu'elle l'en noircisse à son tour et lui permette, après, de jouer avec les mots et les images, comme fit Coppola dans son film en manipulant avec brio ce qui, de n'importe quelle morale, sait si bien se travestir en émotion.


concert fauré

REQUIEM
MESSE BASSE
ET MOTETS

L'ENSEMBLE VOCAL ARTS-QUÉBEC
DIMANCHE 31 MARS • 20 HEURES
ÉGLISE ERSKINE & AMERICAN

BILLETS 10$ • AGE D'OR 8$ • ÉTUDIANT 6$



*AVRIL*
*avec le CLUB DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE MONTRÉAL*
*(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés(es) divorcés(es).*



*Marie-Paule Sarazin présidente*

*Vendredi - 12 avril - Soirée dansante.- Holiday Inn, centre-ville.*
*Samedi - 13 avril - Partie de sucre - Ste-Julienne.*
*Mardi - 16 avril - Conférence - Financial Planning for the single person.*
*Dimanche - 21 avril - Brunch au restaurant Beaver Club.*
*Dimanche - 28 avril - Disco raffinée - L'Entretemps*
*Vendredi - 3 mai - Soirée diaporama.*

*RENSEIGNEMENTS: 287-1017*
*N'oubliez pas de venir nous voir le mercredi soir à 21h00 à l'Entretemps - Centre Sheraton, Dorchester & Stanley.*



**Une soirée très spéciale**





La décennie pour les femmes décrétée par les Nations-Unies s'achève cette année. Une grande fête vient souligner le progrès accompli par celles-ci dans les domaines politique, social, économique et culturel. Les animateurs de cette soirée, Denise Bombardier et Gaston L'Heureux, recevront une cinquantaine d'invités dont la Très Honorable Jeanne Sauvé, Louise Beaudoin, Benoîte Groult et Pauline Marois. Direction musicale: Marie Bernard. Réalisation: Louise Tardif et Michel Gaumont.
**Ce soir à 21h00**

**La télévision de Radio-Canada**
Vous méritez ce qu'il y a de mieux

# QUATRE FILMS, QUATRE MONDES

FRANCINE LAURENDEAU

L'ARGUMENT de *L'Avenir d'Émilie* est simple. Isabelle, comédienne (Brigitte Fossey), vit seule avec sa petite fille qu'elle confie à ses parents quand elle doit partir en tournage. Paula, sa mère (Hildegard Knef), et son père, général à la retraite (Ivan Desny), sont fous de l'enfant et retrouvent auprès d'elle une seconde jeunesse.

Mais l'harmonie se dissipe quand Isabelle revient. Certes, le couple est fier des succès de la jeune femme. Mais désapprouve sa conduite : non seulement elle a un enfant sans être mariée, mais elle se permet des amants. Et Paula, l'Allemande qui a mis tant d'années à se faire accepter dans ce patelin, est d'autant plus sensible aux qu'en dira-t-on.

Cette fois, Isabelle, qui sort d'un tournage particulièrement épuisant, voudrait bien avoir la paix. Mais un partenaire amoureux l'a suivie depuis Berlin et sa présence dans les parages déchaîne l'indignation des parents qui rabrouent leur fille comme si elle avait 15 ans : que vont penser les gens ?

À la faveur du silence de la nuit, la mère et la fille vont avoir une explication. Une explication en profondeur. Paula va dire sa haine de l'existence bourgeoise et tranquille qu'elle mène auprès d'un homme qu'elle n'aime pas, elle qui rêvait d'aventures et qui aurait tant voulu être actrice.

Isabelle raconte la lassitude qu'elle éprouve de plus en plus souvent, l'insécurité de sa vie entre deux engagements, sa solitude dans les aéroports et les chambres d'hôtel. Elle raconte sa nostalgie d'avoir une maison, un homme à ses côtés, de vivre pour son enfant, cette enfant qu'elle a pourtant faite pour ne plus être seule ...

Mais c'était la nuit et on avait bu un peu de vin. Avec le jour, Paula retrouve sa solidarité conjugale, son souci de respectabilité. Et, le coeur déchiré, Isabelle devra reprendre le collier.

Ce n'est pas par hasard si la seule fois où on voit la comédienne exercer son métier, c'est pour interpréter une scène de *Penthésilée*, la pièce de Kleist. Les relations entre la vie et le théâtre semblent fasciner la réalisatrice (*Sous les pavés, la plage, Heinrich*). Et dans ce sang de théâtre, je pense qu'elle s'est amusée à se pasticher : lui a-t-on assez reproché le sang de *La Fille Offerte* ! Mais surtout, Penthésilée c'est la reine des amazones, ces guerrières qui ne se servaient des hommes que pour la reproduction.

Le plus classique peut-être des films d'Helma Sanders-Brahms, qui se déroule en 24 heures, pratiquement en un seul lieu et un nombre restreint de protagoniste. Une sorte de minute de vérité où bien des femmes se reconnaîtront. Est-ce à dire que la cinéaste conclut à l'impossibilité de concilier travail, amour et maternité. Bien au contraire et elle s'en explique dans ces pages. C'est qu'elle a choisi de nous montrer l'envers de la médaille.

Un film qui irritera les uns, passionnera les autres et provoquera de salutaires discussions. Un des plus beaux rôles de Brigitte Fossey depuis ... *Jeux interdits* auquel est glissée au passage une jolie allusion. À l'Élysée.

★ ★ ★

Les réalisateurs se suivent et ne se ressemblent pas. J'ai également rencontré cette semaine Claude Zidi, encore ravi et presque gêné de ses deux Césars (du meilleur film et du meilleur metteur en scène) pour *Les Ripoux*, passant ainsi devant le nez de Bertrand Tavernier, Eric Rohmer, Alain Resnais, Francesco Rosi ... Cela signifie une appréciable recrudescence de fréquentation des salles (donc un supplément de recettes de 30 % à 40 %) pour un film qui marchait déjà bien. Et Zidi d'ajouter que cette récompense, accordée pour la première fois à une comédie, redonnera du courage à tous les réalisateurs de comédie de France.

Mais il était parmi nous pour préparer la sortie montréalaise de son dernier film, *Les Rois du gag*. C'est l'histoire de Gaétan, vedette comique de la télévision (Michel Serrault), dont les gagmen sont fatigués. Il s'en cherche d'autres et finira par engager un nouveau tandem (Gérard Jugnot et Thiery Lhermitte) qui travaille dès lors très fort à inventer des sketches comiques pour sa prochaine émission.

Mais le talon d'Achille de Gaétan, c'est sa femme (Macha Meril), qui n'admet pas que son mari soit un acteur comique. Elle le voit dans *Le Guépard*, dans *Mort à Venise*. Elle trouve humiliant son emploi actuel et rêve d'en faire un acteur de tragédie. Or, l'illustre cinéaste Robert Wellson remarque Gaétan et l'engage pour son prochain film qui dépeint un désastre apocalyptique ... Mais c'était une erreur. Gaétan n'est pas un tragédien.



Hildegard Knef et Brigitte Fossey dans le plus récent film de Helma Sanders-Brahms

Plus ambitieux que *Les Ripoux, Les Rois du gag* veut réhabiliter un genre méprisé par certains, la comédie, et égratigne très fort le cinéma d'auteur, disons un certain cinéma d'auteur, qui se moque du public, personnifié ici par Wellson, boursouflé, crasseux et narcissique ... C'est assez drôle.

La faiblesse du film est pour moi du coté des rôles de femmes : belles petites pépées juste bonnes à sauter ou redoutables emmerdeuses qui vivent par procuration. Les gags pleuvent, inégaux. Il est vrai qu'on pénètre dans l'imagination de ceux qui les inventent. Et des gags, qui nous sont montrés comme des gags ratés, alternent par conséquent avec les réussis. Cela nuit à la mécanique du rire. Mais Claude Zidi connaît son métier et il y a de bons moments dans *Les Rois du gag*. Au Parisien.

★ ★ ★

« — Dis, cowboy, comment as-tu pu tirer avant de dégainer ?

— Je me suis arrangé avec le bruiteur ... »

Je l'avoue, ma mécanique du rire s'est tout à fait coincée devant *John Movies*, premier long métrage du réalisateur français né à Tunis, Jean-Claude Carmona.

C'est une histoire imaginaire du western, de 1903 à 2003, truffée de références, de citations, de pastiches, de cascades et de trucages. c'est le film d'un mordu de cinéma certes très astucieux et plein d'idées, mais on ne s'improvise pas auteur comique. C'est un métier qui s'apprend. *John Movies* recèle bien, ici ou là, quelques trouvailles, mais il faut les mériter. À L'Autre Cinéma jusqu'au 4 avril.

★ ★ ★

Je vous entretenais la semaine dernière de *The Shooting Party*, du réalisateur britannique Alan Bridges. Par je ne sais quel caprice de la distribution, son film précédent, *The Return of the soldier* (1982), prenait également l'affiche.

Un militaire (Alan Bates) est rentré amnésique de la guerre de 1914-18. Son amnésie est étrangement sélective et ne rejette que les 20 dernières années de sa vie : son existence confortable et vaine auprès d'une femme égoïste et autoritaire (Julie Christie).

Sa mémoire n'a retenu, semble-t-il, que son amour pour Margaret (Glenda Jackson), fille du peuple simple et bonne. Mais après toutes ces années, Margaret est mariée. Elle accepte pourtant de revoir son ancien amoureux, au grand déplaisir de l'épouse qui croit que son mari lui joue la comédie ...

On retrouve dans ce film, adapté du roman de Rebecca West, le penchant d'Alan Bridges pour les beaux décors et les beaux costumes, la richesse d'une aristocratie campagnarde, l'opposition entre les classes sociales. Mais alors que *The Shooting Party* m'a paru vide et glacé, *The Return of the Soldier*, malgré certaines invraisemblances, recèle des qualités d'émotion et d'authenticité. Place Ville-Marie.

# Les contradictions des femmes

FRANCINE LAURENDEAU

AU cours d'une visite éclair à Montréal, à la veille de la sortie de son dernier film, la cinéaste allemande Helma Sanders-Brahms se prête avec charme, intelligence et vivacité, à la gymnastique de l'entrevue. Elle s'exprime avec facilité dans un français chantant.

Dans *L'Avenir d'Émilie* (dont elle a, comme pour chacun de ses films, entièrement écrit le scénario), la réalisatrice confronte trois générations de femmes : Isabelle, le personnage central interprété par Brigitte Fossey, sa mère, Paula (Hildegard Knef), et sa petite fille Émilie (Camille Raymond).

« J'ai écrit ce film pour Brigitte Fossey, précise la cinéaste. J'ai fait sa connaissance dans un festival, à Strasbourg, où nous étions toutes deux membres du jury. Ça a été une sorte de coup de foudre et, instantanément, le dialogue. Un vrai dialogue sur l'amour du métier, sur tout ce qui se passe entre le metteur en scène et le comédien. Sur les faiblesses qu'on a envers le travail, les angoisses, les rêves. Et nous sommes toutes les deux mère d'une fille. (J'ai une fille de sept ans.) Je lui ai dit qu'un jour j'écrirais un rôle pour elle. »

Entre-temps, Helma Sanders-Brahms a réalisé un film excessif et poignant, *La Fille Offerte* (1981). Et puis elle s'est attaquée au scénario de *L'Avenir d'Émilie*. Comme Brigitte Fossey est française, il fallait que le film soit tourné en français. Mais la scénariste-réalisatrice allemande a intégré à l'action un personnage allemand, la mère d'Isabelle, qui conserve son identité, son accent.



Photo Jacques Grenier

Helma Sanders-Brahms, cinéaste

La carrière d'Hildegard Knef est inégale. Cette actrice née en 1925, qui fut une des grandes vedettes du cinéma ouest-allemand de l'après-guerre, qui a joué dans des films de Julien Duvivier, Yves Allégret et Carol Reed, ne tournait plus, depuis quelques années. Mais Sanders-Brahms y tenait pour le rôle de Paula.

« Hildegard vit maintenant à Los Angeles. Elle n'avait pas joué depuis 10 ans je crois, depuis le *Fedora*, de Billy Wilder, qui l'a beaucoup déçue. Je suis quand même allée à Los Angeles, je lui ai soumis le scénario et elle a tout de suite accepté. »

Si le dernier film d'Helma Sanders-Brahms devrait toucher de très près les femmes, c'est qu'il a le mérite de dresser un constat de la situation de la femme d'aujourd'hui, héritière de toutes ces années de féminisme et de libération. Cela sans théoriser. La classique alternative femme au foyer versus femme au travail est ici nuancée, analysée, disséquée. Y aurait-il au fond de toute femme exerçant un métier une ménagère qui s'ignore ?

« Des féministes m'ont reproché de trahir la cause en montrant Isabelle dans toutes ses contradictions, poursuit la réalisatrice. Mais je ne peux que témoigner de ma vérité à moi. Et je les ressens, ces contradictions. Il y a des filles qui hurlent dans la salle quand Isabelle dit qu'elle voudrait vivre avec un homme, lui faire la cuisine, etc. Bien sûr, Isabelle exprime ses rêves. Elle serait incapable de quitter son métier. Moi c'est pareil, il faut que je fasse des films. Mais quand je me promène comme ces jours-ci d'une chambre d'hôtel à l'autre (hier j'étais à Los Angeles, demain je serai à Londres), j'ai parfois l'impression que ma vie s'écoule comme du sable entre mes doigts. »

Nous parlons également de la rétrospective de sept de ses films présentée au Conservatoire d'art cinématographique jusqu'au 7 avril. Je lui dis ma profonde admiration pour *Allemagne, mère blafarde* (dont le titre est emprunté à Bertolt Brecht), regard lucide sur ce que fut la dernière guerre en Allemagne, vécue dans le quotidien d'une femme ordinaire. Un film à la fois féminin et puissant, féministe et universel. Un chef-d'oeuvre. (À voir à tout prix si vous l'avez raté, samedi 6 avril prochain, à 21 h.)

Quand je lui demande si elle a des préférences parmi ses films présentés ici, elle me dit avoir un faible pour *Heinrich* (que je n'ai pas vu). C'est la biographie, en costumes, du dramaturge Heinrich von Kleist, auteur, entre autres, de *Penthésilée* (cité dans *L'Avenir d'Émilie*).

« C'est un film sur le rêve de suicide que Kleist a entretenu toute sa vie. Je crois que Kleist était au moins un peu homosexuel et que *Penthésilée*, dont des extraits parcourent ce film, est une projection de lui en tant que femme. Il s'est toujours vu comme la femme qui doit combattre l'homme pour le vaincre. C'est un film plus intellectuel qu'*Allemagne, mère blafarde* ou que *Les Noces de Shirin*. Je l'aime bien. » (Jeudi, 4 avril, à 21 h.)

Est-il trop tôt pour parler de son prochain film ? Elle sourit. « Pour des raisons avant tout financières, j'essaie de concentrer encore plus. Je veux faire une heure et demie de scènes d'amour entre un homme et une femme. Une heure et demie de temps vrai. Je crois qu'on n'a encore jamais filmé ça. C'est assez audacieux, non ? »

Helma Sanders-Brahms n'a pas fini de nous étonner.

BRIGITTE FOSSEY
HILDEGARD KNEF
IVAN DESNY
G



l'Avenir d'Émilie
un film de
HELMA SANDERS-BRAHMS
Caméra SASCHA VIERNY • son G. KORTWICH • montage URSULA WEST
musique J. KNIEPER • produit par LES FILMS DU LOSANGE
VIVAFILM
SAM. DIM. 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25, SEM. 7.15, 9.25.
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

À notre cinéma !
★ ★ ★
Le Cinéma ONF
Tous les soirs de la semaine (sauf le lundi), des programmes de films ou de vidéos pour le grand public. Les projections ont lieu à 19 h et 21 h.
JACQUES ET NOVEMBRE
POUR TOUS
un long métrage de fiction
de Jean Beaudry et François Bouvier



Une œuvre à la fois sensible et profonde. Images d'un journal intime où se raconte un homme de 31 ans qui va bientôt mourir. Angoisse, nostalgie, humour et amour s'entremêlent ici, au passé comme au présent, pour finalement composer un hymne à la vie. Les critiques en ont dit le plus grand bien.
du 23 au 31 mars inclusivement
Le Cinéma ONF
Complexe Guy-Favreau
200, boulevard Dorchester ouest
(accès facile par le métro Place d'Armes)
Renseignements : 283-8229 Prix d'entrée : 2 $

Prolongation jusqu'au 7 avril 19h30 & 21h00
PINA BAUSCH
"Un jour, Pina a demandé"
un film de Chantal Akerman
CINÉMA PARALLELE, 3682 boul. St-Laurent, 843-6001

Un film émouvant et percutant qui aura constitué un des plus beaux moments du festival de Berlin 1985.
— Richard Gay LE DEVOIR
GAGNANT d'un OSCAR 'LE MEILLEUR DOCUMENTAIRE' de l'année '85
2e sem. POUR TOUS



THE TIMES OF HARVEY MILK
A film by ROBERT EPSTEIN and RICHARD SCHMIECHEN
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141 PdesA
12.45 - 16.05
17.45 - 19.25
21.05

24e SEMAINE DE SUCCÈS
GAGNANT DE 3 GENIES
dont, Meilleure Photographie



POUR TOUS
MARIO
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141 PdesA
13.00
15.00
17.00
19.00
21.00

LE DEVOIR en collaboration avec
ciel 98.5 et VIVAFILM
a le plaisir d'inviter 200 personnes
à la première du film
"Un film étonnant, ponctué de temps forts et admirablement interprété."
— Francine Laurendeau, LE DEVOIR
LE JOURNAL D'EDITH



Un film de Hans W. Geissendörfer
d'après le roman
de Patricia Highsmith
Avec: ANGELA WINKLER, VADIM GLOWNA
LEOPOLD VON VERSCHUER
Musique: JUERGEN KNIEPER / Camera: MICHAEL BALLHAUS
Montage: HELGA BORSCHE / Distribution exclusive: VIVAFILM
Jeudi le 4 avril 1985 à 20 heures 30
au cinéma LE PARISIEN 4
480 Ouest, Ste-Catherine
Montréal, P.Q.

Coupon de participation
Nom:.....
Prénom:..... Âge:.....
Adresse:..... App.:.....
Ville.....
No de téléphone:..... Code postal.....
Le concours débute le 26 mars 1985 et se termine le 1er avril 1985. (Le timbre d'oblitération servira de preuve). La première sera en version originale avec sous-titres.
(LA VALEUR DES PRIX ATTRIBUÉS: 2000$.)
Faire parvenir à: CIEL MF
C.P. 98.5
Longueuil, P.Q. J4H 3Z3
Les règlements du concours sont disponibles à VIVAFILM,
3465 Côte des Neiges, suite 91, Montréal H3H 1T7.

LE DEVOIR CULTUREL

# Lauzier: tranches d'entrevue

MARCEL JEAN

« MAIS c'est mon whisky ça ! » Depuis 40 minutes, Gérard Lauzier, Marseillais d'origine, parle de sa carrière. Depuis 40 minutes, trois glaçons fondent patiemment dans le verre qu'un garçon à l'air hautain a déposé sur la table, juste devant lui.

Dans moins d'une heure, bien calé dans le siège d'un avion volant vers Paris, Gérard Lauzier sirotera calmement un autre whisky. Il sourit, avale une gorgée d'alcool, répond à une dernière question et donne 15 minutes d'entrevue pour la radio. Il est pressé. Debout, tournant en rond, le responsable de sa visite à Montréal s'énerve en silence; il se voit déjà griller les feux rouges et jouer à Gilles Villeneuve pour arriver à atteindre Mirabel avant que le grand oiseau d'Air Canada ait pris son envol.

C'est beau le jet-set. Gérard Lauzier, auteur de bandes dessinées, dramaturge et cinéaste, était à Los Angeles il y a 24 heures. Ce midi, il déjeunait à New York avec quelques journalistes pour préparer le terrain en vue du lancement de *P'tit con*. Maintenant, il prend l'apéritif à Montréal avec d'autres journalistes, et plus tard il dormira à Paris.

Accoudé à un piano à queue magnifiquement intégré au décor, je jette un oeil sur Lauzier qui répond aux questions de ma consoeur de la radio. Il a quand même l'air sympathique ce petit homme dans la quarantaine au débit rapide et aux mains qui cognent sans cesse contre la table. Sympathique ... Que Lauzier puisse être ainsi qualifié est une cruelle désillusion. Il suffit d'avoir lu les *Tranches de vie*, *La Course du rat* ou *Souvenirs d'un jeune homme* pour se l'imaginer ironique et méprisant, ses yeux brillants ne ménageant aucune pitié pour qui que ce soit. Avant de le rencontrer, je me prenais même à espérer qu'il m'oblige, me menaçant constamment d'un sourire sec et supérieur, à me tenir sur la défensive, brandissant mon magnétophone comme un bouclier. Mais non, Lauzier est sympathique. Pire, il est aimable.

À le voir, on comprend déjà mieux pourquoi *P'tit con* se termine sur une note d'espoir. Mais on se demande toujours pourquoi *Souvenirs d'un jeune homme*, la bande dessinée qu'il a faite à partir du scénario de *P'tit con*, se termine dans la noirceur totale, Michel Choupon continuant de s'enfoncer au plus profond de sa connerie congénitale. « Le problème c'est qu'au cinéma, contrairement à la bédé, l'identification est très forte. Alors si tout est trop noir, si on ne laisse pas, quelque part, sa chance au personnage, on fait mal au spectateur, on le décourage. Le phénomène d'identification est tel qu'on ne peut se permettre de passer un message tout à fait négatif. Aussi, j'ai remarqué que les comédiens cherchent toujours à sauver leur personnage. Ils n'acceptent pas de jouer quelqu'un de complètement mauvais, ils veulent avoir leur chance. Et avec le jeune Brieux, qui joue Michel Choupon, j'ai eu d'excellents rapports qui font que je n'aurais pu le condamner. Je m'y étais trop attaché. À un point tel que si la fin avait été comme dans le livre, je l'aurais changé pendant le tournage. »

Voilà qui explique en partie la différence entre le ton qu'emploie Lauzier en bédé et celui qu'il emploie au cinéma. Mais c'est quand même mince. Ça sent l'appris par coeur. Plus tard, au détour d'une question, il finit par déclarer : « Si je vends 200,000 exemplaires de mon dernier album, ce sera un best-seller. Tandis que si mon dernier film fait 200,000 entrées sur la France, ce sera un bide total. En bédé vous pouvez avoir un public plus calibré. Au cinéma ce n'est pas possible à cause de l'industrie, de la grosseur des budgets. C'est pour ça que les producteurs ont une trouille verte des histoires où les personnages ne sont pas gentils. »

La rentabilité, les producteurs, voilà probablement la clé de l'adoucissement soudain de Lauzier. D'ailleurs, une fois la première version du scénario de *P'tit con* terminée, Ariane Film, qui devait être le producteur, s'est retiré du projet en prétextant que l'histoire était trop négative. Ce n'est qu'ensuite, après quelques changements au script, que Gaumont a pris le projet en charge. « De toute façon, reprend Lauzier comme pour s'excuser, la fin était positive même dans le premier scénario. » Et il continue en faisant l'éloge des producteurs qui sont beaucoup moins vilains qu'on le dit. On ne peut pas accuser Lauzier de mordre la main qui le nourrit.

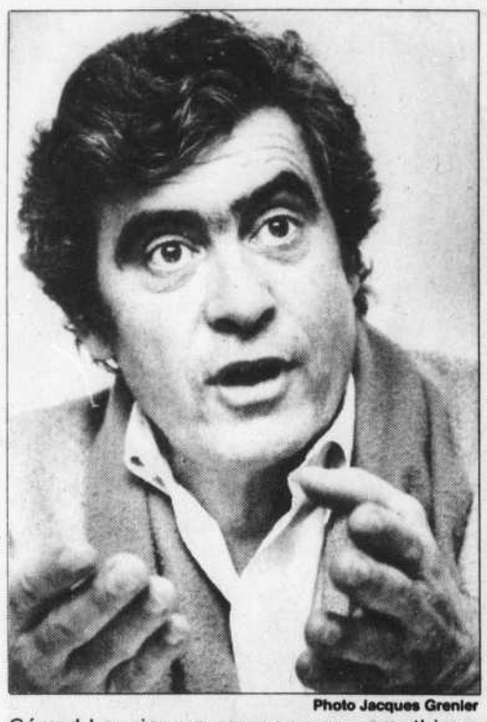


Photo Jacques Grenier

Gérard Lauzier: un personnage sympathique malgré tout

Réalisateur de trois films depuis quatre ans (*T'empêches tout le monde de dormir*, *P'tit con* et *La tête dans le sac*), Lauzier semble être de moins en moins un auteur de bandes dessinées et de plus en plus un cinéaste. « C'est une question que je me pose tout le temps. Finalement je ne suis pas complètement admis par les cinéphiles et je ne suis plus considéré comme un auteur de bandes dessinées par les amateurs de bédés. C'est que je trouve intéressant de tirer deux choses d'une même histoire. Pour l'instant j'essaie d'écrire une pièce de théâtre, et puis ensuite j'écrirai un scénario dont je tirerai une bédé avant d'en faire un film. C'est très agréable de passer d'une activité à l'autre, car, en fait, c'est plusieurs façons différentes de faire la même chose : raconter des histoires et ça évite la routine. »

Vraiment chouette ce Lauzier, il ne parle contre personne, pas une seule goutte de vitriol dans ses propos, je me demande même s'il n'a pas oublié son whisky volontairement, histoire de le laisser adoucir par l'eau des glaçons fondus. Mais où est l'auteur des *Tranches de vie* ? Ce ne peut être lui, où est son cynisme, qu'a-t-il fait de ses sarcasmes ?

Il faudra qu'on se mette à parler politique pour avoir droit aux premiers élans lauziériens de la soirée : « Ce qui m'embête c'est que maintenant tout le monde est de droite. Avant, dire je suis de droite avait quelque chose d'original. Maintenant ce n'est plus le cas. En France, nous avons des gens de gauche qui ont un gouvernement de gauche qui pratique une politique de droite. Ces gens de gauche appuient le gouvernement de gauche parce qu'il est de gauche, mais ils en sont mécontents vu sa politique de droite.

« De l'autre côté, il y a des gens de droite qui sont contents du gouvernement de gauche parce qu'il pratique une politique de droite, mais ces gens se plaignent quand même parce qu'ils sont de droite et qu'ils voudraient bien qu'un gouvernement de droite prenne la place du gouvernement de gauche. Ce qui a comme résultat que les gens de gauche votent pour le gouvernement de gauche en râlant, et que les gens de droite votent contre ce gouvernement même s'ils sont d'accord avec sa politique qui est de droite. C'est un bordel épouvantable et moi, là-dedans, je ne sais plus très bien ce que je suis. »

Enfin, Gérard Lauzier apparaît comme il est dans ses livres : lucide, drôle et sombre. Enfin, ce sympathique Lauzier qu'on nous présente fièrement dans l'atmosphère feutrée d'un restaurant grand luxe devient l'auteur crédible des *Tranches de vie*. C'est rassurant de voir que l'homme est encore capable d'ironie. Après ça, le journaliste peut s'en retourner chez lui tranquillement, son album dédicacé sous le bras, en se disant qu'il a vraiment rencontré Lauzier. Une rencontre qui a failli ne pas avoir lieu.

# Une grande actrice et un chanteur à barbe

MARCEL JEAN

LE mélodrame américain n'existe pas. C'est-à-dire que le mélodrame, tel qu'on en a réalisé des centaines au Mexique, en Espagne, en Italie et au Québec, est inconcevable pour nos voisins du sud. Pourquoi ? Simplement parce que le mélodrame, dans son sens strict, sous-entend des réflexions du type « on est né pour un petit pain ». De ce fait, il est parfaitement incompatible avec la morale WASP (White Anglo-Saxon-Protestant).

Le mélodrame, c'est le malheur qui s'abat sans raison sur le pauvre monde. Pour les calvinistes, le malheur ne frappe jamais sans qu'une action ne l'ait justifié. C'est pourquoi dans *Love Story* et *Tearms of endearment*, films qui ont été abusivement qualifiés de mélodrames, des fautes morales avaient été commises par les personnages principaux (le concubinage dans le cas de *Love Story*, l'adultère dans celui de *Tearms of Endearments*), fautes qui justifiaient les châtiments infligés aux héros.

Dans cette lignée se situe ***Mask***, le plus récent film de Peter Bogdanovich. Le personnage principal y est Rocky Dennis, un adolescent de seize ans à la tête monstrueuse. Cette laideur, qui est la source de tous ses ennuis, a une justification : sa mère se droguait lorsqu'elle était enceinte, ce qui a provoqué une malformation congénitale.

On voit donc qu'il y a une différence fondamentale entre *Mask* et les véritables mélodrames comme *Aurore l'enfant martyre*, *Coeur de maman* ou *Mama Dolorès* ; dans ces films les personnages sont marqués par le destin et ne sont pas responsables, par leurs actes, de ce qui les afflige.

Ceci dit et une fois le côté larmoyant du film accepté, *Mask* est proprement mis en scène par un Bogdanovich qui a définitivement perdu la verve qui était la sienne à l'époque de *The Last Picture Show*. Il se contente de filmer sagement un sujet conventionnel, se fondant ainsi dans le moule des réalisateurs efficaces, habiles et sans personnalité.

Ce qui sauve *Mask*, ce qui élève le film légèrement au-dessus de la production américaine moyenne, c'est la qualité des interprètes. Jouant la mère de Rocky, Cher démontre une fois de plus qu'elle est une grande actrice. En trois films (*Come Back to the Five and Dime Jimmy Dean, Jimmy Dean*, *Silkwood* et *Mask*), elle s'est hissée parmi les meilleures actrices américaines, à la hauteur des Merryl Streep, Jessica Lange et Mary Steenburgen. Il faut la voir passer, en l'espace de deux minutes, de la rockeuse toxicomane à la mère douce et aimante. Il faut la voir, complètement défoncée, regarder la télévision de ses grands yeux vides. Elle est remarquable.

Les autres acteurs, principalement Sam Eliott (le père) et Éric Stoltz (Rocky), sont solides. Stoltz utilise à profit ses yeux bleus derrière un épais maquillage pas toujours à point (de face ça va, mais de profit ça sent le plastique à plein nez).

*Mask* fera pleurer dans les chaumières et remportera probablement un gros succès commercial. Tant mieux ! Tant mieux pour Cher, car elle est prodigieuse et elle mérite ce succès, ne serait-ce que pour inciter un producteur à monter un film autour d'elle. Quant à Bogdanovich, il sort indemne de cette réalisation, il ne perd pas de plumes, mais il n'en gagne pas non plus. Le Bogdanovich que nous avons aimé est définitivement disparu, il n'en reste plus qu'un simple faiseur de films. (À la Plaza Alexis-Nihon).

★★★

Dans la foulée de Québec 84, avec une affiche qui sous-entend à peine qu'il y a de la « coke en stock », Plume Latraverse, marin ayant navigué sur les mers houblonneuses, se voit immortalisé par un film de Carl Brubacher : ***Ô rage électrique***. Rarement un film québécois aura pu jouir d'une telle distribution. Le 2 mars, *Ô rage électrique* aura été vu dans plus de 35 villes de la province, ce qui est phénoménal.

Prenant son travail de cinéaste au sérieux, Brubacher s'est rendu en Gaspésie avec Plume et ses Mauvais Compagnons, histoire de rencontrer les survivants de la glorieuse époque des débuts. Aussi, puisqu'il fallait bien un show filmé (et, tant qu'à y être, autant que ce soit un gros), Brubacher s'est rendu à Québec 84.

Plume, c'est un personnage. C'est donc pratiquement impossible de faire un film inintéressant avec lui. Quand il improvise en marchant sur le bord de la mer, quand il rigole, quand il joue, il est intéressant. Cependant, Carl Brubacher, en tournant *Ô rage électrique*, ne voulait pas se contenter du personnage ; il voulait l'homme derrière la carapace. C'est là que son film achoppe.

Dans ses tentatives de percer le personnage, Brubacher a confirmé qu'un homme se cachait derrière l'image publique (ce dont on se doutait), mais il ne nous a rien appris d'autre que ce que Plume a dit des dizaines de fois en entrevue et sur scène, c'est-à-dire que c'est sur le « stage » qu'un homme prend vraiment conscience de la peur, que c'est là qu'il apprend à se défendre.

Ainsi, le film n'atteint pas son but lorsque Brubacher s'obstine à demander à Plume de se livrer. « Sacre moi la paix, Carl, avec tes angoisses de créateur. T'arrêtes pas de me dire qu'on na pas de jus dans ce film-là ... » dit à peu près Latraverse qui refuse de se vendre au premier cinéaste venu. Brubacher insiste, envers et contre Plume, pour nous montrer la face cachée de Latraverse. Il refuse de croire que le personnage en dit suffisamment dans ses chansons et ses actions pour que l'homme transparaisse. De plus, la présence de l'équipe de tournage à l'intérieur du film relève de l'amateurisme. Le film qui se filme en train de filmer, cela n'a rien de nouveau, et il faut être drôlement doué pour en tirer quelque chose.

En refusant de se contenter de ce que Plume lui donnait spontanément, Brubacher n'aura réussi qu'à ajouter des ficelles à son film. Dommage, car Plume passe bien à l'écran et sa performance a au moins de quoi divertir. (À l'Outremont puis ensuite à l'Autre Cinéma).


EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR!
PARTICIPACTION

LES RIPOUX
GRAND GAGNANT DES CÉSARS
MEILLEUR FILM
MEILLEUR RÉALISATEUR: CLAUDE ZIDI
MEILLEUR MONTAGE
G
10e SEM
CLAUDE ZIDI
PHILIPPE NOIRET et THIERRY LHERMITTE
BERRI 4 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
CRÉMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN 465-5606
BERRI 4 Tous les jours: 1.00-3.00-5.00-7.00-9.00 CRÉMAZIE Sam. Dim.: 13.45-2.30-5.00-7.15-9.30 BROSSARD 2 Sam. Dim.: 1.20-3.20-5.20-7.30-9.35

THE PURPLE ROSE OF CAIRO
"Un véritable enchantement." —VINCENT CANBY, NEW YORK TIMES
"Un bijou..." —JACK KROLL, NEWSWEEK
"Un bijou... la perfection!" —MICHAEL WILMINGTON, LOS ANGELES TIMES
"Ce film mérite une médaille." —REX REED
2e SEM.
Mia FARROW Jeff DANIELS Danny AIELLO Zach ROLLINS Charles H. JOFFE Dick HYMAN Michael PEYSER Susan E. MORSE ACE Gordon WILLIS ASC Charles H. JOFFE Robert GREENHUT Woody ALLEN
ORION PICTURES
PLACE DU CANADA VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595
Tous les jours: 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00 — Représentation spéciale: ven. et sam.: 11:45 p.m.

PIERRE LAMY Présente
IL Y A QUELQUES CLASSIQUES... IL Y A FRANÇOIS TRUFFAUT... ET IL Y A CLAUDE JUTRA ET SA DAME EN COULEURS. CLAUDE JUTRA À SON MEILLEUR.
Francine Laurendeau - LE DEVOIR
7e SEM.
G
LA DAME EN COULEURS
Distribué par LES FILMS RENE MALO
LE DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Sam. Dim.: 1.00-3.00-5.10-7.30-9.35

LES FILMS DU CRÉPUSCULE PRÉSENTE
Ô RAGE ÉLECTRIQUE!
UNE COSMOGONIE DE PLUME LATRAVERSE
un film de Carl Brubacher
AU CINEMA CARTIER ET AU CINEMA OUTREMONT
en avril: à l'Autre Cinéma, ainsi que dans 38 autres villes du Québec

Prolongation jusqu'au 7 avril 19h30 & 21h00
PINA BAUSCH
"Un jour, Pina a demandé"
un film de Chantal Akerman
CINEMA PARALLELE, 3682 boul. St-Laurent, 843-6001

LA FEMME DE L'HOTEL
TROPHEE GENIE
Meilleure actrice, Louise Marleau
POUR TOUS
GAGNANT DU GRAND PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE AU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE 1984
« Très joli, très agréable, très moderne... Un très joli sujet très joliment traité ».
— René Homier-Roy
Vendredi à mardi, 20h50
ESPACE 9
6956 Saint-Denis — 272-1080
(angle Bélanger — Métro Jean-Talon)

1982, LE QUÉBEC DÉCOUVRE CARMEN DE SAURA
1985, C'EST L'OPÉRA INTÉGRAL DE BIZET
FILMÉ EN DÉCORS NATURELS
CARMEN
G
EN 70 MM
DOLBY STEREO
LE NOUVEAU FILM DE FRANCESCO ROSI
JULIA MIGENES-JOHNSON
PLACIDO DOMINGO
FAITH ESHAM
RUGGERO RAIMONDI
DIRECTION MUSICALE LORIN MAAZEL
CHORÉGRAPHIE ANTONIO GADES
PRODUIT PAR PATRICE LEDOUX
Adultes $5.50
Étudiants 14-17 ans $5.00
Moins de 14 ans $3.00
Age d'or $3.00
CRÉMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
Dès mercredi, le 3 avril (à 8:00 p.m.)

8 GRAND GAGNANT DES PRIX DE L'ACADÉMIE
— DONT —
Meilleur film
Meilleur acteur
- F. Murray Abraham
Meilleur réalisateur - Milos Forman
Meilleure direction artistique
Meilleure adaptation
Meilleurs costumes
15e SEM
G
LA VIE DE MOZART
AMADEUS
EN VERSION FRANÇAISE
LE DAUPHIN I Ven. Sam. Dim.: 1.20-4.10-7.00-9.50
CARTIER-LAVAL Sam. Dim.: 2.30-8.00
BROSSARD 3 Sam. Dim.: 1.20-4.10-7.00-9.50
LE DAUPHIN I BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
DOLBY STEREO
CARTIER-LAVAL 220 BOUL. DES LAURENTIDES 663-5124
BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN 465-5606

LA VISION TERRIFIANTE DE GEORGE ORWELL PORTÉE À L'ÉCRAN
14 ANS
Jean Zaloum présente
1984
JOHN HURT • RICHARD BURTON
un film de Michael Radford Musique par EURYTHMICS
Place Ville Marie: 1.00, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25
Parisien: 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10, sam. dernier spectacle: 11.20
VERSION FRANÇAISE Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL
EN ANGLAIS PLACE VILLE MARIE CINEMA 2 866-0689

# Georges Saint-Pierre le Malendurant

JEAN ROYER

LE peintre Georges Saint-Pierre est décédé le 22 février dernier à Québec à l'âge de 56 ans. Peintre expressionniste, peintre de l'angoisse et de la solitude, Saint-Pierre aimait Soutine et sa peinture ressemblait le plus souvent au *cri* d'Edward Munch. En fait, son oeuvre porte des rêves d'enfant sur fond de misères ou de légendes.

La peinture était pour lui une manière de vivre, une sorte d'ascèse, comme il l'expliquait : « La peinture n'est pas une évasion. C'est une descente en soi. Souvent une souffrance. Je l'apprends à mes dépens. Dans la pauvreté, au pays des misères. »

Né à Chicoutimi, il a surtout vécu à Québec, faisant des séjours à l'Île d'Orléans, à l'Île aux Grues, aux Grondines et aux Îles-de-la-Madeleine. Mais le pays qu'il aimait le plus était sans doute celui de l'enfance, celui-là même qu'habite sa fille Marie-Émilie, âgée aujourd'hui de 12 ans.

L'homme aimait la bohème comme une liberté. Il vivait sa peinture au jour le jour. C'est Denys Morisset qui l'a lancé à la galerie La Huchette, rue Couillard, au début des années 1960. Lyse Nantais, la première, avait reconnu l'importance du peintre dans LE DEVOIR : « Saint-Pierre est, sans nul doute, une personnalité forte, ne craignant pas d'aller jusqu'à certaines outrances, détestables sur le plan plastique, mais rassurantes par leur audace même. » Plus tard, Saint-Pierre renchérira : « Ma peinture, je la voudrais encore plus coupée au couteau, plus taillée dur. »

Grâce à Michel Champagne, qui s'est associé durant dix ans à son travail, Saint-Pierre a réalisé une exposition importante au Musée du Québec en 1975 et maintenu sa présence dans une importante galerie de Montréal. Plus tard, cependant, l'homme et l'oeuvre ont connu certains revers de fortune. Mais l'artiste n'a jamais cessé de peindre. Au moment de sa mort, il préparait une exposition qu'il intitulait « Je cherche une maison ».

Identifié dès le début de son parcours comme un peintre « misérabiliste », Saint-Pierre a cependant réalisé une oeuvre qui pose plutôt la question ontologique, sinon métaphysique, un peu à la manière des poètes. D'ailleurs, dans un poème inédit qu'il enregistrait en 1974, au moment où la maladie risquait de lui faire perdre la voix, Saint-Pierre parlait ainsi de sa peinture : « Structure d'une vie liée à la structure du monde, cette peinture c'est moi avec mes fautes. La forme en est la pensée, celle de mon existence, avec toutes ses lacunes, plus loin que la mort et encore plus loin que l'éternel. Du seuil de cette demeure, voici l'homme : un refuge, un lien, la chambre de l'amitié. Le langage de l'homme à la recherche de l'homme, à la recherche de soi. Descente en soi. Montée vertigineuse vers un sommet. Ascension. Blanche, noire, rouge et bleue. Éclaboussements. Lumières. »

Saint-Pierre ne cherchait pas à devenir un peintre à la mode. Il pratiquait plutôt une sorte d'art brut. Il s'était d'abord mis à l'étude des maîtres, dans son atelier de la rue Dubuc à Chicoutimi, avant d'adopter la manière automatiste de Jackson Pollock qu'il délaissa bientôt. Puis, il inventa ce personnage au masque douloureux qu'il n'a cessé de mettre en scène dans ses tableaux et auquel il s'est identifié à toutes les étapes de son oeuvre.

Cet « autoportrait » restera le personnage central d'une oeuvre tantôt joyeuse, tantôt tragique. Ce personnage, qu'il avait baptisé dans un de ses textes « Le Malendurant », il traverse ses toiles comme un fou ou un saint, aux prises avec son désir d'absolu. Il emprunte parfois les visages de la chasse-galerie. Mais ce personnage de ses tableaux, il a aussi nourri la légende même du peintre. C'est l'image de sa solitude. C'est, au miroir nécessaire de l'artiste, une manière de donner un visage au tragique et à l'absurde, avec humour et tendresse. D'ailleurs, Saint-Pierre disait qu'il voulait « peindre les sentiments humains ».

Gabrielle Roy, dont le mari avait acheté un jour un tableau de Saint-Pierre, avait déclaré à son agent Michel Champagne : « Sa peinture me fait mal ». Dans les années 1950, au moment où le peintre vivait sa vie de bohème en compagnie d'écrivains et d'artistes comme Marie-Claire Blais, Gilles Vigneault, Denys Morisset, Marie Savard, Claude Fleury, François Lafortune et tant d'autres, une légende voulait que devant un de ses tableaux quatre personnes avaient tenté successivement de se suicider ! Ce genre de rumeur n'a pas aidé à la compréhension de l'oeuvre de Saint-Pierre mais le peintre ne s'en plaignait pas et s'en amusait même, continuant son travail d'artiste sans concession.

En 1966, Gilles Vigneault écrivait : « Saint-Pierre ouvrait son oeil honnête sur les mille visages d'une espèce d'univers féodal au nickel impitoyable. » Plus tard, le poète Jacques Garneau dira : « Saint-Pierre, c'est la fenêtre au bas de l'entonnoir ! »

Pour son ami le peintre Claude Fleury, Saint-Pierre a accompli sa propre révolution intérieure à travers son oeuvre. « C'est un peintre de la vérité, dit Fleury. Sans artifice, par la seule force de son trait brut et de la couleur à l'état pur, il sait aussi traduire l'essentiel de la comédie humaine que nous fréquentons à longueur d'année. »

Un autre artiste, Denys Morisset, qui l'avait lancé à sa galerie La Huchette de Québec, définit aujourd'hui Saint-Pierre comme « un peintre naturel et autodidacte qui n'a subi aucune mode et s'est conformé toute sa vie à un modèle intérieur qui lui était propre. Il n'était pas ignorant de l'évolution de la peinture ici et dans le monde, dit Morisset, mais cette évolution restait étrangère à sa vision simple, dramatique, centrée sur sa perception désespérée de lui-même. »

On pourrait ajouter que l'oeuvre de Georges Saint-Pierre ressemble à un livre d'images pour enfants, albums de légendes et de rêves, de désirs et de fantômes. On y retrouve bien l'artiste qui voulait « peindre des bonhommes comme les enfants bâtissent un monde ». Mais on y reconnaît aussi l'homme qui s'était donné en une phrase un art poétique auquel sa peinture est toujours restée fidèle : « J'alourdis le fardeau matière ».

# Robert Wolfe, autour de quelques griffures

## EXPOSITIONS

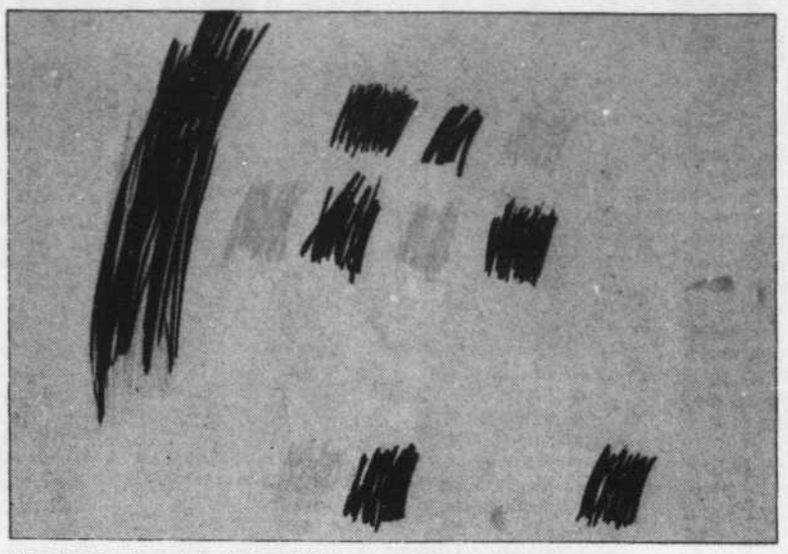
GILLES DAIGNEAULT

TOUT de suite après avoir montré les oeuvres sur papier de Jocelyn Jean, la galerie Graff (963 rue Rachel est) revient avec une solide exposition de Robert Wolfe qui n'est pas sans analogie avec la première. Dans les deux cas, en effet, il s'agit de « dessins de peintres », mais exécutés dans la plus pure tradition du dessin, c'est-à-dire d'une technique plus expéditive que la peinture, qui permet de circonscrire plus efficacement une idée plastique, d'en explorer plus commodément les tenants et les aboutissants, et, bien sûr, de repérer certaines avenues particulièrement riches où pourra s'avancer la machinerie plus lourde des tableaux.

C'est ainsi que s'expliquent à la fois une certaine abondance de l'accrochage (qui rend compte d'une abondance plus grande encore de la production) et une stricte économie des signes — à peu près toujours les mêmes — qui marquent chaque surface. En même temps, la couleur, rare et discrète, ne fournit qu'un contrepoint à la dichotomie fondamentale entre le blanc du papier, qui est ici spécialement actif, et les diverses tonalités de noir et de gris rendues encore plus subtiles par l'utilisation de gommes à effacer.

Par ailleurs, cette limitation des moyens n'entraîne pas une homogénéisation des propositions. Bien au contraire. Tout se passe comme si Wolfe traitait ses *griffures* comme des signes appartenant à quelque code mystérieux : il en change la longueur ou l'épaisseur, le nombre, la position ou la couleur, privilégiant tantôt le centre de la feuille tantôt les coins ou les bordures, etc. ; bref, il multiplie les permutations comme s'il voulait multiplier les messages. De ce point de vue, les dessins les plus récents qui utilisent des jambages ou des fragments de cercles seraient les plus élaborés.

La galerie présente aussi quelques tailles-douces où l'ancien graveur a attaqué directement la plaque avec des objets plus durs que le cuivre et qui font encore mieux voir comment chacun de ces signes est un faisceau de traits énergiques. Ces estampes, particulièrement dépouillées, où le dessin s'accroche au rectangle de la cuvette et en marque la surface blanche d'une manière plus dramatique, m'apparaissent comme les plus beaux moments de l'accrochage.



Un dessin récent de Robert Wolfe exposé à la galerie Graff.

Enfin, indépendamment de leur valeur propre, il faut voir ces oeuvres graphiques de Wolfe comme une entreprise d'analyse de son écriture picturale qui, en fait, multiplie ce même geste jusqu'à ce qu'il se perde dans l'espace coloré du tableau. Et il y a gros à parier que les toiles des prochains mois prendront en compte les acquis de ces dessins. (Jusqu'au 16 avril).

★★★

On peut considérer grosso modo la galerie Gracie Mansion comme un microcosme de l'univers artistique d'East Village, en tout cas comme un des lieux les plus ouverts et les plus sérieux de ce quartier new-yorkais auquel le Centre Saidye Bronfman consacre une importante exposition jusqu'au 14 avril. C'est dire toute la pertinence de l'exposition de la jeune galerie Joyce Goldman (4012 rue Drolet) qui présente des dessins réalisés par une quinzaine d'artistes associés à cette petite maison montante de New York.

L'accrochage, relativement sage, juxtapose des artistes déjà bien connus, notamment Rhonda Zwillinger ou Ed McGowin qui considèrent le cadre comme une donnée essentielle de leurs propositions, à d'autres à propos desquels nous ne savons presque rien et qu'il n'est pas toujours commode d'apprécier. Quoi qu'il en soit, ce corpus d'une vingtaine d'oeuvres récentes donne une bonne idée des avatars de la jeune figuration new-yorkaise et ce, par le biais du dessin qui a toujours été un révélateur plus inexorable que la peinture. (Jusqu'au 14 avril).

★★★

Dans l'Ouest, deux expositions manifestent deux attitudes différentes à l'égard de la représentation picturale. D'abord, chez Bernard Desroches (1444 rue Sherbrooke ouest), une vingtaine de gouaches de Jean-Luc Grondin exécutées entre 1980 et 1984 confirment la remarquable habileté de ce peintre animalier à rendre avec vérité des scènes de la vie des oiseaux, ce qui lui a valu une renommée certaine chez les ornithologues et les biologistes. En même temps, les prix demandés — entre $ 6,000 et $ 12,500 — dénotent clairement la prétention de ces illustrations au statut d'oeuvres d'art à part entière. (Jusqu'au 13 avril).

Puis, chez Waddington et Gorce (1504 rue Sherbooke ouest), les paysages agricoles de Robert Michener, un peintre d'origine américaine qui travaille dans l'Ouest canadien depuis une dizaine d'années, rendent compte d'une vision plus philosophique et/ou écologique. Formellement, ses compositions par étagement qui jouent sur une gamme lénifiante de verts conjuguent des perspectives contradictoires et interrogent, sur un mode faussement naïf, les rapports tortueux entre les exigences du plan pictural et celles de l'espace représenté. (Jusqu'au 11 avril).

★★★

La galerie Appart' (326 rue Marie-Anne est) nous a trop habitués à des formes exceptionnellement ingénieuses d'occupation de son espace pour qu'on ne trouve pas laborieuse la tentative de la *Revue numéro* — dont le contenu n'est pas toujours inintéressant par ailleurs — d'y installer son quartier général jusqu'au 4 avril.

On trouvera plus intéressante l'installation/photo de Claire et Suzanne Paquet, au centre Copie-Art (813 rue Ontario est), où les renvois entre le texte, la photographie et le lieu (déjà chargé et difficile) sont multidimensionnels, ou encore, à la galerie Oboro (3981 Bd Saint-Laurent), celle de Nathalie Dion et Danielle Hébert qui interroge les diktats de la mode féminine et arrive parfois, par des juxtapositions inattendues, à donner un ton personnel à un contenu un peu voyant. (Se termine aujourd'hui).

★★★

Vérification faite, l'exposition des oeuvres de la succession Léo Ayotte (1909-1976) que présente la galerie Michel-Ange (430 rue Bonsecours) m'apparaît un piètre hommage à ce personnage très coloré de notre peinture. En effet, on convient généralement que le tempérament fougueux d'Ayotte passait de moins en moins dans ses toiles à mesure que l'âge et, surtout, la maladie le ravageaient, et ce corpus d'oeuvres principalement récentes vient encore accréditer cette idée reçue. Dommage ! (Jusqu'au 14 avril).


## Musée des beaux-arts de Montréal

**Dessins et estampes japonais**

Jusqu'au 14 avril inclusivement,
au Cabinet des dessins et estampes
Des œuvres japonaises tirées de la collection permanente illustrent magnifiquement la tradition japonaise.

**Spectacle de tango argentin par le groupe Tango x 4**

Le groupe Tango x 4, composé de Ramon Pelinsky, piano, Arturo Penon, bandonéon, Luis Grinhauz, violon et de Michael Leiter, contrebasse, nous revient pour deux soirées inoubliables de tango argentin. Un événement à ne pas manquer !

TANGO X4

Auditorium — entrée niveau rue
Jeudi 11 avril, 20 h
Vendredi 12 avril, 20 h
8 $, 5 $ (Amis du Musée, étudiants et membres de l'âge d'or)
Billets disponibles à compter du 1er avril à l'Accueil du Musée.
Nombre de sièges limité.

**Argenterie huguenote — Le style dépouillé**

Au fil des collections
Jusqu'au 9 juin inclusivement.

**1379, rue Sherbrooke ouest (285-1600)
du mardi au dimanche, de 11 à 17 heures
et le jeudi, jusqu'à 21 heures.**

Ni à Paris, ni à Rome, ni à New York.

Il n'y a qu'un seul endroit où vous pourrez voir plus de 80 œuvres de Picasso, la plupart inédites.

À Montréal.

Picasso
rencontre à montréal
21 juin - 10 novembre 85



De la collection privée de Jacqueline Picasso, plus de 80 œuvres du Maître dont la plupart n'ont jamais été montrées au grand public.

L'exposition Pablo Picasso: rencontre à Montréal réunit quelque 80 toiles que l'artiste avait choisi de conserver.

Après l'exposition au Musée des beaux-arts de Montréal, ces œuvres, pour la plupart inédites, retourneront en France et ne seront vraisemblablement jamais plus réunies pour une exposition. Voilà une occasion de vivre une expérience unique, à ne pas manquer.

*Où et quand?* Cette exposition se tient au Musée des beaux-arts de Montréal, au 1379 rue Sherbrooke ouest, du 21 juin au 10 novembre 1985. Le Musée sera ouvert de 10h à 22h, du mardi au dimanche inclusivement.

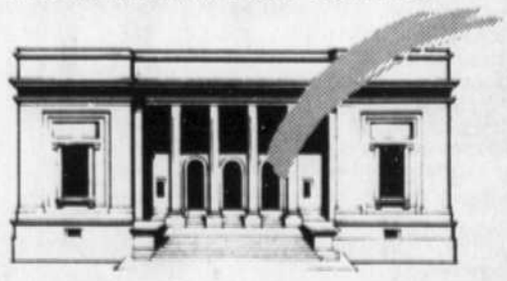
*Combien?* Adulte: 5$; Amis du Musée: 3$; étudiant et âge d'or: 2,50$; enfants de moins de 12 ans: 1$; personne handicapée: entrée libre.
Il est préférable d'acheter les billets avant l'exposition. Vous devez spécifier lors de l'achat la date et l'heure d'entrée désirées (aux demi-heures de 10h à 21h).

*Comment?* Il y a 3 façons de vous procurer des billets:
- au comptoir des billets du Musée des beaux-arts de Montréal; renseignements: (514) 286-7184;
- par le service de vente par téléphone Teletron (cartes de crédit acceptées); renseignements: (514) 288-3782. Frais en sus de 2,25$;
- à tous les comptoirs Ticketron; renseignements: (514) 288-3651. Frais en sus à Montréal: 1,15$; à l'extérieur: 1,30$.

*En plus.* Moyennant un léger supplément, vous pouvez réserver un guide sonore ou profiter de visites commentées ou de conférences offertes pendant l'exposition, certains jours de la semaine. Veuillez arrêter votre choix avant l'achat des billets. Pour plus de détails, composez l'un des numéros indiqués plus loin.

*Groupes.* Les demandes de billets de groupes (min. 25 personnes, max. 100) doivent être adressées par écrit, sur papier à en-tête, au Musée des beaux-arts de Montréal, 3400 avenue du Musée, Montréal, H3G 1K3. Elles doivent être accompagnées du paiement complet, plus 10$ de frais de service; veuillez mentionner 3 choix de date et d'heure.

*Renseignements.* Pour plus de détails sur les modalités d'achat de billets et sur l'exposition Pablo Picasso: rencontre à Montréal, composez l'un des numéros suivants:
de Montréal: 286-7184;
de l'extérieur, sans frais: 1-800-361-5405



LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379 rue Sherbrooke ouest, Montréal

# VICTOR HUGO

Suite de la page 35

et rocheux, tout décrianché dans ma bougrine, Victor Hugo m'a fait découvrir et aimer la ville. Et ce qui est dit dans *Notre-Dame-de-Paris* et dans *Les Misérables* du ventre de Paris, que ce soit par sa cour des miracles ou par le labyrinthe de ses égoûts, a été pour moi une si grande leçon de choses qu'une fois devenu journaliste, l'un de mes premiers reportages a consisté à me promener dans les souterrains de Montréal pour essayer d'y voir à mon tour ce que Victor Hugo avait remarqué bien avant moi. Je veux dire : quelle connaissance de son peuple avait Victor Hugo ! Tout ce chapitre sur la langue verte, encore dans *Les Misérables*, comment pourrais-je ne pas y revenir régulièrement, quand le stylo feutre me tombe des mains, par manquement qu'il m'arrive souvent d'avoir envers les mots ? Et quelle entreprenante fureur qui, lorsque j'avais 14 ans, me faisait me colletailler directement avec la sur-Anecdote dès que l'épique la gonfle par sublimation ! Jean Valjean, c'est bien plus qu'un personnage et c'est pourquoi il ne meurt pas dans l'imagination populaire, parce qu'il est toujours une grande force en marche, et non pas vers le pire, mais vers une liberté toujours mieux qualifiée, donc plus exigeante, donc infiniment entraînante. Ce qui explique sans doute que je ne passe pas une année sans relire des grands bouts de son histoire, fasciné encore par ce qui, à l'origine, n'était qu'un immense bégaiement (ce brouillon maladroit qui s'est appelé *Les Misères*) et qui, grâce à Victor Hugo, est devenu un grand langage.

5

Mais pourquoi commenter sans fin ce que tout le monde sait ? comme a écrit lui-même Victor Hugo. Pourquoi redire encore tout ce qui ne fait que m'habiter depuis 25 ans quand, après huit week-ends longs de travail dans cette sombre épicerie du bonhomme Chartrand, j'ai pu enfin acheter *Les Misérables* en format poche chez Marabout, le premier livre payé grâce à mes mollets de livreur sur un vieux bicycle ? Pourquoi redire ici encore que de cette lecture m'est venu le besoin d'écrire, d'écrire fort et grand, pour que le roman de moi-même s'ajoute à tous ceux qu'a écrits Victor Hugo ? Je n'en sais rien, puisque la passion, lorsqu'elle dure, ne saurait s'expliquer autrement qu'en se redisant. Je veux dire : c'est aussi une question d'amitié, du genre de celle qui te donne tout. Le roman de Victor Hugo est le roman de la persévérance, c'est ce courage long dont il parle, lorsque le centre même de l'horrible travailleur qu'il a toujours été se perçoit comme une poétique, c'est-à-dire ce qu'il y a d'absolu quand le fond et la forme créent du rassemblement des mots cette énorme musique de *La légende des siècles*, celle des *Contemplations* ou bien celle encore des *Châtiments*. Et le mieux, c'est encore de plonger au hasard dans cet océan (puisque les grands lecteurs sont pareils aux grands artistes, qu'ils ont du hasard dans leur talent et du talent dans leur hasard). Alors, on est balayé par cette intelligence en érection qu'est l'imagination hugolienne, et l'on va de *L'épopée du ver* à *Ceux qui dorment*, et du *Sacre* à *L'année terrible*, et l'on va n'importe où ailleurs, dans le court comme dans le long, et si l'on n'y trouve pas son plaisir, c'est vraiment qu'il n'y a rien à faire avec soi et qu'on est sans talent. Quelques très petites choses, deux ou trois lignes, rien que pour le démontrer, telles :

Deux boeufs inégaux vont sous les grands sapins verts
Tristes d'être accouplés la tête de travers.

Et cependant, pensif, j'écris à ma fenêtre.
Je regarde le flot naître, expirer, renaître,
Et les goélands fendre l'air.
Les navires au vent ouvrent leurs envergures,
Et ressemblent de loin à de grandes figures
Qui se promènent sur la mer.

Moi, j'aime. J'aime cette poésie comme j'aime celle qui s'établit dans *Choses du soir* ou bien dans *À propos d'Horace*, pour toutes sortes de raisons et d'abord parce que ça coule comme fleuve et que, dedans, jamais le dire ne saurait s'abolir dans son dé.

6

L'espace fuit toutefois et bientôt va me manquer alors que j'aimerais faire très laxatif. Il en va ainsi avec la fureur : peu importe leurs longueurs, les manches ne lui conviennent pas, même quand je suis dans l'un de mes mauvais jours, ce qui m'arrive parfois et me rend à peu près inadéquat pour n'importe quelle lecture. Ça se produit quand le pays me monte sur le dos, à moitié fait ou à moitié défait je ne sais pas, et qu'il se met à peser de toutes ses forces sur mes épaules d'homme et d'écrivain. Avec un pays qui serait vraiment un pays, il y aurait toujours moyen de moyenner, comme Victor Hugo a fait avec le sien, ne serait-ce que pour refuser par l'exil ce qui pourrait être inacceptable de lui. Mais avec un pays comme le nôtre, plus proche de la salle paroissiale que de l'État, quoi faire donc dans le malgré tout où je me trouve ? Pas grand-chose, je ne le crains, sinon rester, ainsi que disait le Victor Hugo de l'exil, le créancier de mon propre enthousiasme ! Et relire aussi en attendant que la colère s'enfle trois des plus beaux textes que je connaisse sur le pays et la politique, venus de la main infatigable de l'horrible travailleur. Ces trois textes sont *Paris*, *Le droit et la loi* et *Ce que c'est que l'exil*. S'ils ne vous convainquent pas de la grandeur de Victor Hugo, sinon de sa singularité (au sens proustien du terme), faites comme moi quand je ne suis pas disponible pour rien, feuilletez au hasard son oeuvre politique, glanez les courtes phrases-poignards et vengez-vous de l'esprit de salle paroissiale qu'est souvent le Québec en trafiquant les noms du temps de Victor Hugo pour les noms du nôtre. Voyez voir : « Un parti frénétique qui s'appelle le Parti québécois et qui veut absolument décorer quelque chose. Seulement il oublie qu'il n'a plus de dents. » Et : « Quant au Parti libéral, je n'ai jamais eu pour idéal un damier. Je veux l'infinie variété humaine. » Et : « René Lévesque ? Un à peu près de premier ministre. » Et : « Le révisionnisme péquiste ? C'est la première fois qu'une souris fait une souricière. » Et, pour finir, ceci : « Il y a des gens qui sont nés pour servir leur pays, et d'autres qui sont nés pour servir à table. »

7

J'ai l'air de m'amuser, et c'est vrai. Rien que de penser à ce qu'écrirait un Victor Hugo de ce qui du québec se satisfait du complexe de la salle paroissiale, j'en bave. Bien sûr, lui aussi en a bavé pour son pays, mais autrement, à la manière de l'homme qui rit, parce qu'on lui avait fendu la gueule jusqu'aux oreilles et que pas encore content de la mutilation, on lui avait aussi donné vingt ans d'exil. Et pourquoi donc ? Peut-être seulement parce que les génies vivent de l'enthousiasme alors que généralement les pays, même ceux qui résistent au complexe de la salle paroissiale, finissent si bien par s'y atrophier qu'ils en meurent de honte !

8

Mais il faut que je termine maintnant. La vie est une phrase interrompue, a dit le Victor Hugo que je préfère à tous les autres, celui de l'exil, celui qui entendait des frappements dans sa chambre quand il dormait, celui qui faisait tourner les Tables, celui dont les hallucinations se dessinaient, tantôt ectoplasmes et tantôt Goulatromba. Il était normal qu'en un tel homme tout finit par s'entremêler, dans ce prodigieux amalgame que devient la fiction quand elle recouvre tous les champs possibles. Aussi, ce que je relis maintenant de Victor Hugo, dans le renouvellement pour ainsi dire toujours garanti de mon plaisir, c'est son *William Shakespeare*, oeuvre extraordinaire dont pourtant on ne parle presque jamais, et c'est *Mes fils*, et c'est *Littérature et philosophie mêlées* (ne serait-ce que pour l'étonnant essai sur Mirabeau qui s'y trouve), et c'est le *Maglia* inachevé des *Comédies cassées*, et c'est *Océan*, et c'est aussi *Le tas de pierres*, ou du moins ce qui n'est pas advenu de lui. À 30 ans, Victor Hugo envisageait d'écrire le livre total, celui de tous les langages, celui où tous ces fragments que constituent le poème, le drame, le roman, la philosophie et le politique se chevauchent dans le même corps unifié du texte pour produire l'oeuvre inédite et révolutionnaire. Pris dans le hasard et le talent de son génie, Victor Hugo s'est détourné de ce projet pourtant absolument moderne, se contentant d'ouvrir sur l'inconnu cette porte lumineuse. Sachant cela, on comprendra que je mette ce Hugo-là au-dessus de tout parce qu'il est bien davantage que mon contemporain, mais un énorme devancier dont les racines du dire labouraient jusqu'au ciel même, dans la plus grande leçon de choses que je connaisse. C'est pourquoi il me plaît de citer ici ce petit bout de poème que l'on trouve dans *Océan* :

Songeurs du lac et du rocher,
Bardes, mages, hommes des voiles,
Il faut de plus en plus pencher
Le genre humain vers les étoiles.

9

Et, en guise de post-scriptum, ce mot de Victor Hugo dans le fin bout de son âge, grande vérité sur la création, dans l'infatigabilité de la solitude : « Tout le sondage de l'inconnu est à recommencer », puisque la vie, ainsi qu'il l'a dit aussi, est une phrase interrom —

# Ouvrages récents sur Victor Hugo

(VLB)

★ **Victor Hugo** par Hubert Juin (Tome 1 : 1802-1843; Tome 2 : 1844-1870; Tome 3 (à paraître) : 1871-1885), 850 pages chacun, Éditions Flammarion, Paris, 1984.

UNE grande biographie qui, sans renouveler le genre établi par *L'Olympio ou la vie de Victor Hugo* d'André Maurois, n'en constitue pas moins un ouvrage remarquable sur *le comment* du devenir hugolien. Oeuvre de profonde érudition, il ne lui manque que la passion pour que lecteur, je sois entièrement satisfait. C'est là le paradoxe de Juin : comment un excellent poète peut-il rédiger près de 3,000 pages sur Victor Hugo en laissant son coeur au vestiaire, pour écrire somme toute assez platement sur quelqu'un qu'il connaît si bien et qu'il aime tant ?

★ **L'extraordinaire métamorphose ou 5 ans de la vie de Victor Hugo** par Jean-François Kahn, 692 pages, Éditions du Seuil, Paris, 1984.

Dans cet ouvrage aussi déluré que celui de Juin est froid, Jean-François Kahn raconte l'histoire de ce qu'il faut bien appeler la métamorphose de Victor Hugo entre 1847 et 1851. Comment de pair de France et de directeur de l'Académie française, tourne-t-on casaque à gauche ? Comment l'écriture jusqu'alors élégante parce que simplement bourgeoise de Victor Hugo change-t-elle aussi profondément ? En interrogeant les interventions publiques de Hugo, Kahn propose en y réussissant la traversée du miroir. C'est sans conteste le meilleur ouvrage publié sur Hugo cette année.

★ **Victor Hugo**, par Alain Decaux, 760 pages, Librairie académique Perrin, Paris, 1984.

UNE biographie qui ne casse rien, sinon qu'elle est bien faite, traditionnelle dans ses intentions et son langage. Le lecteur de Hugo n'y apprendra pas grand-chose mais retrouvera un Victor Hugo que le temps et les stéréotypes ont consacré, celui de ses grandes amours pour Juliette Drouet tout autant que celui de ses grands romans et de son théâtre. Conventionnel.

★ **Victor Hugo**, par Arnaud Laster, 192 pages, Éditions Belfond, Paris, 1984.

CE livre du centenaire comme on l'appelle est d'abord et avant tout un ouvrage de photographies. On y découvre et on y re-découvre par l'image le cheminement du poète avec, notamment, de superbes portraits faits par Charles Hugo, le fils, et par Nadar. Imprimé sur beau papier, avec juste ce qu'il faut de légendes pour qu'on sache de quoi il en retourne, c'est un document essentiel pour n'importe quel hugolâtre.

★ **L'engloutie**, par Henri Guillemin (Adèle, fille de Victor Hugo), 160 pages, Éditions du Seuil, Paris, 1984.

LA vie de Victor Hugo a été secouée par de grands drames familiaux. Sa fille Léopoldine s'est noyée à Villequier au sortir de l'adolescence et Adèle est devenue folle. C'est l'histoire de cette folie que raconte Guillemin. Il s'agit d'un livre d'une infinie douleur par tout ce qui sourd de lui. Le lecteur québécois y sera particulièrement sensible du fait qu'Adèle, dans sa folie, s'est rendue jusqu'à Halifax afin d'y retrouver le grand amour de sa vie, un dénommé Albert Pinson qui ne voulait pas d'elle et la fuyait comme la peste. En filigrane, le mal de Hugo face à sa fille.

★ **Hugo** par Henri Guillemin, 192 pages, Éditions du Seuil, Paris, 1984.

DANS la collection « Écrivains de toujours », la ré-édition de l'ouvrage du Zorro de la critique française ainsi que Jean-René Huguenin avait surbroqué Henri Guillemin. Un document solide par la passion qui s'y promène toujours et qui en fait la meilleure introduction (et la plus rapide) à Victor Hugo.


À L'AFFICHE
UNE EXPOSITION, UNE RENCONTRE AVEC NOS ARTISTES.
C'EST DE TOUTE ÉVIDENCE DANS
LE DEVOIR
Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires et pour les réservations, contactez Jacqueline Avril 844-3361

ROBERT MICHENER
«Paysages ruraux»
jusqu'au 11 avril
WADDINGTON & GORCE INC.
1504 rue Sherbrooke Ouest 934-0413 — 933-3653
fermé le dimanche et lundi

MICHEL TETREAULT
4260 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL, H2J 2K8, (514) 843-5487
LISE LANDRY
ÉLÉMENTS-FICTION
Dernière semaine jusqu'au 6 avril
(fermé le dimanche de Pâques)
LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE ET SUR RENDEZ-VOUS
ART CONTEMPORAIN

la galerie ds
6310 St-Denis, Montréal
Tél.: 273-7088
Vous invite au vernissage des oeuvres récentes de
ANGÉMIL OUELLET
le dimanche 31 mars 1985 de 13h à 17h
Venez rencontrer l'artiste.
Avant-première le samedi 30 mars.
Jusqu'au 7 avril.

Il y a 3 ans
RENÉ RICHARD
nous quittait, en souvenir la Galerie d'art
AU PARRAIN DES ARTISTES
expose toiles et dessins
du 31 mars au 30 avril
GALERIE D'ART AU PARRAIN DES ARTISTES
302 rue Lavigueur
Québec 525-9863
Lun. au vend. 12h à 16h30 - 19h à 22h
Sam. 9h à 16h - Dim. 13h à 16h

exposition
JEAN-LUC GRONDIN
«Le peintre des oiseaux»
jusqu'au 13 avril
Galerie
BERNARD DESROCHES
1444 Sherbrooke o., Montréal
(514) 842-8648
Ouvert de 9h à 17h30 du lundi au samedi
Dimanche de 13h à 17h

Jacques SOISSON & Rosemary MILLER
15 MARS - 6 AVRIL
GALERIE esperanza
2144 Mackay, 933-6455

exposition
CÉLINE BARRETTE
ÉDOUARD LACHAPELLE
Dessins et Peintures
ATELIER GALERIE
NOUVEL ÂGE
350 rue Sherbrooke est — 286-0331
Jeu. et ven. de 13h à 20h. sam. et dim. 13h à 17h.

LA MALVAS
Exposition
Françoise Fournelle
structures de papiers encrés
du merc. au vend. 13 h à 18 h
Sam & Dim 13 h à 17 h
3859 St-Denis
843-3585
vernissage dimanche le 31 mars de 13h à 17h
jusqu'au 18 avril

exposition et lancement de livres
GÉRALD ROBITAILLE
vernissage mercredi le 3 avril à 19h30
jusqu'au 22 avril
GALERIE D'ART LES DEUX B
4872 rue St-Denis — 284-2668
du merc. au dim. de 13h à 18h

MONIQUE CHARBONNEAU
jusqu'au 7 avril
Galerie du
22 MARS
1333, avenue Van Horne, Outremont, 271-1783
du mercredi au dimanche de 12 à 18 heures

Château Dufresne
Musée des arts décoratifs de Montréal
■ Tissus-Mode
■ Expériences sur métier Jacquard
■ Textiles de la Collection Liliane Stewart de Design international depuis 1940
Renseignements: (514) 259-2575
Ouvert du jeudi au dimanche de 12h à 17h

FRANCINE SIMONIN
FILMS D'INTERIEURS
PEINTURES ET DESSINS
7 AU 31 MARS 1985
MERCREDI AU DIMANCHE DE 12 À 18 HEURES
GALERIE 13
3772, RUE SAINT-DENIS MONTRÉAL, QC H2W 2M1
(514) 288-5903

ROBERT WOLFE
Dessins
23 mars • 16 avril 1985
Galerie GRAFF
963 est Rachel
Montréal, P.Q.
526-2616

PETER KRAUSZ
Dessins/Installation
Vernissage mardi le 2 avril à 20h
du 2 au 27 avril
OPTICA
3981, boul. St-Laurent,
287-1574
du mardi au samedi de 12h à 17h

Les encadrements
Marcel Pelletier
Encadrements muséologiques sur rendez-vous
5948, 1re Ave Rosemont H1Y 3A6
Tél. (514) 725-1049

«Icônes»
EXPOSITION D'ART SACRÉ
George Georgis
Julijan Kolesar
Ionela Manolesco
Irena Stawinska
Vernissage le 31 mars de 14h à 18h
Président d'honneur
Monsieur le Juge Basil Danchyshyn
Jusqu'au 30 avril
Galerie Aline Dallaire
Complexe Rive Sud
2750 est, boul. Marie Victorin
Longueuil (près Hippolyte Lafontaine)
875-5680
Tous les jours de 10h à 21h

EXPOSITION
LÉO AYOTTE

Provenant de la succession Léo Ayotte
L'exposition se poursuivra jusqu'au 17 avril
GALERIE MICHEL-ANGE
430, rue Bonsecours, Vieux-Montréal, H2Y 3C4
Tél.: (514) 875-8281